73312

Digitized by Google

7.3.31
Ph 2524

Digitized by Google

P. 2244

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE.

TOME LXIX.

Digitized by Google

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

-.5.512 II

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE

AVEC

PRÉFACES, AVERTISSEMENTS,
NOTES, ETC.

PAR M. BEUCHOT.

TOME LXIX.

CORRESPONDANCE. — TOME XIX.

A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE JACOB, N° 24.

M DCCC XXXIV.

CORRESPONDANCE.

6734. A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

1er juillet 1774.

Il vaut cent mille fois mieux, monsieur, être à Chanteloup qu'à Mouzon. Votre vieux malade de Ferney, que vous avez ragaillardi par vos lettres, achèvera tout doucement sa petite carrière à Ferney, quoiqu'on le presse de venir badauder à Paris. Il serait fort aise d'entendre l'*Iphigénie* de Gluck; mais il n'est pas homme à faire cent lieues pour des doubles croches; et il craint plus les sots propos, les tracasseries, les inutilités, la perte du temps, qu'il n'aime la musique.

Quand vous serez dans ce vaste tourbillon, vos lettres me tiendront lieu de tous les plaisirs qu'on cherche dans le fracas du monde. Je verrai mieux ses sottises par vos yeux que par les miens, qui sont très affaiblis par mes quatre-vingts ans. Écrivez-moi de Paris, et je renonce à Paris.

Vous savez que ce n'est que par vous que j'ai été instruit de l'état des choses. Je sais un peu l'histoire de France, mais je ne savais rien du temps présent. J'étais assez instruit que l'ancien parlement, tuteur des rois, avait banni du royaume Charles VII, l'un de ses pupilles; qu'il avait fait brûler en place de Grève la maréchale d'Ancre comme sorcière; qu'il mit à

cinquante mille écus la tête d'un cardinal premier ministre; que MM. Culet, Gratau, Martinau, Crépin, Quatresous, Quatrehommes[1], etc., chassèrent deux fois leur pupille Louis XIV de Paris, et son petit frère, et leur pauvre mère. Je savais même qu'ils voulaient me faire pendre, pour avoir rapporté quelques uns de ces faits dans le *Siècle de Louis XIV*. Je bénis Dieu et celui qui nous a défaits de *messieurs;* mais je ne l'ai jamais vu, je ne le connais point. Quand je vous dis que je ne le connais point[2], ce n'est pas de Dieu dont je parle; c'est de l'homme qui a détruit *messieurs*, et qui nous a délivrés de la vénalité de la justice. Je ne lui ai jamais rien demandé.

Il n'y a qu'un seul homme[3] en France à qui j'aie jamais demandé des graces. Il me les a toutes accordées. J'en conserverai, vif ou mort, une reconnaissance inviolable. Je le regarderai toujours comme le premier homme de l'état, quand il y aurait autant de Du Barri que Salomon avait de concubines. J'ai toujours pensé de même, et, s'il en doute, je l'aime au point de ne pouvoir lui pardonner.

Je vous demande pardon de vous parler de tout cela; mais j'ai le cœur plein, il faut que je débonde.

Je ne vous dirai rien de ce qu'on fait à Paris, parceque probablement on n'y sait ce qu'on fait ni ce qu'on dit; et j'attendrai, pour avoir des notions justes, que vous soyez dans ce pays-là. Si j'avais le

[1] Conseillers au parlement, nommés déjà la plupart tome LXVIII, pages 455-456. B.

[2] Le chancelier Maupeou. B.

[3] Le duc de Choiseul. B.

7.3.312
PH 25746

malheur d'être roi, j'aurais assurément le bonheur de vous prendre pour mon premier ministre, car vous êtes le seul qui me disiez la vérité. La plupart de ceux qui me font l'honneur de m'écrire ne me mandent que des bagatelles, ou des bruits populaires, ou des contradictions.

6735. A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

5 juillet.

Je suis coupable envers vous, monsieur, et d'autant plus coupable que, pensant absolument comme vous, je devais vous faire sur-le-champ mes remerciements, et vous envoyer ma profession de foi.

Oui, monsieur, j'aime mieux *le Tartufe* et *le Misanthrope* que les comédies nouvelles. Oui, j'ose préférer Racine à nos drames, et j'aime mieux *Roland* et *Armide* que certains opéra. Ce n'est pas parceque j'ai quatre-vingts ans que je pense ainsi; car j'avais le même goût à quinze, et probablement je mourrai dans mon péché. Je vois que, chez toutes les nations du monde, les beaux-arts n'ont qu'un temps de perfection; et, après le siècle du génie, tout dégénère à force d'esprit.

Je vous sais un très grand gré de combattre en faveur du bon goût; mais vous ne ramènerez pas au vin de Bourgogne des gens blasés qui s'enivrent de mauvaise eau-de-vie. Ceci soit dit entre nous, car il ne faut pas fâcher les ivrognes; ils n'entendent ni raison ni raillerie.

On dit que vous avez un drame qui s'appelle *le*

Vindicatif[1]; mais il n'y avait qu'à jouer *Atrée*, c'est le plus grand vindicatif qu'on ait jamais connu.

Amusez-vous de ce qu'on vous donnera; le bon temps est passé, le meilleur vin est bu. Vous savez sans doute que dans l'Évangile on donnait toujours le plus mauvais vin[2] au dessert.

Pardonnez-moi encore une fois, monsieur, de vous écrire si tard. Je suis le plus négligent des hommes. J'égare tous mes papiers; je suis comme le siècle, je ne sais ce que je fais; mais je sais bien ce que je dis en vous renouvelant tous les sentiments de ma très respectueuse estime. LE VIEUX MALADE.

6736. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juillet.

Mon cher ange, plus d'un personnage des tragédies de Corneille dit qu'il est pénétré à-la-fois de joie et de douleur; cela m'a paru autrefois une espèce de contradiction, ou du moins une idée un peu trop recherchée; mais je sens qu'il peut y avoir du vrai dans le galimatias. Votre lettre du 25 juin me remplit de joie; mais voici mes douleurs.

J'ai entrepris un régime qui ne me permet pas la moindre fatigue; je suis de la plus extrême faiblesse; ma pauvre colonie exige ma présence réelle; j'ai

[1] Drame en cinq actes et en vers libres, par Dudoyer, joué le 2 juillet 1774, imprimé la même année, in-8°. Gérard Dudoyer de Gastels, né à Chartres le 29 avril 1732, est mort à Paris le 18 avril 1798. B.

[2] Au sujet des noces de Cana, on lit dans l'évangile de saint Jean, chap. II, verset 10 : « Omnis homo primum bonum vinum ponit; et cum « inebriati fuerint, tunc id quod deterius est. » B.

trois procès pour quelques arpents de terre : ma destinée est bien étrange. Je m'arrangeais, après vingt-cinq ans d'absence, pour me livrer à la félicité de me revoir entre mes deux anges; et il m'est impossible de partir de plus de deux mois. Ce ne sera donc qu'en septembre que je pourrai goûter une joie pure.

Il faut encore vous dire que j'avais presque un engagement à Bordeaux, et qu'il m'aurait été impossible de le remplir. Vous savez bien que vous êtes ma première passion.

J'ai écrit à madame de Saint-Julien [1]; je lui ai dit combien j'étais touché de ses bontés, et je lui ai demandé bien pardon de n'en pas profiter; je ne sais même si j'oserais, vers ce mois de septembre, prendre la liberté de loger dans un palais qui appartient en quelque sorte au clergé de France. Ne serait-ce point un sacrilége?

Je n'ai point de nouvelles de notre ancien maître des jeux [2]. Comme tout le monde se mêle ici de prophétiser, on prophétise qu'il ne restera pas longtemps dans son gouvernement. Je conçois bien que son ancien ami [3], qui est, je crois, actuellement à

[1] Cette lettre manque. B.

[2] Le maréchal de Richelieu. B.

[3] Jean-Frédéric Phelipeaux, comte de Maurepas, né le 9 juillet 1701, secrétaire d'état dès 1715, ministre d'état en 1738, disgracié en 1749, rappelé au commencement du règne de Louis XVI, en 1774, mort en 1781. Voltaire, qui n'avait pas à s'en louer, ne le traite pas bien; voyez tome XL, page 66, et LV, 530; et aussi la note des éditeurs de Kehl, tome XIII, page 145. B.

Marly, lui ferait, s'il le pouvait, donner le conseil d'aller prendre l'air de Richelieu.

Vous souvenez-vous que, sous la fin de la régence, tous les ministres jouaient aux lettres de cachet les uns contre les autres? Je pense qu'on sera plus réservé dans ce temps-ci. L'aurore de ce règne annonce le plus beau jour. On m'a envoyé de Paris une félicitation à M. Dorat sur sa terrible ode à l'honneur du *Nouveau Règne*[1].

> Puissent, mon cher Dorat, ces jours du nouveau règne[2],
> Plus heureux que tes vers, être plus longs encor!

Cela m'a paru bien joli; on ne peut pas dire à un homme plus délicatement qu'il est très ennuyeux.

Seriez-vous assez bon, assez aimable pour me dire des nouvelles du *Vindicatif*[3]? Ce n'est pas trop un sujet de comédie : c'est peut-être quelque drame larmoyant. Molière n'aurait jamais choisi un tel sujet; l'*Atrée* de Crébillon pouvait très bien être intitulé *le Vindicatif;* mais il n'y a pas le mot pour rire dans cette pièce. Les genres me semblent un peu confondus; on ne sait plus où l'on en est. Plus on a d'esprit, moins on a de goût. Si vous n'étiez pas à Paris, je n'aimerais guère Paris.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges, et cela très tendrement.

[1] *Le Nouveau Règne, ode à la nation,* 1774, in-8°, est de Dorat. B.

[2] Ces deux vers sont la fin d'une épigramme du chevalier De Lisle; voy. lettre 6740. B.

[3] Voyez ma note, page 4. B.

6737. A M. LE COMTE CAMPI.

A Ferney, 8 juillet.

Nardi parvus onyx eliciet cadum[1].

Le *Dialogue de Pégase et du Vieillard* m'a valu une lettre de vous, que je proposerais à tous les jeunes gens comme une leçon de raison et de goût. Il est d'une belle ame et d'un esprit juste de sentir de l'horreur et du mépris pour ce discours que Photin tient à Ptolémée dans *la Pharsale*, et que Corneille a si malheureusement imité dans sa tragédie de *Pompée*[2], si remplie de grandes beautés et de défauts insupportables.

Lucain tombe d'abord dans une faute, dans une contradiction que Corneille ne s'est point permise; c'est de dire que Ptolémée est un enfant plein d'innocence : *Puer est, innocua est ætas;* et de dire, quelques vers après, que Photin conseilla l'assassinat de Pompée en homme qui savait flatter les pervers, et qui connaissait les tyrans :

Sed melior suadere malis, et nosse tyrannos,
Ausus Pompeium letho damnare Photinus[3].

Mais j'ai toujours vu avec chagrin, et je l'ai dit hardiment, que le Photin de Corneille débite plus de maximes de scélératesse que celui de Lucain; maximes cent fois plus dangereuses, quand elles sont récitées devant les princes avec toute la pompe et toute l'illu-

[1] Horace, livre IV, ode XII, vers 17. B.
[2] Acte I, scène I. B.
[3] Lucain, livre VIII, vers 465-66. B.

sion du théâtre, que lorsqu'une lecture froide laisse à l'esprit la liberté d'en sentir l'atrocité.

Je ne m'en dédis point, je ne connais rien de si affreux que ces vers :

> Le droit des rois consiste à ne rien épargner ;
> La timide équité détruit l'art de régner.
> Quand on craint d'être injuste, on a toujours à craindre ;
> Et qui veut tout pouvoir doit oser tout enfreindre,
> Fuir comme un déshonneur la vertu qui le perd,
> Et voler sans scrupule au crime qui le sert.
>
> *Pompée*, acte I, scène I.

Vous avez vu très judicieusement, monsieur, que non seulement ces maximes sont exécrables, et ne doivent être prononcées en aucun lieu du monde, mais qu'elles sont absurdes dans la circonstance où elles sont placées. Il ne s'agit pas du *droit des rois ;* il est question de savoir si on recevra Pompée, ou si on le livrera à César. Il faut plaire au vainqueur ; ce n'est pas là un droit des rois. Ptolémée est un vassal qui craint d'offenser César son maître.

J'ai exprimé sans ménagement mon horreur pour tous ces lieux communs de barbarie, qui font frémir l'honnêteté et le sens commun. J'ai dit [1] et j'ai dû dire combien sont horribles à-la-fois et ridicules ces autres vers que j'ai entendu réciter au théâtre :

> Chacun a ses vertus, ainsi qu'il a ses dieux...
> Le sceptre absout toujours la main la plus coupable...
> Le crime n'est forfait que pour les malheureux...
> Oui, lorsque de nos soins la justice est l'objet,
> Elle y doit emprunter le secours du forfait.

On ne peut dire plus mal des choses plus odieuses :

[1] Voyez tome XXXV, page 354. B.

cependant il y a des gens d'assez mauvaise foi pour oser excuser ces horreurs ineptes. Point de mauvaise cause qui ne trouve un défenseur, et point de bonne qui n'ait un adversaire; mais, à la longue, le vrai l'emporte, surtout quand il est soutenu par des esprits tels que le vôtre.

Si rien n'est plus odieux aux honnêtes gens que ces scélérats de comédie qui parlent toujours de *crime*, qui crient que le *crime* est héroïque, que la *vengeance est divine*, qu'on s'immortalise par des *crimes*, rien n'est plus fade aussi que ces héroïnes qui nous rebattent les oreilles de leur vertu. C'est un grand art dans Racine que Néron ne dise jamais qu'il aime le *crime*, et que Junie ne se vante point *d'être vertueuse*.

Je vous demande bien pardon, monsieur, de vous dire des choses que vous paraissez savoir mieux que moi.

6738. A MADAME D'ÉPINAI.

8 juillet.

Quoi, ma philosophe a été comme moi sur la frontière du néant, et je ne l'ai pas rencontrée! je n'ai point su qu'elle fût malade! Je ne doute pas que son ancien ami Esculape-Tronchin ne lui ait donné dans ce temps funeste des preuves de son amitié pour elle, et de son pouvoir sur la nature: si cela est, je l'en révérerai davantage, quoiqu'il m'ait traité un peu rigoureusement.

Mes misérables quatre-vingts ans sont les très humbles serviteurs de vos étouffements et de vos enflures;

et, sans ces quatre-vingts ans, je pourrais bien venir me mettre à côté de votre chaise longue.

J'ai reçu, il y a long-temps, des nouvelles d'un de vos philosophes[1], datées du pôle arctique; mais rien de l'autre[2], qui est encore en Hollande: je ne sais pas actuellement où est M. Grimm; on dit qu'il voyage avec MM. de Romanzow; il devrait bien leur faire prendre la route de Genève; il est bon que ceux qui sont nés pour être les soutiens du pouvoir absolu voient les républiques.

J'admire le roi de s'être rendu à la raison, et d'avoir bravé les cris du préjugé et de la sottise; cela me donne grande opinion du siècle de Louis XVI. S'il continue, il ne sera plus question du siècle de Louis XIV. Je l'estime trop pour croire qu'il puisse faire tous les changements dont on nous menace. Il me semble qu'il est né prudent et ferme; il sera donc un grand et bon roi. Heureux ceux qui ont vingt ans comme lui, et qui goûteront long-temps les douceurs de son règne! Non moins heureux ceux qui sont auprès de votre chaise longue! Je suis fixé sur le bord du lac, et c'est de ma barque à Caron que je vous souhaite, du fond de mon cœur, la vie la plus longue et la plus heureuse.

Agréez, madame, mes très tendres respects, etc.

[1] Grimm. B.
[2] Diderot. B.

6739. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE[1].

Juillet.

Sire, il est vrai que les gobe-Dieu[2] pourront bien avoir du crédit en France; peut-être même l'aimable fille[3] de celle que vous appelez *la dévote* pourra contribuer plus que personne à affermir ce crédit si dangereux. Je n'ai pas assez exalté[4] ce qui me reste d'ame pour lire couramment dans l'avenir; mais je crains tout. Les vieillards sont timides; il n'y aura que vous qui augmenterez de courage quand vous[5] deviendrez vieux[6], mais aussi n'êtes-vous pas fait comme les autres hommes.

Celui[7] dont votre majesté veut bien me parler avait, comme vous dites très bien, le défaut d'être roi. Il était, ainsi que[8] tant d'autres, peu fait pour sa place,

[1] Cette lettre est une réponse au n° 6729, du 19 juin; et Frédéric y répondant le 30 juillet (n° 6749), j'ai dû la placer à quelque distance de cette dernière, à côté de laquelle on l'a placée jusqu'ici.

Voltaire fesait des brouillons de ses lettres au roi de Prusse, au moins quelquefois. Je possède, écrit entièrement de sa main, le brouillon de la lettre 6739. Les corrections, qui forment le texte actuel, sont en interligne, et aussi de la main de Voltaire. Je donne en note les variantes, autrement le premier jet. B.

[2] Le brouillon porte *théophages*. B.

[3] Marie-Antoinette, reine de France, fille de Marie-Thérèse, que Frédéric appelait *la dévote*. B.

[4] Allusion contre Maupertuis; voyez tome XXXIX, page 487. B.

[5] Le brouillon porte *votre majesté;* mais comme on y lit *augmenterez*, c'est avant d'avoir écrit ce dernier mot que Voltaire doit avoir substitué le *vous*. B.

[6] Au lieu de *vieux*, Voltaire avait d'abord écrit *vous*. B.

[7] Louis XV. B.

[8] Voltaire avait d'abord écrit *ainsi comme*. B.

indifférent à tout, mais se piquant aisément dans les petites choses qui lui étaient personnelles; il ne m'avait jamais pu pardonner de l'avoir quitté pour un autre, qui était véritablement roi; et moi, je n'avais pu imaginer qu'il s'embarrassât si j'étais ou non sur la liste de ses domestiques[1]. Je respecte sa mémoire, et je vous souhaite une vie qui soit juste le double de la sienne.

Si on fait à Morival la moindre difficulté, je le renverrai sur-le-champ à votre majesté; nos sous-tyrans welches étaient des monstres bien absurdes. Ce jeune homme, condamné à avoir le poing coupé, la langue arrachée, à être roué, à être jeté dans les flammes (comme s'il avait commis une douzaine de parricides), est le jeune homme le plus sage, le plus circonspect que j'aie jamais vu; il n'a d'un jeune officier que la bravoure; son éducation avait été très négligée, comme elle l'est dans toutes les petites villes de France: il apprend chez moi la géométrie, les fortifications, le dessin, sous un très bon maître; et je réponds à votre majesté qu'à son retour il sera en état de vous rendre de vrais services, et qu'il sera très digne de votre protection dans ce diable de grand art de Lucifer, dont vous êtes le plus grand maître.

J'attends l'occasion de demander pour lui ce que l'humanité, la justice, et la raison, lui doivent; son père est gentilhomme, et président d'une sotte ville; son oncle est chevalier de Malte; son frère a solli-

[1] Voltaire emploie encore ici ce mot dans le même sens que J.-J. Rousseau; voyez mes notes, tome LV, page 204; LXIII, 391; LXV, 149. B.

cité la place de bailli de la noblesse, et aucun d'eux n'a osé parler pour lui.

Daignez voir, sire, si vous voudrez[1] bien protéger, sans vous compromettre, ce brave et vertueux officier qui vous appartient; voulez-vous m'autoriser à dire qu'il est sous votre protection, et qu'on vous fera plaisir en le favorisant? Il me semble que cette tournure peut lui faire un grand bien, sans exposer votre majesté au moindre dégoût.

J'avoue que si j'étais à la place de Morival, je me garderais bien de rien demander à des Welches; mais il y est forcé, il ne doit pas abandonner ses héritages. Je supplie votre majesté de me pardonner une importunité dont vous approuvez les motifs.

Je me mets à vos pieds avec le respect, l'attachement, et les regrets qui me suivront[2] au tombeau.

6740. A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 10 juillet.

J'ai oublié, monsieur, de vous répondre sur le chapitre du *roué*[3], ou *rouable*, que vous croyez être à Lausanne, et y avoir pris votre nom. Il est vrai qu'il y avait un *roué* surnommé Delille. C'était un moine défroqué qui avait enlevé une fort jolie fille. Ses supérieurs couraient après lui pour le faire brû-

[1] Au lieu de *voudrez bien*, le brouillon porte *daignerez*. B.

[2] Le brouillon portait *suivent*. B.

[3] Du Barri, surnommé *le Roué*: on disait à Paris qu'après la mort de Louis XV, il s'était réfugié en Suisse sous le nom de Delille, qu'il aurait pu porter à cause de la terre de l'Ile-Jourdain qu'il avait escroquée, et que l'abbé Terray lui escroqua dès que Louis XV fut mort. K.

ler : nous avons envoyé le moine et sa demoiselle en Russie.

L'autre moine dont vous me parlez, ou l'autre roué, comme il vous plaira, a passé quelque temps à Vevay sur le chemin du Valais. On le dit à présent en Italie. Voilà tout ce que je sais des anciens seigneurs de la cour.

Il me semble qu'il n'y a rien de mieux à faire pour les Français que d'être doux, gais, et aimables. M. le duc d'Orléans donnait, il y a quelques années, des fêtes charmantes, et jouait parfaitement la comédie. M. de Maurepas était le premier homme du monde pour les parades; il était célèbre pour ses bons mots. Tout cela est plus agréable que de se déchirer les oreilles, pour savoir si les assassins des Calas et des La Barre achèteront encore ou non le droit de nous juger.

Je vous demande en grace, monsieur, de me faire lire l'épître de M. de Rulhière[1]; j'aime les bons vers autant que M. le comte de Provence[2], à qui je sais bon gré d'ailleurs de faire renaître le temps des anciens troubadours.

Il me semble que je ne vous ai point assez dit combien je suis charmé de ces deux vers :

Puissent, mon cher Dorat, les jours du nouveau règne,
Plus heureux que les vers, être plus longs encor[3]!

[1] Il s'agit de l'*Epître à M. de Ch..., sur le renversement de ma fortune ;* voyez la lettre 6751. B.

[2] Qui a régné sous le nom de Louis XVIII. B.

[3] Voici les deux premiers vers de cette épigramme que Voltaire croyait de De Lisle, mais qu'on a attribuée à Rulhière :

Si ces deux vers ne sont pas de vous, il y a donc quelqu'un dans le monde qui vous vaut bien.

Madame Denis et moi nous souhaitons passionnément que votre régiment aille incessamment sur notre frontière.

Une très belle voix, que Dieu nous a envoyée dans nos déserts, nous a chanté des morceaux d'*Iphigénie* et d'*Orphée* qui nous ont fait un extrême plaisir.

6741. A M. SUARD[1].

A Ferney, 16 juillet.

J'ai, monsieur, plus d'un remerciement à vous faire. Je n'ose vous parler d'un portrait dans lequel je ne dois pas avoir l'impudence de me reconnaître; mais, s'il était vrai que vous eussiez voulu soutenir un pauvre vieillard, sur le bord de son tombeau, contre la sainte cabale qui amente les Sabatier et les Clément, jugez quelle obligation vous aurait ce vieux bon homme, et comme il marcherait gaîment vers sa dernière heure!

C'est d'un plus grand bienfait que je voudrais vous

Du roi qui nous promet un nouvel âge d'or,
Que le flambeau de long-temps ne s'éteigne! B.

[1] Jean-Baptiste-Antoine Suard, né à Besançon le 15 janvier 1734, mort à Paris le 20 juillet 1817, secrétaire perpétuel de l'académie française, où il avait été reçu le 4 août 1774. Dans son discours de réception il disait: « On vient de faire une brochure pour prouver que Montaigne était très religieux; pourquoi n'a-t-on pas pour les grands hommes vivants la même charité que pour les morts? » Dom Devienne avait publié une *Dissertation sur la religion de Montaigne*, 1773, in-12. Il faut que Suard ait envoyé son discours de réception à Ferney avant de le prononcer, ou que la date de la lettre soit fausse. B.

rendre des actions de graces publiques. Savez-vous qu'un curé de votre pays [1] et de mon voisinage a fait un assez gros livre pour prouver que je suis le plus religieux des hommes, et que j'ai eu bien de la peine à empêcher qu'il ne fût imprimé : tant la bonté extrême de cet honnête curé aurait fait rire la malignité humaine!

Je vous dois cent fois plus de reconnaissance (et la saine partie de l'académie, et la saine partie du public, en auront autant que moi) pour votre très étonnant discours, pour cette vertu courageuse dont vous avez donné le premier [2] exemple, pour cette raison victorieuse avec laquelle vous avez confondu les ennemis de la raison. Le jour de votre réception sera une grande époque. Il y a si peu d'intervalle entre l'éloge de Fénelon, condamné par un arrêt du conseil [3], et votre discours (condamné sans doute par le recteur Coger), que je suis encore tout stupéfié de votre intrépidité. Il est vrai qu'elle est accompagnée d'une grande sagesse. Vous vous êtes couvert de l'égide de Minerve, en frappant à droite et à gauche avec l'épée de Mars.

Je dois me taire sur ceux qui ont eu le malheur de retarder votre réception ; j'en ai gémi pour eux. Je me flatte qu'ils verront combien ils avaient été trompés. Vous ne vous êtes vengé qu'en les éclairant ; il faudra bien qu'ils pensent comme le public.

Voilà, Dieu merci, une nouvelle carrière ouverte;

[1] De Franche-Comté. B.

[2] Var. « Le précieux. » B.

[3] Le 21 septembre 1771; voyez tome LXVII, page 257. B.

il faudra jeter dans le feu presque tous les discours précédents, qui n'ont été que de fades éloges en style académique.

Je vois enfin les véritables fruits de la philosophie, et je commence à croire que je mourrai content. J'ai craint pendant quelque temps qu'on ne rendît quelque arrêt pour supprimer le nom de philosophe dans la langue française; supprimez le nom d'hypocrite dans l'académie, ou du moins que ceux qui le sont encore en rougissent, et qu'ils prennent les livrées de la raison, pour oser paraître devant les honnêtes gens.

Je vais relire votre discours pour la quatrième fois. Si mes quatre-vingts ans et mes maladies me permettaient de me remuer, je voudrais vous embrasser vous et vos amis.

Adieu, monsieur; point de formule gothique, de très, etc. Je suis votre redevable, etc.

6742. A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

18 juillet.

Je suis confus, monsieur, et pénétré de reconnaissance. Ce n'est point par vanité que mon cœur est si sensible à tout ce que vous avez bien voulu dire en ma faveur, dans le *Mercure* de juillet[1]; c'est qu'en effet rien n'est plus précieux pour moi qu'une pareille marque d'amitié. Ce qui ajoute encore à

[1] Le *Mercure*, tome I de juillet 1774, contient, page 168, une *Lettre de M. le marquis de Condorcet à M. de La Harpe*, qui est une apologie de Voltaire. B.

votre bienfait, c'est ce noble et juste mépris qu'il vous sied si bien de témoigner à ces petits regrattiers de la littérature, à cette canaille qui, en barbouillant du papier pour vivre, ose avoir de l'amour-propre, et qui juge avec tant d'insolence de ce qu'elle n'entend pas. Il est juste d'écarter à coups de fouet les chiens qui aboient sur notre passage.

J'aurais bien voulu lire *les Barmécides* de M. de La Harpe. Il est le seul qui approche du style de Racine, et même d'assez près; mais il a encore plus d'ennemis que n'en eut Racine. Dieu veuille qu'il trouve un Louis XIV! j'ai peur qu'il ne rencontre que des Pradons. Il a, de plus, un grand malheur; c'est d'être né dans un siècle dégoûté, qui ne veut plus que des drames et des doubles croches, et qui au fond ne sait ce qu'il veut. Le public est à table quatre-vingts ans; il boit enfin de mauvaise eau-de-vie sur la fin du repas.

Les hommes de génie peuvent dire, dans ce temps, qu'ils sont nés mal-à-propos. Ce n'est pas pour vous que je parle, ni pour Dalembert; car vous êtes nés tous deux pour honorer votre siècle, et pour nous défaire de la multitude d'insectes qui bourdonnent, et qui voudraient piquer.

Je suis bien aise que l'insecte qui a voulu ressusciter le procès de M. de Morangiés ait été écrasé par la commission du conseil; cet insecte était dangereux: il donnait au mensonge l'air de la vérité. J'ai lu une moitié de son mémoire, qu'on m'a envoyé: il faut que le rapporteur du conseil ait un esprit bien fin et bien juste, pour avoir démêlé toutes les petites four-

beries dont ce mémoire atroce fourmille. Il me semble que M. de Sartines est très outragé dans ce mémoire, sous le nom général de *la police*. Je ne sais rien de plus punissable.

On me console, en m'assurant que les assassins du chevalier de La Barre ne reviendront point pour être nos tyrans, en fesant semblant d'être les protecteurs du pauvre peuple, qui n'est que le sot peuple.

On parle de prochains changements dans le ministère; mais il est dit dans la sainte Écriture : *Nolite audire prophetas* [1].

Adieu, monsieur; conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vie.

6743. A M. DE LA MOTTE.

A Ferney, ce 18 juillet.

Le malade octogénaire à qui vous avez fait l'honneur d'écrire fut, il est vrai, assez heureux, il y a quinze ans, pour être de quelque utilité à la descendante d'un grand homme [2]; mais ayant été, depuis ce temps, dépouillé par le ministère de cent mille écus qu'il avait mis en dépôt chez le banquier du roi, pour subvenir aux frais d'une colonie qu'il a établie dans sa terre, il se trouve dans l'impossibilité de faire ce que vous lui proposez.

S'il peut, avant de mourir, rétablir ses affaires, il se fera un plaisir et un honneur d'exécuter vos volontés.

Il est avec respect, etc.

[1] Jérémie, chap. XXVII, verset 9. B.
[2] Mademoiselle Corneille. B.

6744. A M. L'ABBÉ DU VERNET[1].

A Ferney, 24 juillet.

J'ai toujours aimé M. de La Condamine. Je vous prie, monsieur l'abbé, de l'en assurer, et de le remercier de son *Catéchisme*[2]. Vous pouvez aussi, monsieur, le bien assurer que je suis très fâché de savoir qu'il loge chez lui La Beaumelle, et qu'il donne à dîner à Fréron. Il y a de meilleures bonnes œuvres à faire. Ses vers ne sont pas d'un grand poëte; il n'en a jamais fait que pour s'amuser; mais ses sentiments sont ceux d'un honnête homme. Je l'ai toujours connu pour être de la communion des gens de bien. Je n'aime ni La Beaumelle, ni Fréron, qui m'a affligé quelquefois, et qui souvent m'a fait rire. Mais je crois, monsieur, avec vous et votre ami M. de La Condamine, qu'il existe un Dieu rémunérateur et punisseur, et qui, s'il se mêle des chenilles de nos vergers, rendra à mes ennemis selon leurs œuvres[3].

Je vous renvoie, monsieur, *le Chinois* de M. de La Condamine. Un jeune homme de beaucoup de talent, que je possède dans ma chartreuse, s'est amusé à rajuster et à raccourcir les habits de cet honnête Chinois; cela ne peut déplaire ni à Kien-long, son empereur, ni à son père, l'arpenteur du zodiaque, que j'aime toujours, malgré Fréron, La Beaumelle, et autres grands écrivains, qui font la gloire du règne de Louis XV.

[1] Voyez ma note, tome LVI, page 201. B.
[2] Piece de vers de La Condamine. B.
[3] Job, chap. XXXIV, verset 11. B.

6745. A M. DE POMARET,

MINISTRE DU SAINT ÉVANGILE, A GANGES.

26 juillet.

C'était, monsieur, un Montillet, archevêque d'Auch, qui, ayant appris qu'un grand nombre de vos réformés s'étaient assemblés extraordinairement le 4 de mai dans son diocèse, et avaient transgressé la loi au point de prier Dieu publiquement pour la santé de Louis XV, déféra ce crime à Louis XVI.

Je donnai part à quelques uns de vos confrères du zèle qu'a témoigné ce digne prélat, possesseur d'ailleurs de cent mille écus de rente. Il est gouverné par une demi-douzaine de jésuites, qui ne sont pas aussi riches que lui, mais qui sont aussi saints et aussi sages.

Un marquis de Ganges, exempt des gardes du roi, est aujourd'hui à Ferney. Je voudrais bien qu'il vous y eût amené.

J'espère que, dans sept ou huit cents ans, les hommes ne se persécuteront plus pour savoir, *Utrum chimæra bombinans in vacuo possit comedere secundas intentiones.*

6746. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

28 juillet.

Je n'ai point de thème aujourd'hui, madame; j'ai envie de vous écrire, et je n'ai rien à vous dire. Quand je vous aurai souhaité un bon estomac, de la dissipation, et de l'amusement, il en résultera seulement que je vous ai ennuyée.

Le conte que vous m'avez fait de ce nouveau conseiller qui n'osait *copiner* avant que ses anciens *copinassent*, est un vieux conte que j'ai entendu faire avant que madame de Choiseul fût née.

J'ai un neveu[1] qui est gros comme un muid, et qui est doyen des conseillers-clercs du nouveau parlement : il faut me pardonner de prendre un peu le parti de sa compagnie. L'ancienne n'était guère plus savante, et était certainement plus tracassière. Si vous vous faites lire l'histoire, vous aurez remarqué que, depuis François Ier, le parlement de Paris a cru toujours ressembler au parlement d'Angleterre.

C'est précisément comme si un de nos consuls se croyait consul romain. Le monde a toujours été gouverné par des équivoques[2]. Toutes nos querelles de religion ont eu des équivoques pour principe; c'est ce qui m'a fait souhaiter que la satire de Boileau sur les équivoques fût un peu meilleure.

Il me paraît que vous autres Parisiens vous allez voir une grande et paisible révolution dans votre gouvernement et dans votre musique. Louis XVI et Gluck vont faire de nouveaux Français.

M. De Lisle va à son régiment[3], et je n'aurai plus de nouvelles. Il avait une pitié charmante pour ma curiosité. Il me donnait des thèmes toutes les semaines; il égayait le sérieux de ma vie, car je suis très sérieux : je fais mes moissons, je plante, je bâ-

[1] L'abbé Mignot. B.

[2] Lors de la création du parlement Maupeou, Voltaire avait composé un petit écrit intitulé *l'Équivoque*; voyez tome XLVI, page 534. B.

[3] De Champagne dragons. B.

tis, j'établis une colonie qu'on va peut-être détruire: voilà des occupations graves.

Portez-vous bien, madame; ayez du plaisir, si vous pouvez: cela est bien plus important et beaucoup plus difficile. Je vous suis attaché depuis bien long-temps; mais à quoi cela sert-il? Je vous suis inutile, je suis vieux, je vais mourir. Adieu, madame; je vous aime comme si j'avais encore vingt ans à vivre gaîment avec vous.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6747. A M. PERRONET[1].

Au château de Ferney, 28 juillet.

Vous me donnez, monsieur, une grande envie de prendre la poste pour venir voir le pont de Neuilly. Je partirais sur-le-champ, si mes quatre-vingts ans et mes maladies continuelles ne me retenaient. Il est triste de mourir sans avoir vu les monuments qui illustrent sa patrie. Je vous remercie bien sensiblement d'avoir eu la bonté de me faire voir le dessin de ce bel ouvrage. Je ne doute pas que le roi n'emploie vos rares talents à de nouveaux chefs-d'œuvre qui immortaliseront son siècle et son règne. Je vous prie de me compter dans le grand nombre de vos admirateurs. Les estampes me paraissent dignes du pont. Vous m'avez pénétré de l'estime et de la reconnaissance sincère avec lesquelles j'ai l'honneur

[1] Perronet (Jean-Rodolphe), habile ingénieur, né à Surène en 1708, mort à Paris le 27 février 1794. B.

d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire du roi.

6748. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

29 juillet.

Je ne suis pas surpris que mon héros ne m'ait pas donné ses ordres; je me suis bien douté que ma petite demi-dormeuse, que j'appelle ma commode, et que j'avais fait faire exprès dans mon village, me serait inutile, surtout quand j'ai su qu'un voyageur[1] très connu de mon héros était en Suisse. J'ai conclu que le ciel s'opposait à mon voyage de Bordeaux, et qu'il fallait que je mourusse dans mon trou.

O destinée! destinée! Les Turcs ont bien raison de croire à la fatalité. Cependant mon héros, à ce qu'il me semble, a toujours maîtrisé assez cette destinée, et s'est toujours noblement tiré d'affaire. Que dire et que faire contre un homme qui a servi l'état soixante ans, et qui commença par être blessé au siége de Fribourg, si long-temps avant que la famille royale fût née? Ceux qui pourraient être jaloux de vous ont-ils pris Mahon, ont-ils fait passer l'armée anglaise sous les Fourches-Caudines? etc., etc.

Donc j'ai dit en moi-même: Il continuera à régner dans l'Aquitaine, sans y lire même les vers orduriers du poëte Ausone, natif de Bordeaux, et consul ro-

[1] Du Barri, *le Roué;* voyez la note, page 13. B.

main; il y aura une meilleure troupe de comédiens qu'à Paris; il se réjouira, et il sera honoré. Il me semble qu'il y a des hommes qui ont acquis une telle considération, que la fortune ne peut leur faire aucun mal. Le nombre en est petit, et mon héros est assurément de ce nombre. Il m'aurait été bien doux de lui faire ma cour: j'en suis très indigne, je l'avoue. Je ne suis plus fait que pour être enterré. Vivez aussi long-temps qu'un doyen des maréchaux de France, qu'un doyen de l'académie, un marguillier de paroisse peut vivre. Régnez dans votre ciel de Bordeaux. Les orages ne peuvent se former que sous vos pieds. On va chanter des *De profundis* à Saint-Denis; mais on se souviendra toujours que vous avez fait chanter des *Te Deum* à Notre-Dame.

Agréez mes tendres respects.

6749. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 30 juillet.

Je ne me hasarde pas encore à porter mon jugement sur Louis XVI: il faut avoir le temps de recueillir une suite de ses actions; il faut suivre ses démarches, et cela pendant quelques années. En se précipitant, en décidant à la hâte, on se trompe.

Vous, qui avez des liaisons en France, vous pouvez savoir sur le sujet de la cour des anecdotes que j'ignore. Si le parti de l'*inf*...[1] l'emporte sur celui de la philosophie, je plains les pauvres Welches; ils risqueront d'être gouvernés par quelque cafard en froc ou en soutane qui leur donnera la discipline d'une main, et les frappera du crucifix de l'autre. Si

[1] « Si le parti de la superstition. » (*Édit. de Berlin.*)

cela arrive, adieu les beaux-arts et les hautes sciences; la rouille de la superstition achèvera de perdre un peuple d'ailleurs aimable, et né pour la société.

Mais il n'est pas sûr que cette triste folie religieuse secoue ses grelots sur le trône des Capets.

Laissez en paix les mânes de Louis XV. Il vous a exilé de son royaume, il m'a fait une guerre injuste : il est permis d'être sensible aux torts qu'on ressent, mais il faut savoir pardonner. La passion sombre et atrabilaire de la vengeance n'est pas convenable à des hommes qui n'ont qu'un moment d'existence. Nous devons réciproquement oublier nos sottises, et nous borner à jouir du bonheur que notre nature comporte.

Je contribuerai volontiers au bonheur du pauvre Morival si je le puis. Corriger les injustices et faire le bien sont les inclinations que tout honnête homme doit avoir dans le cœur. Cependant ne comptez que zéro le crédit que je puis avoir en France; je n'y connais personne. J'ai vu M. de Vergennes il y a vingt ans, comme il passait pour aller en Pologne, et ce n'en est pas assez pour s'assurer de son appui. Enfin vous en userez dans cette affaire comme vous le trouverez convenable au bien du jeune homme.

J'ai vu jouer Aufresne sur notre théâtre. Il a joué les rôles de Coucy et de Mithridate. On m'a dit qu'il avait été à Ferney; aussitôt je l'ai fait venir pour l'interroger sur votre sujet; il m'a dit qu'il vous avait trouvé alité, et urinant du sang. Ces paroles m'ont saisi; mais il ajouta que vous aviez déclamé quelques rôles avec lui, et je me suis rassuré.

Tant que vous fulminerez avec tant de force contre cet art que vous appelez infernal, vous vivrez; et je ne croirai votre fin prochaine que lorsque vous ne direz plus d'injures aux vengeurs de l'état, à des héros qui risquent leur santé, leurs membres, et leur vie, pour conserver celle de leurs concitoyens. Puisque nous vous perdrions si vous ne lâchiez de ces sarcasmes contre les guerriers, je vous accorde le privilége exclusif de vous égayer sur leur compte. Mais repré-

sentez-vous l'ennemi prêt à pénétrer aux environs de Ferney : ne regarderiez-vous pas comme votre dieu-sauveur le brave qui défendrait vos possessions, et qui écarterait cet ennemi de vos frontières?

Je prévois votre réponse. Vous avancerez qu'il est juste de se défendre, mais qu'il ne faut attaquer personne. Exceptez donc les exécuteurs des volontés des princes de ce que peuvent avoir d'odieux les ordres que les souverains leur donnent. Si Turenne et Louvois ont mis le Palatinat en cendres, si le maréchal de Belle-Ile osa proposer de faire un désert de la Hesse, ces sortes de conseils sont l'opprobre éternel de la nation française, qui, quoique très polie, s'est quelquefois emportée à des atrocités dignes des nations les plus barbares.

Observez cependant que Louis XV rejeta la proposition du maréchal de Belle-Ile, et qu'en cela il se montra supérieur à Louis XIV.

Mais je ne sais où je m'égare. Est-ce à moi à suggérer des réflexions à ce philosophe solitaire qui de son cabinet fournit toute l'Europe de réflexions? Je vous abandonne à toutes celles que vous fournira votre esprit inépuisable. Il vous dira sans doute qu'autant vaut-il déclamer contre la neige et la grêle que contre la guerre; que ce sont des maux nécessaires, et qu'il n'est pas digne d'un philosophe d'entreprendre des choses inutiles.

On demande d'un médecin qu'il guérisse la fièvre, et non qu'il fasse une satire contre elle. Avez-vous des remèdes? donnez-les-nous; n'en avez-vous point? compatissez à nos maux. Disons, comme l'ange Ituriel[1] : Si tout n'est pas bien dans ce monde, tout est passable; et c'est à nous de nous contenter de notre sort.

En attendant, vos héros russes entassent victoires sur victoires sur les bords du Danube pour fléchir l'indocilité du sultan. Ils lisent vos libelles[2], et vont se battre. Et votre im-

[1] Dans *le Monde comme il va*; voyez t. XXXIII, p. 26. B.

[2] Frédéric désigne ici la pièce de Voltaire intitulée *la Tactique*; voyez tome XIV, page 269. B.

pératrice, comme vous l'appelez, a fait passer une nouvelle flotte dans la Méditerranée; et tandis que vous décriez cet art, que vous nommez infernal dans vos ouvrages, vingt de vos lettres m'encouragent à me mêler des troubles de l'Orient. Conciliez, si vous pouvez, ces contraires, et ayez la bonté de m'en envoyer la concordance.

Nous avons reçu ici les vers d'un soi-disant Russe à Ninon de Leuclos [1], *Pégase et le Vieillard* [2], et nous attendons *Louis XV aux Champs-Élysées* [3]. Tout cela vient de la fabrique du patriarche de Ferney, auquel le philosophe de Sans-Souci souhaite longue vie, gaîté, et contentement. *Vale.*

FÉDÉRIC.

6750. A M. DE PEZAY.

Aide-maréchal-des-logis
Et de Cythère et du Parnasse,
Je vois que vous avez appris
Sous le grand général Horace
Ce métier qu'avec tant de grace
On vous voit faire dans Paris.
J'ai lu votre aimable Rosière [4] :
Malheur au duc atrabilaire
Qui lui reproche un doux baiser !
Quel mortel ne doit excuser
Une personne si discrète ?
Un seul baiser, un seul amant,
Chez les bergères d'à-présent,
Est la vertu la plus parfaite.

Je vous remercie bien sensiblement, monsieur, de

[1] Voyez la lettre du 16 auguste, où Voltaire en reparle. B.

[2] Voyez cette satire, tome XIV, page 280. B.

[3] Ce morceau est du roi de Prusse, et se trouve dans ses *OEuvres posthumes*. B.

[4] *La Rosière de Salency*, opéra comique, paroles du marquis de Pezay (voyez tome LXII, page 450), musique de Grétry, avait été représentée le 28 février 1774. La pièce fut imprimée en juin. B.

votre paquet. Je ne sais par quelle voie il m'est venu, mais il me rendra heureux pendant deux jours. Je ne remercie point M. Dorat, quoiqu'il m'ait rendu heureux aussi; mais ce n'est pas lui qui m'a gratifié de sa *Réponse de Ninon* et de ses odes.

Le vieux malade de Ferney vous est toujours très attaché.

6751. A M. DE RULHIÈRE.

8 auguste.

Je vous remercie, monsieur, de tout mon cœur. Placé entre votre Germanicus et votre Mécène [1], vous ne dédaignez pas même un vieux Allobroge qui ne se voit depuis plus de vingt ans qu'entre Zuingle et Calvin, et dont la mémoire n'est guère à Paris qu'entre Fréron et l'abbé Sabotier. Cependant j'aime toujours les bons vers passionnément, comme si j'étais Français, comme si je soupais quelquefois entre vous et M. de Chamfort. Vous m'avez deux fois traité selon mon goût; la première, quand mon ami Thieriot m'envoya

> Auriez-vous par hasard connu feu monsieur d'Aube,
> Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube [2]?

La seconde, quand vous m'avez gratifié vous-même de votre épître sur le grand art de savoir se passer de fortune [3]:

[1] L'épître de Rulhière, dont je parle dans ma note, page 14, se termine par ces vers:

> Et lorsque j'ai perdu Mécène,
> J'ai retrouvé Germanicus. B.

[2] Le *Discours en vers sur les disputes*, qui est dans le *Dictionnaire philosophique;* voyez tome XXVIII, page 418. B.

[3] Voyez ma note sur la lettre 6740, page 14. B.

Vous avez rendu respectables
Les bons vers et la pauvreté;
L'ignorance et la vanité
Osaient les croire méprisables.

Vous direz à présent comme Horace[1] :

Pauperies immunda *domus* procul absit. Ego, utrum
Nave ferar magna an parva, ferar unus et idem.

Votre épître est comme elle doit être, et la satire sur la Dispute était comme elle devait être. L'une était à la Boileau, et l'autre à la Chaulieu.

Il me semble qu'il se forme enfin un siècle : et, pour peu que Monsieur s'en mêle, le bon goût subsistera en France. Je m'y intéresse comme si j'étais encore de ce monde. Je ressemble aux vieilles catins, qui ont toujours du goût pour leur premier métier[2].

Je ne savais pas que l'abbé Chappe eût été un philosophe si plaisant. J'ai son grand et gros livre, et j'ai pris son parti hardiment contre madame la princesse Sharkof, ou Sarrekof[3], car je ne prononce pas les noms russes si bien que vous. Cette dame est pour le moins aussi plaisante que l'abbé Chappe.

Le vieux malade de Ferney est pénétré pour vous de l'estime la plus vraie. Mais, puisque vous dites que vous êtes avec respect mon très humble serviteur, pardieu, je suis le vôtre avec plus de respect encore.

[1] Livre II, épître II, vers 199-200. B.

[2] Dans *la Pucelle*, chant IX, vers 301 (voyez tome XI, page 160), Voltaire a dit :

On a du goût pour son premier métier. B.

[3] Appelée Daschkof dans la lettre 6168, t. LXVII, p. 185. B.

6752. A CATHERINE II.

9 auguste.

Madame, je suis positivement en disgrace à votre cour. Votre majesté impériale m'a planté là pour Diderot, ou pour Grimm, ou pour quelque autre favori : vous n'avez eu aucun égard pour ma vieillesse; passe encore si votre majesté était une coquette française; mais comment une impératrice victorieuse et législatrice peut-elle être si volage?

Je me suis brouillé pour vous avec tous les Turcs, et même encore avec M. le marquis Pugastchew, et votre oubli est la récompense que j'en reçois. Voilà qui est fait, je n'aimerai plus d'impératrice de ma vie.

Je songe cependant que j'aurais bien pu mériter ma disgrace. Je suis un petit vieillard indiscret qui me suis laissé toucher par les prières d'un de vos sujets nommé Rose, Livonien de nation, marchand de profession, déiste de religion, qui est venu apprendre la langue française à Ferney; peut-être n'a-t-il pu mériter vos bontés, que j'osais réclamer pour lui.

Je m'accuse encore de vous avoir ennuyée par le moyen d'un Français dont j'ai oublié le nom [1], qui se vantait de courir à Pétersbourg pour être utile à votre majesté, et qui, sans doute, a été fort inutile.

Enfin je me cherche des crimes pour justifier votre indifférence. Je vois bien qu'il n'y a point de passion qui ne finisse. Cette idée me ferait mourir de dépit, si je n'étais tout près de mourir de vieillesse.

[1] Ce doit être Duménil, dont il est question dans la lettre du 19 octobre 1774, n° 6782; celle dont il était porteur paraît perdue. B.

Que votre majesté, madame, daigne donc recevoir cette lettre comme ma dernière volonté, comme mon testament.

Signé votre admirateur, votre délaissé, votre vieux Russe de Ferney.

6753. A M. MÉZIÈRE,

PEINTRE DES GOBELINS.

Au château de Ferney, 10 auguste.

J'ai reçu, monsieur, le chef-d'œuvre que vous m'avez envoyé[1]. On ne peut être ni plus indigne, ni plus reconnaissant de l'honneur que vous me faites. Je vois que le portrait est fait sur une médaille[2] frappée à Genève. Vous avez corrigé les défauts de cette médaille, qui était très défectueuse. Il est impossible de retrouver à présent un seul de ces médaillons, le coin ayant été rompu par accident. La solitude où je vis, ma vieillesse et mes maladies, mais encore plus le peu de goût qu'on a pour les beaux-arts dans le pays où je suis, me font désespérer de trouver rien ici qui puisse vous être présenté. Il faudrait être dans le pays des Raphaël et des Titien pour vous remercier dignement. J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

[1] Mézière avait envoyé à Voltaire un tableau représentant l'Histoire qui arrête le Temps dans sa course. Le Temps prête ses ailes à l'Histoire, qui en tire quelques plumes pour écrire les traits mémorables de la vie du grand homme. (Note de l'*Almanach littéraire* de 1784.)

[2] Au fond du tableau était le médaillon de Voltaire. (Id.)

6754. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 auguste.

Mon cher ange, je vous écris de mon lit; c'est le pupitre des gens de quatre-vingts ans : c'est pour vous dire que je ne suis point surpris que madame d'Argental se fasse porter, et que monsieur votre frère ait eu la fièvre. Les chaleurs extrêmes qu'on doit éprouver au bord de la Seine, comme du lac de Genève, peuvent fort bien déranger le pouls et ôter les forces. Je n'ai pas celle de faire ce voyage, dont la seule idée me fesait sauter de joie. Quatre-vingts années de maladies presque continuelles ne permettent guère de se mettre en route dans la zone torride, et au mois d'octobre je serai dans la zone glaciale. Vous jugerez si je suis impotent, quand vous saurez qu'on a joué hier auprès de Genève *les Lois de Minos*, et que je n'ai pu m'y transporter. On me dit que cette rapsodie a été merveilleusement accueillie par des gens qui ne connaissaient autrefois que les psaumes de Marot, et qui passent aujourd'hui pour n'être savants que dans l'art de compter [1]; mais depuis qu'ils ont profité des manœuvres de votre ministère des finances, au point de se faire six ou sept millions de rentes sur le roi, ils se sont mis à aimer les vers français.

Je ne renonce point au projet d'obtenir du grand

[1] Dans sa *Guerre civile de Genève* (voyez tome XII), Voltaire a dit, chant I, vers 21-22 :

On y calcule, et jamais on n'y rit;
L'art de Barème est le seul qui fleurit. B.

référendaire quelque ombre de justice pour un jeune et brave officier [1], le plus honnête et le plus sage du monde, que le roi de Prusse m'a confié depuis quatre mois. Il serait triste qu'un homme qui lui appartient restât condamné à avoir la main droite coupée, la langue arrachée, à être roué et brûlé pour n'avoir pas salué, chapeau bas, une procession de capucins pendant la pluie. Je ne puis attendre le sacre, qui est le temps des graces. Il faut que j'écrive bientôt, et que l'affaire soit faite ou manquée. Si je n'obtiens rien, je renverrai l'officier à son maître, qui n'en aura pas meilleure opinion de nous. Je dois avoir quelque espérance, s'il est vrai que le roi ait répondu à ceux qui lui disaient que M. Turgot est encyclopédiste : *Il est honnête homme, et cela me suffit.* Ces paroles n'annoncent pas un bigot gouverné par la prêtraille, elles manifestent une ame juste et ferme.

Je souhaite que *les Deux Reines* [2] de Dorat réussissent autant que notre monarque.

J'ai quelque idée d'avoir vu une déclamation de collége, intitulée *Sophronie* [3], et de n'avoir pu en soutenir la lecture. Je n'ai point su le nom de l'auteur. Dieu me préserve de songer à faire l'histoire des papes! à moins qu'on ne m'assure vingt ans de vie pour courir sur la barque de saint Pierre, depuis ce

[1] Morival. B.

[2] Drame en prose de Dorat, imprimé en 1769. L'auteur en fit depuis son *Adélaïde de Hongrie*, tragédie en cinq actes et en vers, représentée le 26 auguste 1774. B.

[3] Sans doute *Olinde et Sophronie*, drame en cinq actes et en prose, par Mercier, imprimé en 1771, in-8°. B.

renégat jusqu'au prudent Ganganelli. Quelle imagination! moi l'histoire des papes! à mon âge!

Je pense bien comme vous sur *Armide*[1] et sur le quatrième acte de *Roland*; mais tant de gens disent que cette musique est du plain-chant, tant d'oreilles aiment le mérite de la difficulté surmontée, tant de langues crient, de Pétersbourg à Madrid, que nous n'avons pas de musique, que je n'ose me battre contre toute l'Europe. Cela n'appartenait qu'à Louis XIV et au roi de Prusse.

Adieu, mon cher ange. Dieu vous envoie des vents frais, qui rendent des forces à madame d'Argental et à M. de Pont-de-Veyle!

6755. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

12 auguste.

Ah! cette fois-ci, j'ai un thème, et mon thème, madame, est la révolution en ministres et en musique.

Je ne suis ni marin ni musicien. Je suis fâché que M. Turgot n'ait que le département de nos vaisseaux et de nos colonies. Je ne le crois pas plus marin que moi; mais il m'a paru un excellent homme sur terre, plein d'une raison très éclairée, aimant la justice, comme les autres aiment leurs intérêts, et aimant la vérité presque autant que la justice.

Quant à la musique, j'avoue que je ferais un voyage à Paris pour entendre *Roland* et *Armide*, après vous avoir entendue parler; et la seule chose

[1] Voyez tome LXVIII, page 506. B.

qui m'en empêche, c'est mon extrait baptistaire daté, dit-on, de l'an 1694, lequel extrait baptistaire est accompagné de recettes pour mes yeux, pour mes oreilles, et pour mes jambes, qui sont dans le plus mauvais état du monde.

Madame Denis, qui montre la musique à l'arrière-petite-nièce de Corneille, née chez nous, prétend que le chevalier Gluck module infiniment mieux que le chevalier Lulli, que Des Touches, et que Campra. Je veux l'en croire sur sa parole; car je me souviens que le roi de Prusse ne regardait la musique de Lulli que comme du plain-chant. On pense de même dans le reste de l'Europe, et j'en suis très fâché, car le récitatif de Lulli me paraît encore admirable. C'est une déclamation naturelle, remplie de sentiment, et parfaitement adaptée à notre langue; mais elle demande des acteurs. Cinna ne pouvait être joué que par Baron. Je n'en dirai pas autant des symphonies de Lulli; aucune n'approche seulement de l'ouverture du *Déserteur*[1].

Il faut songer que, quand le cardinal Mazarin fit venir chez nous l'opéra, nous n'avions que vingt-quatre violons discordants qui jouaient des sarabandes espagnoles. Nous sommes venus tard en tout genre. Il n'y a guère de nation qui ait plus de vivacité et moins d'invention que la nôtre.

Je souhaite, pour votre amusement, qu'on traduise incessamment, et bien, les deux gros volumes de *Lettres du comte de Chesterfield à son fils Phi-*

[1] Comédie en trois actes et en prose, mêlée d'arieltes, paroles de Sedaine, musique de Monsigny, jouée en 1769. B.

lippe Stanhope[1]. Il y parle d'un très grand nombre de personnes que vous avez connues. Il y a beaucoup à apprendre; et je ne sais si ce n'est pas le meilleur livre d'éducation qu'on ait jamais fait. Il y peint toutes les cours de l'Europe. Il veut que son fils cherche à plaire, et lui en donne des moyens qui valent peut-être ceux du grand Moncrif[2], qui sut plaire à une auguste reine de France[3]. Il traite bien mal le maréchal de Richelieu, en avouant pourtant qu'il a su plaire. Il conseille à son fils d'être amoureux de madame du P....., et lui envoie le modèle d'une déclaration d'amour.

J'ai peur que ce livre ne soit traduit par quelque garçon de la boutique de Fréron votre ami, ou par quelque autre valet de libraire. Il faudrait un homme du monde qui voulût s'en donner la peine; mais on n'en permettra jamais le débit en France. Si j'étais à Paris, je vous lirais en français quelques unes de ces lettres, ayant l'anglais sous mes yeux; mais mon état ne me permet point Paris; et d'ailleurs j'ai eu l'insolence de créer une espèce de petite ville dans mon désert, et d'y établir des manufactures qui demandent ma présence et mes soins continuels. Mes travaux de campagne sont encore des chaînes que je ne puis rompre. Je me traîne en carrosse auprès de mes charrues; mes laboureurs n'exigent point que j'aie de la santé et de l'esprit, et que je leur fasse des vers pour être mis dans le *Mercure*.

[1] La traduction française parut en 1776, quatre volumes in-12. B.

[2] Moncrif est auteur des *Essais sur la nécessité et les moyens de plaire*, 1738, in-12. B.

[3] Marie Leczinska, épouse de Louis XV. B.

Il me semble que quand Louis XIV prit en mains les rênes du gouvernement, on lui présentait de meilleurs vers que ceux dont on accable Louis XVI. Je le plaindrais fort, s'il était obligé de les lire.

Vous devez être instruite, madame, si M. le duc de Choiseul a acheté en effet la charge de grand-chambellan de M. le duc de Bouillon. Il serait bon qu'un homme qui a tant d'élévation dans le caractère tînt toujours à la cour par quelque grande place.

Je finis, faute de papier. Mille tendres respects.

6756. A M. DE MAUPEOU,

CHANCELIER DE FRANCE[1].

14 auguste.

Monseigneur, lorsque je pris la liberté d'implorer votre suffrage dans le conseil des finances, en faveur de la colonie de Ferney, j'eus l'honneur de vous dire que je vous importunerais bientôt pour une affaire qui n'est pas indigne de vos regards.

Il s'agit d'une grace qui dépend entièrement de vous; et vous avez rendu d'assez grands services à la couronne et à l'état, pour que le roi ait en vous la plus entière confiance. Voici de quoi il s'agit :

Le roi de Prusse m'envoya, à la fin d'avril, un jeune officier né Français, qui est lieutenant dans

[1] Cette lettre a, jusqu'à présent, été datée du 14 *mars*, ce qui est une erreur; et si, au lieu de *mars*, j'ai mis *auguste*, c'est que 1° Voltaire y cite la lettre du roi de Prusse, du 30 juillet (n° 6749); 2° il dit dans sa lettre à Dalembert, du 28 septembre (n° 6776), avoir écrit *au commencement du mois d'auguste à monsieur le chancelier;* 3° il écrit le 16 auguste au roi de Prusse ce qu'il a *proposé au chancelier de France;* et Voltaire ne peut pas avoir différé beaucoup à instruire Frédéric de sa démarche. B.

un régiment à Vesel; ce jeune homme est ce que j'ai jamais vu de plus sage et de plus circonspect. Vous serez étonné, monseigneur, quand vous saurez que c'est ce même d'Étallonde d'Abbeville, qui, à l'âge de dix-sept ans, fut condamné par contumace à l'horrible supplice que subit en partie le chevalier de La Barre. Vous avez su que depuis, les esprits ayant été calmés, le tribunal d'Abbeville eut horreur de sa procédure, et relâcha tous les autres coaccusés.

D'Étallonde, dont j'ai l'honneur de vous parler, alla servir cadet dans un régiment prussien à Vesel. Le roi de Prusse a su qui il était; il a connu ses mœurs et son mérite; il lui a donné une sous-lieutenance, et ensuite une lieutenance. Le bien que ce jeune homme héritait de sa mère ayant été confisqué, son père en a demandé et obtenu la confiscation, dont il jouit sans secourir son malheureux fils. Dans l'état cruel où ce jeune homme se trouve, le roi de Prusse m'autorise, monseigneur, à vous prier en son nom d'accorder à d'Étallonde toutes les bontés que votre magnanimité et votre prudence croiront praticables. Je ne suis point étonné que le roi de Prusse ne veuille point être compromis; je sens, de plus, qu'il me sied peut-être moins qu'à personne de solliciter une telle grace dans une affaire qui, en son temps, effaroucha tant de gens respectés.

J'ose tout remettre entre vous et le roi de Prusse, suivant ces mots de sa lettre de Potsdam, du 30 de juillet [1] : « Enfin vous en userez dans cette affaire

[1] Lettre 6749. B.

« comme vous le jugerez convenable au bien du jeune « homme. »

Je ne sais rien de plus convenable que de vous implorer, de ne point paraître me mêler du sieur d'Étallonde, d'attendre tout de vos seules bontés, et de me taire.

Je n'écris à personne sur cette démarche. Si vous pouvez, monseigneur, avoir la bonté de m'envoyer le parchemin scellé dont vous daignerez favoriser d'Étallonde quand vous le jugerez à propos, ce sera une faveur aussi précieuse que secrète, dont je sentirai tout le prix, d'autant plus que je m'en vanterai moins. J'ai assez de sujet de publier ce que vous doit la France, sans y mêler indirectement les obligations que je vous aurai.

6757. A M. MARIN.

16 auguste.

Vous avez fait, monsieur, bien de l'honneur à mes yeux de les croire capables de lire votre écriture. Non vraiment, je ne vous ai point cru à Lampedouse; mais j'étais, moi, sur les bords du Styx, où je suis très souvent.

Il me semble que Louis XVI et M. Gluck vont créer un nouveau siècle. C'est un Solon sous lequel nous aurons un Orphée, du moins à ce que disent tous les grands connaisseurs en politique et en musique. Pour moi, je ne verrai d'Orphée que dans le pays où il alla chercher sa femme :

> Tænarias etiam fauces, alta ostia Ditis,
> Et caligantem nigra formidine lucum.
>
> VIRG., *Georg.*, lib. IV, v. 467.

Si vous avez du temps à vous, mon cher correspondant, mandez-moi, je vous prie, comment sont reçus dans le public les deux discours de M. Suard et de M. Gresset [1]; l'un très philosophique, et l'autre grammatical.

On me parle de la *Lettre d'un Théologien à l'abbé Sabotier*. Je l'ai lue; elle m'a inspiré de l'admiration et de l'effroi. L'auteur [2] est sans doute un profond géomètre et un homme d'un esprit supérieur; mais c'est un Hercule qui s'amuse à écraser un scorpion à coups de massue. Je suis bien surpris qu'un homme de son mérite traite sérieusement un Sabotier; c'est une chose bien hardie d'ailleurs de donner tant de soufflets au clergé sur la joue de ce misérable polisson.

On me mande que l'ouvrage fait dans Paris un effet prodigieux : quelques personnes me l'attribuent, mais j'en suis incapable. Il y a trop long-temps que j'ai renoncé à la géométrie; et, de plus, je ne saurais approuver qu'on dise tant de mal des prêtres, sans aucun correctif. Il est très certain qu'il y a parmi eux de très belles ames, des évêques, des curés sages et charitables. Il ne faut jamais attaquer un corps tout entier, excepté les jésuites. En un mot, je suis fâché que, dans les premiers jours d'un nouveau règne, on ait fait un si bon et si dangereux ouvrage, que le ministère sera probablement forcé de

[1] Suard et Gresset avaient été reçus à l'académie française le 4 auguste 1774. B.

[2] M. le marquis de Condorcet. K.

condamner, et qu'on pourrait bien déférer au parlement.

Je vous prie de me dire aussi si vous êtes idolâtre d'*Orphée*, et si vous avez abjuré entièrement *Roland* et *Armide*.

Voilà donc l'Église grecque qui triomphe de l'Église turque! Catherine me l'avait bien prédit. Les Welches voient-ils clair enfin? Si Joseph avait voulu, ou plutôt s'il avait eu de l'argent, il n'y aurait plus de Turcs en Europe; la patrie de Sophocle, d'Euripide, et d'Anacréon serait libre.

6758. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

16 auguste.

Sire, j'ai enfin proposé au chancelier de France de faire pour votre officier ce qu'il pourrait; je lui ai mandé[1] que votre majesté daignait s'intéresser à ce jeune homme, qui mérite en effet votre protection par son extrême sagesse et par son application continuelle à tous les devoirs de son état, et surtout par la résolution inébranlable de vous servir toute sa vie.

Peut-être les formalités, qui semblent inventées pour retarder les affaires, pourront retenir Morival chez moi encore quelque temps; mais il se rendra à Vesel au moment que votre majesté l'ordonnera.

Vraiment, sire, je suis et j'ai toujours été de votre avis; vous me dites dans votre lettre du 30 juillet : « Représentez-vous l'ennemi prêt à pénétrer aux en-« virons de Ferney; ne regarderiez-vous pas comme

[1] Lettre 6756. B.

« votre sauveur le brave qui défendrait vos posses-
« sions? »

J'ai dit en médiocres vers, dans *la Tactique*, ce que vous dites en très bonne prose.

Eh quoi! vous vous plaignez qu'on cherche à vous défendre?
Seriez-vous bien content qu'un Goth vînt mettre en cendre
Vos arbres, vos moissons, vos granges, vos châteaux?
Il vous faut de bons chiens pour garder vos troupeaux.
Il est, n'en doutez point, des guerres légitimes, etc.

Vous voyez, sire, que je pensais absolument comme certain héros du siècle. Madame Deshoulières a dit:

Faute de s'approcher, et faute de s'entendre,
On est souvent brouillé pour rien.

D'ailleurs les pensées d'un pauvre philosophe enterré au pied des Alpes ne sont pas comme les pensées des maîtres de la terre. Ces philosophes vrais ou prétendus sont sans conséquence; mais vous autres héros et souverains, quand vous avez mis quelque grande idée dans votre cervelle, la destinée des hommes en dépend.

Que je gémisse ou non de voir la patrie d'Homère en proie à des Turcs venus des bords de la mer d'Hircanie, que je vous prie d'avoir la bonté de les chasser et de mettre des Alcibiades en leur place, il n'en sera ni plus ni moins; et les Turcs n'en sauront rien. Mais qu'il vous prenne envie d'étendre votre puissance vers l'orient ou vers l'occident, alors la chose devient sérieuse, et malheur à qui s'y opposerait!

L'*Épître à Ninon* est réellement du comte de Schowalow, neveu du Schowalow dernier amant de

l'impératrice Élisabeth : ce neveu a été élevé à Paris, et a d'ailleurs beaucoup d'esprit et beaucoup de goût. On ne s'attendait pas, il y a cinquante ans, qu'un jour un Russe ferait si bien des vers français : mais il a été prévenu par un roi du Nord qui lui a donné de grands exemples. Je ne connais point la satire intitulée *Louis XV aux Champs-Élysées*[1], et je ne crois pas qu'elle existe. Il paraît un recueil des lettres du feu milord Chesterfield à un fils bâtard qu'il aimait comme madame de Sévigné aimait sa fille.

Il est très souvent parlé de vous dans ces lettres ; on vous y rend toute la justice que la postérité vous rendra.

Le suffrage du lord Chesterfield a un très grand poids, non seulement parcequ'il était d'une nation qui ne songe guère à flatter les rois, mais parceque de tous les Anglais c'est peut-être celui qui a écrit avec le plus de grace. Son admiration pour vous ne peut être suspecte : il ne se doutait pas que ses lettres seraient imprimées après sa mort et après celle de son bâtard. On les traduit en français en Hollande ; ainsi votre majesté les verra bientôt. Elle lira le seul Anglais qui ait jamais recommandé l'art de plaire comme le premier devoir de la vie.

Je me souviens toujours que ma plus grande passion a été de vous plaire : elle est actuellement de ne vous pas déplaire. Tout s'affaiblit avec l'âge ; plus on sent sa misère, plus on est modeste. VOTRE VIEUX ADMIRATEUR.

[1] Voyez ma note, page 28. B.

6759. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 17 auguste.

Ceci devient sérieux, mon cher ange. Vous connaissez sans doute la *Lettre d'un Théologien*[1] à l'auteur du *Dictionnaire des trois Siècles;* c'est Hercule qui assomme à coups de massue un insecte, mais il frappe aussi sur toutes les têtes de l'hydre. On ne peut être ni plus éloquent ni plus maladroit. Cet ouvrage, aussi dangereux qu'admirable, armera sans doute tout le clergé. Il paraît tout juste dans le temps que j'écris à monsieur le chancelier pour l'affaire que vous savez. Pour comble de malheur, on m'impute cet écrit funeste, dans lequel il est question de moi presque à chaque page.

L'ouvrage est d'un homme qui a sans doute autant d'esprit que Pascal, et qui est aussi bon géomètre. Il dit que Dalembert « a résolu le premier, « d'une manière générale et satisfesante, le problème « des cordes vibrantes; et qu'il a inventé le calcul « des différences partielles. »

Je n'ai jamais lu ces cordes vibrantes ni ces différences partielles de M. Dalembert. Il y a près de quarante ans que vous m'avez fait renoncer à la sécheresse des mathématiques.

Il est donc impossible que je sois l'auteur de cet écrit. J'aime les philosophes, mais je ne veux pas être leur bouc émissaire. Je ne veux ni de la gloire d'avoir fait la *Lettre d'un Théologien,* ni du châtiment qui la suivra.

[1] Voyez lettre 6757. B.

J'admire seulement comme tous les événements de ce monde s'enchaînent, et comment un gueux comme Sabatier, un misérable connu pour avoir volé ses maîtres, un polisson payé par les Pompignan, devient le sujet ou d'une persécution ou d'une révolution.

Je mets peut-être trop d'importance à cette aventure. Je peux me tromper, et je le souhaite; mais, si le gouvernement se mêle de cette affaire, il est juste que je me défende sans accuser personne.

Je ne sais actuellement où vous êtes, mon cher ange; mais, si cette affaire fait autant de bruit qu'on le dit, si monsieur le chancelier en est instruit, s'il vous en parle, songez, je vous en prie, que je n'ai nulle part à la *Lettre du Théologien*, que je me suis contenté de causer avec Pégase [1], et qu'il y aurait une injustice affreuse à me rendre responsable des témérités respectables de gens qui valent beaucoup mieux que moi. Je suis affligé qu'on ait gâté une si bonne cause, en la défendant avec tant d'esprit. Je vois la guerre déclarée, et la philosophie battue. Mon innocence et ma douleur sont telles, que je vous écris en droiture. Je vous demande en grace de me répondre le plus tôt que vous pourrez.

J'attends avec impatience des nouvelles de la santé de madame d'Argental et de monsieur votre frère.

[1] Voyez *Dialogue de Pégase et du Vieillard*, tome XIV, page 280. B.

6760. A M. DALEMBERT.

17 auguste.

Mon très cher Bertrand, le discours de M. Suard est hardi, mais sage; il peut faire beaucoup de bien et nul mal.

S'il n'y avait pas dans la *Lettre d'un Théologien à Sabatier*[1] une douzaine de traits sanglants et terribles contre des gens puissants qui vont se venger, l'auteur de cette lettre, qui est assurément Pascal second du nom, serait le bienfaiteur de tous les honnêtes gens; mais voilà une guerre affreuse déclarée.

Si vous saviez ce qu'on entreprenait, ce qu'on demandait, ce qu'on était près d'obtenir, vous seriez fâché comme moi qu'on ait fait paraître si mal-à-propos un si excellent et si funeste ouvrage.

Vous savez qu'un nommé Chirol, autrefois domestique de Cramer, a reçu le manuscrit de Paris, qu'il l'a fait imprimer à Genève, qu'il a employé mon orthographe : il sait pourtant, aussi bien que vous, que je ne l'ai pas fait; il l'avoue hautement, et il le dira juridiquement.

Les circonstances où cet admirable écrit paraît me mettent dans la nécessité de publier combien je suis incapable d'atteindre à ce genre d'éloquence. J'attends de la probité et de la candeur de l'auteur qu'il fera au moins comme Chirol, et qu'il ne me laissera pas accuser publiquement d'avoir rendu un si dangereux service à la raison. Il faut avoir cent mille hommes à ses ordres pour faire de tels écrits.

[1] Voyez lettre 6757. B.

Coré et Dathan [1], ne faites pas de moi le bouc émissaire; vous ne serez pas engloutis, mais ne perdez pas un innocent.

Il est bien étrange qu'un gueux comme Sabatier devienne le prétexte d'une persécution ou d'une révolution entière dans l'opinion des hommes.

6761. A M. POULTIER DELMOTTE [2].

19 auguste.

Un vieillard de près de quatre-vingts ans, accablé de maladies, s'est presque senti renaître en lisant les vers très agréables dont M. Delmotte a bien voulu l'honorer. Il le supplie de vouloir bien lui pardonner si son triste état ne lui permet pas de répondre comme il le voudrait. Si les forces lui manquent, sa sensibilité n'en est pas diminuée.

Il supplie M. Delmotte d'agréer sa reconnaissance, et l'estime infinie avec laquelle il a l'honneur d'être son très humble et très obéissant serviteur,

LE MALADE DE FERNEY.

6762. A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

20 auguste.

Mon cher prélat, avez-vous lu la *Lettre d'un Théo-*

[1] Personnages de la Bible; voyez les *Nombres*, chapitre XVI. B.

[2] Poultier (François-Martin), né à Montreuil-sur-mer en 1754, fut d'abord gendarme, puis homme de lettres, puis bénédictin; sécularisé par la révolution, il fut membre de la Convention nationale, y vota la mort de Louis XVI; rentra dans la gendarmerie, fut expulsé de France en 1816 par la loi d'amnistie royale, et mourut à Tournay en février 1827. B.

logien à l'abbé Sabatier[1], qui fait, dit-on, un très grand bruit dans Paris? Je l'ai lue; et j'ai vu avec douleur que l'auteur ou les auteurs vous rendent bien peu de justice. On y lit, page 35, que vous ne vous êtes fait connaître que par des bouffonneries ordurières : cela est faux; vous avez écrit des choses galantes avec beaucoup d'agrément, mais jamais d'obscènes.

L'auteur a très bien fait, à mon gré, de tomber sur un vil scélérat tel que l'abbé Sabatier; mais il a très mal fait d'insulter des hommes qui méritent autant de considération que vous; il a beaucoup plus mal fait de parler du clergé avec tant d'indécence et de fureur; il a encore plus mal fait d'oser dire en France, page 82, que les rois tiennent leur autorité du peuple. On lui répondra que le roi tient sa couronne de soixante-cinq rois ses ancêtres.

Il y a, dans cette brochure, des plaisanteries qui ont réussi, et, sur la fin, une violence qu'on appelle de l'éloquence; mais il y a une folie atroce à insulter cruellement tout le clergé de France à propos d'un abbé Sabatier. L'auteur prend ma défense; j'aime mieux être outragé que d'être ainsi défendu. Je suis très affligé qu'on ait fait un tel ouvrage. L'abbé Sabotier, au sortir des cachots de Strasbourg, méritait les galères. Ceux qui sont assez insensés pour rendre l'Église de France responsable des sottises de Sabotier méritent les Petites-Maisons : voilà ma façon de penser; elle est aussi inébranlable que mon amitié pour vous.

[1] Par Condorcet. B.

Adieu, mon très cher confrère; les horreurs de la littérature empoisonnent la fin de ma vie.

6763. DE CATHERINE II.

Le 13-24 auguste.

Monsieur, quoique très plaisamment vous prétendiez [1] être en disgrace à ma cour, je vous déclare que vous ne l'êtes point : je ne vous ai planté là ni pour Diderot, ni pour Grimm, ni pour tel autre favori. Je vous révère tout comme par le passé; et, quoi qu'on vous dise de moi, je ne suis ni volage ni inconstante.

Le marquis de Pugastchew m'a donné du fil à retordre cette année; j'ai été obligée, pendant plus de six semaines, de m'occuper de cette affaire avec une attention non interrompue, et puis vous me grondez, et me dites que de votre vie vous ne voulez plus aimer d'impératrice. Cependant il me semble que, pour avoir fait une si jolie paix avec les Turcs, vos ennemis et les miens, je méritais de votre part quelque indulgence et point de haine.

Malgré mes occupations, je n'ai point oublié l'affaire de Rose le Livonien, votre protégé. Son sauf-conduit n'a pu être expédié à Lubeck comme vous le desiriez, parceque Rose, outre ses dettes, s'est sauvé de prison, et qu'il a emporté quelques milliers de roubles à différentes personnes : il serait remis tout de suite en prison, malgré les sauf-conduits, qui ne sont guère en usage chez nous. Je n'ai point reçu d'autres lettres depuis plusieurs mois que celle au sujet de ce Rose; et par conséquent je n'ai aucune connaissance du Français dont vous me parlez dans votre lettre du 9 de ce mois.

Mais en vérité, monsieur, j'aurais envie de me plaindre à mon tour des déclarations d'extinction de passion que vous

[1] Lettre 6752. B.

me faites, si je ne voyais, à travers votre dépit, tout l'intérêt que l'amitié vous inspire encore pour moi.

Vivez, monsieur, et raccommodons-nous; car aussi bien il n'y a pas de quoi nous brouiller : j'espère bien que, dans un codicille en ma faveur, vous rétracterez ce prétendu testament si peu galant. Vous êtes bon Russe, et vous ne sauriez être l'ennemi de CATERINE.

6764. A M. DALEMBERT.

27 auguste.

La femme du frère de feu Damilaville m'écrit, de Landernau en Basse-Bretagne, une lettre lamentable. Ils prétendent qu'on persécute en eux le philosophe qui est mort entre vos bras; ils disent que depuis sa mort on a toujours cherché à les dépouiller d'un emploi qui les fesait vivre, et qu'on vient enfin de le leur ôter. Ils imaginent que M. Turgot peut donner à ce frère de Damilaville une place de sous-commissaire de la marine. Ils paraissent réduits à la dernière misère, et ils ont des enfants.

C'est à mon cher Bertrand et à M. de Condorcet à voir s'ils peuvent obtenir cette place de sous-commissaire pour le frère d'un de leurs Ratons. Je ne connais point ce nouveau martyr, et je me trouve dans une situation qui me rend bien inutile aux fidèles et à moi-même. Je ne parle point cette fois-ci de la *Lettre du Théologien*, qu'on attribue à l'abbé Du Vernet [1], et que je n'impute à personne.

[1] Voltaire savait bien que l'auteur de la *Lettre d'un théologien* était Condorcet, et non Du Vernet; mais il voulait détourner l'attention publique de se porter sur le véritable auteur. B.

J'ai vu dans ma retraite un grand-vicaire de Toulouse qui m'a paru très instruit et très bien intentionné. Il dit que nos ennemis sont plus acharnés que jamais. Dans la tempête adorez l'écho, disait Pythagore; et vous savez que cela veut dire : Tenez-vous à la campagne loin des méchants; mais aussi il est bien triste d'être loin de ses amis.

6765. A M. HENNIN.

A Ferney, 30 auguste.

Monsieur, un Claude Dufour et son associé, dont j'ignore le nom, implorent votre protection pour une affaire dont je ne sais rien du tout. Ils disent qu'ils sont Français et bons catholiques; qu'ils ont été fourrés à Genève dans une prison huguenote pour du sel; et ils disent, d'après l'Évangile [1] : Si on prend notre sel, avec quoi salera-t-on?

Soit que ces pauvres diables soient salés ou dessalés, je vous renouvelle toujours à bon compte les sentiments d'attachement et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

6766. A M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU [2].

A Ferney, 31 auguste.

Le vieux malade, monsieur, que vous avez ragail-

[1] Matthieu, v, 13. B.

[2] Nicolas-François (de Neufchâteau), né à Lifol-le-Grand (Lorraine), en 1752, ministre de l'intérieur, membre du Directoire de la république française, sénateur, membre de l'Institut, mort le 9 janvier 1828. B.

lardi par votre jolie *Épître sur le mois d'auguste*[1], vous est bien obligé. Vous avez raison en tout, excepté dans les choses trop flatteuses dont vous enivrez mon amour-propre. Comment ne vous aimerais-je pas, puisque vous êtes au-dessus des préjugés? Si vous les combattez tous avec autant d'élégance et d'harmonie, il n'y en aura bientôt plus.

Je suis trop faible pour écrire de longues lettres, mais je n'en sens pas moins vivement le prix de vos talents et de votre amitié. VOLTAIRE.

6767. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 septembre.

Mon cher ange, je suis toujours inquiet de la santé de madame d'Argental et de M. de Pont-de-Veyle. Je vois, par votre lettre du 23 auguste, que ni vous ni le grand-référendaire n'êtes pas devins, quelque esprit que vous ayez tous deux. Vous ne vous doutiez ni l'un ni l'autre du compliment qu'on devait lui faire le lendemain 24, jour de la Saint-Barthélemi. Je ne sais par quelle fatalité singulière j'ai la fièvre tous les ans ce jour-là.

Je crois bien qu'on n'a pas beaucoup parlé de la *Lettre du Théologien* dans tout le fracas des nouveaux changements qu'on a faits. Le bourdonnement des guêpes ne fait pas grand bruit au milieu des coups de tonnerre. Il est ridicule d'attribuer cette lettre à

[1] *Le mois d'Auguste, épître à M. de Voltaire*, 1774, in-8° de huit pages. Voltaire la compril, en 1776, parmi les pièces qu'il fit imprimer à la suite des *Lettres chinoises*, etc.; voyez t. XLVIII, p. 186. B.

un Allemand nommé Paw, qui a écrit, dans un style obscur et entortillé, des conjectures hasardées sur les Américains [1] et sur les Chinois [2]. Vous savez que c'est l'abbé Du Vernet qui a tenu la plume [3], et qui sont ceux qui l'ont dirigée. Ils m'ont pris pour leur bouc émissaire, et ils m'ont couronné de fleurs pour me sacrifier. Pour comble de douleur, vous sentez que je ne puis les nommer, et qu'il a fallu encore les ménager quand je leur ai fait les reproches qu'ils méritaient. Rien n'est plus triste, à mon sens, que d'être assassiné par ses amis, et d'être obligé de se taire.

Madame du Deffand me mande qu'elle vous voit quelquefois. Je vous prie de lui faire connaître la vérité; elle sait la répandre et la rendre piquante.

Je me garderai bien de traîner mon cadavre à Paris parmi les factions qui le divisent. Je laisse à mes deux neveux de l'ancien [4] et du nouveau [5] parlement le soin de débrouiller le chaos. Je crois savoir qu'on veut créer une nouvelle compagnie composée des deux autres, et que ce projet n'est guère exécutable. J'entrevois qu'il ne serait ni honnête ni utile de sacrifier ceux qui ont servi le roi à ceux qui l'ont bravé. J'aperçois de tous côtés des embarras et des dangers; mais les choses s'arrangent presque toujours d'une manière que personne n'avait prévue, et rien de ce

[1] *Recherches philosophiques sur les Américains*, 1770, 3 vol. in-12. B.

[2] *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, 1773, 2 volumes in-12. B.

[3] Voyez ma note, page 51. B.

[4] D'Hornoy; voyez tome LXVII, page 66. B.

[5] Mignot; voyez tome XLVII, page 31. B.

qui était vraisemblable n'arrive. Qui aurait imaginé la paix des Turcs et de ma Catau si prochaine?

M. Turgot passa quinze jours aux Délices il y a plusieurs années : mais M. Bertin y vint aussi, et ne m'a servi de rien. Si j'avais quelques jours de vie encore à espérer, j'attendrais beaucoup de M. Turgot, non que je lui redemande l'argent que l'abbé Terray m'a pris dans ma poche, mais j'espère sa protection pour les gens qui pensent, parcequ'il est lui-même un excellent penseur. Il a été élevé pour être prêtre, et il connaît trop bien les prêtres pour être leur dupe ou leur ami. Toutefois Antoine se ligua avec Lépide, qui était grand-pontife, sot, et fripon.

On me mande que le pontife Beaumont est exilé à Conflans; je crois bien qu'il est à Conflans pour radouber sa vessie; mais exilé, j'en doute. Je doute aussi que M. le duc de La Vrillière se soit enfin défait de sa charge de facteur des lettres de cachet.

Il y a quelque temps que M. le maréchal de Richelieu m'envoya un mémoire qui me paraît une lettre circulaire sur l'étrange procédé de sa folle cousine, très indigne petite-fille de madame de Sévigné. Je le crois plus affligé des aventures de la cour que de celles de madame de Saint-Vincent.

Je vous trouve bien heureux d'être plein de sécurité au milieu de tant d'orages, et d'être un tranquille ambassadeur de famille. Je voudrais seulement que Parme fût un état plus considérable.

Écrivez-moi, je vous en prie, non pas comme ambassadeur, mais comme ami, soit par madame Lobreau, soit par madame de Sauvigny, soit par Bacon,

substitut du procureur général, qui demeure à un ancien hôtel de Richelieu, place Royale.

Je crois que l'hippopotame Quès-à-co [1] ne se chargera plus des lettres de personne. On dit qu'un abbé Aubert [2] est chargé de l'histoire appelée *Gazette*, attendu qu'il a fait des fables.

Je vous embrasse, mon cher ange, de mes mains maigres, et je soupire après des nouvelles de vos malades.

6768. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 7 septembre.

Jamais je n'ai eu plus de thèmes pour vous écrire, madame. Savez-vous que ce fut ce polisson de Vadé, auteur de quelques opéra de la Foire, qui, dans un cabaret à la Courtille, donna au feu roi le titre de *Bien-Aimé* [3], et qui en parfuma tous les almanachs et toutes les affiches? Vous souvenez-vous que les cris des fanatiques et des parlementaires enflammèrent le cerveau du misérable Damiens, et assassinèrent le roi bien-aimé, par les mains de ce gueux aussi insensé que coupable? Vous voyez à présent la mémoire du roi bien-aimé poursuivie par ce même peuple qui était prêt à lui dresser des autels pour s'être séparé de madame de Châteauroux pendant quinze jours.

C'est ce peuple qui fait des neuvaines à Sainte-

[1] Sobriquet que Beaumarchais, dans ses *Mémoires*, donne à Marin. K.

[2] La direction de la *Gazette de France* avait été retirée à Marin et donnée à l'abbé Aubert, à qui est adressée la lettre 2605; voyez tome LVII, page 440. B.

[3] Voyez tome XXXIX, page 58; et XLVIII, 12. B.

Geneviève, et qui se moque tous les ans de Jésus et de sa mère, dans des noëls remplis d'ordures. C'est le même qui fit la Fronde et la Saint-Barthélemi, et qui siffla long-temps *Britannicus*, *Armide*, et *Athalie*. Il n'y a peut-être rien de plus fou et de plus faible, après les Welches, que ceux qui veulent leur plaire.

Peut-être est-il étonnant qu'on veuille sacrifier le nouveau parlement, qui n'a su qu'obéir au roi, à l'ancien, qui n'a su que le braver. Peut-être beaucoup d'honnêtes gens seraient-ils fâchés de revoir en place ceux qui ont assassiné, avec le poignard de la justice, le brave et malheureux comte de Lally, qui ont eu la lâcheté barbare de le conduire à la Grève dans un tombereau d'ordures, avec un bâillon à la bouche; ceux qui ont souillé leurs mains du sang d'un enfant[1] de dix-sept ans en personne, et du sang d'un autre enfant de seize ans en effigie; qui leur ont fait couper le poing, arracher la langue; qui les ont condamnés à la question ordinaire et extraordinaire, et à être brûlés à petit feu dans un bûcher composé de deux cordes de bois, le tout pour avoir passé dans la rue sans avoir salué une procession de capucins, et pour avoir récité l'*Ode à Priape* de Piron, lequel Piron avait, par parenthèse, douze cents livres de pension sur la cassette. Les gens qui sont occupés de la musique de Gluck et de leur souper ne songent pas à toutes ces horreurs; ils iraient gaîment à l'Opéra et à leurs petites maisons sur les cadavres de ceux

[1] Le chevalier de La Barre; voyez tome XLII, page 355. B.

qu'on égorgea les jours de la Saint-Barthélemi et de la bataille du faubourg Saint-Antoine.

Il y en a d'autres qui considèrent sérieusement tous ces événements, et qui en gémissent. J'aime à rire tout comme un autre, et je n'ai que trop ri; mais j'aime aussi à pleurer sur Jérusalem. Je me console et je me rassure dans l'opinion que j'ai de M. de Maurepas et de M. Turgot. Ils ont tous deux beaucoup d'esprit, et sont surtout fort éloignés de l'esprit superstitieux et fanatique. M. de Maurepas, à l'âge de près de soixante-quatorze ans, ne doit et ne peut guère avoir d'autres passions que celle de signaler sa carrière par des exemples d'équité et de modération.

M. Turgot est né sage et juste; il est laborieux et appliqué. Si quelqu'un peut rétablir les finances, c'est lui. Je suis à présent sous sa coupe. Je demandais au conseil des finances des graces et des réglements pour une colonie d'étrangers que j'ai faits sujets du roi, et pour qui je bâtis de jolies maisons dans mon abominable trou de Ferney, que j'ai changé en une espèce de ville assez agréable. Si le conseil veut favoriser cette colonie, j'aime mieux en avoir l'obligation à M. Turgot qu'à M. l'abbé Terray. J'ai dépensé plus de quatre cent mille francs pour cet établissement, et je ne demande au roi [1], pour toute récompense, que la permission de faire entrer de l'argent dans son royaume : il en est assez sorti. Chacun a sa chimère; voilà la mienne. C'est ainsi que je radote à l'âge de quatre-vingts ans.

Je ne radote point quand je vous dis, madame,

[1] Voyez le mémoire *au Roi en son conseil*, t. XLVIII, p. 30. B.

combien je vous aime, combien je vous regrette, et à quel point il m'est douloureux de finir mes jours sans vous revoir; mais, tout frivole que j'ai été, j'ai huit cents personnes à conduire et à soutenir. Je me trouve fondateur dans un pays sauvage; j'y ai changé la nature, et je ne peux m'absenter sans que tout retombe dans le chaos.

Quant à monsieur le duc et à madame la duchesse de Choiseul, je leur serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec respect, vénération, et reconnaissance.

Je vous fais là toute l'histoire de mon cœur, parcequ'il est à vous. Je crains pour la vie de Pont-de-Veyle; son frère[1] fait la consolation de la mienne.

L'affaire de M. le maréchal de Richelieu est désagréable; il sera forcé de faire condamner sa cousine[2], et de demander sa grace. Nous aurions de belles lettres de madame de Sévigné sur sa petite-fille, si madame de Sévigné vivait encore!

Adieu, madame; jouissez de tous les spectacles de la cour et de la ville, et daignez quelquefois vous souvenir du vieux malade.

6769. A M. DALEMBERT.

A Ferney, 10 septembre.

Mon cher philosophe, Cramer s'est avisé d'imprimer séparément cette petite diatribe[3], qui était des-

[1] D'Argental. B.
[2] Madame de Saint-Vincent. B.
[3] Le petit écrit intitulé *De l'Encyclopédie;* voy. t. XLVIII, p. 57. B.

tinée à une nouvelle édition assez curieuse des *Questions sur l'Encyclopédie ;* je vous l'envoie.

J'avais minuté deux lettres pour vous et pour M. de Condorcet; mais je ne vous les envoie point, parceque le roi de Prusse est en Silésie. Vous me direz : Quel rapport y a-t-il entre vos deux lettres, la Silésie, et le roi de Prusse? Vous le verrez quand vous les recevrez. Il s'agit d'une bonne œuvre. Puissé-je vivre assez long-temps pour la voir accomplie[1] !

6770. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

14 septembre.

Vous avez bien raison, monseigneur, de ne point faire juger la pièce provençale[2] par le sot et tumultueux parterre de Paris. Les têtes welches sont à présent si exaltées, si absurdes, si folles, qu'il ne faut les laisser juger que leurs camarades les marionnettes des boulevards. Les romans les plus extravagants n'approchent pas des sottises qu'on débite. Je vous assure que quand Vadé, écrivain de la Foire, donna le nom de *Bien-Aimé*[3] à Louis XV, dans un cabaret de la Courtille, et que tous les almanachs furent enluminés de ce titre (le tout pour avoir renvoyé madame de Châteauroux), Louis XV aurait fort bien

[1] C'était la révision du procès des jeunes gens d'Abbeville. M. de Voltaire espérait que le roi de Prusse, protecteur du jeune d'Étallonde, qu'il avait pris à son service, pourrait favoriser cette entreprise, et l'appuyer de son crédit. K.

[2] C'est-à-dire le procès du maréchal de Richelieu avec madame de Saint-Vincent. B.

[3] Voyez tome XXXIX, page 58; et XLVIII, 12. B.

fait de défendre, par un édit, qu'un si sot peuple lui donnât un si beau nom :

Odi profanum vulgus[1].

Vous faites très bien de vous en tenir à poursuivre et à presser la sentence du Châtelet; ce n'est que dans des affaires un peu douteuses qu'on fait des mémoires. Celle-ci est si claire et si démontrée, qu'on l'affaiblirait en voulant la fortifier d'un factum d'avocat; et, puisque la folle de Provence n'ose pas faire un mémoire, je ne vois pas pourquoi vous vous abaisseriez à en produire un.

Les fausses nouvelles courent dans Paris avec tant de rapidité, et sont crues si universellement, que Lekain écrivait, ces jours passés, à un bateleur d'auprès de Genève, ces propres mots : « Le calomniateur « Maupeou est à la Bastille, et on lui fait son procès « criminel. » Cette belle nouvelle fut regardée dans tout Genève comme certaine. Le lendemain on disait que l'abbé Terray serait infailliblement pendu, et que les Genevois y perdraient six ou sept millions de rentes qu'ils ont acquises fort adroitement sur les aides et gabelles de France. Cependant Genève est une ville beaucoup plus sage que Paris, et qui raisonne beaucoup mieux. Jugez donc, s'il suffit d'un faux bruit pour alarmer toute une ville où l'on pense, ce qui doit arriver dans une ville où l'on parle, et où l'on ne pense guère. Je conclus de tout cela que mon héros a raison en tout.

Je suis très fâché de la mort de Pont-de-Veyle[2].

[1] Horace, livre III, ode 1, vers 1. B.

[2] Mort le 3 septembre 1774; voyez tome LII, page 323. B.

Quand la cabane de planches de mon voisin brûle, je dois prendre garde à ma cabane de paille.

Je pourrais très bien venir vous faire ma cour à Paris; rien ne m'en empêche que le triste état de ma santé. Pour écouter sa passion et faire un voyage, il faut commencer par être en vie.

Vous savez que je m'occupe, avant d'achever ma mort, à créer une habitation assez singulière, qui n'est ni ville, ni village, ni catholique, ni protestante, ni république, ni dépendante, ni tout-à-fait cité, ni tout-à-fait campagne. Tout ce que je crains, c'est qu'après moi cet ouvrage, qui m'a tant coûté, ne soit entièrement anéanti.

Je vous remercie très sensiblement de la bonté que vous avez de vouloir bien faire payer les artistes qui ont fourni la montre ornée de diamants pour les noces de monseigneur le comte d'Artois.

Je soupire toujours après le bonheur de vous voir et de vous faire ma cour, tout indigne que j'en suis. Mon respectueux attachement pour vous est sans bornes.

6771. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 septembre.

Mon cher ange, je ne m'attendais pas que votre frère passât avant moi [1]. Je suis honteux d'être en vie, quand je songe à toutes les victimes qui tombent de tous côtés autour de moi. Mon cœur vous dit : Vivez long-temps, mon cher ange, vous et madame d'Ar-

[1] Pont-de-Veyle; voyez la note précédente. B.

gental; comme si la chose dépendait de vous. Nous sommes tous, dans ce monde, comme des prisonniers dans la petite cour d'une prison; chacun attend son tour d'être pendu, sans en savoir l'heure; et, quand cette heure vient, il se trouve qu'on a très inutilement vécu. Toutes les réflexions sont vaines, tous les raisonnements sur la nécessité et sur la misère humaine ne sont que des paroles perdues. Je regrette votre frère, et je vous aime de tout mon cœur; voilà tout ce que je puis vous dire.

Si vous avez le temps d'entendre parler des sottises des vivants, je vous dirai que votre protégé Lekain a écrit à un Genevois ces belles paroles : « Le calom-« niateur Maupeou est à la Bastille, et on lui fait son « procès. » Cette nouvelle a été crue fermement dans tout Genève. Il n'y a point de ville en Europe qui s'intéresse plus qu'elle à vos affaires de France, attendu qu'elle s'est acquis six ou sept millions de rentes sur le roi, par son habileté, tandis que les Welches vont à l'Opéra-Comique.

Personne n'a douté un moment que la nouvelle de Lekain ne fût très vraie; il était réputé l'avoir apprise de tout le public : cependant elle est fausse. Mais j'ai grand intérêt de savoir si l'homme accusé d'avoir calomnié une personne très respectable et très aimable serait en effet coupable d'avoir trempé dans une intrigue qu'on lui impute. Vous pouvez me dire oui ou non, sans vous compromettre.

Je vous ai écrit par madame de Sauvigny; vous pouvez me dire un mot par M. Bacon, substitut de monsieur le procureur général. Vous pouvez m'écrire

des *on dit;* tout le monde écrit des *on dit;* cent mille lettres à la poste sont pleines de cent mille *on dit.* Où en serions-nous si on ne permettait pas les *on dit?* La société ne subsiste que des *on dit.*

Je voudrais bien venir vous voir sans qu'on dît : Il est à Paris. Plus j'avance en âge, plus je dis :

> Moins connu des mortels, je me cacherais mieux ;
> Je hais jusques aux soins dont m'honorent les dieux.
>
> RACINE, *Phèdre,* acte V, scène 7.

Mes anges, puissiez-vous conserver très long-temps votre santé, sans laquelle il n'y a rien!

Je suis bien sensible à l'attention que vous avez de me payer les neuf mille quatre cents livres; cela vient très à propos, car ma colonie me ruine. Je prendrai la liberté de tirer une lettre de change sur vous, puisque vous le permettez.

Adieu, mon cher ange; Paris est bien fou, et ce monde-ci bien misérable : c'est dommage qu'il n'y en ait pas d'autre.

6772. A M. LE CHEVALIER DE CUBIÈRES[1],

ÉCUYER DE MADAME LA COMTESSE D'ARTOIS.

A Ferney, 18 septembre.

Ce n'est pas ma faute, monsieur, si, étant affublé de quatre-vingts ans et de tous les accompagnements de cet âge, je ne vous ai pas remercié plus tôt de votre jolie lettre. Vous me parlez de vos deux maîtresses,

[1] Michel de Cubières, nommé aussi Doral-Cubières, et Cubières-Palmezeaux, et Éuégiste-Palmezeaux, né à Roquemaure, département du Gard, le 27 septembre 1752, mort le 23 août 1820, auteur trop fécond. B.

une fille de quinze ans et la Gloire : je vois que vous avez les faveurs de ces deux personnes. Je vous en félicite, et je garde les manteaux. Jouissez longtemps, et agréez les respectueux sentiments du vieux malade.

6773. A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

19 septembre.

Je vous envoie, mon cher ami, la publication de votre bonheur, faite hier authentiquement en présence des hommes et des anges. Je n'y étais pas, car, en qualité de vieux malade, j'étais dans mon lit lorsque le curé avertissait la paroisse que vous seriez incessamment dans le lit de mademoiselle Joly[1]. Remplissez donc au plus vite cette auguste cérémonie, sous la main de la justice, dans le château de Sainte-Geneviève, et revenez au plus vite au château de Bijou avec madame de Florian. Il ne faut pas qu'elle arrive dans le joli jardin que vous avez planté, lorsque les arbres seront sans feuilles, et que vos fleurs seront mortes sous quatre pieds de neige.

Toutes vos lettres ont été portées à la grande et opulente ville de Genève; tous vos ordres ont été exécutés. Je suis fâché de tout ce que j'entrevois de loin dans Paris, et de tout ce que je prévois; mais votre présence et celle de madame de Florian me

[1] Le 17 septembre 1774, l'archevêque de Paris avait donné l'autorisation de marier, dans la chapelle de monsieur le président, au château de Sainte-Geneviève-des-Bois, Philippe-Antoine de Claris de Florian, de la paroisse de Ferney, avec Louise Bernade Joly, de la paroisse de Sémur. C'était la troisième femme que prenait le marquis de Florian; voyez lettre 6785. B

consoleront. Je vous remercie du mémoire de madame de Saint-Vincent : il n'est pas trop bien fait; mais on ne pouvait pas le bien faire. Ou je me trompe, ou ce procès ne sera pas jugé si tôt.

Je vous embrasse bien tendrement. Nous attendons votre retour à Ferney avec grande impatience; mais nous sentons combien le séjour où vous êtes doit avoir de charmes pour vous.

6774. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 19 septembre.

Le chancelier de France est culbuté, à ce que disent les nouvelles publiques; il faudra recourir à un autre protecteur, si vous voulez servir Morival. On dit que l'ancien parlement va revenir; mais je ne me mêle pas des parlements, et je m'en repose sur la prudence du seizième des Louis, qui saura mieux que moi ce qu'un Louis doit faire.

Je rends justice à vos beaux vers sur la *Tactique*, comme aux injures élégantes qui, selon vous, sont des louanges. Et, quant à ce que vous ajoutez sur la guerre, je vous assure que personne n'en veut en Europe, et que si vous pouviez vous en rapporter au témoignage de votre impératrice de Russie comme à celui de l'impératrice-reine, elles attesteraient toutes deux que sans moi il y aurait eu un embrasement général en Europe, et même deux. J'ai fait l'office de capucin, j'ai éteint les flammes.

En voilà assez pour les affaires de Pologne : je pourrais plaider cette cause devant tous les tribunaux de la terre, assuré de la gagner. Cependant je garde le silence sur des événements si récents, dont il y aurait de l'indiscrétion à parler.

Votre lettre [1] m'est parvenue à mon retour de la Silésie, où

[1] Celle du 16 auguste, n° 6758. B.

j'ai vu le comte Hoditz[1], auparavant si gai, à présent triste et mélancolique. Il ne peut pardonner à la nature les infirmités qui l'incommodent, et qui sont une suite nécessaire de l'âge. Je lui ai adressé cette épître, sur laquelle vous jetterez un coup d'œil, si vous le voulez. Elle ne vaut pas celle de Ninon[2], mais je soupçonne fort que le rabot de Voltaire a passé sur cette dernière. J'ai vu beaucoup de Russes, mais aucun qui s'expliquât aussi bien, ou qui eût ce tour de gaîté dont cette épître est animée.

Vous vous contentez, dites-vous, qu'on ne vous haïsse point; et je ne saurais m'empêcher de vous aimer, malgré vos petites infidélités. Après votre mort, personne ne vous remplacera : c'en sera fait en France de la belle littérature. Ma dernière passion sera celle des lettres : je vois avec douleur leur dépérissement, soit faute de génie, ou corruption de goût; ce qui paraît gagner le dessus. Dans quelques siècles d'ici, on traduira les bons auteurs du temps de Louis XIV comme on traduit ceux du temps de Périclès et d'Auguste. Je me trouve heureux d'être venu au monde dans un temps où j'ai pu jouir des derniers auteurs qui ont rendu ce beau siècle si fameux. Ceux qui viendront après nous naîtront avec moins d'enthousiasme pour les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, parceque le temps de l'effervescence est passé : il se borne aux premiers progrès, qui sont suivis de la satiété, et du goût des nouveautés bonnes ou mauvaises.

Vivez donc autant que cela sera possible, et soutenez sur vos épaules voûtées, comme un autre Atlas, l'honneur des lettres et de l'esprit humain. Ce sont les vœux que le philosophe de Sans-Souci fait pour le patriarche de Ferney.

FÉDÉRIC.

[1] Comte allemand, né vers 1710, mort en 1778; on trouve dans les *Œuvres de Frédéric* une *Épître au comte de Hoditz, sur sa mauvaise humeur de ce qu'il a soixante-dix ans.* B.

[2] Par Schowaloff; voyez tome LXVIII, pages 349, 482-3. B.

6775. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 23 septembre.

Mon cher ange, j'ai profité de la permission que vous m'avez donnée. On viendra chez vous vous présenter le billet de neuf mille quatre cents livres, avec un petit écrit de ma main au bas, par lequel je dis que, le billet étant de dix mille francs, vous en avez payé six cents livres.

Ainsi je vous supplie de vouloir bien ordonner que l'on compte au porteur neuf mille quatre cents livres, dont je crois qu'il faudra que le porteur vous donne un reçu.

Les affaires publiques seront un peu plus difficiles à arranger. Je suis comme tout le monde, j'attends beaucoup de M. Turgot. Jamais homme n'est venu au ministère mieux annoncé par la voix publique. Il est certain qu'il a fait beaucoup de bien dans son intendance. « Quia super pauca fuisti fidelis, super « multa te constituam [1]. »

Je ne lui demanderai qu'un peu de protection pour ma colonie. J'ai bâti Carthage, mais, si on veut mettre des impôts sur Carthage, elle périra, et certainement sa petite existence n'était pas inutile au royaume.

J'ai toujours chez moi le jeune et très estimable infortuné [2] dont je vous avais parlé, et pour qui monsieur le chancelier semblait prendre quelque intérêt.

[1] Matthieu, xxv, 23. B.
[2] D'Étallonde de Morival; voyez lettre 6758. B.

J'ose espérer que, quand il en sera temps, monsieur le garde des sceaux[1] ne lui refusera pas la faveur qu'il demande, et cette faveur me paraît de la plus étroite justice.

Les intérêts de ma colonie et de ce jeune homme m'occupent tellement, et ma mauvaise santé me rend si faible, que j'ai un peu ralenti de mon ardeur pour ces belles-lettres qui m'ont fait une illusion si longue, et qui m'ont souvent consolé dans mes afflictions.

Je me flatte que madame d'Argental a tous les soins possibles de sa santé, dans son bel appartement, dont elle ne sort guère, et dans lequel j'aurais bien voulu vous faire ma cour.

Vous pourriez bien me dire en général, sans entrer dans aucun détail, si l'homme dont je vous ai parlé dans ma dernière lettre[2] a été en effet assez abandonné de Dieu et du bon sens pour faire l'énorme sottise qu'on lui a imputée.

Le vieux malade, mon cher ange, se cache toujours dans son trou, à l'ombre de vos ailes.

6776. A M. DALEMBERT.

28 septembre.

O Bertrands! Bertrands! Raton a été près (je crois) de mourir de douleur et de vieillesse dans sa gouttière, à cent lieues de vous. Ne dites point qu'on ne m'attribuait pas à Compiègne la *Lettre du Théolo-*

[1] Miromesnil. B.
[2] 6771. B.

gien; on avait l'injustice de me l'imputer. Sans monsieur le chancelier, qui, dans tous les temps, a eu pour moi une extrême bienveillance, j'étais perdu, grace à un prêtre de cour. D'ailleurs l'abbé de Voisenon, mon ami depuis quarante ans, très injustement outragé dans cet ouvrage, puisqu'il n'a jamais rimé d'ordures, m'a mis dans la douloureuse nécessité de me justifier auprès de lui [1]. Enfin, pour achever mon malheur, on avait envoyé ce fatal écrit de Paris à Genève; c'était assurément trop prodiguer son éloquence contre un malheureux comme Sabotier.

J'ai vu à Ferney un grand-vicaire de Toulouse qui m'a dit que son archevêque avait chassé ce Sabotier parcequ'il volait dans les poches, et que sa langue, sa plume, et ses mains, sont également criminelles. Voilà donc nos ennemis.

Quoique je miaule toujours un peu contre vous, je vous confie une affaire plus intéressante, et je la mets sous votre protection.

Je ne crois pas que vous soyez pour le nouveau plus que pour l'ancien; mais j'ai des neveux [2] dans le nouveau qui frémissent encore, comme vous et moi, qu'un bœuf-tigre et consorts aient fait couper le poing et la langue, élevé un grand bûcher de deux voies de bois à un petit-fils d'un lieutenant général, âgé de dix-huit ans [3], et au fils d'un président, âgé de dix-sept; le tout pour n'avoir pas salué une pro-

[1] Voyez lettre 6762. B.

[2] Il n'en avait qu'un, l'abbé Mignot; voyez t. XLVII, p. 31. B.

[3] Le chevalier de La Barre; voyez tome XLII, page 355. B.

cession de capucins, et pour avoir récité l'ode de Piron, à qui, par parenthèse, le feu roi fesait une pension de douze cents livres sur sa cassette pour cette ode.

Le chevalier de La Barre subit son horrible supplice en personne, et le fils du président d'Étallonde fut exécuté en effigie sous les yeux de son père, qui demanda aussitôt pour lui la confiscation du bien que le jeune homme tenait de sa mère. Il garda ce bien, et n'a jamais assisté son fils. Il y a de belles ames !

Ce martyr alla se faire soldat à Vesel.

Rose et Fabert ont ainsi commencé[1].

Le roi de Prusse lui a donné une sous-lieutenance, et me l'a envoyé au mois d'avril dernier. Vous saurez que ce jeune homme est le plus sage, le plus doux, le plus circonspect que j'aie jamais vu; ce qui prouve qu'il ne faut jamais couper la langue et le poing aux enfants, ni leur donner la question ordinaire et extraordinaire, ni les brûler à petit feu, parceque, après tout, ils peuvent se corriger.

Je voulais d'abord lui faire obtenir sa grace par la protection du feu roi, et même de madame Du Barri; le roi mourut au mois de mai, et madame Du Barri alla au Pont-aux-Dames[2].

Je m'adressai, au commencement du mois d'auguste (que les barbares nomment août), à M. le chancelier de Maupeou, qui me promit la grace, qui ar-

[1] Vers de *l'Enfant prodigue*, acte IV, scène 3. B.
[2] Lieu où madame Du Barri avait été exilée. B.

rangea tout pour favoriser pleinement d'Étallonde; et aussitôt il est parti pour Roncherolles[1].

Comme je vais partir bientôt pour l'autre monde, je vous lègue d'Étallonde, mais sous le plus grand secret, parceque, si vous parlez, on me déterrera pour me brûler avec lui.

Pouvez-vous faire réussir cette affaire, et secourir l'humanité contre les cannibales? la philosophie peut-elle réparer les maux affreux qu'a faits la superstition? Je vous enverrai le précis de ce que demande le jeune d'Étallonde. Cette bonne œuvre est au-dessus de celle que je vous proposais pour le frère de Protagoras-Damilaville[2].

Je vais écrire au roi de Prusse[3]. Il m'avait donné permission de dire qu'on lui ferait plaisir de rendre justice à son officier. Je vais lui écrire que c'est vous qui êtes le protecteur de cet infortuné, et que je le supplie de vous adresser un certificat signé et scellé de lui, qui dépose de la sagesse et de la bonne conduite de d'Étallonde. S'il vous envoie ce certificat, l'un des deux Bertrands est en droit de le montrer au ministre des affaires étrangères, et de le presser de faire plaisir à un monarque dont quelque jour on pourrait avoir besoin. M. Turgot vous appuiera de tout son pouvoir, et M. de Miroménil ne refusera pas de condescendre aux volontés de deux ministres qui demanderont la chose du monde la plus juste, et

[1] Terre du chancelier Maupeou, près de Neuchâtel, département de la Seine-Inférieure. B.

[2] Voyez lettre 6764. B.

[3] La lettre au roi de Prusse manque. B.

même la plus honorable, l'expiation du crime abominable des Pilate d'Abbeville.

Bertrands, Bertrands, cette négociation est digne de vous et de votre courage.

Voilà, mon digne philosophe, ce que je vous écrivais. Vous attendrez *mollia fandi tempora*[1]. Je garderai chez moi l'officier du roi de Prusse, et je vous le résignerai par mon testament.

Je viens de lire le chef-d'œuvre de M. Turgot, du 13 de septembre[2]; il me semble que voilà de nouveaux cieux et une nouvelle terre.

Vivez, instruisez, faites du bien; ceci est pour vous et pour M. de Condorcet.

6777. A M. LE COMTE D'AGAY,

INTENDANT DE PICARDIE[3].

Monsieur, je vous dois plus d'un remerciement du *Discours*[4] dont vous avez bien voulu que M. Laurent me gratifiât. Vous avez donné un grand exemple. C'est, je crois, la première fois qu'on a vu un magistrat être, à-la-fois, à la tête d'une province et

[1] Et quæ mollissima fandi
Tempora.
VIRG., *Æn.*, lib. IV, v. 293.

[2] C'était l'arrêt du conseil du 13 septembre, sur lequel Voltaire composa plus tard son *Petit écrit;* voyez tome XLVIII, page 82. B.

[3] Communiquée par M. de Cayrol. B.

[4] Le discours de M. d'Agay avait été prononcé à la séance publique de l'académie d'Amiens le 25 août 1774. Il traite des avantages que l'humanité retire des sciences, des lettres, et des arts. L'académie en vota l'impression à raison de son importance, et des détails qu'il contenait sur les canaux et les constructions. (*Note de M. de Cayrol.*)

de tous les arts, les encourager par son éloquence comme par sa protection. Je suis dans la foule de ceux qui vous applaudissent, et je serais dans celle que vous animez par vos leçons, si ma vieillesse et mes maladies me permettaient de cultiver encore quelqu'un des beaux-arts qui vous ont tant d'obligations. Le triste état où je suis me rend incapable de vous remercier comme je le voudrais, mais ne me rend pas moins sensible à votre rare mérite. Vous illustrez un siècle célèbre par tous les talents utiles. Heureux ceux qui les exercent sous vos yeux!

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que d'estime et de reconnaissance, V.

6778. A CATHERINE II.

A Ferney, ce 6 octobre.

MADAME,

L'amour fit le serment, l'amour l'a violé[1].

Je pardonne à votre majesté impériale, et je rentre dans vos chaînes. Ni le Grand-Turc ni moi nous ne gagnerions rien à être en colère contre vous; mais je mettrais, si j'osais, une condition au pardon que j'accorde si bénignement à votre majesté : ce serait de savoir si le marquis de Pugatschew est agent ou instrument. Je n'ai pas l'impertinence de vous demander son secret; je ne crois pas le marquis instrument d'Achmet IV, qui choisissait si mal les siens, et qui probablement n'avait rien de bon à choisir. Pu-

[1] *Bajazet*, acte III, scène 5. B.

gatschew ne servait pas le pape Ganganelli, qui est allé trouver saint Pierre avec un passe-port de saint Ignace. Il n'était aux gages ni du roi de la Chine, ni du roi de Perse, ni du Grand-Mogol. Je dirais donc avec circonspection à ce Pugatschew: Monsieur, êtes-vous maître ou valet? agissez-vous pour votre compte ou pour celui d'un autre? Je ne vous demande pas qui vous emploie, mais seulement si vous êtes employé : quoi qu'il en soit, monsieur le marquis, j'estime que vous finirez par être pendu : vous le méritez bien; car vous êtes non seulement coupable envers mon auguste impératrice, qui vous ferait peut-être grace, mais vous l'êtes envers tout l'empire, qui ne vous pardonnera pas. Laissez-moi maintenant reprendre le fil de mon discours avec votre souveraine.

Madame, quoi, dans le temps que vous êtes occupée du sultan, du grand-vizir, de son armée détruite, de vos triomphes, de votre paix si glorieuse et si utile, de vos grands établissements, et même de Pugatschew, vous baissez les yeux sur le Livonien Rose! vous avez deviné que c'est un escroc, un fripon! Votre majesté clairvoyante a très bien deviné, et j'étais un imbécile de m'être laissé séduire par sa face rebondie.

Je ne puis, cette année, grossir la foule des Européans et des Asiatiques qui viennent contempler l'admirable autocratrice, victorieuse, pacificatrice, législatrice. La saison est trop avancée; mais je demande à votre majesté la permission de venir me mettre à ses pieds l'année prochaine, ou dans deux

ans ou dans dix. Pourquoi n'aurais-je pas le plaisir de me faire enterrer dans quelque coin de Pétersbourg, d'où je pusse vous voir passer et repasser sous vos arcs de triomphe, couronnée de lauriers et d'oliviers?

En attendant, je me mets à vos pieds, de mon trou de Ferney, en regardant votre portrait avec des yeux toujours étonnés et un cœur toujours plein de transport. LE VIEUX MALADE.

6779. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 8 octobre.

Les négociations de la paix de Westphalie n'ont pas coûté plus de peine à Claude d'Avaux, comte de Mesme, et au fameux Oxenstiern, qu'il ne vous en coûte à solliciter la grace de Jacques-Marie Bertrand d'Étallonde à la cour de France. Votre négociation éprouve tous les contre-temps possibles. Voilà un chancelier sans chancellerie qui vous devient inutile, un nouveau venu[1] que peut-être vous ne connaissez pas, et qu'il faudra prévenir par quelques vers flatteurs avant d'entamer l'affaire de Jacques-Marie; enfin un témoignage que vous me demandez, et qui n'est pas selon le style de la chancellerie.

On prétend qu'un attestat de l'officier général dans le régiment où il sert est suffisant, et que les princes ne doivent pas s'abaisser à demander grace à d'autres princes pour ceux qui les servent, ou il faut en faire une affaire ministérielle. Voilà ce qu'on dit.

Pour moi, qui ne suis exercé ni en style de chancellerie, ni profondément instruit du *punctilio*[2], je me bornerai à en-

[1] Miromesnil, qui fut nommé garde des sceaux lorsqu'on exila le chancelier Maupeou. B.

[2] L'étiquette. B.

voyer le témoignage du général à M. Dalembert, et je ferai écrire à mon ministre à Paris qu'il dise un mot en faveur du jeune homme au nouveau chancelier[1].

Si les anciens usages barbares prévalent contre les bonnes intentions de François-Marie Arouet de Voltaire et de son associé mons de Sans-Souci, il faudra s'en consoler, car ce n'est pas une raison pour que nous déclarions la guerre à la France. Le proverbe dit : Il faut vivre et laisser vivre. C'est ainsi que pense votre impératrice : elle se contente d'avoir humilié la Porte; elle est trop grande pour écraser ses ennemis. La Grèce deviendra ce qu'elle pourra; les anciens Grecs sont ressuscités en France. Vous tirez votre origine de la colonie de Marseille; cette nouvelle patrie des arts nous dédommage de celle qui n'existe plus.

Le destin des choses humaines est de changer : la Grèce et l'Égypte sont barbares à leur tour, mais la France, l'Angleterre, et l'Allemagne, qui commence à s'éclairer, nous dédommagent bien du Péloponèse. Les marais de Rome ont inondé les jardins de Lucullus; peut-être que, dans quelques siècles d'ici, il faudra puiser les belles connaissances chez les Russes. Tout est possible, et ce qui n'est pas peut arriver ensuite[2].

Je fais des vœux pour que l'Être des êtres prolonge les jours de votre ame charitable; qu'il vous conserve longtemps pour la consolation des malheureux, et pour la satisfaction de l'humble philosophe de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

[1] C'est-à-dire le garde des sceaux. B.

[2] « Vous n'avez donc point fait *Louis XV aux Champs-Élysées?* Cela m'a encouragé à traiter ce sujet dans le goût de Lucien. Vous trouverez peut-être que j'abuse de mon loisir; mais cela m'amuse, et ne fait de mal à personne. » (*Édit. de Berlin.*)

6780. A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

10 octobre.

Je ne suis absolument content, mon cher confrère, ni de votre dernière lettre sur le prétendu théologien, ni de celle que M. le maréchal de Richelieu m'écrit à ce sujet.

La *Lettre d'un Théologien* à l'auteur du *Dictionnaire des trois Siècles* est plus répandue que vous ne pensez. On en a fait une nouvelle édition. Tous les journaux en parlent, excepté la *Gazette de Paris*[1]. Je vous envoie l'extrait qui s'en trouve dans la *Gazette universelle de Littérature* qui se fait aux Deux-Ponts[2], et qui a un grand cours dans toute l'Europe.

Vous ne devez pas douter qu'un ouvrage dans lequel on parle si hardiment de tant d'hommes en place, et où il est question de tant de gens de lettres connus, ne soit très recherché, au milieu même des cabales et des intrigues qui divisent la France sur des objets plus considérables. L'auteur a tort de daigner raisonner et plaisanter avec un coquin aussi méprisable que l'abbé Sabatier; mais enfin il y parle de presque tous les hommes de ce siècle qui ont de la réputation, de M. Dalembert, de l'abbé de Chaulieu, de Pope, de vous, de cent personnes qui sont sous les yeux du public. Vous devez sentir qu'il doit être lu.

Puisque vous savez qu'il est de M. l'abbé Du Ver-

[1] C'est-à-dire la *Gazette de France*. B.

[2] Elle était rédigée par Dubois-Fontanelle, à qui est adressée la lettre 5907; voyez tome LXVI, page 355. B.

net[1], ami de plusieurs académiciens, vous pouvez savoir aussi que le même abbé Du Vernet donne tous les mois, dans le *Journal encyclopédique*, un mémoire contre l'infame auteur des *Trois Siècles;* mais aussi vous avez trop de raison, trop d'esprit, et trop d'équité, pour ne pas sentir qu'il est impossible que j'aie la moindre part à cet ouvrage. Il faudrait que je fusse un monstre et un fat pour dire du mal de vous, et pour célébrer mes louanges.

Il y a, à la fin de cet ouvrage, une satire sanglante de tout le clergé, que je trouve très condamnable. Il ne faut jamais outrager un corps, et surtout le premier du royaume. On peut s'élever contre des abus, mais on doit toujours respecter le premier des ordres de l'état.

Je ne puis me plaindre de ce que M. l'abbé Du Vernet a dit de moi, je ne puis condamner ce qu'il dit de M. Dalembert; mais je désapprouve hautement ce qu'il dit de vous, non seulement parceque je vous suis attaché depuis quarante ans, mais parcequ'il est faux que vous ayez jamais écrit les ordures qu'on vous reproche. Je suis votre ami, je le suis de M. Dalembert, et vous me devez la même justice que je vous rends.

Si on m'avait consulté, cet ouvrage aurait été plus circonspect, et n'aurait point compromis des personnes que j'honore[2]. Il y a quelques anecdotes très fausses que j'aurais relevées.

C'est une cruauté insupportable de m'avoir soup-

[1] Voyez ma note, page 51. B.

[2] Voisenon; voyez lettre 6776. B.

çonné un moment d'avoir part à cette brochure; et vous ne sauriez croire à quel point j'ai été affligé que vous ayez pu hésiter sur mes sentiments pour vous, que j'ai manifestés dans toutes les occasions de ma vie. Je n'ai jamais succombé sous mes ennemis, et je n'ai jamais manqué à mes amis.

Comptez sur mon cœur, qui n'est point desséché par la vieillesse comme mon esprit.

6781. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 octobre.

Mon cher ange, vous êtes trop bon; vous venez à mon secours dans un temps bien critique pour moi. Malgré les bontés de M. Turgot, sur lesquelles j'ai toujours compté, les commis de la nouvelle ferme du marc d'or sont venus effaroucher la colonie que j'ai établie avec tant de frais, et cent pères de famille sont près de m'abandonner. La mort de Laleu a mis au jour ma misère. J'ai vu, entre autres mortifications, que M. le maréchal de Richelieu me devait près de cinq années d'une rente que je croyais payée, et que toutes mes affaires sont dérangées. Ce n'est pas ce désordre qui me ferait aller à Paris, c'est la consolation de vous revoir, et d'oublier auprès de vous toutes les afflictions qui fondent sur moi; mais j'ai quatre-vingts ans, et je souffre vingt-quatre heures par jour. Le mal me cloue; voilà mon état: il faut faire contre fortune et nature bon cœur.

J'ai toujours chez moi une jeune victime de la su-

perstition des cannibales[1]. J'attends un certificat du roi son maître[2], qui m'a envoyé ce pauvre jeune homme. Ce certificat me serait très nécessaire, mais j'ai peur qu'il ne veuille pas se compromettre.

Mon gros petit-neveu d'Hornoy me mande qu'un de ses confrères, son ami, et ami intime du grand-référendaire, pourrait servir beaucoup dans cette affaire; je voudrais, mon cher ange, que vous pussiez voir d'Hornoy. La proposition qu'on sera obligé de faire sera bien délicate: car ce jeune homme, plein d'honneur et de courage, ne veut point subir l'humiliation d'aller se mettre à genoux pour entérinement; et, sans cet entérinement, les lettres de grace ne sont point valables. Il faudrait donc exprimer dans les lettres, « qu'attendu son service auprès du roi son « maître, on lui accorde tout le temps nécessaire pour « faire entériner ces lettres. »

Ce serait une dérogation aux usages de la chancellerie très difficile à obtenir. Son souverain m'a mandé[3] « qu'en dernier lieu il a empêché une guerre « qui allait embraser l'Europe. » Si cela est, le ministère sera bien aise de favoriser un de ses officiers; mais enfin qui peut y compter? Tout cela est bien étrange. Ma correspondance assez vive avec ce souverain est plus étrange encore, et vous êtes témoin à Paris de choses beaucoup plus étranges. J'attends donc; mais on meurt en attendant. Qu'il serait doux, avant ce moment, de venir tout courbé, tout rata-

[1] D'Étallonde de Morival. B.
[2] Frédéric; voyez lettre 6784.
[3] Voyez lettre 6774. B.

tiné, sans dents et sans oreilles, revoir encore avec mes faibles yeux celui à qui je suis attaché depuis soixante-dix ans, et de me mettre aux pieds de madame d'Argental !

6782. A CATHERINE II.

A Ferney, 19 octobre.

Madame, mon impertinence ne fatigue pas aujourd'hui votre majesté impériale pour la large face du Livonien Rose, ni pour celle de l'avocat Dumé-nil, qui voulait vous aider à faire des lois *par le conseil de son parrain*. Il s'agit aujourd'hui d'un jeune gentilhomme, bon géomètre, bon ingénieur, ayant des mœurs et du courage; il se nomme de Murnan: sa famille est de la province où je suis. Il est fortement recommandé à M. Euler, que vous honorez de votre protection. Tous ses maîtres rendent de lui le témoignage le plus avantageux.

Votre majesté ne doit point être surprise qu'il desire passionnément d'entrer à votre service. Tout ce qui doit affliger ce jeune officier, c'est que vous ayez si tôt accordé la paix au sultan; car il aurait bien voulu lever le plan de Constantinople, et contrecarrer le chevalier de Tott.

Il ne m'appartient pas d'oser vous présenter personne; mais enfin votre majesté ne peut m'empêcher d'être très jaloux de tous ceux qui ont vingt-cinq ans, qui peuvent aller sur la Néva et sur le Bosphore, qui peuvent vous servir de la tête et de la main, et qui seront prédestinés, si, par hasard, ils sont tués à

votre service. Il est bien dur de vivre au coin de son feu en pareil cas.

Je me mets tristement aux pieds de votre majesté impériale, comme un vieux Suisse inutile.

6783. A M. LE PRINCE DE LIGNE.

De Ferney, 19 octobre.

Monsieur le prince, le mourant de Ferney n'a pu faire sa cour comme il aurait voulu à madame la comtesse de Mérode; il a même été privé de l'honneur d'assister à son souper et à sa toilette. Voilà ce que c'est que d'avoir quatre-vingts ans. Si quelque chose pouvait me consoler dans mon triste état, ce serait le joli ouvrage dont vous m'avez honoré; il est fait par un homme plein d'esprit et de goût. Il a presque ranimé mon ancienne passion pour un art dont j'ai été si long-temps idolâtre. J'ai été charmé d'y retrouver le mot *achève* de La Motte. J'étais à côté de lui à la première représentation de la pièce; il ne s'en était point déclaré l'auteur: je lui dis à ce mot: Il n'y a plus de secret, elle est de vous.

Je crois avoir deviné de même à plusieurs traits l'auteur des *Lettres à Eugénie*[1].

Je viens de lire la *Lettre au prince de Lichtenstein*; je ne connais rien du tout à l'art des généraux de l'Empire. J'aimais mieux autrefois celui de mademoiselle Gaussin; mais cette lettre me paraît un chef-d'œuvre en son genre. Je souhaite que de long-temps

[1] Les *Lettres à Eugénie sur les spectacles*, 1774, in-8°, sont du prince de Ligne. B.

vous ne soyez à portée d'exercer un art si fatal, et que vous louez si bien.

Agréez, monsieur le prince, avec votre bonté ordinaire, le respect infini du vieux malade.

6784. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 20 octobre.

L'art de vous autres grands poëtes
Rehausse les petits objets :
De secs et décharnés squelettes,
Maniés par vos mains adroites,
Deviennent charnus et replets.
Voltaire et sa grace efficace
M'égaleront avec Horace,
Si son génie en fait les frais.
Mais un vieux rimailleur tudesque
Qui, dans l'école soldatesque
Nourri depuis ses jeunes ans,
A passé chez les vétérans,
Sans se guinder avec Racine
Au haut de la double colline,
Ne doit qu'arpenter ses vieux camps.

Suffit que le ciel m'ait fait naître
Dans cet âge où j'ai pu connaître
Tant de chef-d'œuvres immortels
Auxquels vous avez donné l'être,
Qui mériteraient des autels,
Si, dans ce temps de petitesse,
On pensait comme à Rome, en Grèce,
Où tout respirait la grandeur.

Mais notre siècle dégénère;
Les lettres sont sans protecteur.
Quand on aura perdu Voltaire,
Adieu beaux-arts, sacré vallon!
Et vous, Virgile et Cicéron,
Vous irez avec lui sous terre.

Vous avez parlé de l'art des rois, et vous avez équitablement jugé les morts. Pour les vivants, cela est plus difficile, parceque tout ne se sait pas, et une seule circonstance connue oblige quelquefois d'applaudir à ce qu'on avait condamné auparavant. On a condamné Louis XIV de son vivant, de ce qu'il avait entrepris la guerre de la succession; à présent on lui rend justice: et tout juge impartial doit avouer que c'aurait été lâcheté de sa part de ne pas accepter le testament du roi d'Espagne. Tout homme fait des fautes, et par conséquent les princes. Mais le vrai sage des stoïciens et le prince parfait n'ont jamais existé et n'existeront jamais.

Les princes comme Charles-le-Téméraire, Louis XI, Alexandre VI, Ludovic Sforze, sont les fléaux de leurs peuples et de l'humanité : ces sortes de princes n'existent pas actuellement dans notre Europe. Nous avons[1] deux rois fous à lier, nombre de souverains faibles, mais non pas des monstres comme aux quatorzième et quinzième siècles. La faiblesse est un défaut incorrigible; il faut s'en prendre à la nature, et non pas à la personne. Je conviens qu'on fait du mal par faiblesse; mais, dans tout pays où la succession au trône est établie, c'est une suite nécessaire qu'il y ait de ces sortes d'êtres à la tête des nations, parceque aucune famille quelconque n'a fourni une suite non interrompue de grands hommes. Croyez que tous les établissements humains ne parviendront jamais à la perfection. Il faut se contenter de l'*à-peu-près*, et ne pas déclamer violemment contre les abus irremédiables.

Je viens à présent à votre Morival. J'ai chargé le ministre que j'ai en France d'intercéder pour lui, sans trop compter sur le crédit que je puis avoir à cette cour. Des attestations de la vie d'un suppliant se produisent dans des causes judiciaires; elles seraient déplacées dans des négociations, où l'on

[1] L'édition de Berlin porte seulement : « Nous avons nombre de souve-« rains faibles. » Les deux rois que désigne le roi de Prusse étaient Georges III, roi d'Angleterre, et Joseph, que Frédéric appelait *le chose* de Portugal. B.

suppose toujours, comme de raison, que le souverain qui fait agir son ministre n'emploierait pas son intercession pour un misérable. Cependant, pour vous complaire, j'ai envoyé un petit attestat, signé par le commandant de Vesel, à Dalembert, qui en pourra faire un usage convenable.

Pour votre pouls intermittent[1], il ne m'étonne pas : à la suite d'une longue vie, les veines commencent à s'ossifier, et il faut du temps pour que cela gagne la veine cave; ce qui nous donne encore quelques années de répit. Vous vivrez encore, et peut-être m'enterrerez-vous. Des corps qui, comme le mien, ont été abîmés par des fatigues, ne résistent pas aussi long-temps que ceux qui par une vie réglée ont été ménagés et conservés. C'est le moindre de mes embarras, car, dès que le mouvement de la machine s'arrête, il est égal d'avoir vécu six siècles ou six jours. Il est plus important d'avoir bien vécu, et de n'avoir aucun reproche considérable à se faire.

Voilà ma confession; et je me flatte que le patriarche de Ferney me donnera l'absolution *in articulo mortis*. Je lui souhaite longue vie, santé, et prospérité; et, pour mon agrément, puisse sa veine demeurer intarissable! *Vale*.

FÉDÉRIC.

6785. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 octobre.

Mon cher ange, vos lettres attendrissent mon cœur, et le déchirent en deux. J'avais fait faire, au commencement de l'été, une petite voiture que j'appelais ma commode, et non pas ma dormeuse. Je cours toujours en idée, de mon beau plateau entre le noir mont Jura et les effroyables Alpes, pour venir me mettre à l'ombre de vos ailes dans votre superbe ca-

[1] La lettre où Voltaire parle de son pouls intermittent manque. B.

binet, qui donne sur les Tuileries. La nature et la destinée enchaînent mon petit corps, quand mon ame vole à vous. Je ne puis vous exprimer ma situation; il faudrait que j'assemblasse des médecins, des notaires, des procureurs, des maçons, des charpentiers, des laboureurs, des horlogers, qui vous prouveraient, papier sur table, l'impossibilité physique de sortir de mon trou. Vous êtes un ange bien consolateur, un vrai paraclet, de vous être adressé à madame la duchesse d'Enville pour mon jeune homme, qui brave chez moi, depuis six mois, ses anciens assassins. Vous entreprenez sa guérison; vous êtes le bon Samaritain[1], vous secourez celui que les pharisiens ont assassiné. Son maître m'a toujours mandé qu'il désespérait du succès; et moi j'en suis sûr, si vous vous en mêlez avec madame la duchesse d'Enville. Je sens bien qu'il faut attendre; mais, pendant qu'on attend, tout change, et on meurt à la peine. Cependant attendons. J'obtiendrai aisément que votre protégé reste encore six mois chez moi. Si je meurs, je vous le léguerai par mon testament.

Avez-vous dit à madame d'Enville que cette victime des pharisiens était chez moi? sait-elle que c'est par bonté pour moi autant que par principe d'humanité et de justice, que vous lui avez recommandé cette affaire? dois-je lui écrire pour la remercier, et pour mettre à ses pieds moi et mon jeune homme?

J'ai peine à me retenir quand je vous parle de cette horrible aventure. Elle donne envie de tremper sa plume dans du sang plutôt que dans de l'encre.

[1] Luc, x, 23. B.

Vous poussez encore vos bontés jusqu'à vous intéresser pour ma colonie. Florian l'embellit en y amenant une troisième femme[1] qu'il a épousée chez madame de Sauvigny. Je lui ai bâti une petite maison qui ressemble comme deux gouttes d'eau à un pavillon de Marly, à cela près qu'il est plus joli et plus frais. Nous avons quatre ou cinq maisons dans ce goût. Nous élevons une petite descendante de Corneille, âgée de dix ans, que nous avons vue naître. Nous sommes occupés à encourager cinq ou six cents artistes qui seront très utiles, si M. Turgot les soutient, et qui, à la lettre, me réduiront à la mendicité, s'il les abandonne.

Voilà mon état à quatre-vingts ans, sans avoir exagéré d'un seul mot dans ma lettre.

M. Turgot ne m'a point écrit, mais il a écrit à une autre personne qu'à ma considération il venait de faire du bien à un frère de feu Damilaville. Il m'a fait dire aussi qu'il avait entre les mains la requête de ma colonie, et je vois qu'il daigne y songer, puisqu'elle n'est pas encore dévorée par les fermiers ou directeurs. On nous laisse tranquilles jusqu'à présent. J'attendrai le résultat de ses bontés.

Je présume que vous verrez M. Turgot à Fontainebleau, et que vous pourrez, mon cher ange, lui dire en général quelques mots qui réveilleront son attention pour un établissement digne en effet d'être protégé par lui.

Voilà deux ministres qui sont venus tous deux chez moi : l'un est M. Bertin ; l'autre, M. Turgot. Puis-

[1] Voyez ma note, page 65. B.

sent-ils s'en ressouvenir, non pas pour favoriser ma personne, mais pour le bien de la chose! elle en vaut la peine, quoique ce ne soit qu'un point sur la carte.

Je suis persuadé que vous êtes bien avec M. de Maurepas. Vous avez des droits à son amitié, et encore plus à son estime. Je ne crois pas que ma liaison indispensable avec un homme[1] auquel je suis attaché depuis cinquante années, et dont il n'était pas l'ami intime, lui ait donné pour moi une haine bien marquée. Je ne crois pas non plus qu'il me favorise beaucoup; vous ne croyez pas aussi qu'il ait pour moi la plus vive tendresse. Je présume seulement qu'il a de trop grandes affaires, et qu'il a l'ame trop noble pour ne pas me laisser mourir en paix.

Me voilà, mon cher ange, à l'âge de quatre-vingts ans, un peu perclus, un peu sourd, un peu aveugle, assez embarrassé dans mes affaires, n'ayant du gouvernement qu'un carré de parchemin, ne demandant rien pour moi, ne desirant rien que de vous voir; vous souhaitant, à vous et à madame d'Argental, santé et amusement; mettant ma frêle existence à l'ombre de vos ailes, vous respectant de toutes mes forces, vous aimant de tout mon cœur.

Croiriez-vous que je viens de recevoir des vers français d'un fils du comte de Romanzof[2], vainqueur des Turcs, et que parmi ces vers il y en a de très beaux, remplis surtout de la philosophie la plus hardie, et telle qu'elle convient à un homme qui ne craint ni le mufti ni le pape? Cela me confirme dans

[1] Le maréchal de Richelieu. B.

[2] Voyez la lettre 6787. B.

l'opinion que j'ai toujours eue qu'Attila était un homme très aimable et un fort joli poëte.

6786. A M. HENNIN.

26 octobre.

Jamais le vieux malade n'a été si malade; il n'en peut plus; mais il assure monsieur le résident que cela n'y fait rien. Il le mande expressément à M. le duc d'Ayen. On aura toujours un souper tel quel, et de bons lits. Le reste ira comme il pourra.

Mille respects, etc.

6787. A M. VERNES.

28 octobre.

Le petit ouvrage en vers du jeune comte de Romanzof est un *Dialogue entre Dieu et le père Hayer, récollet*, l'un des auteurs du *Journal chrétien*.

Hayer prêche à Dieu l'intolérance; Dieu lui répond qu'il n'a point de bastille, et qu'il ne signe jamais de lettres de cachet. Hayer lui dit:

> Ciel! que viens-je d'entendre! ah! ah! je le vois bien,
> Que vous-même, Seigneur, vous ne valez plus rien.

Je ne crois pas que Palard soit fort au fait des affaires de Rome. Il faut croire plutôt un ancien ami du pape (frère François), qui dit avoir entendu de sa bouche : *Io moro; so perchè moro; so da che moro : basta cosi.*

Frère François, confident et domestique de Ganganelli, est mort de la même maladie que son maître.

Le vieux malade fait mille compliments à monsieur Vernes.

6788. A M. DALEMBERT.

29 octobre.

Mon cher et grand philosophe, je vous ai légué[1] d'Étallonde, comme je ne sais quel Grec[2] donna en mourant sa fille à marier à je ne sais quel autre Grec. Il s'agit de voir si on peut obtenir en France la grace d'un brave officier prussien, accusé d'avoir chanté, à l'âge de seize ans, une vieille chanson de corps-de-garde, et d'avoir récité l'*Ode à Priape* de Piron, connu par cette seule ode à la cour, et récompensé par une pension du roi de douze cents livres sur la cassette. Certainement le poing coupé, la langue arrachée, la torture ordinaire et extraordinaire, la roue et le bûcher, n'étaient pas en raison directe du crime.

J'avais supplié[3] le roi de Prusse de vous envoyer ou un passe-port pour d'Étallonde, dit Morival, ou une attestation de son général, qui servira de ce qu'elle pourra. Il me mande[4] qu'il vous l'envoie, et peut-être avez-vous déjà reçu cette pancarte. Vous en ferez, après la Saint-Martin, l'usage que votre bienfesance et votre sagesse vous conseilleront; rien ne presse. Ce jeune homme reste toujours chez moi, et madame Denis le gardera, si je meurs avant que son affaire soit consommée.

Le roi de Prusse me dit qu'il charge son ministre

[1] Voyez page 72. B.
[2] Eudamidas.
[3] Je crois que cette lettre manque. B.
[4] Lettre 6784. B.

de recommander d'Étallonde au garde des sceaux. Madame la duchesse d'Enville a déjà disposé M. de Miromesnil à être favorable à d'Étallonde. Nous avons, dans l'ancien parlement et dans le nouveau, des hommes sages et justes, qui m'ont donné parole de faire réparer, autant qu'il sera en eux, l'arrêt des cannibales qui d'un trait de plume ont assassiné La Barre en personne, et d'Étallonde en peinture, arrêt qui, par parenthèse, ne passa que de deux voix[a].

Il reste à voir s'il faut, ou qu'il fasse juger son procès, ou qu'il demande des lettres honteuses de grace. Je suis absolument pour la révision, parceque j'ai vu les charges : une grace n'est que l'aveu d'un crime. Il serait bien beau à la philosophie de forcer l'ancienne magistrature à expier ses atrocités, ou d'obtenir de la pauvre nouvelle troupe une réparation solennelle des infamies punissables de l'autre *tripot*. Ce problème des deux corps est aussi digne d'être résolu par vous que le problème des trois corps.

Nous en parlerons dans quelque temps. Je recommande aux deux Bertrands cette bonne œuvre; Raton mourant n'est plus bon à rien.

Ne voyez-vous pas quelquefois M. d'Argental? il connaît cette affaire, il a un grand zèle.

Tout cela n'est pas trop académique, mais cela est humain et digne de vous. Ce n'est plus Damilaville *minor* dont je vous parle; j'espère qu'il ne vous importunera plus.

Adieu, digne homme.

[a] J'avais cru et j'avais dit de cinq. — Voyez tome XLII, page 377. B.

N. B. Un fils du comte de Romanzof vient de faire des vers français, dont quelques-uns sont encore plus étonnants que ceux du comte de Schowalow. C'est un dialogue entre Dieu et le révérend père Hayer, auteur du *Journal chrétien*. Dieu lui recommande la tolérance. Hayer lui répond :

Ciel ! que viens-je d'entendre ! Ah ! ah ! je le vois bien,
Que vous-même, Seigneur, vous ne valez plus rien.

Tout n'est pas de cette force.

6789. A MADAME LA COMTESSE DE VIOLAINE[1].

Ferney, le 1er novembre.

Un vieillard octogénaire a reçu de madame la comtesse de Violaine, le 26 du mois dernier, une pièce de vers charmante[2]. Il est bien fâché de ne pas répondre comme il le desirerait à tant d'esprit et à tant d'agrément; mais les infirmités dont il est accablé ne le lui permettent pas. Il prie madame la comtesse de recevoir ses remerciements, et l'assurance de l'estime respectueuse dont il est pénétré pour elle.

6790. DE CATHERINE II.

Le 22 octobre-2 novembre.

Volontiers, monsieur, je satisferai votre curiosité[3] sur le compte de Pugatschew : ce me sera d'autant plus aisé qu'il

[1] Je ne sais qui est cette comtesse de Violaine. On a sous ce nom des *Poésies*, 1777, in-12. A.-A. Barbier attribue à une duchesse de Violaine les *Mémoires de Saint-Gory*, 1776, in-12. B.

[2] Une épître en vers. B.

[3] Voyez lettre 6778. B.

y a un mois qu'il est pris, ou, pour parler plus exactement, qu'il a été lié et garrotté par ses propres gens dans la plaine inhabitée entre le Volga et le Jaïck, où il avait été chassé par les troupes envoyées contre eux de toutes parts. Privés de nourriture et de moyens pour se ravitailler, ses compagnons, excédés d'ailleurs des cruautés qu'il commettait, et espérant obtenir leur pardon, le livrèrent au commandant de la forteresse du Jaïck, qui l'envoya à Sinbirsk au général comte Panin. Il est présentement en chemin pour être conduit à Moscou. Amené devant le comte Panin, il avoua naïvement, dans son premier interrogatoire, qu'il était Cosaque du Don, nomma l'endroit de sa naissance, dit qu'il était marié à la fille d'un Cosaque du Don, qu'il avait trois enfants, que dans ces troubles il avait épousé une autre femme, que ses frères et ses neveux servaient dans la première armée, que lui-même avait servi, les deux premières campagnes, contre la Porte, etc., etc.

Comme le général Panin a beaucoup de Cosaques du Don avec lui, et que les troupes de cette nation n'ont jamais mordu à l'hameçon de ce brigand, tout ceci fut bientôt vérifié par les compatriotes de Pugatschew. Il ne sait ni lire ni écrire, mais c'est un homme extrêmement hardi et déterminé. Jusqu'ici il n'y a pas la moindre trace qu'il ait été l'instrument de quelque puissance, ni qu'il ait suivi l'inspiration de qui que ce soit. Il est à supposer que M. Pugatschew est maître brigand, et non valet d'ame qui vive.

Je crois qu'après Tamerlan, il n'y en a guère eu qui ait plus détruit l'espèce humaine. D'abord il fesait pendre, sans rémission ni autre forme de procès, toutes les races nobles, hommes, femmes, et enfants, tous les officiers, tous les soldats qu'il pouvait attraper : nul endroit où il a passé n'a été épargné : il pillait et saccageait ceux mêmes qui, pour éviter ses cruautés, cherchaient à se le rendre favorable par une bonne réception : personne n'était devant lui à l'abri du pillage, de la violence, et du meurtre.

Mais ce qui montre bien jusqu'où l'homme se flatte, c'est

qu'il ose concevoir quelque espérance. Il s'imagine qu'à cause de son courage je pourrais lui faire grace, et qu'il ferait oublier ses crimes passés par ses services futurs. S'il n'avait offensé que moi, son raisonnement pourrait être juste, et je lui pardonnerais; mais cette cause est celle de l'empire, qui a ses lois.

Vous voyez par-là, monsieur, que Duménil, avocat, dont je n'ai jamais entendu parler, malgré les avis de son parrain, est venu trop tard pour législater. M. La Rivière même [1], qui nous supposait, il y a six ans, marcher à quatre pattes, et qui très poliment s'était donné la peine de venir de la Martinique pour nous dresser sur nos pieds de derrière, n'était plus à temps.

Quant au baisemain des prêtres sur lequel vous me questionnez [2], je vous dirai que c'est un usage de l'Église grecque, établi, je pense, presque avec elle. Depuis dix ou douze ans les prêtres commencent à retirer leurs mains, les uns par politesse, les autres par humilité. Ainsi ne vous gendarmez pas trop contre un ancien usage qui s'abolit peu à peu.

Je ne sais pas aussi si vous trouveriez beaucoup à me gronder sur ce que, dès ma quatorzième année, je me suis conformée à cet usage établi. En tout cas, je ne serais pas la seule qui mériterais de l'être. Si vous venez ici, et si vous vous y faites prêtre, je vous demanderai votre bénédiction; et quand vous me l'aurez donnée, je baiserai de bon cœur cette main qui a écrit tant de belles choses et tant de vérités utiles. Mais pour que vous sachiez où me trouver, je vous avertis que cet hiver je m'en vais à Moscou. Adieu; portez-vous bien.

CATERINE.

[1] Voyez ma note, tome LXIV, page 327. B.

[2] La lettre où Voltaire en parle manque. B.

6791. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

4 novembre.

J'ai eu, il est vrai, mon cher marquis, l'honneur de recevoir madame Amelot; mais je n'ai point eu celui de souper avec elle. Je ne jouis plus d'aucun plaisir; je fais quelquefois un petit effort quand il me vient des dames de Paris, pour me souvenir qu'il faut tâcher de les amuser un petit moment, après quoi je m'enfuis. On me dit qu'on est bien aise de me trouver en bonne santé; je réponds que je me meurs; on me réplique : J'en suis bien aise. Si je pouvais remuer, est-ce que je ne serais pas à Paris? est-ce que je ne viendrais pas les soirs me mettre entre vous et mes anges? abandonnerais-je toutes mes affaires, que trente ans d'absence ont mises dans un état déplorable? ne viendrais-je pas entendre *Orphée*[1], qu'on préfère à la musique de Rameau? ne viendrais-je pas voir tous les embellissements et toutes les nouveautés de Paris? Il faut qu'un mourant sache se tenir discrètement à sa place.

Je ne sais si vous connaissez Texier[2] : il nous a joué, avec quelques amis, de petites comédies en pro-

[1] Voyez une de mes notes sur la lettre 6800. B.

[2] A.-A. Le Texier, né à Lyon, y était caissier de la ferme quand il partit pour l'Angleterre. Il avait un grand talent pour la lecture, et en fit ressources. Il est mort il y a une vingtaine d'années. Madame du Deffand en parle dans sa lettre à Voltaire, du 2 avril 1774. Il a paru plusieurs ouvrages sous son nom : le seul que j'ai vu est intitulé *Petit cours de littérature*, Paris, 1801, in-8°, qui donne à Le Texier des titres pour figurer parmi les plagiaires; car ce n'est qu'une édition très incorrecte des *Ornements de la mémoire, par Alletz*, dont Le Texier a changé le titre. B.

verbe, qui m'auraient fait mourir de rire, si je ne mourais pas de la colique.

Jouissez de la vie, mon cher marquis, et de tous les riens de ce monde.

6792. A M. DALEMBERT.

7 novembre.

Mon digne philosophe, aussi humain que sage, je viens encore de recevoir une lettre du roi de Prusse sur l'affaire de ce jeune homme. « J'ai chargé, dit-il, « le ministre que j'ai en France d'intercéder pour « lui, sans trop compter sur le crédit que je puis avoir « à cette cour[1]. » Et moi, j'y compte beaucoup, et encore plus sur votre humanité et sur votre sagesse.

Vous savez bien qu'il ne sera pas à propos qu'une certaine canaille sache que c'est vous qui protégez un infortuné, livré à la fureur des hypocrites et des fanatiques. Je ne saurais trop vous répéter combien ce jeune homme mérite vos bontés. Il apprend à force son métier d'ingénieur; il est parvenu, en très peu de temps, à lever des plans, et à dessiner parfaitement. Il se rendra très utile dans le service où il est. Rien ne presse encore pour son affaire; il faut voir auparavant à quel parlement il devra s'adresser. Mon avis est toujours qu'il demande à faire juger son procès. Je n'aime point qu'on demande grace quand on doit demander justice. Je m'en rapporterai à votre opinion et à celle de M. le marquis de Condorcet,

[1] Lettre 6784. B.

C'est à des philosophes tels que vous deux à détruire l'œuvre infernale du fanatisme, et à venger l'humanité, sans vous compromettre.

Si nous ne réussissons pas, je me flatte que le roi de Prusse n'en sera que plus déterminé à favoriser un bon sujet, et qu'il l'avancera d'autant plus qu'il sera secrètement offensé du peu d'égard qu'on aura eu pour sa recommandation.

Le ministère d'ailleurs paraît trop sage pour refuser à un roi tel que celui de Prusse une petite satisfaction qui n'intéresse en rien la politique.

Il est vrai, mon cher ami, que M. le maréchal de Richelieu ne m'a point payé depuis cinq ans la rente qu'il me doit; mais je n'impute cette négligence qu'à ses grandes affaires, et non pas à un manque de bonne volonté. Cinquante ans d'intimité sont une chose si respectable, que je ne crois pas devoir me plaindre. Je me flatte que lui et d'autres grands seigneurs, entre les mains de qui j'avais mis ma fortune, ne me laisseront pas mourir sans me mettre en état d'achever ce que j'ai commencé pour ce jeune homme si malheureux.

J'ai lu les mémoires de madame de Saint-Vincent et du major. Il me paraît clair qu'on a fait de faux billets. Cette affaire est très grave pour madame de Saint-Vincent, et très triste pour M. de Richelieu.

Adieu, mon cher ami; les pattes toutes brûlées et toutes retirées du pauvre Raton embrassent les mains des heureux Bertrands.

6793. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 novembre.

En lisant votre lettre du 30 d'octobre, mon cher ange, je suis prêt à voler vers vous; mais donnez-moi des ailes. Mes plus fortes chaînes sont celles qui me retiennent dans mon lit, où je ne dors point. Je suis près de ma salle à manger, où je ne mange point; je vois mon jardin, où je ne me promène point; j'ai autour de moi des sociétés dont je ne jouis point; j'ai la passion la plus forte de venir au coin de votre feu, et ce n'est qu'une passion très malheureuse.

Je suis pénétré de tout ce que vous daignez faire pour mon jeune homme. Son souverain m'écrit[1] qu'il l'a recommandé à son ministre, et je compte sur vous plus que sur tous les ministres du monde. J'écrirai bien certainement à madame la duchesse d'Enville[2] et à madame du Deffand[3]. Heureusement rien ne presse encore; nous aurons tout le temps de nous déterminer ou à demander une grace (ce qui me paraît très-triste et très honteux), ou à soutenir le procès (ce qui me paraît noble et convenable). Linguet, qui, dans cette affaire, donna un mémoire pour plusieurs accusés, pourrait être consulté; mais il s'est brouillé bien indiscrètement avec M. Dalembert. Mon neveu d'Hornoy n'est que médiocrement au fait de la procédure. J'en ai une entre les mains, mais j'ignore

[1] Voyez lettre 6784. B.
[2] Voyez lettre 6801. B.
[3] Voyez lettre 6800. B.

si elle est complète. Tout ce que je sais bien certainement, c'est qu'il n'y a qu'un seul témoin d'un délit un peu grave; que ce témoin n'est pas oculaire; que ce témoin était un enfant intimidé, que son enfance même a fait mettre hors de cour. Linguet, qui est du pays, pourrait seul donner des indications. Est-il encore avocat, reprendra-t-il cette profession sous l'ancien parlement? Attendons, encore une fois; mais on meurt à force d'attendre.

S'il s'agissait des Sirven, des Calas, des Montbailli, je paraîtrais bien hardiment, je soulèverais le ciel et la terre; mais ici le ciel et la terre seraient contre moi. Je dois me taire, je dois travailler fortement, et me cacher soigneusement.

Je suppose que cette affaire irait aux chambres assemblées, attendu que votre protégé est gentilhomme. Je suppose encore qu'il faudrait des lettres d'attribution du garde des sceaux au parlement, pour ne point passer par la juridiction d'une petite ville subalterne, remplie d'animosité, de haine de familles, de superstition, et surtout d'ignorance.

Je suppose encore que ces lettres d'attribution ne seraient pas difficiles à obtenir, puisque l'affaire a été jugée en dernier ressort par le parlement, et qu'il ne s'agit que de purger une contumace à ce parlement même; mais il s'agit de purger cette contumace après le temps prescrit par les ordonnances, et c'est sur quoi il faut des lettres du grand sceau.

Toutes les affaires sont épineuses, et celle-ci plus qu'une autre. Je demande à la nature un peu de force pour ne pas succomber dans le travail que cette en-

treprise m'imposera. Mon repos est troublé par plus d'un orage, comme ma santé est exterminée par plus d'une maladie.

Je me mets à l'ombre de vos ailes, mes divins anges, désespéré de n'y être que de loin. Je peux mourir à la peine, mes derniers sentiments seront pour vous.

6794. A M. DE CHAMFORT.

A Ferney, 16 novembre.

Monsieur, quand M. de La Harpe m'envoya son bel *Éloge de La Fontaine*, qui n'a point eu le prix [1], je lui mandai qu'il fallait que celui qui l'a emporté fût le discours le plus parfait qu'on eût vu dans toutes les académies de ce monde. Votre ouvrage m'a prouvé que je ne me suis pas trompé. Je bénis Dieu, dans ma décrépitude, de voir qu'il y ait aujourd'hui des genres dans lesquels on est bien au-dessus du grand siècle de Louis XIV; ces genres ne sont pas en grand nombre, et c'est ce qui redouble l'obligation que je vous ai. Je vous remercie, du fond de mon cœur usé, de tous les plaisirs nouveaux que votre ouvrage m'a donnés; tout ce que je peux vous dire, c'est que La Fontaine n'aurait jamais pu parler d'Ésope et de Phèdre aussi bien que vous parlez de lui.

A propos, monsieur, vous me reprochez, mais avec votre politesse et vos graces ordinaires, d'avoir dit que La Fontaine n'était pas assez peintre. Il me souvient, en effet, d'avoir dit autrefois [2] qu'il n'é-

[1] C'était Chamfort qui l'avait obtenu. B.

[2] Dans le *Discours aux Welches*; voyez tome XLI, page 561. B.

tait pas un peintre aussi fécond, aussi varié, aussi animé que l'Arioste, et c'était à propos de *Joconde;* j'avoue mon hérésie au plus aimable prêtre de notre église.

Vous me faites sentir plus que jamais combien La Fontaine est charmant dans ses bonnes fables; je dis dans les bonnes, car les mauvaises sont bien mauvaises; mais que l'Arioste est supérieur à lui et à tout ce qui m'a jamais charmé, par la fécondité de son génie inventif, par la profusion de ses images, par la profonde connaissance du cœur humain, sans faire jamais le docteur par ces railleries[1] si naturelles dont il assaisonne les choses les plus terribles! J'y trouve toute la grande poésie d'Homère avec plus de variété, toute l'imagination des *Mille et une Nuits*, la sensibilité de Tibulle, les plaisanteries de Plaute, toujours le merveilleux et le simple. Les exordes de ses chants sont d'une morale si vraie et si enjouée! N'êtes-vous pas étonné qu'il ait pu faire un poëme de plus de quarante mille vers, dans lequel il n'y a pas un morceau ennuyeux, et pas une ligne qui pèche contre la langue, pas un tour forcé, pas un mot impropre? et encore ce poëme est tout en stances.

Je vous avoue que cet Arioste est mon homme, ou plutôt un dieu, comme disent messieurs de Florence, *il divin' Ariosto*. Pardonnez-moi ma folie. La

[1] Un éditeur moderne (1832, t. XCIII, p. 225) dit : « On avait imprimé *criailleries* avant que j'eusse rectifié cette erreur dans l'édition Perronneau, en 1821. » Cependant on lit *railleries* dans l'édition in-8° de Kehl, t. LXII, p. 388; et dans sa contrefaçon faite à Bâle, tome LXVII, page 388. B.

Fontaine est un charmant enfant que j'aime de tout mon cœur; mais laissez-moi en extase devant *messer Lodovico*, qui d'ailleurs a fait des épîtres comparables à celles d'Horace. *Multæ sunt mansiones in domo patris mei*[1]: Il y a plusieurs places dans la maison de mon père. Vous occupez une de ces places. Continuez, monsieur; réhabilitez notre siècle; je le quitte sans regret. Ayez surtout grand soin de votre santé. Je sais ce que c'est que d'avoir été quatre-vingt et un ans malade.

Agréez, monsieur, l'estime sincère et les respects du vieux bon homme V.

Je suis toujours très fâché de mourir sans vous avoir vu.

6795. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 17 novembre.

Sire, quelques petits avant-coureurs que la nature envoie quelquefois aux gens de quatre-vingt et un ans ne m'ont pas permis de vous remercier plus tôt d'une lettre charmante, remplie des plus jolis vers que vous ayez jamais faits[2]; ni roi, ni homme ne vous ressemble: je ne suis pas assurément en état de vous rendre vers pour vers.

Muses, que je me sens confondre!
Vous daignez encor m'inspirer
L'esprit qu'il faut pour l'admirer,
Mais non celui de lui répondre.

[1] « In domo patris mei mansiones multæ sunt. » Jean, XIV, 2. B.
[2] Voyez lettre 6784. B.

Je puis du moins répondre à votre majesté que mon cœur est pénétré des bontés que vous daignez témoigner pour ce pauvre Morival. Je voudrais qu'il pût, au milieu de nos neiges, lever le plan du pays que vous lui avez permis d'habiter; votre majesté verrait combien il s'est formé en très peu de temps dans un art nécessaire aux bons officiers, et très rare, dont il n'avait pas la plus légère connaissance; vous serez touché de sa reconnaissance, et du zèle avec lequel il consacre ses jours à votre service. Son extrême sagesse m'étonne toujours : on a dessein de faire revoir son procès, qu'on ne lui a fait que par contumace : ce parti me paraît plus convenable et plus noble que celui de demander grace; car enfin grace suppose crime, et assurément il n'est point criminel, on n'a rien prouvé contre lui. Cela demandera un peu de temps, et il se peut très bien que je meure avant que l'affaire soit finie; mais j'ai légué cet infortuné à M. Dalembert, qui réussira mieux que je n'aurais pu faire.

J'ose croire qu'il ne serait peut-être pas de votre dignité qu'un de vos officiers restât avec le désagrément d'une condamnation qui a toujours dans le public quelque chose d'humiliant, quelque injuste qu'elle puisse être. En vérité, c'est une de vos belles actions de protéger un jeune homme si estimable et si infortuné : vous secourrez à-la-fois l'innocence et la raison; vous apprendrez aux Welches à détester le fanatisme, comme vous leur avez appris le métier de la guerre, supposé qu'ils l'aient appris. Vous avez toutes les sortes de gloire; c'en est une bien

grande de protéger l'innocence à trois cents lieues de chez soi.

Daignez agréer, sire, le respect, la reconnaissance, l'attachement d'un vieillard qui mourra avec ces sentiments.

6796. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 18 novembre.

Ne me parlez point de l'Élysée[1]. Puisque Louis XV y est, qu'il y demeure. Vous n'y trouveriez que des jaloux : Homère, Virgile, Sophocle, Euripide, Thucydide, Démosthène, et Cicéron, tous ces gens ne vous verraient arriver qu'à contre-cœur; au lieu qu'en restant chez nous, vous pouvez conserver une place que personne ne vous dispute, et qui vous est due à bon droit. Un homme qui s'est rendu immortel n'est plus assujetti à la condition du reste des hommes : ainsi vous vous êtes acquis un privilége exclusif.

Cependant, comme je vous vois fort occupé du sort de ce pauvre d'Étallonde, je vous envoie une lettre de Paris qui donne quelque espérance. Vous y verrez les termes dans lesquels le garde des sceaux s'exprime, et vous verrez en même temps que M. de Vergennes se prête à la justification de l'innocence. Cette affaire sera suivie par M. de Goltz; j'espère à présent que ce ne sera pas en vain, et que Voltaire, le promoteur de cette œuvre pie, en recevra les remerciements de d'Étallonde, et les miens.

Si je ne vous croyais pas immortel, je consentirais volontiers à ce que d'Étallonde restât jusqu'à la fin de son affaire chez votre nièce; mais j'espère que ce sera vous qui le congédierez.

Votre lettre m'a affligé. Je ne saurais m'accoutumer à vous

[1] La lettre où Voltaire en parle ne nous est point parvenue. C'était peut-être la même que celle où il parlait de son pouls intermittent; voyez ma note, page 86. B.

perdre tout-à-fait, et il me semble qu'il manquerait quelque chose à notre Europe si elle était privée de Voltaire.

Que votre pouls inégal ne vous inquiète pas : j'en ai parlé à un fameux médecin anglais qui se trouve actuellement ici : il traite la chose de bagatelle, et dit que vous pouvez vivre encore long-temps. Comme mes vœux s'accordent avec ses décisions, vous voulez bien ne pas m'ôter l'espérance, qui était le dernier ingrédient de la boîte de Pandore.

C'est dans ces sentiments que le philosophe de Sans-Souci fait mille vœux à Apollon, comme à son fils Esculape, pour la conservation du patriarche de Ferney. FÉDÉRIC.

6797. A M. D'HORNOY.

A Ferney, 20 novembre.

Vous êtes, mon cher ami, un très bon rapporteur, et vous seriez un excellent avocat général. Ce n'est pas une petite affaire de rédiger neuf édits qu'on a entendu lire rapidement. Je crois en général que les neuf édits seront très bien reçus du public, et même de votre compagnie.

Vous voilà rendu aux vœux de tout Paris. Vous voilà dans votre place, et c'est le point principal. Vous serez toujours le boulevart de la France contre les entreprises de Rome. Vous donnerez la régence du royaume dans les occasions, qui, Dieu merci, ne se présenteront de plus de cent ans. Enfin vous n'avez d'autre contrainte que celle de ne point faire de mal dans quelques circonstances délicates où vous en pourriez faire. Il est si beau, à mon gré, de rendre la justice; c'est une fonction si noble, si difficile, et si respectable par ses difficultés mêmes, que ce

n'est point l'acheter trop cher par quelques légères privations.

Je vous remercie, mon cher ami, de votre beau rapport; je ne vous importunerai pas encore de l'affaire de notre jeune homme, pour laquelle vous vous intéressez. Il continue à nous plaire à tous : sa modestie et sa sagesse ne se démentent point.

M. Turgot, qui a couché huit ou dix jours aux Délices, il y a bien long-temps, voudra bien lui accorder sa protection. Nous en trouverons beaucoup à la cour; mais vous nous serez plus nécessaire que personne dans votre corps. Je voudrais pouvoir le mener moi-même à Paris, et venir vous embrasser; mais quatre-vingts ans et mes maladies me retiennent. Je vois la mort de bien près; mais je vous avoue que je serais fâché de mourir sans avoir pu rendre à ce jeune infortuné les services que l'humanité lui doit. J'ai quelques pièces du procès, mais je ne les ai pas toutes. Je les demande, je les attends de sa famille. Réservez-moi votre appui et vos soins généreux pour le temps où il faudra qu'il se présente. Son souverain a écrit pour le faire recommander par le ministre qu'il a en France. J'espère que la meilleure recommandation sera dans les pièces du procès. Alors il faudra, je crois, des lettres d'attribution au parlement pour le juger : sinon il faudrait des lettres de grace, ce que je n'aime point du tout, parceque grace constate crime.

Adieu, mon cher ami; vous allez juger, Paris va se réjouir, et je vais souffrir. Je vous embrasse très tendrement; votre paresseuse tante en fait autant.

6798. A M. DALEMBERT.

A Ferney, 21 novembre.

Messieurs les deux Ajax, qui combattez pour la raison et l'humanité, voici le fait.

Je vous écrivis, au commencement du mois[1], une lettre très intéressante pour des cœurs comme les vôtres, et dans laquelle je vous priais hardiment de vous adresser à M. Turgot, parcequ'il est juste et humain.

Un M. Bacon, ci-devant substitut du ci-devant procureur général, M. de Fleury, était en possession de se charger de toutes mes lettres, que je lui envoyais sous l'enveloppe de monsieur le procureur général, et qu'il fesait passer fidèlement à leurs adresses. Ma lettre arriva tout juste dans le temps du voyage de M. de Fleury à Maubeuge. Elle est probablement sous le scellé avec ses autres papiers. Voici, autant qu'il m'en souvient, ce qu'elle contenait à peu près.

Je vous disais que le jeune gentilhomme d'Abbeville, nommé d'Étallonde, ayant été condamné, à l'âge d'environ seize ans, avec le chevalier de La Barre, à la question ordinaire et extraordinaire, au supplice de la langue arrachée avec des tenailles, de la main coupée, et du reste du corps jeté vivant dans le feu, comme accusé d'avoir mis son chapeau devant des capucins pendant la pluie, d'avoir chanté une mauvaise chanson faite il y a cent ans, et d'avoir

[1] On n'a point cette lettre du commencement du mois; mais je pense que Voltaire veut parler de la lettre 6776, qui est du 28 septembre. B.

récité à deux autres jeunes gens l'*Ode à Priape* de Piron, pour laquelle ce Piron avait obtenu une pension de douze cents francs sur la cassette; que ce jeune d'Étallonde, dis-je, avait prévenu, par une prompte fuite, l'exécution de sa sentence; que, mourant de faim, il s'était fait soldat à Vesel dans les troupes du roi de Prusse; qu'en ayant été informé par un officier prussien qui vint chez moi, et ayant su que c'était un enfant de très bonnes mœurs, et qui remplissait tous ses tristes devoirs, je pris la liberté d'en instruire le roi son maître, qui voulut bien le faire officier sur-le-champ.

Je vous disais que le roi de Prusse avait eu la bonté de me l'envoyer, et de lui accorder un congé beaucoup plus long qu'il ne les donne ordinairement.

Je vous certifiais qu'il étudiait chez moi les mathématiques, qu'il apprenait les fortifications, qu'il levait déjà des plans avec une facilité et une propreté singulières; que sa sagesse, sa circonspection, son assiduité au travail, et son extrême politesse, lui avaient gagné les cœurs de tous ceux qui sont à Ferney, et le nombre n'en est pas petit.

Je vous avouais avec douleur que son père, président d'Abbeville, avait obtenu la confiscation du bien que cet enfant avait de sa mère, et ne lui en fesait pas la plus légère part.

Je vous parlais du dessein de cet infortuné si estimable d'obtenir en France sa réhabilitation, moins pour jouir de son bien, qui est très peu de chose, que pour se laver d'un arrêt que le sot peuple appelle

un opprobre, et qui n'est un opprobre que pour ses juges.

Je vous disais que j'avais une partie de la procédure, mais qu'il fallait que je l'eusse tout entière; que cette abominable affaire n'avait été que l'effet d'une tracasserie de province entre un dévot d'Abbeville et madame de Brou, abbesse de Willancourt, près d'Abbeville, tante de M. le chevalier de La Barre.

Je répondais que d'Étallonde n'était point chargé dans la partie du procès criminel qui m'a été remise.

Je vous exposais mon idée d'obtenir des lettres d'attribution au parlement de Paris, pour juger en premier et dernier ressort ce procès aussi exécrable que ridicule. Je pensais et je pense qu'il vaut mieux purger la contumace au parlement que de demander des lettres de grace, parceque grace suppose crime, et que certainement ce jeune homme d'un rare mérite, brave officier, et de mœurs irréprochables, n'a point commis de crime.

Enfin je vous priais d'implorer pour lui la protection de M. Turgot, dans un moment de loisir, s'il peut en avoir; mais je ne pouvais ni ne voulais rien hasarder avant d'avoir vu toute la procédure, que j'attends avec impatience.

Voilà donc tout ce que je vous mandais [1], et probablement ce que vous n'avez pas reçu. Si ma lettre a été saisie dans les papiers de M. Joly de Fleury, je ne vois pas qu'il y ait un grand risque. On saura

[1] Voyez lettre 6776. B.

seulement que M. Dalembert et M. le marquis de Condorcet ont pitié d'un infortuné innocent. On verra qu'il faut proportionner les peines aux délits, et qu'il y a eu parmi nous des hommes beaucoup plus absurdes et beaucoup plus cruels que les cannibales.

Plus je fais mon examen de conscience, et moins je me souviens d'avoir mis dans ma lettre un seul trait qui pût compromettre personne. J'espère que celle-ci sera plus heureuse.

Je supplie M. Dalembert de garder l'attestation[1] que le roi de Prusse lui a envoyée en faveur de d'Étallonde, dit Morival, officier dans le régiment d'Eickmann, à Vesel. Je le supplie de ne point faire agir le ministre du roi de Prusse avant que nous sachions quelle route nous devons tenir. Mais ce qui est très essentiel, et ce qui est bien dans le caractère de M. Dalembert, c'est qu'il emploie toute la supériorité de son esprit à rendre cette affaire aussi intéressante pour le roi de Prusse qu'elle l'est pour nous. Il faut que ce prince y mette son honneur. Dès qu'il a fait une démarche, il ne doit pas reculer. Il a assez affligé l'humanité; il faut qu'il la console. Il avait pris d'abord la chose un peu légèrement, et en roi; je veux qu'il la consomme en philosophe et en homme sensible, d'une manière ou d'une autre. Je lui écris dans cette idée. M. Dalembert fera beaucoup mieux et beaucoup plus que moi.

Raton met ses vieilles petites pattes entre les mains

[1] Voyez lettre 6784. B.

habiles des deux Bertrands [1]; il remet tout à leur généreuse amitié.

6799. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 novembre.

Mon cher ange, il faut premièrement que madame d'Argental affermisse sa santé contre la rigueur de l'hiver; pour moi, je ne sors de ma chambre de quatre mois. Tout ce que je crains, c'est de mourir avant que l'affaire du jeune homme [2] si digne de vos bontés soit entamée. Il faut avoir toutes les pièces du procès, sans en excepter une; après quoi on prendra le parti que votre prudence et celle des autres sages jugeront le plus convenable.

J'écris à madame la duchesse d'Enville [3]. Je vous prie de lui demander à voir ma lettre, et de me dire si la vivacité de ma jeunesse ne m'a pas emporté un peu trop loin. Elle pardonnera sans doute à un cœur sensible, aussi pénétré de sa générosité que des abominables horreurs dont je lui parle.

Je vais écrire à madame Du Deffand [4]; j'écrirai aussi à M. de Goltz [5]. M. de Condorcet dit qu'il aura les pièces à Paris. Je fais mille efforts pour les avoir d'Abbeville; ce que j'en ai n'est pas suffisant, et on ne peut rien hasarder sans ce préalable.

M. Turgot nous protégera, et certainement nous

[1] Dalemberl el Condorcet. B.
[2] Morival. B.
[3] Lettre 6801. B.
[4] Lettre 6800. B.
[5] Lettre 6805. B.

ne le compromettrons point. J'aimerais mieux mourir (et ce n'est pas coucher gros) que d'abuser de son nom et de ses bontés; il doit en être bien persuadé; et, quand mon cher ange le verra, il le confirmera dans cette sécurité.

Si vous me demandez ce que je fais dans les intervalles que me laisse cette épineuse et exécrable affaire, vous le saurez bientôt, mon cher ange, et vous verrez ce que peut encore un jeune homme de quatre-vingt et un ans, quand il veût vous amuser et vous plaire.

Je ne sais si d'Hornoy, dans ces commencements, aura le temps de prendre des mesures avec vous pour la résurrection de notre jeune homme. Rien ne presse encore; il faut attendre que la procédure arrive. Vous croyez bien que je ne paraîtrai pas m'en mêler; mes services secrets sont nécessaires, mais mon nom est à craindre.

Je voudrais bien que vous pussiez rencontrer M. le marquis de Condorcet, et causer avec lui sur cet événement infernal.

Quoi qu'il arrive, cette entreprise coûtera beaucoup et a déjà coûté; mais on ne peut mieux employer son argent. Vous m'avez mis, par votre attention charmante [1], en état de faire ce que l'humanité exige de moi. Plût à Dieu que M. le maréchal de Richelieu voulût en user comme vous! Il me doit beaucoup. Son intendant me mande que l'affaire de madame de Saint-Vincent l'empêche de me soulager. Cette affaire est bien désagréable; il valait mieux

[1] Le paiement de 9,400; voyez la lettre 6775. B.

peut-être s'accommoder avec la famille pour quelque argent, ce qui eût été très facile, que de s'exposer, à soixante-dix-huit ans, aux discours de tout Paris et de l'Europe, et surtout de plusieurs gens de lettres très accrédités qui se plaignent de lui, et qui ne pardonnent point : cela me fâche. Le marquis de Vence l'appelle dans ces lettres l'antique Alcibiade ; c'est un nom que je lui avais donné dans mes goguettes, quand il n'était point antique. Le sarcasme retombe un peu sur moi, et cela me fâche encore.

Les enquêtes de Paris sont fâchées aussi ; mais la grand'chambre doit être bien aise. Le grand-conseil me paraît demander de petites modifications nécessaires. Je me trouve entre mon neveu Mignot et mon neveu d'Hornoy. Je les aime tous deux, parcequ'ils ont tous deux l'ame très honnête. J'aime la besogne de M. de Maurepas, dans cet arrangement difficile. Il a rempli les vœux du public, et, en rétablissant le parlement, il n'a donné aucune atteinte à l'autorité royale. Voilà certainement l'aurore d'un beau règne. M. de Maurepas commence mieux que le cardinal de Fleury ; c'est qu'il a plus d'esprit, qu'il est plus gai, et qu'il n'est point prêtre.

On dit que Henri IV va paraître à-la-fois[1] à la Comédie italienne et à la française, comme sur le Pont-Neuf. La nation sera toujours très drôle, et il est bon de lui laisser en cela ses coudées franches.

[1] *La Partie de chasse d'Henri IV*, par Collé (voyez tome LX, page 239), fut jouée sur le Théâtre-Français le 16 novembre 1774 ; *Henri IV, ou la Bataille d'Ivry*, drame lyrique de Durosoy, fut joué sur le Théâtre-Italien le 14 novembre 1774. B.

Adieu, mon très cher ange; le grand point est que madame d'Argental se porte bien. Je fais mille vœux pour sa santé; mais à quoi les vœux d'un blaireau des Alpes peuvent-ils servir? Ceux de l'univers entier ne servent pas d'un clou à soufflet.

6800. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

24 novembre.

J'ai encore cette fois-ci, madame, un bon thême pour vous écrire. Ce thême n'est ni le parlement, ni le grand-conseil, ni la conduite noble et sage du ministère dans cette affaire épineuse; ce thême n'est point *Orphée*[1] ou *Azolan*[2], et les doubles croches de la musique nouvelle. Ce n'est point Henri IV qui va paraître, dit-on, à la Comédie française et à l'italienne, comme sur le Pont-Neuf, au milieu de son peuple. Je souhaite qu'il y paraisse avec beaucoup d'esprit, car il en avait; il fesait de ces reparties que la postérité n'oubliera jamais; et sans doute on ne fera point dire à Henri IV des choses communes. Mon thême n'est pas le sacre du roi à Reims, car il est né tout sacré, et il n'a pas besoin d'être oint pour être très cher à toute la nation. Mon thême n'est point non plus mon départ pour Paris, pour venir vous voir et vous entendre, attendu que je ne puis

[1] *Orphée et Eurydice*, drame héroïque, traduit de l'italien en français, et ajusté par Moline sur la musique de Gluck, joué, le 2 août 1774, à l'Opéra. B.

[2] Pièce jouée aussi à l'Opéra le 15 novembre 1774; voyez ma note, tome XIV, page 80. B.

sortir de mon lit avec mes quatre-vingt et un ans, douze pieds de neige, et perdant mes yeux et mes oreilles. Je voudrais vous demander si vous serez assez heureuse cet hiver pour jouir de la société de madame la duchesse de Choiseul.

Mais le principal sujet de ma lettre est de vous remercier, du fond de mon cœur et de toutes mes forces (si j'ai des forces), de l'humanité et de la bonté avec laquelle vous êtes entrée dans l'affaire [1] dont M. d'Argental vous a parlé. Il me mande que vous voulez bien la solliciter auprès de madame la duchesse d'Enville. Je sais qu'elle n'attend pas qu'on la prie, quand il s'agit de faire du bien; c'est l'ame la plus généreuse et la plus noble qui soit au monde. Les éloges que vous donnez à sa belle action, madame, seront sa récompense; car il en faut pour la vertu.

L'affaire qu'elle protége ne peut être encore sur le tapis. Il y faut bien des préliminaires. Vous savez que dans ce monde-ci le mal arrive toujours à bride abattue; le bien marche à pied, et est boiteux des deux jambes. Ce qu'on demande est assurément de la plus grande justice; mais cela ne suffit pas. Comme justice a besoin d'aide, je n'en connais point de plus puissante que celle de madame la duchesse d'Enville. L'affaire intéresse, ce me semble, toutes les familles. Il n'y a point de père et de mère dont les fils ne puissent être exposés à la même aventure. Ces folies passagères, qu'on doit ignorer, arrivent tous les ans dans les régiments, dans toutes les garnisons. Vous savez

[1] L'affaire d'Étalloude de Morival. B.

de quoi il s'agit. Le jeune homme pour qui on s'emploie est entièrement innocent. Il est vrai que je suis un peu récusable, et que je passe pour être bien indulgent sur ces intérêts ; mais qui ne l'est pas aujourd'hui ? Ce siècle s'est un peu formé : on ne pense plus comme on pensait au douzième siècle, ou plutôt comme on ne pensait pas.

Au reste, vous croyez bien que je ne paraîtrai point dans cette affaire, il ne m'appartient pas de m'en mêler. Je ne vous écris, madame, que pour vous remercier clandestinement, et pour vous dire que, de près ou de loin, je vous serai dévoué jusqu'au dernier moment de ma vie avec l'attachement le plus tendre et le plus respectueux.

6801. A MADAME LA DUCHESSE D'ENVILLE[1].

26 novembre.

Madame, j'ai appris par M. d'Argental l'action généreuse que vous daignez faire, et je n'en ai point été surpris : il n'est pas dans votre nature d'agir autrement. Vous rendez un service nouveau à l'innocence et à l'humanité entière. Pour moi, je dois me taire, me cacher, et vous admirer.

J'attends les papiers nécessaires. J'en ai assez pour être convaincu de la frivolité et du ridicule des accusations. Le jugement atroce qui ne passa que de deux voix est mille fois pire que celui des Calas. Il n'y avait pas certainement de quoi fouetter un page. Il est bien vrai qu'on n'avait pas ôté de loin son

[1] Voyez la note, tome XXI, page 262. B.

chapeau à des capucins, qu'on avait récité devant une seule personne les litanies de Rabelais, dédiées à un cardinal, et imprimées avec privilége du roi. Il est vrai qu'on avait chanté une mauvaise chanson de corps-de-garde, faite il y a cent ans; il est vrai encore qu'on avait récité l'*Ode à Priape* de Piron, que vous ne connaissez pas, madame, et pour laquelle le feu roi avait donné à Piron une pension de quinze cents livres sur sa cassette.

Il n'y avait pas là de quoi condamner deux jeunes gentilshommes, d'environ dix-sept ans, au plus épouvantable des supplices, de quoi leur faire subir la question ordinaire et extraordinaire, de quoi leur couper la main qui n'avait pas ôté le chapeau devant des capucins pendant la pluie, de quoi leur arracher la langue avec des tenailles, de quoi jeter leurs corps, tout vivants, dans les flammes.

Un seul homme détermina les juges à être assassins et cannibales, afin de passer pour chrétiens [1].

Je ne doute pas, madame, que vous ne fassiez entendre enfin la pitié, la raison, l'humanité, la justice; tout cela est digne de vous, tout sera votre ouvrage.

Je suis persuadé que vous toucherez M. le comte de Maurepas. Il a l'ame noble et grande, comme vous; il saura bien faire réussir une si juste entreprise, sans se compromettre. On n'abusera point de vos bontés; on ne fera aucune démarche avant d'avoir toutes les pièces nécessaires.

Je me jette à vos pieds au nom de l'humanité.

[1] M. Pasquier. K.

6802. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Le 2 décembre.

Vous me donnez, madame, une rude commission. Tout le monde fait aisément des noëls malins, parceque tout le monde les aime; mais on n'a jamais fait de noëls galants à la louange de personne, pas même à celle de la sainte Famille, dont tous les chrétiens sont convenus de se moquer à la fin de décembre. Cependant, pour satisfaire à votre étrange empressement, j'ai invoqué l'ombre de l'abbé Pellegrin; tenez, voilà des couplets qu'elle vous envoie. Elle recommande de taire l'auteur, non pas, hélas! *par les yeux de votre tête*[1], mais par toute l'amitié, par le tendre attachement que le vieux Pellegrin a pour vous.

NOELS POUR UN SOUPER[2].

Jésus dans sa cabane
Voyant venir Choiseul,
Malgré le bœuf et l'âne,
Lui fesant grand accueil,
Dit : « Je fais avec toi
Un pacte de famille;
Tu sais garder ta foi;
Et moi,
Je ne quitterai pas
Tes pas,
Pour chercher une fille. »

[1] On a vu, par les lettres de Voltaire à madame du Deffand, que cette dame était aveugle. B.

[2] Le souper devait avoir lieu le 24 décembre, chez madame du Deffand. La famille Choiseul et quelques uns de leurs amis y devaient assister; l'air des couplets de Voltaire est celui de *Tous les bourgeois de Chartres*. B.

Quand madame sa femme
Vint baiser le bambin,
Marie au fond de l'ame
Eut un peu de chagrin;
Cette bonne lui dit :
« J'ai quelque jalousie.
Lorsque le Saint-Esprit
Me prit,
Vous n'étiez donc pas là,
Là, là?
Il vous aurait choisie. »

L'enfant, dans l'écurie,
D'un œil peu satisfait
Voyait Marthe et Marie,
Et sainte Élisabeth,
Et ses parents sans nom,
Et Joseph le beau-père;
Mais en voyant Grammont,
Poupon,
Tu criais : « Celle-là,
Papa,
Est ma sœur ou ma mère. »

Quand on aura chanté ces trois plats couplets, on pourra chanter en chœur celui-ci, qui n'est pas moins plat :

Laissez paître vos bêtes [1],
Vous, messieurs, qui ne l'êtes pas;
A nos petites fêtes
Ne vous ennuyez pas.
Votre château
Est grand et beau,
Mais à Paris
Toujours chéris,

[1] Ce couplet se chante sur l'air d'un ancien noel qui commence par le vers conservé par Voltaire :

Laissez paître vos bêtes. B.

Faut-il ailleurs
Gagner des cœurs?
Laissez paître vos bêtes,
Vous, messieurs, qui ne l'êtes pas, etc.

6803. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

5 décembre.

L'ombre de l'abbé Pellegrin m'est encore apparue cette nuit, et m'a donné les deux couplets suivants, sur l'air: *Or dites-nous, Marie :*

Trois rois dans la cuisine
Vinrent de l'Orient;
Une étoile divine
Marchait toujours devant.
Cette étoile nouvelle
Les fit très mal loger;
Joseph et sa pucelle
N'avaient rien à manger.

Hélas! mes pauvres sires,
Pourquoi voyagez-vous?
Restez dans vos empires,
Ou soupez avec nous.
Si la cour vous ennuie,
Voyez-nous quelquefois:
La bonne compagnie
Doit toujours plaire aux rois.

Mon cher abbé, lui ai-je dit, je reconnais bien, à votre style, l'auteur de ces fameux noëls:

Lisez la loi et les prophètes,
Profitez de ce qu'ils ont dit.
Quand on a perdu Jésus-Christ,
Adieu paniers, vendanges sont faites.

Mais, après tout, vos couplets pour le souper de

saint Joseph peuvent passer, parceque la bonne compagnie dont vous me parlez, et que vous ne connaissez guère, est indulgente. S'il y a quelque allusion dans les couplets de vos noëls, cette allusion ne peut être qu'agréable pour les intéressés, et ne peut choquer personne, pas même la sainte Vierge et son mari, qui ne se sont jamais piqués d'avoir à Bethléem le cuisinier du président Hénault. Mais surtout ne montrez pas vos noëls à l'ingénieux Fréron[1], qui a les petites entrées chez madame la marquise Du Deffand, et qui ne manquerait pas de dire beaucoup de mal de son cuisinier et de son feseur de noëls, quoiqu'il ne se connaisse ni en bonne chère ni en bons vers.

6804. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 7 décembre.

Sire, vous faites une action bien digne de vous, en daignant protéger votre officier d'Étallonde. J'ose toujours assurer votre majesté qu'il en est bien digne : son éducation avait été très négligée par son père, sot et dur président de province, qui destinait son fils à être prêtre; il ne savait pas seulement l'arithmétique quand il est venu chez moi : il est consommé actuellement dans la géométrie pratique et dans les fortifications.

[1] Madame du Deffand répondit sur ce sujet à Voltaire, le 9 décembre : « Ne m'insultez pas en supposant que Fréron a chez moi les petites entrées; il n'en a d'aucune sorte, pas même une assez petite pour que ses feuilles puissent s'y glisser; jamais il n'est entré chez moi, et je ne l'ai rencontré de ma vie. Mais voilà les préventions que l'on vous donne. » B.

Je prends la liberté d'envoyer à votre majesté par les chariots de poste, dans une longue boîte de fer-blanc, les plans qu'il vient de dessiner de tout le pays qui est entre les Alpes et le mont Jura, le long du lac de Genève. J'y joins même un plan des jardins de Ferney, qui ne sert qu'à montrer avec quelle facilité et quelle propreté surprenante il dessine. J'ose vous répondre qu'il sera un des meilleurs ingénieurs de vos armées. Il ne respire qu'après le bonheur de vivre et de mourir à votre service. Il n'a et n'aura jamais d'autre patrie que vos états, et d'autre maître que vous. Il vous regarde avec raison comme son bienfaiteur, et, j'ose le dire, comme son père.

Il écrit aujourd'hui à votre ambassadeur; mais il attend les pièces de son abominable procès, sans lesquelles on ne peut rien faire: il est moins instruit que personne de tout ce qui s'est fait pendant son absence, car il partit dès le premier moment que l'affaire commença à éclater. Tout ce qu'il sait, c'est qu'elle fut l'effet d'une tracasserie de province et d'une inimitié de famille. Un de ses infames juges, qui mourut il y a deux ans, se fit traîner avant sa mort chez un vieux gentilhomme, oncle d'Étallonde et chevalier de Saint-Louis; il lui demanda publiquement pardon de son exécrable injustice; mais son repentir ne nous suffit pas, il nous faut les pièces du procès. Nous les attendons depuis quatre mois. Rien n'est si aisé que d'être condamné à mort, et rien de si difficile que de connaître seulement pourquoi on a été condamné. Telle est notre jurisprudence bar-

bare[1]. Ce procès est plus odieux encore que celui des Calas.

Vous souvenez-vous, sire, d'une petite pièce charmante que vous daignâtes m'envoyer, il y a plus de quinze ans, dans laquelle vous peigniez si bien

> Ce peuple sot et volage[2],
> Aussi vaillant au pillage
> Que lâche dans les combats[3]?

Vous savez que ce peuple de Welches a maintenant pour son Végèce un de vos officiers subalternes[4], dont on dit que vous fesiez peu de cas, et qui change toute la tactique en France; de sorte que l'on ne sait plus où l'on en est. L'Europe n'est plus au temps des Condé et des Turenne, mais elle est au temps des Frédéric. Si jamais, par hasard, vous assiégiez Abbeville, je vous réponds que d'Étallonde vous servirait bien.

Ma santé décline furieusement : j'ai grand'peur de ne pas vivre assez long-temps pour voir finir son affaire; mais elle finira bien sans moi, votre nom suffira; il ne me restera d'autre regret que de ne pas mourir auprès de votre majesté.

Je me mets à vos pieds avec le plus profond respect et la plus tendre reconnaissance.

[1] Elle a changé depuis la révolution. Les juges sont aujourd'hui obligés de motiver leurs jugements et arrêts, sous peine de nullité, depuis la loi du 24 août 1790. B.

[2] Le premier de ces trois vers est autrement rapporté t. XL, p. 121. B.

[3] Cette pièce fut faite dans le temps des vexations exercées par des troupes légères dans quelques cantons des états du roi de Prusse; vexations que la déroute de Rosbach suivit de près. K.

[4] Le baron de Pirsch. K.

6805. A M. LE BARON DE GOLTZ,

MINISTRE DU ROI DE PRUSSE, A PARIS.

7 décembre.

Monsieur, j'ai reçu de sa majesté le roi de Prusse une lettre pleine de bontés pour le sieur de Morival, un de ses officiers. Il joint à cette lettre celle que vous lui avez écrite le 6 de novembre. Je vois avec quelle générosité vous voulez bien protéger ce jeune gentilhomme. Il est assurément bien digne de ce que vous daignez faire pour lui; il est plein de courage, de prudence, et de vertu. Son unique ambition est de vivre et de mourir dans votre service.

Vous savez, monsieur, son horrible aventure; c'est un assassinat juridique, pire que celui des Calas. Plus ce jugement est atroce, plus on cache les pièces du procès. On nous fait espérer pourtant qu'enfin nous les obtiendrons. Alors nous nous jetterons entre vos bras; et je me flatte que le nom du roi votre maître suffira, avec vos bons offices, pour obtenir la justice qu'on demande. S'il nous était possible de retirer du greffe ces malheureux parchemins, nous pourrions alors vous conjurer d'engager M. le comte de Vergennes à demander la communication de ces pièces à monsieur le garde des sceaux, et nous saurions enfin précisément ce que nous devons demander. Heureusement rien ne presse encore. Le jeune homme s'occupe à mériter les bonnes graces du roi, en apprenant les fortifications et l'art du génie. Il y fait des progrès étonnants; il a levé des cartes de

tout un pays avec une facilité surprenante. Je les envoie au roi par cet ordinaire[1].

J'ose ajouter, monsieur, que si ce jeune homme est assez heureux pour vous être présenté, vous trouverez qu'il mérite les obligations qu'il vous a. Je joins mon extrême reconnaissance à la sienne.

6806. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

8 décembre.

NOELS SUR L'AIR : *Or dites-nous, Marie.*

Il devait venir boire
Un jour à Saint-Joseph;
Mais au bord de la Loire
Il prit sa route en bref;
Tous les cœurs le suivirent,
Car il les avait tous;
En soupirant ils dirent :
« Nous partons avec vous. »

On pleurait en silence,
Quand femme et sœur partit;
Plus de chant, plus de danse,
Et surtout plus d'esprit :
Les voilà qui reviennent,
Tout change en un moment;
Que tous nos maux obtiennent
Un pareil changement!

AIR : *Joseph est bien marié.*

Rions tous en ce séjour,
On ne rit guère à la cour.
Goûtons le bon temps si rare

[1] Voyez la lettre précédente. B.

Que cette cour nous prépare :
On dit qu'il revient ce temps
Où tous les cœurs sont contents.

Aurore des jours heureux,
Répandez de nouveaux feux.
Le bonheur qui nous enchante
Se flétrit s'il ne s'augmente :
Il faut toujours ajouter
Aux biens qu'on a pu goûter.

On pourrait chanter ensuite :

Laissez paître vos bêtes,
Vous, messieurs, qui ne l'êtes pas ;
A nos petites fêtes
Ne vous ennuyez pas.
Votre château, etc.

Quand on commande un pet-en-l'air à sa couturière, on lui dit bien intelligiblement comment on veut qu'il soit fait. Il fallait dire qu'on ne voulait dans des noëls ni crèche, ni Jésus, ni Marie, quoique tout cela soit essentiel. On doit savoir qu'en chansons, *hors l'Église point de salut.* Personne ne pouvait deviner ce qu'on demandait. Les femmes sont despotiques, mais elles devraient au moins expliquer leurs volontés. Ces couplets-ci ne valent pas les premiers, il s'en faut bien. Cela ressemble à une fête de Vaux, mais cela est assez bon pour un piano-forte[1], qui est un instrument de chaudronnier en comparaison du clavecin. Au reste, il ne faut pas s'imaginer que tous les sujets soient propres pour ces

[1] Madame du Deffand avait, le 24 novembre, écrit à Voltaire « qu'elle s'était assurée de Balbutre, qui jouera sur son piano-forte une longue suite de noëls. » B.

petits airs, ni qu'on puisse deviner à cent lieues l'à-propos du moment, surtout quand on a sur les bras l'affaire la plus cruelle, auprès de laquelle toutes les tracasseries de cour sont des roses.

6807. A M. LE COMTE DE MEDINI,

AUTEUR D'UNE TRADUCTION DE LA HENRIADE, EN VERS ITALIENS.

9 décembre.

Monsieur, je n'ose pas vous remercier dans votre belle langue, à laquelle vous prêtez de nouveaux charmes. D'ailleurs, ayant presque perdu la vue à l'âge de quatre-vingt et un ans, je ne puis que dicter dans ma langue française, qui est une des filles de la vôtre. Nous n'avons commencé à parler et à écrire qu'après le siècle immortel que vous appelez le *cinquecento*[1] : je crois être dans ce *cinquecento*, en lisant l'ouvrage dont vous m'avez honoré. Votre poëme n'est pas une traduction, dont il n'a ni la roideur, ni la faiblesse : il est écrit d'un bout à l'autre avec cette élégance facile qui n'appartient qu'au génie. Je suis persuadé qu'en lisant votre *Henriade* et la mienne, on croira que je suis le traducteur.

Un mérite qui m'étonne encore plus, et dont je crois notre langue peu capable, c'est que tout votre poëme est composé en stances pareilles à celles de l'inimitable Ariosto, et du grand Tasso, son digne disciple. Je voudrais que ma langue française pût

[1] Le siècle qui comprend les années 1501 à 1600; voyez ma note, tome XVII, page 189. B.

avoir cette flexibilité et cette fécondité. Elle y parviendra peut-être un jour, puisqu'elle est devenue assez maniable pour rendre les beautés de Virgile sous la plume de M. Delille; mais nous n'avons pas les mêmes secours que vous. Il vous est permis de raccourcir ou d'alonger les mots selon le besoin : les inversions sont chez vous d'un grand usage. Votre poésie est une danse libre dans laquelle toutes les attitudes sont agréables, et nous dansons avec des fers aux pieds et aux mains: voilà pourquoi plusieurs de nos écrivains ont essayé de faire des poëmes en prose: c'est avouer sa faiblesse, et non pas vaincre la difficulté.

Quoi qu'il en soit, je vous remercie, monsieur, de m'avoir embelli en me surpassant. Je n'ai plus qu'un souhait à faire, c'est que vous puissiez passer par les climats que j'habite, lorsque vous irez revoir Mantoue, la patrie de Virgile, notre prédécesseur et notre maître. Ce serait une grande consolation pour moi d'avoir l'honneur de vous voir dans ma retraite, et de me féliciter avec vous que vous ayez éternisé en vers italiens un poëme français qui n'est fondé que sur la raison, et sur l'horreur de la superstition et du fanatisme. Je n'ai pu m'aider de la fable, comme ont fait souvent l'Arioste et le Tasse. La sévérité et la sagesse de notre siècle ne le permettaient pas. Quiconque tentera parmi nous d'abuser de leur exemple, en mêlant les fables anciennes ou tirées des anciennes à des vérités sérieuses et intéressantes, ne fera jamais qu'un monstre.

6808. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 décembre.

Mon très cher ange, pourquoi ne suis-je pas auprès de vous? pourquoi suis-je dans mon lit, entre le mont Jura et les Alpes? Hélas! vous voyez tout tomber à vos côtés[1]. Restez, vivez, jouissez d'une santé qui est le fruit de votre sagesse et de votre tempérance. M. de Thibouville a le bonheur de vous tenir compagnie, et moi je suis à plus de cent lieues de vous. Je n'ai jamais senti si cruellement le triste état où je suis réduit. Est-il possible qu'en étant près de perdre pour jamais ce que vous avez perdu, vous ayez pu penser au jeune homme qui est si digne de votre protection, et même à ma colonie?

Vous êtes si occupé de faire du bien, que vous ne pouviez vous empêcher de m'en parler dans le temps même où votre cœur était tout entier à vos douleurs et à vos regrets. Restez-vous dans votre belle maison? pourrai-je enfin vous y voir à la fin de mars? car il m'est absolument impossible de remuer de tout l'hiver. Mais vivrai-je jusqu'à la fin de mars? et qui peut compter sur un seul jour?

S'il y a des consolations pour moi, je m'en donne une: c'est de travailler à un ouvrage singulier que je fais principalement pour mériter votre suffrage, et pour amuser quelques uns de vos moments. Je vous

[1] Madame d'Argental était morte le 3 décembre 1774 (voyez tome LII, page 545). Pont-de-Veyle, frère du comte d'Argental, était mort le 3 septembre. B.

l'enverrai dans six semaines. Je m'imagine que ce sera une petite diversion pour vous. Cette idée adoucit mes peines; madame Denis sent avec moi toutes les vôtres. Nous vous plaignons, nous parlons de vous sans cesse. M. de Florian entre vivement dans tous nos sentiments; monsieur et madame Dupuits les partagent. Notre petit officier prussien, très Français, très sensible, pénétré de ce que vous avez daigné faire pour lui, s'intéresse à vous comme s'il avait le bonheur de vous connaître: la reconnaissance est sa principale vertu. Non, mon cher ange, je n'ai jamais connu de jeune homme plus estimable de tout point; et des monstres ont osé... Cette image affreuse me persécute jour et nuit. Je l'écarte pour remplir mon cœur uniquement de vous, pour vous dire que vous êtes ma consolation, et que je suis désespéré de ne pouvoir dans ce moment venir contribuer à la vôtre. Vivez, mon cher ange.

6809. A M. DALEMBERT.

9 décembre.

Le vieux malade a reçu une lettre du 1er de décembre de M. Bertrand, le secrétaire des sciences, et une du 3 de décembre de l'autre secrétaire. Il n'importe à qui des deux Bertrands bienfesants le Raton aux pattes roussies écrive. Tout ira bien, encore une fois, et rien ne presse. Il faut laisser passer le froid mortel que nous éprouvons. Nous sommes entourés de neiges et de glaces, et persécutés d'un vent du nord qui nous met en Sibérie. Nous ne nous oc-

cupons, au coin du feu, qu'à rendre grace aux deux sages et généreux Bertrands; mais voyez ce que c'est que de nous! voyez, mon très cher sage, dans quelle prodigieuse erreur vous êtes tombé! dans quel tome des *Mille et une Nuits* avez-vous pris *que je parais avoir envie d'employer dans cette affaire le crédit* d'un de nos académiciens? il faudrait que la tête m'eût tourné, pour que j'eusse une telle envie. Je vous ai mandé[1] que je devais respecter une ancienne liaison et d'anciens bons offices; mais certainement il n'a jamais été ni dans ma pensée ni au bout de ma plume que j'eusse dessein de me servir de lui dans notre affaire. Je me flatte qu'avec votre secours et celui de l'autre Bertrand elle réussira d'une manière ou d'autre. Nous ne mettrons dans la confidence que les personnes qui y sont déjà. Nous ne compromettrons qui que ce puisse être. On ne rejettera sûrement pas la demande d'un grand prince. Madame la duchesse d'Enville nous appuiera de toute la chaleur qu'elle met dans sa profession de faire du bien.

J'ignore lequel des deux Bertrands a le bonheur d'être lié avec elle. Peut-être ont-ils tous deux cet avantage; tant mieux. Il faut que tous les honnêtes gens se tiennent bien serrés par la main. Ce que j'aime de madame la duchesse d'Enville, c'est qu'elle a un peu d'enthousiasme dans sa vertu courageuse. Je suis comme cet autre[2] qui disait, à ce qu'on pré-

[1] Lettre 6792. B.

[2] Jean, *Apocalypse*, III, 16, dit : « Sed quia tepidus es, et nec frigidus, « nec calidus, incipiam te evomere ex ore meo. » B.

tend, qu'il n'aimait pas les tièdes, et qu'il les vomissait de sa bouche. L'expression n'est ni noble ni juste; mais cela lui arrive souvent.

La personne qui veut bien avoir la bonté de vous faire parvenir la lettre de Raton a bien autre chose à faire qu'à la lire. Il a un furieux fardeau à porter; mais il le portera toujours heureusement, ou je me trompe fort[1].

Philosophez, réjouissez-vous, aimez-moi comme je vous aime. RATON.

6810. A M. VASSELIER.

A Ferney, 9 décembre.

Je plaindrais messieurs de Lyon, si le froid y était aussi violent qu'à Ferney. On dit que *la Bataille d'Ivry*[2] n'a pas trop bien réussi aux Italiens. Je voudrais que *Henri IV*, aux Français, eût un peu plus d'esprit. On dit qu'il est fort plaisant chez Nicolet[3]; mais j'aime encore mieux le cheval de bronze.

Je recommande à vos bontés les lettres ci-jointes, et une petite boîte de la colonie pour Grenoble. J'ai reçu celle que vous avez bien voulu m'adresser.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami.

[1] C'était Turgot. B.

[2] Voyez ma note page 114. B.

[3] La pièce jouée sur le théâtre de Nicolet (aujourd'hui théâtre de la Gaîté) était intitulée *le Charbonnier est maître chez lui, pantomime en trois actes*. La police n'avait pas permis qu'on donnât le nom de Henri IV au principal personnage, qu'on appelait seulement *le Roi*. Mais, comme si les auteurs ne travestissaient pas assez leur héros, on avait exigé qu'il fût vêtu à la moderne, en habit d'écarlate galonné, et un cordon jaune (au lieu du cordon bleu). B.

6811. A M. L'ÉPINE,

HORLOGER DU ROI.

9 décembre.

Je ne manquerai pas, monsieur, de vous rendre le petit service que vous me demandez, si je suis en vie quand je vous reverrai. La manière dont la chose se traitera dépendra un peu du triste état de ma santé, et des intérêts de ma famille, que mon grand âge m'oblige d'avoir principalement en vue.

En attendant, il est très essentiel que vous demandiez une audience à M. de Fargès, maître des requêtes ou conseiller d'état, à qui monsieur le contrôleur général a renvoyé la connaissance entière des affaires qui concernent la colonie de Ferney. C'est à M. de Fargès uniquement que vous devez vous adresser. Il faut le voir; vous lui donnerez un mémoire, s'il vous en demande un. Vous lui direz dans quel état florissant j'ai mis cette colonie. Il sentira bien de quelle utilité elle est au royaume, puisque vous y avez vous-même un comptoir. Il est certain que, si on favorise cet établissement, on y pourra faire bientôt un commerce de plus d'un million par an. Mais tout est perdu si on nous abandonne. Je ne parle point de quatre cent mille francs qu'il m'en a coûté pour bâtir des maisons, et pour faire une ville très jolie d'un des plus malheureux hameaux qui fût en France. Je puis perdre quatre cent mille francs, mais il me restera la consolation d'avoir travaillé pendant quelques années pour l'avantage de ma patrie et de la vôtre.

Si vous voyez monsieur votre beau-frère, je vous prie de lui dire combien je me suis intéressé à lui, et à quel point je l'estime.

6812. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 10 décembre.

Non, vous ne mourrez pas de si tôt : vous prenez les suites de l'âge pour des avant-coureurs de la mort. Cette mort viendra à la fin; mais ce feu divin que Prométhée déroba aux cieux, et qui vous remplit, vous soutiendra et vous conservera encore long-temps.

« Il faut, monseigneur, que vos sermons baissent (disait « Gil Blas à l'archevêque de Tolède) pour qu'on présage votre « décadence[1]. » Jusqu'à présent vos sermons ne baissent pas. Récemment j'en ai lu deux, l'un à l'évêque de Sénez[2], l'autre à l'abbé Sabatier[3], qui marquaient de la vigueur et de la force d'esprit. Cet esprit tient au genre nerveux, et à la finesse des sucs qui se distillent et se préparent pour le cerveau. Tant que cette élaboration se fait bien, la machine ne menace pas ruine.

Vous vivrez, et vous verrez la fin du procès de Morival. J'aurais sans doute dû penser plus tôt à lui, mais la multitude et la diversité des affaires m'en ont empêché. Je vous ai de l'obligation de m'en avoir fait souvenir. Peut-être ce délai de dix ans ne nuira pas à nos sollicitations : nous trouverons les esprits moins échauffés, par conséquent plus raisonnables. Peut-être alors y aura-t-il de bonnes ames qui rougiront de cet exemple de barbarie au dix-huitième siècle, et qui tâcheront d'effacer cette flétrissure en fesant dépersécuter le compagnon du malheureux La Barre.

[1] *Histoire de Gil Blas de Santillane*, livre VIII, chap. IV. B.

[2] *Au révérend père en Dieu messire Jean de Beauvais ;* voyez t. XLVIII, p. 36. B.

[3] Ce doit être le *Dialogue de Pégase et du Vieillard;* voyez tome XIV, page 280. B.

Vous serez l'auteur de cette bonne action. Je m'associerai toujours de grand cœur à ceux qui me fourniront l'occasion de soutenir l'innocence et de délivrer les opprimés. C'est un devoir de tout souverain d'en user ainsi chez lui; et selon les cas il peut en user quelquefois de même en d'autres pays, surtout s'il mesure ses démarches selon les règles de la prudence.

Le crime d'avoir brisé un crucifix et d'avoir chanté des chansons libertines ne perdrait pas de réputation chez des hérétiques comme nous un officier, si d'ailleurs il a du mérite. Les sentences du parlement ne pourraient lui nuire non plus, car c'est le véritable crime qui diffame, et non pas la punition, lorsqu'elle est injuste. Il faudra voir si le vieux parlement réhabilité voudra *obtempérer* aux insinuations de M. de Vergennes.

Ce ministre, qui a résidé long-temps en pays étranger, a entendu le cri public de l'Europe à l'occasion de ce massacre de La Barre; il en a honte, et il tâchera de réparer en cette affaire ce qui est réparable. Mais le parlement peut-être ne sera pas docile; ainsi je ne réponds encore de rien.

Prenez bien soin de votre santé pendant le froid rigoureux qui commence à se faire sentir, et comptez que le philosophe de Sans-Souci s'intéresse plus que personne à la conservation du patriarche de Ferney. *Vale.* FÉDÉRIC.

6813. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 décembre.

Je suis honteux, mon cher ange, et je me reproche bien de vous parler d'autre chose que de votre situation, de votre douleur, et des tristes détails qui doivent vous occuper; mais peut-être que le mémoire que je vous envoie, et que M. le marquis de Villevieille doit vous faire remettre, sera pour vous une

diversion intéressante. Vous serez étonné, indigné, et animé en le lisant. Vous encouragerez M. de Goltz, à qui j'ai écrit[1]. Vous pourrez lui faire lire ce mémoire, qui doit faire le même effet sur son esprit que sur le vôtre et sur le mien. J'en fais tenir une copie à mon neveu d'Hornoy, et une autre à M. le marquis de Condorcet. Nous avons tout le temps de prendre nos mesures. J'ose être sûr du succès, quand vous aurez le temps de recommander cette affaire si digne de vos bontés, et si intéressante pour l'humanité entière. Je crains de vous presser, et que vous ne pensiez que je vous presse. Je crains que vous ne quittiez vos propres affaires pour celle-ci. Gardez-vous-en bien; réservez-la pour un moment de loisir.

Je vous adore, mon cher ange.

6814. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 12 décembre.

Mes neiges, monsieur, mes quatre-vingts ans, et mes douleurs continuelles, ne m'ont pas permis de vous parler plus tôt de vos plaisirs. Le récit que vous m'en faites m'a bien consolé. Je vois que les talents se sont rassemblés chez vous. Jouissez long-temps d'une vie si dignement occupée. Vous êtes dans un beau climat, et je suis actuellement en Laponie. Le hameau que vous avez vu est devenu une jolie petite ville; mais il y fait froid comme à Archangel.

Il est bien triste, je vous l'ai dit plus d'une fois, que les gens qui pensent de même ne demeurent pas

[1] Lettre 6805. B.

dans les mêmes lieux. Quelques maisons que j'ai bâties dans ma colonie sont habitées par des personnes dignes de vous connaître. Elles me font sentir tout ce que j'ai perdu par votre éloignement. Vous avez fait une plus grande perte, en n'ayant plus M. Turgot pour intendant; mais la France y a gagné[1]. Vous avez la consolation de voir les commencements d'un règne juste et heureux.

Messieurs vos enfants ont les plus belles espérances, et feront la consolation de votre vie. Je vais bientôt finir la mienne, mais ce sera en vous aimant.

6815. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 13 décembre.

Sire, pendant que votre officier de Ferney dessine des montagnes et fait des plans de fortifications, le vieillard de Ferney se jette à vos pieds, et envoie à votre majesté les charges énoncées contre cet officier dans le procès criminel aussi absurde qu'exécrable intenté contre lui. Ce procès est beaucoup plus atroce que celui des Calas, et rend la nation plus odieuse; car du moins les infames juges des Calas pouvaient dire qu'ils s'étaient trompés, et qu'ils avaient cru venger la nature; mais les singes en robes noires qui ont osé juger d'Étallonde sans l'entendre, et même sans entendre le procès, n'ont voulu venger que la plus sotte des superstitions, et se sont conduits contre les lois aussi bien que contre le sens commun.

[1] D'intendant de Limoges, Turgot était devenu contrôleur général des finances. B.

Ce mot de *religion*, dont on s'est servi pour condamner l'innocence au plus horrible supplice, fesait une grande impression sur l'esprit du feu roi de France; il croyait s'attacher le clergé par ce seul mot; et même à la mort du dauphin, son fils, il écrivit ou on lui fit écrire une lettre circulaire dans laquelle il disait qu'il n'aimait son fils que parcequ'il avait beaucoup de religion. Voilà ce qui a causé la mort du chevalier de La Barre et la condamnation de votre officier d'Étallonde. Il est à vous pour jamais, et soyez très sûr qu'il est digne de vous appartenir.

Je ne doute pas que votre ambassadeur à Paris ne continue à le recommander fortement, et je vous demande en grace d'échauffer son zèle sur cette affaire quand vous lui écrirez. On vous respecte, on ménagera un militaire qui vous appartient, et qui n'a de roi que vous.

Je ne crois pas qu'on soit fort de vos amis, mais on peut présumer qu'on aura un jour besoin d'en être : et enfin je ne connais point de pays au monde où votre nom ne soit très puissant. Il m'est sacré; je mourrai en le prononçant.

J'ose me flatter que votre majesté voudra bien me laisser d'Étallonde Morival jusqu'à ce que le respect qu'on vous doit termine heureusement cette affaire affreuse.

6816. A M. LE COMTE DE LEWENHAUPT.

Ferney, 15 décembre.

Je vois que les plaisirs de Paris vous consolent un peu du malheur de la guerre que vous êtes obligé de faire. Vous n'entendez parler que de Henri IV, comme à Stockholm il n'était question que du grand Gustave; mais je suis sûr qu'on n'a point joué le grand Gustave aux marionnettes[1]. Chaque peuple habille ses héros à la mode de son pays. Je me souviens que, dans mon enfance, Henri IV et le duc de Sulli étaient connus à peine. Il y a trois choses dont les Parisiens n'ont entendu parler que vers l'an 1730: Henri IV, la gravitation, et l'inoculation[2]. Nous venons un peu tard en tout genre; mais aujourd'hui nous n'avons rien à regretter dans l'aurore du règne le plus sage et le plus heureux. On dit surtout que nous avons un ministre des finances[3] aussi sage que Sulli, et aussi éclairé que Colbert. Ces finances sont le fondement de tout, dans les empires comme dans les familles. C'est pour de l'argent que l'on fait la guerre et qu'on plaide. Nous avons une lettre de l'empereur Adrien, dans laquelle il dit qu'il est en peine de savoir qui aime plus l'argent, ou des prêtres de Sérapis, ou de ceux des Juifs, ou de ceux des chrétiens. Ceux qui vous font un procès paraissent

[1] Il s'agit ici de la pièce jouée chez Nicolet; voyez ma note sur la lettre 6810. B.

[2] C'est Voltaire qui les fit connaître par sa *Henriade*, qui parut en 1723, et ses *Lettres philosophiques*, publiées en 1734. B.

[3] Turgot. B.

l'aimer beaucoup. J'ai consumé tout le mien à établir à Ferney une assez grande colonie. J'ai changé le plus vilain des hameaux en une petite ville assez jolie, où il y a déjà cinq carrosses. Je voudrais avoir encore l'honneur de vous y recevoir, lorsque vous retournerez dans vos terres.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6817. A CATHERINE II.

A Ferney, 16 décembre.

Madame, c'était donc un diable d'homme que ce marquis de Pugatschew? et il faut que le divan soit bien bête pour ne lui avoir pas envoyé quelque argent. Il ne savait donc pas plus écrire que Gengiskan et Tamerlan? Il y a eu même, dit-on, des gens qui ont fondé des religions sans pouvoir seulement signer leur nom. Tout cela n'est pas à l'honneur de la nature humaine: ce qui lui fait honneur, c'est votre magnanimité. Votre majesté impériale donne de grands exemples qui sont déjà suivis par le prince votre fils. Il vient de donner une pension à un jeune homme de mes amis, nommé M. de La Harpe, qu'il ne connaît que par son mérite, trop méconnu en France. De tels bienfaits, répandus à propos, enflent la bouche de la Renommée, et passent à la postérité.

Je crois que votre majesté, qui sait lire et écrire, va reprendre le bel ouvrage de sa législation, quoiqu'elle n'ait plus auprès d'elle le pauvre Solon nommé La Rivière[1], qui était venu vous donner des leçons,

[1] Voyez ma note, tome LXIV, page 327; et ci-dessus, page 95. B.

et qu'elle n'ait pas encore pour premier ministre cet avocat sans cause nommé Duménil, qui vient enseigner la coutume de Paris à Pétersbourg de la part de son parrain.

Vous serez réduite à donner des lois sans le secours de ces deux grands personnages; mais je vous conjure, madame, d'insérer dans votre code une loi expresse qui n'accorde la permission de baiser les mains des prêtres qu'à leurs maîtresses. Il est vrai que Jésus-Christ se laisse baiser les jambes par Madeleine; mais ni nos prêtres ni les vôtres n'ont rien de commun avec Jésus-Christ.

J'avoue qu'en Italie et en Espagne les dames baisent la main d'un jacobin ou d'un cordelier, et que ces marauds-là prennent beaucoup de liberté avec nos femmes. Je voudrais que les dames de Pétersbourg fussent un peu plus fières. Si j'étais femme à Pétersbourg, jeune et jolie, je ne baiserais que les mains de vos braves officiers qui ont fait fuir les Turcs sur terre et sur mer, et ils me baiseraient tout ce qu'ils voudraient. Jamais on ne pourrait me résoudre à baiser la main d'un moine, qui est souvent très malpropre. Je veux consulter sur cette grande question le parrain du sieur Duménil.

En attendant, madame, permettez-moi de baiser la statue de Pierre-le-Grand, et le bas de la robe de Catherine plus grande. Je sais qu'elle a une main plus belle que celle de tous les prêtres de son empire; mais je n'ose baiser que ses pieds, qui sont aussi blancs que les neiges de son pays.

Je la supplie de daigner conserver un peu de bonté pour le vieux radoteur des Alpes.

6818. A M. DE LALANDE.

19 décembre.

Je commence, monsieur, par vous remercier de tout mon cœur des volumes d'astronomie [1] que vous voulez bien me promettre. Il est vrai que je suis presque aveugle l'hiver, et que je ne suis pas fait pour les observations; mais je vous dirai avec Keill :

> Thus we from heaven remote to heaven shall move
> With strength of mind, and tread the abyss above.

J'ai Keill et Grégory, il ne me manque que vous. Je n'aurais pas abandonné ce genre d'étude, si j'avais pu me flatter d'y réussir comme vous. A propos d'astronomie, vous m'avouerez que si on a admiré les orreris [2] d'Angleterre, qui ne sont qu'une misérable petite copie du grand spectacle de la nature, on doit, à plus forte raison, admirer l'original; et que Platon n'était pas un sot, lorsqu'en méprisant et en détestant toutes les superstitions des hommes, il avouait qu'il existe un éternel Géomètre.

Je ne m'étonne point que des fripons engraissés de notre sang se déclarent contre M. Turgot, qui veut le conserver dans nos veines; et que, lorsqu'on nous saigne, ce soit pour l'état, et non pour des financiers.

[1] *Astronomie*, en trois volumes in-4°, par M. de Lalande. K.

[2] Espèce de planétaire ou de machine qui représente les mouvements des planètes. K.

M. Turgot est d'ailleurs le protecteur de tous les arts, et il l'est en connaissance de cause. C'est un esprit supérieur et une très belle ame. Malheur à la France s'il quittait son poste!

S'il m'est permis, à mon âge, de m'intéresser aux affaires de ce monde, je dois être bien content que M. de Baquencourt soit notre intendant. C'est lui qui fut le rapporteur, aux requêtes de l'hôtel, de l'abominable procès des Calas; c'est lui qui entraîna toutes les voix, et qui vengea la nature humaine, autant qu'il le pouvait, de l'absurde barbarie des Pilate de Toulouse.

J'aime fort sainte Geneviève; mais je voudrais qu'on bâtît une belle salle pour saint Racine, saint Corneille, et saint Molière.

A l'égard de saint Henri IV, qu'on voulut assassiner tant de fois; que Grégoire XIII déclara génération bâtarde et détestable, et à qui le pape Clément VIII donna le fouet sur les fesses des cardinaux Du Perron et d'Ossat; contre lequel les Fréron de ce temps-là écrivirent des volumes d'injures; qu'on tua enfin dans son carrosse au milieu de ses amis; à l'égard, dis-je, de ce Henri IV, qu'on ne connaît bien que depuis une trentaine d'années, ce n'est pas aux marionnettes qu'il faudrait l'adorer [1], mais dans la cathédrale de Paris.

Adieu, monsieur; les habitants de mon désert desirent passionnément d'avoir l'honneur de vous re-

[1] On jouait alors *Henri IV* sur plusieurs théâtres de Paris. K. — Voyez mes notes sur les lettres 6800 et 6810. B.

voir, quand vous reviendrez dans notre voisinage. Conservez vos bontés pour le vieux malade, qui vous est tendrement attaché.

6819. A M. AUDIBERT.

A Ferney, 19 décembre.

Si vous avez, monsieur, connu le froid à Marseille au mois de novembre, vous devez actuellement avoir trop chaud. Voilà comme la nature est faite. Il y a autant de variation dans les têtes de Paris que nous en éprouvons dans les saisons. Vous savez à présent, ou vous saurez bientôt, avec quelle reconnaissance le parlement fait des remontrances au roi contre l'édit qui l'a ressuscité.

J'apprends qu'il y a une forte cabale de quelques financiers contre M. Turgot. Cela seul ferait son éloge, et ne causera pas sa perte. La France serait trop à plaindre, si un homme d'un mérite et d'une vertu si rares cessait d'être à la tête des affaires.

Vous avez eu la bonté, monsieur, de me faire toucher quelquefois un peu d'argent : je vous demande aujourd'hui une autre grace; elle est un peu plus considérable : c'est de me conserver la vie en m'envoyant un petit quartaut du meilleur vin de Frontignan. Ne le dites pas à ceux qui me paient des rentes viagères. Ce sera une petite extrême-onction que vous aurez la bonté de me donner. Je vous ferai tenir l'argent par Lyon ou par Genève, comme il vous plaira. Si vous me refusez, je suis homme à venir chercher

moi-même du vin muscat à Marseille, car je ne puis plus tenir aux neiges du mont Jura.

Agréez, monsieur, les sincères remerciements, etc.

6820. A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 21 décembre.

Je commence, madame, par vous dire que M. de Sauvigny étant fait ministre d'état après avoir été fait premier président[1], sans avoir jamais sollicité aucune de ces dignités, me paraît comblé de gloire. Vous avez la vôtre à part, et vous savez combien je m'intéresse à l'une et à l'autre. Cette gloire est sans atteinte; mais j'ai peur que votre repos ne soit un peu troublé par la lettre de M. du Gard d'Esschichens, et par la conduite de monsieur votre frère.

Vous me demandez qui est M. du Gard : c'est le fils d'un gentilhomme qui se réfugia en Suisse avec tant d'autres à la révocation de l'édit de Nantes, et qui acheta la terre d'Esschichens, dans le pays de Vaud. Il jouit d'une fortune honnête; il est père de famille, et n'est pas sans considération dans son pays. Il passe pour être un peu violent; il a un fils qui est, je crois, officier dans un régiment suisse.

M. Durey a été souvent très bien reçu dans le château d'Esschichens, et y a mené sa fille. Il a persuadé toute la maison de l'injustice avec laquelle il a été traité en France : il y a excité une grande compassion pour lui, mais en a tiré peu de secours.

[1] Voyez tome LXVIII, page 29. B.

Je ne suis pas étonné que ses plaintes aient fait quelque impression sur cette famille, puisqu'elles en avaient fait une très grande chez moi avant que je fusse informé de la vérité.

Si vous répondez à M. d'Esschichens, madame, je me fie à votre circonspection et à la dignité de votre caractère. Vous ne vous compromettrez point. Si vous ne lui écrivez pas, ou si vous voulez attendre, on pourra lui faire dire que vous êtes malade. Je ne crois pas que M. Tronchin ait avec lui la moindre liaison. M. d'Esschichens m'a écrit quelquefois d'une manière très obligeante, et je suis entièrement à vos ordres.

Ma plus grande inquiétude est que M. Durey n'ait persuadé, dans le pays de Vaud, que sa fille ne s'était retirée à Lausanne que dans la crainte d'une lettre de cachet que vous pourriez obtenir contre elle. Cette idée était d'autant plus injuste, que, dans ce temps-là même, vous aviez la générosité de faire une pension de cinq cents livres à cette personne.

Le voyage de cette fille à Lyon, son retour à Genève et à Lausanne, ont achevé de la perdre. L'éclat de sa grossesse et de ses couches a comblé son malheur. Elle s'était saisie des hardes de son père, et c'est en partie pour reprendre ses effets que M. Durey alla en dernier lieu à Lausanne. Il se raccommoda avec sa fille, qui ensuite se réfugia en Savoie, menant toujours son enfant avec elle. Cette pauvre créature est actuellement dans la misère : elle couche tantôt à Genève, tantôt à Ferney, chez une ancienne maîtresse de son père, mariée dans Ferney

même. Je ne l'ai point vue, et je ne la verrai point. Je lui ai fait donner quatre louis d'or : je ne puis me charger d'elle. Les dépenses énormes que l'établissement de ma colonie m'a coûté ne me permettent pas de faire davantage pour des personnes dont la conduite est si déplorable.

Je ne vous cèle point, madame, que je suis très affligé de toutes les faiblesses dont j'ai été témoin, et de tous les mensonges qu'on m'a faits pendant des années entières. Je vous plaindrais beaucoup, si je ne connaissais la fermeté de votre caractère et la sagesse de votre conduite.

A l'égard de M. Durey, j'ignore s'il s'est en effet abaissé jusqu'à prendre des écoliers à Lausanne. Il s'était avili bien davantage en Hollande et en Angleterre. Il écrivait, il n'y a pas long-temps, qu'il avait quatre à cinq écoliers; mais on dit qu'il n'en a jamais eu aucun; et je pense, avec M. de Florian, qu'il n'a jamais eu besoin de cette indigne ressource, puisqu'il touche deux mille six ou sept cents livres par an, et qu'avec cette somme il pourrait s'entretenir modestement lui et sa fille, jusqu'à ce que ses affaires et sa tête fussent dans un meilleur état, supposé qu'elles puissent se rétablir.

Je vous épargne, madame, une infinité de petits détails. C'est un très grand malheur d'avoir un tel frère, qui a certainement besoin d'être toujours conduit, et qui quelquefois ne veut pas l'être.

M. de Florian a dû vous donner quelques autres petits éclaircissements. Je jouis de sa société et de celle de madame sa femme, autant que ma malheureuse

santé peut me le permettre. L'état de madame de Florian est très singulier et très inégal; heureusement elle est bien conformée; elle est grande et forte; elle soutient ses maux avec courage. Vous connaissez le chirurgien Cabanis[1], qui a une très grande expérience, et qui joint la connaissance de la médecine à l'art de la chirurgie. Il paraît peu inquiet de l'état étonnant de madame de Florian.

Ayez grand soin de votre santé, madame; jouissez de ce bien, que je n'ai jamais connu, et conservez-moi vos bontés, dont je connais assurément tout le prix. Je vous suis attaché avec l'estime la plus respectueuse, et permettez-moi de dire la plus tendre, etc.

6821. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 décembre.

Mon cher ange, vous passez bien rapidement par de tristes épreuves. Votre lettre, que la douleur a écrite, pénètre mon cœur. Je savais bien que M. de Felino était un homme d'un rare mérite; mais j'ignorais que vous fussiez lié avec lui d'une amitié si tendre. La mort vous a donc tout enlevé, frère, femme, amis. Je vous vois presque seul; je ne suis pas fait assurément pour remplir ce vide effroyable. Je partirais sur-le-champ, si j'avais la force de me traîner. Que je volerais vite vers vous! que je partagerais tous vos sentiments! Je ne voudrais exister dans un

[1] Je ne sais s'il y avait parenté entre ce Cabanis et son illustre homonyme Pierre-Jean-George Cabanis, alors âgé seulement de dix-sept ans. B.

coin de Paris que pour être uniquement à vos ordres. Mon cher ange, vous êtes malheureux par votre cœur. Votre douleur même porte avec elle la plus flatteuse des consolations, le secret témoignage de ne souffrir que parceque vous avez une belle ame. Pour moi, je souffre de la tête aux pieds dans mon pauvre corps, et mon esprit est à la torture par ma situation, par le combat continuel entre le desir de venir me jeter entre vos bras, et l'impuissance actuelle de m'y rendre.

Occupez-vous beaucoup, mon cher ange; je ne connais que ce remède dans l'état où vous êtes. Je suis malade dans mon lit, à quatre-vingts ans passés, au milieu des neiges; je m'occupe, et cela seul me fait vivre.

Je vous enverrai, au mois de janvier, un petit résultat d'une partie de mes occupations. J'ose penser qu'il vous amusera vous et M. de Thibouville, qui vous tient, je crois, compagnie. Mais vous avez des soins plus importants qui font diversion à vos chagrins; votre place même est pour vous une nécessité de vous distraire. Vous avez M. le duc de Praslin, qui a besoin de vous autant que vous avez besoin de lui, et à qui je vous prie de présenter mon respectueux et tendre attachement. D'ailleurs y a-t-il quelqu'un dans la bonne compagnie de Paris qui n'ambitionne le bonheur de vivre avec vous?

J'ose compter, parmi les objets qui pourront occuper votre ame noble et sensible, l'affaire du jeune homme pour qui vous prenez un si juste intérêt. J'ignore si vous voyez quelquefois madame la duchesse

d'Enville. Je suis pénétré de ses bontés. Elle me parle d'une grace, c'était en effet à quoi se bornait d'abord le très estimable infortuné qu'elle daigne protéger; mais je ne veux point de grace, je veux absolument justice, et une justice complète. Je n'ai qu'un seul coaccusé[1] à craindre et à diriger; mais c'est un imbécile timide, qui d'ailleurs est à cent cinquante lieues de moi. Ce pauvre garçon est le seul obstacle qui m'arrête. J'entrerai avec vous dans tous ces détails, quand vous serez un peu plus en état de vous y prêter, et quand il sera temps de purger la contumace : ce sera alors l'affaire la plus simple, la plus aisée, et la plus prompte, comme la plus juste. C'est au parlement même qu'elle doit être jugée, et mon neveu d'Hornoy peut y servir plus que tous les ministres et que toute la cour. Tout cela demande un peu de temps; je crois même que le parlement a maintenant des affaires plus pressées. Nous verrons bientôt si ses remontrances plairont fort à la cour : nous verrons si on sera content que le premier effet des graces infinies du roi ait été de s'en plaindre.

Mon très cher ange, je mets toutes vos douleurs avec les miennes dans mon cœur. Ce cœur est en pièces, les pièces sont à vous. Je vous embrasse de mes très faibles bras.

6822. A M. HENNIN.

A Ferney, 27 décembre.

Mille remerciements à celui qui parle si bien des

[1] Charles-François-Marcel Moisnel. B.

jardins[1], et à celui qui se défait malheureusement du sien.

Je renvoie la triste affaire anglaise.

Mille respects.

6823. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Berlin, le 28 décembre.

Non, vous ne mourrez point; je n'y puis consentir.

Vous vivrez, et vous verrez la fin du procès de d'Étallonde; mais je ne garantirai pas qu'ils le jugent[2]. Si cependant cet ancien parlement ne veut pas déshonorer son rétablissement, il doit prononcer en faveur de l'innocence, et d'Étallonde vous aura la double obligation d'avoir rétabli sa mémoire, sa fortune, et de lui avoir fourni par le moyen de l'instruction de quoi former et perfectionner ses talents.

Je vous remercie des dessins que vous m'envoyez, surtout de celui de votre jardin, pour me faire une idée des lieux que votre beau génie rend célèbres, et que vous habitez.

Vous me parlez d'un jeune homme[3] qui a été page chez moi, qui a quitté le service pour aller en France, où, pour trouver protection, il a épousé, je crois, une parente de la Du Barri. Si Louis XV n'était pas mort, il aurait joué un rôle subalterne dans ce royaume; mais actuellement il a beaucoup perdu : il est fort éventé; et je doute qu'il se soutienne à la longue. Avec une bonne dose d'effronterie, il s'est annoncé comme homme à talents; on l'en a cru d'abord sur sa parole. Il lui faut une quinzaine de printemps pour qu'il parvienne à maturité; il se peut alors qu'il devienne quelque chose.

Les siècles où les nations produisent des Turenne, des

[1] Par l'intermédiaire d'Hennin, Walelel avait envoyé à Voltaire son *Essai sur les jardins*, 1774, in-8°. B.

[2] « Qu'il le gagne. » (*Edit. de Berlin.*)

[3] Le baron de Pirsch; voyez lettre 6804. K.

Condé, des Bossuet, des Bayle, et des Corneille, ne se suivent pas de proche en proche : tels furent ceux des Périclès, des Cicéron, des Louis XIV. Il faut que tout prépare les esprits à cette effervescence. Il semble que ce soit un effort de la nature, qui se repose après avoir prodigué tout à-la-fois sa fécondité et son abondance. Point de souverain qui puisse contribuer à l'avénement d'une époque aussi brillante. Il faut que la nature place les génies de telle sorte, que ceux qui les ont reçus puissent les employer dans la place qu'ils auront à occuper dans le monde. Et souvent les génies déplacés sont comme des semences étouffées qui ne produisent rien.

Dans tout pays où le culte de Plutus l'emporte sur celui de Minerve, il faut s'attendre à trouver des bourses enflées et des têtes vides. L'honnête médiocrité convient le mieux aux états : les richesses y portent la mollesse et la corruption : non pas qu'une république comme celle de Sparte puisse subsister de nos jours; mais, en prenant un juste milieu entre le besoin et le superflu, le caractère national conserve quelque chose de plus mâle, de plus propre à l'application, au travail, et à tout ce qui élève l'ame. Les grands biens font ou des ladres ou des prodigues.

Vous me comparerez peut-être au renard de La Fontaine, qui trouvait trop aigres les raisins auxquels il ne pouvait atteindre. Non, ce n'est pas cela, mais [1] des réflexions que la connaissance de l'histoire et ma propre expérience me fournissent. Vous m'objecterez que les Anglais sont opulents, et qu'ils ont produit de grands hommes. J'en conviens; mais les insulaires ont en général un autre caractère que ceux du continent; et les mœurs anglaises sont moins molles que celles des autres Européens. Leur genre de gouvernement diffère encore du nôtre; et tout cela joint ensemble forme d'autres combinaisons; sans mettre en considération que ce peuple, étant marin par état, doit avoir des mœurs plus dures que ce qui se voit chez nous autres animaux terrestres.

[1] « C'est le fruit des réflexions. » (*Édit. de Berlin.*)

Ne vous étonnez pas de la tournure de cette lettre : l'âge amène les réflexions, et le métier que je fais m'oblige de les étendre le plus qu'il m'est possible.

Cependant toutes ces réflexions me ramènent à faire des vœux pour votre conservation. Vous êtes le dernier rejeton du siècle de Louis XIV, et si nous vous perdons, il ne reste en vérité rien de saillant dans la littérature de toute l'Europe. Je souhaite que vous m'enterriez : car, après votre mort [1], *nihil est.*

C'est avec ces sentiments que le philosophe de Sans-Souci salue le patriarche de Ferney. *Vale.* FÉDÉRIC.

Je viens de recevoir les dessins de d'Étallonde, et j'ai examiné Ferney avec autant de soin que j'en aurais mis à examiner Charlottenbourg, et cela par l'unique raison que vous l'habitez.

6824. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 décembre.

Ah! mon cher ange, mon cher ange! il faut que je vous gronde. M. de Thibouville, M. de Chabanon, madame Du Deffand, m'apprennent que je viens vous voir au printemps. Oui, j'y veux venir, mais....

Je n'y vais que pour vous, cher ange que vous êtes; je ne puis me montrer à d'autres qu'à vous. Je suis sourd et aveugle, ou à-peu-près. Je passe les trois quarts de la journée dans mon lit, et le reste au coin du feu. Il faut que j'aie toujours sur la tête un gros bonnet, sans quoi ma cervelle est percée à jour. Je prends médecine environ trois fois par semaine; j'articule très difficilement, n'ayant pas, Dieu merci, plus de dents que je n'ai d'yeux et d'oreilles.

[1] « Car après la mort. » (*Édit. de Berlin.*)

Jugez, après ce beau portrait, qui est très fidèle, si je suis en état d'aller à Paris *in fiocchi*. Je ne pourrais me dispenser d'aller à l'académie, et je mourrais de froid à la première séance.

Pourrais-je fermer ma porte, n'ayant point de portier, à toute la racaille des polissons soi-disant gens de lettres, qui auraient la sotte curiosité de venir voir mon squelette? et puis si je m'avisais, à l'âge de quatre-vingt et un ans, de mourir dans votre ville de Paris, figurez-vous quel embarras, quelles scènes, et quel ridicule! Je suis un rat de campagne qui ne peut subsister à Paris que dans quelque trou bien inconnu; je n'en sortirais pas dans le peu de séjour que j'y ferais. Je n'y verrais que deux ou trois de vos amis, après qu'ils auraient prêté serment de ne point déceler le rat de campagne aux chats de Paris. J'arriverais sous le nom d'une de mes masures appelée terre; de sorte qu'on ne pourrait m'accuser d'avoir menti, si j'avais le malheur insupportable d'être reconnu.

Gardez-vous donc bien, mon cher ange, d'autoriser ce bruit affreux que je viens vous voir au printemps. Dites qu'il n'en est rien, et je vais mander bien expressément qu'il n'en est rien.

Cependant consolez-vous de vos pertes, jouissez de vos nouveaux amis, de votre considération, de votre fortune, de votre santé, de tout ce qui peut rendre la vie supportable. Vous êtes bien heureux de pouvoir aller au spectacle; c'est une consolation que tous vos vieux magistrats se refusent, je ne sais pourquoi; c'était celle de Cicéron et de Démosthène.

Notre parterre de la comédie n'est rempli que de clercs de procureurs et de garçons perruquiers; nos loges sont parées de femmes qui ne savent jamais de quoi il s'agit, à moins qu'on ne parle d'amour. Les pièces ne valent pas grand'chose; mais je n'en connais pas de bonne depuis Racine; et, avant lui, il n'y a qu'une quinzaine de belles scènes, tout au plus; mais je ne veux pas ici faire une dissertation.

Mon jeune homme m'occupe beaucoup. Si je puis parvenir seulement à écarter un témoin imbécile et très dangereux, je suis sûr qu'il gagnera son procès tout d'une voix. Il faudrait un avocat au conseil bien philosophe, bien généreux, bien discret, qui prît la chose à cœur, et qui signât une requête au garde des sceaux, pour obtenir la liberté de se mettre en prison, et de se faire pendre, si le cas y échoit. Ces lettres du sceau, après les cinq ans de contumace, ne se refusent jamais. Laissons passer les fadeurs du jour de l'an et le tumulte du carnaval, après quoi nous verrons à qui appartiendra la tête de cet officier. Son maître commence à prendre la chose fort à cœur, mais non pas si chaudement que moi. Je regarde son procès comme la chose la plus importante, et qui peut avoir les suites les plus heureuses; mais il faut que d'Hornoy m'aide. Ce sera à lui de disposer les choses de façou que rien ne traîne, et que ce ne soit qu'une affaire de forme. Je vais travailler de mon côté à écarter ce sot témoin, seul obstacle qui m'embarrasse; si je ne réussis pas dans cette entreprise très sérieuse, je parviendrai du moins à procurer

quelque fortune à cet officier auprès de son maître. Les Fréron et les Sabotier ne m'empêcheront pas de faire du bien tant que je vivrai.

Adieu, mon cher ange; amusez-vous, secouez-vous, occupez-vous, aimez toujours un peu le plus vieux, sans contredit, de tous vos serviteurs, qui vous aimera tendrement tant qu'il aura un souffle de vie.

6825. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

31 décembre.

Je passe, madame, des noëls[1] aux jérémiades; c'est le sort de la plupart des hommes, et tel a toujours été le mien.

C'est l'affaire[2] dont vous avez parlé à madame la duchesse de La Rochefoucauld[3] qui occupe actuellement ma vieille tête et mon jeune cœur. Il est difficile d'en venir à bout, quand on est dans son lit au milieu des neiges, à cent lieues des endroits où l'on devrait être.

Je suis déchiré en ayant continuellement sous mes yeux un jeune homme, plein de sagesse et de talents, condamné à une multitude de supplices tels qu'on ne les inflige pas aux parricides, le tout pour avoir chanté dans son enfance une chanson du Pont-Neuf.

Quand je songe que cette abominable aventure, pire mille fois que celle des Calas, n'a été que l'effet

[1] Voyez, dans les lettres 6802, 6803, et 6806, les noëls pour madame de Choiseul. K.

[2] De Morival. B.

[3] Voyez lettre 6801. B.

d'une tracasserie entre madame de Brou, abbesse dans Abbeville, et un cuistre de juge subalterne, j'ai assurément raison d'être Jérémie. Il me semble que la retraite rend les passions plus vives et plus profondes. La vie de Paris éparpille toutes les idées : on oublie tout; on s'amuse un moment de tout dans cette grande lanterne magique, où toutes les figures passent rapidement comme des ombres; mais, dans la solitude, on s'acharne sur ses sentiments.

Savez-vous bien que Pythagore, qui n'était pas un sot, et qui a mis toute sa philosophie en logogryphes, dit dans un de ses préceptes : *Ne mangez pas votre cœur?* C'est un grand mot : pour moi, je voudrais manger le cœur des assassins juridiques du chevalier de La Barre; mais j'adore le cœur de madame la duchesse de La Rochefoucauld : je ne l'appelle point madame d'Enville. Ce nom de La Rochefoucauld m'est cher depuis qu'un de ses ancêtres [1] fut égorgé à la Saint-Barthélemi; à cette Saint-Barthélemi, madame, après laquelle Catherine de Médicis donna un beau bal à toute la cour.

Je ne sais ce que c'est que la brochure de soixante-trois pages [2] : sur quoi roule-t-elle? il faut qu'elle soit bien bonne, puisque vous dites que vous consentiriez à en être soupçonnée.

[1] Voyez tome X, pages 93 et 362. B.

[2] Madame du Deffand avait, le 22 décembre, écrit à Voltaire : « Je viens de lire une brochure de soixante-trois pages; si elle n'est pas de vous, ou si vous ne voulez pas qu'on vous en croie l'auteur, je consentirais bien volontiers qu'on pût me soupçonner de l'être. » Je ne connais point de brochure de soixante-trois pages publiée par Voltaire à la fin de 1774. Je ne sais pas non plus quelle peut être cette brochure qu'on lui attribuait. B.

Il n'y a pas d'apparence que j'aille à Paris au printemps. Songez-vous bien qu'il y a quatre grands mois d'ici à la fin d'avril? Je ne compte plus que sur quelques heures. Si vous aviez des yeux, vous ririez bien de ma figure de quatre-vingt et un ans; elle n'est assurément ni transportable ni montrable.

Je vous aime de tout mon cœur : mais à quoi cela sert-il? Prenez, je vous en prie, le peu d'ame qui me reste, et, quand vous l'aurez mise à vos pieds, ayez la bonté de la mettre aux pieds de l'ame de madame la duchesse de La Rochefoucauld[1]. J'ai eu l'honneur de voir quelquefois son fils[2]; il m'a paru digne de son nom.

6826. A M. DE CHABANON.

31 décembre.

Bonsoir, mon bon ami, mon frère en Apollon;
Vous savez si mon cœur vous estime et vous aime.

Je vous parodie mal, mon frère; mais je vous dis bonsoir, parcequ'en effet je me sens sur la fin de la journée de la vie. Je vous remercie du petit élixir que vous m'avez envoyé; il me ranime un peu; mais ce n'est que pour un moment, et je vais retomber. J'ai passé des jours charmants avec vous; j'avais espéré qu'au printemps je pourrais avoir le bonheur de vous revoir encore; je me flattais trop. Tout m'avertit que les hôtels garnis de Paris sont pour moi

[1] A qui est adressée la lettre 6801. B.

[2] Louis-Alexandre de La Rochefoucauld, massacré à Gisors le 14 septembre 1792, à l'âge d'environ soixante ans. B.

des châteaux en Espagne. J'ai travaillé jusqu'à mes derniers jours; cela m'a valu des ennemis; mais aussi cela m'a valu votre amitié; ainsi je n'ai point à me plaindre. Vous êtes occupé à consoler M. d'Argental de ses pertes; je le tiens moins à plaindre, puisqu'il a un ami tel que vous. Buvez tous deux à ma santé, portez-vous bien, amusez-vous avec la poésie et la musique. Soyez aussi heureux que la pauvre espèce humaine le comporte. Mes compliments à messieurs vos frères. Madame Denis vous fait les siens. Je vous donne ma bénédiction le plus tendrement du monde.

6827. A M. ***.

Depuis le prince de La Mirandole, monsieur, on n'a jamais soutenu de thèses si universelles. Je vous suis aussi obligé de la bonté de m'en faire part, que je suis étonné de votre immense savoir. Vous, qui enseignez tout, et votre jeune homme, qui apprend tout, vous êtes des prodiges; de tels progrès sont non seulement le fruit du génie, mais celui des méthodes qui se sont multipliées dans ces derniers temps. Plus il y a de carrières à parcourir, plus on a eu de secours. On n'en avait aucun du temps de Pic de La Mirandole; aussi ses thèses ne contenaient aucune vérité. L'immensité de son savoir consistait dans des mots, au lieu que le vôtre est dans les choses.

Ce qui me surprend autant que votre entreprise, c'est que vous m'apprenez qu'il y a encore des péripatéticieus, et qu'il subsiste des restes de barbarie

dans la seconde ville de France[1]. Je croyais qu'à peine il restait des cartésiens. Quiconque est d'une secte semble afficher l'erreur. On dit un platonicien, un épicurien, un péripatéticien, un cartésien, pour caractériser des aveugles qui marchent sous la bannière d'un borgne. On ne dit pas un euclidien, un archimédien, parceque la vérité n'est pas une secte. Aussi en Angleterre, et parmi les philosophes comme vous, on n'appelle point newtonien un homme qui se sert du calcul intégral, ou qui répète les expériences sur la lumière.

Ainsi je suis persuadé que quand vous parlez, page 11, de l'explication des phénomènes de l'arc-en-ciel et de l'aimant, vous ne prétendez pas sans doute mettre de niveau les démonstrations de Newton sur les réfractions et la réfrangibilité des rayons dans les gouttes d'eau avec les systèmes hasardés sur l'aimant; et sûrement quand vous vous proposez de défendre en détail le *Traité d'optique* de Newton, vous ne vous proposez que d'expliquer les vérités sensibles qu'il a démontrées aux yeux.

Votre dernière question est certainement aussi embarrassante que curieuse. Nous ne pouvons avoir autant de connaissances sur l'acoustique que sur l'optique. Les sons ne donnent pas autant de prise à la géométrie qu'en donne la lumière; cependant il me paraît qu'il y a sur la lumière la même difficulté que vous faites sur le son. Vous demandez comment notre oreille entend à-la-fois distinctement quatre parties; et moi, je demande comment notre œil voit

[1] Lyon. B.

à-la-fois les points dont les rayons se croisent nécessairement avant de frapper la rétine. Je ne sais pas comment les rayons sonores portent à cent mille oreilles la basse et le dessus en même temps; je ne sais pas davantage comment les rayons visuels font voir à cent mille yeux un point rouge et un point bleu qui doivent s'intercepter avant d'arriver à chaque prunelle.

Dès qu'il s'agit d'expliquer nos sensations, les mathématiques deviennent impuissantes, et c'est là que nous demeurons dans notre première ignorance, après avoir mesuré les cieux et découvert la gravitation de tous les globes.

Si quelqu'un, monsieur, peut servir à nous éclairer dans cette nuit profonde, c'est vous. J'ai l'honneur d'être avec les sentiments que je vous dois.

6828. A M. LEBAS.

Monsieur, j'ai reçu votre dernier chef-d'œuvre[1], et je n'ai pu me lasser d'y admirer cette multitude de figures, et la beauté de l'ensemble. Si les tableaux de Vernet restent en France, vos estampes les font passer dans les quatre parties du monde. Je ne connais point d'invention plus utile aux beaux-arts que la gravure; elle multiplie les copies des peintres, et procure du plaisir aux Russes comme aux Indiens.

J'ai, dans ma retraite, toujours entendu parler avec succès de votre gloire; votre estampe me fait regretter de n'être à portée de voir le tableau.

[1] C'est l'estampe d'une foire.

Agréez la reconnaissance de votre très humble serviteur, etc.

6829. A M. DE MALESHERBES[1].

Ferney, 1er janvier 1775.

Monsieur, je vous remercie du fond de mon cœur, non seulement de me faire l'honneur d'être un de mes confrères, mais d'avoir la bonté de m'en donner part. Je ne suis que *vox clamantis*[2], ou plutôt *expirantis in deserto;* je ne pouvais finir plus heureusement que par la consolation que je reçois.

Il est vrai qu'il y a quelqu'un qui a été autrefois très fâché contre des chirurgiens qui avaient déchiqueté un chevalier[3] de Malte de ma connaissance, et le fils d'un président[4] devenu depuis mon ami intime; mais celui qui cria avec toute l'Europe contre ces chirurgiens se flatte que vous prenez plutôt le parti des malades que celui des opérateurs.

Pour moi, toujours vénérant votre nom et votre mérite, j'ai l'honneur d'être avec autant de sincérité que de respect, monsieur, etc.

[1] Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, né à Paris le 6 décembre 1721, mis à mort révolutionnairement le 22 avril 1794; l'un des défenseurs de Louis XVI, dont il avait été ministre. Membre de l'académie française, il y fut reçu le 16 février 1775: mais avant d'y prendre séance il avait écrit à Voltaire. B.

[2] Isaïe, XL, 3; et Jean, chap. I, verset 23. B.

[3] Le chevalier de La Barre. CL.

[4] D'Étallonde de Morival, fils du président de l'élection, à Abbeville. CL.

6830. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

2 janvier.

Sire, je mets aux pieds de votre majesté, pour ses étrennes, un plan de citadelle inventé et dessiné par d'Étallonde Morival, qui n'avait jamais su dessiner lorsqu'il vint chez moi; ses progrès tiennent du prodige, et par conséquent ses talents ne doivent être employés que pour votre service; il a appris ce qu'il faut précisément de mathématiques pour être utile. Tout le reste est une charlatanerie ridicule, admirée des ignorants: la quadrature d'une courbe n'est bonne à rien; et l'idée d'aller mal mesurer un degré du méridien, pour savoir si le pôle est alongé de quatre ou cinq lieues, est une idée si romanesque, que toutes les mesures ont été différentes dans tous les pays. Un bon ingénieur vaut mieux que tous ces calculateurs de fadaises difficiles. Je suis près de ma fin, et je vous dis la vérité. Hélas! vous savez trop bien, et l'Europe le sait, ce que c'était qu'un géomètre chimérique et calomniateur[1]. Je mourrai le cœur percé du mal qu'il m'a fait en m'éloignant de vous.

Souffrez au moins que je meure consolé par les bontés que vous avez et que vous aurez pour d'Étallonde Morival; c'est un gentilhomme plein d'honneur et de sagesse, qui n'a point rougi d'être soldat pendant trois ans, qui a été fait officier par votre majesté, qui est votre ouvrage, qui vous consacre sa vie. Il parle allemand comme s'il était né dans vos

[1] Maupertuis; voyez tome XL, page 89; et XLVIII, 353. B.

états; il est assidu, discret, appliqué; il écrit très bien et vite; il pourrait vous servir de secrétaire, s'il vous en fallait un; permettez qu'il travaille dans ma maison à se rendre digne de vous servir, jusqu'à ce que son affaire se décide, soit que je vive, soit que je meure. Il écrit très bien, il a des lettres, il est bon à tout; ni moi, ni M. Dalembert, ni aucun de mes amis, ne voulons de grace pour ce brave gentilhomme; une grace est trop honteuse : daignez, sire, prolonger son congé; il partira au moment que vous l'ordonnerez. Votre protection, vos bontés, seront la condamnation de ses assassins : le grand Julien l'eût protégé; les Cyrille et les Grégoire de Nazianze l'eussent assassiné. Que n'avez-vous pu entreprendre ce qu'entreprit Julien! vous l'auriez achevé. Mais au moins vous consolez l'innocence. Je vous souhaite les années des premiers rois d'Égypte; votre nom est plus illustre que le leur.

6831. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Berlin, le 5 janvier.

Tout ce qui regarde le procès de d'Étallonde a été envoyé à Paris. Je doute cependant que votre parlement réintégré veuille *obtempérer* pour justifier l'innocence. L'opiniâtreté d'une grande compagnie et cent formalités inutiles feront que d'Étallonde continuera d'être opprimé; et s'il était en France, je ne jurerais pas qu'on ne le fît encore brûler à petit feu.

Si Louis XV a eu du faible pour le clergé, cela paraît tout simple. Il a été élevé par des prêtres dans la superstition la plus stupide, et environné toute sa vie de personnes ou dévotes, ou trop bons courtisans pour choquer ses préjugés.

Combien de fois ne lui a-t-on pas dit : Sire, Dieu vous a placé sur le trône pour protéger l'Église; le glaive qu'il vous a donné en main est pour la défendre! Vous ne portez le nom de *très chrétien* que pour être le fléau de l'hérésie et de l'incrédulité. L'Église est le vrai soutien du trône; ses prêtres sont les organes divins qui prêchent la soumission aux peuples; ils tiennent les consciences en leurs mains; vous êtes plus maître de vos sujets par leur voix que par vos armées, etc.

Qu'on répète souvent de tels discours à un homme qui vit dans la dissipation, et qui n'emploie pas un seul moment de sa vie à réfléchir, il les croira, et agira en conséquence. C'était le cas de Louis XV. Je le plains sans le condamner. Le pauvre d'Étallonde en souffre, et je prévois que je serai son seul refuge.

On a fait votre buste à la manufacture de porcelaine : je sais qu'il mériterait d'être d'une matière moins périssable. Vous voyez cependant, par l'empressement qu'on a de posséder votre ressemblance, combien votre réputation s'accroît. Voici un de ces bustes qui vous ressemblaient autrefois, et peut-être encore.

Je vous le répète, vivez, conservez vos vieux jours; et si la vie vous est indifférente, songez au moins que votre existence ne l'est point au philosophe de Sans-Souci. *Vale.*

FÉDÉRIC.

6832. DE CATHERINE II.

A Czarskozélo, le 29 décembre-9 janvier.

Monsieur, je réponds aujourd'hui à deux de vos lettres. Celle du 19 octobre m'est parvenue par le sieur Murnan, que vous en aviez chargé; votre recommandation l'a fait recevoir à mon service comme vous l'avez desiré, quoique la guerre soit finie.

Le marquis de Pugatschew, dont vous me parlez encore dans votre lettre du 16 décembre, a vécu en scélérat, et va

finir en lâche. Il a paru si timide et si faible dans sa prison, qu'on a été obligé de le préparer à sa sentence avec précaution, crainte qu'il ne mourût de peur sur-le-champ.

Dans quelques jours d'ici je pars pour Moscou. C'est là que je reprendrai le grand ouvrage de la législation, privée à la vérité des secours de Solon-La-Rivière, et de la coutume de l'avocat Duménil, dont jusqu'ici je n'ai point entendu parler. Je serais bien aise cependant de faire la connaissance de son parrain; peut-être me fournirait-il un projet pour abolir entièrement l'usage du baisemain des prêtres, contre lequel vous plaidez avec force. Quand vous aurez consulté ce parrain, vous voudrez bien me communiquer son avis; en attendant, vous permettrez que l'ancienne coutume tombe d'elle-même tout doucement.

Quatre de mes frégates sont arrivées de l'Archipel à Constantinople; l'une d'elles a passé dans la mer Noire pour se rendre dans notre port de Kersch, sans que ce phénomène, le premier, je pense, depuis que le monde existe, ait été précédé d'une comète. Le parrain de M. Duménil sait-il cela? et qu'en dit-il?

Il ne sera peut-être pas fâché d'apprendre un trait de politesse de la part de mon bon frère et ami sultan Abdhul-Achmet, qui, voyant passer mes frégates du fond de son harem, leur envoya une chaloupe pour les avertir qu'il y avait beaucoup de pierres sous l'eau dans tel endroit du canal, et qu'ils eussent à prendre garde que le courant ne les entraînât de ce côté-là. Cela est humain, cela est poli.

Soyez assuré, monsieur, que mes sentiments pour vous sont toujours les mêmes, et que je suis très sensible et très reconnaissante pour tout ce que vous me dites d'agréable, etc.

CATERINE.

6833. A M. CHRISTIN.

Le 9 janvier.

Celui qui a l'impertinence de vivre encore dans Ferney, accablé de maladies; celui qui ne cessera ja-

mais de vous aimer tant qu'il respirera; celui qui s'intéresse plus que jamais aux esclaves que vous allez rendre libres; celui qui espère faire encore ses pâques une fois avec vous avant de mourir, vous embrasse très tendrement, mon cher ami, vous et toute votre famille.

Vous savez sans doute que, quelqu'un ayant dit devant le roi que M. Turgot n'allait jamais à la messe, M. de Maurepas a répliqué qu'en récompense M. l'abbé Terray y allait tous les jours.

6834. A M. MARET.

A Ferney, 13 janvier.

Le vieillard de Ferney, monsieur, rendra bientôt un compte fidèle à M. Le Goux [1] des justes honneurs qu'on a rendus à sa mémoire. La bonté que vous avez eue de m'envoyer son éloge [2] a été pour moi une grande consolation. Agréez mes très sensibles remerciements. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien présenter mon profond respect à l'académie, et mon regret de mourir sans avoir pu profiter de ses séances et de ses instructions.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

[1] Le Goux de Gerland était mort à Dijon le 17 mars 1774. Cl.

[2] Fait par Maret à l'académie de Dijon. B.

6835. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 janvier.

Mon cher ange, je sens la grandeur de vos pertes, et je sens aussi que, dans mon misérable état, je ne peux être au nombre de ceux qui, par leur présence, par leur assiduité, et par leur zèle, sont à portée de verser quelque consolation dans votre belle ame. Il est certain que, si je puis avoir au printemps un peu de force, et si je suis sûr d'être entièrement ignoré, je viendrai me jeter entre vos bras. Ne pourriez-vous point trouver quelque façon de me mettre à portée de venir vivre quelque temps pour vous seul, avant que je meure? Si, par exemple, M. le duc de Praslin allait à Praslin au printemps; si vous y alliez passer une quinzaine de jours; s'il voulait avoir la bonté de me donner une chambre bien chaude dans ce château que j'ai habité si long-temps, je viendrais vous y trouver et jouir de vos bontés et des siennes, sans être tenté d'entrer dans Paris. J'abandonnerais volontiers pour vous ma colonie, qui demande mes soins continuels du soir au matin : vous seriez ma consolation, beaucoup plus que je ne serais la vôtre; car vous avez perdu la plupart de vos amis, et j'ai perdu les trois quarts de moi-même.

Si je ne puis vous apporter mon douloureux et triste individu, accablé par la vieillesse, et n'ayant que la mort en perspective, je vous enverrai du moins

trois ou quatre petits enfants [1] que j'ai faits en dernier lieu pour vous amuser. J'ai grand'peur qu'ils ne me survivent pas; mais, en y travaillant, je vous avais toujours devant les yeux. Je me disais toujours : Cela pourra-t-il plaire à M. d'Argental? Il faut savoir à présent comment je pourrai vous faire tenir cette petite famille. N'avez-vous point, vous et M. de Thibouville, quelque ami contre-signant? pourrais-je envoyer trois exemplaires à M. le duc de Praslin? J'attends sur cela vos ordres. Vous autres gens de Paris, vous n'êtes nullement exacts en correspondance. Par exemple, M. de Thibouville m'avait écrit qu'il avait envoyé chez le banquier Tourton pour une chaîne de montre, et il se trouve aujourd'hui que c'est chez le banquier Germani. Pourvu qu'on sorte de chez soi à l'heure des spectacles, il semble que toutes les affaires du monde soient faites.

Je demande pardon à M. de Thibouville de cette observation.

Ce qui regarde mon jeune Prussien est plus sérieux. Le roi de Prusse commence à sentir tout son mérite; et, en effet, les progrès que cet officier a faits chez moi dans l'art du génie et du dessin sont étonnants. J'ai senti tous les inconvénients de purger sa contumace. J'ai prié, il y a long-temps, M. d'Hornoy [2] d'abandonner la lecture de l'énorme fatras qu'il a entre

[1] *Don Pèdre*, tragédie, à la suite de laquelle étaient imprimés l'*Éloge historique de la Raison* (voyez tome XXXIV, page 323), le morceau *De l'Encyclopédie* (voyez tome XLVIII, page 57), le *Dialogue de Pégase et du Vieillard*, et *la Tactique* (voyez tome XIV, pages 280 et 269). B.

[2] Lettre 6797, du 20 novembre. B.

les mains. Il faudrait commencer par prouver démonstrativement que ce procès abominable n'a été entamé que par une cabale contre madame de Brou, abbesse de Willoncourt; il faudrait prouver que des témoins ont été subornés : un tel procès durerait quatre ou cinq ans, épuiserait les bourses des plaideurs et la patience des juges, et je mourrais de décrépitude avant qu'on obtînt quelque arrêt qui mît au moins les choses en règle.

La révision des Calas a duré trois années; celle des Sirven en a duré sept, et je serai mort probablement dans six mois.

Nous nous bornons pour le présent à demander un sauf-conduit pour une année. J'envoie le modèle du sauf-conduit à madame la duchesse d'Enville et à monsieur l'ambassadeur de Prusse; ce modèle doit être présenté et réformé. C'est, ce me semble, M. le comte de Vergennes qui doit le signer, puisqu'il est adressé à un étranger qui est réputé être actuellement de service à Vesel. J'ai joint à ce modèle réformable de sauf-conduit un petit bout de requête aussi réformable. On pourra mettre aisément le tout dans la forme usitée au bureau des affaires étrangères.

Je vous supplie donc, mon très cher ange, de voir ces papiers chez madame la duchesse d'Enville, et de nous aider de vos conseils et de vos bons offices. Il me semble que ce sauf-conduit, motivé par le dessein apparent de venir purger sa contumace, ne peut être refusé, et que c'est presque une chose de droit. Je me flatte que M. le comte de Maurepas, persuadé par les justes raisons de madame la duchesse d'Enville,

engagera M. le comte de Vergennes à donner le sauf-conduit le plus favorable. Ce jeune homme assurément mérite mieux que cette petite grace; mais enfin c'est toujours beaucoup si nous l'obtenons. Nous aurons du moins après cela le temps de présenter une requête au roi, qui pourra couvrir les juges et les témoins d'un opprobre éternel, si cette requête est assez intéressante et assez bien faite pour aller à la postérité, et pour effrayer les fanatiques à venir.

Cette affaire, mon cher ange, est, après vous, ma grande passion. C'est en me dévouant pour venger l'innocence que je veux finir ma carrière. Daignez m'aider dans le dernier de mes travaux.

6836. A M. LEKAIN.

A Ferney, 16 janvier.

Le vieux solitaire et sa nièce sont extrêmement sensibles au souvenir de M. Lekain. Ils sont toujours pénétrés d'estime pour ses grands talents, et d'amitié pour sa personne.

Vous nous parlez de deux tragédies, dont l'une, que vous nommez *Virginie*, nous est absolument inconnue. Nous nous souvenons d'avoir voulu lire l'autre il y a deux ans, et de n'avoir pu en venir à bout. C'était une déclamation d'écolier, et nous n'aimons les déclamations en aucun genre, pas même en oraisons funèbres et en sermons. Nous ne connaissons absolument rien de bon au théâtre, depuis *Athalie*.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous souhaite une santé meilleure que la mienne. V.

6837. A M. DIONIS DU SÉJOUR[1].

A Ferney, 18 janvier.

Monsieur, je vous remercie avec beaucoup de sensibilité et un peu de honte de l'utile et beau présent que vous daignez me faire. Je ressemble assez à ce vieux animal de basse-cour[2] à qui on donna un diamant; la pauvre bête répondit qu'il ne lui fallait qu'un grain de millet.

Autrefois, monsieur, j'aurais pu suivre vos calculs; mais à quatre-vingt et un ans, accablé de maladies, je ne puis guère m'en tenir qu'à vos résultats. Je les trouve si probables, que je ne compte pas après vous. Je suis très persuadé qu'aucune comète ne peut prendre aucune planète en flanc. Vous décidez un grand procès; vous donnez un arrêt par lequel le genre humain conservera long-temps son héritage; reste à savoir si l'héritage en vaut la peine.

Je ne crois pas non plus que nous acquérions jamais un nouveau satellite, qui serait, ce me semble, un domestique fort importun, et qui troublerait furieusement les services que nous rend celui que nous avons depuis si long-temps.

Pour les Arcadiens, qui se croyaient plus anciens

[1] Achille-Pierre Dionis du Séjour, né à Paris le 11 janvier 1734, mort près de Fontainebleau le 22 auguste 1794, était conseiller au parlement, et membre de l'académie des sciences. Il avait envoyé à Voltaire son *Essai sur les comètes en général*, 1775, in-4°. B.

[2] La Fontaine, livre I, fable xx. B.

que la lune, il me semble qu'ils ressemblaient à ces rois d'Orient qui s'intitulaient *cousins du soleil*. Je veux croire que ces messieurs d'Arcadie avaient inventé la musique :

Soli cantare periti
Arcades[1].

Mais ces bonnes gens n'apprirent que fort tard à manger du gland, et il est dit qu'ils se nourrirent d'herbe pendant des siècles.

Vous en savez, Newton et vous, un peu plus que ces Arcades, et que toute l'antiquité ensemble.

Je souhaite que Newton ait raison, quand il soupçonne qu'il y a des comètes qui tombent dans le soleil pour le nourrir, comme on jette des bûches dans un feu qui pourrait s'éteindre. Newton croyait aux causes finales, j'ose y croire comme lui; car enfin la lumière sert à nos yeux, et nos yeux semblent faits pour elle. Toute la nature n'est que mathématique. Vous la voyez tout entière avec les yeux de l'esprit; et moi, qui ai perdu les miens, je m'en rapporte entièrement à vous.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime que je vous dois, et avec une respectueuse reconnaissance, monsieur, votre, etc.

6838. A M. DE LA CROIX,

AVOCAT[2].

A Ferney, 21 janvier.

Il semble, monsieur, qu'en adoucissant les maux

[1] Virgile, églog. x, vers 32-33. B.

[2] J.-V. de La Croix, mort en 1831, qui avait été l'un des avocats de la

de ma vieillesse, et en consolant ma solitude par la lecture de vos agréables ouvrages, vous ayez voulu me priver du plaisir de vous en remercier. Vous ne m'avez point donné votre adresse. Il y a plusieurs personnes à Paris qui portent votre nom, quoiqu'il n'y ait que vous qui le rendiez célèbre.

Je hasarde mes remerciements chez votre libraire. Il a imprimé peu de mémoires aussi bien faits. Ceux pour la Rosière sont les premiers, je crois, qui aient introduit les graces dans l'éloquence du barreau. Celui de Delpech me semble discuter les probabilités avec beaucoup de vraisemblance; car les hommes ne peuvent juger que par les probabilités. La certitude n'est guère faite pour eux, et voilà pourquoi j'ai toujours pensé que notre code criminel est aussi absurde que barbare. Il n'y a guère de tribunal en France qui n'ait rendu des jugements affreux et iniques, pour avoir mal raisonné, plutôt que pour avoir eu l'intention de condamner l'innocence.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

6839. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 janvier.

Mon cher ange, quand vous m'aurez donné une adresse, je vous enverrai quelque chose pour vous amuser ou pour vous ennuyer. En attendant, voici le projet de la petite pancarte que nous demandons à

famille Véron (voyez t. XLVII, p. 8), tandis que Voltaire avait pris la plume pour le comte de Morangiés. B.

M. de Vergennes. Nous ne voulons aucune autre grace pour le présent. Nous vous supplions, avec la plus vive instance, de nous appuyer auprès de madame la duchesse d'Enville. Dites-lui, je vous en conjure, que nous n'aurions voulu implorer que ses bontés. Nous n'attendons rien que de la générosité de son cœur; mais nous n'avons pu nous empêcher de donner part de nos demandes au ministre du roi de Prusse, parcequ'il a un ordre exprès du roi son maître de solliciter en faveur de notre infortuné jeune homme [1]. Mais c'est sur madame d'Enville que nous fondons toutes nos espérances; et c'est vous, mon cher ange, qui nous avez ouvert cette voie du salut. Consommez votre ouvrage; tâchez de nous faire avoir un sauf-conduit bien honorable, et qui ne soit pas dans la forme commune. Puissé-je vous amener mon très estimable infortuné, qui est sans doute actuellement à Vesel, comme saint François-Xavier était en deux lieux à-la-fois, et comme cela est très commun parmi nous! Après cela nous verrons à loisir s'il est permis à un juge de village de solliciter pendant trois mois de faux témoignages pour perdre des jeunes gens de seize à dix-sept ans, parcequ'ils étaient parents de madame de Brou, abbesse de Willoncourt, et que cette abbesse n'avait pas voulu donner une pensionnaire de son couvent, très riche, au fils de ce vilain juge, en mariage.

Nous verrons s'il est permis à ce détestable juge de choisir pour assesseur un marchand de bois reconnu pour fripon, condamné comme tel par des

[1] Morival. B.

sentences des consuls, qui a été autrefois procureur, et qui n'a jamais été gradué.

Nous verrons s'il est loyal à trois misérables de cette espèce de faire à trois enfants un procès criminel de six mille pages, et de finir par donner la question ordinaire et extraordinaire à ces enfants, par leur arracher la langue avec des tenailles, par leur couper le poing sur un poteau, par les jeter tout vivants dans un bûcher composé de deux voies de bois de compte, et de deux voies de fagots à doubles liens.

Nous verrons si Pasquier, petit-fils d'un crieur du Châtelet, s'est immortalisé en rapportant au parlement ce procès de six mille pages, pendant que le premier président dormait.

Nous verrons si le *bien jugé*, qui n'a passé que de deux voix, n'est pas le plus infernalement mal jugé.

Nous aurons, je l'espère, des preuves évidentes de tout ce que je vous dis, et nous les mettrons sous les yeux du roi et de l'Europe entière; mais commençons par notre sauf-conduit. Je ne puis rien, je ne veux rien, j'abandonne tout sans ce préalable; je veux finir par-là ma carrière. Ne croyez, ne consultez aucun bavard d'avocat, qui vous cite Papon et Loysel, comme si Papon et Loysel avaient été des rois législateurs. Ne consultez, mon cher ange, que votre raison et votre cœur.

Dites, je vous en conjure, à M. de Condorcet, tout ce qui est dans ma lettre.

C'est pour le coup que je me mets à l'ombre de vos ailes, et que j'y veux mourir.

6840. A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN[1].

A Ferney, 22 janvier.

Le vieux malade de Ferney remercie bien sensiblement M. de Florianet; il l'embrasse de tout son cœur; il lui écrit sur ce petit papier imperceptible, pour épargner à un jeune officier, très médiocrement payé, un port de lettre considérable.

M. de Florianet a eu bien des tantes[2], mais il n'en a point eu de plus aimable que celle d'aujourd'hui. Il verra, quand il sera à Ferney[3], une sœur de sa nouvelle tante, âgée d'environ seize ans, et qui serait très digne de commettre un inceste avec M. de Florianet, si elle n'était pas retenue par son extrême pudeur. Il est vrai que cette pudibonde demoiselle va rarement à la messe, parcequ'elle s'y ennuie, et qu'elle n'entend pas encore le latin; mais vous la corrigerez, et vous pourriez bien abandonner pour elle mademoiselle Dupuits, qui vous aimait si tendrement et si violemment. Le nez de mademoiselle Dupuits ne se réforme point encore, mais ses doigts acquièrent

[1] Jean-Pierre Claris de Florian, auteur d'*Estelle*, etc., né le 6 mars 1755, mort à Sceaux le 13 septembre 1794. B.

[2] Le marquis de Florian, oncle du chevalier, avait, en 1762, épousé madame de Fontaine, nièce de Voltaire (voyez tome LII, page 549); en 1772, madame Rilliet (voyez t. LXVII, p. 348-49); enfin il avait, en septembre 1774, épousé mademoiselle Joly; voyez ci-dessus, page 65. B.

[3] Florian, dans les chapitres XI et XII de ses *Mémoires d'un jeune Espagnol*, parle de son voyage à Fernixo (c'est ainsi qu'il masque le nom de Ferney); mais ce voyage est de la fin de 1772; la tante dont il y est question est la seconde femme du marquis de Florian. Le chevalier ne revint plus à Ferney. B.

une souplesse merveilleuse au clavecin ; et si elle ne se sert pas incessamment de ses doigts pour se gratter où il lui démange, il faudra qu'elle soit plus pudibonde que la sœur de votre nouvelle tante.

Voilà tout ce que je puis vous mander de votre famille, dont j'ai l'honneur d'être un peu par ricochet. Je vous donne ma bénédiction *in quantum possum, et in quantum indiges.*

6841. A M. LE Bon DE CONSTANT DE REBECQUE.

25 janvier.

Le moribond de quatre-vingt et un ans est dans son lit, monsieur, tout comme vous l'avez vu; mais, avant de mourir, il vous enverra ce *Don Pèdre* qui est d'un jeune homme : vous vous en apercevrez bien à son style, qui n'est pas encore formé.

J'ai eu le bonheur de voir au chevet de mon lit monsieur votre fils. Il me paraît plus formé [1] que l'auteur de *Don Pèdre ;* il est très aimable, et digne de vous.

Je vous remercie infiniment des deux jeunes gens condamnés à rendre un crucifix de grand chemin, pour en avoir brisé un autre; rien n'est plus juste. Vous me donnez envie de connaître monsieur le bailli de Rue [2]. On y va un peu plus vertement chez les Welches; on inflige la peine des parricides. C'est une autre espèce de justice qui est toute divine : car

[1] Voltaire donnait sa tragédie de *Don Pèdre* pour l'ouvrage d'un écolier; voyez lettre 6848. B.

[2] M. d'Alt. K.

un crucifix de bois étant Dieu, et Dieu étant notre père, il est clair que celui qui a cassé la tête au crucifix a cassé la tête à son père; donc le supplice des parricides lui est dû très légitimement.

Je mourrai en admirant cette jurisprudence, mais en vous aimant.

6842. A MADAME DE SAUVIGNY.

A Ferney, 25 janvier.

Vous ne sauriez croire, madame, quel plaisir vous m'avez fait, en voulant bien m'envoyer le mémoire de M. Gerbier. Je m'intéresse à sa gloire, et je ne vois pas comment on pourrait l'attaquer après la lecture d'un tel écrit. Il est sage et vigoureux; il ne court point après l'esprit, il ne court qu'après la vérité; il la saisit avec la vraie éloquence, qui n'est pas celle des jeux de mots. J'ai été fort aise de ne point trouver là le verbiage éternel du barreau. La plupart des avocats parlent toujours comme *l'Intimé*.

Je viens de recevoir, madame, une lettre de M. le maréchal de Richelieu; il n'est pas homme à verbiage. Il a la bonté de me promettre les petits paiements que ma situation très embarrassante me forçait de lui demander. Je me trouvais tellement pressé que j'avais osé vous importuner de mes misérables affaires; j'en suis bien honteux: mais je me voyais noyé, et je m'adressais à sainte Geneviève. Je suis actuellement dans mon lit, pendant que monsieur et madame de Florian dînent chez votre ami M. Trouchin.

Madame de Florian est plus aimable que jamais.

Elle soutient son état avec esprit, avec dignité, et avec grace. Cabanis la dirige; il est au fait des maladies des dames plus que personne. Elle s'est accoutumée à notre solitude philosophique et à notre vilain climat; rien n'a paru la dégoûter; cela est d'un bien bon esprit. On voit bien par qui elle a été élevée. Elle a une sœur de quinze à seize ans, dont je voudrais bien être le précepteur; mais elle n'en a pas besoin, et on n'élève pas les filles quand on a quatre-vingt et un ans.

J'ai vu la comédie italienne du *Conclave;* il n'y a ni gaîté ni esprit; mais c'est toujours beaucoup qu'on se moque du conclave à Rome.

Agréez toujours, madame, le tendre respect du vieux malade de Ferney.

6843. A MADAME LA DUCHESSE D'ENVILLE.

Janvier.

Madame, je me jette à vos pieds cette fois-ci bien sérieusement, et je vous conjure d'achever, par votre protection, de rendre la vie et l'honneur au plus innocent, au plus sage, au plus modeste et plus malheureux gentilhomme de France.

Il ne s'agit plus actuellement d'aucune formalité de loi, ni d'aucune lettre en chancellerie. Il demande au roi un sauf-conduit d'une année, comme vous le verrez par les petits papiers ci-joints. Il lui faudra en effet une année entière au moins pour débrouiller tout le chaos de cette abominable aventure; et le roi

son maître voudra bien me le confier encore, supposé que je vive.

Ce n'est point à moi à prévoir s'il cherchera à entrer dans le service de France, ou s'il restera à celui du roi de Prusse. Tout ce que je sais, c'est qu'il est un très bon officier et un bon ingénieur. Il est supposé résider à Vesel, et il ne peut se montrer en France qu'avec un sauf-conduit. Nous en demandons un qui soit à peu près suivant le modèle que nous présentons.

Cette petite grace, qui ne tire à aucune conséquence, dépend entièrement du ministre des affaires étrangères; et je suis bien sûr que ce ministre fera tout ce que M. le comte de Maurepas voudra.

Daignez donc, madame, en parler à M. de Maurepas quand vous le verrez. Permettez qu'on mette cette bonne action dans la liste de celles que vous faites tous les jours, quoique cette liste soit un peu longue.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, madame, etc.

6844. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 25 janvier.

Pardon, madame, pour Gluck ou pour le chevalier Gluck. Je croyais vous avoir mandé[1] qu'une dame qui est assez belle, et qui a une voix approchante de celle de mademoiselle Lemaure[2], m'avait chanté un

[1] C'est sans doute dans une lettre qui est perdue, et à laquelle madame du Deffand avait répondu le 19 décembre. B.

[2] Voyez la note, tome LIV, page 59. Voltaire lui avait donné place dans le *Temple du Goût;* voyez tome XII, page 370. B.

récitatif mesuré de ce réformateur, et qu'elle m'avait fait un très grand plaisir, quoique je sois aussi sourd qu'aveugle quand les neiges viennent blanchir les Alpes et le mont Jura.

Je vous demande pardon d'avoir eu du plaisir, et d'en avoir eu par un Gluck. Il se peut que j'aie eu tort; il se peut aussi que les autres morceaux de ce Gluck ne soient pas de la même beauté. De plus, je sens bien qu'il entre un peu de fantaisie dans ce qu'on appelle goût en fait de musique. J'aime encore les beaux morceaux de Lulli, malgré tous les Gluck du monde.

Mais venons, je vous prie, à l'affaire que vous voulez bien protéger. Je me suis mis aux pieds de madame la duchesse d'Enville[1]; je ne compte que sur elle, je n'aurai d'obligation qu'à elle. Nous demandons un sauf-conduit, et rien autre chose; mais, comme ces sauf-conduits se donnent par M. de Vergennes aux affaires étrangères, il a fallu absolument commencer par avoir un congé du roi de Prusse, et en donner part à son ambassadeur, d'autant plus que le roi de Prusse lui-même a recommandé vivement mon jeune homme à ce ministre.

Nous attendons de la protection de madame la duchesse d'Enville que nous obtiendrons, en termes honorables, ce sauf-conduit si nécessaire; le temps fera le reste. Ce sera peut-être une chose aussi curieuse qu'affreuse de voir comment un petit juge de province, voulant perdre madame de Brou, abbesse de Willoncourt, suborna des faux témoins, et nomma,

[1] Voyez la lettre précédente. B.

pour juger avec lui, un procureur devenu marchand de bois et de vin, condamné aux consuls pour des friponneries.

C'est ce cabaretier qui condamna, lui troisième, deux enfants innocents au supplice des parricides. On ne le croirait pas; vous ne m'en croirez pas vous-même, en vous fesant lire ma lettre; cependant rien n'est plus vrai.

Cette étrange vengeance fut confirmée au parlement de Paris, à la pluralité des voix. Il y avait six mille pages de procédures à lire: il fallait, ce jour-là, écrire aux *classes*, et minuter des remontrances. On ne peut pas songer à tout. On se dépêcha de dire que le marchand de bois avait *bien jugé;* et ces deux mots suffirent pour briser les os de ces deux enfants, pour leur arracher la langue avec des tenailles, pour leur couper la main droite, pour jeter leur corps tout vivant dans un feu composé de deux voies de bois et de deux charrettes de fagots. L'un subit ce martyre en personne, l'autre en effigie; mais le temps vient où le sang innocent crie[1] vengeance.

Cet exécrable assassinat est plus horrible que celui des Calas, car les juges des Calas s'étaient trompés sur les apparences, et avaient été coupables de bonne foi; mais ceux d'Abbeville ne se trompèrent pas; ils virent leur crime, et ils le commirent. Je crois vous avoir déjà dit, madame, à-peu-près ce que je vous dis aujourd'hui: mais je suis si plein que je répète.

Mon grand malheur est que je désespère de vivre

[1] Six mois après cette lettre, Voltaire publia son *Cri du sang innocent;* voyez tome XLVIII, page 123. B.

assez long-temps pour venir à bout de mon entreprise; mais je l'aurai du moins mise en bon train. Les parties intéressées achèveront ce que j'ai commencé.

Pour écarter l'horreur de ces idées, je vous demande comment je pourrais m'y prendre pour vous faire tenir un chiffon [1] qui vous ennuiera peut-être. Il est dédié à un homme que vous n'aimez point, à ce qu'on dit; c'est M. Dalembert: mais vous pardonnerez sans doute à un académicien qui dédie un ouvrage à l'académie, sous le nom de son secrétaire. Si vous ne l'aimez pas, vous l'estimez; et il vous le rend au centuple.

Moi je vous estime et je vous aime de toutes les forces de ce qu'on appelle mon ame.

6845. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 janvier.

Pardonnez-moi, je vous en supplie, de vous avoir importuné si indiscrètement; mais en vérité, monseigneur, pouvais-je imaginer que les préliminaires de cette maudite affaire avec madame de Saint-Vincent vous coûteraient quarante mille livres? La justice, dit-on, devait se rendre gratis avant la renaissance des anciens parlements. Quel gratis que quarante mille francs d'entrée de jeu, et cela parceque l'on a voulu vous voler!

Ce n'était qu'à la dernière extrémité que j'avais recours à vos bontés, ayant mis presque tout mon bien

[1] *Don Pèdre*, imprimé avec quelques opuscules; voyez ma note, page 170. B.

sur M. le duc de Wurtemberg, sur M. le duc de Bouillon, et sur le roi, et n'étant payé de personne; ayant eu l'impertinence de bâtir une espèce de jolie petite ville, et étant accablé par les demandes continuelles de trente manufacturiers qu'il faut soutenir. Ma tête, qui n'est pas plus grosse que rien, ne pouvait porter tous ces fardeaux, et j'étais au désespoir, lequel désespoir était encore augmenté par la mort du notaire Laleu, qui, par quelques avances, m'empêchait de me jeter par la fenêtre.

J'ai bien mal pris mon temps auprès de vous, je l'avoue; mais votre indulgence me rassure.

Je vois bien de la fermentation à Paris, malgré la musique de Gluck, et malgré les comédies que donne *Henri IV* au Théâtre-Français, au Théâtre-Italien, et aux Marionnettes. Vous êtes accoutumé depuis long-temps aux changements de scènes; mais la véritable gloire, les grands services rendus, et un peu de philosophie, sont une bonne égide contre tous les coups de la fortune. Vous êtes actuellement comme les évêques qui se dispensent de la résidence pour venir plaider à Paris. Je suis persuadé que, si au lieu de dépenser quarante mille francs, et peut-être quatre-vingt mille, pour faire condamner une catin friponne, vous lui aviez donné dix mille francs d'aumône, elle vous aurait demandé pardon à genoux et par écrit; mais il n'est plus temps; il faut poursuivre cette détestable affaire, qui vous coûtera plus qu'elle ne vaut.

J'aime mieux les canons de Fontenoy[1], les fourches

[1] Voyez tome XXI, page 142; LVI, 736; LVII, 18. B.

de Closter-Sévern [1], Minorque [2], et Gênes [3]; ce sont là vos vrais billets au porteur.

Si vous aviez le temps de vous amuser ou de vous ennuyer, je pourrais bien vous envoyer quelque chose dans peu de jours; ce serait la lie de mon vin. Il vous paraîtra peut-être plat ou aigre; et d'ailleurs je tremble toujours de prendre mal mon temps.

Agréez, je vous en conjure, mon très tendre respect, en quelque temps que ce puisse être.

6846. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Janvier.

Sire, je reçois dans ce moment le buste de ce vieillard en porcelaine. Je m'écrie, en voyant l'inscription [4], dont je suis si indigne:

Les rois de France et d'Angleterre
Peuvent de rubans bleus parer leurs courtisans;
Mais il est un roi sur la terre
Qui fait de plus nobles présents.
Je dis à ce héros, dont la main souveraine
Me donne l'immortalité:
« Vous m'accordez, grand homme, avec trop de bonté,
Des terres dans votre domaine [5]. »

A propos d'immortalité, on vient de faire une magnifique édition de la Vie d'un de vos admirateurs [6],

[1] Voyez tome XXI, page 299. B.

[2] Ibid., page 287. B.

[3] Ibid., page 189; et XIII, 196. B.

[4] *Immortali.* J'ai vu, en 1822, ce buste chez madame de Villette. B.

[5] Les quatre derniers vers sont aussi dans les *Poésies mêlées*, tome XIV, page 476. B.

[6] Le maréchal de Saxe. K. — Son *Histoire* par le baron d'Espagnac est

qui a marché dans une partie de cette carrière de la gloire que vous avez parcourue dans tous les sens. Il y a un volume tout entier de plans de batailles, de campements, et de marches, et de toutes les actions où il s'était trouvé dès l'âge de douze ans. Les cartes sont très fidèles et très bien dessinées : quoique en qualité de poltron je déteste cordialement la guerre, cependant j'avoue à votre majesté que je desirerais avec passion que votre majesté permît de dessiner vos batailles ; j'ose vous dire que personne n'y serait plus propre que d'Étallonde Morival. C'est une chose étonnante que la célérité, la précision, et la bonté de ses dessins. Il semble qu'il ait été vingt ans ingénieur.

Puisque j'ai commencé, sire, à vous parler de lui, je continuerai à prendre cette liberté; mon cœur est pénétré des bontés dont vous l'honorez; le moment approche où il espère s'en servir. Mais aussi le congé que votre majesté lui accorde va expirer au mois de mars. Il abandonnera sans doute toutes ses espérances pour voler à son devoir, c'est son dessein. Je vous implore pour lui et malgré lui. Accordez-nous encore six mois. Je n'ose renouveler ma prière de l'honorer du titre de votre ingénieur, et de lieutenant ou de capitaine ; tout ce que je sais, c'est qu'une victime des prêtres peut être immolée, et qu'un homme à vous sera respecté. Vous ne vous bornez pas à donner l'immortalité, vous donnez des sauve-gardes dans cette vie. Je passerai le reste de la mienne à remer-

en trois volumes in-4°, datés de 1775. La première édition est de 1773, deux volumes in-12. B.

cier, à relire Marc-Aurèle-Julien Frédéric, héros de la guerre et de la philosophie.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6847. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 27 janvier.

J'étais préparé à tout, excepté de recevoir par votre lettre un plan[1] de cet art digne des cannibales et des anthropophages. Morival me revient comme Alexandre : ce dernier était disciple d'Aristote, et le premier l'est de Voltaire; et, quoique sous l'école des plus grands philosophes, tous deux auront quitté Uranie pour Bellone. Mais il faut espérer que Morival n'aura pas le goût des conquêtes à cet excès où le poussa Alexandre.

Cet officier peut rester chez vous tant que vous le jugerez convenable pour ses intérêts, quoique, à vue de pays, son procès puisse bien traîner au moins une année. On me mande que des formalités importantes exigent ces délais, et que ce n'est qu'à force de patience qu'on parvient à perdre un procès au parlement de Paris. J'apprends ces belles choses avec étonnement, et sans y comprendre le moindre mot.

Vous avez raison de trouver la géométrie pratique préférable à la transcendante. L'une est utile et nécessaire, l'autre n'est qu'un luxe de l'esprit. Cependant ces sublimes abstractions font honneur à l'esprit humain; et il me semble que les génies qui les cultivent se dépouillent de la matière autant qu'il est en eux, et s'élèvent dans une région supérieure à nos sens. J'honore le génie dans toutes les routes qu'il se fraie; et quoiqu'un géomètre soit un sage dont je n'entends pas la langue, je me plains de mon ignorance, et je ne l'en estime pas moins.

Ce Maupertuis, que vous haïssez encore, avait de bonnes qualités; son ame était honnête; il avait des talents et de belles

[1] Voyez lettre 6830. B.

connaissances; il était brusque, j'en conviens; et c'est ce qui vous a brouillés ensemble. Je ne sais par quelle fatalité il arrive que jamais deux Français ne sont amis dans les pays étrangers. Des millions se souffrent les uns les autres dans leur patrie; mais tout change dès qu'ils ont franchi les Pyrénées, le Rhin, ou les Alpes. Enfin il est bien temps d'oublier les fautes quand ceux qui les ont commises n'existent plus. Vous ne reverrez Maupertuis qu'à la vallée de Josaphat, où rien ne vous presse d'arriver.

Jouissez long-temps encore de votre gloire dans ce monde-ci, où vous triomphez de la rivalité et de l'envie: de votre couchant, répandez ces rayons de goût et de génie que vous seul pouvez transmettre du beau siècle de Louis XIV, auquel vous tenez de si près; répandez ces rayons sur la littérature, empêchez-la de dégénérer; et, s'il se peut, tâchez de réveiller le goût des sciences et des lettres, qui me paraît passer de mode et se perdre.

Voilà ce que j'attends encore de vous. Votre carrière surpassera celle de Fontenelle, car vous avez trop d'ame pour mourir si tôt. Nous avons ici milord Maréchal, âgé de quatre-vingt-cinq ans, aussi frais, aux jambes près, qu'un jeune homme: nous avons Poellnitz, qui ne lui cède pas, et qui compte bien encore sur dix années de vie. Pourquoi l'auteur de *la Henriade*, de *Mérope*, de *Sémiramis*, etc., etc., n'irait-il pas aussi loin? Beaucoup d'huile dans la lampe en fait durer la lumière: eh! qui en eut plus que vous? Enfin Apollon m'a révélé que nous vous garderons encore long-temps. Je lui ai fait mon humble prière, et lui ai dit: O seule divinité que j'implore! conservez à votre fils de Ferney de longues années pour l'avantage des lettres et la satisfaction de l'ermite de Sans-Souci! *Vale*. FÉDÉRIC.

6848. A M. DALEMBERT.

28 janvier.

Le jeune écolier qui vous adresse ce chiffon [1], mon

[1] L'édition de *Don Pèdre*; voyez pages 170 et 185. B.

cher philosophe, craint beaucoup de vous ennuyer. Cependant il y a dans ce fatras une petite pointe de vérité et de philosophie qui pourra obtenir votre indulgence pour mon jeune étourdi.

Il se sert d'abord de la permission que lui a donnée M. de Rosny-Colbert Turgot de lui adresser de petits paquets pour vous et pour M. de Condorcet.

N. B. Je crois avoir découvert les manœuvres infernales dont se servit un dévot pour perdre madame l'abbesse de Willoncourt, le chevalier de La Barre, et d'Étallonde. Si je vis encore six mois, nous verrons beau jeu.

6849. A MADAME D'ÉPINAI.

A Ferney, 28 janvier.

La fille de l'arrière-petite-fille du grand Corneille, madame, lit les *Conversations d'Émilie*[1]. Elle s'écrie à chaque page : Ah ! la bonne maman ! la digne maman ! Et moi je me dis tout bas : Pourquoi ne puis-je être aux pieds de l'auteur ! pourquoi mes quatre-vingt et un ans me privent-ils du bonheur de la voir et de l'entendre ! pourquoi me faut-il finir ma vie si loin d'elle ! Ah ! mademoiselle de Belzunce, que vous êtes heureuse !

Je ne sais où est M. Grimm. S'il est à Paris, il vous fait sa cour sans doute, et je vous demande votre protection, madame, pour qu'il se souvienne de moi.

[1] 1774, deux volumes in-12. Ce livre avait été composé par madame d'Épinai pour l'éducation de sa petite-fille, la comtesse Émilie de Belzunce. L'académie française décerna, en 1783, à son auteur, le prix d'utilité. B.

Vous datez de votre grabat. Il y a trois mois que je ne suis sorti du mien. Je suppose que votre joli grabat est vers la place de Vendôme; c'est là que j'adresse mes très sincères remerciements et mes très humbles respects.

6850. A M. LE BARON DE GOLTZ.

Janvier.

Monsieur, le roi de Prusse continue à honorer de sa protection M. d'Étallonde, et nous comptons sur la vôtre. Il ne nous faut actuellement qu'un sauf-conduit à-peu-près tel que nous osons en présenter le modèle. Une grace si légère ne peut se refuser, et M. d'Étallonde en a un besoin essentiel pour aller lui-même dans sa ville rechercher les pièces essentielles qui lui manquent. Elles démontreront son innocence, et les manœuvres infernales dont on s'est servi pour faire condamner deux jeunes gentilshommes, pleins de mérite, à des supplices plus horribles que ceux dont on punit les parricides.

Nous avons déjà six mille pages de la procédure, et cela ne suffit pas, à beaucoup près. Vous auriez gagné quatre ou cinq batailles en bien moins de temps que cet exécrable procès n'a été jugé.

Le sauf-conduit dépend de M. le comte de Vergennes. M. le comte de Maurepas a trop de grandeur d'ame et trop de bonté pour s'y opposer. Vous aurez, monsieur, la satisfaction d'avoir conservé la vie, l'honneur, et la fortune à un jeune gentilhomme digne de servir sous vous.

J'ai l'honneur d'être avec respect et reconnaissance, monsieur, de votre excellence, etc.

6851. A M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD[1].

Février.

Monseigneur, je vous conjure, sans préambule, de vous joindre à madame la duchesse votre mère pour une très bonne action. Je ne connais pas de meilleur moyen de vous plaire. Vous verrez, par un petit papier que j'ai l'honneur de lui envoyer, qu'il n'est question que de rendre l'honneur, la fortune, et la vie, par cinq ou six mots, à un jeune gentilhomme plein de mérite. La chose dépend de M. de Vergennes, qui ne refusera rien à M. le comte de Maurepas, et M. de Maurepas vous refusera encore moins.

Si l'aventure du chevalier de La Barre vous a fait frémir d'horreur, la protection que vous et madame la duchesse d'Enville donnerez à son ami infortuné nous fera verser des larmes de joie.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monseigneur, etc.

6852. A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

De Ferney, le 1er février.

Je vous fais mille remerciements, monsieur, d'avoir bien voulu écouter ma prière de permettre qu'on imprimât votre excellente *Histoire du maréchal de Saxe* avec des plans[2] de batailles et de marches.

[1] Voyez ma note sur la lettre 6825. B.

[2] L'édition de l'*Histoire de Maurice, comte de Saxe*, 1775, trois volumes

Vous poussez la bonté jusqu'à daigner enrichir ma bibliothèque de cet ouvrage, qui sera éternellement cher à tous les Français, et qui est l'instruction de tous les gens de guerre.

Je ne suis pas du métier, mais je le respecte infiniment, quand c'est un officier général tel que vous qui en donne des leçons.

J'ai l'honneur d'être, avec respect et reconnaissance, votre dévoué serviteur, DE VOLTAIRE.

6853. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1er février.

C'est bien vous, madame, qui êtes ma patronne et ma véritable protectrice. Ma dernière volonté est de me jeter à vos pieds; mais ce ne peut être que de mon lit à la bride de votre cheval; et il y a cent vingt-cinq lieues entre lui et moi.

J'ai l'honneur de vous envoyer, par la voie que vous m'avez indiquée, le dernier radotage[1] de ma vieillesse, et je vous supplie de ne le pas lire; car, vivant ou mourant, je ne veux pas vous ennuyer. Je ne pense plus guère; mais mes dernières pensées seront pour vous, avec la plus respectueuse et la plus tendre reconnaissance.

LE VIEUX MALADE ET RADOTEUR DE FERNEY.

in-4°, est augmentée de plans qui forment le troisième volume; dans sa lettre du 15 décembre 1773 (n° 6657), Voltaire exprimait le desir que l'ouvrage fût orné de planches. B.

[1] *Don Pèdre*, etc.; voyez ma note, page 170. B.

6854. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 4 février.

Sire, pendant que d'Étallonde Morival vous construit des citadelles sur le papier et les assiége, pendant qu'il dessine des montagnes, des vallées, des lacs, le vieux malade de Ferney s'est avisé de faire une tragédie[1] qu'il prend la liberté de mettre aux pieds de votre majesté. Il vous supplie de ne la pas lire, parcequ'elle n'en vaut pas la peine; mais daignez du moins jeter un petit coup d'œil sur un petit *Voyage de la Raison et de la Vérité*, et sur une note de *la Tactique*, dans laquelle l'éditeur a mis je ne sais quoi qui vous regarde[2].

Pardonnez-lui sa hardiesse, car il faut bien que Julien-Marc-Aurèle permette de dire ce qu'on pense.

Nous touchons au temps où il faut que l'affaire de d'Étallonde Morival s'éclaircisse; il compte écrire dans quelque temps ou au chancelier de France, ou au roi de France lui-même. Votre majesté lui permettra-t-elle de prendre le titre de votre ingénieur? J'ose vous assurer qu'il est digne de l'être.

Permettriez-vous aussi qu'il fût lieutenant, au lieu d'être sous-lieutenant? l'honneur de vous appartenir n'est pas une vanité; c'est une gloire qui en impose, et qui peut le faire respecter des Welches.

Il ne fera partir sa lettre qu'après que je l'aurai mise sous vos yeux, et que vous l'aurez approuvée.

[1] *Don Pèdre;* voyez ma note, page 170. B.

[2] C'est l'un des alinéa de la page 277 du tome XIV. B.

Vous serez étonné de cette affaire, qui est, comme je vous l'ai déjà dit, cent fois pire que celle des Calas. Vous y verrez un jeune gentilhomme innocent, condamné au supplice des parricides par trois juges de province, dont l'un était un ennemi déclaré, et l'autre, un cabaretier, marchand de cochons, autrefois procureur, et qui n'avait jamais fait le métier d'avocat; j'ignore le troisième. Cette épouvantable et absurde welcherie sera démontrée; et si cet écrit simple[1], modeste, et vrai, est approuvé de votre majesté, il tiendra lieu de tout ce que nous pourrions demander.

J'attends vos ordres sur cet objet, comme la plus grande faveur qui puisse consoler ma vieillesse et me faire attendre gaîment la mort.

Agréez, sire, mon respect, mon admiration, mon dévouement, mon regret de finir ma carrière hors de vos états.

6855. A M. DE LALANDE.

A Ferney, 6 février.

En tibi norma poli et divæ libramina molis;
Compulus en Jovis, etc.

Voilà, monsieur, ce que Halley disait à Newton, et ce que je vous dis.

Je reçus hier le plus beau présent[2] qu'on m'ait jamais fait. J'ai passé tout un jour et presque toute

[1] *Le Cri du sang innocent;* voyez tome XLVIII, page 123. B.

[2] La seconde édition de l'*Astronomie de Lalande*, 1771, trois volumes in-4° (le quatrième est de 1781). B.

une nuit à lire le premier volume, et j'ai entamé le second.

C'est, je crois, la première fois qu'on a lu tout de suite un livre d'astronomie. Vous avez trouvé le secret de rendre la vérité aussi intéressante qu'un roman.

Je vous demanderais pourtant grace pour Alexandre, à qui vous reprochez d'avoir été effrayé d'une éclipse de lune, avant la bataille d'Arbelles. Plutarque ne lui impute pas tant de faiblesse et tant d'ignorance.

Quinte-Curce dit au contraire que l'armée (qui n'était pas composée de philosophes) fut prête à se soulever contre Alexandre, *Jam pro seditione res erat*[1]. Le roi fit rassurer ses soldats par les mages égyptiens qu'il avait auprès de lui, et marcha aux ennemis immédiatement après l'éclipse.

Comment en effet le disciple d'Aristote aurait-il ignoré la cause de ce phénomène si ordinaire, et comment Alexandre aurait-il connu la terreur?

Après avoir demandé grace pour ce prince, je ne vous la demanderai pas pour les Pères de l'Église, qui ont nié les antipodes; je ne la demanderai pas pour l'ami Pluche, qui va toujours chercher dans la langue hébraïque (qu'il ne savait pas) les raisons des choses qui n'ont jamais existé.

J'aimerai surtout bien mieux me confirmer avec vous dans le système démontré par Newton, que d'attribuer aux anciens, quels qu'ils soient, des connais-

[1] Quinte-Curce, liv. IV, ch. x.

sances astronomiques, dont ils n'ont jamais eu que des soupçons très vagues.

Enfin, monsieur, je trouve dans votre livre de quoi m'instruire et me plaire à tout moment. J'ai presque oublié, en le lisant, tous les maux dont je suis accablé. Je serai bientôt privé pour jamais de ce grand spectacle du ciel, qui est actuellement couvert de brouillards, du moins dans notre pays. Il fait plus beau sans doute sur les bords du Nil et sur ceux de l'Euphrate que dans le voisinage du lac de Genève. Il y a trois mois que je suis dans mon lit; et, sans vous, je n'aurais renouvelé connaissance avec aucune planète.

Vous aviez daigné me promettre que vous honoreriez Ferney d'un obélisque et d'une méridienne. Je ne crois pas vivre assez pour entreprendre cet ouvrage; je me bornerai, cette année, à bâtir des granges de ce que vous appelez *pizai* [1] (si je ne me trompe).

Si vous aviez un moment à vous, je vous supplierais de me dire à qui je dois m'adresser pour avoir un bon ouvrier avec lequel je ferais mon marché.

Je vous demande bien pardon de cette importunité.

Je ne sais pas comment j'ose vous parler des choses terrestres, après tout ce que je viens de lire.

Agréez, je vous prie, monsieur, la reconnaissance et la respectueuse estime de votre, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

[1] Le pizai (pisé) est une terre argileuse, battue entre des planches, et dont on fait des maisons dans la Bresse. K.

Permettez-moi de présenter mes respects à monsieur et à madame de Maron [1].

6856. A M. DALEMBERT.

8 février.

Un secrétaire de l'académie devrait bien avoir ses ports francs. Je suis persuadé, mon cher et vrai philosophe, qu'il vous en coûte par an, en lettres inutiles, beaucoup plus que votre secrétariat ne vous rapporte. Cependant il faut que je vous mande, par la poste, que je suis très en peine d'un ministre à qui j'ai adressé quatre paquets de rogatons pour vous, parmi lesquels rogatons il y a quelques marrons de Raton pour les Bertrands.

Je m'aperçois, par une lettre de M. de Condorcet, que ni vous ni lui n'avez reçu aucun de ces rogatons académiques. Cependant la première chose qu'avait faite le ministre était de me dire : Envoyez-moi tous les marrons pour les Bertrands, et je les leur ferai tenir. Je vois que vous ne tenez rien, et que vous n'avez pas perdu grand'chose.

Dites donc à M. de Condorcet qu'il aille à l'office, et qu'il se fasse rendre son plat et le vôtre; car, lorsque je brûle mes pattes pour vous, je veux du moins que vous mangiez un peu de mon plat.

[1] Madame de Maron, baronne de Meillonnaz, qui demeure à Bourg-en-Bresse, a fait huit tragédies de quinze à dix-huit cents vers chacune, et deux comédies en vers. M. de Voltaire, qui en a vu quelques unes, leur a donné des applaudissements. La modestie de l'auteur l'a empêchée de les publier, ainsi qu'un grand nombre de lettres que M. de Voltaire lui avait adressées, et qu'elle n'a point voulu communiquer par le même motif.

(*Note de M. de Lalande.*)

Je ne doute pas que vous n'ayez écrit à Luc beaucoup de bien de mon jeune homme, que vous ne connaissez pas, et que vous aimeriez si vous le connaissiez; car il est devenu un très bon géomètre praticien; et c'est assurément tout ce qu'il faut dans son métier. On n'ouvre point une tranchée, on ne bat point en brèche avec des *xx*. Le maréchal de Vauban n'aurait pas résolu le problème des trois corps; mais Euler conduirait peut-être fort mal un siége.

Ut ut est, je ne quitte pas prise : j'écris lettre sur lettre à son maître Luc[1]. Je ne démordrai de mon entreprise qu'en mourant. Vous me direz que je mourrai bientôt; cela est vrai : donc il faut se hâter; cela est conséquent.

Raton vous embrasse bien vivement, bien tendrement, du fond de son trou et du milieu de ses neiges.

6857. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

11 février.

Sire, vous m'accablez des bienfaits les plus flatteurs : votre majesté change en beaux jours les dernières misères de ma vie. Elle daigne me promettre son portrait; elle orne une de ses lettres des meilleurs vers qu'elle ait jamais faits depuis le temps où elle disait :

Et, quoique admirateur d'Alexandre et d'Alcide,
J'eusse aimé mieux pourtant les vertus d'Aristide[2].

[1] Le roi de Prusse; voyez la note, tome LVII, page 293. B.

[2] Dans l'*Épître à mon esprit*, Frédéric dit, vers 223-24 :

Mais, quoique admirateur de César et d'Alcide,
J'aurais suivi par goût les vertus d'Aristide. B.

Enfin elle accorde sa protection à l'innocence opprimée de Morival : ajoutez à tout cela que Voiture n'écrivait pas si bien que vous, à beaucoup près; et cependant vous faites faire tous les jours la parade à deux cent mille hommes.

Quel est cet étonnant Protée?
On disait qu'il tenait la lyre d'Apollon;
On accourt pour l'entendre, on s'en flatte; mais non;
Il porte du dieu Mars l'armure ensanglantée.
Voyons donc ce héros. Point du tout : c'est Platon,
C'est Lucien, c'est Cicéron;
Et, s'il avait voulu, ce serait Épicure.
Dites-moi donc votre secret;
On veut faire votre portrait :
Qu'on peigne toute la nature.

Je viens enfin de recevoir des instructions très sûres sur la singulière catastrophe de votre protégé. Ce serait en vérité une scène d'Arlequin, si ce n'était pas une scène de cannibales : c'est le comble du ridicule et de l'horreur. Rien n'est plus welche.

Non, sire, je ne sortirai point de mon lit à l'âge de quatre-vingt-deux ans pour aller à Versailles. Je jurai de n'y aller jamais, le jour que je reçus à Potsdam la lettre du ministre, M. de Puisieux, qui me manda que je ne pouvais garder ni ma place d'historiographe, ni ma pension. Je mourrai au pied des Alpes; j'aurais mieux aimé mourir aux vôtres.

A l'égard de votre protégé, je ne comprends pas la rage qu'il a de s'avilir par une grace : le mot infame de *grace* n'est fait que pour les criminels. Le bien dont il peut hériter sera peu de chose, et certainement ses talents et sa sagesse suffiront dans votre ser-

vice. Croyez, sire, que votre majesté n'aura guère un officier plus attaché à ses devoirs, ni d'ingénieur plus intelligent. Il a trouvé parmi mes paperasses quelques indications sur une de vos victoires; il en a fait un plan régulier : vous verrez par là, sire, si ce jeune homme entend son métier, et s'il mérite votre protection.

Je le garderai, puisque votre majesté le permet, jusqu'à ce qu'il soit entièrement perfectionné dans son art. Je ne l'oublierai point à ma mort; mais à l'égard de la *grace*, je n'en veux pas plus que de la grace de Molina et de Jansénius. Je n'avilirai jamais ainsi un de vos officiers, digne de vous servir. Si on veut lui signer une justification honorable, à la bonne heure. Tout le reste me paraît honteux.

Je mourrai avec ces sentiments, et surtout avec le regret de n'avoir pas achevé ma vie auprès du plus grand homme de l'Europe, que j'ose aimer autant qu'admirer.

6858. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 12 février.

Votre muse est dans son printemps,
Elle en a la fraicheur, les graces;
Et les hivers, les froides glaces,
N'ont point fané les fleurs qui font ses ornements.

Ma muse sent le poids des ans;
Apollon me dédaigne; une lourde Minerve,
A force d'animer ma verve,
En tire des accords faibles et languissants.

Pour vous le dieu du jour, Apollon votre père,
Vous obombra de ses rayons,

De ce feu pur, élémentaire,
Dont l'ardeur vous soutient en toutes les saisons.

Le feu que jadis Prométhée
Ravit au souverain des dieux,
Ce mobile divin dont l'ame est excitée,
M'abandonne, et s'élance aux cieux.

Le génie éleva votre vol au Parnasse:
Au chantre de Henri-le-Grand,
Au-dessus d'Homère et d'Horace
Les muses et les dieux assignèrent le rang.

Mars, auquel je vouai ma jeunesse imprudente,
M'éblouit par l'éclat de ses brillants héros;
Mais, usé par ses durs travaux,
Je vieillis avant mon attente.

Quand nos foudres d'airain répandent la terreur,
Quand la mort suit de près le tonnerre qui gronde,
Héros de la Raison, vous écrasez l'Erreur,
Et vos chants consolent le monde.

Un guerrier vieillissant, fût-il même Annibal,
En paix voit sa gloire éclipsée:
Ainsi qu'une lame cassée,
On le laisse rouiller au fond d'un arsenal.

Si le Destin jaloux n'eût terminé son rôle,
On aurait vu le Tasse, en dépit des censeurs,
Triompher dans ce Capitole
Où jadis les Romains couronnaient les vainqueurs.

Mais quel spectacle, ô ciel! je vois pâlir l'Envie;
Furieuse, elle entend, chez les Sybaritains,
Que la voix de votre patrie
Vous rappelle à grands cris des monts helvétiens.

Hâtez vos pas, volez au Louvre:
Je vois d'ici la pompe et le jour solennel
Où la main de Louis vous couvre,
Aux vœux de ses sujets, d'un laurier immortel.

Je compte de recevoir bientôt de vos lettres datées de Paris.

Croyez-moi, il vaut mieux faire le voyage de Versailles que celui de la vallée de Josaphat. Mais voici une seconde lettre qui me survient[1]; on me demande de quel officier elle est: c'est, dis-je, du lieutenant général Voltaire, qui m'envoie quelque plan de son invention. Vous passerez pour l'émule de Vauban; dans la suite on construira des bastions, des ravelins, et des contre-gardes *à la Voltaire*, et l'on attaquera les places selon votre méthode.

Pour le pauvre d'Étallonde, je n'augure pas bien de son affaire, à moins que votre séjour à Paris, et le talent de persuader, que vous possédez si supérieurement, n'encouragent quelques ames vertueuses à vous assister. Mais le parlement ne voudra pas *obtempérer:* revêche à l'égard de son réinstituteur Maurepas, que ne sera-t-il pas envers vous!

Je viens de lire votre traduction du Tasse[2], qu'un heureux hasard a fait tomber en mes mains. Si Boileau avait vu cette traduction, il aurait adouci la sentence rigoureuse qu'il prononça contre le Tasse. Vous avez même conservé les paragraphes qui répondent aux stances de l'original. A présent l'Europe ne produit rien; il semble qu'elle se repose, après avoir fourni de si abondantes moissons les siècles passés. Il paraît une tragédie de Dorat[3]: le sujet m'a paru fort embrouillé. L'intérêt partagé entre trois personnes, et les passions n'étant qu'ébauchées, m'ont laissé froid à la lecture. Peut-être l'art des comédiens supplée-t-il à ces défauts, et que l'impression en est différente au spectacle. Pepin, votre maire du palais, en est le héros; il y a des situations susceptibles de pathétique; elles ne sont pas naturellement amenées, et il me semble que le poëte manque de chaleur. Vous nous avez gâtés; quand on est accoutumé à vos ouvrages, on se révolte contre

[1] Probablement la lettre 6854. B.

[2] La traduction du Tasse, dont parle Frédéric, n'est point de Voltaire. C'est probablement celle de Lebrun, devenu duc de Plaisance et prince de l'empire, et mort en 1824, dont la première édition est de 1774, en deux volumes in-8°. B.

[3] *Adélaïde de Hongrie;* voyez ma note, page 34. B.

ceux qui n'ont ni les mêmes beautés, ni les mêmes agréments. Après cet aveu, que je fais au nom de l'Europe, jugez combien je m'intéresse à votre conservation, et combien le philosophe de Sans-Souci souhaite de bénédictions à l'Épictète de Ferney. *Vale.* FÉDÉRIC[1].

6859. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 15 février.

Sire, je ne suis point étonné que le grand baron de Poellnitz[2] se porte bien à l'âge de quatre-vingt-huit ans; il est grand, bien fait, bien constitué. Alexandre, qui était très bien constitué aussi, et très bien pris dans sa taille, mourut à trente ans, après avoir seulement remporté trois victoires; mais c'est qu'il n'était pas sobre, et qu'il s'était mis à être ivrogne.

Quand je le loue d'avoir gagné des batailles en jouant de la flûte, comme Achille, ce n'est pas que je n'aie toujours la guerre en horreur; et certainement j'irais vivre chez les quakers en Pensylvanie, si la guerre était partout ailleurs.

Je ne sais si votre majesté a vu un petit livre qu'on débite publiquement à Paris, intitulé *le Partage de la Pologne*[3], en sept dialogues, entre le roi de Prusse, l'impératrice-reine, et l'impératrice russe. On le dit

[1] « *P. S.* Vous voulez avoir mon vieux portrait? Je l'ai commandé incessamment, pour vous satisfaire; c'est cependant ce que je puis vous envoyer de plus mauvais de ce pays. » (*Édit. de Berlin.*)

[2] Voyez le dernier alinéa de la lettre 6847. B.

[3] *Le Partage de la Pologne, en sept dialogues, en forme de drame*, etc., 1775, in-8°, attribué au comte de Mirabeau. B.

traduit de l'anglais; il n'a pourtant point l'air d'une traduction. Le fond de cet ouvrage est sûrement composé par un de ces Polonais qui sont à Paris. Il y a beaucoup d'esprit, quelquefois de la finesse, et souvent des injures atroces. Ce serait bien le cas de faire paraître certain poëme épique que vous eûtes la bonté de m'envoyer il y a deux ans [1]. Si vous savez vaincre et vous arrondir, vous savez aussi vous moquer des gens mieux que personne. Le neveu de Constantin, qui a ri et qui a fait rire aux dépens des Césars, n'entendait pas la raillerie aussi bien que vous.

Je suis très maltraité dans les sept dialogues; je n'ai pas cent soixante mille hommes pour répondre; et votre majesté me dira que je veux me mettre à l'abri sous votre égide. Mais, en vérité, je me tiens tout glorieux de souffrir pour votre cause.

Je fus attrapé comme un sot quand je crus bonnement, avant la guerre des Turcs, que l'impératrice de Russie s'entendait avec le roi de Pologne pour faire rendre justice aux dissidents, et pour établir seulement la liberté de conscience. Vous autres rois, vous nous en donnez bien à garder; vous êtes comme les dieux d'Homère, qui font servir les hommes à leurs desseins, sans que ces pauvres gens s'en doutent.

Quoi qu'il en soit, il y a des choses horribles dans ces sept dialogues qui courent le monde.

A l'égard de d'Étallonde Morival, qui ne s'occupe à présent que de contrescarpes et de tranchées, je remercie votre majesté de vouloir bien me le laisser

[1] *La Pologniade;* voyez ma note, page 275 du tome IX. B.

encore quelque temps. Il n'en deviendra que meilleur meurtrier, meilleur canonnier, meilleur ingénieur, et il vous servira avec un zèle inaltérable dans toutes les journées de Rosbach qui se présenteront.

J'espère envoyer à votre majesté, dans quelques mois, un petit précis[1] de son aventure welche; vous en serez bien étonné. Je souhaiterais qu'il ne plaidât que devant votre tribunal. C'est une chose bien extraordinaire que la nation welche! Peut-on réunir tant de superstition et tant de philosophie, tant d'atrocité et tant de gaîté, tant de crimes et tant de vertus, tant d'esprit et tant de bêtise? Et cependant cela joue encore un rôle dans l'Europe! Il ne faudrait qu'un Louvois et qu'un Colbert pour rendre ce rôle passable; mais Colbert, Louvois, et Turenne, ne valent pas celui dont le nom commence par une F, et qui n'aime pas qu'on lui donne de l'encens par le nez.

En toute humilité, et avec les mêmes sentiments que j'avais il y a environ quarante ans,

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6860. A M. HENNIN.

A Ferney, dimanche au soir, 19 février.

Monsieur, deux frères, nommés Bertholet, qui exercent la profession d'horlogers à Ferney, et qui sont de très honnêtes gens, se plaignent d'avoir été insultés à Genève, et outrageusement battus aujourd'hui, à la porte de Cornevin, par plusieurs Genevois,

[1] *Le Cri du sang innocent;* voyez tome XLVIII, page 123. B.

parmi lesquels ils en connaissent quelques uns. Votre cocher était présent à ce guet-apens. Ils réclament votre bonté, en cas qu'ils puissent obtenir quelque justice. Ils me demandent ma recommandation auprès de vous. Je ne crois pas qu'ils en aient besoin, mais je saisis cette occasion pour vous renouveler tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

6861. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 23 février.

Aucun monarque de l'Europe n'est en état de me faire un don comme celui[1] que je viens de recevoir de votre part. Que de choses charmantes contenues dans ce volume! Et quel vieillard, quel esprit pour les composer! Vous êtes immortel, j'en conviens; moi qui ne crois pas trop à un être distinct du corps, qu'on appelle *ame*, vous me forceriez d'y croire: toutefois serez-vous le seul des êtres pensants qui ait conservé à quatre-vingts ans cette force, cette vigueur d'esprit, cet enjouement, et ces graces qui ne respirent plus que dans vos ouvrages. Je vous en félicite; et j'implore la nature universelle qu'elle daigne conserver long-temps ce réservoir de pensées heureuses dans lequel elle s'est complu.

Je trouve d'Étallonde bien heureux de se trouver à la source d'où nous viennent tant de chefs-d'œuvre; il peut prendre hardiment quel titre il trouvera le plus convenable pour l'aider à sauver les débris de sa fortune. Dalembert me mande[2] que la robe ne marche qu'à pas comptés, et qu'il

[1] *Don Pèdre*, qui était suivi de quelques autres écrits; voyez ma note, page 170. B.

[2] Je n'ai trouvé, dans la correspondance du roi de Prusse avec Dalembert, aucune lettre de ce dernier qui dise ce que rappelle le roi. B.

faut des années pour réparer des injustices d'un moment : si cela est, il faudra se munir de patience, à moins que vous n'alliez à Paris, comme tout le monde le dit, et qu'à force d'employer les grands talents que la nature vous a octroyés, vous ne parveniez à sauver l'innocence opprimée. Cela fournira le sujet d'une tragédie larmoyante; la scène sera à Ferney. Un malheureux, qui manque de protecteurs, y sera appelé par un sage: il sera étonné de trouver plus de secours chez un étranger que chez ses parents. Le philosophe de Ferney, par humanité, travaillera si efficacement pour lui, que Louis XVI dira : Puisqu'un sage le protége, il faut qu'il soit innocent; et il lui enverra sa grace. Une arrière-cousine, dont Étallonde était amoureux, sera chargée de la lui apporter; elle arrivera au dernier acte. Le philosophe humain célébrera les noces, et tous les conviés feront l'éloge de la bienfesance de cet homme divin, auquel d'Étallonde érigera un autel, comme à son dieu secourable.

Ce sujet entre des mains habiles pourrait produire beaucoup d'intérêt, et fournir des scènes touchantes et attendrissantes. Mais ce n'est pas à moi d'envoyer des sujets à celui qui possède un trésor d'imagination, et qui, comme Jupiter, accouche par la tête de déesses armées de toutes pièces. Enfin, quelque part que vous soyez, soit à Ferney, soit à Versailles, n'oubliez pas le solitaire de Sans-Souci, qui vous sera toujours redevable du beau don que vous lui avez fait. *Vale.*

FÉDÉRIC.

6862. A M. DALEMBERT.

26 février.

Cher seigneur et maître, cher Bertrand, il y a long-temps que je n'ai pu vous dire combien je vous aime, combien je vous suis obligé d'avoir écrit en faveur de mon jeune homme. J'ai été très malade, je le suis encore, et je crois que je pourrai bientôt laisser une place vacante dans l'académie, que vous

rendez si respectable. On dit que vous avez *élogié* l'abbé de Saint-Pierre[1] : c'est l'expression des gazettes de Berne, ma voisine. On dit que le prédicateur est fort au-dessus de son saint, et que votre discours est charmant. Vraiment je le crois bien. Vraiment vous avez ressuscité notre académie; elle était morte sans vous. Voilà bientôt, ce me semble, le temps de se passer des docteurs de Sorbonne, qui ne sont pas faits pour juger de la prose et des vers.

Croyez-vous que ce fût aussi le temps de donner pour sujet des prix, non des éloges, dans lesquels il y a toujours de la déclamation, de l'exagération, et qui par-là ne passeront jamais à la postérité ; mais des discours tels que vous en savez faire, des jugements sur les grands hommes, à la manière de Plutarque? Rien ne serait, ce me semble, plus instructif; rien ne formerait plus le jugement et le goût de nos jeunes écrivains.

Je vous envoie la seconde édition de *Don Pèdre*, que je reçois dans le moment. Je vous prie de jeter un coup d'œil sur la note[2] qui est à la fin de *la Tactique*. Elle ne corrigera personne sur la rage de faire la guerre; mais pourrons-nous corriger les monstres qui assassinent gravement l'innocence en temps de paix?

Le pauvre Raton vous embrasse comme il peut avec ses misérables pattes.

[1] Le 16 février 1775, Dalembert avait lu à l'académie française l'*Éloge de l'abbé de Saint-Pierre*. B.

[2] Celle qui est tome XIV, pages 276-77. B.

6863. A M. DE MALESHERBES.

Ferney, 26 février.

Monsieur, un vieillard qui n'en peut plus a repris un peu de vie en recevant votre excellent discours [1]. J'admire la générosité de votre cœur, autant que votre éloquence; car je suppose que c'est de vos bontés que je tiens ce chef-d'œuvre. Je vois que vous m'avez pardonné d'avoir été d'une opinion qui n'était pas la vôtre [2]; vous avez senti combien je devais être affligé autrefois, et combien même je le suis encore (et je le serai jusqu'au dernier moment de ma vie), d'une cruauté inutile dont on ne peut se souvenir qu'avec horreur. Vous avez été plus sage que moi; vous avez séparé cette barbarie des services rendus par ceux qui l'ont commise, et moi j'ai tout confondu. Voilà comme les passions sont faites. Mes plus grandes passions aujourd'hui sont la reconnaissance que je vous dois, monsieur, et le regret de n'avoir pu vous entendre.

Je mets à vos pieds l'ouvrage d'un jeune homme [3] qui m'avait d'abord donné quelques espérances; mais il n'a pas tenu ce qu'il promettait.

J'ai l'honneur d'être, etc.

[1] De réception à l'académie française; voyez lettre 6829. B.

[2] Dans les affaires de 1770 et 1771; voyez tome XLVI, page 488. B.

[3] Voltaire donnait sa tragédie de *Don Pèdre* pour l'ouvrage d'un écolier; voyez lettre 6848. B.

6864. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

27 février.

J'ai été très mal, madame, depuis près d'un mois. Je le suis encore, et je ne sais pas trop comment je suis en vie. Je crois qu'il est arrivé la même chose à *Don Pèdre* qu'à moi; cependant je vous en envoie une seconde édition, parceque j'apprends, dans mon lit, qu'il n'y a plus d'exemplaires de la première à Genève. Tout est allé, je crois, à Paris. Vous recevrez probablement l'exemplaire de l'édition nouvelle par M. d'Ogni.

Je vous conseille de ne vous jamais faire lire de vers; car, outre qu'on en est fort las, ils sont trop difficiles à lire. Vous trouverez mieux votre compte avec de la prose. Je vous prie même de lire une note qui se trouve à la fin de *la Tactique* [1] dans le même recueil. Elle est assez intéressante pour ceux qui n'aiment pas qu'on égorge le genre humain pour de l'argent.

Le nombre infini de maladies qui nous tuent est assez grand; et notre vie est assez courte pour qu'on puisse se passer du fléau de la guerre.

Je finirai bientôt ma carrière au coin de mon feu. Étendez la vôtre, madame, aussi loin que vous le pourrez; jouissez de tous les plaisirs que votre triste état vous permet. Le mot de plaisir est bien fort, j'aurais dû dire consolations, et même consolations passagères; car il n'en reste rien, lorsqu'au sortir

[1] Celle qui est tome XIV, pages 276-77. B.

d'un grand souper on se retrouve avec soi-même, et qu'on passe la nuit à se rappeler en vain ses premiers beaux jours. Tout est vanité, disait l'autre [1]. Eh! plût à Dieu que tout ne fût que vanité! mais la plupart du temps tout est souffrance. J'en suis bien fâché; mais rien n'est plus vrai.

Ma lettre est un peu de Jérémie; j'aimerais mieux être Anacréon. Je vous prie de me pardonner mes lamentations, et de croire que le bon homme Jérémie, au milieu de ses montagnes, vous est aussi tendrement attaché que s'il avait le bonheur de vous voir tous les jours. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6865. A M. DE VAINES.

A Ferney, par Lyon, 27 février.

Monsieur, M. le marquis de Condorcet m'a mandé que vous êtes, comme M. Turgot, l'ami des lettres, ainsi que de l'ordre dans les finances, et que je pouvais vous présenter ce petit recueil [2] d'un jeune homme, et joindre ce paquet, sans craindre d'abuser de vos bontés. Il ajoute que je peux vous demander la permission de vous adresser deux ou trois paquets semblables.

Je suis accoutumé à faire tout ce que M. de Condorcet me prescrit. Ainsi j'espère que vous ne désapprouverez pas mon importunité.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que

[1] *Ecclésiaste*, I, 2. B.

[2] *Don Pèdre*, etc.; voyez ma note, page 170. B.

je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE,

gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

6866. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 28 février.

L'esprit républicain, l'esprit d'égalité,
Respire dans les cœurs des grands et du vulgaire;
Le mérite éclatant blesse leur vanité:
Sa splendeur, qui les désespère,
Redouble leur obscurité:
Aussi l'Envie usa des lois du despotisme.
Athènes, le berceau des sciences, des arts,
Bannit du ban de l'ostracisme
Les plus chers nourrissons de Mercure et de Mars.
Le besoin qu'on eut d'eux, leurs revers, leur absence,
Les firent bientôt regretter.
Le peuple, plein de bienveillance,
Pour hâter leur rappel eût voulu tout tenter.
Quiconque fièrement sur son siècle s'élève
Peut s'encenser lui-même et jouir d'un beau rêve.
Mais bientôt les vapeurs des malins envieux,
Les sucs empoisonnés, obscurcissent les cieux,
Et sur lui le nuage crève.

Condé fut à Vincenne, au Havre, détenu;
Eugène fut chassé; des Français méconnu,
Bayle chez le Batave enfin trouve un asile;
L'émule généreux d'Homère et de Virgile,
Dont le nom illustra tous ses concitoyens,
Transporta ses foyers chez les Helvétiens.
Ame de demi-dieu, de la gloire enflammée,
Si vous voulez jouir de votre renommée,
Passez, si vous pouvez, du vieux Nestor les ans;
Les mâles efforts du génie
Vous serviront peu, si le temps
Ne vous fait survivre à l'Envie.

Ainsi l'univers enchanté
De Voltaire à Berlin court acheter le buste;
Et, s'il jouit vivant de l'immortalité,
Disons que le public est juste.

Ce n'est point un conte; on se déchire à la fabrique de porcelaine pour avoir votre buste : on en achève moins qu'on n'en demande. Le bon sens de nos Germains veut des impressions fortes; mais, quand ils les ont reçues, elles sont durables.

L'ouvrage dont vous me parlez [1], du maréchal de Saxe, m'est connu; et j'ai écrit pour en avoir un exemplaire. Les faits sont récents et connus; il n'y a que les cartes qui intéressent, parceque le terrain est l'échiquier de nous autres anthropophages, et que c'est lui qui décide de l'habileté ou de l'ignorance de ceux qui l'ont occupé.

Cette partie de ma lettre est pour le lieutenant général Voltaire, qui m'entendra bien : le reste est pour le patriarche de Ferney, pour le philosophe humain qui protége d'Étallonde, et qui veut à toute force casser l'arrêt de l'*inf*... [2]. Je ne refuserai aucun titre à d'Étallonde, si, par cette voie, je peux le sauver : ainsi, qu'il s'en donne tel qu'il jugera le plus propre pour son avantage.

Vous me croyez plus vain que je ne le suis. Depuis la guerre, je n'ai pensé ni à plan, ni à batailles, ni à toutes les choses qui se sont passées. Il faut penser à l'avenir, et oublier le passé, car celui-là reste tel qu'il est; mais il y a bien des mesures à prendre pour l'avenir.

Ce discours sent un peu le jeune homme : songez pourtant que les états sont immortels, et que ceux qui sont à leur tête ne doivent pas vieillir, tant qu'ils les gouvernent.

Si vous allez à Versailles, d'Étallonde est sauvé : si votre santé ne vous permet pas d'entreprendre ce voyage, je n'au-

[1] L'*Histoire de Maurice, comte de Saxe*, par le baron d'Espagnac (voyez lettre 6852); mais la lettre de Voltaire au roi de Prusse, où il en était question, est perdue. B.

[2] « Et qui veut à toute force casser un arrêt atroce. » (*Édit. de Berlin.*)

gure aucune issue heureuse de son procès. Vous avez, à la vérité, quelques philosophes en France, mais les superstitieux font le grand nombre, ils étouffent les autres. Nos prêtres allemands, catholiques, et huguenots, ne connaissent que l'intérêt; chez les Français, c'est le fanatisme qui les domine. On ne ramène pas ces têtes chaudes : ils mettent de l'honneur à délirer[1], et l'innocence demeure opprimée. Le vieux parlement, rebelle à celui qui l'a réintégré, sera-t-il souple à la raison pure, agissant d'ailleurs d'une manière si opposée à ses devoirs et à ses véritables intérêts?

Mais qui pensera à d'Étallonde quand il s'agit de remettre en vogue le pourpoint de Henri IV! Il faut changer sa garde-robe, faire emplette d'étoffes, et employer l'habileté des tailleurs pour être à la mode. Cet objet est bien plus important que celui d'un procès jugé. Hors quelques parents, toute la France ignore qu'un citoyen nommé d'Étallonde s'est échappé aux punitions injustes et cruelles qu'on lui avait infligées, et qui n'étaient point proportionnées au délit, qui n'était proprement qu'une polissonnerie.

Je salue le patriarche de Ferney; je lui souhaite longue vie. J'ai lu sa nouvelle tragédie, qui n'est point mauvaise du tout. Je hasarderais quelques petites remarques d'un ignorant; mais ne pouvant pas dire comme le Corrège : *Son pittor anche io!* je garde le silence, en vous priant de ne point oublier le philosophe de Sans-Souci. *Vale.* FÉNÉRIC.

6867. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 2 mars.

Le baron de Poellnitz n'est pas le seul octogénaire qui vive ici, et qui se porte bien : il y a le vieux Lecointe, dont peut-être vous vous ressouviendrez, qui a dix ans de plus que Poellnitz : le bon milord Maréchal approche du même âge, et l'on trouve encore de la gaîté et du sel attique dans

[1] « A leur délire. » (*Édit. de Berlin.*)

sa conversation. Vous avez plus de ce feu élémentaire ou céleste que tous ceux que je viens de nommer : c'est ce feu, cet esprit [1] que les Grecs appelaient πνεῦμα, qui fait durer notre frêle machine.

Vos derniers ouvrages, dont je vous remercie encore, ne se ressentent point de la décrépitude : tant que votre esprit conservera cette force et cette gaîté, votre corps ne périclitera point [2].

Vous me parlez de dialogues polonais [3] qui me sont inconnus; tout ce qu'il y a d'injures dans ces dialogues sera des Sarmates; le très *fin*, des Welches qui les protégent. Je pense sur ces satires comme Épictète : « Si l'on dit du mal « de toi et qu'il soit véritable, corrige-toi; si ce sont des men- « songes, ris-en. » J'ai appris, avec l'âge, à devenir bon cheval de poste; je fais ma station, et ne m'embarrasse pas des roquets qui aboient en chemin. Je me garde encore davantage de faire imprimer mes billevesées; je ne fais des vers que pour m'amuser. Il faut être ou Boileau, ou Racine, ou Voltaire, pour transmettre ses ouvrages à la postérité; et je n'ai pas leurs talents. Ce qu'on a imprimé de mes balivernes n'aurait jamais paru de mon consentement. Dans le temps où c'était la mode de s'acharner sur moi, on m'a volé ces manuscrits, et on les a fait imprimer [4] le moment même où ils auraient pu me nuire. Il est permis de se délasser et de s'amuser avec la littérature, mais il ne faut pas accabler le public de ses fadaises.

Ce poëme des *Confédérés* [5], dont vous me parlez, je l'ai fait pour me désennuyer. J'étais alité de la goutte, et c'était pour moi une agréable distraction. Mais dans cet ouvrage il est

[1] « Que les Latins appelaient *anima*. » (*Édit. de Berlin.*)

[2] « Tant que votre esprit conservera..., il ne périclitera point. » (*Édit. de Berlin.*)

[3] Voyez la lettre 6859. B.

[4] En 1760, il parut plusieurs éditions des *Poésies mêlées, au OEuvres du philosophe de Sans-Souci.* B.

[5] *La Pologniade;* voyez ma note, tome IX, page 275. B.

question de bien des personnes qui vivent encore, et je ne dois ni ne veux choquer personne.

La diète de Pologne tire vers sa fin : on termine actuellement l'affaire des dissidents. L'impératrice de Russie ne vous a point trompé; ils auront pleine satisfaction, et l'impératrice en aura tout l'honneur. Cette princesse trouvera plus de facilité à rendre les Polonais tolérants, que vous et moi à rendre votre parlement juste et humain.

Vous me faites l'énumération des contradictions que vous trouvez dans le caractère de vos compatriotes : je conviens qu'elles y sont. Cependant, pour être équitable, il faut avouer que les mêmes contradictions se rencontrent chez tous les peuples. Chez nos bons Germains elles ne sont pas si saillantes, parceque leur tempérament est plus flegmatique; mais chez les Français, plus vifs et plus fougueux, ces contradictions sont plus marquées : d'autant plus respectables sont pour eux ces précepteurs du genre humain, qui tâchent de tourner ce feu vers la bienveillance, l'humanité, la tolérance, et toutes les vertus. Je connais un de ces sages qui, bien loin d'ici, habite, dit-on, Ferney; je ne cesse de lui souhaiter mille bénédictions, et toutes les prospérités dont notre espèce est susceptible. *Vale.* FÉDÉRIC.

6868. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 mars.

Pardon, mon cher ange; ce n'est pas ma faute si j'ai tâté un peu de l'agonie aux approches de l'équinoxe, selon ma louable coutume. J'ai été bien sot quand j'ai cru être au moment où je ne vous reverrais plus. Je ne veux pas perdre l'espérance, qui est toujours au fond de ma boîte de Pandore.

J'avais fait relier une nouvelle édition de *Don Pèdre* et compagnie pour M. de Thibouville; je ne

sais plus comment faire pour la lui envoyer. Il y a long-temps qu'elle est toute prête. Est-il possible qu'il n'ait pas un contre-seing de quelque intendant des postes à son service? Ces pauvres Parisiens ne s'avisent jamais de rien. Je prends le parti de la lui envoyer par la diligence de Lyon, empaillée comme un pâté.

Lekain a mandé qu'il avait une vieille *Ériphyle* de moi; c'est une esquisse assez mauvaise de la *Sémiramis*. Il serait ridicule que ce croquis parût, et il n'est pas moins à craindre qu'il ne paraisse.

Je me flatte que mon cher ange me sauvera de cette petite honte.

Il faut que je vous conte que j'avais envoyé un vaisseau dans l'Inde[1], avec quelques associés; le tonnerre est tombé sur notre vaisseau, et a tout fracassé. J'ai, Dieu merci, un anti-tonnerre[2] à Ferney dans mon jardin. Vous savez que cela s'appelle un conducteur: avec cette précaution on n'a rien à craindre sur terre. C'en serait trop d'avoir à-la-fois affaire au tonnerre sur la mer des Indes et dans mon parterre: les dévots se moqueraient trop de moi.

Je conseille à Beaumarchais de faire jouer ses *Factums*, si son *Barbier*[3] ne réussit pas.

Adieu, mon cher ange; je n'en peux plus: permettez que je vous embrasse bien tendrement, avec le peu de force qui me reste.

[1] Voyez lettre 6724. B.

[2] On voit que le mot *paratonnerre* n'était pas encore en usage. B.

[3] *Le Barbier de Séville*, comédie de Beaumarchais, avait été joué en cinq actes le 23 février 1775, et tomba. La pièce, réduite en quatre actes, est restée au théâtre. B.

6869. A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

10 mars.

J'apprends, monsieur, que vous faites à M. de Châteaubrun[1] l'honneur de lui succéder. S'il ne s'était pas pressé de vous céder sa place, je vous aurais demandé la préférence. J'ai été si malade depuis près de deux mois, que j'ai cru que je le gagnerais de vitesse, et alors je me serais recommandé à vos bontés. L'académie me devient plus chère que jamais.

Je ne sais si vous avez reçu, monsieur, une petite édition de cette esquisse de *Don Pèdre*, qu'un Genevois devait mettre de ma part à vos pieds. S'il ne vous l'a pas remise, voudriez-vous avoir la bonté de me dire comment je pourrais m'y prendre pour vous rendre cet hommage, que mon état très douloureux m'empêche de vous présenter moi-même? Pardonnez à ma terre épuisée si elle ne porte pas de meilleurs fruits. Rien ne serait plus propre à me rajeunir que de venir vous faire ma cour, de vous entendre à votre réception, et de partager l'honneur que vous nous faites.

S'il est vrai que *la Raison* ait passé par Paris[2], dans ses petits voyages, elle doit y rester pour vivre avec l'auteur de *la Félicité publique*[3]. Ce n'est pas

[1] Jean-Baptiste Vivien de Châteaubrun, né à Angoulême en 1686, auteur des *Troyennes* et d'*Astyanax*, reçu à l'académie en 1755, était mort le 16 février 1775. Il eut pour successeur à l'académie le chevalier de Chastellux. B.

[2] Dans son *Éloge historique de la Raison* (voy. tome XXXIV, page 331), Voltaire la fait passer par Paris. B.

[3] Ouvrage du chevalier de Chastellux; voyez tome LXVIII, page 61. B.

une médiocre consolation pour moi de voir mon opinion sur cet ouvrage si bien confirmée. M. de Malesherbes a dit que ce livre était digne de votre grand-père[1]; et moi j'ai l'insolence de vous dire que votre grand-père, tout votre grand-père qu'il est, en était incapable, malgré son génie et son éloquence. Je pensai ainsi, lorsque j'ignorais que *la Félicité* venait de vous. Je n'ai jamais changé d'avis, et certainement je n'en changerai pas.

La Raison et *la Vérité*[2] sa fille se recommandent à vos bontés; et moi chétif, qui voudrais bien être de la famille, je me mets à vos pieds.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6870. A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

Ferney, le 10 mars.

Tous les plans[3] dont vous avez gratifié le public sont d'une exactitude dont personne n'avait encore approché: vous représentez les positions des armées, avant et après, comme dans l'action même. Votre livre sera à jamais l'instruction des officiers, et c'est assurément un des plus beaux monuments du siècle.

Pardonnez-moi ces éloges, puisque c'est la vérité qui les dicte.

J'ai l'honneur d'être, avec la reconnaissance et l'estime la plus respectueuse, votre dévoué serviteur, DE VOLTAIRE.

[1] Le chancelier Daguesseau. B.

[2] Personnage dans l'*Éloge historique de la Raison*; voyez tome XXXIV, page 332. B.

[3] Voyez ma note, page 194. B.

6871. A M. LE PRÉSIDENT D'ALCO[1].

A Ferney, 10 mars.

Une longue maladie que j'ai crue mortelle, jointe à quatre-vingt et un ans, qui sont encore plus mortels, ne m'a pas permis de vous remercier plus tôt des vers charmants et de la prose très intéressante que j'ai reçus de vous. Je vois par votre style combien vous avez de mérite, et je ne suis point étonné que ce mérite vous ait fait des jaloux. On dit que l'envie est bonne à quelque chose; on met sa force à l'écraser, et cela même fait croître les talents. Je vous souhaite toujours beaucoup de mieux. Le premier qui dit, il y a dix ou douze mille ans, qu'il valait mieux faire envie que pitié était un très bon philosophe. Vous ne m'inspirez, monsieur, d'autre sentiment que celui de la respectueuse estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

6872. A M. BOURGELAT[2].

A Ferney, 18 mars.

Mes maladies continuelles, monsieur, m'ont empêché de vous remercier plus tôt du mémoire[3] utile et

[1] Ange-Élise-Louis-Antoine Bonnier d'Alco, né à Montpellier en 1750, successivement président de la chambre des comptes de Montpellier, membre de l'assemblée législative, de la Convention, et du conseil des anciens, l'un des ministres de la république française au congrès de Rastadt, assassiné aux portes de cette ville le 28 avril 1799. B.

[2] Voyez tome LXVII, page 273. B.

[3] Sans doute le *Mémoire sur les maladies contagieuses du bétail*, 1775, in-4° de trente-deux pages. B.

digne de vous, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il y a quatre-vingt et un ans que je souffre, et que je vois tout souffrir et mourir autour de moi. Tout faible que je suis, l'agriculture est toujours mon occupation. J'étais étonné qu'avant vous les bêtes à cornes ne fussent que du ressort des bouchers, et que les chevaux n'eussent pour leurs Hippocrates que des maréchaux ferrants. Les vrais secours manquent dans les pays les plus policés. Vous avez seul mis fin à cet opprobre si pernicieux.

Les animaux, nos confrères, méritaient un peu plus de soin, surtout depuis que le Seigneur fit un pacte avec eux[1], immédiatement après le déluge. Nous les traitons, malgré ce pacte, avec presque autant d'inhumanité que les Russes, les Polonais, et les moines de Franche-Comté, traitent leurs paysans, et que les commis des fermes traitent ceux qui vont acheter une poignée de sel ailleurs que chez eux.

Je voudrais qu'on cherchât des préservatifs contre les maladies contagieuses de nos bestiaux, dans le temps qu'ils sont en bonne santé, afin de les essayer quand ils sont malades. On pourrait alors, sur une centaine de bœufs attaqués, éprouver une douzaine de remèdes différents, et on pourrait raisonnablement espérer que de ces remèdes il y en aurait quelques uns qui réussiraient.

Il y a, dans le moment présent, une maladie contagieuse en Savoie, à une lieue de chez moi. Mon préservatif est de n'avoir aucune communication avec

[1] *Genèse*, IX, 10. B.

les pestiférés, de tenir mes bœufs dans la plus grande propreté, dans de vastes écuries bien aérées, et de leur donner des nourritures saines.

La dureté du climat que j'habite, entre quarante lieues de montagnes glacées d'un côté et le mont Jura de l'autre, m'a obligé de prendre pour moi-même des précautions qu'on n'a point en Sibérie. Je me prive de la communication avec l'air extérieur pendant six mois de l'année. Je brûle des parfums dans ma maison et dans mes écuries; je me fais un climat particulier, et c'est par-là que je suis parvenu à une assez grande vieillesse, malgré le tempérament le plus faible et les assauts réitérés de la nature.

Le grand malheur des paysans est d'être imbéciles, et un autre malheur est d'être trop négligés : on ne songe à eux que quand la peste les dévaste eux et leurs troupeaux; mais, pourvu qu'il y ait de jolies filles d'opéra à Paris, tout va bien. Je vous serai très obligé, monsieur, de vouloir bien me continuer vos bontés quand vous communiquerez au public des connaissances dont il pourra profiter.

6873. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 mars.

Mon cher ange, le vieux malade avertit qu'il y a un paquet d'une nouvelle édition[1], arrivé depuis longtemps par la diligence, ou par la poste, à l'adresse

[1] De *Don Pèdre*, etc.; voyez ma note, page 170. B.

de M. de Thibouville. Il doit l'avoir reçu ou l'envoyer chercher.

Je suis bien vieux, je l'avoue; mais j'ai plus tôt fait une tragédie que des arrangements pour la faire parvenir à Paris. Il y a quatre éditions de *Don Pèdre*, dont deux que je ne connais pas. Cela pourrait prouver qu'il y a encore des gens qui aiment les vers passablement faits, et que l'univers entier n'est pas uniquement asservi aux doubles croches.

Le rôle de Léonore plaît à toutes les dames de province; mais ces dames ne disposent pas des suffrages de Paris. Linguet, dans une de ses feuilles[1], a eu la témérité de comparer la scène de don Pèdre et de Guesclin à celle de Sertorius et de Pompée; mais on ferait très mal de jouer cette pièce au *tripot* de Paris, qu'on appelait autrefois le Théâtre-Français. Il faudrait un Baron et une Lecouvreur avec Lekain. Ce n'est pas là une pièce de spectacle et d'attitude; et vous n'avez précisément que Lekain dans Paris.

L'affaire de mon jeune homme me tient bien davantage au cœur. Je suis très content de la manière dont le roi son maître en use. J'ai découvert des choses affreuses, infames, exécrables, qui feront dresser les cheveux à la tête de tous ceux qui ont encore des cheveux. L'aventure des Calas est une légère injustice et une petite méprise pardonnable, en comparaison des manœuvres infernales dont j'ai la preuve en main, et que nous ne produirons qu'avec la discrétion la plus convenable, et une simplicité qui

[1] Dans le *Journal de politique et de littérature* du 5 mars 1775, p. 269. B.

n'offensera aucun magistrat, mais qui touchera tous les cœurs, et surtout ceux comme le vôtre. Je crois que je ne finirai que par prendre le public pour juge. Le jeune homme, qui est une des plus sages têtes que j'aie jamais connues, fera son mémoire lui-même. Il ne parlera point comme les avocats éloquents, qui *invoquent* une loi et un témoignage, qui apportent des raisons *victorieuses*, qui parlent de l'ordre moral et politique, et de *l'ordre des avocats*[1], et qui l'emportent de beaucoup sur maître Petit-Jean[2]: mais il convaincra tous les esprits par le récit simple de la vérité, qui a été jusqu'ici entièrement ignorée.

Adieu, mon cher ange; mon triste état m'empêche de relire ma lettre.

6874. A M. DE VAINES,

PREMIER COMMIS DES FINANCES.

A Ferney, par Lyon, 18 mars.

Vous me faites, monsieur, un présent qui m'est bien cher. J'avais déjà le portrait de M. Turgot; mais j'ai fait encadrer celui que je tiens de vos bontés, et je l'ai mis au chevet de mon lit, à cause des vers de M. de La Harpe. Non seulement ces vers sont bons, mais ils sont vrais, ce qui arrive fort rarement à messieurs les contrôleurs généraux. J'ai placé cette estampe vis-à-vis de celle de Jean Causeur[3]. Ce n'est

[1] Voyez tome XL, page 318; et XXII, 312. B.
[2] Personnage de la comédie des *Plaideurs*. B.
[3] Voyez ma note, tome LXVIII, page 499. B.

pas que Jean Causeur vaille M. Turgot; mais c'est qu'on l'a gravé à l'âge de cent trente ans. Quoique je me sois confiné au pied des Alpes, entre la Savoie et la Suisse, j'aime encore assez la France pour souhaiter que M. Turgot vive autant que Jean Causeur.

Je vous sais bien bon gré, monsieur, de cultiver les belles-lettres, qui sont d'ordinaire l'opposé de votre administration. L'agriculture, dont je fais profession, n'y est pas si contraire; mais l'aridité des calculs est presque toujours l'ennemie mortelle de la littérature. Heureux les esprits bien faits, qui touchent à-la-fois à ces deux bouts!

Je vous remercie de vos bontés. J'ai l'honneur d'être avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

6875. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

20 mars.

Je ne vous dirai pas ce que j'ai dit à M. d'Argental. Il y a quatre éditions de *Don Pèdre*, de ce jeune homme, en quinze jours; mais Dieu me préserve qu'il y eût une seule représentation! Je vous répète que, si le seul Lekain peut jouer le rôle de Guesclin, il n'y a jamais eu que mademoiselle Lecouvreur qui pût faire valoir Léonore, et que le seul Baron était fait pour don Pèdre. Vous n'avez au Théâtre-Français que des marionnettes, et dans Paris, que des cabales. Mes anges, mes pauvres anges! le bon temps est passé : vous avez quarante journaux, et pas un bon ouvrage; la barbarie est venue à force d'esprit. Que

Dieu ait pitié des Welches! mais aimez toujours le vieux malade, qui vous aime, et plaignez un siècle où l'opéra comique l'emporte sur *Armide* et sur *Phèdre*. Vous vivez au milieu d'une nation égarée, qui est à table depuis quatre-vingts ans, et qui demande sur la fin du repas de mauvaises liqueurs, après avoir bu au premier service d'excellent vin de Bourgogne.

Pour le vieux malade, il ne boit plus que de la tisane.

6876. A M. LE COMTE DE TRESSAN,

LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI[1].

22 mars.

Je viens de recevoir, monsieur, l'épître de votre prétendu chevalier de Morton[2], qui est aussi inconnu de moi et de Genève que ses vers, quoique le titre porte, *imprimé à Genève*. Je vois bien que cette brochure est de quelqu'un qui me fait l'honneur de vouloir imiter mon style, et qui se cache sous ma

[1] Voyez tome LI, page 287. B.

[2] Il avait paru une *Épître au comte de Tress.., sur ces pestes publiques qu'on appelle philosophes, par le chevalier de Morton*, Genève (Paris), 1775, in-8° de quinze pages. L'*Avis aux Parisiens*, qui est en tête, est rédigé de manière à faire croire que Voltaire en était l'auteur. Tout le monde y fut pris un instant. Tressan lui-même fit imprimer une *Réponse du comte de T****** à l'épître du chevalier de Morton*, in-8° de dix pages, contenant la lettre d'envoi (en prose et en vers), et la *Réponse*, qui commence ainsi :

O Voltaire! ô mon maître! ô mon illustre ami!

ce qui ne pouvait que prolonger l'erreur publique. Toutes les expressions que Voltaire relève dans sa lettre sont dans l'*Épître au comte de Tress..*, dont on croit que Cubières est l'auteur. B.

chétive bannière. C'est un homme cependant qui a beaucoup d'esprit, et même de talent.

Mais comment avez-vous pu imaginer un moment que cette épître fût de moi? Comment aurais-je pu vous parler des soupers de l'Épicure-Stanislas, qui ne soupait jamais, et qui laissa long-temps sa petite cour sans souper? Personne, vous le savez, ne ressemblait moins à Épicure. Monsieur le chevalier vous dit que ces soupers *pullulaient* dans les cours de l'Europe; car *ils pullulaient* ne peut se rapporter qu'aux soupers prétendus, à moins que ce mot ne se rapporte à vos vers, dont l'auteur parle plus haut. Si jamais vous rencontrez le chevalier de Morton, dites-lui qu'il faut écrire avec netteté, et bien savoir le français avant de faire des vers dans notre langue. Avertissez-le que ni ses vers ni ses soupers ne pullulent. Persuadez-le bien que *des feux follets d'un instinct perverti dont on est fier* forment le galimatias le plus absurde.

Que veut dire *déchirer l'enveloppe des infiniment petits?* Comment *dissèque*-t-on un amas de fourmis? qu'est-ce qu'un *critique à la toise?* qu'est-ce qu'un homme qui *monte* un microscope, et qui, le vers suivant, *monte* sur des tréteaux? Pouvez-vous supporter ces vers :

> En vain au Capitole un pontife ennemi
> Sonnerait le tocsin de Saint-Barthélemi.
> Louis voulut régner, il ne se trompa guères :
> Un prince avec les arts mène un peuple en lisières.

N'avez-vous pas senti l'incorrection qui défigure continuellement cet ouvrage? Ce n'est qu'un tissu

Lorsque, fiers des feux follets d'un instinct perverti,
Ils vont persécutant l'écrivain sans partisans,
Et qui veut réparer les ruines de leur raison.
Sans doute tu les connais, et leurs travers
Ont souvent égayé tes vers du sel d'Aristophane.

Vous découvrez d'un coup d'œil toutes les impropriétés de ces expressions, et l'incohérence des idées; la rime ne vous fait plus illusion.

Scribendi recte sapere est et principium et fons[1].

Examinez, je vous en prie, avec attention ces vers-ci :

Le philosophe est seul, et l'imposteur fait secte.
Aisément à ce trait chacun peut distinguer
Le vrai roi du tyran qui veut nous subjuguer.
Non, ne distinguons rien, nous dira la Sorbonne :
Nous sommes dans l'état le seul corps qui raisonne.

Quel rapport, s'il vous plaît, ces vers peuvent-ils avoir les uns aux autres? quel sens peuvent-ils renfermer? est-ce le philosophe qui est roi, parcequ'il est seul? est-ce l'imposteur qui est tyran? Pourquoi la Sorbonne dit-elle : Ne distinguons rien? cela est-il clair? cela est-il net? Tout vers, toute phrase qui a besoin d'explication, ne mérite pas qu'on l'explique. Un auteur est plein de sa pensée; il la rime comme il peut; il s'entend, et il croit se faire entendre. Il ne songe pas qu'un mot hors de sa place, ou un mot impropre, peut rendre son discours impertinent, quelque ingénieux qu'il puisse être.

Je réussirais peut-être plus mal que l'auteur, si je vous écrivais une épître en vers; mais du moins je ne

[1] Horace, *Art poétique*, vers 309. B.

souffrirai pas qu'on m'attribue celle-ci; et je vous prierai très instamment de publier mon sentiment toutes les fois qu'on vous parlera de cette pièce, supposé qu'on vous en parle jamais.

Enfin, voudriez-vous qu'ayant fait cette satire d'écolier, où tant de gens sont insultés, et où l'Alexandre, le Solon de Berlin est mis à côté de Vanini, j'eusse été assez bête pour la faire imprimer sous le titre de *Genève?* c'eût été la signer, et m'exposer de gaîté de cœur, à mon âge de quatre-vingt et un ans. L'auteur m'expose en effet; et sa manœuvre est bien imprudente, ou bien cruelle.

Passe encore que l'avocat Marchand se soit avisé de faire imprimer mon testament. Je pardonne même aux imbéciles qui ont publié ma profession de foi [1], et qui m'ont fait dire élégamment que je crois *en Père, Fils, et Saint-Esprit;* mais je ne puis pardonner à votre Morton, qui nous compromet tous deux si mal-à-propos.

Je pourrais insister sur l'indécence d'imprimer sans votre consentement un ouvrage qui vous est adressé. C'est manquer aux premiers devoirs de la société; et permettez-moi de vous dire que vous vous êtes manqué à vous-même en répondant à une telle lettre.

L'amitié dont vous voulez m'honorer depuis si long-temps me met en droit de vous dire toutes ces vérités. Mais celle dont je suis le plus certain, c'est que je vous serai attaché pour le reste de ma languis-

[1] Voyez cette *Profession de foi*, fabriquée, dans les *Additions au Commentaire historique*, fesant partie des *Mémoires de Longchamp et Wagnière*, t. I, p. 83; voyez aussi t. LXV, p. 452; et XIII, 321-22. B.

sante et trop longue vie avec la tendresse la plus respectueuse.

6877. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

25 mars.

Vous êtes pair du royaume, monseigneur le maréchal; et, quoique vous ayez fait le métier de Mars plus que celui de Barthole, vous devez savoir les lois mieux que moi, supposé qu'il y ait des lois en France, et que tout ne soit pas livré à la chicane et à la fantaisie du moment.

Je conviens que votre affaire est désagréable et importune, mais elle n'est que cela. Il faut être enragé pour feindre de n'être pas convaincu de la vérité de tout ce que votre avocat allègue. Il est vrai qu'il faut trop de contention d'esprit pour démêler ces preuves. La clarté dans les affaires est le premier devoir auquel il faut s'attacher, en quelque genre que ce puisse être.

Au reste, quelque avocat que vous eussiez choisi, il me paraît impossible qu'on rende jamais votre affaire douteuse. Il est démontré qu'on vous a volé, et que, pour vous voler, on a été faussaire.

Je ne vois dans tout cela qu'un seul petit désagrément, c'est la bonté dont madame de Saint-Vincent se vante que vous l'avez honorée en passant, quoiqu'elle ne soit ni assez jeune ni assez jolie pour mériter tant de politesse; mais cette condescendance que vous avez eue pour elle ne mérite qu'une chanson, et des faussaires voleurs méritent un peu mieux.

Je vous avouerai que tout ce procès me fait moins

de peine que votre situation présente; mais vous avez de la sagesse et de la fermeté, vous connaissez les hommes, vous avez de grandes dignités, de très beaux établissements, et surtout de la gloire, que rien ne pourra vous ôter.

Je suis forcé de m'occuper à présent d'une affaire mille fois plus cruelle et plus affreuse, qui n'a pas la même célébrité que la vôtre, parcequ'elle ne concerne pas des gentilshommes d'un rang aussi élevé que vous; mais elle est par elle-même ce que je connais de plus flétrissant pour la France, et de plus abominable après la boucherie des chevaliers du Temple, et après la Saint-Barthélemi. Il y a des horreurs qui sont ignorées dans Paris, où l'on ne s'occupe que de frivolités, de mensonges, de calomnies, de tracasseries, et d'opéra comiques; tout le reste est étranger aux Parisiens. Si on apprenait à dix heures du matin que la moitié du globe a péri, on irait à cinq heures au spectacle, et on arrangerait un souper.

Vous savez très bien que les hommes ne méritent pas qu'on recherche leur suffrage; cependant on a la faiblesse de le desirer ce suffrage, qui n'est que du vent. L'essentiel est d'être bien avec soi-même, et de regarder le public comme des chiens qui tantôt nous mordent et tantôt nous lèchent.

Je vous écris toute cette vaine morale de mon lit, où je suis confiné depuis long-temps. Jouissez du bonheur inestimable d'avoir conservé votre santé à soixante-dix-huit ans. Songez à tout ce que vous avez vu mourir autour de vous; vous êtes en tous sens supérieur aux autres hommes.

Conservez-moi vos bontés pour les deux ou trois minutes que j'ai encore à vivre, c'est-à-dire à souffrir.

6878. A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

25 mars.

Vous m'avez écrit, monsieur, des choses bien plaisantes. Je reçois souvent de gros paquets de livres nouveaux; je les jette dans le feu, et je lis vos lettres pour me consoler. Il me paraît que vous voyez le monde, et que vous le peignez tel qu'il est, c'est-à-dire en ridicule. Je suis bien malade; mais, si vous voulez que je meure gaîment, faites-moi la grace de m'écrire lorsque vous trouverez le genre humain bien impertinent, et que vous aurez du loisir pour vous en moquer.

J'ai été sur le point d'aller trouver mes deux confrères, Dupré de Saint-Maur et Châteaubrun[1]. Les préparatifs de ce voyage, qui n'a pas eu lieu, ne m'ont pas permis de vous écrire. J'imagine que je dois à votre lettre le petit répit que j'ai obtenu. Vous avez adouci tous mes maux. J'ai beaucoup d'obligation à monsieur l'abbé, qui porte votre nom, d'avoir dit :

Choiseul est agricole, et Voltaire est fermier[2].

Il semble, par ce vers, que je sois le fermier de M. le duc de Choiseul. Plût à Dieu que je le fusse! je lui rendrais bon compte; je ne le tromperais pas comme

[1] Académiciens français morts récemment. B.

[2] Voyez ma note, tome XIV, page 300. B.

quelques uns peut-être l'ont pu tromper. J'aurais le bonheur de le voir et de l'entendre. Je tiens la condition de son fermier pour une des meilleures de ce monde, et je l'aimerais beaucoup mieux que celle de fermier général. Vous avez un sort bien supérieur à ces deux fermes : vous êtes son ami, et vous méritez de l'être.

Je vous remercie bien, monsieur, de m'avoir envoyé le dernier mémoire de M. le comte de Guines[1]. Il semble que les mémoires signés Tort soient des armes parlantes. Jamais aucun tort ne m'a paru plus évident. J'ai la vanité de croire que Dieu m'avait fait pour être avocat. Je vois que, dans toutes les affaires, il y a un centre, un point principal contre lequel toutes les chicanes doivent échouer. C'est sur ce principe que j'osai me mêler des procès criminels, affreux et absurdes, intentés contre les Calas, les Sirven, Montbailli, contre M. de Morangiés.

Je tiens la cause de M. le maréchal de Richelieu pour infaillible, par le même principe. Je crois même qu'il est impossible à ses ennemis de penser autrement. Je suis persuadé que, si les juges se trompent si souvent, c'est que les formes ne leur permettent guère de peser les probabilités. Ils opposent une loi équivoque à une autre loi équivoque, tandis qu'il faudrait opposer raison à raison, et vraisemblance à vraisemblance. Tout procès est un problème; il faut avoir l'esprit un peu géométrique pour le résoudre.

La mort est un problème aussi, je le résoudrai

[1] Le comte de Guines, ambassadeur de France à Londres, était en procès avec Tort, qui avait été son secrétaire, et d'autres personnes. B.

bientôt; mais il m'est démontré qu'en attendant je vous serai attaché, monsieur, avec la plus vive reconnaissance.

Vous m'en avez écrit de bonnes; mais vous, qui parlez, avez-vous lu le livre de Necker[1]? et si vous l'avez lu, l'avez-vous entendu tout courant?

6879. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 26 mars.

Non, vous n'entendrez plus les aigres sifflements
Des monstres que nourrit l'Envie:
J'étouffe leurs cris discordants
Par l'éloge de votre vie.
J'irai vous cueillir de ma main
Des fleurs dans les bosquets de Flore,
Pour en parsemer le chemin
Que l'aveugle arrêt du Destin
Veut bien vous réserver encore.
Vous avez charmé mon loisir;
J'ai pu vous voir et vous entendre:
Tous vos vers sont à moi, car j'ai su les apprendre.
D'un cœur reconnaissant le plus ardent desir
Est qu'ayant par vos soins reçu tant de plaisir,
Je puisse à mon tour vous en rendre.

Le pauvre Protée[2], dont vous faites l'éloge, n'est qu'un *dilettante*, espèce de gens qu'on appelle ainsi en Italie, amateurs des arts et des sciences, n'en possédant que la superficie; mais qui pourtant sont rangés dans une classe supérieure à ceux qui sont totalement ignorants.

Je me suis enfin procuré les sept dialogues[3], et j'en ai ap-

[1] Contre la liberté du commerce des blés. K. — Voyez lettres 6904 et 6907. B.

[2] C'est le roi de Prusse lui-même que Voltaire désigne sous ce nom dans la lettre 6857. B.

[3] Intitulés *le Partage de la Pologne;* voyez page 205. B.

profondi toute l'histoire. L'auteur de cet ouvrage est un Anglais, nommé Lindsey, théologien de profession, et précepteur du jeune prince Poniatowski, neveu du roi de Pologne. C'est à l'instigation des Czartorinski, oncles du roi, qu'il a composé sa satire en anglais.

L'ouvrage achevé, on s'est aperçu que personne ne l'entendrait en Pologne, s'il n'était traduit en français; ce qui fut exécuté tout de suite. Mais comme le traducteur n'était pas habile, on envoya les dialogues à un certain Gérard à Dantzick, qui pour lors y était consul de France, et qui à présent est commis de bureau aux affaires étrangères, auprès de M. de Vergennes. Ce Gérard, qui a de l'esprit, mais qui me fait l'honneur de me haïr cordialement, a retouché ces dialogues, et les a mis dans l'état où on les a vus paraître. J'en ai beaucoup ri; il y a par-ci par-là des grossièretés et des platitudes insipides, mais il y a des traits de bonne plaisanterie. Je n'irai point ferrailler à coups de plume contre ce sycophante. Il faut s'en tenir à ce que disait le cardinal Mazarin : « Laissons chanter les Français, pourvu qu'ils nous « laissent faire. »

Je reviens au pauvre d'Étallonde, dont l'affaire ne m'a pas l'air de tourner avantageusement : comme je lui ai procuré son premier asile, je serai sa dernière ressource. Un ingénieur formé sous les yeux de Voltaire est un phénix à mes yeux. Pour cette bataille dont il a tracé le plan, il y a si long-temps qu'elle s'est donnée qu'à peine je m'en ressouviens. D'Étallonde pourra vous servir à conduire les travaux au siége de l'*inf*...[1], à former les batteries, des balistes, et des catapultes, pour faire écrouler entièrement la tour de la superstition, dernier asile des vieilles femmes et des tonsurés.

Je vois que vous préférez le séjour de Ferney à celui de Versailles : vous le pouvez faire sans risque. Les distinctions que vous pourriez recevoir de votre ingrate patrie tourneraient plus à son honneur qu'au vôtre. Vous ne recevrez

[1] « Au siége de ***. » (*Édit. de Berlin.*)

pas l'immortalité comme un don; vous vous l'êtes donnée vous-même.

Les bonnes intentions de la reine de France font cependant son éloge[1]: il est beau qu'une jeune princesse pense à réparer les torts d'une nation dont elle occupe le trône, surtout qu'elle rende justice au mérite éclatant.

Ce portrait que vous avez voulu avoir, et qui est plus propre à déparer qu'à orner un appartement, vous le recevrez par Michelet. Je voulais qu'on lui mît un habit d'anachorète; cela n'a pas été exécuté. Si ce portrait pouvait parler, il vous dirait que personne ne vous souhaite plus de bénédictions ni ne s'intéresse plus à votre conservation que le philosophe de Sans-Souci. *Vale*. FÉDÉRIC.

6880. A M. LE PRINCE DE BELOWSELKI.

A Ferney, 27 mars.

Monsieur, un vieillard de quatre-vingt et un ans, accablé de maladies cruelles, a senti quelques adoucissements à ses maux, en recevant la lettre charmante en prose et en vers dont vous l'avez honoré, dans une langue qui n'est point la vôtre, et dans laquelle vous écrivez mieux que tous les jeunes gens de notre cour. Je viendrais vous en remercier à Genève si mes souffrances me le permettaient, et si elles ne me privaient pas de toute société.

J'ai dit tout bas, en lisant vos vers[1]:

Dans des climats glacés Ovide vit un jour
Une fille du tendre Orphée;
D'un beau feu leur ame échauffée
Fit des chansons, des vers, et surtout fit l'amour.
Les dieux bénirent leur tendresse,

[1] J'ai rapporté, tome XIV, page 479, les vers du prince de Belowselki ou Beloselki. B.

Il en naquit un fils orné de leurs talents;
Vous en êtes issu; connaissez vos parents,
Et tous vos titres de noblesse.

Agréez, monsieur le prince, le respect du vieillard de Ferney.

6881. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, le 28 mars.

Sire, toutes les fois que j'écris à votre majesté sur des affaires un peu sérieuses, je tremble comme nos régiments à Rosbach. Mais votre bonté et votre magnanimité me rassurent.

Je vous supplie de daigner lire dans un de vos moments de loisir, si vous en avez, le mémoire de d'Étallonde[1] : il est entièrement fondé sur les pièces originales qu'on nous cachait, et qui nous sont enfin parvenues. Vous verrez dans cette affaire, pire que celle des Calas et des Sirven, à quel point les Welches sont quelquefois frivoles et atroces : vous y verrez à-la-fois l'imbécillité du Pierrot de la Foire, et la barbarie de la Saint-Barthélemi. Ce n'est pas que la bonne compagnie de Paris ne soit infiniment estimable; mais souvent ceux qu'on appelle magistrats sont l'opposé de la bonne compagnie.

J'ose croire que la lecture de ce mémoire vous fera frémir d'horreur. Nous avons résolu d'envoyer ce mémoire, non seulement aux avocats de Paris, mais à tous les jurisconsultes de l'Europe. Notre dessein est de nous en tenir à leur décision. D'Étallonde ayant

[1] C'est-à-dire l'écrit de Voltaire intitulé *le Cri du sang innocent;* voyez tome XLVIII, page 123. B.

pris, avec votre permission, le titre de votre aide-de-camp et de votre ingénieur, ne doit ni demander grace à un garde-des-sceaux, ni s'avilir jusqu'à se mettre en prison pour faire casser son arrêt.

Si vous daignez seulement nous faire avoir l'avis de votre chancelier, ou celui d'un de vos premiers juges, cette décision, jointe à celle que nous espérons avoir à Naples, à Milan, et à Londres, sera assez authentique pour ne faire retomber l'opprobre de l'horrible jugement contre d'Étallonde et le chevalier de La Barre que sur les assassins qui les ont condamnés. C'est une nouvelle manière de demander justice; mais si votre majesté l'approuve, je la crois très bonne et très efficace. Elle pourra mettre un frein à nos Welches cannibales, qui se font un jeu de la vie des hommes. Peut-être n'y a-t-il point actuellement d'affaire en Europe plus digne de votre protection. C'est à Marc-Aurèle de donner des leçons à des barbares.

Dès que nous aurons la décision des avocats de Paris, jointe au jugement des premiers jurisconsultes d'Allemagne et d'Italie, et peut-être de Rome même, je rendrai d'Étallonde à votre majesté. Il est digne de la servir, et il n'attend que ce moment pour se remettre à un devoir qui lui est cher.

Pour moi, j'attendrai la mort sans aucune peine, si je peux réussir dans cette juste entreprise; et je mourrai heureux, si votre majesté me conserve ses bontés.

6882. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Ferney, par Genève, le 28 mars.

Dessillez donc, monsieur, les yeux de quelques uns de nos Français, qui ne veulent pas croire qu'un jeune homme du royaume de Russie ait fait *l'Épître à Ninon :* les charmes de votre conversation ont dû leur apprendre que l'esprit, le goût, et les graces, ne sont point du tout étrangers dans ce pays; monsieur votre neveu est accoutumé à plaire en vers, comme vous faites en prose. Nous devons lui être bien obligés de l'extrême honneur qu'il fait à notre langue. Son épître sera un des plus précieux monuments de notre littérature. J'avoue qu'il est bien rare qu'on fasse de tels vers en Russie; cela n'est pas plus commun à Paris. Le bon est rare partout. Il y a peu de dames en France qui écrivent comme l'impératrice. Elle m'a honoré, il y a peu de temps, d'une lettre charmante [1], où elle se moque plaisamment de M. Pougatschef. J'espère que ce Pougatschef est fort loin de faire des vers français. L'empereur de la Chine passe pour être un très grand poëte; mais il n'écrit qu'en chinois. Le roi de Prusse est bien plus honnête; il fait des vers en notre langue plus que jamais. Il en a fait sur la Pologne qui sont pleins d'esprit et de gaîté. Le temps de nos anciens troubadours reparaît au fond de l'Europe et de l'Asie. Je voudrais que nos monarques d'occident se piquassent un peu d'émulation; que le pape, par exemple, fît de jolies chansons sur

[1] Celle du 22 octobre-2 novembre 1774, n° 6790. B.

les jésuites, ou quelque opéra comique sur les jansénistes : on y courrait comme au *Barbier de Séville*[1]. Nous vous regrettons, monsieur, tous les jours à Ferney ; nous ne savons point, ni vous non plus peut-être, quand vous retournerez dans votre pays des prodiges. Si j'avais un peu de santé, je viendrais assurément vous faire ma cour sur la route; mais ma vie n'est qu'un tissu de maux et qu'une agonie continuelle : ma consolation est de songer à vos bontés. Madame Denis vous assure de tous les sentiments que vous êtes accoutumé d'inspirer. La jeune religieuse[2] ne parle que de vous, elle vous idolâtre, elle croit que le climat de Russie est plus doux que celui de Naples.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre respect, monsieur, de votre excellence, le très humble, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6883. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

30 mars.

J'ai pu vous dire, madame : *J'ai été très mal, je le suis encore*,

1° Parceque la chose est vraie ;

2° Parcequc l'expression est très conforme, autant qu'il m'en souvient, à nos décisions académiques. Ce *le* signifie évidemment : Je suis très mal encore. Ce *le* signifie toujours la chose dont on vient de parler. C'est comme quand on vous dit : Êtes-vous enrhu-

[1] Voyez lettre 6868. B.

[2] Mademoiselle de Varicourt, depuis madame de Villette. B.

mées, mesdames? elles doivent répondre: Nous le sommes, ou: Nous ne le sommes pas. Il serait ridicule qu'elles répondissent: Nous les sommes, ou: Nous ne les sommes pas.

Ce *le* est un neutre en cette occasion, comme disent les doctes. Il n'en est pas de même quand on vous demande: Êtes-vous les personnes que je vis hier à la comédie du *Barbier de Séville*, dans la première loge? Vous devez répondre alors: Nous les sommes, parceque vous devez indiquer ces personnes dont on vous parle.

Êtes-vous chrétienne? Je le suis. Êtes-vous la juive qui fut menée hier à l'inquisition? Je la suis. La raison en est évidente. Êtes-vous chrétienne? Je suis cela. Êtes-vous la juive d'hier, etc.? Je suis elle.

Voilà bien du pédantisme, madame; mais vous me l'avez demandé: et vous ferez de moi tout ce que vous voudrez, excepté de me faire venir à Paris. Mon imagination m'y promène quelquefois, parceque vous y êtes; mais la raison me dit que je dois achever ma vie à Ferney. Il faut se cacher au monde, quand on a perdu la moitié de son corps et de son ame, et laisser la place à la jeunesse. Il y a et il y aura toujours à Paris beaucoup de jeunes gens qui font et qui feront très joliment des vers; mais ce n'est pas assez de les faire bons, il leur faut un je ne sais quoi qui force à les retenir par cœur, ou à les relire malgré qu'on en ait, sans quoi cent mille bons vers sont de la peine perdue.

Je suis indigné, depuis quelques années, de la prose de Paris, et surtout de la prose des avocats, qui par-

lent presque tous comme maître Petit-Jean. Les factums contre M. de Guines et contre M. de Richelieu m'ont paru le comble de l'absurdité. Celui de M. de Richelieu était un peu ennuyeux, mais au moins il était fort raisonnable.

J'espère que quand mon jeune homme [1] sera obligé d'en faire un, il pourra être assez intéressant; mais probablement cette pièce de théâtre ne se jouera pas si tôt.

Adieu, madame; dissipez-vous, soupez, mais surtout digérez, dormez, vivez avec le monde, dont vous ferez toujours le charme. Daignez me conserver toujours un peu d'amitié; cela console à cent lieues.

6884. A M. DE LA HARPE.

31 mars.

Je ne croyais pas, mon cher successeur, que De Belloy fût mourant, lorsque je l'ai presque associé avec vous; mais je crois avoir bien fait sentir la prodigieuse différence que je mets entre vous et lui. C'est l'impératrice de Russie qui me mandait [2] que, de tous les auteurs français de ce temps-ci, vous étiez presque le seul qu'elle entendît couramment; et qu'il y avait deux langues en France, dont l'une était la vôtre, et l'autre était celle du galimatias. Vous voyez bien qu'à la longue le vrai mérite perce, et que le galimatias tombe.

Vous voilà, à la fin, à votre place, malgré la ca-

[1] Morival d'Étallonde. B.

[2] Cette lettre de Catherine manque. B.

naille des Fréron, des Clément, et des Sabatier. Vous avez de la gloire et un commencement de fortune. On dira de vous comme à Tibulle :

> Gratia, fama, valetudo contingit abunde,
> Et mundus victus, non deficiente crumena [1].

Connaissez-vous M. De Vaines, premier commis ou chef des bureaux de celui qui pense et qui permet qu'on pense? Pourriez-vous m'envoyer par lui *Menzicof*, afin que je ne meure pas sans avoir eu cette consolation? Je vous avertis que mon heure arrive, et que, quand même je serais à l'agonie, je sentirai le mérite de la pièce tout aussi bien que la famille royale. Soyez très sûr que vous ne risquez rien, qu'on vous la renverra sans tarder, et sans abuser de la confidence. C'est une bonne action que vous devez faire; il faut avoir pitié des mourants.

Je sais bien qu'il n'y a d'acteurs à la Comédie que Lekain; mais je sais bien aussi que, si vous faites des vers comme Racine, vous déclamez comme lui. Je me souviendrai toujours du *le voici*, et de la façon dont vous récitâtes tout le reste.

Pour Corneille, il récitait ses vers comme il les fesait : tantôt ampoulé, tantôt à faire rire.

Vous formerez des acteurs et des actrices; c'est un point important pour le parterre : cela subjugue.

Le chiffon dont vous me parlez, intitulé *Don Pèdre*, n'a jamais été fait pour être joué. Il était fait pour une centaine de vers qu'on a retranchés, et pour certaines gens un peu dangereux dont on parlait

[1] Horace, livre I, épître IV, vers 10-11. B.

avec une liberté helvétique. Ce changement gâte tout, énerve tout, et il n'y a pas grand mal. Il y en aurait eu beaucoup si on n'avait pas été obligé, à quatre-vingt et un ans, de sacrifier à cette sotte vertu qu'on appelle prudence : le vieillard a mis un bâillon à l'homme de vingt ans.

Allons, courage, mon cher ami; vous êtes dans la force de votre génie. Je vous dirai toujours :

Macte *animo*, *generose* puer; sic itur ad astra [1].

Je n'en peux plus, mais vous me ranimez.

6885. A M. PARMENTIER [2].

A Ferney, 1er avril.

J'ai reçu, monsieur, les deux excellents mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer, l'un sur les pommes de terre, desiré du gouvernement; l'autre sur les végétaux nourrissants, couronné par l'académie de Besançon. Si j'ai tardé un peu à vous remercier, c'est que je ne mangerai plus de pommes de terre, dont j'ai fait du pain très savoureux, mêlé avec moitié de farine de froment, et dont j'ai fait manger à mes agriculteurs dans un temps de disette, avec le plus grand succès. Mes quatre-vingt et un ans, surchargés de maladies, ne me permettent pas d'être bien

[1] Virgile, *Æn.*, IX, 64. B.

[2] Antoine-Augustin Parmentier, né à Montdidier en 1737, mort à Paris le 17 décembre 1813, avait envoyé à Voltaire l'*Examen chimique des pommes de terre*, 1773, in-12; et *Mémoire qui a remporté le prix de l'académie de Besançon, sur cette question : Indiquer les végétaux qui pourraient suppléer, en temps de disette, à ceux que l'on emploie communément à la nourriture des hommes, et quelle en devrait être la préparation*, 1772, in-12. B.

exact à répondre; je n'en suis pas moins sensible à votre mérite, à l'utilité de vos recherches, et au plaisir que vous m'avez fait.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc.

6886. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 avril.

Mon cher ange, je commence par vous envoyer une lettre de madame de Luchet, qui vous mettra bien mieux au fait de vos dix mille livres, que je ne pourrais faire.

Vous verrez ensuite comme la calomnie me poursuit jusqu'au dernier de mes jours.

Il y a donc des gens assez barbares pour avoir dit que je me porte bien! Je suis à peu près comme cette madame de Moncu [1], qui écrivait : « Moncu est un « assez vilain trou, mais on se divertit quelquefois « dans le voisinage. »

Il est vrai que M. de Florian, qui a une charmante petite maison dans Ferney, donna, il y a quelque temps, un grand souper à madame de Luchet, où elle joua une ou deux scènes de proverbes; mais assurément je n'y étais pas. Je ne mange plus avec personne; je ne sors de ma chambre que quand il y a un rayon de soleil. J'attends doucement la mort, et je remercie, comme Épictète, l'Être des êtres de m'avoir fait jouir pendant quatre-vingt et un ans du beau

[1] Il existe dans le département du Lot (ancien Quercy) une commune du nom de Montcuq. B.

spectacle de la nature. J'ai abandonné totalement *Don Pèdre* et *Du Guesclin*. Je n'avais jamais fait cette tragédie pour être jouée, mais seulement pour y fourrer soixante ou quatre-vingts vers que j'ai ensuite très prudemment retranchés. Il me suffit que ce petit ouvrage ne soit pas méprisé par les gens qui pensent.

A l'égard de notre jeune homme, pour qui vous avez tant de bonté, je voudrais seulement que vous pussiez aller lire, chez M. de Beaumont, la consultation que M. d'Hornoy a dû lui remettre. Il n'y a pas pour une demi-heure de lecture. Vous y verrez des horreurs et des bêtises des prétendus juges d'Abbeville, toutes prouvées légalement, papier sur table; toutes pires que les abominations du jugement des Calas et des Sirven, et dont on s'est bien donné de garde de laisser échapper un mot dans la procédure, qui non seulement est nulle, mais qui est très punissable. Nous ne voulons sur cela que le sentiment des avocats de Paris, auquel nous joindrons celui des jurisconsultes de l'Europe, depuis Moscou jusqu'à Milan : cela nous suffira. Nous ne voulons ni ester à droit, ni demander grace. Nous avons obtenu la dignité d'aide-de-camp d'un roi qui est le premier général de l'Europe, et le poste de son ingénieur. Il ne convient pas à un homme de cet état de s'avilir pour obtenir en France le droit de jouir un jour d'une légitime de cadet de Normandie, qui ne vaut pas la peine qu'on y pense. Je vous réponds qu'il ne manquera point; mais la consultation des avocats nous est absolument nécessaire.

Échauffez sur cela, je vous en prie, M. d'Hornoy et M. de Beaumont; qu'ils écrivent seulement au bas de notre mémoire que, les choses supposées comme nous les avançons, la procédure est nulle, et que nous sommes en droit de demander la révision. Je vais écrire à mon petit gros neveu.

Je vous embrasse, mon cher ange, avec l'amitié la plus respectueuse, la plus tendre, et la plus vieille.

6887. A M. DALEMBERT.

8 avril.

RATON A MM. BERTRANDS.

Raton a reçu la petite histoire de Jean-Vincent-Antoine[1], et remercie MM. Bertrands.

Mais Raton est désespéré qu'on lui impute pour la troisième fois, depuis si peu de temps, des marrons qu'il n'a jamais tirés du feu, et qui peuvent causer de terribles indigestions.

La dernière aventure du chevalier de Morton et du comte de Tressan est aussi ridicule que dangereuse[2]. Il est bien indécent que ce chevalier de Morton veuille se cacher visiblement sous la fourrure du vieux Raton. Il est bien mal informé, quand il parle des petits soupers d'Épicure-Stanislas, qui ne soupa jamais, et qui empêcha long-temps ses commensaux de souper.

Il est bien extraordinaire que le comte de Tressan

[1] Voyez la lettre 6901. B.

[2] Voyez ma note (K., XI, 166) page 228, et, dans la *Correspondance*, la lettre du 22 mars. B.

ait attribué cette pièce à Raton, et lui ait répondu en conséquence avec des notes.

Le grand-référendaire, dont Raton a un besoin extrême dans le moment présent, doit réprouver cette brochure, et être très piqué contre l'auteur indiscret. Les pastophores vont s'assembler, et tout est à craindre. Cette saillie, très mal placée dans le temps où nous sommes, peut surtout faire un tort irréparable au jeune homme à qui MM. Bertrands s'intéressent. Raton est très affligé, et a grande raison de l'être.

On aurait bien dû empêcher M. de Tressan de faire une si dangereuse équipée. On est obligé de suspendre tout dans l'affaire de notre jeune ingénieur, devenu aide-de-camp du roi son maître. Il faut se taire pendant quelque temps; mais surtout il est absolument nécessaire de rendre justice à Raton, et de ne lui point imputer un ouvrage si mal conçu, si mal rimé, dans lequel il y a quelques beaux vers, à la vérité, mais qui sont absolument hors de saison, et qui ne peuvent que gâter des affaires très sérieuses.

Raton prie instamment MM. Bertrands de détourner de lui un calice si amer; ses vieilles pattes sont assez brûlées. Ils sont conjurés de ne pas faire brûler le reste de son maigre corps. Sa nièce est très mal, et lui aussi; il faut qu'il meure en paix.

6888. A M. LAUS DE BOISSY[1].

A Ferney, 14 avril.

Je vous dois, monsieur, des éloges et des remerciements, et je me serais acquitté de ces deux devoirs plus tôt que je ne fais, si une maladie très dangereuse que ma nièce a essuyée pendant un mois entier dans notre ermitage n'avait pas demandé tous mes soins et tout mon temps. Je sens vivement tout ce que je vous dois. La vieillesse peut ôter les talents, mais elle laisse au cœur la sensibilité.

Je crois que vous avez rendu service à tous les honnêtes gens, en fesant connaître un malhonnête homme qui s'est fait secrétaire d'une cabale infame d'hypocrites, et qui, après avoir commenté Spinosa, est devenu valet de prêtre pour de l'argent. Votre ouvrage est celui de la vertu qui écrase la friponnerie.

6889. A M. L'ABBÉ BAUDEAU.

Le...[2].

Je ne puis assez vous remercier, monsieur, de la bonté que vous avez de me faire envoyer vos *Éphémérides*[3]. Les vérités utiles y sont si clairement énoncées, que j'y apprends toujours quelque chose, quoique à mon âge on soit d'ordinaire incapable d'apprendre. La liberté du commerce des grains y est

[1] Laus de Boissy avait envoyé à Voltaire une seconde édition de son *Addition à l'ouvrage intitulé* les Trois Siècles; voyez t. LXVIII, p. 187. B.

[2] Cette lettre étant imprimée dans le *Mercure* de mai 1775, doit être du mois d'avril; on l'avait jusqu'à présent placée en auguste. B.

[3] Voyez ma note, tome XLVIII, page 102. B.

traitée comme elle doit l'être; et cet avantage inestimable serait encore plus grand, si l'état avait pu dépenser en canaux de province à province la vingtième partie de ce qu'il nous en a coûté pour deux guerres [1], dont la première fut entièrement inutile, et l'autre funeste. S'il y a jamais eu quelque chose de prouvé, c'est la nécessité d'abolir pour jamais les corvées. Voilà deux services essentiels que M. Turgot veut rendre à la France; et, en cela, son administration sera très supérieure à celle du grand Colbert. J'ai toujours admiré cet habile ministre de Louis XIV, bien moins pour ce qu'il fit que pour ce qu'il voulut faire; car vous savez que son plan était d'écarter pour jamais les traitants. La guerre plus brillante que sage de 1672 détruisit toute son économie. Il fallut servir la gloire de Louis XIV, au lieu de servir la France; il fallut recourir aux emprunts onéreux, au lieu d'imposer un tribut égal et proportionné, comme celui du dixième.

Que la France soit administrée comme l'a été la province de Limoges [2], et alors cette France, sortant de ses ruines, sera le modèle du plus heureux gouvernement.

Je suis bien content, monsieur, de tout ce que vous dites sur les entraves des artistes, sur les maîtrises, sur les jurandes. J'ai sous mes yeux un grand exemple de ce que peut une liberté honnête et mo-

[1] Les guerres de 1741 et de 1756; voyez ce qui en est dit dans le *Précis du Siècle de Louis XV*, tome XXI. B.

[2] Avant d'être contrôleur général des finances, Turgot avait été intendant de Limoges. B.

dérée en fait de commerce, aussi bien qu'en fait d'agriculture. Il y avait dans le plus bel aspect de l'Europe après Constantinople, mais dans le sol le plus ingrat et le plus malsain, un petit hameau habité par quarante malheureux dévorés d'écrouelles et de pauvreté. Un homme, avec un bien honnête, acheta ce territoire affreux, exprès pour le changer. Il commença par faire dessécher des marais empestés; il défricha; il fit venir des artistes étrangers de toute espèce, et surtout des horlogers, qui ne connurent ni maîtrise, ni jurande, ni compagnonage, mais qui travaillèrent avec une industrie merveilleuse, et qui furent en état de donner des ouvrages finis à un tiers meilleur marché qu'on ne les vend à Paris.

M. le duc de Choiseul les protégea avec cette noblesse et cette grandeur qui ont donné tant d'éclat à toute sa conduite.

M. d'Ogny les soutint par des bontés sans lesquelles ils étaient perdus.

M. Turgot voyant en eux des étrangers devenus Français, et des gens de bien devenus utiles, leur a donné toutes les facilités qui se concilient avec les lois.

Enfin, en peu d'années, un repaire de quarante sauvages est devenu une petite ville opulente, habitée par douze cents personnes utiles, par des physiciens de pratique, par des sages dont l'esprit occupe les mains. Si on les avait assujettis aux lois ridicules inventées pour opprimer les arts, ce lieu serait encore un désert infect, habité par les ours des Alpes et du mont Jura.

Continuez, monsieur, à nous éclairer, à nous encourager, à préparer les matériaux avec lesquels nos ministres élèveront le temple de la félicité publique.

J'ai l'honneur d'être avec une reconnaissance respectueuse, monsieur, etc.

6890. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 avril.

Mon cher ange, je reçois votre lettre du 10 d'avril. Madame de Luchet n'est plus que garde-malade: vous l'avez vue marquise très plaisante et très amusante; mais les mines[1] de son mari ont un peu alongé la sienne. Ce mari est, à la vérité, un homme de condition, plus marquis que le marquis de ....[2]; mais il a bien plus mal fait ses affaires que .... Il est actuellement à Chambéry, et ni lui ni sa femme ne m'ont pleinement instruit de leur désastre. Il y a dans toutes les confessions un péché qu'on n'avoue pas.

J'avais cru long-temps que la maladie de madame Denis n'était qu'un rhume ordinaire; nous n'avons été détrompés que depuis le premier jour d'avril. La maladie a été depuis ce temps-là très sérieuse et très inquiétante jusqu'au 16. Je ne commence à être un peu rassuré que d'aujourd'hui; nous avons été dans des transes continuelles. Malheureusement je ne suis bon à rien avec mes quatre-vingt et un ans et ma constitution déplorable; je ne suis qu'un vieux ma-

[1] Le marquis de Luchet s'était mis à la tête d'une exploitation de mines, et cette entreprise n'avait pas réussi. B.

[2] Peut-être le marquis de Pezay, à qui est adressée la lettre 6750. B.

lade qui en garde un autre, et qui s'acquitte fort mal de cette fonction. Jugez si je suis en état de courir après une soixantaine de vers épars dans une vieille copie mise dès long-temps au rebut, et à moitié brûlée; *altri tempi, altre cure.* La tête me tourne, mon cher ange, de l'affaire de notre jeune homme [1] : il est plus sage que moi; il est tranquille sur son sort, et moi je m'en meurs.

Il y a peut-être quelque légère différence entre son mémoire et l'extrait de M. d'Hornoy. Je lui mande [2] qu'il peut aisément corriger ces petites erreurs en deux traits de plume; mais nous ne fondons point du tout notre consultation sur des interrogatoires faits par des scélérats à des enfants intimidés. Nous la fondons principalement sur l'illégalité punissable, avec laquelle un procureur marchand de cochons, soi-disant avocat, et déclaré non admissible en cette qualité par un acte juridique de tous les avocats du siége, a osé se porter pour juge dans une affaire criminelle, et verser le sang innocent de la manière la plus barbare. Voilà notre grief, ou plutôt le crime que nous dénonçons, et dont nous n'avons que trop de preuves. Pourquoi s'attacher à des minuties, quand il s'agit d'un objet aussi important?

Ce fait ne se trouve certainement pas dans l'énorme procédure dont M. d'Hornoy a bien voulu faire l'extrait. Il a lu cet extrait à M. le garde-des-sceaux, mais il ne lui a point parlé du seul objet principal

[1] Étallonde de Morival. B.

[2] La lettre à d'Hornoy manque. B.

dont il s'agit; et voilà ce qui arrive dans presque toutes les affaires.

Nous venons de découvrir un mémoire fait en 1766, pour trois co-accusés dans cet infame procès criminel; mémoire qui ne fut malheureusement imprimé avec la consultation des avocats que quelque temps après l'arrêt du parlement. La consultation est signée par huit avocats, Cellier, d'Outremont, Muyart de Vouglans, Gerbier, Timbergue, Benoît, Turpin, Linguet.

Les moyens de nullité sont très bien discutés dans le mémoire et dans la consultation. C'est dans ce mémoire, pages 16 et 17, qu'il est dit expressément *que la compagnie des avocats d'Abbeville s'est opposée, par un acte juridique, à la réception* de notre prétendu avocat, prétendu juge, réellement procureur, et marchand de cochons et de bœufs.

C'est là qu'il est dit que des sentences des consuls d'Abbeville enjoignent à ce procureur marchand, à ce juge aussi infame que barbare, de produire ses livres de comptes.

Y a-t-il rien de plus monstrueux, mon cher ange? y a-t-il rien qui doive plus exciter l'indignation du roi et de son garde-des-sceaux? faut-il chercher d'autres preuves de l'injustice la plus horrible, et d'un assassinat plus prémédité? pourquoi n'en a-t-on pas parlé à M. de Miromesnil? hélas! c'était la seule chose qu'il lui fallait dire. N'est-il pas palpable que

[1] La consultation est du 27 juin; l'arrêt, du 4 juin 1766. Ce mémoire est dans le *Recueil intéressant*, 1776, in-12, dont j'ai parlé tome XLII, page 361. B.

ce misérable marchand de bestiaux n'avait été choisi pour assassiner juridiquement d'Étallonde et La Barre que par la vengeance du conseiller nommé Saucourt, qui voulait perdre, à quelque prix que ce fût, des enfants innocents, et se venger sur eux de trois procès que les pères de ces enfants, et madame Feydeau de Brou, lui avaient fait perdre?

Ce sang innocent crie, mon cher ange; et moi, je crie aussi, et je crierai jusqu'à ma mort. Je crie à vous; je vous dis: Vous êtes ami de MM. Target et de Beaumont; parlez-leur, je vous en conjure. Je suis outré, je suis désespéré. Quoi! le sage et brave d'Étallonde ne pourra pas trouver en 1775 un avocat, tandis que des enfants accusés des mêmes choses que lui en ont trouvé huit en 1766? Cela est affreux, cela est incompréhensible. Il n'y a donc plus ni raison ni humanité dans le monde?

Au nom de cette humanité, qui est dans votre cœur, parlez à M. Target; dites-lui tout ce que je vous dis. Je vous répète que nous ne voulons point de lettres de grace; que grace, de quelque manière qu'elle soit tournée, suppose crime, et que nous n'en avons point commis. De plus, grace exige qu'on la fasse entériner à genoux, et c'est ce que nous ne ferons jamais. Il n'y a ni l'ombre de la justice, ni de la pitié, ni de la raison, dans tout ce qu'on m'a écrit sur cette aventure exécrable.

Comment voulez-vous, mon cher ange, que, dans l'effervescence où est l'intérieur de ma pauvre vieille machine, je vous parle à présent de l'édition in-4° du *Corneille?* Il y a sans doute beaucoup de choses

nouvelles dans les notes; mais ces choses-là, vous les savez mieux que moi. Vous savez combien les froids raisonnements alambiqués, écrits en style bourgeois, sont impertinents dans une tragédie; que le boursouflé est encore plus condamnable; que l'impropriété continuelle des expressions est ridicule, etc. J'ai fait sentir tous ces défauts dans la nouvelle édition, et j'ai dû le faire; j'ai dû n'avoir aucune condescendance pour le mauvais goût et pour la mauvaise foi de ceux qui m'avaient fait des reproches trop injustes. J'ai dit enfin la vérité dans toute son étendue, comme elle doit toujours être dite. De Tournes et Panckoucke, qui ont fait cette édition, ne m'en ont donné qu'un seul exemplaire; si j'en avais deux, il y a long-temps que vous auriez le vôtre.

Je ne puis, mon cher ange, finir ma lettre sans vous dire un mot sur l'homme dont j'avais pris le parti[1], et dont vous me parlez. M. de Malesherbes, qui est assurément une belle ame, m'a mandé que c'était ce même homme qui avait déterminé l'arrêt funeste dont l'Europe a eu tant d'horreur; que sans lui les voix auraient été partagées. Je me tais et je me tairai sur cet homme; mais cette nouvelle a achevé de m'accabler. Je me jette entre vos bras.

6891. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

19 avril.

Vous me donnez donc, madame, une charge de médecin consultant dans votre maison. J'en suis bien

[1] M. Pasquier. K.

indigne : je ne suis que le compagnon de vos misères, et compagnon d'ignorance de tous les autres médecins. Si vous aviez un livre difficile à trouver, qui est intitulé *Questions sur l'Encyclopédie*, je vous prierais de vous faire lire l'article *Médecine*[1], qui est assez drôle, mais qui paraît bien approchant de la vérité.

Je suis de l'avis d'un médecin anglais qui disait à la duchesse de Marlborough : Madame, ou soyez bien sobre, ou faites beaucoup d'exercice, ou prenez souvent de petites purges domestiques, ou vous serez bien malade.

J'ai suivi les principes de ce médecin, et je ne m'en suis pas mieux porté; cependant vous et moi nous avons vécu assez honnêtement, en prévenant les maladies par un peu de casse. Je fais monder la mieune, et je la fais un peu cuire. Elle fait beaucoup plus d'effet lorsqu'elle n'est pas cuite, et qu'elle est fraîchement mondée. Ma dose est d'ordinaire de deux ou trois petites cuillerées à café; et on peut en prendre deux fois par semaine sans trop accoutumer son estomac à cette purge domestique.

Quelquefois aussi je fais des infidélités à la casse en faveur de la rhubarbe : car je fais grand cas de tous ces petits remèdes qu'on nomme minoratifs, dont nous sommes redevables aux Arabes, de qui nous tenons notre médecine et nos almanachs. Vous savez peut-être que, pendant plus de cinq cents ans, nos

[1] C'est-à-dire l'article MÉDECINS qui est tome XXXI, page 174; mais l'article n'était pas dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. B.

souverains n'eurent que des médecins arabes ou juifs; mais il fallait que le fou du roi fût chrétien.

Je reviens à la purge domestique, tantôt casse, tantôt rhubarbe; et je dis hardiment que ce sont des fruits dont la terre n'est pas couverte en vain, qu'ils servent à-la-fois de nourriture et de remèdes, et qu'il faut bénir Dieu de nous avoir donné ces secours dans le plus détestable des mondes possibles.

Je vous dis encore que nous ne devons pas tant nous dépiter d'être un peu constipés, que c'est ce qui m'a fait vivre quatre-vingt et un ans, et que c'est ce qui vous fera vivre beaucoup plus long-temps. On souffre un peu quelquefois, je l'avoue; mais, en général, c'est notre loi de souffrir de manière ou d'autre. Je m'acquitte parfaitement de ce devoir; et, tout résigné que je suis, je me donne actuellement au diable dans mon lit, pendant que madame Denis est dans le sien depuis quarante jours, avec la fièvre et une fluxion de poitrine. Je suis prêt d'ailleurs à vous signer tout ce que vous me dites, excepté la trop bonne opinion que vous voulez bien avoir de votre vieux confrère en maladie.

Il y a long-temps que j'ai eu le bonheur de passer quinze jours avec M. Turgot. Je ne sais ce qu'on lui permettra de faire; mais je sais que je fais plus de cas de son esprit que de celui de Jean-Baptiste Colbert et de Maximilien de Rosny[1]. Je ne crains pour lui que deux choses: les financiers et la goutte. Ce sont deux terribles sortes d'ennemis; il n'y a que les moines qui soient plus dangereux.

[1] Le duc de Sulli, l'ami de Henri IV. B.

Je vous quitte pour aller au chevet du lit de ma malade.

Supportez la vie, madame, et conservez-moi vos bontés.

A propos, madame, ou hors de propos, auriez-vous entendu parler d'une lettre en vers d'un prétendu chevalier de Morton à M. le comte de Tressan, qu'il a eu la faiblesse de faire imprimer avec sa réponse, le tout orné de notes instructives? Ce Morton dit que les hommes

.....Sont d'étranges machines[1],
Quand, fiers des feux follets d'un instinct perverti,
Ils vont persécutant l'écrivain sans parti,
Qui veut de leur raison réparer les ruines.

Ensuite il dit que M. de Tressan rendait plus piquants les soupers d'Épicure-Stanislas, père de la feue reine: Stanislas serait certainement bien étonné de s'entendre nommer Épicure, lui qui ne donna jamais à souper. Presque tous les vers de cette belle épître sont dans ce goût. Et voilà ce que M. de Tressan, de plusieurs académies, a cru être de moi; voilà à quoi il a répondu par une épître en vers; voilà ce qu'il dit avoir été extrêmement approuvé par MM. Da..., C..., et M...[2].

J'ai eu beau lui écrire que M. le chevalier de Morton était un détestable poëte, il n'en démord point. Il me dit que je suis trop modeste. Il fait courir dans

[1] Ces vers sont dans l'*Épître au comte de Tress.*, dont j'ai parlé dans une note sur la lettre 6876. B.

[2] Ces initiales désignent probablement Dalembert, Condorcet, Marmontel: mais ils ne sont ni nommés ni désignés d'aucune manière dans la *Réponse* (en vers) de Tressan; voyez lettre 6876. B.

Paris cet imprimé, d'ailleurs très dangereux, dans lequel on met sur la même ligne Numa et le roi de Prusse, Montaigne et Vanini, Socrate et l'Arétin.

Il y a quelques vers heureux, jetés au hasard dans ce mauvais ouvrage fait aux Petites-Maisons, et surtout des vers très hardis, qui passent à la faveur de leur témérité. M. de Tressan distribue à ses amis la demande et la réponse. Que voulez-vous que je dise? La rage d'imprimer ses vers est une étrange chose, mais ce n'est pas à moi de la condamner. J'ai passé ma vie à tomber dans cette faute, et je suis puni par où je suis coupable.

Mais, bon Dieu! que le bon goût est rare!

6892. A M. DE VAINES.

A Ferney, 19 avril.

Monsieur, M. de Trudaine était après vous l'homme de France que j'aurais le plus souhaité pour arbitre des intérêts de ce petit pays de Gex, dont j'ai fait ma patrie.

Quoique je me pique d'être bon citoyen, cependant je vous avoue que j'aurais autant aimé lire le *Menzicof* de mon cher M. de La Harpe, qu'un arrêt du conseil favorable à nos demandes. Je n'ai point reçu cet ouvrage que vous m'annoncez; ce sera apparemment par le premier courrier. Je vous en remercie. J'aime M. de La Harpe autant que j'estime ses grands talents; et je l'aime d'autant plus que je sais combien il vous est attaché. Je commence à vous l'être autant que lui.

J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse reconnaissance, etc.

6893. A M. DE VAINES.

Ferney, 20 avril.

Je vous renvoie, monsieur, le meilleur ouvrage de M. de La Harpe. Son *Menzicof* n'arriva qu'hier dans ma Sibérie. Les postes de notre Tobolskoi sont arrangées de façon que les gros paquets m'arrivent presque toujours un jour trop tard. Je suis exact et fidèle en vers et en prose. J'ai résisté à la tentation de faire copier l'ouvrage; j'en ai retenu seulement quelques vers malgré moi, et surtout ceux qui conviennent au climat que j'habite. Permettez-moi de mettre dans ce paquet ma lettre de remerciements pour M. de La Harpe[1]. Je voudrais bien en écrire une à M. Turgot et à M. de Trudaine pour notre pays de Tobolsk et de l'Irtisch.

M. de Condorcet m'a mandé que vous êtes, comme M. Turgot, l'ami des lettres ainsi que de l'ordre dans les finances, et que je pouvais vous présenter ce petit recueil d'un jeune homme, et joindre ce paquet sans crainte d'abuser de vos bontés. Il ajoute que je peux vous demander la permission de vous adresser deux ou trois paquets semblables. Je suis accoutumé à faire tout ce que M. de Condorcet me prescrit; ainsi j'espère que vous ne désapprouverez pas mon importunité.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

[1] La lettre à La Harpe manque. B.

Si, par un hasard malheureux, M. de Condorcet n'était point à Paris, je vous supplie de vouloir bien faire rendre à M. Élie de Beaumont le paquet qui contient cette pièce tragique, avec la lettre de M. d'Étallonde, et la mienne, que vous trouverez enveloppée avec celle que j'écris à M. de Condorcet.

6894. DU CARDINAL DE BERNIS.

Rome, le 24 avril.

Je ne saurais refuser cette lettre, mon cher et illustre confrère, à deux jeunes officiers suédois qui ont fait le voyage d'Italie avec beaucoup d'application et d'intelligence, mais qui croiraient n'avoir rien vu, si en retournant dans leur patrie, ils n'avaient pu, au moins un moment, voir et entendre le grand homme de notre siècle. Ils ont cru qu'une lettre de moi serait un passe-port pour arriver jusqu'à vous. Je vous prie donc de ne pas vous refuser à leur curiosité, et au desir qu'ils ont de vous présenter un hommage qui n'est pas celui de la flatterie. Il y a bien long-temps que je n'ai reçu de vos nouvelles : je n'en sais que par la renommée ; ce n'est pas assez pour mon cœur. Ne doutez jamais, mon cher confrère, de l'intérêt que je prends à votre santé, à votre conservation, à votre bonheur. Je n'ai plus de vœux à faire pour votre gloire. Mon attachement pour vous durera autant que ma vie.

6895. A M. DE VAISNES.

24 avril.

Vous m'avez envoyé, monsieur, une tragédie en vers : permettez que je vous en adresse une en prose[1]. Si vous avez le temps de la lire avant de la remettre entre les mains de M. de Condorcet, votre ami, vous

[1] *Le Cri du sang innocent;* voyez tome XLVIII, page 123. B.

trouverez le sujet bien intéressant, et bien terrible. C'est une pièce qui ne peut encore être représentée, et qui le sera peut-être au sacre du roi.

Je crois qu'il y a une grosse cabale contre cet ouvrage; mais j'espère que les honnêtes gens le favoriseront, et que vous serez à leur tête. Pour moi, je ne puis faire que des vœux secrets. Je ne peux paraître, et c'est là ma douleur. Cette pièce m'a fait verser bien des larmes. Puissent-elles ne pas être inutiles!

Vous trouverez, monsieur, dans ce paquet, une lettre à M. de Condorcet[1], avec des papiers pour M. de Beaumont, l'avocat. Vous verrez que ma triste destinée est depuis long-temps d'oser élever ma voix contre les barbares oppresseurs de l'innocence. Vous frémirez peut-être; mais votre suffrage pourra faire réussir la pièce. Que ne puis-je être auprès de vous avec M. le marquis de Condorcet et M. de La Harpe!

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

LE VIEUX MALADE DE FERNEY. V.

Si, par un hasard malheureux, M. de Condorcet n'était point à Paris, je vous supplie de vouloir bien faire rendre à M. Élie de Beaumont le paquet qui contient cette pièce tragique, avec la lettre de M. d'Étallonde et la mienne, que vous trouverez enveloppée dans celle que j'écris à M. le marquis de Condorcet.

[1] La lettre pour Condorcet manque. B.

6896. A M. LE CHEV. DE CUBIÈRES-PALMÉZEAUX.

Au château de Ferney, le 26 avril.

Je n'ai pu, monsieur, vous remercier plus tôt des choses agréables que vous avez eu la bonté de m'envoyer. J'ai gardé pendant six semaines ma nièce, qui a été entre la vie et la mort. Ce n'est que d'aujourd'hui que je puis vous témoigner ma reconnaissance.

Je dois vous dire que je ne suis point le chevalier de Morton. J'ignore quel est l'auteur de la pièce très indiscrète et très inégale que ce prétendu chevalier a écrite à M. de Tressan. J'ai été très affligé que M. de Tressan me l'ait attribuée, et qu'il ait eu la faiblesse d'y répondre. Il devait bien sentir qu'il était impossible que je lui eusse parlé des petits soupers d'Épicure-Stanislas, qui n'a jamais soupé, et qui ne ressemblait point du tout à Épicure. Il devait sentir, par beaucoup d'autres raisons, le tort qu'il a eu de se donner ainsi en spectacle au public. Je lui en fais des reproches d'autant plus vifs que je lui suis attaché depuis long-temps.

Quand on fait imprimer de pareilles pièces de poésie, il faut que tous les vers soient bons; et quand on les fait sur de parcils sujets, il ne faut pas les faire imprimer. Le chagrin que cette méprise ridicule me cause ne me permet pas de vous en dire davantage.

J'ai l'honneur, etc. VOLTAIRE.

6897. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

27 avril.

Quoique depuis long-temps, monseigneur, je n'aie pas pris la liberté de vous demander des nouvelles de votre étonnant procès, je ne m'y suis pas moins intéressé. Madame Denis, qui a été entre la vie et la mort pendant plus d'un mois, a occupé tous mes soins : c'était un moribond qui en gardait un autre.

Pendant que j'étais dans cette triste situation, vous savez quelle a été l'étrange méprise de M. le comte de Tressan. Il m'a mandé qu'il vous en avait parlé, et qu'il était un peu honteux de m'avoir pris pour le chevalier de Morton. Je lui pardonne de m'avoir attribué d'assez mauvais vers; mais je ne sais si on lui pardonnera les choses très hardies et très indiscrètes qu'il a mises dans sa réponse. Je ne sais point comme on pense actuellement. J'ignore si on penche vers la sévérité ou vers l'indulgence; mais je m'imagine que jamais un lieutenant général ne sera fait maréchal de France pour m'avoir écrit des vers contre les prêtres. Si M. de Tressan avait su de quelles affaires je suis chargé aujourd'hui, il se serait bien donné de garde de faire imprimer toutes ces fariboles dangereuses qu'il dit vous avoir fait lire.

Je vous avais déjà dit, et je vous redis encore, que j'étais obligé, par une fatalité singulière, de conduire un procès plus cruel que le vôtre, un procès aussi affreux que celui des Calas et des Sirven, et dans lequel j'échouerai peut-être; mais il n'y a pas moyen d'abandonner des personnes très estimables, très in-

nocentes, et très infortunées : c'est mon destin depuis long-temps de combattre contre l'injustice, et je remplis encore ce devoir dans les derniers jours de ma vie.

Dès qu'il y aura quelque chose d'entamé sur la douloureuse affaire dont on m'a chargé, je ne manquerai pas de la soumettre à votre jugement. Vous devez connaître actuellement plus que personne de quoi la méchanceté humaine est capable, et vous en serez plus disposé à compatir aux malheureux.

Si j'osais vous supplier de daigner m'instruire à présent de l'état où est votre affaire, et si vous vouliez bien me faire parvenir la dernière requête des coupables, ce serait une faveur que mon tendre et ancien attachement mérite. Ce procès tiendra une place bien distinguée dans le recueil des *Causes célèbres*[1]. Il me semble que ce serait une occasion bien naturelle de vous rendre toute la justice qui vous est due, et de n'oublier aucun des services signalés que vous avez rendus à l'état; cela serait assurément plus honnête et plus à sa place que le commerce de M. de Tressan avec son prétendu chevalier de Morton, qui est un très mauvais poëte, quoiqu'il y ait dans son épître quelques vers insolents assez bien frappés.

Le pauvre vieillard malade vous est attaché en vers et en prose avec le plus tendre respect.

[1] Titre d'un ouvrage de Guyot de Pitaval; voyez ma note, tome XLVI, page 12. Il existe aussi d'autres collections du même genre sous un titre à peu près semblable. B.

6898. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 27 avril.

Sire, j'ai reçu aujourd'hui, par les bontés de votre majesté, le portrait d'un très grand homme; je vais mettre au bas deux vers de lui, en n'y changeant qu'un mot :

Imitateur heureux d'Alexandre et d'Alcide,
Il aimait mieux pourtant les vertus d'Aristide[1].

J'avoue que le peintre vous a moins donné la figure d'Aristide que celle d'Hercule. Il n'y a point de Welche qui ne tremble en voyant ce portrait-là ; c'est précisément ce que je voulais.

Tout Welche qui vous examine
De terreur panique est atteint;
Et chacun dit, à votre mine,
Que dans Rosbach on vous a peint.

Ce qui me plaît davantage, c'est que vous avez l'air de la santé la plus brillante.

Nous nous jetons Morival et moi aux pieds de ce héros. Le dessein de ce jeune homme est de ne point s'avilir jusqu'à demander une grace dont il n'aura certainement pas besoin aux yeux de l'Europe : il veut et il doit se borner à faire voir la turpitude et l'horreur des jugements welches. Cette affaire est plus abominable encore que celle des Calas ; car les juges des Calas n'avaient été que trompés, et ceux du chevalier de La Barre ont été des monstres sanguinaires de gaîté de cœur.

[1] Vers du roi de Prusse; voyez ma note, page 200. B.

Je m'en rapporte à votre jugement, sire, et j'attends votre décision, qui réglera notre conduite. Nos lois sont atroces et ridicules; mais Morival ne connaît que les vôtres. Il se soucie fort peu de la petite part qui lui reviendrait dans le partage avec sa famille; il ne veut plus connaître d'autre famille que son régiment, et n'aura jamais d'autre roi et d'autre maître que vous.

J'ai été quelque temps sans écrire à votre majesté. Il a régné dans nos cantons une maladie épidémique affreuse, dont ma nièce a pensé mourir, et dont je suis encore attaqué.

Vivez long-temps, sire, non pas pour votre gloire, car vous n'avez plus rien à y faire, mais pour le bonheur de vos états. Conservez-moi des bontés qui me consolent de toutes mes misères.

6899. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

1er mai.

Sire, votre dernière lettre[1] est un chef-d'œuvre de raison, d'esprit, de goût, et de bonté.

C'est un sage qui nous instruit,
C'est un héros qui s'humanise :
Rien de si beau ne fut produit
Sur le Parnasse et dans l'Église.
Mon cœur s'émeut quand je vous lis.
Tout près de mon heure suprême,
Graces à vous je rajeunis;
J'admire votre gloire extrême,
Comme ont fait tous vos ennemis :

[1] Lettre 6879, du 26 mars. B.

Mais je fais bien mieux, je vous aime
Comme je vous aimai jadis.

Je sens une joie mêlée d'attendrissement quand les étrangers qui viennent chez moi s'inclinent devant votre portrait, et disent : Voilà donc ce grand homme !

Chaque peuple à son tour a régné sur la terre
Par les lois, par les arts, et surtout par la guerre :
Le *siècle de la Prusse* est à la fin venu[1].

Il est vrai qu'on peut à présent observer parmi presque tous les souverains de l'Europe une émulation de se signaler par de grands et d'utiles établissements. Il semble même que la superstition diminue dans quelques cours. Mais quel est le prince qui approche de votre philosophie? Par ma foi, il est très vrai que vous pensez en Marc-Aurèle, et que vous écrivez en Cicéron, et cela dans une langue qui n'était pas la vôtre. Les lettres familières de Cicéron ne valent pas celles de Frédéric-le-Grand. Vous êtes plus gai que lui, comme vous êtes meilleur général, quoiqu'il ait combattu une fois au même endroit qu'Alexandre.

Je remercie bien votre majesté de ses bonnes intentions pour *divus d'Etallundus*, martyr de la philosophie. Il y a autant de grandeur et de vertu à protéger de tels martyrs qu'il y a d'infamie et de barbarie à les faire.

On me dit que votre majesté fait le voyage de Silésie, suivie de messieurs les princes de Wurtemberg.

[1] Voyez la tragédie de *Mahomet*, acte II, scène 5. B.

J'ignore si c'est le duc régnant, ou le prince Louis, ou le prince Eugène, ou quelqu'un de ses enfants; si c'était le duc régnant, j'oserais vous demander votre protection auprès de lui. J'aime à ne point mourir sans avoir de nouvelles preuves de votre bonté; je m'endormirai dans la paix du Seigneur. Je finis ma vie par l'établissement d'une colonie à Ferney. Votre majesté peut se souvenir que mon premier dessein était de l'établir à Clèves. J'aurais espéré alors d'être assez heureux pour me jeter encore une fois à vos pieds. C'est une consolation dont il ne m'est plus permis de me flatter. Daignez me conserver un souvenir qui est envié par tous les princes qui vous ont approché.

6900. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er mai.

Mon cher ange, vous avez raison, et vous êtes très aimable dans tout ce que vous me dites le 22 d'avril 1775; *contra sic argumentor.*

Madame Denis est aussi sensible qu'elle doit l'être à vos bontés. Elle se porte mieux; mais la convalescence sera difficile et longue: ce n'est pas un grand malheur, quand on a été si dangereusement malade.

Madame de Luchet ne peut rien vous écrire touchant ses affaires et les vôtres, par la raison qu'elle n'y entend rien. Elle n'a jamais songé et ne songera qu'à rire. Son pauvre mari cherche de l'or. Mais toujours rire comme le veut sa femme, ou s'enrichir dans

des mines comme le croit le mari, c'est la pierre philosophale, et cela ne se trouve point.

Il me paraît aussi difficile d'arranger les affaires de notre jeune officier que d'enrichir M. de Luchet. Personne ne s'entend, personne n'agit de concert dans cette cruelle affaire. Tout ce que je puis vous dire, c'est que le jeune homme ne peut rien accepter, rien faire, sans les ordres précis de son maître. Il nous paraît qu'on veut nous servir malgré nous, et d'une manière qui ne peut nous convenir. On ne veut pas nous entendre, et nous ne pouvons pas tout dire. Pour moi, je ne dois point paraître; vous connaissez ma position, et vous sentez bien que je ne dois agir à découvert qu'auprès de celui qui peut seul bien réparer les malheurs de notre jeune homme, et qui devrait déjà l'avoir fait, quand ce ne serait que pour couvrir d'opprobre les scélérats sur lesquels il pense comme vous et moi. Enfin je ne vous dis rien sur cette affaire, parceque j'aurais trop à vous dire.

En voici une autre très désagréable qui seule suffirait pour m'empêcher de me montrer dans l'affaire du jeune homme. Un de nos philosophes, excessivement imprudent, quoiqu'il n'en ait pas l'air, et qui fait des vers, quoique ce ne soit pas son métier, s'avise d'écrire à M. de Tressan une épître sous le nom du chevalier de Morton[1], et me fait parler dans cette épître comme si c'était moi qui l'écrivais. Il me fait dire les choses les plus hardies, les plus déplacées, et les plus dangereuses. M. de Tressan a la simplicité de me croire l'auteur de cette rapsodie, dans laquelle

[1] Voyez lettre 6876. B.

il est très ridiculement loué. Il me répond du même style; il fait imprimer ces sottises. C'est une étrange conduite pour un lieutenant général des armées, âgé de soixante-douze ans. L'auteur de la lettre du chevalier de Morton est certainement le plus coupable. C'est un homme très bien intentionné pour la bonne cause; mais il la sert bien mal en croyant lui faire du bien.

J'ignore si cette sottise a fait quelque bruit à Paris. M. de Tressan, à qui j'ai lavé la tête d'importance, m'a mandé qu'il en a fait parler à monsieur le garde-des-sceaux; mais en fesant parler, on aura fait dire encore quelques nouvelles impertinences.

Je ne sais plus que faire ni que dire à tout cela; il faudrait que je vinsse prendre de vos leçons huit ou dix jours à Paris; mais ni l'état de madame Denis, ni le mien, ni mes forces, ni mes chagrins, ne me permettent cette consolation. Je ne goûte que celle d'être encore aimé de vous à cent lieues; mais faudra-t-il donc que je meure sans vous avoir embrassé?

6901. A M. DALEMBERT.

1er mai.

A MESSIEURS LES DEUX SECRÉTAIRES.

Je comptais envoyer aujourd'hui à l'un des Bertrands l'ouvrage très utile[1] sur le commerce des blés. Je ne conçois pas pourquoi on ne m'a pas envoyé encore l'imprimé.

L'un des Bertrands me mande qu'on ne sait point

[1] La *Diatribe à l'auteur des Éphémérides*, qui est t. XLVIII, p. 102. B.

ce que c'est que ce Jean-Vincent-Antoine. Cependant j'ai reçu un mémoire concernant Jean-Vincent-Antoine Ganganelli, écrit de la même main, et envoyé sous le même contre-seing que l'écrit sur la liberté du commerce des blés. Mais certainement on ne fera nul usage de l'histoire de Jean-Vincent-Antoine.

On se confie entièrement au zèle généreux des Bertrands, au sujet de l'officier prussien. D'Hornoy s'obstine, pour disculper sa compagnie, à vouloir des lettres de grace, que ce brave officier rejette avec horreur. Il manquerait d'ailleurs essentiellement au roi son maître, et il se déshonorerait, s'il allait faire entériner à genoux ces lettres de grace par ses bourreaux, en portant l'habit uniforme des vainqueurs de Rosbach. La seule idée d'une telle infamie fait bondir le cœur. Il ne veut absolument qu'un mot de consultation. Trois avocats de Paris ne peuvent refuser ce mot en 1775, après que huit avocats[1] ont signé, en 1766, la même chose que nous demandons.

Voilà l'unique point sur lequel nous insistons. Il ne s'agit que d'un oui ou d'un non de la part de ces avocats. S'ils refusent, il n'y aura autre chose à faire qu'à nous renvoyer le mémoire à consulter. On pourra en adresser un autre au roi très chrétien en personne, ou s'en tenir uniquement à ce qu'on doit espérer du roi son maître.

Voilà tout ce qu'on peut dire sur cette exécrable affaire.

A l'égard de celle du chevalier de Morton et du

[1] Voyez la lettre 6890, page 257. B.

comte de Tressan[1], elle est très ridicule et très dangereuse dans les circonstances présentes. M. de Condorcet est très instamment supplié d'imposer silence, s'il le peut, à ceux qui exposent ainsi les fidèles à la persécution. On met Raton dans la cruelle nécessité de montrer publiquement que ce Morton est absurde, et ne sait pas la langue française. Il en faudra venir nécessairement à ce scandale, pour peu que la malheureuse épître de ce Morton soit connue. En vérité, cette disparate est la chose la plus désespérante. Il serait affreux d'immoler son ami à la démangeaison d'imprimer des vers.

M. de Tressan n'a-t-il pas dû sentir que cet imprimé ne pouvait faire qu'un effet affreux?

Voici la lettre[2] qu'on écrit au maître de ce malheureux officier, persécuté par les bœufs-tigres.

L'article *Monopole* sera envoyé le 3 de mai.

6902. A M. DE VAINES.

A Ferney, 1er mai.

Je fais usage de vos bontés, monsieur, et je partage mes importunités entre M. Turgot et vous.

J'ai mis dernièrement dans votre paquet[3] une lettre pour M. de Condorcet. Permettez-moi de vous en adresser une aujourd'hui pour M. Dalembert[4] : ce sont deux secrétaires d'académie, que je préfère aux secrétaires d'état.

[1] Voyez ma note sur la lettre 6876. B.
[2] 6898. B.
[3] Voyez lettre 6895. B.
[4] C'est la lettre 6901. B.

J'ai bien peur qu'on ne joue pas de si tôt la Sibérie de M. de La Harpe. Nos comédiens sont devenus, dit-on, plus barbares que les Tartares et les Samoïèdes. Nous avons grand besoin de réformes en tout genre.

J'ai l'honneur d'être avec une reconnaissance infinie, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. V.

6903. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

5 mai.

Racle[1] arrive, madame : c'est à vous qu'il doit tout. Vous n'avez jamais eu qu'une passion véritable, celle de faire du bien; tout le reste n'a été que passades. Si vous avjez été à Dijon, vous auriez prévenu l'émeute criminelle[2] qui a été excitée sous main par les ennemis de M. Turgot.

Si vous venez sur les lisières de notre Bourgogne, vous rendrez la vie à madame Denis et à moi. Elle est encore bien malade; mais pour moi, je suis incurable, et je n'attends que la mort, après quatre-vingts ans de souffrance, et soixante ans de persécution. Vous trouveriez l'oncle et la nièce chacun dans un coin de son hôpital; père Adam dans son grenier, uniquement occupé de son déjeuner, de son dîner, et de son souper; ce brave jeune homme pour qui vous avez daigné vous intéresser, soutenant son malheur avec une patience héroïque; madame de Luchet, qui était

[1] Voyez tome LXVII, page 503. B.

[2] Il est question de cette émeute dans les *Mémoires secrets*, à la date du 25 avril. B.

venue ici pour deux jours, et qui est établie intendante de l'hôpital depuis deux mois ; son mari, qu'elle fait venir, et qui ne trouvera pas plus d'or dans Ferney qu'il n'en a trouvé dans toutes les mines qu'il a fouillées. Notre maison est un lazaret. Il n'y a que vous qui puissiez la rendre supportable ; mais nous n'osons nous flatter que vous veniez embellir le séjour de la souffrance et de la tristesse. J'éprouve toutes les calamités attachées à la décrépitude. Je ne puis ni manger avec personne, ni même parler. Si vous me ressuscitiez, ce serait le plus grand de vos miracles.

Vous avez vu bien des changements dans votre capitale; ils se sont étendus jusqu'à nos déserts.

Notre héros, dont vous me parlez, doit être plus affligé de quelques uns de ces changements que de la friponnerie insolente et absurde d'une Provençale [1]. Elle aurait mieux fait de contrefaire le style de sa bisaïeule, madame de Sévigné, que de contrefaire l'écriture de celui qu'elle appelle toujours son cousin. Je ne connais ni la Provençale, ni la Bordelaise. On dit que cette Bordelaise est despotique. Vous aimez à l'être, mesdames; et ce n'est pas pour rien que le conte de *Ce qui plaît aux Dames* a fourni un opéra comique [2]. Je crois que votre ami aurait mieux fait de s'en tenir à être tout doucement le maître chez lui; mais, puisque Hercule a été subjugué, pourquoi les gens délicats ne le seraient-ils point? Il y a peu de personnes qui sachent se procurer une vieillesse

[1] Madame de Saint-Vincent. B.

[2] Voyez tome XIV, page 45. B.

heureuse et respectée. On se traîne comme on peut au bout de sa carrière: tout cela est bien triste. Il n'y a que vous, madame, dont les bontés adoucissent un peu les chagrins dont je suis environné. Je serai pénétré jusqu'au dernier moment de tout ce que vous valez, et de la reconnaissance que je vous dois.

6904. A M. DE VAINES.

8 mai.

Il est digne des Welches de s'opposer aux grands desseins de M. Turgot; et vous, monsieur, qui êtes un vrai Français, vous êtes aussi indigné que moi de la sottise du peuple. Les Parisiens ressemblent aux Dijonais, qui, en criant qu'ils manquaient de pain, ont jeté deux cents setiers de blé dans la rivière. Les mêmes Dijonais ont écrit que le style du Bourguignon Crébillon était plus coulant que celui de Racine, et qu'Alexis Piron était au-dessus de Molière: tout cela est digne du siècle.

Nous n'avons point encore à Genève le fatras[1] du Genevois Necker, contre le meilleur ministre que la France ait jamais eu. Necker se donnera bien de garde de m'envoyer sa petite drôlerie. Il sait assez que je ne suis pas de son avis. Il y a dix-sept ans que j'eus le bonheur de posséder, pendant quelques jours, M. Turgot dans ma caverne. J'aimais son cœur et j'admirai son esprit. Je vois qu'il a rempli toutes mes vues et toutes mes espérances. L'édit du 13 de sep-

[1] *De la législation et du commerce des grains*, 1775, in-8°. B.

tembre[1] me paraît un chef-d'œuvre de la véritable sagesse et de la véritable éloquence. Si Necker pense mieux et écrit mieux, je crois, dès ce moment, Necker le premier homme du monde; mais, jusqu'à présent, je pense comme vous.

Je suis pénétré de vos bontés, monsieur, et de votre manière de penser, de sentir, et de vous exprimer.

6905. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Mai.

Sire, c'est à Aristide que j'écris aujourd'hui, et je laisse là Alexandre et Alcide jusqu'à la première occasion.

Je me jette à vos pieds avec Morival. Voici où il en est. Les gens qui sont aujourd'hui les maîtres du royaume des Welches lui donneront sa grace; et cette grace pourra le mettre dans quinze ou vingt ans en possession d'une légitime de cadet de Normandie. Mais nos belles lois exigent que pour être en état de recueillir un jour cette portion d'héritage si mince, on se mette à genoux devant le parlement, qui est le maître d'enregistrer la grace ou de la rejeter.

Morival est un garçon pétri d'honneur. Il trouve qu'il y aurait de l'infamie à paraître à genoux avec l'uniforme d'un officier prussien devant ces robins. Il dit que cet uniforme ne doit servir qu'à faire mettre à genoux les Welches.

C'est à peu près ce qu'il mande à votre ministre à Paris. J'approuve un tel sentiment, tout Welche

[1] Voyez le *Petit écrit*, tome XLVIII, page 82. B.

que je suis; et je me flatte qu'il ne déplaira pas à votre majesté.

Vous avez eu la bonté de nous écrire que vous seriez notre dernière ressource[1]. Vous avez toujours été la seule; car j'ai toujours mandé à la famille et à nos amis de Paris que nous ne voulions point de grace. Nous n'attendons rien que de vos bontés. Vous avez permis que d'Étallonde Morival s'intitulât ingénieur et adjudant de votre majesté. Ces titres, qui, ce me semble, ne donnent aucun grade militaire, peuvent s'accorder dans vos armées sans faire aucun passe-droit à personne.

Pour peu que votre majesté daigne lui donner de légers appointements, il subsistera très honorablement avec les petits secours de sa famille et de ses amis. Il viendra recevoir vos ordres au moment où vous l'ordonnerez. Faites voir à l'Europe, je vous en conjure, combien votre protection est au-dessus de celle de nos parlements. Vous avez daigné secourir les Calas; d'Étallonde est opprimé bien plus injustement; il est la victime d'une superstition et d'un fanatisme que vous haïssez autant que je les abhorre. Il n'appartient qu'à votre grandeur d'ame et à votre génie d'honorer hautement de votre bienveillance un officier très sage, très brave, et très utile, indignement persécuté par les plus lâches et les plus barbares de tous les hommes. Vous êtes fait pour donner des exemples, non seulement aux Welches, mais à l'Europe entière.

J'attends les ordres de votre majesté: j'ose espérer

[1] Lettre 6879, page 238. B.

qu'ils consoleront ma décrépitude, et que mes cheveux blancs ne descendront point avec amertume dans le tombeau, comme dit l'autre[1].

6906. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Le 10 mai.

Vous ne m'accuserez pas de lenteur à vous envoyer la consultation de nos jurisconsultes : c'est eux qui m'ont lanterné jusqu'à ce moment, que je reçois enfin leur docte décision. Si notre justice est si lente, à quoi ne faudra-t-il pas s'attendre du parlement de Paris ? Ni vous, ni moi, ni Morival, ne vivrons assez long-temps pour voir la fin de cette affaire.

Le parti le plus sûr sera d'y renoncer[2], faute de pouvoir amollir les cœurs de roche de ces juges iniques. Je crois que le fanatisme et la superstition ont eu moins de part à cette boucherie d'Abbeville que l'opiniâtreté. Il y a des gens qui veulent toujours avoir raison, et qui se laisseraient plutôt lapider que de reconnaître l'excès où leur précipitation les a fait tomber.

A présent on ne pense à Paris qu'au sacre de Reims[3] : y eût-il mille d'Étallonde, on ne les écouterait pas. On a les yeux sur les otages de la sainte ampoule ; on veut savoir qui portera la couronne, qui le sceptre, qui le globe, et qui le soir le bougeoir du roi : ce sont des choses bien plus attrayantes que de justifier un innocent. Vos conseillers de grand'chambre penseront ainsi ; et Voltaire, le protecteur de l'innocence sans pouvoir la sauver, muni des consultations les plus intègres, n'aura de ressource que de flétrir dans ses

[1] La *Genèse* dit, chap. XLII, verset 38 : « Deducetis canos meos cum dolore ad inferos ; » et, chap. XLIV, verset 29 : « Deducetis canos meos cum « mœrore ad inferos. » B.

[2] « Sera de se désister. » (*Édit. de Berlin.*)

[3] Louis XVI fut sacré à Reims le 11 juin 1775. B.

écrits, lus de l'Europe entière, les bourreaux de La Barre et de ses compagnons.

J'écarte de ma mémoire ces horreurs et ces atrocités, qui inspirent une mélancolie sombre, pour vous parler d'une matière plus agréable. Lekain va venir ici cet été [1], et je lui verrai représenter vos tragédies. C'est une fête pour moi. Nous avons eu l'année passée Aufresne, dont le jeu noble, simple, et vrai, m'a fort contenté. Il faudra voir si les efforts de l'art surpassent dans Lekain ce que la nature a produit dans l'autre. Mais, avant d'en venir là, j'aurai trois cents lieues à faire en parcourant différentes provinces. A mon retour j'aurai le plaisir de vous écrire pour savoir des nouvelles du patriarche de Ferney, pour lequel le solitaire de Sans-Souci ne cesse de faire des vœux. *Vale.* FÉDÉRIC.

6907. A M. CHRISTIN.

14 mai.

Mon cher ami, c'est dommage que vous ne soyez point à Ferney; vous partageriez la fête qu'on donne jeudi, 18 du mois, pour la convalescence de madame Denis. Nous avons des compagnies d'infanterie, de cavalerie, des cocardes, des timbales, des violons, et trois cents couverts en plein air; mais on vous donnera une plus belle fête en Franche-Comté, quand vous aurez brisé pour jamais les fers des citoyens enchaînés par des moines.

M. Necker, agent de Genève à Paris, vient de publier un gros volume [2] contre la liberté du commerce des grains, et cela tout juste dans le temps de la sédition ambulante qui est allée de Pontoise à Paris, et à Versailles, jetant dans la rivière tout ce

[1] Voyez la lettre 6928. B.

[2] Voyez ma note sur la lettre 6904. B.

qu'elle trouvait de blé et de farine, pour avoir de quoi manger.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher Cicéron du mont Jura.

6908. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Ferney, 17 mai.

Vous êtes la plus heureuse femme de votre triste sort, madame, puisque les confitures du roi de Maroc vous font du bien; car sachez que l'on sert de la casse sur la table du roi de Maroc, comme chez nous de la gelée de pomme ou de groseille. Soyez sûre que les tempéraments chez qui la digestion est un peu lente et l'esprit prompt, et à qui la casse fait un bon effet, durent d'ordinaire plus long-temps que les corps frais et dodus: cela est si vrai, que je vis encore, après avoir souffert quatre-vingt et un ans presque sans relâche.

Donnez la préférence à la casse, puisque Molière a décidé que *de bonne casse est bonne*[1]; mais, en la louant comme elle le mérite, permettez-moi de vous dire qu'il ne faut pas absolument mépriser la rhubarbe.

Tous les médecins de la faculté, mes confrères, s'ils sont un peu philosophes, conviendront que les mêmes principes agissent dans la casse et dans la rhubarbe. Ce sont les parties les plus volatiles et les plus piquantes qui purgent. J'avoue (car il faut être juste) que la casse, outre ses sels volatils, a quelque chose

[1] *Malade imaginaire*, acte III, scène I. B.

d'onctueux dont la rhubarbe est privée; et c'est en quoi cette casse mérite la préférence: mais le sublime de la médecine domestique est, à mon gré, d'avoir un jour dans le mois consacré à la rhubarbe.

Je quitte ma robe de médecin, pour vous parler des *Filles de Minée*[1]. Je vous jure que je n'ai envoyé ces trois bavardes à personne. C'est une indiscrétion de Cramer dont je suis très fâché. J'en essuie bien d'autres; c'est ma destinée.

J'envoie pour vous cette mauvaise plaisanterie de feu La Visclède à M. de Lisle. Elle ne lui coûtera rien. Elle vous coûterait un écu, et elle ne le vaut pas.

Je voudrais savoir si vous avez lu le livre de M. Necker sur les blés. Bien des gens disent qu'il faut une grande application pour l'entendre, et de profondes connaissances pour lui répondre.

Il paraît un écrit sur l'agriculture[2] qui est beaucoup plus court et quelquefois plus plaisant: il y a même quelques vérités. Je pourrai vous le procurer dans quelques jours. Je tâche de vous amuser de loin, ne pouvant m'approcher de vous. Ma colonie demande continuellement ma présence réelle. C'est un fardeau qu'il faut porter; il est pénible. Ne soyez jamais fondatrice, si vous voulez avoir du temps à vous.

Encore une fois, madame, avalons la lie de nos derniers jours aussi doucement que les premiers verres du tonneau. Il n'y a point pour nous d'autre philo-

[1] Conte de Voltaire publié sous le nom de M. de La Visclède; voyez tome XIV, pages 95 et 105. B.

[2] *Diatribe à l'auteur des Éphémérides*, tome XLVIII, page 102. B.

sophie. La patience et la casse, voilà donc nos seules ressources ! j'en suis fâché.

Madame Denis vous remercie de vos bontés : elle l'a échappé belle.

6909. A M. DE VAINES.[1]

17 mai.

Si ce petit écrit qu'on m'a confié, monsieur, peut vous amuser un moment, je me fais un devoir de vous l'envoyer : il n'est pas si gros que celui de M. Necker[2], mais il est peut-être plus aisé à entendre.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, et j'ose dire avec un véritable attachement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, LE VIEUX MALADE. V.

Voulez-vous bien permettre que je mette ce paquet pour M. Dalembert dans le vôtre?

6910. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

17 mai.

Cinq cents milles de France que j'ai parcourus en quatre semaines me serviront d'excuse de vous devoir réponse à trois lettres, dont deux arrivèrent le moment avant mon départ, et la dernière à mon retour. Je vous réponds selon les dates.

Le portrait que vous avez reçu est l'ouvrage de madame Terbusch, qui, pour ne point avilir son pinceau, a rajusté des graces de la jeunesse ma figure éraillée. Vous savez qu'il suffit d'être quelque chose pour ne pas manquer de flatteurs;

[1] *Diatribe à l'auteur des Éphémérides ;* voyez t. XLVIII, p. 102. B.

[2] Voyez lettre 6904. B.

les peintres entendent ce métier tout comme les courtisans les plus raffinés.

L'artiste qu'Apollon inspire,
S'il veut par ses talents orner votre château,
Doit, en imitant l'art dont vous savez écrire,
Ennoblir les objets, et peindre tout en beau.

Certainement ni le portrait ni l'original ne méritent qu'on se jette à leurs pieds. Si cependant l'affaire de Morival dépendait de moi seul, il y a long-temps qu'elle serait terminée à sa satisfaction. J'ai douté, vous le savez, que l'on parvînt à fléchir des juges qui, pour qu'on les croie infaillibles, ne réforment jamais leur jugement. Les formalités du parlement, et les bigots, dont le nombre est plus considérable en France qu'en Allemagne, m'ont paru des obstacles invincibles pour réhabiliter Morival dans sa patrie. Je vous ai promis d'être sa dernière ressource, et je vous tiendrai parole; il n'a qu'à venir ici, il aura brevet et pension [1] de capitaine-ingénieur, métier dans lequel il trouvera occasion de se perfectionner ici, et le fanatisme frémira vainement de dépit, en voyant que Voltaire, et moi pauvre individu, nous sauvons de ses griffes un jeune garçon qui n'a pas observé le *puntiglio* et le cérémonial ecclésiastique.

Vous me faites trembler en m'annonçant vos maladies. Je crains pour votre nièce, que je ne connais point, mais que je regarde comme un secours indispensable pour vous dans votre retraite. Je suis encore accablé d'affaires; dans une couple de jours je serai au courant, et pourrai m'entretenir plus librement avec vous. Votre impératrice se signale à Moscou par ses bienfaits, et par la douceur dont elle traite le reste des adhérents de Pugatschew; c'est un bel exemple pour les souverains; j'espère, plus que je ne le crois, qu'il sera imité. Adieu, mon cher Voltaire; conservez un homme que toute l'Europe trouverait à dire, moi surtout, s'il n'existait plus; et n'oubliez pas le solitaire de Sans-Souci.

[1] L'édition de Berlin, d'où cette lettre est tirée, et ses copies, portent : brevet *en* pension.

6911. A M. FABRY.

23 mai.

Le vieux malade, monsieur, très mauvais mais zélé serviteur des états du pays de Gex, va obéir à vos ordres avec bien de l'empressement, et voudrait bien être en état de présenter lui-même votre excellent projet au digne ministre qui préfère le bien de la France au profit des commis des fermes.

Agréez le respectueux et tendre attachement du pauvre malade. V.

6912. A M. L'ABBÉ DU VERNET.

A Ferney, juin.

Je ne vous enverrai point, monsieur l'abbé, les pièces de vers faites en mon honneur et gloire. Soyez très persuadé, monsieur, qu'on aimera mieux une épigramme contre moi, bonne ou mauvaise, que cent éloges. La louange endort, la satire réveille; et le monde est si rassasié de vers, que la satire même a cessé d'être amusante. On a trop de tout dans le siècle où nous sommes, et trop peu de personnes qui pensent comme vous.

Je ne manquerai pas de présenter ma requête aux souverains du théâtre de la Comédie française[1]. Je ne connais que Lekain; mais je tenterai tout auprès des autres, supposé qu'ils jouent un ouvrage nouveau dont je leur ai fait présent, et supposé surtout que cet ouvrage[2], dont ils n'ont pas grande opinion,

[1] Pour obtenir à Du Vernet ses entrées au théâtre. B.

[2] Auger croit qu'il s'agit des *Lois de Minos*. B.

ne soit pas sifflé du public, comme on me le fait craindre; car il n'y a pas moyen d'imposer une taxe, quelque légère qu'elle soit, sur ses propres troupes, quand elles ont été battues.

Soyez bien persuadé, monsieur le philosophe, de tous les sentiments dont est pénétré pour vous le vieux malade.

6913. A MADAME NECKER.

Ferney, 13 juin.

Je ne puis attendre, madame, le retour de madame Suard[1] à Paris, pour vous remercier de vos bontés, et pour vous présenter les hommages de madame Denis et les miens. Elle a été à la mort pendant un mois entier, et est encore très languissante. Pour moi, madame, qui ai appris à souffrir depuis quatre-vingt et un ans, j'achève ma carrière avec une grande consolation, et je l'égaie même quelquefois, puisque vous daignez me conserver votre souvenir et vos bontés.

Madame Suard m'a appris que vous-même n'êtes pas exempte des maux auxquels cette faible nature humaine est sujette, et que vous êtes réduite au lait d'ânesse. Je suis affligé de votre état, beaucoup plus que du mien. Je me résigne aisément pour moi-même, mais non pas pour vous, madame; car il me semble que de la manière dont la nature s'est complu à vous faire, vous n'étiez point destinée à souffrir comme nous, et à tâter de nos misères.

[1] A qui est adressée la lettre 6917. B.

Je m'intéresse à votre santé autant que ceux qui sont assez heureux pour vous faire une cour assidue, et pour se partager entre M. Necker et vous; il permettra que je le remercie ici de la bonté dont il m'a honoré. Vous jouissez tous deux dans Paris de l'extrême considération que vous méritez. Je suis condamné à mourir loin de vous. Je serai du moins pénétré, jusqu'au dernier moment de ma vie, des sentiments que je vous ai voués, de la reconnaissance que je vous dois, et de la respectueuse estime que vous inspirez à quiconque a eu le bonheur de vous connaître. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6914. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 14 juin.

Je vous ai envoyé, monsieur, par monsieur votre frère le petit paquet de rubans d'une nouvelle espèce pour madame votre femme. Je me flatte qu'il vous l'aura rendu. Ce que vous me mandez des ennemis qu'il a dans un autre régiment ne m'étonne pas. On sait assez que la jalousie se glisse parmi les militaires comme parmi les prêtres; mais je suis bien sûr que les services de monsieur votre frère, son mérite et son application, le feront toujours triompher.

Nous commençons à avoir quelques beaux jours; mais il n'en est plus pour moi à mon âge; il me reste des moments consolants : ce sont ceux où je reçois de vos lettres.

J'ai l'honneur d'être, etc. V.

6915. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

21 juin.

Sire, tandis que votre majesté fait probablement manœuvrer trente ou quarante mille guerriers, je crois ne pouvoir mieux prendre mon temps pour lui présenter la bataille de Rosbach, dessinée par d'Étallonde.

Il brûle d'envie de se trouver à une pareille bataille. La bonté extrême que vous avez eue de nous envoyer la consultation de vos premiers magistrats ne lui laisse d'autre idée que de verser son sang pour votre service; la reconnaissance qu'il vous doit, et l'honneur d'être au nombre de vos officiers, l'emportent sur tous les autres projets : il ne veut plus aucune grace en France; il en était déjà bien dégoûté, vos dernières bontés ferment son cœur à tout autre objet que celui de mourir Prussien; il voudrait au moins paraître parmi les braves gens dont votre majesté fait des revues. On lui a dit que son régiment pourrait bien faire l'exercice en votre présence cette année : à cette nouvelle, je crois voir un amant à qui sa maîtresse a donné un rendez-vous; il ne me parle que de son départ, je ne puis le retenir. J'ai beau lui dire qu'il n'a point reçu d'ordre, et qu'il faut attendre; il dit qu'il n'attendra rien. Je ne suis pas fait pour contredire les grandes passions, et surtout une passion si belle. S'il retourne à Vesel dans quelques jours, il ne me reste, sire, qu'à me jeter à vos pieds du fond de ma retraite et du bord de mon tombeau, à remercier votre majesté de ce qu'elle a

daigné faire pour lui, et à me flatter qu'elle voudra bien l'honorer des emplois dont elle le croira capable; il n'y a qu'un héros philosophe qui puisse être servi par un tel officier.

Ma lettre arrivera peut-être mal-à-propos au milieu de vos immenses occupations; mais les plus petites affaires vous sont présentes comme les grandes. M. de Catinat disait que son héros était celui qui jouerait une partie de quilles au sortir d'une bataille gagnée ou perdue. Vous ne jouez point aux quilles; vous faites des vers un jour de bataille; vous prenez votre flûte, lorsque vos tambours battent aux champs; vous daignez m'écrire des choses charmantes, en fesant une promotion d'officiers généraux. Je vous admire de toutes les façons, et, en vous admirant, j'attends tout de votre grand cœur.

On mande que le sacre du roi très chrétien n'a pas été aussi brillant que l'espéraient les Français, accoutumés à la magie de Servandoni et à la musique de Gluck. C'est un spectacle bien étrange que ce sacre. On fait coucher tout de son long un pauvre roi en chemise devant des prêtres, qui lui font jurer de maintenir tous les droits de l'Église, et on ne lui permet d'être vêtu que lorsqu'il a fait son serment. Il y a des gens qui prétendent que c'est aux rois à se faire prêter serment par les prêtres; il me semble que Frédéric-le-Grand en use ainsi en Silésie et dans la Prusse occidentale.

Je fais serment, sire, devant votre portrait, que mon cœur sera votre sujet tant que j'aurai un reste de vie.

6916. A CATHERINE II.

Ferney, 28 juin.

Madame, pardonnez; voici le fait :

Un très bon peintre, nommé Barrat, arrive chez moi; il me trouve écrivant devant votre portrait; il me peint dans cette attitude, et il a l'audace de vouloir mettre cette fantaisie aux pieds de votre majesté impériale; il l'encadre, et la fait partir. Je ne puis que vous supplier de pardonner à la témérité de ce peintre. C'est un homme qui d'ailleurs a le talent de faire en un quart d'heure ce que les autres ne feraient qu'en huit jours. Il peindrait une galerie en moins de temps qu'on y donnerait le bal; il a surtout l'art de faire parfaitement ressembler. Je ne lui connais de défaut que sa témérité de prendre votre majesté impériale pour juge de ses talents. Peut-être aurez-vous l'indulgence de faire placer ce tableau dans quelque coin, et vous direz en passant : Voilà celui qui m'adore pour moi-même, comme les quiétistes adorent Dieu. Vos sujets sont plus heureux que moi; ils vous adorent et vous voient.

J'apprends dans le moment, madame, que votre majesté, qui s'est fait si bien connaître dans la Méditerranée, avait un vice-consul à Cadix, et que ce vice-consul, qui était Allemand, est mort. Il y a un autre Allemand, nommé Jean-Louis Pettremann, demeurant à Cadix, qui servirait très bien votre majesté, si elle n'avait pas disposé de cette place. Il ne m'appartient pas d'oser vous proposer un vice-consul ni un proconsul; je crois que s'il y avait en-

core des consuls romains, ils ne tiendraient pas plus devant vous que les grands-vizirs.

Daignez, madame, du pinacle de votre gloire, agréer le profond et inutile respect, l'attachement inviolable, et la reconnaissance du vieux malade de Ferney.

6917. A MADAME SUARD[1].

Juin.

Madame, j'ai écrit à monsieur votre mari que j'étais amoureux de vous. Ma passion a bien augmenté à la lecture de votre lettre. Vous m'oublierez au milieu de Paris; et moi, dans mon désert, où l'on va jouer *Orphée*[2], je vous regretterai comme il regrettait Eurydice; avec cette différence que c'est moi le premier qui descendrai dans les enfers, et que vous ne viendrez point m'y chercher. Parlez de moi avec vos amis, conservez-moi vos bontés. Ce cœur est trop touché pour vous dire qu'il est votre très humble serviteur.

6918. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er juillet.

Quoi! mon cher ange, je ne vous avais point envoyé de *Diatribe*[3]! pardonnez à un malade octogé-

[1] Madame Suard, née Panckoucke, est morte en octobre 1830, dans un âge avancé. On a d'elle quelques ouvrages. Madame de Montmorency a fait imprimer les *Lettres de madame Suard à son mari, sur son voyage de Ferney*, Dampierre, an X (1802), in-4°. Ces *Lettres* sont aussi imprimées dans le tome II des *Mélanges de littérature*, publiés par Suard, 1803, cinq volumes in-8°. B.

[2] Voyez pages 115 et 297. B.

[3] Tome XLVIII, page 102. B.

naire qui ne sait plus ce qu'il fait. M. de Chabanon me console et me fait un plaisir extrême, car il me parle toujours de vous. Il dit que vous avez marié un très estimable neveu à une femme charmante, et que vous êtes aussi heureux que vous pouvez l'être. Pour moi, je suis heureux de votre bonheur; c'est la seule façon dont je puisse l'être avec ma détestable santé.

Au reste, cette *Diatribe* n'est qu'une plaisanterie; et je suis bien honteux de m'être égayé sur une chose aussi sérieuse, depuis que j'ai lu des *Lettres*[1] de M. Turgot sur le même sujet. Ah! mon cher ange, ce M. Turgot-là est un homme bien supérieur; et, s'il ne fait pas de la France le royaume le plus florissant de la terre, je serai bien attrapé. J'ai la plus grande envie de vivre pour voir les fruits de son ministère. Je suis encore tout ému de ces lettres que j'ai lues. Je ne connais rien de si profond, ni de si fin, de si sage, et de si éloigné des idées communes.

Vous avez dû recevoir une lettre d'un goût différent que M. de Luchet vous a écrite. Son génie ne me paraît pas de la trempe de celui de M. Turgot, et je plaindrais un royaume s'il était gouverné par un Luchet; sa femme même ne pourrait lui servir de premier ministre. La folie de l'une est gaie, la folie de l'autre est sérieuse. Leurs créanciers ne tireront pas un sou de ces deux folies-là. Tous deux ont quitté Ferney. Je suis actuellement entre Cha-

[1] *Lettres sur les grains*, écrites à M. l'abbé Terray, par Turgot (1775), un volume in-8°. B.

banon et l'abbé Morellet, deux hommes également faits pour vous plaire. Figurez-vous que nous attendons Le Gros[1], qui vient jouer *Orphée* dans notre *tripot* auprès de Genève. J'ai bien peur de n'être pas en état de voir cet opéra; mais je ne regretterai jamais *Orphée* autant que je vous regrette.

Il faut encore que je vous dise un petit mot sur la grace que vous prétendez que je dois absolument obtenir pour mon jeune étranger. Non, mon cher ange, non, jamais je ne souffrirai qu'on fasse grace à qui n'est point coupable. Tout ce qu'on peut demander, c'est qu'on fasse grace aux juges.

Que je voudrais vous embrasser, vous parler de tout cela, vous consulter, vous contredire! mais je ne puis que vous aimer avec une passion malheureuse qui ne finira qu'avec ma vie.

6919. A M. FABRY.

1er juillet.

Monsieur, votre place et votre caractère vous mettent à portée de secourir les opprimés. Je servirai autant que je le pourrai sous votre bannière.

Je ne sais s'il convient que j'ose écrire à monsieur le contrôleur général sur l'affaire d'un particulier, après l'avoir pressé hier d'accorder à notre province tout ce que nous lui avons demandé. J'ai écrit aussi à M. de Trudaine, que sa mauvaise santé empêche quelquefois d'accélérer les affaires. Je suis d'ailleurs entièrement à vos ordres, et j'ai l'honneur d'être, etc.

VOLTAIRE.

[1] Acteur de l'Opéra. B.

6920. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, 3 juillet.

J'étais dans un bien triste état, monseigneur, lorsque j'ai reçu vos deux jeunes gentilshommes suédois[1]; mais j'ai oublié tous mes maux en les entendant parler de vous.

Ils disent que votre éminence,
Au pays des processions,
Fait à toutes les nations
Aimer et respecter la France :
Ils disent que votre entretien,
Cher aux beaux-esprits comme aux belles,
Enchante le Norvégien
Et le voisin des Dardanelles,
Tout autant que l'Italien;
Comme, en sa première harangue,
Le chef du collége chrétien
Plaisait à chacun dans sa langue.

Voilà comme vous étiez à Paris, et en Languedoc, et partout. Vous n'avez point changé au milieu des changements qui sont arrivés en France. Je suis extasié, en mon particulier, des bontés que vous conservez pour moi; elles me consolent et m'encouragent, *per l'estreme giornate di mia vita*, comme dit Pétrarque, l'un de vos prédécesseurs en talents et en graces. Hélas! vous êtes aujourd'hui le seul Pétrarque qui soit à Rome. Nous avons du moins des opéra comiques, et même encore de la gaîté; mais on prétend qu'il n'y a plus, dans la patrie de Cicéron et d'Horace, que des cérémonies. Je me trouve, de-

[1] Voyez lettre 6894. B.

puis plus de vingt ans, à moitié chemin de Rome et de Paris, sans avoir succombé à la tentation de voir l'une ou l'autre. Si, à mon âge, je pouvais avoir une passion, ce serait de pouvoir vous faire ma cour dans votre gloire; mais

Vejanius, armis
Herculis ad postem fixis, latet abditus agro[1].

Il vient un temps où il ne faut plus se montrer. Il me reste encore le goût et le sentiment; mais qu'est-ce que cela? et comment s'aller mêler dans un beau concert, quand on ne peut plus chanter sa partie? Les bontés que votre éminence me témoigne font ma consolation et mes regrets. Daignez conserver ces bontés pour un cœur aussi sensible que celui du vieux malade de Ferney, qui vous sera attaché avec le respect le plus tendre, jusqu'à ce qu'il cesse d'exister.

6921. A M. DALEMBERT.

7 juillet.

Vous n'avez probablement point reçu, mon cher philosophe, une lettre[2] que je vous avais écrite, il y a près d'un mois, sous l'enveloppe de M. De Vaines. Je vous priais de dire un petit mot au roi de Prusse au sujet de M. d'Étallonde de Morival. Ce monarque vient de combler nos vœux et de surpasser nos espérances. Il appelle M. de Morival auprès de lui, il le fait son ingénieur et capitaine, il lui donne une pension. Cela vaut mieux, ce me semble, que d'aller

[1] Horace, livre I, épître 1, vers 4-5. B.
[2] Elle manque en effet. B.

se mettre à genoux à Paris devant *Messieurs*[1], et de leur avouer qu'on est un impie qui vient faire entériner sa grace.

Le roi de Prusse, en fesant cette belle action, m'écrit la lettre la plus touchante et la plus philosophique[2].

Je vous envoie la requête *au roi très chrétien*, par laquelle M. de Morival ne lui demande rien[3].

6922. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 7 juillet.

Sire, Morival s'occupait à mesurer le lac de Genève, et à construire sur ses bords une citadelle imaginaire, lorsque je lui ai appris qu'il pourrait en tracer de réelles dans la Prusse occidentale ou dans vos autres états. Il a senti vos bienfaits avec une respectueuse reconnaissance égale à sa modestie. Vous êtes son seul roi, son seul bienfaiteur. Puisque vous permettez qu'il vienne se jeter à vos pieds dans Potsdam, voudriez-vous bien avoir la bonté de me dire à qui il faudra qu'il s'adresse pour être présenté à votre majesté?

Permettez que je me joigne à lui dans la reconnaissance dont il ne cessera d'être pénétré; je ne peux pas aspirer, comme lui, à l'honneur d'être tué sur un bastion ou sur une courtine; je ne suis qu'un

[1] C'est ainsi qu'on appelait les conseillers au parlement; voyez une note de ma Préface du tome XXII. B.

[2] Lettre 6910. B.

[3] *Le Cri du sang innocent*, tome XLVIII, page 123. B.

vieux poltron fait pour mourir dans mon lit. Je n'ai que de la sensibilité, et je la mets tout entière à vous admirer et à vous aimer.

Votre alliée l'impératrice Catherine fait, comme vous, de grandes choses. Elle fait surtout du bien à ses sujets; mais le roi de France l'emporte sur tous les rois, puisqu'il fait des miracles. Il a touché à son sacre deux mille quatre cents malades d'écrouelles, et il les a sans doute guéris. Il est vrai qu'il y eut une des maîtresses de Louis XIV qui mourut de cette maladie, quoiqu'elle eût été très bien touchée; mais un tel cas est très rare.

Votre majesté avait eu la bonté de me mander qu'après ses revues elle se délasserait un moment à entendre Lekain et Aufresne; mais je vois bien que vos héros guerriers, qui marchent sous vos drapeaux, l'emportent sur vos héros de théâtre. Votre majesté les passe en revue dans quatre cents lieues de pays pendant un mois. C'était à peu près avec cette rapidité qu'un de vos prédécesseurs, nommé Jules César, parcourait notre petit pays des Welches. Il fesait des vers aussi, ce Jules ou Julius, car les véritablement grands hommes font de tout.

Je suis, plus que jamais, l'adorateur et l'admirateur des gens de ce caractère, qui sont en si petit nombre.

Agréez, sire, avec bonté, le profond respect, la reconnaissance, et l'attachement inviolable de ce vieux malade du mont Jura.

6923. A M. BERTILLOT,

OFFICIER DU GÉNIE, A VERSOIX[1].

M. de Voltaire et madame Denis sont très sensibles à tous les soins que M. Bertillot a bien voulu prendre de diriger les études et les travaux de M. de Morival. Il vient d'être nommé capitaine et ingénieur par le roi son maître. Il compte profiter pendant deux mois des bontés de M. Bertillot, à qui nous aurons, madame Denis et moi, une obligation infinie. Je pense qu'il ne s'agit, pour M. de Morival, que de se perfectionner dans la simple géométrie-pratique qui a rapport à la guerre; tout le reste n'est qu'une curiosité inutile.

Je fais aussi mes compliments et remerciements à monsieur et à madame Racle.

Très humble et obéissant serviteur, VOLTAIRE.

6924. A CATHERINE II.

A Ferney, 7 juillet.

Madame, je suis bien plus téméraire que je ne croyais avec la bienfaitrice de cinquante ou soixante provinces, victorieuse des Moustapha. Elle pardonnera mon impertinence quand elle verra de quoi il s'agit.

Marc Le Fort, petit-neveu de ce François Le Fort, qui rendit quelques services assez importants à la

[1] Communiqué par M. Berriat-Saint-Prix, à qui je suis redevable des lettres 3463 et 3470, dont il possède les originaux. B.

Russie sous les yeux de l'empereur Pierre-le-Grand, représente à l'impératrice Catherine II la très grande, qu'il peut la servir dans le commerce de sa nation à Marseille. Il a séjourné plus de vingt ans dans ce port, et il y a été très utile à tous les négociants du Levant.

Si l'intention de sa majesté impériale est que les Russes aient un traité de commerce avec la France, et particulièrement vers la Méditerranée, Marc Le Fort lui offre ses très humbles services.

Il dit que les vaisseaux russes peuvent apporter à Marseille, avec un grand avantage, chanvre, fer, bois, potasse, huile de baleine, et rapporter toutes les denrées de Provence.

Il dit que les Suédois et les Danois font ce commerce, et ont des consuls à Marseille; ces consuls sont Genevois.

Le petit-neveu du général Le Fort serait un très digne consul de sa majesté impériale.

Voilà donc, madame, en très peu de temps, un vice-consul[1] et un consul que je mets à vos pieds. Cette proposition a je ne sais quel air de l'empire romain; mais, dans le fond de mon cœur, je donne la préférence à l'empire russe.

J'ignore absolument en quels termes est actuellement votre empire avec le petit pays des Welches, qui prétendent toujours être Français; pour moi, j'ai l'honneur d'être un vieux Suisse que vous avez naturalisé votre sujet. Marc Le Fort est un meilleur sujet que moi; nous attendons vos ordres. Le vieux

[1] Voyez lettre 6916. B.

malade de Ferney se met aux pieds de votre majesté impériale : il mourra en invoquant votre nom.

6925. A M. DE VAINES.

7 juillet.

Voici, monsieur, une requête qui n'est pas pour un conseil de finances, mais bien pour un conseil de philosophie et d'humanité. Vous êtes dans tous ces ministères.

Permettez que je vous adresse deux paquets, l'un pour M. de Condorcet, l'autre pour M. Dalembert, et que je vous renouvelle tous les sentiments qui m'attachent bien fortement à vous.

Que Dieu nous conserve M. Turgot et M. De Vaines !

6926. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 juillet.

Je vous ai rendu compte, mon cher ange, le 7 de ce mois[1], des lettres que j'avais adressées à M. de La Reynière pour vous et pour M. le maréchal de Duras. Je vous ai dit et je vous redis combien j'ai été affligé que ces lettres ne vous soient pas parvenues.

Je vous ai de plus envoyé des *Filles de Minée*[2] par le même M. de La Reynière, et je vous adresse aujourd'hui par la même voie un mémoire assez intéressant[3], qui m'est tombé entre les mains, et qui ne me paraît pas fait pour tout le monde.

[1] La lettre à d'Argental, du 7 juillet, manque, ainsi que celles à MM. de La Reynière et Duras. B.

[2] Tome XIV, page 95. B.

[3] *Le Cri du sang innocent*, tome XLVIII, page 123. B.

Vous saurez que le roi de Prusse appelle l'auteur de ce mémoire auprès de sa personne, qu'il le nomme son ingénieur, le fait capitaine, et assure sa fortune[1]. Il a accompagné ces graces singulières d'une lettre également tendre et philosophique, dans laquelle il se propose de réparer par l'humanité toutes les horreurs du fanatisme.

Il faut vous dire qu'il répare aussi tous les jours par de petites attentions flatteuses le moment de mauvaise humeur qu'il eut autrefois avec moi.

Vous conclurez de tout ce que je vous dis que mon jeune homme ne doit ni ne peut chercher ailleurs sa justification et son bien-être. Sa requête est la première qu'on ait jamais présentée pour ne rien demander du tout. Elle n'est faite que pour inspirer l'horreur de la persécution, et pour fortifier les bons sentiments des esprits raisonnables.

J'ai vu des gens qu'on croyait peu sensibles s'attendrir à cette lecture,

> Et dans le même instant, par un effet contraire,
> Leur front pâlir d'horreur, et rougir de colère[2].

L'homme en question n'envoie qu'à M. Turgot une de ces requêtes. Il ne sait s'il en doit faire présenter à M. le comte de Maurepas et à M. de Miromesnil. Ne montrez la vôtre à personne, surtout si vous jugez qu'il y ait quelques mots qui puissent déplaire. Nous attendons votre jugement avec impatience.

Je vous embrasse de mes faibles bras, mon cher

[1] Voyez lettre 6910. B.
[2] *Cinna*, acte I, scène 3. B.

ange, avec plus de tendresse et plus de confiance en vos bontés que jamais.

6927. A M. DODIN,

AVOCAT A PARIS.

A Ferney, 12 juillet.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur, du mémoire intéressant et plein d'une éloquence solide que vous avez bien voulu m'envoyer [1]. Je présume que M. Mazière, à la seule lecture de votre mémoire, s'empressera de donner généreusement un dédommagement convenable à votre client.

M. de Servan, avocat général de Grenoble, a démontré, dans une grande cause, que « la loi naturelle « crie dans tous les cœurs : Tu es homme, répare le « mal que tu as fait à un homme. » L'erreur ne dispense point de cette loi. Parcequ'un homme s'est trompé, un autre en doit-il souffrir ?

M. Mazière doit payer votre client, et l'embrasser.

Je crois d'ailleurs, monsieur, que vous rendez un vrai service à la nation, en vous élevant contre le secret des procédures. Vous savez que tous les procès s'instruisaient publiquement chez les Romains, nos premiers législateurs; cette noble jurisprudence est en usage en Angleterre.

Le secret en matière criminelle n'a été reçu en

[1] Ce mémoire était pour Garnier, officier d'office du comte d'Artois, qui réclamait des dommages-intérêts pour détention injuste qu'il avait subie sur la plainte de Mazière, fermier général. Voyez les *Mémoires secrets* du 4 juillet et du 21 août 1775. B.

France que par une méprise. On s'imagina, en lisant le Code, à l'article *de Testibus*, que *testes intrare judicii secretum* signifiait *les témoins doivent déposer secrètement;* et il signifie *les témoins doivent entrer dans le cabinet du juge.* Un solécisme a établi cette cruelle partie de notre jurisprudence, dans laquelle il y a tant de choses à réformer.

Je me flatte que vous serez un jour la gloire du barreau, et que vous contribuerez plus que personne à cette réforme tant desirée.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que vous inspirez, monsieur, votre, etc.

6928. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 12 juillet.

Vous croyez donc, mon cher patriarche, que j'ai toujours l'épée au vent? Cependant votre lettre m'a trouvé la plume à la main, occupé à corriger d'anciens mémoires que vous vous ressouviendrez peut-être d'avoir vus autrefois peu corrects et peu soignés. Je lèche mes petits [1]; je tâche de les polir. Trente années de différence rendent plus difficile à se satisfaire; et quoique cet ouvrage soit destiné à demeurer enfoui pour toujours dans quelque archive poudreuse, je ne veux pourtant pas qu'il soit mal fait. En voilà assez pour mes occupations.

Quant à Morival d'Étallonde, je vois bien que vos bonnes intentions n'ont pas été suffisantes pour déraciner les préjugés du fanatisme des têtes de vos présidents à mortier. Il est plus difficile de faire entendre raison à un docteur en droit que de composer *la Henriade.* Si Morival ne veut pas

[1] L'*Histoire de mon temps* et l'*Histoire de la guerre de sept ans*, qui sont dans les *OEuvres posthumes* du roi de Prusse. B.

faire amende honorable, le cierge au poing, il peut venir ici; je le placerai dans le génie, à votre recommandation. Il vaut mieux étudier Vauban et Cohorn[1] que de s'avilir, surtout lorsqu'on est innocent. Il me semble que les progrès de la raison se font sentir plus rapidement en Allemagne qu'en France. La raison en est[2] que beaucoup d'ecclésiastiques et d'évêques catholiques en Allemagne commencent à avoir honte de leurs superstitieux usages, au lieu qu'en France le clergé fait corps de l'état; et toute grande compagnie reste attachée aux anciens usages, quand même elle en connaît l'abus.

On n'a parlé ici que du sacre de Reims, des cérémonies bizarres qui s'y observent, et de la sainte ampoule, dont l'histoire est digne des Lapons. Un prince sage et éclairé pourrait abolir et la sainte ampoule et le sacre même.

J'ai vu ici deux jeunes Français bien aimables : l'un est un M. de Laval-Montmorency, et l'autre un Clermont-Gallerande[3]. Ce dernier surtout a de la vivacité d'esprit, à laquelle est jointe une conduite mesurée et sage. Au lieu d'assister au sacre, ils voyagent. Ils ont été avec moi en Prusse, d'où ils se sont rendus à Varsovie, dans le dessein d'aller à Vienne.

Lekain est venu ici: il jouera OEdipe, Orosmane, et Mahomet. Je sais qu'il a été à Ferney; il sera obligé de me conter tout ce qu'il sait et ne sait pas de celui qui rend ce bourg si célèbre. J'ai vu jouer Aufresne l'année passée. Je vous dirai auquel des deux je donne la préférence, quand j'aurai vu jouer celui-ci.

J'ai toute la maison pleine de nièces, de neveux, et de petits-neveux : il faut leur donner des spectacles qui les dédommagent de l'ennui qu'ils peuvent gagner en la compagnie

[1] Ingénieur hollandais, contemporain et rival de Vauban. B.

[2] « Ce me semble. » (*Édit. de Berlin.*)

[3] Probablement Charles-George, marquis de Clermont-Gallerande, né en 1744, mort le 19 avril 1823, dont on a publié les *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la révolution*, 1826, trois volumes in-8°. B.

d'un vieillard. Il faut se rendre justice, et se rendre supportable à la jeunesse. Ceci me regarde. Vous aurez le privilége exclusif de ne jamais vieillir; et quand même quelques infirmités attaquent votre corps, votre esprit triomphe de leurs atteintes, et semble acquérir tous les jours des forces nouvelles.

Que Minerve et Apollon, que les Muses et les Graces veillent sur leur plus bel ouvrage, et qu'ils conservent encore long-temps celui dont des siècles ne pourraient réparer la perte! Voilà les vœux que l'ermite de Sans-Souci fait pour le patriarche de Ferney. *Vale.* FÉDÉRIC.

6929. A M. DALEMBERT.

17 juillet.

Mon cher ami, mon cher philosophe, je suis bien affligé. Votre lettre du 11 de juillet me pétrifie. Vous me dites qu'il y a long-temps que vous n'avez reçu de mes nouvelles. Je vois que mes paquets envoyés à M. De Vaines[1] n'ont point été rendus à leurs adresses. Il y en avait un pour vous, et un autre pour M. de Condorcet.

Vous avez bien voulu vous intéresser tous deux au jeune homme qui a été si long-temps victime. Je vous mandais que son maître l'appelait auprès de lui, l'honorait d'une place distinguée, et lui donnait une pension. Le paquet contenait surtout une espèce de requête à un autre maître, dans laquelle il ne demandait rien. Il se contentait de démontrer la vérité, et d'essayer de faire rougir ses persécuteurs.

Il vaut mieux, sans doute, ne rien demander que de solliciter sa grace quand on n'est point coupable;

[1] Dans la lettre 6921, il parle déjà d'une lettre perdue. B.

mais peut-être que cette requête un peu fière ne serait pas bien reçue dans le moment présent. Elle est plus faite pour être lue par des hommes éclairés et justes que par des gens de robe; et peut-être même ne faudrait-il pas qu'elle fût connue des gens d'église: c'est un petit monument secret qui doit rester dans vos archives, ou je suis bien trompé.

M. Turgot est le seul homme d'état à qui on ait osé en envoyer un exemplaire. Il n'aura pas le temps de le lire; les édits qu'il prépare pour le bonheur de la nation ne doivent pas lui laisser de temps pour les affaires particulières.

Je vous demande en grace de vous informer chez M. De Vaines des paquets que je lui ai envoyés pour vous depuis plus d'un mois. Vous ne sauriez croire combien j'en suis inquiet; cela tire à conséquence.

J'ignore si M. de Condorcet est à Paris ou en Picardie. Probablement mes lettres ne lui sont pas parvenues plus qu'à vous. Je me trouve dans le même cas avec M. d'Argental. Me voilà comme un pestiféré à qui toute communication est interdite.

Luc[1] me paraît changé en bien. Madame Denis est condamnée à un triste régime, et moi à mourir bientôt.

Deo consecratori est de la basse latinité. On dit que Jérôme s'est servi le premier de ce mot. Vous pourriez charger M. Melon de ce jeton. Nous ferons bien mal les honneurs de Ferney à M. Melon et à son Anglais, mais ce sera de bon cœur. Le nom de

[1] Le roi de Prusse; voyez tome LVII, page 293. B.

Melon m'est cher[1], c'est une race de philosophes.

Je vous embrasse tendrement, mon illustre ami. Tirez-moi d'inquiétude. Je ne sais plus où est Mord-les.

6930. A M. DE MALESHERBES.

Ferney, 18 juillet.

Monseigneur, je me joins à la France : elle se réjouit que votre philosophie vous ait enfin permis d'accepter une place[2] où vous ferez du bien. Il ne m'appartient pas de vous demander une grace. J'ai été malheureusement un peu coupable envers vous, et assez mal à propos : aussi je ne vous demande que justice. M. de Crassy, mon ami, mon voisin, très ancien gentilhomme, très ancien officier couvert de blessures, a, je crois, une affaire par-devant vous; je vous expliquerais fort mal cette affaire, que son placet vous fera connaître; et puisqu'il se borne à demander la plus exacte justice, il n'a certainement aucun besoin d'une sollicitation aussi vaine que la mienne. Je me borne à féliciter tous les bons citoyens d'avoir un protecteur tel que vous, et à vous présenter du fond de mon cœur le profond respect avec lequel je suis, monseigneur, etc.

[1] J.-F. Melon, mort en 1738, avait pris la défense du *Mondain;* voyez tome XIV, page 133; XXVII, 383, XXXVII, 529. B.

[2] Malesherbes venait d'être nommé ministre de la maison du roi, après la démission forcée du duc de La Vrillière. B.

6931. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 24 juillet.

Je viens de voir Lekain. Il a été obligé de me dire comme il vous a trouvé, et j'ai été bien aise d'apprendre de lui que vous vous promenez dans votre jardin, que votre santé est assez bonne, et que vous avez encore plus de gaîté dans votre conversation que dans vos ouvrages. Cette gaîté, que vous conservez, est la marque la plus sûre que nous vous posséderons encore long-temps. Ce feu élémentaire, ce principe vital, est le premier qui s'affaiblit lorsque les années minent et sapent la mécanique de notre existence. Je ne crains donc plus maintenant que le trône du Parnasse devienne si tôt vacant; je vous nommerai hardiment mon exécuteur testamentaire : ce qui me fait grand plaisir.

Lekain a joué les rôles d'OEdipe, de Mahomet, et d'Orosmane : pour l'OEdipe, nous l'avons entendu deux fois. Ce comédien est très habile; il a un bel organe, il se présente avec dignité, il a le geste noble, et il est impossible d'avoir plus d'attention pour la pantomime qu'il en a. Mais vous dirai-je naïvement l'impression qu'il a faite sur moi? Je le voudrais un peu moins outré, et alors je le croirais parfait.

L'année passée, j'ai entendu Aufresne : peut-être lui faudrait-il un peu du feu que l'autre a de trop. Je ne consulte en ceci que la nature, et non ce qui peut être en usage en France. Cependant je n'ai pu retenir mes larmes ni dans *OEdipe*, ni dans *Zaïre;* c'est qu'il y a des morceaux si touchants dans la dernière de ces pièces, et d'autres si terribles dans la première, qu'on s'attendrit dans l'une, et qu'on frémit dans l'autre. Quel bonheur pour le patriarche de Ferney d'avoir produit ces chefs-d'œuvre, et d'avoir formé celui dont l'organe les rend si supérieurement sur la scène!

Il y a eu beaucoup de spectateurs à ces représentations : ma sœur Amélie, la princesse Ferdinand, la landgrave de Hesse, et la princesse de Wurtemberg votre voisine, qui est

venue ici de Montbéliard pour entendre Lekain. Ma nièce de Montbéliard m'a dit qu'elle pourrait bien entreprendre un jour le voyage de Ferney pour voir l'auteur dont les ouvrages font les délices de l'Europe. Je l'ai fort encouragée à satisfaire cette digne curiosité. O que les belles-lettres sont utiles à la société! Elles délassent de l'ouvrage de la journée, elles dissipent agréablement les vapeurs politiques qui entêtent, elles adoucissent l'esprit, elles amusent jusqu'aux femmes; elles consolent les affligés, et sont enfin l'unique plaisir qui reste à ceux que l'âge a courbés sous son faix, et qui se trouvent heureux d'avoir contracté ce goût dès leur jeunesse.

Nos Allemands ont l'ambition de jouir à leur tour des avantages des beaux-arts: ils s'efforcent d'égaler Athènes, Rome, Florence, et Paris. Quelque amour que j'aie pour ma patrie, je ne saurais dire qu'ils réussissent jusqu'ici: deux choses leur manquent, la langue et le goût. La langue est trop verbeuse: la bonne compagnie parle français, et quelques cuistres de l'école et quelques professeurs ne peuvent lui donner la politesse et les tours aisés qu'elle ne peut acquérir que dans la société du grand monde. Ajoutez à cela la diversité des idiomes; chaque province soutient le sien, et jusqu'à présent rien n'est décidé sur la préférence. Pour le goût, les Allemands en manquent sur tout; ils n'ont pas encore pu imiter les auteurs du siècle d'Auguste: ils font un mélange vicieux du goût romain, anglais, français, et tudesque; ils manquent encore de ce discernement fin qui saisit les beautés où il les trouve, et sait distinguer le médiocre du parfait, le noble du sublime, et les appliquer chacun à leurs endroits convenables. Pourvu qu'il y ait beaucoup d'*r* dans les mots de leur poésie, ils croient que leurs vers sont harmonieux, et pour l'ordinaire ce n'est qu'un galimatias de termes ampoulés. Dans l'histoire, ils n'omettraient pas la moindre circonstance, quand même elle serait inutile.

Leurs meilleurs ouvrages sont sur le droit public. Quant à la philosophie, depuis le génie de Leibnitz et la grosse mo-

nade de Wolf, personne ne s'en mêle plus. Ils croient réussir au théâtre; mais jusqu'ici rien de parfait n'a paru. L'Allemagne est actuellement comme était la France du temps de François Ier. Le goût des lettres commence à se répandre : il faut attendre que la nature fasse naître de vrais génies, comme sous les ministères des Richelieu et des Mazarin. Le sol qui a produit un Leibnitz en peut produire d'autres.

Je ne verrai pas ces beaux jours de ma patrie, mais j'en prévois la possibilité. Vous me direz que cela peut vous être très indifférent, et que je fais le prophète tout à mon aise en étendant, le plus que je le peux, le terme de ma prédiction. C'est ma façon de prophétiser, et la plus sûre de toutes, puisque personne ne me donnera le démenti.

Pour moi, je me console d'avoir vécu dans le siècle de Voltaire : cela me suffit. Qu'il vive, qu'il digère, qu'il soit de bonne humeur, et surtout qu'il n'oublie pas le solitaire de Sans-Souci. *Vale.* FÉDÉRIC.

6932. A M. AUDIBERT,

CHEZ MM. PHILIPPE-HENRI GAILLARD ET Cie, A LYON[1].

A Ferney, 26 juillet.

Je suis très affligé, monsieur, que la santé de madame votre femme ne lui permette pas d'embellir notre colonie. Vous auriez augmenté notre bonheur. Nous sommes engagés à bâtir six maisons nouvelles depuis que vous êtes parti; mais ces six maisons ne sont pas la monnaie de la vôtre. Si je pouvais vivre assez long-temps pour vous voir remplir votre premier projet, ce serait pour moi une félicité qu'il ne m'est guère permis de prétendre.

A l'égard de la félicité de la France, c'est l'affaire

[1] Copié sur l'original. B.

de M. Turgot et de M. de Malesherbes. Il n'y a rien qu'on ne doive espérer sous le règne de la philosophie. *Novus jam rerum nascitur ordo*[1]. Cependant les cagots sont toujours à craindre. Ils sont cent contre un, et ils ont toujours des armes terribles.

Madame Denis est infiniment sensible à l'honneur de votre souvenir. Vous êtes aimé dans notre petit coin de terre comme vous l'êtes à Marseille.

6933. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 27 juillet.

Je pars dans quinze jours pour faire la tournée de la Silésie: je ne peux être de retour que le 6 de septembre. Si Morival veut se rendre vers ce temps-ci, il pourra s'adresser au colonel Coccei, qui me le présentera. J'ai saisi avec empressement cette occasion de vous faire plaisir, et en même temps de fixer le sort d'un homme qu'une étourderie de jeunesse a perdu pour jamais dans sa patrie. Comme les hommes abusent de tout, les lois qui devaient[2] constater la sûreté et la liberté des peuples, infectées en France du poison du fanatisme, sont devenues cruelles et barbares. Mais la France est un pays civilisé! comment concilier un pareil contraste?

Comment ce sol qui a produit des De Thou, des Gassendi, des Descartes, des Fontenelle, des Voltaire, des Dalembert, a-t-il produit des furieux assez imbéciles pour condamner à mort des jeunes gens qui ont manqué de faire la révérence devant la statue d'un garçon charpentier juif[3]? La postérité trouvera cette énigme plus difficile à deviner que celle du sphinx qu'OEdipe expliqua. Je vous avoue de même que la

[1] Dans sa quatrième églogue, Virgile dit:

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo. B.

[2] « Qui devraient. » (*Édit. de Berlin.*)

[3] « Devant une statue. » (*Édit. de Berlin.*)

sainte ampoule et ses otages, et la guérison des écrouelles, ne font guère honneur au dix-huitième siècle.

On parlait ces jours derniers de ces soi-disant miracles opérés par les rois très chrétiens, et milord Maréchal conta que pendant sa mission en France il y avait vu des étrangers qui lui paraissaient espagnols; que par attachement pour cette nation, où il avait passé une partie de sa vie, il leur avait demandé ce qu'ils venaient faire à Paris, et que l'un d'eux lui répondit: Nous avons su, monsieur, que le roi de France a le don de guérir les écrouelles [1], nous sommes venus pour nous faire toucher par sa majesté; mais, pour notre malheur, nous avons appris qu'il est actuellement en péché mortel, et nous voilà obligés de nous en retourner infructueusement sur nos pas; c'était Louis XV. L'âge et les mœurs austères de Louis XVI auront certainement inspiré plus de confiance lors de la cérémonie de son sacre [2].

Vous aurez déjà reçu une longue lettre au sujet de Lekain [3]. Il doit partir dans peu pour jouer à Versailles une tragédie [4] de M. Guibert, le tacticien. Je n'ai point vu ce drame. Lekain prétend que la reine de France protége la pièce; ce qui doit en assurer le succès. Ce M. Guibert veut aller à la gloire par tous les chemins: recueillir les applaudissements des armées, des théâtres, et des femmes, c'est un moyen sûr d'aller à l'immortalité.

Sans doute que ce qu'il a vu à Ferney l'a encouragé dans cette carrière périlleuse, où, de mille qui l'enfilent, un seul à peine remporte la palme. Il est louable de se proposer de grands exemples et un grand but, et M. Guibert en retirera infailliblement quelque avantage. On ne connaît ses propres talents qu'après en avoir fait l'essai.

[1] Voyez la note, tome XVI, page 41. B.

[2] « C'était Louis XV. Pour Louis XVI, on assure qu'il ne commettra de sa vie de péchés mortels; ce qui doit donner bon courage aux patients qui ont été touchés par lui. » (*Édit. de Berlin.*)

[3] Voyez lettre 6931. B.

[4] *Le Connétable de Bourbon;* voyez tome IX, page 371. B.

Vos preuves sont faites depuis long-temps; il ne vous faut qu'un peu ménager l'huile de la lampe, pour qu'elle brûle long-temps encore. C'est à quoi je m'intéresse plus que madame Denis et votre ménagère suisse, qui vous fait quitter l'ouvrage quand elle craint qu'il ne nuise à votre santé. Elles n'ont qu'une idée confuse de ce que vaut le patriarche de Ferney, et j'en ai une précise. Pour trouver un Voltaire dans l'antiquité, il faut rassembler le mérite de cinq ou six grands hommes, d'un Cicéron, d'un Virgile, d'un Lucien, et d'un Salluste; et dans la renaissance des lettres, c'est la même chose : il faut englober un Guichardin, un Tasse, un Arétin, un Dante, un Arioste, et encore ce n'est pas assez : dans le siècle de Louis XIV, il manquera toujours pour l'épopée quelqu'un qui rende l'assemblage complet.

Voilà comme on pense de vous sur les bords de la mer Baltique, où l'on vous rend plus de justice que dans votre ingrate patrie.

N'oubliez pas ces bons Germains qui se souviennent toujours avec plaisir de vous avoir possédé autrefois, et qui vous célèbrent autant qu'il est en eux. *Vale.* FÉDÉRIC.

Je viens de recevoir la *Diatribe à l'auteur des Éphémérides*[1]. On dit que cet ouvrage vient de Ferney; et je crois y reconnaître l'auteur au style, qu'il ne saurait déguiser.

6934. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, du 29 juillet.

Sire, il n'y a point de vertu, soit tranquille, soit agissante, soit douce, soit fière, soit humaine, soit héroïque, qui ne soit à votre usage. Vous voilà occupé du soin d'amuser votre famille, après avoir donné une cinquantaine de batailles. Vous faites paraître devant vous Lekain et Aufresne. Paul-Émile

[1] Tome XLVIII, page 102. B.

disait que le même esprit servait à ordonner une fête, et à battre le roi Persée. Vous êtes supérieur à tout dans la guerre et dans la paix.

Je vous remercie de vouloir bien occuper un petit coin de votre immensité à protéger d'Étallonde Morival, et à réparer le crime de ses assassins; cela était digne de votre majesté. Le grand Julien, le premier des hommes après Marc-Aurèle, en usait à peu près ainsi : et d'ailleurs il ne vous valait pas.

La bonté que vous avez pour Morival est un grand exemple que vous donnez à notre nation. Elle commence à se débarbouiller : presque tout notre ministère est composé de philosophes. L'abbé Galliani a soutenu que Rome ne pourrait jamais reprendre un peu de splendeur que quand il y aurait un pape athée. Du moins il est bien certain qu'un athée, successeur de saint Pierre, vaudrait beaucoup mieux qu'un pape superstitieux.

Nous espérons en France que la philosophie, qui est auprès du trône, sera bientôt dedans; mais ce n'est qu'une espérance : elle est souvent trompeuse. Il y a tant de gens intéressés à soutenir l'erreur et la sottise, il y a tant de dignités et de richesses attachées à ce métier, qu'il est à craindre que les hypocrites ne l'emportent toujours sur les sages. Votre Allemagne elle-même n'a-t-elle pas fait des souverains de vos principaux ecclésiastiques? Quel est l'électeur et l'évêque parmi vous qui prendra le parti de la raison contre une secte qui lui donne quatre ou cinq millions de rente? il faudrait bouleverser la terre entière pour la mettre sous l'empire de la phi-

losophie. La seule ressource qui reste donc au sage, c'est d'empêcher que les fanatiques ne deviennent trop dangereux : c'est ce que vous faites par la force de votre génie, et par la connaissance que vous avez des hommes.

Vivez long-temps, sire, et donnez de nouveaux exemples à la terre.

Des gazettes ont dit que Pollnitz[1] était mort : c'est dommage; cela me fait craindre pour milord Maréchal[2], qui vaut mieux que lui, et qui ne s'éloigne pas de son âge. Pour moi, je suis soutenu par les consolations que vous daignez me donner; et ma plus grande, en mourant, sera de songer que je vous laisse dans le monde plein de vie et de gloire.

Je supplie votre majesté de daigner me mander si je dois renvoyer Morival à Vesel, ou l'adresser à Potsdam.

Qu'elle daigne agréer mes remerciements, mon admiration, et mon respect.

6935. A M. L'ABBÉ MORELLET.

Ferney, 29 juillet.

Ferney n'oubliera jamais son député, ou plutôt son protecteur, monsieur l'abbé M***. On y jette actuellement les fondements de quatorze maisons nouvelles, qui ne subsisteront qu'autant qu'elles seront

[1] Voyez tome LIV, page 275; et ci-après, lettre 6945. B.

[2] George Keith, connu sous le nom de *milord Maréchal*, est mort le 25 mai 1778, à quatre-vingt-treize ans, suivant Dalembert, qui a fait imprimer son *Éloge*. B.

favorisées par ceux dont toute la France attend sa félicité.

Madame Denis, monsieur, est aussi sensible que moi à tous vos bons offices.

Je ne vous dirai point, d'après un beau livre nouveau [1], que les calculs de la nature sont plus grands que les nôtres; que nous la calomnions légèrement; que la distribution du bonheur est restée dans ses mains;... qu'un pays qui recueillerait beaucoup de blé, et qui en vendrait continuellement aux étrangers, aurait une population imparfaite;... qu'un œil vigilant capable de suivre la variété des circonstances peut fonder sur une harmonie le plus grand bien de l'état; qu'il faut suivre la vérité par un intérêt énergique, en se conformant à sa route onduleuse, parceque l'architecture sociale se refuse à l'unité des moyens, et que la simplicité d'une conception est précieuse à la paresse, etc.

Je vous prierai seulement de remarquer et de faire remarquer que ceux qui écrivent de cet admirable style sont ceux qui ont toujours été favorisés du gouvernement, et que nous, qui n'avons qu'un langage simple comme nos mœurs, nous en avons toujours été maltraités. Il faut que le galimatias soit bien respectable quand il est débité par les puissants et les riches.

Nous sommes petits et pauvres, mais nous défions tous les *millionnaires* d'être plus enivrés de joie que nous le sommes, et de faire des vœux plus ardents

[1] L'ouvrage de Necker, *De la Législation et du commerce des grains*, 1775, in-8°. B.

que nous en fesons pour les ministres que l'on vient de nous donner [1]....

6936. A M. DALEMBERT.

29 juillet.

Vous ferez assurément une très bonne action, mon cher philosophe, d'écrire au roi de Prusse, et de lui donner cent coups d'encensoir, qui seront cent coups d'étrivières pour les assassins de nos deux jeunes gens. Soyez sûr que l'homme en question sera encouragé par vos éloges; il les regardera comme les récompenses de la vertu, et il s'efforcera d'être vertueux, surtout quand il ne lui en coûtera rien, ou que du moins il n'en coûtera que très peu de chose. Il mettra sa gloire à réparer les crimes des fanatiques, et à faire voir qu'on est plus humain dans le pays des Vandales que dans celui des Welches.

Le mémoire de d'Étallonde est trop extra-judiciaire pour l'envoyer à tout le conseil; d'ailleurs on ne fera jamais rien pour lui en France, et il peut faire une fortune honnête en Prusse. Il la fera, si vous fortifiez le roi son maître dans ses bons desseins. Il est comme Alexandre, qui fesait tout pour être loué dans Athènes. Soyez persuadé que ce sera à vous que mon pauvre jeune homme devra son bien-être. Je le ferai partir pour Potsdam dès que vous aurez écrit.

Je viens de lire *le Bon Sens* [2]. Il y a plus que du

[1] Turgot et Malesherbes; voyez lettres 6814 et 6930. B.

[2] *Le Bon Sens, ou Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles* (par le baron d'Holbach), 1772, in-12; voyez, tome I, les notes de Voltaire sur cet ouvrage. B.

bon sens dans ce livre; il est terrible. S'il sort de la boutique du *Système de la Nature*, l'auteur s'est bien perfectionné. Je ne sais si de tels ouvrages conviennent dans le moment présent, et s'ils ne donneront pas lieu à nos ennemis de dire : Voilà les fruits du nouveau ministère. Je voudrais bien savoir si les assassins du chevalier de La Barre ont donné quelque nouvel arrêt contre le bon sens.

Votre bon sens, mon cher ami, tire très habilement son épingle du jeu. Vous avez raison de ne jamais vous compromettre. Il faut aussi que les deux Bertrands prennent toujours pitié des pattes de Raton. Il faut qu'on laisse mourir le vieux Raton en paix. Il y a une chose qu'il préférerait à cette paix, ce serait de vous embrasser avant de quitter ce monde.

6937. A M. COLINI.

A Ferney, 31 juillet.

Je n'ai pu encore vous remercier, mon cher ami, de votre lettre du 30 juin. Mes quatre-vingt-deux ans, et toutes les misères qui en sont la suite, me laissent rarement la force de faire tout ce que mon cœur me dicte.

J'ai été vivement touché de la maladie de S. A. E.; je prendrais la liberté de lui écrire, s'il n'était pas trop tard. Ce n'est pas assez de faire son devoir, il faut le faire à temps.

Votre médecin du diable[1], qui a exorcisé les ma-

[1] Le médecin du diable dont parle Voltaire dans cette lettre était Gassener, prêtre à Elwanger. Je lui avais parlé de la scène scandaleuse que cet homme avait faite en Allemagne. (*Note de Colini.*)

lades d'Allemagne, ne me paraît guère plus charlatan que les autres médecins, qui se vantent de connaître la nature et de la guérir. Il est triste que dans notre siècle il y ait encore des malades qui se croient possédés du diable. Mais la philosophie ne sera jamais faite pour le peuple : la canaille d'aujourd'hui ressemble en tout à la canaille qui végétait il y a quatre mille ans.

Je suis un peu accablé des soins que me donne ma colonie de Ferney, qui s'est beaucoup augmentée; mais, quelque chose qui m'arrive, soyez sûr que je ne vous oublierai jamais.

6938. A M. DE CHABANON.

3 auguste.

Mon très aimable ami, votre ouvrage contre *l'Esprit de parti* est, encore une fois[1], un très bon ouvrage; mais il n'est pas étonnant que les malades de la rage se fâchent contre leur médecin. Ils vous remercieront un jour de les avoir guéris. Pour moi, je vous remercie, dès ce moment, d'avoir voulu me guérir de ma passion pour la retraite; mais je tiens plus que jamais à cette passion, que mon âge et mes maux m'ont rendue nécessaire. Quoi! vous voudriez faire rentrer un vieux boiteux dans la salle du bal? vous dites que vous méditez une fugue dans mes déserts, et vous me proposez de quitter mes déserts

[1] C'est la première fois que Voltaire parle de *l'Esprit de parti*, comédie en cinq actes, qui fait partie du *Théâtre et Poésies de Chabanon*, 1788, in-8°. Mais il doit manquer une lettre; car on n'en a pas de Voltaire à Chabanon depuis le n° 6826, qui est du 31 décembre 1774. B.

pour le fracas de Paris! Cela n'est pas conséquent, mon cher ami : d'ailleurs vous sentez bien qu'il ne faut pas laisser soupçonner à personne que je puisse avoir besoin de la moindre faveur pour venir danser dans votre *tripot* avec mes béquilles : rien ne m'empêcherait de faire cette sottise si j'en avais envie.

Il n'y a jamais eu d'exclusion formelle. J'ai toujours conservé ma charge, avec le droit d'en faire les fonctions. Si je demandais permission, ce serait faire croire que je ne l'ai pas.

Que les dieux ne m'ôtent rien,
C'est tout ce que je leur demande.

Les dieux ne me prieront pas, sans doute, de venir dans leur Olympe, et je ne les prierai pas de m'y donner une place. Mon unique desir est d'être oublié dans ma solitude, non pas oublié de tout le monde, car je desire bien vivement que vous et M. d'Argental vous vous souveniez toujours de moi; je vous prierai même de parler quelquefois de votre vieux malade à M. de Malesherbes, qui est révéré dans mon hôpital comme à Paris.

Ma vieille voix chevrotante ne sera pas entendue au milieu des concerts de ses louanges. Je dis pour lui *vivat*, avant de mourir; c'est tout ce que je puis faire. Je vous en dis autant. Je vous dis surtout *vive felix*, car *vivere* tout sec est peu de chose.

Sachez qu'on vous regrette à Ferney tout autant qu'à Saconnay.

6939. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

3 auguste.

Lekain, dans vos jours de repos,
Vous donne une volupté pure.
On le prendrait pour un héros :
Vous les aimez même, en peinture.
C'est ainsi qu'Achille enchanta
Les beaux jours de votre jeune âge.
Marc-Aurèle enfin l'emporta.
Chacun se plaît dans son image.

Le plus beau des spectacles, sire, est de voir un grand homme, entouré de sa famille, quitter un moment tous les embarras du trône pour entendre des vers, et en faire, le moment d'après, de meilleurs que les nôtres. Il me paraît que vous jugez très bien l'Allemagne, et cette foule de mots qui entrent dans une phrase, et cette multitude de syllabes qui entrent dans un mot, et ce goût qui n'est pas plus formé que la langue; les Allemands sont à l'aurore : ils seraient en plein jour, si vous aviez daigné faire des vers tudesques.

C'est une chose assez singulière que Lekain et mademoiselle Clairon soient tous deux à-la-fois auprès de la maison de Brandebourg. Mais tandis que le talent de réciter du français vient obtenir votre indulgence à Sans-Souci, Gluck vient nous enseigner la musique à Paris. Nos Orphées viennent d'Allemagne, si nos Roscius vous viennent de France. Mais la philosophie, d'où vient-elle? de Potsdam, sire, où vous l'avez logée, et d'où vous l'avez envoyée dans la plus grande partie de l'Europe.

Je ne sais pas encore si notre roi marchera sur vos traces; mais je sais qu'il a pris pour ses ministres des philosophes, à un seul près, qui a le malheur d'être dévot [1].

Nous perdons le goût, mais nous acquérons la pensée; il y a surtout un M. Turgot, qui serait digne de parler avec votre majesté. Les prêtres sont au désespoir. Voilà le commencement d'une grande révolution. Cependant on n'ose pas encore se déclarer ouvertement; on mine en secret le vieux palais de l'imposture, fondé depuis 1775 années : si on l'avait assiégé dans les formes, on aurait cassé hardiment l'infame arrêt qui ordonna l'assassinat du chevalier de La Barre et de Morival. On en rougit, on en est indigné, mais on s'en tient là; on n'a pas eu le courage de condamner ces exécrables juges à la peine du talion. On s'est contenté d'offrir une grace dont nous n'avons point voulu. Il n'y a que vous de vraiment grand. Je remercie votre majesté avec des larmes d'attendrissement et de joie. J'ai demandé à votre majesté [2] ses derniers ordres, et je les attends pour renvoyer à ses pieds ce Morival, dont j'espère qu'elle sera très contente.

Daignez conserver vos bontés pour ce vieillard qui ne se porte pas si bien que Lekain le dit.

[1] M. le comte de Muy. K.

[2] Voyez la fin de la lettre 6934. B.

6940. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

4 auguste.

Je viens de baigner dans ce moment les ailes de papillon-philosophe[1] dans de petits bains fort jolis. Elle n'est point du tout papillon en amitié, et je puis dire, sans aucune finesse, qu'on doit être très sûr qu'elle n'avait aucun tort quand elle ne reçut pas une certaine visite. Il y avait deux carrosses dans sa cour depuis quelques heures. La personne qui l'accuse de légèreté sur les apparences arriva chez elle un moment avant qu'on donnât l'ordre de laisser entrer. C'est cette méprise qui a occasioné un soupçon assez vraisemblable. Il arrive souvent qu'on cherche finesse où il n'y en a point du tout. Je réponds sur ma vie de l'innocence du papillon, je réponds de la sincère amitié qu'elle a pour le héros; elle prend le plus grand intérêt à tout ce qui le regarde.

On croit bien que nous avons traité à fond l'affaire du héros. Elle pense que l'on fera naître autant d'incidents que l'on pourra, et qu'on ne cherchera qu'à lasser la patience d'un homme qui doit être déjà très las de toutes les difficultés qu'on a fait naître dans une affaire si simple.

Le résultat de nos conversations est que les quatre canons de Fontenoy, Gênes, Closter-Severn, et Port-Mahon, ont fait naître un peu d'envie, qu'on s'y est bien attendu, et que madame Pernelle avait raison quand elle disait[2] que l'envie ne mourait jamais.

[1] Madame de Saint-Julien. K.

[2] *Tartufe*, acte V, scène 3. B.

Papillon d'ailleurs a un cœur charmant, incapable d'inconstance en amitié. Pour moi, hibou que je suis, je dois rester et mourir dans mon trou. J'y forme des vœux pour le bonheur du héros; et je suis bien persuadé que ce bonheur ne sera point traversé par les lignes qu'une Provençale [1] a écrites sur une vitre.

6941. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 auguste.

Il est certain, mon cher ange, qu'il n'y a eu nulle négligence de la part de M. de La Reynière, et qu'il n'a point reçu les paquets [2]. C'est un mystère sacré qu'il n'est pas permis à un profane comme moi d'approfondir.

Papillon-philosophe est actuellement sur les fleurs de Ferney, et bat des ailes. Papillon a instruit le hibou de bien des choses que le hibou ignorait.

J'ai réparé le malheur de mes paquets, en écrivant en droiture à M. le maréchal de Duras [3], et en lui demandant bien pardon d'une méprise dont je n'ai pas été coupable.

S'il est vrai, mon cher ange, qu'il y eût place pour Cicéron, pour Catilina, et pour César [4], dans les fêtes qu'on prépare pour les princesses des pays subjugués autrefois par ce César [5], je compterais sur vos bontés

[1] Madame de Saint-Vincent; voyez la lettre 6770. B.

[2] Voyez lettre 6926. B.

[3] Cette lettre manque. B.

[4] Personnages de *Rome sauvée*. B.

[5] La princesse Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière de France, sœur de Louis XVI, épousa, le 27 août 1775, Charles-Emmanuel-Ferdinand-Marie, prince de Piémont. B.

auprès de monsieur le maréchal, dont vous êtes l'ami. Votre suffrage seul suffirait pour le déterminer, et je vous aurais l'obligation d'être compté dans Versailles parmi ceux qui cultivent les lettres avec quelque honneur. J'aurais grand besoin qu'on me regardât comme un homme qui s'est appliqué à travailler dans l'école de Corneille, et non pas comme un écrivain de livres suspects.

Papillon-philosophe m'a appris que la petite cabale du *Bon Sens* m'attribuait ce cruel et dangereux ouvrage. Je réponds à cette imputation :

> Seigneur, je crois surtout avoir fait éclater
> La haine des forfaits qu'on ose m'imputer[1].

J'ai toujours regardé les athées comme des sophistes impudents ; je l'ai dit, je l'ai imprimé. L'auteur de *Jenny*[2] ne peut pas être soupçonné de penser comme Épicure. Spinosa lui-même admet dans la nature une intelligence suprême. Cette intelligence m'a toujours paru démontrée. Les athées qui veulent me mettre de leur parti me semblent aussi ridicules que ceux qui ont voulu faire passer saint Augustin pour un moliniste.

Vous voyez qu'amis et ennemis ont également cherché à donner mauvaise opinion de moi dans le ciel et sur la terre. Je ne sais plus où me sauver ; je suis pourtant à l'ombre de vos ailes, et probablement le diable ne viendra pas me prendre là ; vous lui diriez *vade retro*.

[1] *Phèdre*, acte IV, scène 2. B.

[2] C'est Voltaire qui est l'auteur de *Jenny, ou le Sage et l'Athée ;* voyez tome XXXIV, page 337. B.

Le neveu du pape Rezzonico est venu me voir, malgré ma mauvaise réputation; je compte plus sur vous à la cour de France que sur lui à la cour de Rome. Je vous conjure donc, mon cher ange, d'engager le premier gentilhomme de la chambre à faire ce que vous avez si bien imaginé. Rien n'est plus aisé, et ces bagatelles réussissent quelquefois. Cela peut contribuer à me laisser finir tranquillement ma vie: mais vous, mon cher ange, songez que votre amitié me la fait passer heureusement, songez que vous êtes toujours ma première consolation, soit de près, soit de loin. Je vous embrasse plus tendrement que jamais, mon cher ange; madame Denis se joint à moi. Papillon-philosophe paraît vous aimer autant que nous vous aimons; et moi, qui me crois plus philosophe que Papillon, je me vante de l'emporter sur elle en sentiments pour vous.

Je me flatte que cette lettre arrivera à bon port.

6942. A M. DE VAINES.

7 auguste.

Votre lettre, monsieur, m'a rassuré: je vous dois mon repos. Un pauvre étranger comme moi s'alarme aisément. Je craignais d'avoir été indiscret, et je tremblais surtout de vous avoir compromis.

Je suis enchanté que mon jeune homme vous ait paru sage. On me dit que M. Turgot en a été aussi content que vous; ces deux suffrages, appuyés de celui de M. de Condorcet, doivent suffire. Il n'y a plus rien à demander à personne; j'ai toujours pensé que c'était assez que la vérité fût connue des philosophes tels

que vous. Nous ne cherchons point à plaire aux assassins en robe. Ceux qui préfèrent le temps où nous sommes à celui de M. Colbert ont évidemment raison dans un point essentiel; c'est qu'il n'y avait pas, sous ce ministre, un homme en votre place qui eût votre goût et votre philosophie.

Je vais faire chercher à Lausanne toutes les petites bagatelles dont vous vous êtes amusé, et dont on a fait un recueil. Je vous les enverrai par petites parties numérotées, afin de ne pas grossir les paquets, et je vous supplierai de me mander seulement: J'ai reçu le numéro 1, le numéro 2, etc.; les paquets seront sous l'enveloppe de M. Turgot.

M. de Condorcet m'a envoyé la *Lettre d'un fermier de Picardie*[1]; ce fermier est un homme de très grand sens et de très bonne compagnie; je voudrais bien souper avec lui.

Conservez, monsieur, vos bontés pour le pauvre malade.

6943. A M. LE B^on DE CONSTANT DE REBECQUE.

9 auguste.

Je suis enchanté, monsieur, de vos lettres et de vos reproches; mais pour ces reproches si aimables, je vous jure que je ne les mérite pas. Si j'avais eu l'envie et le pouvoir de faire un tour dans le pays de Vaud, ce serait assurément à Fantaisie que je donnerais la préférence, quand le seigneur de Fantaisie serait dans

[1] *Lettre d'un laboureur de Picardie à M. N.* (Necker), *auteur prohibitif à Paris*, 1775, in-8°. B.

son château ; mais mon triste état ne me permet pas de pareilles courses. Il faut que j'attende chez moi, tout doucement, la fin de mes maladies, dont la mort a bien l'air de me délivrer bientôt.

Je ne compte point finir comme votre brave aumônier. Il ne m'appartient pas de mourir en Caton, n'ayant pas vécu comme lui. Au reste, je ne suis point surpris que votre homme se soit ennuyé à la lecture du livre de Formey contre le suicide, au point d'être tenté de faire le contraire de ce que ce bavard recommande. A l'égard de votre jeune homme, qui s'est donné tant de coups de canif, c'est assurément un mauvais raisonneur; car pourquoi faire en cinquante fois ce qu'on peut faire en une?

En général je ne blâme personne, et je trouve très bon qu'on sorte de sa maison quand elle déplaît; mais je voudrais qu'on attendît au moins huit jours: car personne n'est sûr de penser de la même façon huit jours de suite sur ces choses-là.

On commence à imiter en France votre gouvernement suisse. On veut ménager le peuple; on le délivre des corvées: tout le monde crie *Hosanna!* Pour moi, je suis comme Gilles le niais, qui fait ses petits tours à six pouces de terre, pendant que les voltigeurs dansent dans la moyenne région de l'air. J'ai la vanité d'achever ma petite ville, quoique je sois très sûr de mourir à la peine.

Je vous embrasse, je vous regrette, et je vous prie de me conserver votre amitié.

6944. A M. CHRISTIN.

12 auguste.

Vos quinze pages, mon cher ami, disent beaucoup plus et beaucoup mieux que les gros mémoires des autres avocats. Je n'ai jamais rien vu de si bien fait que votre nouvel écrit. La seule chose qui me fasse un peu de peine, c'est ce malheureux aveu de vingt-quatre communiers en 1684; j'ai toujours peur que cette pièce ne serve de prétexte contre vos excellentes raisons. Vous avez des ennemis dangereux, vous combattez l'intérêt de tous les seigneurs, et surtout des moines. J'espère tout des bonnes raisons que vous alléguez, et je crains tout de l'artifice de nos adversaires.

Madame de Saint-Julien est ici. Elle écrit à madame de Grosbois. Si vous perdez, elle vous soutiendra au conseil. Enfin on pourra obtenir du ministère l'abolition d'un usage qui déshonore la France. Le conseil est composé d'hommes justes et vraiment philosophes. Celui qui vient de supprimer les corvées pourrait bien supprimer l'esclavage. On vous en aura la première obligation. J'attends la grande journée du 19. Combattez, mon cher ami; je lève les mains au ciel [1].

6945. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 13 auguste.

C'est à vous qu'il faut attribuer tout le bien qu'on aurait voulu faire à Morival. Le protecteur des Calas et des Sirven

[1] Dans l'*Exode*, XVII, Moïse lève les mains au ciel pendant le combat des Israëlites contre les Amalécites. B.

méritait de réussir de même en faveur du premier. Vous avez eu le rare avantage de réformer, de votre retraite, les sentences cruelles des juges de votre patrie, et de faire rougir ceux qui, placés près du trône, auraient dû vous prévenir. Pour moi, je me borne dans mon pays à empêcher que le puissant n'opprime le faible, et d'adoucir les sentences qui quelquefois me paraissent trop rigoureuses. Cela fait une partie de mes occupations. Lorsque je parcours les provinces, tout le monde vient à moi; j'examine par moi-même et par d'autres toutes les plaintes, et je me rends utile à des personnes dont j'ignorais l'existence avant d'avoir reçu leurs mémoires. Cette révision rend les juges plus attentifs, et prévient les procédés trop durs et trop rigoureux.

Je félicite votre nation du bon choix que Louis XVI a fait de ses ministres. « Les peuples, a dit un ancien, ne seront « heureux que lorsque les sages seront rois[1]. » Vos ministres, s'ils ne sont pas rois tout-à-fait, en possèdent l'équivalent en autorité. Votre roi a les meilleures intentions : il veut le bien; rien n'est plus à craindre pour lui que ces pestes des cours qui tâcheront de le corrompre et de le pervertir avec le temps. Il est bien jeune; il ne connaît pas les ruses et les raffinements dont les courtisans se serviront pour le faire tourner à leur gré, afin de satisfaire leur intérêt, leur haine, et leur ambition. Il a été dans son enfance à l'école du fanatisme et de l'imbécillité : cela doit faire appréhender qu'il ne manque de résolution pour examiner par lui-même ce qu'on lui a appris à adorer stupidement[2].

Vous avez prêché la tolérance : après Bayle, vous êtes, sans contredit, un des sages qui ont fait le plus de bien à l'humanité. Mais si vous avez éclairé tout le monde, ceux que leur intérêt attache à la superstition ont rejeté vos lumières; et ceux-là dominent encore sur les peuples.

[1] On lit dans Rabelais (*Gargantua*, chap. XLV, dernier alinéa) : « C'est, dist Gargantua, ce que dict Platon, liv. V, *De repub.*, que lors les republicques seroyent heureuses quand les rois philosopheroyent, ou les philosophes regneroyent. » B.

[2] « Ce qu'on lui apprit à adorer. » (*Édit. de Berlin.*)

Pour moi, en fidèle disciple du patriarche de Ferney, je suis actuellement en négociation avec mille familles mahométanes, auxquelles je procure des établissements et des mosquées dans la Prusse occidentale. Nous aurons des ablutions légales, et nous entendrons chanter *hilli*[1], *hallal* sans nous scandaliser. C'était la seule secte qui manquât dans ce pays.

Le vieux Poellnitz est mort comme il a vécu, c'est-à-dire en fripponnant encore la veille de son décès. Personne ne le regrette que ses créanciers. Pour notre respectable et bon milord[2], il se porte à merveille; son ame honnête est gaie et contente. Je me flatte que nous le conserverons encore longtemps. Sa douce philosophie ne l'occupe que du bien. Tous les Anglais qui passent ici vont chez lui en pélerinage. Il loge vis-à-vis de Sans-Souci, aimé et estimé de tout le monde. Voilà une heureuse vieillesse.

Tout ce que vous dites de nos évêques teutons n'est que trop vrai. Ce sont des *porcs engraissés des dîmes de Sion*[3]. Mais vous savez aussi que dans le saint empire romain l'ancien usage, la Bulle d'or, et telles autres antiques sottises, font respecter les abus établis. On les voit, on lève les épaules, et les choses continuent leur train.

Si l'on veut diminuer le fanatisme, il ne faut pas d'abord toucher aux évêques; mais si l'on parvient à diminuer les moines, surtout les ordres mendiants, le peuple se refroidira: celui-là, moins superstitieux, permettra aux puissances de ranger les évêques selon qu'il conviendra au bien de leurs états. C'est la seule marche à suivre. Miner sourdement et sans bruit l'édifice de la déraison, c'est l'obliger à s'écrouler de lui-même. Le pape, vu la situation où il se trouve, est obligé de donner des brefs et des bulles tels que ses chers fils les exigent de lui. Ce pouvoir, fondé sur le crédit idéal de la foi, perd à mesure que celle-ci diminue. S'il se trouve à la

[1] Frédéric veut parler du cri des mahométans; *voy.* t. XLVIII, p. 341. B.
[2] Milord Maréchal; voyez une note sur la lettre 6934. B.
[3] Vers de Voltaire dans *le Temple de l'amitié*; voyez t. XII, p. 35. B.

tête des nations quelques ministres au-dessus des préjugés vulgaires, le saint-père fera banqueroute. Déjà ses lettres de change et ses billets au porteur sont à demi décrédités. Sans doute que la postérité jouira de l'avantage de pouvoir penser librement, qu'elle ne verra point, comme nous, des horreurs telles qu'en a produit Toulouse, Abbeville, etc. Les Morival de cet heureux siècle n'auront point à craindre les barbaries exercées sur les Morival d'aujourd'hui. Vous n'avez qu'à me l'envoyer directement ici : je le considère comme une victime échappée au glaive du sacrificateur, ou, pour mieux dire, du bourreau.

Je pars pour la Silésie. Je ne pourrai être de retour ici que le 4 ou le 5 du mois prochain : ainsi il aura tout le temps d'arranger son voyage. Dans quelque lieu que je me trouve, mes vœux seront les mêmes pour le patriarche de Ferney; et faute de pouvoir l'entendre chemin fesant, je m'entretiendrai avec ses ouvrages. *Vale.* FÉDÉRIC.

P. S. Vous voyagerez avec moi sans vous en apercevoir, et vous me ferez plaisir sans qu'il vous en coûte, et je vous bénirai en chemin comme de coutume.

6946. A M. DE LA HARPE.

15 auguste.

Malgré votre belle imagination, mon cher ami, vous n'imaginez pas le plaisir que vous me faites en m'apprenant que vous avez les deux prix; vous faites de vos ennemis *scabellum pedum tuorum*[1]. Vous marchez au temple de la gloire sur le dos et sur le ventre des Fréron et des Clément. Vous jugez avec quelle impatience tous ceux qui sont à Ferney attendent vos épîtres en vers, et votre éloge en prose du maréchal de Catinat.

[1] Psaume cix, verset 2. B.

Savez-vous bien que je suis tenté de venir me mettre dans un petit coin, à la première représentation de *Menzicof*[1]? Mes entrailles paternelles s'émeuvent de tendresse à chacun de vos succès. Vous devez être à présent dans le fracas des triomphes, des compliments, et des nouveaux amis. Les récompenses de la cour seront pour Fontainebleau. Fréron en mourra de rage, s'il ne meurt pas d'indigestion au cabaret: ce sera Apollon qui aura tué le serpent Python.

Il est vrai que Ferney devient une ville singulière et assez jolie; mais je désespère de vous y voir. Vous ne quitterez plus jamais Paris, vous y serez nécessaire. Il semble que le nouveau ministère soit exprès pour vous. Vous avez dans M. De Vaines un ami bien digne de l'être. Je lui ai envoyé *le Cri du sang innocent*[2], et cette *Diatribe*[3] dont vous me parlez. Tout cela est un peu de la moutarde après dîner.

Le jeune homme qui fesait crier le sang innocent, et qui a demeuré chez moi un an, n'a plus à crier. Le roi son maître vient de réparer la barbarie juridique de *Messieurs*[4]; il l'appelle auprès de sa personne, il lui donne une compagnie, une place d'ingénieur, et une pension. Cela vaut mieux qu'une révision de procès, dont l'événement est toujours douteux, ou qu'une grâce honteuse, qui exige des cérémonies infames.

[1] Cette tragédie de La Harpe fut représentée à Fontainebleau en novembre 1775, mais ne fut pas jouée à Paris: elle est imprimée. B.

[2] Il est tome XLVIII, page 123. B.

[3] *Diatribe à l'auteur des Éphémérides*, t. XLVIII, p. 102. B.

[4] Voyez ma note, page 300. B.

Si M. De Vaines ne vous a pas remis ces deux petits ouvrages, je vais lui en envoyer d'autres.

Je vous embrasse dans la joie de mon cœur.

6947. A MM. LES ÉDITEURS

DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DES ROMANS.

15 auguste.

Vous rendez un vrai service, messieurs, à la littérature, en fesant connaître les romans; et on a une vraie obligation à M. le marquis de Paulmy de vouloir bien ouvrir sa bibliothèque à ceux qui veulent nous instruire dans un genre qui a précédé celui de l'histoire. Tout est roman dans nos premiers livres: Hérodote, Diodore de Sicile, commencent tous leurs récits par des romans. *L'Iliade* est-elle autre chose qu'un beau roman en vers hexamètres? et les amours d'Énée et de Didon, dans Virgile, ne sont-ils pas un roman admirable?

Si vous vous en tenez aux contes qui nous ont été donnés pour ce qu'ils sont, pour de simples ouvrages d'imagination, vous aurez une assez belle carrière à parcourir. On voit dans presque tous les anciens ouvrages de cette espèce un tableau fidèle des mœurs du temps. Les faits sont faux, mais la peinture est vraie; et c'est par-là que les anciens romans sont précieux. Il y a surtout des usages qu'on ne retrouve que dans ces anciens monuments.

Les premiers volumes que vous avez donnés au public m'ont paru très intéressants. Vous avez bien fait de mettre Pétrone à la tête des plus singuliers

romans de l'antiquité; c'est là qu'on voit en effet les mœurs des Romains du temps des premiers Césars, surtout celles de la bourgeoisie, qui forme partout le plus grand nombre. Le Turcaret de notre Le Sage n'approche pas de Trimalcion: ce sont l'un et l'autre deux financiers ridicules; mais l'un est un impertinent de la capitale du monde, et l'autre n'est qu'un impertinent de Paris.

Vous ne paraissez pas persuadés que cette satire bourgeoise soit l'ouvrage que le consul Caïus Petronius envoya à l'empereur Néron, avant de mourir par ordre de ce tyran. Vous savez que l'auteur de la satire que nous avons s'intitule *Titus Petronius;* mais ce qui est bien plus différent encore, c'est la bassesse et la grossièreté des personnages, qui ne peuvent avoir aucun rapport avec la cour d'un empereur: il y a plus loin de Trimalcion à Néron, que de Gilles à Louis XIV.

Si l'on veut lire l'article PÉTRONE dans les *Questions sur l'Encyclopédie*[1], on y verra des preuves évidentes de la méprise où sont tombés tous les commentateurs qui ont pris l'imbécile Trimalcion pour l'empereur Néron, sa dégoûtante femme pour l'impératrice Poppéa, et des discours insupportables de valets ivres pour de fines plaisanteries de la cour. Il est aussi ridicule d'attribuer ce roman à un consul, que d'imputer au cardinal de Richelieu un prétendu

[1] Dans les *Questions sur l'Encyclopédie* (qui sont refondues dans le *Dictionnaire philosophique*), Voltaire avait, comme je l'ai dit tome XXXI, page 393, reproduit le chapitre XIV du *Pyrrhonisme de l'histoire;* voyez tome XLIV, page 423. B.

Testament politique[1], dans lequel la vérité et la raison sont insultées presque à chaque ligne.

L'Ane d'or d'Apulée est encore plus curieux que la satire de Pétrone. Il fait voir que la terre entière retentissait, dans ces temps-là, de sortiléges, de métamorphoses, et de mystères sacrés.

Les romans de notre moyen âge, écrits dans nos jargons barbares, ne peuvent entrer en comparaison ni avec Apulée et Pétrone, ni avec les anciens romans grecs, tels que *la Cyropédie* de Xénophon ; mais on peut toujours tirer quelques connaissances des mœurs et des usages de notre onzième siècle jusqu'au quinzième, par la lecture de ces romans mêmes.

On a judicieusement remarqué que La Fontaine a tiré la plupart de ses contes des romanciers du quinzième et du seizième siècle ; et parmi ces contes mêmes il y en a plusieurs qui se perdent dans la plus haute antiquité, et dont on retrouve des traces dans Aulu-Gelle et dans Athénée. Il ne faut pas croire que La Fontaine ait embelli tout ce qu'il a imité. Il a pris *l'Anneau d'Hans-Carvel* dans Rabelais ; Rabelais l'avait pris dans l'Arioste, et l'Arioste avoue que c'était un conte très ancien : mais ni La Fontaine ni Rabelais n'ont rendu ce conte aussi vraisemblable ni aussi plaisant qu'il l'est dans l'Arioste.

Fu già un pittor (non mi ricordo il nome),
Che dipingere il diavolo solea
Con bel viso, begli occhi, e belle chiome.
Nè piè d'augel nè corna gli facea ;
Nè facea si leggiadro, nè si adorno

[1] Voyez tome XXXIX, page 282 ; et XLII, 26. B.

L'angel da Dio mandato in Galilea.
Il diavolo reputandosi a gran scorno
S'ei fosse in cortesia da costui vinto,
Gli apparve in sogno un poco innanzi il giorno,
E gli disse in parlar breve e succinto,
Chi egli era, e che venia per render merto
Dell'averlo si bel sempre dipinto.

Satira prima.

C'est ainsi que la fable des compagnons d'Ulysse changés en bêtes par Circé, et qui ne veulent point redevenir hommes, est entièrement imitée de *l'Ane d'or* de Machiavel, et ne lui est pas supérieure, quoiqu'elle ait le mérite d'être plus courte.

Je ne sais pas pourquoi il est dit, dans le second volume de la *Bibliothèque des romans*, page 103, que *le Pâté d'anguilles* est dans La Fontaine un modèle de l'*art de conter*. On en donne pour preuve ces vers-ci :

Hé quoi ! toujours pâtés au bec !
Pas une anguille de rôtie !
Pâtés tous les jours de ma vie !
J'aimerais mieux du pain tout sec.
Laissez-moi prendre un peu du vôtre ;
Pain de par Dieu, ou de par l'autre.
Au diable ces pâtés maudits !
Ils me suivront en paradis,
Et par-delà, Dieu me pardonne.

Je crois sentir comme un autre toutes les graces naïves de La Fontaine ; mais je vous avoue que je ne les aperçois pas dans les vers que je viens de vous citer.

Ma lettre deviendrait un volume si je cherchais les plus anciennes origines des romans, des contes, et des fables ; je les retrouverais peut-être chez les

premiers brachmanes et chez les premiers Persans.

Je ne vous parle pas de la plus ancienne de toutes les fables connues parmi nous, qui est celle des arbres qui veulent se choisir un roi. Sans me perdre dans toutes ces recherches, je finis par vous remercier de vos deux premiers volumes; je vous attends au charmant roman du *Télémaque*.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, messieurs, votre, etc.

6948. A M. DE VAINES.

15 auguste.

J'ai eu l'honneur, monsieur, de vous envoyer deux *Cri du sang innocent* et deux *Diatribes*, sous l'enveloppe de M. Turgot, n° 1; j'envoie aujourd'hui n° 2. Voulez-vous bien avoir la bonté d'en donner un à M. de La Harpe? Je suis enchanté de ses nouveaux succès. Voilà un nouveau jour qui se lève dans la littérature, comme dans le gouvernement. V.

6949. DE M. DALEMBERT.

Ce mardi, 15 auguste.

Je ne sais, mon cher et illustre maître, par quelle fatalité je n'ai reçu que samedi au soir 12 votre lettre du 29. J'ai écrit dès le lendemain [1] au roi de Prusse une lettre telle que vous pouvez la desirer, et cette lettre a dû partir par le courrier d'hier. Je souhaite à cet honnête et intéressant jeune homme tout le succès et le bonheur qu'il mérite, et je n'oublierai rien pour entretenir son auguste protecteur dans les sentiments

[1] La lettre de Dalembert est en effet du 13 auguste. B.

de bonté qu'il a pour lui. Voilà ce que j'ai fait à votre prière et à sa considération, et dont je vous donne avis sans délai par le courrier le plus prochain, afin que vous preniez vos mesures en conséquence. Êtes-vous content de moi? c'est au moins bien sûrement mon intention.

Vous l'êtes sans doute de ce que M. de La Harpe vient de remporter pour la quatrième fois le prix d'éloquence, et pour la quatrième fois encore le prix de poésie, et pour la seconde fois les deux prix dans le même jour, et de plus encore le premier accessit en vers[1]. Le voilà comblé de gloire, et ses ennemis, de rage; aussi ne s'endorment-ils pas, et ils lui suscitent, en ce même moment, une affaire désagréable pour un article du *Mercure*[2], où sa faute, s'il en a fait une, est bien légère, mais sera bien grossie par l'envie et par la haine.

Je pense comme vous sur ce *Bon Sens*, qui me paraît un bien plus terrible livre que le *Système de la nature*. Si on abrégeait encore ce livre (ce qu'on pourrait aisément, sans y faire tort), et qu'on le mît au point de ne coûter que dix sous, et de pouvoir être acheté et lu par les cuisinières, je ne sais comment s'en trouverait la cuisine du clergé, qui dans ce moment ferait bien des sottises, si quelques évêques raisonnables ne l'empêchaient. Adieu, mon cher maître; vous avez peut-être actuellement à Ferney madame la duchesse de Châtillon et M. le comte d'Anlezy, à qui j'ai donné pour vous une lettre[3] dont ils n'auront pas besoin quand vous les connaîtrez. Nous attendons mille bonnes choses des ministres vertueux qui entourent le trône, et nous espérons de n'être pas trompés. *Vale iterum.*

[1] L'*Éloge de Catinat*, par La Harpe, avait remporté le prix d'éloquence. Les *Conseils à un jeune poëte*, par le même auteur, avaient obtenu le prix de poésie. Son *Épître au Tasse* avait eu l'accessit. B.

[2] Le parlement de Paris, sur le réquisitoire de Seguier, sévit le 7 septembre contre les rédacteurs du *Mercure*, à l'occasion d'un extrait que La Harpe y avait donné de la *Diatribe à l'auteur des Éphémérides*. B.

[3] Elle manque. B.

6950. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 18 auguste.

M. François de Neufchâteau, que je ne connaissais pas, vint hier chez moi, mon cher et illustre ami. Il me parut indigné de cette infamie que l'ombre de La Beaumelle, menée par le squelette de Fréron, vient de publier contre *la Henriade*[1]; et il me dit qu'il avait fait un mémoire où il rendait plainte contre cette atrocité que je ne connais que par ce qu'il m'en a dit; car je fais justice de ces rapsodies en n'en lisant jamais aucune. Il m'a dit vous avoir écrit pour vous prier de l'autoriser à poursuivre cette canaille morte et vivante, et m'a prié de vous en écrire aussi. J'ai fort applaudi à l'honnêteté et au zèle de ce jeune homme, et je lui ai répondu de votre reconnaissance et de celle de tous les gens de lettres dignes de porter ce nom. Il serait temps, ce me semble, qu'on fît justice de pareils marauds. A quoi servirait-il d'avoir tant d'honnêtes gens dans le ministère, si les gredins triomphaient encore? M. de Neufchâteau attend, mon cher maître, une lettre de vous qui l'encourage, et dont il est bien digne. Je desire beaucoup et la publication et le succès du mémoire qu'il prépare, et j'espère que les Welches mêmes, tout Welches qu'ils sont, y applaudiront pour le moins autant qu'à l'Opéra-Comique. Adieu, mon cher et illustre maître; je vous embrasse, et vous souhaite autant de santé et d'années que vous avez de gloire.

BERTRAND l'aîné.

6951. A M. DALEMBERT.

24 auguste.

Mon cher ami, mon cher soutien de la raison et du bon goût, mon cher philosophe, mon cher Bertrand, le vieux Raton, quoique n'en pouvant plus,

[1] *Commentaire sur la Henriade, par feu M. de La Beaumelle, revu et corrigé par M. F.....* (Fréron), 1775, 1 vol. in-4°, ou 2 vol. in-8°. B.

a reçu de son mieux M. d'Anlezy et madame la duchesse de Châtillon. Il a fait son compliment à votre aide-de-camp La Harpe, sur les deux batailles qu'il vient de gagner [1]. Il lève toujours les mains [2] au Seigneur pour le succès de la bonne cause ; mais il n'est pas heureux à la guerre. Il vient de perdre le procès de douze mille agriculteurs nécessaires à l'état, contre vingt moines inutiles au monde [3]. Le parlement de Besançon a condamné aux dépens et à la servitude douze mille sujets du roi qui ne voulaient dépendre que de lui, et non d'un couvent de moines. Nous verrons comment M. Turgot et M. de Malesherbes jugeront ce jugement de Besançon. Cette aventure m'attriste. Il faut passer toute sa vie à combattre ; mais je ne combattrai point Fréron ; il ne faut pas attaquer à-la-fois toutes les puissances.

Si vous voyez M. de Neufchâteau, dites-lui, je vous en prie, combien je suis touché de son amitié courageuse; mais détournez-le du dessein d'intenter un procès qui serait très ridicule. Il se peut très bien que Fréron et La Beaumelle aient fait une *Henriade* meilleure que la mienne; rien n'est plus aisé. Il n'y a pas moyen de présenter requête au conseil pour obtenir qu'on préfère ma *Henriade* à celle de Fréron : cette démarche serait d'ailleurs contre les principes de M. Turgot, qui donne toute liberté aux marchands de livres comme aux marchands de blé.

[1] Voyez lettre 6949. B.

[2] Voyez page 333. B.

[3] Voyez, dans le tome L, l'antépénultième alinéa de la *Requête au roi pour les serfs de Saint-Claude*. B.

Considérez encore, s'il vous plaît, que la loi du talion est en vigueur dans la république des lettres. Je me suis tant moqué de l'ami Fréron, qu'il est bien juste qu'il me le rende. Si M. de Neufchâteau veut prendre mon parti, et combattre en ma faveur en champ clos, dans *le Mercure*, ou dans quelque autre des mille et un journaux qui paraissent toutes les semaines, cela pourra faire un très grand effet sur l'esprit de trois ou quatre lecteurs désintéressés, et je lui en témoignerai ma juste reconnaissance.

Je renvoie ces jours-ci au roi de Prusse son capitaine ingénieur, et je crois lui faire un très bon présent. Je vous remercie mille fois, mon cher ami, de la bonté que vous avez eue de recommander ce jeune homme; c'est une de vos bonnes actions. Le roi de Prusse cherchera toujours à mériter vos suffrages; et toutes les fois qu'il agira en prince généreux et bienfaisant, c'est à vous qu'on en aura l'obligation.

La Harpe me succédera bientôt dans votre académie. J'ai eu une nourrice qui disait, à mon âge : Les *De profundis* me battent les fesses.

Je vous embrasse bien tendrement.

6952. A M. FABRY.

28 auguste.

Monsieur, je reçois dans ce moment une lettre très détaillée de M. de Trudaine. Il me semble, par cette lettre, que ce digne ministre se fait fort, conjointement avec M. Turgot, d'accorder à la province de Gex encore plus et encore mieux qu'elle ne deman-

dait. Ce sera à vous et à messieurs des états à vous concerter sur ce qu'il vous propose. Je vais faire transcrire sa lettre. Je vous la porterais si mes cruelles maladies me le permettaient. Il est nécessaire que j'aie l'honneur de vous voir; je crois qu'il n'y a point de temps à perdre, et qu'il faut profiter sans délai des intentions d'un ministre si juste et si respectable.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

6953. A M. FABRY.

31 auguste.

J'apprends, monsieur, que plusieurs personnes à Gex sont effarouchées des bienfaits dont le ministère veut nous combler. C'est probablement faute de savoir encore jusqu'où ses bontés s'étendent; vous pourrez leur apprendre que M. de Trudaine, dans la lettre dont il m'honore, dit expressément que nous pourrons convenir d'un prix avec messieurs les fermiers généraux pour le sel.

Le grand point, le bienfait très signalé et très inattendu, est que nous soyons débarrassés de cette foule d'employés qui vexent la province, qui remplissent les prisons, et qui interdisent tout commerce.

Dès que nous serons délivrés d'un fléau si funeste, nous profiterons dans l'instant de notre liberté pour faire proposer aux fermiers généraux de nous livrer du sel au même prix qu'ils le vendent à Genève; en attendant que nous soyons d'accord avec eux,

nous pourrons en acheter à Coppet[1], et l'avoir à un prix très modique. Nous ne le paierons que 13 livres le quintal. Il est très probable que la protection de M. Turgot et de M. de Trudaine engagera les fermiers généraux à traiter avec nous, comme avec Genève. Alors il vous sera très aisé de prendre, sur la vente de ce même sel, une somme assez considérable pour payer les dettes de la province, pour donner une indemnité à la ferme, et pour subvenir à la confection des chemins.

La liberté qu'on daigne nous offrir, et l'abolissement des corvées, sont des bienfaits inestimables pour les villes et pour les campagnes. Nous n'avons que des graces à rendre; personne ne le sent plus que vous, et ne le fera mieux sentir. Je m'en rapporte entièrement à votre sagesse, et à votre esprit patriotique. J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

6954. A M. L'ABBÉ MORELLET.

31 auguste.

Mon cher philosophe, je vous dirai d'abord que je suis pénétré de reconnaissance et de joie. M. de Trudaine daigne accorder à notre petite province plus de graces que je n'avais osé en demander. J'ai vu, par la lettre dont il m'a honoré, qu'il connaît mieux les malheurs et les besoins du pays de Gex que moi-même. Nos états l'ont remercié, et ont souscrit leur soumission à ses ordres. Ils atten-

[1] Petite ville du canton de Vaud, où est mort Necker, et où il est enterré, ainsi que madame de Staël sa fille. B.

dent avec impatience l'effet de ses bontés, et la déclaration du roi, afin que son exécution commence au premier d'octobre prochain, qui est la fin de la première année du bail actuel des fermes.

J'use, mon cher ami, de la permission que vous m'avez donnée. Je m'adresse à vous avec nos états, et je vous supplie d'obtenir de M. de Trudaine qu'il daigne nous faire sentir l'effet de ses bontés à cette époque du premier d'octobre, temps auquel nous pourrons nous pourvoir commodément de sel, de tabac, et d'autres denrées nécessaires. Vous aurez doublé le bienfait de M. de Trudaine, en nous prouvant, par les faits, que qui oblige vite oblige deux fois.

Les commis des fermes, ayant déjà entendu parler des bienfaits qu'on nous fait espérer, nous font les plus horribles avanies. Ils jouent de leur reste, et je ne serais pas étonné s'il y avait tôt ou tard du sang répandu.

On n'en répandra pas pour la *Diatribe;* mais il me semble que les démarches qu'on a faites sont une insulte à M. Turgot, de la part des mêmes gens qui donnèrent de l'argent, il y a quelques mois, pour ameuter la populace. C'est l'esprit de la Ligue qui voudrait persécuter le duc de Sulli. Des fripons ont voulu donner des croquignoles à M. Turgot sur le nez de La Harpe [1].

[1] Le parlement avait sévi contre M. de La Harpe, à l'occasion d'un extrait de la *Diatribe à l'auteur des Éphémérides*, inséré dans le *Mercure*. K. — Voyez ma note, tome XLVIII, page 102. B.

Madame Denis vous fait les plus sincères compliments. Nous passons les jours à vous regretter.

Adieu, protecteur de Ferney, du commerce, de la liberté, et de la raison.

6955. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 31 auguste.

Sire, je renvoie aujourd'hui aux pieds de votre majesté votre brave et sage officier d'Étallonde Morival, que vous avez daigné me confier pendant dix-huit mois. Je vous réponds qu'on ne lui trouvera pas à Potsdam l'air évaporé et avantageux de nos prétendus marquis français. Sa conduite, et son application continuelle à l'étude de la tactique et à l'art du génie, sa circonspection dans ses démarches et dans ses paroles, la douceur de ses mœurs, son bon esprit, sont d'assez fortes preuves contre la démence aussi exécrable qu'absurde de la sentence de trois juges de village, qui le condamna, il y a dix ans, avec le chevalier de La Barre, à un supplice que les Busiris n'auraient pas osé imaginer.

Après ces Busiris d'Abbeville, il trouve en vous un Solon. L'Europe sait que le héros de la Prusse a été son législateur; et c'est comme législateur que vous avez protégé la vertu livrée aux bourreaux par le fanatisme. Il est à croire qu'on ne verra plus en France de ces atrocités affreuses, qui ont fait jusqu'ici un contraste si étrange et si fréquent avec notre légèreté; on cessera de dire : *Le peuple le plus gai est le plus barbare.*

Nous avons un ministère très sage, choisi par un jeune roi non moins sage, et qui veut le bien. C'est ce que votre majesté remarque dans sa dernière lettre du 13. La plupart de nos fautes et de nos malheurs sont venus jusqu'ici de notre asservissement à d'anciennes coutumes honorées du nom de lois, malgré notre amour pour la nouveauté. Notre jurisprudence criminelle, par exemple, est presque toute fondée sur ce qu'on appelle *le droit canon*, et sur les anciennes procédures de l'inquisition. Nos lois sont un mélange de l'ancienne barbarie mal corrigée par de nouveaux réglements. Notre gouvernement a toujours été jusqu'à présent ce qu'est la ville de Paris, un assemblage de palais et de masures, de magnificence et de misères, de beautés admirables et de défauts dégoûtants. Il n'y a qu'une ville nouvelle qui puisse être régulière.

Votre majesté daigne me mander qu'elle daigne voyager avec mes faibles ouvrages. Je voudrais bien être à leur place, malgré mes quatre-vingt-deux ans. Je suis obligé de vous dire que plusieurs de ces enfants, qu'on baptise de mon nom, ne sont pas de moi. Je sais que vous avez une édition de Lausanne en quarante-deux volumes[1], entreprise par deux magistrats et deux prêtres qui ne m'ont jamais consulté. Si par hasard le vingt-troisième volume tombait sous votre main, vous y verriez une trentaine de petites

[1] Cette édition des *OEuvres de Voltaire*, faite à Lausanne, a été portée à cinquante-sept volumes. C'est celle dont Voltaire se plaint dans une des notes de son *Dialogue de Pégase et du Vieillard;* voyez tome XIV, pages 286-87. B.

pièces de vers tout-à-fait dignes du cocher de Vertamont. On n'est pas obligé d'avoir autant de goût à Lausanne qu'à Potsdam.

Ce qui est de moi ne mérite guère plus vos regards. La manie des éditeurs m'a enseveli dans des monceaux de papier. Ces gens-là se ruinent par excès de zèle. Je leur ai écrit cent fois qu'on ne va pas à la postérité avec un si lourd bagage. Ils n'en ont tenu compte; ils ont défiguré vos lettres et les miennes, qui ont couru dans le monde. Me voilà en *in-folio*, rongé des rats et des vers comme un Père de l'Église.

Votre majesté verra donc mes éternelles querelles avec les Larcher, et frère Nonotte, et frère Fréron, et frère Paulian, ces illustres ex-jésuites. Ces belles disputes doivent étrangement ennuyer le vainqueur de tant de nations, et l'historien de sa patrie. Les jésuites m'ont déclaré la guerre dans le temps même que vos frères les rois de France et d'Espagne les punissaient. C'étaient des soldats dispersés après leur défaite, qui volaient un pauvre passant pour avoir de quoi vivre.

Les jésuites devaient me persécuter en conscience: car, avant qu'on les chassât de France et d'Espagne, je les avais chassés de mon voisinage. Ils s'étaient emparés, sur la frontière de Berne, du bien de sept[1] gentilshommes nommés MM. de Crassi, tous frères, tous au service du roi de France, tous mineurs, tous très pauvres. J'eus le bonheur de consigner l'argent nécessaire pour les faire rentrer dans leur terre,

[1] Voltaire ne parle que de six dans son *Commentaire historique*; voyez tome XLVIII, page 365. B.

usurpée par les jésuites. Saint Ignace ne m'a point pardonné cette impiété. Depuis ce temps Fréron refait *la Henriade* avec La Beaumelle[1]; Paulian écrit contre l'empereur Julien et contre moi; Nonotte m'accuse, en deux gros volumes, d'avoir trouvé mauvais que le grand Constantin ait autrefois assassiné son beau-père, son beau-frère, son neveu, son fils, et sa femme. J'ai eu la faiblesse de répondre quelquefois à ces animaux-là; les éditeurs ont eu la sottise de réimprimer ces pauvretés, dont personne ne se soucie.

Je prie votre majesté de faire de ces fatras ce que je lui ai vu faire de tant de livres; elle prenait des ciseaux, coupait toutes les pages qui l'ennuyaient, conservait celles qui pouvaient l'amuser, et réduisait ainsi trente volumes à un ou deux : méthode excellente pour nous guérir de la rage de trop écrire.

Voilà donc, sire, le baron de Poellnitz mort; il écrivait aussi. C'est par-là qu'il faut que nous finissions tous, les Fréron, les Nonotte, et moi. Il n'en restera rien du tout. Il n'y a que certains noms qui se sauveront du néant, comme, par exemple, un Gustave-Adolphe, et un autre très supérieur, à mon avis, dont je baise de loin les mains victorieuses, qui ont écrit des choses si ingénieuses et si utiles, qui protégent l'innocence, et qui répandent les bienfaits.

[1] Voyez ma note sur la lettre 6950. B.

6956. A M. DE VAINES.

31 auguste.

M. de Trudaine, monsieur, a répondu au mémoire que j'eus l'honneur de vous envoyer il y a quelques mois, et que monsieur le contrôleur général lui remit. Il daigne nous offrir plus et mieux que notre province ne demandait. Nos états ont sur-le-champ fait leur soumission et leurs remerciements. Je vous prie de vouloir bien lire la copie de la lettre que je viens d'écrire au maire de Gex, subdélégué de l'intendance, et l'un des syndics de nos états [1].

Les citoyens de notre nouvelle petite ville de Ferney nous donnèrent, ces jours passés, une fête qui ne sentait point son village de province. Des princes et des princesses de l'empire y assistèrent. Nos Fernésiens tirèrent à l'arquebuse pour des prix. L'un de ces prix était une médaille d'or gravée à Ferney, portant d'un côté le buste de M. Turgot, et de l'autre ces mots, enfermés dans une couronne d'olivier : *Regni tutamen.* Madame de Saint-Julien, héroïne de son métier, sœur de M. le marquis de Gouvernet, commandant de Bourgogne, laquelle est en possession de tuer toutes les perdrix du roi, a gagné le prix de l'arquebuse, et porte à son cou la médaille de M. Turgot.

Je vous remercie tendrement, monsieur, de vos lettres du 21 et 25 d'auguste, que les Welches ont appelé août. Il y a encore parmi ces Welches des barbares bien sots et bien ridicules : puissent de

[1] Lettre 6953. B.

dignes Français comme vous corriger cette détestable engeance!

6957. A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 3 septembre.

Le jeune homme, monsieur, que vous intitulez bachelier en théologie, me paraît bachelier dans votre grand art de la guerre, et plus fait pour remplir la place du maréchal de Catinat que celle d'un Père de l'Église. Il a trop d'esprit et d'imagination pour s'en tenir seulement à la Sorbonne. Je ne puis trop reconnaître la bonté que vous avez eue de m'envoyer son ouvrage. On croirait que l'auteur a fait plusieurs campagnes, et qu'il a passé plus d'un quartier d'hiver à la cour.

Je vous remercie du fond de mon cœur, vous et cet illustre bachelier. Quand je songe que les maréchaux de Catinat et de Saxe ont été immortalisés dans la même maison [1], et que c'est à elle que je dois une lecture si intéressante, je me sens pénétré de reconnaissance autant que de plaisir.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, du maréchal-de-camp et du bachelier monsieur, le très humble et très obéissant serviteur, LE VIEUX MALADE.

[1] Le baron d'Espagnac est auteur de l'*Histoire de Maurice, comte de Saxe* (voyez pages 187 et 193). L'abbé d'Espagnac son fils avait concouru pour le prix d'éloquence à l'académie française; et l'*Éloge de Catinat*, par cet abbé, avait obtenu l'accessit. B.

6958. A M. DE VAINES.

3 septembre.

Le vieux malade, monsieur, est prêt à ressusciter par toutes vos bontés. Mon pays attend celles de M. Turgot sur le rapport de M. de Trudaine; et on espère bien que, si l'occasion s'en présente, vous direz quelques mots en notre faveur.

Je vous supplie de souffrir que je mette dans mon paquet un billet pour M. de La Harpe [1]. Si mon corps pouvait obéir à mon ame, je ferais le voyage de Paris pour vous remercier. V.

6959. A M. DE LA HARPE.

5 septembre.

Mon cher et illustre ami, je vous avoue que, lorsque je lus l'*Éloge de Fénelon*, je crus fermement que vous n'iriez jamais au-delà. L'*Éloge de Catinat* m'apprend que je me suis trompé. Je dis aujourd'hui que vous ne ferez jamais mieux, et vous me détromperez encore à la première occasion.

J'en dis à peu près autant de vos vers. Vous voilà, ma foi, mon cher ami, au premier rang; et remarquez, je vous prie, que les hommes de Dieu vous éprouvent toutes les fois qu'on vous couronne.

L'aventure de Joseph, contrôleur général des finances d'un Pharaon, pris pour saint Joseph [2], le digne époux de Marie, est une des bonnes scènes

[1] C'est la lettre qui suit. B.

[2] Voltaire reparle de cette méprise dans la lettre 6962. B.

d'Arlequin qui aient jamais été jouées. Des gens bien instruits m'assurent que cette énorme bêtise est le fruit de la cabale, qui cherche à mordre les talons de M. Turgot, lorsqu'elle est écrasée par ses vertus. Que Dieu nous conserve M. Turgot et M. de Malesherbes! les méchants et les sots ne seront plus à craindre.

Bonsoir, mon digne ami; que votre bonheur soit égal à votre gloire! Buvez à ma santé avec M. De Vaines; je m'en porterai mieux.

6960. A M. DE VAINES.

5 septembre.

Je mets sous votre protection, monsieur, ce petit billet pour notre ami M. de La Harpe. Mais j'y mets encore plus mon petit pays de Gex. Neuf à dix mille hommes attendent, la bouche ouverte, la manne que Moïse-Turgot doit faire pleuvoir sur eux. Je me flatte que M. de Trudaine aura bientôt minuté l'arrêt du conseil. Cet arrêt sera plus utile que celui qui a été rendu contre le *Mercure*[1]. Il fera fleurir un pays pauvre et ignoré.

On bâtit actuellement dans Ferney vingt nouvelles maisons de pierre de taille, et on y a fait l'année passée un commerce de 450,000 livres. Cela peut aller, dans quelques années, à un million, si nous sommes protégés. Je n'y ai d'autre intérêt que celui de bien faire; c'est par cela seul que je mérite la protection de M. Turgot.

[1] Voyez ma note, tome XLVIII, page 102. B.

Continuez-moi, monsieur, une bienveillance qui fait le charme des derniers jours de ma vie. V.

6961. A M. LE COMTE DE SCHOMBERG[1].

5 septembre.

J'ai été un peu piqué que M. Guibert ne m'ait pas honoré d'un exemplaire de son *Éloge de* M. le maréchal de *Catinat;* j'ai été si charmé de cet ouvrage, que je pardonne à l'auteur son indifférence pour moi. Je trouve dans ce discours une grande profondeur d'idées vraies, nobles, fines, et sublimes; des morceaux d'éloquence très touchants, une fierté courageuse, et l'enthousiasme d'un homme qui aspire en secret à remplacer son héros. Ce sentiment perce à chaque ligne.

Le discours de M. de La Harpe est digne d'un académicien, plein d'esprit, d'éloquence, et de goût; l'autre est d'un génie guerrier et patriotique : ces deux ouvrages valent bien le mausolée du maréchal de Saxe. J'avoue que vos discours pour l'académie n'approchaient pas de ceux qu'on fait aujourd'hui : c'est l'effet de la vraie philosophie; elle a donné plus de force et plus de vérité à nos esprits. Je ne fais ici, monsieur, que vous dire ce que vous savez mieux que moi. C'est à vous qu'il appartient de juger lequel de ces deux portraits est le plus beau et le plus ressemblant; vous êtes du métier de ce grand homme; ce n'est pas à moi d'en parler avant vous. Je me borne

[1] Dans le *Journal encyclopédique*, 1775, tome VIII, page 330, cette lettre est donnée comme adressée *à M. le comte Schü...* B.

à vous remercier de votre ressouvenir, et à vous demander la continuation de vos bontés, et à vous présenter mon sincère et tendre respect. VOLTAIRE.

6962. A M. L'ABBÉ MORELLET.

8 septembre.

Philosophe bienfesant, je vous prie de vouloir bien me dire si vous croyez que l'affaire de notre petit pays puisse être terminée à la fin de ce mois. Vous êtes notre avocat, notre rapporteur, notre protecteur auprès de M. Turgot et de M. de Trudaine.

Si jamais vous revenez vers notre Ferney, nous irons au-devant de vous avec la croix et la bannière. Nous vous conjurons de presser l'effet des bontés de M. de Trudaine. Il avait déjà entrepris, il y a quelques années, l'ouvrage de notre liberté; mais les fermiers généraux, guidés par leur intérêt, qu'ils aimaient et qu'ils ne connaissaient pas, avaient rendu ses bonnes intentions inutiles. Il est aujourd'hui en état de donner la loi à ces messieurs, et j'espère que vous triompherez d'eux comme de la compagnie des Indes [1].

Ayez la bonté de me mander où vous en êtes de votre triomphe.

Je suis bien étonné que votre Sorbonne n'ait pas fulminé un petit décret contre une certaine *Diatribe* [2]: mais n'êtes-vous pas charmé d'un conseiller du parle-

[1] L'abbé Morellet avait, en 1769, publié un *Mémoire sur la situation de la compagnie des Indes*, in-4°. B.

[2] *Diatribe à l'auteur des Éphémérides*; voyez t. XLVIII, p. 102. B.

ment qui a pris Joseph, le contrôleur général de Pharaon, pour saint Joseph, le père putatif de notre Seigneur Jésus-Christ?

Je vous salue en icelui; je vous embrasse de tout mon cœur, avec la plus tendre reconnaissance.

6963. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 8 septembre.

Je vous suis très obligé du plaisir que vous m'avez fait en mon voyage de Silésie. Il faut avouer que vous êtes de bonne compagnie, et qu'on s'instruit en s'amusant avec vous. Voltaire et moi nous avons fait tout le tour de la Silésie, et nous sommes revenus ensemble.

Quant à Lekain:

Dans ces beaux vers qu'il nous déclame,
Avec plaisir je reconnais
La force, la noblesse, et l'ame
De l'auteur de ces grands portraits.
Il sait, par d'invincibles charmes,
Me communiquer ses alarmes:
Il émeut, il perce le cœur
Par la pitié, par la terreur;
Et mes yeux se fondent en larmes.
Ah! malheur au cœur inhumain
Que rien n'ébranle et rien ne touche!
Le mortel ou vain ou farouche
Ne voit nos maux qu'avec dédain.
Est-on fait pour être impassible?
J'existe par le sentiment,
Et j'aime à sentir vivement
Que mon cœur est encor sensible.

Voilà, dans l'exacte vérité, le plaisir que m'ont fait les représentations de vos tragédies. Lekain a sans doute aidé dans le récit et dans l'action: mais quand même un moins bon acteur les eût représentées, le fond l'aurait emporté sur la déclama-

tion. Je pourrais servir de souffleur à vos pièces : il y en a beaucoup que je sais par cœur. Si je ne fais pas autrement fortune en ce monde, ce métier sera ma dernière ressource. Il est bon d'avoir plus d'une corde à son arc.

Je ne suis pas au fait de la cour de Versailles, et je ne sais qu'en gros ce qui s'y passe. Je ne connais ni les Turgot, ni les Malesherbes : s'ils sont de vrais philosophes, ils sont à leur place. Il ne faut ni préjugé ni passion dans les affaires; la seule qui soit permise est celle du bien public. Voilà comme pensait Marc-Aurèle, et comme doit penser tout souverain qui veut remplir son devoir.

Pour votre jeune roi [1], il est ballotté par une mer bien orageuse; il lui faut de la force et du génie pour se faire un système raisonné, et pour le soutenir. Maurepas est chargé d'années : il aura bientôt un successeur, et il faudra voir alors sur qui le choix du monarque tombera, et si le vieux proverbe se dément : *Dis-moi qui tu hantes, et je dirai qui tu es.*

Je viens de voir en Silésie un M. de Laval-Montmorency et un Clermont-Gallerande [2] qui m'ont dit que la France commençait à connaître la tolérance, qu'on pensait à rétablir l'édit de Nantes, si long-temps supprimé. Je leur ai répondu tout uniment que c'était moutarde après dîner. Vous me prendrez pour d'Argenson-la-Paix [3], qui s'exprimait en proverbes triviaux en traitant d'affaires; mais une lettre n'est pas une négociation, et il est permis de se dérider quelquefois en société. Vous ne voudriez pas sans doute que j'affectasse l'air empesé de vos robins, ou de nos graves députés de Ratisbonne. Les uns sont les bourreaux des La Barre, les autres font des sottises d'un autre genre avec leurs visitations.

Vous avez raison de dire que nos bons Germains en sont encore à l'aurore des connaissances. L'Allemagne est au point où se trouvaient les beaux-arts du temps de François Ier. On les aime, on les recherche; des étrangers les transplantent

[1] Louis XVI. B.

[2] Voyez la note sur la lettre 6928. B.

[3] « D'Argenson-la-Bête. » (*Édit. de Berlin.*)

chez nous : mais le sol n'est pas encore assez préparé pour les produire de lui-même. La guerre de *trente ans* a plus nui à l'Allemagne que ne le croient les étrangers. Il a fallu commencer par la culture des terres, ensuite par les manufactures, enfin par un faible commerce. A mesure que ces établissements s'affermissent, naît un bien-être qui est suivi de l'aisance, sans laquelle les arts ne sauraient prospérer. Les muses veulent que les eaux du Pactole arrosent les pieds du Parnasse. Il faut avoir de quoi vivre pour s'instruire et penser librement. Aussi Athènes l'emporta-t-elle sur Sparte en fait de connaissances et de beaux-arts.

Le goût ne se communiquera en Allemagne que par une étude réfléchie des auteurs classiques, tant grecs que romains et français. Deux ou trois génies rectifieront la langue, la rendront moins barbare, et naturaliseront chez eux les chefs-d'œuvre des étrangers.

Pour moi, dont la carrière tend à sa fin, je ne verrai pas ces heureux temps. J'aurais voulu contribuer à leur naissance; mais qu'a pu faire un être tracassé les deux tiers de sa course par des guerres continuelles, obligé de réparer les maux qu'elles ont causés, et né avec des talents trop médiocres pour d'aussi grandes entreprises? La philosophie nous vient d'Épicure; Gassendi, Newton, et Locke, l'ont rectifiée; je me fais honneur d'être leur disciple, mais pas davantage.

C'est vous qui, dessillant les yeux de l'univers,
Remplissez dignement cette vaste carrière,
Soit en prose, ou soit en vers.
Vous avez dans la nuit fait briller la lumière,
Délivré les mortels de leur vaine terreur :
La Raison dans vos mains a confié son foudre;
Vous avez réduit en poudre
Et le Fanatisme et l'Erreur.

C'est à Bayle votre précurseur, et à vous sans doute, que la gloire est due de cette révolution qui se fait dans les esprits. Mais disons la vérité : elle n'est pas complète, les dé-

vots ont leur parti, et jamais on ne l'achèvera que par une force majeure; c'est du gouvernement que doit partir la sentence qui écrasera l'*inf...*[1]. Des ministres éclairés peuvent y contribuer beaucoup; mais il faut que la volonté du souverain s'y joigne. Sans doute cela se fera avec le temps; mais ni vous ni moi ne serons spectateurs de ce moment tant desiré.

J'attends ici d'Étallonde. Vous aurez à présent reçu mes réponses[2], et je le crois en chemin. Je ferai pour lui ou pour vous ce qui dépendra de moi. C'est un martyr de la superstition qui mérite d'être sanctifié par la philosophie.

Ne me tirez point de l'erreur où je suis. J'en crois Lekain. Je veux, j'espère, je desire que nous vous conservions le plus long-temps possible. Vous ornez trop votre siècle pour que je puisse être indifférent sur votre sujet. Vivez, et n'oubliez pas le solitaire de Sans-Souci. *Vale.* FÉDÉRIC.

J'ai honte de vous envoyer des vers; c'est jeter une goutte d'eau bourbeuse dans une claire fontaine. Mais j'effacerai mes solécismes en fesant du bien à *divus Etallundus*, martyr de la philosophie.

6964. A M. DUPONT.

10 septembre.

Monsieur, le maçon et l'agriculteur du mont Jura, à qui vous avez bien voulu écrire une lettre flatteuse et consolante, est si sensible à votre bonté qu'il en abuse sur-le-champ.

Je vous dirai d'abord qu'il n'y a peut-être point de pays en France où l'on ait ressenti plus vivement que chez nous tout le bien que les intentions de M. Turgot devaient faire au royaume. Tout petits que

[1] « C'est du gouvernement que doit partir la sentence. Des ministres... » (*Édit. de Berlin.*)

[2] Les lettres 6933 et 6945. B.

nous sommes, nous avons des états, et ces états ont pris de bonne heure toutes les mesures nécessaires pour assurer la liberté du commerce des grains et l'abolition des corvées. Ce sont deux préliminaires que j'ai regardés comme le salut de la France.

Nous avons célébré, au milieu des masures antiques que je change en une petite ville assez agréable, les bienfaits du ministère. Ma colonie a donné des prix de l'arquebuse dans nos fêtes. Ce prix était une médaille d'or, représentant M. Turgot gravé au burin. Madame de Saint-Julien, sœur de notre commandant, a remporté ce prix. Tout cela nous a encouragés à demander la distraction de notre petit pays d'avec les fermes générales, projet ancien que M. de Trudaine avait déjà formé, et qui est aussi utile au roi qu'à notre province.

M. Turgot a renvoyé notre mémoire à M. de Trudaine, lequel en conséquence nous a fait ses propositions. Nous les avons acceptées sans délai, et sans y changer un seul mot, et nous les avons tous signées avec la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance.

Voilà l'état où nous sommes. Les états m'ont chargé de supplier M. Turgot de vouloir bien, s'il est possible, nous donner, pour le premier d'octobre, ses ordres positifs, suivant lesquels nous prendrons nos arrangements, et nous ferons les fonds pour payer à la ferme générale l'indemnité à elle accordée, pour subvenir à la confection des chemins sans corvées, et pour acquitter annuellement les dettes de la province. Nous paierons tout avec alégresse, et nous re-

garderons le bienfaiteur de la France comme notre bienfaiteur particulier.

J'avoue, monsieur, que tout cela me paraît plus intéressant que le gouvernement du patriarche Joseph, contrôleur général de Pharaon, qui vendait au roi son maître les marmites et les personnes de ses sujets [1].

J'apprends que vous êtes assez heureux, M. Turgot et vous, pour loger sous le même toit. Je m'adresse à vous pour vous prier de l'instruire de nos intentions, de notre soumission, et de notre reconnaissance. Ayez la bonté de faire un mot de réponse.

J'ai l'honneur d'être, etc.

6965. A M. DE VAINES.

10 septembre.

Voici, monsieur, mon dernier *Jenny* [2].

A qui faut-il que je m'adresse pour avoir les dernières résolutions de monsieur le contrôleur général sur le mémoire présenté par M. de Trudaine, concernant la distraction de notre province d'avec les fermes générales? Nos états espéraient que cette affaire serait terminée pour le 1er octobre, époque à laquelle nous devons prendre tous nos arrangements. Mais je crains bien que les cabaleurs ennemis de tout bien ne reculent celui que M. Turgot et M. de Trudaine veulent nous faire.

Je souhaite que sa fermeté et son courage triom-

[1] Voyez la *Genèse*, chapitre XLVII, versets 16-20. B.

[2] *Histoire de Jenny, ou l'Athée et le Sage*, t. XXXIV, p. 337. B.

plient de leurs basses intrigues, comme la pureté de ses intentions est au-dessus de leurs vues intéressées.

On fait une nouvelle édition de *Jenny;* on aura l'honneur de vous en envoyer, malgré les méchants et les sots.

Agréez, monsieur, le tendre attachement du vieux de la montagne.

6966. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 septembre.

Mon cher ange, Dieu me devait madame de Saint-Julien. Elle a fait pendant deux mois la moitié de mon bonheur, et vous auriez fait l'autre, si mon Ferney, qu'on veut actuellement nommer *Voltaire*, avait été plus près de Paris. Je ne sais si vous auriez gagné le prix de l'arquebuse que madame de Saint-Julien a remporté; cela vaut bien un prix de l'académie française : c'était une médaille d'or représentant M. Turgot, gravé au burin par un de nos meilleurs artistes, Nous attendons à tout moment une pancarte de ce M. de Sulli-Turgot, pour tirer notre petit pays des griffes de messieurs les fermiers généraux, et pour nous rendre libres; après quoi je mourrai content: mais je vous avoue que mon bonheur a été furieusement écorné par la ridicule et absurde équipée de ceux qui ont demandé la proscription d'une certaine *Diatribe* uniquement faite à l'honneur du roi et de son ministre.

Je suis encore plus étonné de la faiblesse qu'on a eue de céder à cet orage impertinent. Il m'a semblé

que cette condescendance du gouvernement n'était ni sage ni honnête, et qu'il ne fallait pas donner gain de cause à nos ennemis, dans les affaires qui ne les regardent en aucune façon. Ce qui me consolera quand je partirai de ce monde, c'est que j'y laisserai une petite pépinière d'honnêtes gens qui s'étend et se fortifie tous les jours, et qui à la fin obligera les fripons et les fanatiques à se taire. Je ne verrai pas ces beaux jours, mais j'en vois l'aurore.

Il nous est venu de Chambéry un des grands-officiers de Monsieur, M. le marquis de Montesquiou, qui fait des chansons charmantes; j'imagine qu'il n'a pas peu contribué à inspirer le goût des lettres à son maître [1]; et de la littérature à la philosophie il n'y a pas bien loin. Cela donne de grandes espérances : il faudra bien qu'à la fin la bonne compagnie gouverne. Les monstres ecclésiastiques subsisteront, puisqu'ils sont rentés; mais petit à petit on limera leurs dents, et on rognera leurs ongles. Je laisse à mes contemporains des limes et des ciseaux.

On m'a dit, mon cher ange, que M. le maréchal de Duras fesait jouer à Fontainebleau quelques unes de mes profanes tragédies. Si cela est vrai, il faudra que j'aie l'honneur de l'en remercier. Malgré la répugnance que j'ai toujours à parler de mes ouvrages, j'aurai un sensible plaisir à le remercier de ses bontés.

[1] Le marquis de Montesquiou était premier écuyer du comte de Provence, depuis roi sous le nom de Louis XVIII. Né à Paris en 1741, ce fut lui qui fit, en 1792, la conquête de la Savoie. Forcé par les circonstances de chercher un asile hors de France, il obtint, en 1795, sa radiation de la liste des émigrés, et mourut à Paris en 1798. B.

Je vous supplie de vouloir bien me dire si la chose est vraie. Vous aurez le plaisir de revoir Lekain; je ne sais pas comment le roi de Prusse l'a traité. Les uns disent qu'il lui a fait présent de vingt mille fr.; les autres prétendent qu'il ne lui a donné que des louanges, et il y a des gens qui vont jusqu'à dire que Lekain n'a eu ni louanges ni argent. Vous voyez combien il est difficile d'écrire l'histoire.

Je n'ai point encore de nouvelles de l'arrivée du martyr d'Abbeville[1] à Potsdam; j'ose toujours me flatter qu'il y réussira dans son métier, autant que Lekain dans le sien, et qu'on lui fera un sort heureux, quand ce ne serait que pour faire honte et dépit aux Welches.

J'espère que, si son horrible aventure peut passer à la postérité, l'Europe aura le plaisir de nous voir couverts d'opprobre; c'est une consolation quand on ne peut pas se venger.

Ma véritable consolation, mon cher ange, est dans votre amitié, dans celle de papillon-philosophe[2], qui est beaucoup plus philosophe que papillon; dans votre bonne santé, qui me fait supporter mes maladies continuelles; dans votre âge, qui est encore bien loin du mien; dans votre sagesse, qui vous promet une longue vie.

Adieu; je vous embrasse le plus tendrement du monde, et malheureusement de cent quarante lieues ou environ.

[1] D'Étallonde. B.
[2] Madame de Saint-Julien. B.

6967. A M. COLINI.

Ferney, 18 septembre.

Faites votre agréable voyage de Florence, mon cher ami; pour moi, je me dispose toujours à faire celui de l'autre monde. Je suis bien fâché que Genève ne soit pas sur votre route, et plus fâché encore que ma détestable santé m'ait toujours empêché de vous aller voir à Manheim, et d'y faire ma cour à S. A. E. J'aurais été enchanté de vous revoir dans le pays où vous êtes marié, de saluer votre femme, et d'embrasser vos enfants. Vous savez combien je vous aime; une si longue absence m'est bien douloureuse. Ma destinée m'arrête dans une espèce de petite ville que j'ai bâtie au milieu des colons que j'ai rassemblés; mais mon cœur m'appelle vers vous.

6968. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

21 septembre.

Ce n'est plus à mon papillon-philosophe que j'écris, c'est à ma philosophe bienfesante, c'est à la protectrice de la colonie et à la mienne. Nos dragons[1], notre corps d'artillerie, sont dans les regrets autant que madame Denis et moi. Je puis me vanter d'être le plus affligé de tous. Je joins à la douleur de me voir privé de vous celle de craindre une injustice

[1] M. Dupuits, capitaine de dragons. K. — D'autres jeunes gens s'étaient quelquefois exercés au maniement des armes avec d'Étallonde, ingénieur du roi de Prusse, pendant le séjour qu'il avait fait chez Voltaire. B.

pour l'ami Racle [1], et de n'être point du tout rassuré sur le sort de ma colonie. J'eus hier une occasion d'écrire à l'intendant [2], et je lui mandai tout ce que je crus de plus propre à le convaincre et à le toucher en faveur de ce Racle. Il me renverra sans doute à M. de Trudaine, et c'est heureusement nous renvoyer à vous.

Le sort de notre colonie entière, celui de Racle, le bâtiment de la maison dauphine, tout est entre les mains de notre protectrice. Ce sera elle qui obtiendra qu'on rende justice à Racle, et que le conseil accorde à notre petite province la liberté qu'on nous a promise, et sans laquelle nous ne pouvons exister.

L'abbé Morellet m'avait promis de m'instruire exactement de nos affaires; mais je n'ai pas reçu un mot de lui sur la demande de nos états; peut-être est-il à la campagne; peut-être aussi M. Turgot ne veut-il pas se compromettre avec ses fermiers généraux, dans un temps où il voit des factions se former contre lui.

M. De Vaines, votre voisin, n'est que médiocrement informé de cette affaire, et ne m'en a rien écrit: si elle était de son département, j'ose présumer qu'elle serait faite. Nous n'avons d'espérance qu'en ma consolatrice. Nous devrons tout à cette éloquence rapide, à la vivacité, à la chaleur qu'elle met dans ses bons offices, au talent singulier qu'elle a d'animer la tiédeur des ministres, et de les intéresser à faire du bien.

[1] Voyez ma note sur la lettre 6372, tome LXVII, page 503. B.
[2] Cette lettre manque. B.

Je me doute bien que vous avez plus d'une affaire en arrivant à Paris; mais je sais aussi que votre universalité suffit à tout. Je demanderais pardon à un autre de lui parler d'affaires dans la première lettre que je lui écris à son retour à Paris; mais j'ai cru flatter votre grande passion en vous parlant de faire du bien. J'ai satisfait à la mienne en interrogeant Racle sur votre santé, sur vos fatigues, sur la route que vous preniez. Nous ne nous entretenons que de vous dans la colonie; nous la trouvons déserte; nous sommes tout étonnés de ne vous plus voir, en trois ou quatre lieux à-la-fois, courir, monter, descendre, revenir, tantôt en femme, tantôt en homme, ou en oiseau, ou en philosophe, dormant dans un manteau, ou perchant sur une branche.

Je suis retombé dans toutes les langueurs de mon âge depuis que, pour notre malheur, vous avez trouvé des chevaux à Saint-Genis; et, si je suis en vie au printemps, ce sera à vous que j'en aurai l'obligation.

P. S. A propos, madame, vous êtes partie pendant que je dormais. Voilà comme Thésée quitta Ariane; mais c'est ici Ariane qui s'enfuit. J'ai été bien sot à mon réveil.

Tout l'ermitage auquel vous êtes apparue se met à vos pieds. Vous nous avez donné de beaux jours, que nous n'oublierons jamais. Daignez agréer mon respect et mon regret.

6969. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 septembre.

Mon cher ange, j'ai reçu le 20 votre lettre du 4, et M. le marquis de Montesquiou[1] était déjà retourné à la noce, après nous avoir charmés par la bonté de son cœur et par les graces naturelles de son esprit.

Papillon-philosophe, beaucoup plus philosophe que papillon, part dans l'instant, et vous apportera mon cœur dans un petit billet[2]. Moi je vous envoie cette rapsodie[3], que je tiens de M. Laffichard lui-même.

Ne me calomniez point, mon cher ange. Je n'ai point dit qu'Aufresne soit au-dessus de Lekain, mais qu'il aurait pu le surpasser, s'il avait plus travaillé, et s'il avait eu un bon conseil; mais je tiens M. Turgot supérieur à Colbert et à Sulli, s'il continue.

Faut-il donc mourir sans vous embrasser? cela est dur.

6970. A M. DE SACY[4].

Vous faites parler un Nègre comme j'aurais voulu faire parler Zamore[5]. Vous m'adressez des vers charmants, et l'académie a dû être très contente de ceux

[1] Voltaire en a parlé dans la lettre 6966. B.

[2] On n'a pas ce billet. B.

[3] Voyez *le Temps présent, par M. Joseph Laffichard, de plusieurs académies*, tome XIV, page 297. B.

[4] Auteur de *l'Esclavage des Américains et des Nègres, pièce qui a concouru pour le prix de l'académie française, en* 1775, in-8°. Je ne sais si la lettre est entière; elle forme presque textuellement la lettre 6985. B.

[5] Dans *Alzire*. B.

que vous lui avez envoyés. Je suis fâché seulement que les habitants de la Pensylvanie, après avoir longtemps mérité vos éloges, démentent aujourd'hui leurs principes, en levant des troupes contre leur mère patrie; mais vos vers n'en sont pas moins bons. Ils étaient faits apparemment avant que la Pensylvanie se fût ouvertement déclarée contre le parlement d'Angleterre. Ils méritent toujours l'éloge que vous leur donnez d'avoir rendu la liberté à la plupart des nègres qui servaient chez eux. Vous pensez et vous écrivez avec autant d'humanité que de force.

6971. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 29 septembre.

La meilleure recommandation de Morival sera s'il m'apprend qu'il a laissé le patriarche de Ferney en parfaite santé. Morival sera longuement interrogé sur ce sujet, car il y a des êtres privilégiés de la nature dont les moindres détails deviennent intéressants. J'apprendrai de lui les progrès de la foire qui s'établit là-bas, l'augmentation du commerce des montres, l'édification d'un nouveau théâtre, et tout ce qu'il sait du philosophe chez lequel il a passé dix-huit mois, temps le plus remarquable et le plus précieux de la vie de Morival.

Ensuite je viendrai à sa propre histoire, dont je ne sais que ce qui se trouve dans un mémoire de Loiseau. Il est vrai que ce jugement d'Abbeville révolte l'humanité, que l'inquisition de Rome aurait été moins sévère; mais les hommes se croient tout permis quand ils pensent combattre pour la gloire de Dieu : ils souillent les autels d'un être bienfesant du sang de victimes innocentes.

Si ces horreurs peuvent s'excuser, c'est dans l'effervescence de quelque nouveau fanatisme : mais ces fureurs deviennent

plus atroces encore quand elles se commettent de sang-froid, et dans le silence des passions. La postérité aura peine à croire que le dix-huitième siècle ait vu le fanatisme le plus absurde étouffer les cris de la raison, de la nature, et de l'humanité. Morival est heureux d'être échappé des griffes de ces anthropophages sacrés : il vaut mieux habiter avec une horde de Lapons qu'avec ces monstres d'Abbeville. Un roi dont les vues sont droites, un ministère sage comme celui que vous avez présentement en France, empêcheront sans doute l'exécution de jugements iniques. Ils ne voudront pas que les lois de la France et de la Tauride soient les mêmes. Cependant ils auront toujours contre eux le clergé, armé du saint nom de la religion catholique, apostolique, et romaine. Il me semble voir sortir un évêque de cette troupe de prêtres qui, s'adressant au seizième des Louis, lui dit :

« Sire, vous êtes le seul roi dans l'univers qui porticz le « titre de Très-Chrétien ; le glaive dont Dieu arma votre bras « vous est donné pour défendre l'Église. La religion est ou- « tragée, elle réclame votre assistance. Il faut que le sang du « coupable soit versé en expiation de l'offense, et pour le pre- « mier et le plus ancien royaume du monde. »

Je vous assure, quand même tous les encyclopédistes se trouveraient présents à cette harangue, qu'ils n'arracheraient pas des mains des prêtres la victime que ces barbares auraient résolu d'immoler.

Si d'aussi horribles scandales se commettent moins ailleurs qu'en France, il faut l'attribuer à la vivacité de votre nation, qui se porte toujours aux extrêmes. Ce n'est pas seulement en France où l'on trouve un mélange d'objets dont les uns excitent l'admiration, et les autres le blâme ; je crois qu'il en est de même partout : l'homme étant imparfait lui-même, comment produirait-il des ouvrages parfaits ?

Votre royaume a été subjugué par les Romains, les Saliens, les Francs, les Anglais, et par la superstition : ces conquérants ont tous promulgué des lois ; ce qui a fait un chaos de votre jurisprudence. Pour bien faire, il faudrait détruire et

réédifier [1]. Ceux qui l'entreprendront trouveront contre eux la coutume, les préjugés, et tout le peuple attaché aux anciens usages sans savoir les apprécier, et qui croit qu'y toucher et bouleverser le royaume c'est la même chose.

Vous approuvez, à ce que je crois, le gouvernement de la Pensylvanie tel qu'il est établi à présent : il n'existe que depuis un siècle ; ajoutez-en encore cinq ou six à sa durée, et vous ne le reconnaîtrez plus, tant l'instabilité est une des lois permanentes de cet univers. Que des philosophes fondent le gouvernement le plus sage, il aura le même sort. Ces philosophes mêmes ont-ils toujours été à l'abri de l'erreur? N'en ont-ils pas débité aussi? Témoin les formes substantielles d'Aristote, le galimatias de Platon, les tourbillons de Descartes, les monades de Leibnitz. Que ne dirais-je pas des paradoxes dont Jean-Jacques a régalé l'Europe! si cependant on peut compter parmi les philosophes celui qui a bouleversé la cervelle de quelques bons pères de famille, au point de donner à leurs enfants l'éducation d'Émile.

Il résulte de tous ces exemples que, malgré les bonnes intentions et les peines qu'on se donne, les hommes ne parviendront jamais à la perfection, en quelque genre que ce soit.

Mais je me suis abandonné au flux de ma plume : j'ai la *logodiarrhée* [2], et je barbouille inutilement du papier pour vous dire des choses que vous savez mieux que moi. Je n'ai qu'une seule excuse : c'est que, si on ne devait vous écrire que des choses que vous ignorez, on n'aurait rien à vous dire. Cependant en voici une :

Vous voulez savoir [3] de quoi nous nous sommes entretenus en voyageant en Silésie : vous saurez donc que vous m'avez récité *Mérope* et *Mahomet*, et que lorsque les cahots de la voiture étaient trop violents, j'ai appris par cœur les morceaux qui m'ont le plus frappé. C'est ainsi que je me suis occupé en route, en m'écriant parfois : Que béni soit cet heureux

[1] C'est ce qu'a fait la révolution française. B.

[2] Diarrhée de paroles. B.

[3] La lettre où Voltaire fait la demande manque. B.

génie qui, présent ou absent, me cause toujours un égal plaisir!

Il y a long-temps que j'ai lu et relu vos œuvres. Les pièces polémiques qui s'y trouvent peuvent avoir été nécessaires dans les temps qu'elles ont été écrites; mais les Desfontaines, les Fréron, les Paulian, les La Beaumelle, n'empêcheront jamais que *la Henriade*, *OEdipe*, *Brûtus*, *Zaïre*, *Alzire*, *Mérope*, *Sémiramis*, *le Duc de Foix*, *Oreste*, *Mahomet*, n'aillent grandement à la postérité, et qu'on ne les mette au nombre des ouvrages classiques dont Athènes, Rome, Florence, et Paris, ont embelli la littérature. C'est une vérité dont tous les connaisseurs conviennent, et non pas un compliment que je vous fais. *Vale*. Fénélon.

6972. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1er octobre.

Vous avez dû, madame, recevoir une grande lettre de moi[1], le jour même que vous aviez la bonté de m'écrire un billet charmant, qui met l'espérance et la joie dans toute la colonie. Madame Denis, et moi, et nos dragons, et notre corps d'artillerie, nous sommes tous à vos pieds. Le petit mot que M. de Fargès vous a dit nous a rendu la vie. Les soldats de l'armée de MM. les fermiers généraux, et leurs braves officiers, débitaient que les bontés de M. Turgot pour nous avaient été vivement censurées par le conseil, et que nous étions des esclaves révoltés qui avaient perdu leur procès, ainsi que les esclaves du mont Jura. Nous avons été en conséquence plus persécutés que jamais. Je venais même d'écrire à M. Turgot une

[1] La lettre 6968. B.

longue lettre[1] de doléance, lorsque j'ai reçu votre billet de consolation.

Je sais bien qu'il se pourrait faire que M. de Fargès vous eût dit une nouvelle vraie, et que, deux jours après, cette nouvelle se fût trouvée fausse. Les choses changent souvent du pour au contre en peu de temps. L'abbé Morellet même, qui m'a écrit en même temps que vous, ne me dit rien de positif; cependant vous me rassurez, car c'est sur vous que je fonde le bonheur du reste de ma vie.

Vous êtes comme les déesses et les saintes du temps passé, qui ne parcouraient le monde que pour faire du bien.

Je ne puis croire que le petit désagrément qu'on a fait essuyer à M. de La Harpe[2] ait pu déranger les projets de M. Turgot et de M. de Trudaine sur la colonie que vous protégez. Il me semble qu'au contraire ces deux belles ames doivent être affermies dans leur dessein de rendre une province heureuse, en attendant qu'ils puissent en faire autant du reste du royaume.

Nous travaillons toujours à force; nous bâtissons réellement une ville, dans l'espoir que vous viendrez l'embellir quelquefois de votre présence. M. Racle ne s'est point découragé par les difficultés qu'il essuie; il ne doute de rien avec votre protection. Les maisons s'élèvent de tous côtés, les jardins vont se planter; on prétend que tout sera prêt au milieu du printemps pour vous recevoir. Nos troupes iront au-

[1] Cette lettre à Turgot manque. B.

[2] Voyez tome XLVIII, page 102. B.

devant de vous sur la frontière. J'espère bien les accompagner, quoique je n'aie pas trop bon air sous les armes. Nous vous érigerons des trophées dans tous les endroits où les commis avaient leurs bureaux. Nous crierons : *Mont-Joye et la Tour-du-Pin!*

Daignez toujours agréer, madame, la respectueuse tendresse du vieux malade de Ferney.

6973. A M. CHRISTIN.

1er octobre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 28 de septembre, et celle de Versailles. J'admire votre courage et celui de vos clients. Je pense comme M. Campi; mais je vous avoue que je ne suis pas aussi intrépide que lui. Il croit que, si vous en appeliez au conseil, on ordonnerait que le parlement de Besançon rendît compte des motifs de son arrêt, et fît voir qu'il a jugé sur les titres, en conformité des ordres du roi. Mais qui pourrait empêcher alors le parlement de dire: Nous avons jugé sur ces titres mêmes; on nous a produit vingt reconnaissances de mortaillables; nous avons vu les signatures de vingt députés des communautés? Les juges paraîtraient avoir décidé très équitablement, et avoir accompli les ordres du conseil à la lettre.

Il faudrait alors disputer la validité de ces signatures, et ce serait un nouvel abîme dans lequel vous vous plongeriez. Les juges, devenus vos parties, vous traiteraient avec la plus grande rigueur. Vous appesantiriez toutes vos chaînes, au lieu de les briser: voilà ce que je crains.

Je suis très persuadé qu'il n'y a que M. de Malesherbes et M. Turgot capables de seconder vos vues généreuses. Ils ont des amis dignes d'eux, qui leur représenteront l'horreur de la servitude où l'on gémit encore dans un pays qu'on nomme libre. M. de Malesherbes sera animé par l'exemple de son grand-oncle, le président de Lamoignon; M. Turgot le secondera avec toute la noblesse et la fermeté de son ame; Louis XVI se fera un devoir d'imiter saint Louis : c'est ce que j'espère, et c'est ce qu'il faut tenter. Nous y travaillerons très vivement, et nous aurons pour nous tout Paris sans exception. Cela vaut mieux que d'avoir contre nous tout Besançon, en nous présentant sous la triste forme de gens qui plaident contre leurs juges.

Laissez-moi rendre la liberté au petit pays de Gex, avant d'oser tenter de la rendre aux deux Bourgognes. On nous mande de Paris que l'affaire de Gex est consommée, et que nous aurons dans peu les ordres du roi. L'espérance est toujours accompagnée de crainte. Je tremble encore des difficultés que les *soixante* autres rois de France[1] pourront nous faire. Mais enfin soyez sûr que, si nous réussissons dans cette petite affaire, nous entamerons sur-le-champ la grande. Tout nous assure du succès, avec des ministres tels que MM. Turgot et de Malesherbes, et avec un roi équitable, tel que nous avons le bonheur de l'avoir. Nous engagerons d'abord les amis des ministres à leur parler, avec la plus grande force, en faveur de

[1] Les fermiers généraux étaient au nombre de soixante; voyez ma note, tome XXXIII, page 12. B.

l'humanité. Je vous prierai de venir faire un tour à Ferney, et nous rédigerons ensemble un mémoire.

Vous pourrez cependant lier une espèce d'instance au conseil, au nom des mainmortables condamnés au parlement de Besançon. Cette instance, qui ne sera point suivie, servira seulement de préparation au grand édit du roi, qui doit déclarer que ses sujets n'appartiennent qu'à lui, et ne sont point esclaves des moines. En un mot, tout nous est favorable : l'exemple de la Sardaigne [1], à qui la France vient de s'unir par trois mariages [2]; les sentiments de M. de Malesherbes et de M. Turgot; l'équité et la magnanimité du roi. Je ne crois pas que nous puissions jamais être dans des circonstances plus heureuses.

Consolons-nous, mon cher ami, et espérons.

Nous avons eu à Ferney mademoiselle votre sœur et madame Morel. Nous nous flattons que madame Morel viendra au printemps habiter la ville de Ferney, si elle est libre. C'est une femme qui a autant de courage que vous.

Je vous embrasse très tendrement, mon cher ami.

P. S. Vous souvenez-vous, mon cher ami, du nom de celui qui vous manda de Bar, il y a quelques années, l'aventure du nommé Martin [3], qu'on s'avisa de rouer sur quelques indices qui sont souvent trom-

[1] Le 20 janvier 1762, le roi de Sardaigne avait aboli l'esclavage dans ses états; voyez la lettre du 23 février 1776. B.

[2] Le comte de Provence et le comte d'Artois avaient épousé des princesses de Savoie; et le prince de Piémont avait épousé une sœur de Louis XVI. B.

[3] Sur cette affaire de Martin, voyez tome XLVI, pages 527 et 543; et XXVII, 551. B.

peurs, lequel Martin fut quelques jours après reconnu innocent? Vous souviendriez-vous du bailliage lorrain où se fit cette exécution, et de la date de cette affaire? Savez-vous où est actuellement celui qui vous en donna des nouvelles? Il y a un conseiller au parlement de Paris[1], que vous connaissez et qui vous aime, parcequ'il aime la vérité et la justice; il veut s'informer de tout ce qui concerne ce pauvre Martin, et rendre, s'il se peut, service à cette malheureuse famille. Ne négligeons pas cette occasion, en attendant que nous puissions servir nos mainmortes.

6974. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

1er octobre.

Papillon-philosophe ne passera point l'hiver à Ferney; elle est à Paris, où elle s'occupe de rendre des services essentiels à la patrie que j'ai choisie, et à la petite colonie que j'ai eu l'insolence et le bonheur de fonder. Soyez sûr, monseigneur, qu'elle vous est très attachée, et que ce papillon est d'ailleurs un très honnête homme, tirant, à la vérité, des coups de fusil merveilleusement, mais essentiel dans la société.

Je n'ai jamais vu tant de simplicité à-la-fois et tant de vivacité; il ne lui manque que d'étudier l'algèbre pour ressembler à madame du Châtelet. Je n'ose encore me flatter que vous fassiez ce qu'elle a fait, que vous honoriez notre ville naissante de votre présence. Je n'aurais plus rien à desirer dans ce

[1] Hornoy, petit-neveu de Voltaire. B.

monde, que je vais quitter bientôt, malgré toutes vos plaisanteries.

Je vous avouerai que je suis un peu scandalisé du nom de barbouilleurs que vous donnez si libéralement aux deux peintres[1] du maréchal de Catinat; mais j'ose être un peu de votre avis sur l'orgueilleuse modestie dont parlait madame de Maintenon, et que vous démêlez si bien.

Je suis surtout de votre opinion sur ce ton décisif avec lequel l'un des deux peintres[2] rabaisse Louis XIV et le maréchal de Villars. Vous conviendrez que celui qui a remporté le prix à notre académie s'est exprimé plus modestement. Si jamais vous pouviez vous résoudre à lire les anciens discours composés pour les prix de cette académie, vous seriez étonné de la prodigieuse différence qui se trouve entre ces vieilles déclamations et celles qu'on fait aujourd'hui. C'est en cela surtout que notre siècle est supérieur au siècle passé.

J'aurais voulu que M. de Guibert n'eût point immolé le maréchal de Villars au *père la Pensée*[3]. Ce qu'il dit contre le héros de Denain, votre ancien ami et un peu votre modèle, me fait souvenir de M. Folard, qui, dans ses *Commentaires sur Polybe*, dit : « Le maréchal de Villars, après avoir donné « le change aux ennemis, attaqua le corps qui était « dans Denain, le fit tout entier prisonnier de guerre,

[1] La Harpe et Guibert. B.
[2] Guibert. B.
[3] Sobriquet donné par les soldats à Catinat. B.

« s'empara de Marchiennes, et prit cinq villes en deux « mois. Je n'aurais rien fait de tout cela. »

Vous connaissez parfaitement les hommes, mais permettez-moi de vous dire que vous êtes un peu trop difficile sur notre académie, dont vous êtes le doyen, et dont il n'appartient qu'à vous d'être le soutien et le véritable protecteur. Je vous ouvre mon cœur. J'ai été très affligé, et je le suis encore, que vous ayez un peu gourmandé des hommes libres, qui pensent et qui parlent, qui même ont une grande influence sur l'opinion publique. J'ai été cent fois tenté de vous le dire, il y a deux ans. Je succombe aujourd'hui à la tentation. Je voudrais qu'ils pussent revenir à vous, et se réunir autour de leur chef; cela ne serait pas difficile.

Pardonnez-moi ma sincérité, en faveur de mon tendre et respectueux attachement. Je pense que tous les gens de lettres auraient dû être à vos pieds comme à ceux de votre grand-oncle, d'autant plus qu'en vérité les gens de lettres d'aujourd'hui ont en général beaucoup plus de lumières que ceux d'autrefois. On a moins de génie que dans le siècle de Louis XIV, moins de vrai talent, moins de grace et de politesse; mais on a beaucoup plus de connaissances : notre philosophie n'est pas à mépriser.

Soyez heureux autant que vous méritez de l'être : jouissez de votre gloire, qui ne sera jamais affaiblie par les chicanes odieuses d'un procès[1] auquel vous ne deviez pas vous attendre, et que personne n'aurait jamais pu prévoir.

[1] Le procès avec madame de Saint-Vincent. B.

Conservez vos bontés pour le plus ancien de vos serviteurs, qui mourra en vous aimant et en vous respectant.

6975. A M. FAVART.

A Ferney, 3 octobre.

Vous me pardonnerez, monsieur, de vous remercier si tard. Un radoteur de quatre-vingt-deux ans, qui, des vingt-quatre heures de la journée, en passe vingt-trois à souffrir, n'est pas le maître des moments qu'il voudrait donner à ses devoirs et à ses plaisirs.

Vous avez fait un ouvrage charmant[1], plein de graces et de délicatesse, sur un canevas dont la toile était un peu grossière. Vous embellissez tout ce que vous touchez. C'est vous qui, le premier, formâtes un spectacle régulier et ingénieux d'un théâtre qui, avant vous, n'était pas fait pour la bonne compagnie. Il est devenu, grace à vos soins, le charme de tous les honnêtes gens. Je vous avoue que je suis fort fâché de mourir sans avoir joui des plaisirs que vous donnez à tous ceux qui sont dignes d'en avoir.

Agréez, monsieur, tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

6976. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 octobre.

Mon papillon est un aigle, mon papillon est un

[1] *La Belle Arsène*, comédie mêlée d'ariettes, dont Favart avait pris le sujet dans *la Bégueule* (voyez tome XIV), avait été jouée sur le théâtre des Italiens le 14 auguste 1775; voyez t. XIV, p. 83 et 91. B.

phénix, mon papillon a volé à tire d'aile pour faire du bien. La lettre qu'elle daigna m'écrire en arrivant, et celle du 27 de septembre, nous ont remplis d'étonnement, de joie, de reconnaissance, d'attendrissement. Nous sommes à vos pieds, madame, avec toute la colonie et tous les entours.

Figurez-vous que des commis des fermes avaient répandu le bruit que les bontés de M. Turgot pour le petit pays de Gex avaient été grièvement censurées au conseil du roi. Je venais d'écrire à M. Turgot[1], et de lui exposer mes plaintes, lorsque votre lettre m'a rassuré. Les commis jouent de leur reste. Ils ont en dernier lieu usé de la même générosité qu'ils montrèrent à votre recommandation, lorsqu'ils extorquèrent quinze louis d'or à de pauvres passants dont vous aviez pitié. Il n'y a pas long-temps qu'une femme de mon voisinage, venant d'acheter des langes à Genève, et en ayant enveloppé son enfant, les employés des fermes, sous la conduite d'un nommé Moreau, saisirent ces langes, sous prétexte qu'ils étaient neufs, et maltraitèrent la femme qui leur reprochait, avec des cris et des larmes, d'exposer à la mort son enfant tout nu.

Il n'y a guère de jour qui ne soit marqué par des vexations affreuses sur cette frontière, et on craint encore de se plaindre.

M. de Chabanon, qui était venu nous voir avant le temps où vous avez honoré Ferney de votre présence, fut témoin des insultes que firent ces em-

[1] Cette lettre, dont Voltaire a déjà parlé dans sa lettre 6972, manque. B.

ployés de Saconnay à la supérieure des hospitalières de Saint-Claude, et à trois de ses religieuses, dont ils levèrent les jupes publiquement.

De tels excès suffiraient assurément pour déterminer le ministère à délivrer de ces brigands subalternes le petit pays que vous protégez. La ferme générale ne retire aucun profit de ces rapines journalières, tout est pour les commis; ils sont autorisés à voler, et ils usent de leur droit dans toute son étendue. Il n'y a qu'un homme comme M. Turgot qui puisse mettre fin à ces pillages continuels : il n'y a que vous d'assez noble et d'assez courageuse pour lui en représenter toute l'horreur, et pour seconder ses vertus patriotiques. Vous pouvez mettre sous ses yeux, et sous ceux de M. de Trudaine, le tableau fidèle de tout ce que je viens de vous exposer. Vous accélérerez infailliblement l'effet de leurs bontés, et vous mettrez le comble aux vôtres.

Il y a dans la maison de M. Turgot un chevalier Dupont, en qui ce digne ministre a de la confiance, et qui la mérite. Il travaille beaucoup avec lui. Si vous pouviez avoir la bonté de le voir, ce serait, je crois, mettre la dernière main à votre ouvrage. Vous êtes notre protectrice, et cette colonie est la vôtre.

Les supérieurs de nos commis leur ont mandé, en dernier lieu, qu'ils pouvaient être tranquilles, qu'il y avait trois provinces qui demandaient la même grace que nous, et qu'on ne l'accorderait à aucune, parceque les conséquences en seraient trop dangereuses. Je ne sais quelles sont ces provinces :

je n'en connais point qui soit, comme la nôtre, entourée de trois états étrangers, et séparés de la France par des montagnes presque inaccessibles.

J'oserais encore vous supplier, madame, d'avoir une conversation avec M. De Vaines. Cette affaire, il est vrai, n'est pas de son département; mais tout est de son ressort, quand il s'agit de faire des choses justes. Je lui écris[1] pour lui dire que vous aurez avec lui un entretien. Cette affaire est si importante, que nous n'avons aucun moyen à négliger, ni aucun instant à perdre. Toutes les autres, dont votre universalité a daigné se charger, doivent laisser passer notre colonie la première, sans préjudice pourtant à celle de M. Racle, car celle-là tient au public; et quand M. Racle sera payé par le roi, votre colonie sera bien plus florissante. Elle vous donne mille bénédictions, et elle compte sur l'effet de vos promesses, comme sur son Évangile; car vous savez que ce mot évangile signifie bonne nouvelle.

Agréez, madame, mon tendre respect.

6977. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

5 octobre.

Protégez bien Ferney, madame; car il peut devenir quelque chose de bien joli. Figurez-vous qu'hier le bas de votre maison était illuminé; que toute votre ville l'était, depuis le fond du jardin du château jusqu'aux défrichements, et jusqu'au grand chemin de Meyrin; que toutes les troupes étaient sous les

[1] Cette lettre à De Vaines, qui doit être du 3 octobre, manque. B.

armes, et escortaient quarante-cinq carrosses, au bruit du canon. Il y eut un très-beau feu d'artifice; et la journée finit, comme toutes les journées, par un grand souper.

Vous me demanderez pourquoi tout ce tintamarre? c'était, ne vous déplaise, pour M. saint François d'Assise. Et pourquoi tant de fracas pour ce saint? c'est qu'il est mon patron, et que ce n'était pas ce jour-là la fête de M. saint Julien, car on en aurait fait davantage pour lui. Saint François se met toujours aux pieds de saint Julien.

Nos ennemis continuent toujours d'assurer que notre affaire ne se fera point; que le conseil n'est point de l'avis de M. Turgot, et qu'on n'ira pas changer les usages du royaume pour un petit pays aussi chétif que le nôtre. Je les laisse dire, et je m'en rapporte à vous. Ils crient que M. de Trudaine a déjà voulu une fois tenter ce changement, et n'a pu réussir; et moi je suis sûr qu'il réussira, quand vous lui aurez parlé.

J'accable de lettres notre protectrice. J'ai tant de plaisir à lui parler du bien qu'elle nous fait, que j'oublie même de lui demander pardon de la vivacité de mes importunités. Elle sait que je suis encore plus occupé d'elle que de ses bienfaits. Elle sait que mon cœur, tout vieux qu'il est, est peut-être encore plus sensible aux graces que pénétré de reconnaissance. Elle sait combien j'aimerais à lui écrire, quand même je n'aurais point de remerciements à lui faire.

Agréez, madame, les respects de votre ville, et surtout les miens.

6978. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

8 octobre.

Notre protectrice me mande, par sa lettre d'un lundi sans date, qu'elle n'a point reçu de lettre de moi, ce qui serait le comble de l'ingratitude. Je ne suis point coupable de ce crime. L'ami Wagnière est témoin qu'il en a écrit trois[1].

J'envoie aujourd'hui de nouvelles explications à monsieur le contrôleur général[2] et à M. de Trudaine[3]. J'écris à M. l'abbé Morellet[4]. Je leur renouvelle à tous l'acceptation pure et simple que j'ai faite conjointement avec les états. Je leur réitère l'assurance positive que nous ne demandons rien au-delà de ce qu'on a daigné nous offrir.

La seule difficulté qui reste, mais qui est très grande, est la somme exorbitante de quarante mille livres que les fermiers généraux demandent. Il est certain qu'il serait impossible à la province, très pauvre et très surchargée, de payer seulement la moitié de cette somme annuelle : c'est ce que j'ai représenté le plus fortement que j'ai pu. Je me flatte que M. Turgot ne souffrira pas une vexation si injuste. Il sait que, dans les années les plus lucratives, jamais les extorsions les plus violentes n'ont pu produire sept mille francs aux fermiers généraux. Une

[1] Probablement les lettres 6968, 6972, 6976. B.

[2] Ce doit être une lettre (voyez page 394) qui manque, ou le *Mémoire* qui est tome XLVI, page 147. B.

[3] C'est la lettre qui suit. B.

[4] La lettre à Morellet manque. B.

armée de Pandoures n'oserait pas nous demander une contribution de quarante mille livres.

La nouvelle répandue que monsieur le contrôleur général avait pitié de notre petite province redouble les persécutions des commis; elles sont horribles. Nous sommes punis bien cruellement du bien qu'on veut nous faire. Il ne nous reste que l'espérance. Monsieur le contrôleur général est juste et ferme; notre protectrice est animée et persévérante : nous sommes loin de perdre courage.

Le plan de M. de Trudaine est trop beau pour l'abandonner. Il serait utile à la province et au royaume. Déjà, sur la simple promesse du ministère, nous avons jeté les fondements d'un grand commerce; nous bâtissons d'amples magasins pour toutes les marchandises des pays méridionaux qui arriveront par Genève. Nous revenons à la vie; vous ne souffrirez pas qu'on nous tue.

Notre protectrice pourrait-elle engager monsieur son frère[1] à venir avec elle expliquer toutes ces choses à M. Turgot et à M. de Trudaine? ne serait-il pas digne de lui de montrer l'intérêt qu'il prend à une province qui est sous ses ordres?

Vous sentez, madame, combien il est doux de tenir tout de vos bontés et de votre persévérance. Je suis à vos pieds plus que jamais.

[1] Le marquis de Gouvernet, commandant en Bourgogne. B.

6979. A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 8 octobre.

Monsieur, après avoir écrit cette lettre à M. l'abbé Morellet[1], que je prie de nous protéger auprès de vous, j'ai la confiance de vous demander votre protection à vous-même. Mais comme je ne ferais que vous répéter ce que je dis dans cette lettre, je crains d'abuser de votre temps. Je vous supplie de la lire. Vous verrez que notre province n'a point de conditions à faire, qu'elle attend tout de vos bontés, et qu'elle est pénétrée pour vous de la reconnaissance qu'elle vous doit.

C'est à notre bienfaiteur à nous donner ses ordres. Nous vous les demandons instamment.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. VOLTAIRE.

6980. A M. DE LA HARPE.

10 octobre.

Oui, par les envieux un génie excité
Au comble de son art est mille fois monté.
Plus on veut l'affaiblir, plus il croît et s'élance.
BOILEAU, *épître à Racine*, v. 49.

Voilà votre situation, mon cher ami; voilà ce que doivent penser tous vos amis de l'académie. Vous aurez encore quelques malheureux contradicteurs, jusqu'à ce que vous donniez vous-même les prix que vous avez tant de fois remportés. Heureusement

[1] La lettre à Morellet, ainsi que je l'ai déjà dit page 389, manque. B.

votre courage est égal à votre génie. M. Dalembert a passé par les mêmes épreuves. Je ne sais quel polisson de Saint-Médard l'a appelé Rabsacès et bête puante; et voyez, s'il vous plaît, comment l'abbé d'Aubignac, prédicateur ordinaire du roi, a traité Pierre Corneille. Vous m'avouerez que ces exemples sont consolants. Avouez encore que les noms de M. de Malesherbes et de M. Turgot ont un peu plus de poids dans la balance que ceux de vos petits ennemis.

Je m'imagine que vous les oubliez bien, dans vos agréables orgies, avec un homme tel que M. De Vaines, avec MM. Dalembert, Suard, Saurin, etc. Soyez sûr que vos détracteurs n'approchent pas de la bonne compagnie. Je me flatte que l'hiver prochain la Sibérie et la Perse[1] vous vengeront pleinement des insectes de Paris. Leur bourdonnement ne sera pas entendu parmi les battements de mains. Je suis bien fâché d'être si vieux et si faible. Si je pouvais revenir à l'heureux âge de soixante-dix ans, avec quel empressement ne ferais-je pas le voyage de Paris pour vous entendre! Vous allez relever le Théâtre-Français, tombé dans une triste décadence. Il me semble qu'il se forme un nouveau siècle. Les petites persécutions que la littérature essuie encore ne sont qu'un reste de la fange des derniers temps. Elle ne vient point jusqu'à vous, malgré le trépignement de l'envie. Vous vous élevez trop haut.

[1] Dans *Menzicof*, tragédie de La Harpe, la scène est en Sibérie : elle est en Perse dans ses *Barmécides*. B.

Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis[1].

Ne pouvant voir la première représentation de *Menzicof*, j'y enverrai un jeune homme[2] qui aime vos vers passionnément, et qui m'en rapportera des nouvelles. Mais, si l'hiver me tue avant les représentations, je vous prie très instamment de me succéder, et de dire nettement à l'académie que telle est ma dernière volonté, et que je la prie très humblement d'être mon exécutrice testamentaire.

6981. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

10 octobre.

Celle-ci est la cinquième[3], madame; ainsi je présume que vous en avez reçu quatre. Nous avons été honorés de quatre des vôtres.

Je commencerai par vous dire que vos petits embarras sur la maison que M. de Saint-Julien devait acheter pour vous, et sur le testament de feu M. de Gouvernet, ne changeront rien au palais La Tour-du-Pin dans le pré de la Glacière. Tous les arrangements ont été pris avec M. Racle, pour que le corps de la maison soit fini avant l'hiver. Il le sera infailliblement, et on y travaille tous les jours avec ardeur. Les embellissements et les ameublements dépendront ensuite de votre goût, de votre magnificence, et d'une sage économie. Nous nous flattons de revoir dans les beaux jours notre protectrice, notre papillon-philo-

[1] Virgile, églog. V, vers 57. B.

[2] Probablement l'abbé Du Vernet. B.

[3] Les quatre autres sont les n°s 6972, 6976, 6977, 6978. B.

sophie, qui fait cent lieues sur ses ailes légères sans se fatiguer, et qui le lendemain va solliciter nos affaires, même en oubliant les siennes.

Je vous ai mandé, par ma dernière lettre du 8 d'octobre[1], que j'écrivais à monsieur le contrôleur général, à M. de Trudaine, à M. l'abbé Morellet, et à M. Dupont[2]. Je leur ai dit bien formellement que nos états s'en rapportent à leurs bontés; qu'ils ne demandent rien au-delà de ce que le ministère leur accorde; qu'ils prient seulement M. Turgot et M. de Trudaine de considérer que l'indemnité annuelle de cinquante mille francs demandée par la ferme générale serait une écorcherie dont il n'y a point d'exemple. J'ai fait voir, par un mémoire[3], que pendant plusieurs années notre petit pays a été à charge aux fermiers généraux, et que dans les années les plus lucratives ils n'en ont jamais retiré au-delà de sept mille francs. Je leur en ai offert quinze au nom des états, en nous soumettant d'ailleurs à la décision du ministère. Je l'ai écrit à notre protectrice, je le répète, parceque cela me paraît très nécessaire.

J'écarte surtout la prétendue demande d'acheter le sel de la ferme générale au prix de Genève, et de prendre une somme sur ce sel pour payer les dettes de la province. Cette idée serait entièrement contraire aux vues de M. Turgot et de M. de Trudaine, qui veulent que la terre paie toutes les dépenses, parceque tous les revenus viennent d'elle.

[1] Lettre 6978. B.

[2] Dans la lettre du 8 octobre il n'est pas question de lettre à Dupont. B.

[3] Celui qui est tome XLVIII, pages 146-47. B.

Enfin, ayant accepté purement et simplement les offres généreuses de M. de Trudaine, et nous soumettant avec reconnaissance à ses décisions, nous avons le plus juste sujet d'espérer un plein succès de l'entreprise protégée par vous.

Je prends la liberté de baiser, très humblement et avec respect, les ailes brillantes du papillon-philosophe. Qu'il ne dédaigne pas les sentiments du vieux hibou qui sera à ses pieds tant qu'il respirera.

6982. A M. DUPONT.

10 octobre.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre datée du Trembley, 2 d'octobre, et j'ai bien des graces à vous rendre. Ce sera à vous que notre petite province aura l'obligation d'être la première qui montre à la France qu'on peut contribuer aux besoins de l'état, sans passer par les mains de cent employés des fermes générales. Ce sera sur nous que M. de Sulli-Turgot fera l'essai de ses grands principes.

Je ne sais qui a pu imaginer que nous demandions à prendre le sel de la ferme à bas prix, pour en tirer un petit profit qui servirait à payer nos dettes, et qu'on appelle *crue*.

Il est vrai que ce fut, il y a près de quinze ans, une proposition de nos états; mais je m'y suis opposé de toutes mes forces dans cette dernière conjoncture; et nos états s'en remettent absolument aux vues et à la décision de monsieur le contrôleur général.

Tout ce que M. de Trudaine a bien voulu nous proposer de concert avec lui a été accepté avec la plus respectueuse reconnaissance.

Il ne s'agit donc plus que de fixer la somme annuelle que notre province paiera aux fermes générales pour leur indemnité.

Il est prouvé, par le relevé de dix années des bureaux qui désolent le pays de Gex, que la ferme a été quelquefois en perte, et que jamais elle n'a retiré plus de sept mille livres de profit.

Messieurs les fermiers généraux demandent aujourd'hui quarante à cinquante mille livres annuelles de dédommagement. La province ne les a pas; et si elle les avait, si elle les donnait, à qui cet argent reviendrait-il? ce ne serait pas au roi, ce serait aux fermiers. Nous donnerions, nous autres pauvres Suisses, quarante à cinquante mille francs à des Parisiens, pour nous avoir vexés jusqu'à présent par une armée de commis! Il leur est très indifférent que leurs gardes soient au milieu de nos maisons ou sur la frontière. Comment peuvent-ils exiger de nous cinquante mille francs que nous n'avons pas, sous prétexte qu'ils se donnent la peine de placer leurs gardes ailleurs?

Nous avons offert quinze mille francs; cette somme est le double de ce qu'ils ont gagné dans les années les plus lucratives.

Nous attendons l'ordre de monsieur le contrôleur général avec la plus grande soumission.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien lui

rendre compte de nos sentiments et de notre conduite, et même de lui montrer cette lettre, si vous le jugez à propos.

Quant aux natifs Genevois, bannis de la république depuis l'espèce de guerre civile de Genève, et retirés à Versoix, ils ne sont qu'au nombre de trois ou quatre. Il n'y en a que deux qui travaillent en horlogerie, et qui soient utiles. Un troisième, qui se nomme Bérenger, se mêle de littérature, et a eu quelquefois l'honneur de vous écrire. Il a fait une histoire de Genève, dont le conseil de la république a été très irrité.

Le quatrième s'est fait marchand de liqueurs, et ne réussit point dans ce commerce. Ce marchand, étant banni de la république par un arrêt de tous les citoyens assemblés, avec défense de mettre les pieds dans Genève, sous peine de mort, surprit, il y a quelque temps, un passe-port de monsieur le commandant de Bourgogne, et entra dans Genève, à la faveur de ce passe-port. Monsieur le commandant l'ayant su, ordonna à M. Fabry, maire de Gex, de retirer le papier que le marchand avait surpris : le Genevois refusa d'obéir. M. Fabry envoya deux gardes de la maréchaussée pour retirer ce passe-port.

Voilà l'état des choses sur cette petite affaire. Vos réflexions sur la demande de ces Genevois sont dignes de votre sagesse.

J'ose féliciter la France et mon petit pays de Gex que M. Turgot soit ministre, et qu'il ait un homme tel que vous auprès de lui.

J'ai l'honneur d'être, avec une tendre et respectueuse reconnaissance, votre, etc.

6983. A M. DE VAINES.

11 octobre.

Il est bien doux, monsieur, de vous avoir obligation : c'est un des plus grands plaisirs que je puisse ressentir dans l'affaire du pays de Gex.

Je suis bien indigné de tous les désappointements qu'on fait essuyer à M. de La Harpe. Mais il n'est pas le seul que la rage de l'envie persécute. J'espère qu'à la fin M. de La Harpe fera comme certains hommes d'état : ponet *inimicos* suos *scabellum pedum* suorum [1].

Pour moi, monsieur, je me jette de loin entre vos bras avec toute la reconnaissance imaginable. V.

6984. A M. LE MARQUIS DE COURTIVRON [2].

12 octobre.

Monsieur, je suis aussi touché qu'honoré de votre souvenir. Il est vrai que les libraires de Genève, qui sont les maîtres chez eux dans leur petit pays démocratique, viennent tout récemment d'imprimer une nouvelle édition [3] immense d'ouvrages qu'on m'impute.

[1] Psaume cix, verset 2. B.

[2] Mort en 1785 (et non 1755, comme il est dit t. LVI, p. 265). B.

[3] L'édition de 1775 en trente-sept volumes in-8°, et trois volumes intitulés *Pièces détachées attribuées à divers hommes célèbres*; ces *Pièces détachées* sont de Voltaire, à l'exception du *Catéchumène*, qui est de Bordes. B.

Je ne me souviens point du tout de cette petite inscription que j'avais faite [1], il y a si long-temps, pour l'île de Malte, chez M. le bailli de Froulay; mais, tout vieux que je suis, je n'ai point perdu la mémoire des bons ouvrages que vous avez faits pour l'académie des sciences.

Il est très vrai que jamais Louis XIV ne tint ni ne put tenir le propos si déplacé que le président Hénault lui impute dans une audience donnée au comte de Stairs [2]. Le président Hénault m'avoua lui-même que cette anecdote était très fausse; mais que, l'ayant imprimée, il n'aurait pas le courage de se rétracter. J'aurais eu ce courage à sa place. Pourquoi ne pas avouer qu'on s'est trompé?

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime la plus respectueuse, etc.

6985. A M. DOIGNY DU PONCEAU [3].

A Ferney, 12 octobre.

La ville du Mans, monsieur, n'avait point passé jusqu'ici pour être la ville des bons vers. Vous allez lui donner un éclat auquel elle ne s'attendait pas;

[1] Voltaire la fit en examinant le plan des fortifications de cette île chez l'ambassadeur de la religion; la voici:

Ce rocher sourcilleux, que défend la vaillance,
Est le rempart de Rome et l'écueil de Byzance.

(*Note d'Auger.*)

[2] Voyez tome XX, page 109. B.

[3] A qui est adressée la lettre 6611. Il a fait imprimer ses *Œuvres* en 1826, quatre volumes in-8°. Il avait envoyé à Voltaire sa pièce de vers intitulée *Discours d'un Nègre à un Européen*, 1775, in-8°, qui avait concouru pour le prix de poésie à l'académie française; voyez lettre 6970. B.

vous faites parler un Nègre comme j'aurais voulu faire parler Zamore. Vous m'adressez des vers charmants, et l'académie a dû être très contente de ceux que vous lui avez envoyés. Je suis fâché seulement que les habitants de la Pensylvanie, après avoir longtemps mérité vos éloges, démentent aujourd'hui leurs principes en levant des troupes contre leur mère-patrie[1]; mais vos vers n'en sont pas moins bons. Ils étaient faits apparemment avant que la Pensylvanie se fût ouvertement déclarée contre le parlement d'Angleterre. Ils méritent toujours l'éloge que vous leur donnez d'avoir rendu la liberté à la plupart des Nègres qui servaient chez eux. Vous pensez et vous écrivez avec autant d'humanité que de force.

Agréez, monsieur, tous les sentiments d'estime et de reconnaissance avec lesquels un malade de quatre-vingt-deux ans a l'honneur d'être, etc.

6986. A M. BÉGUILLET[2].

Ferney, le 14 octobre.

Quoique je sois plus près, monsieur, d'avoir besoin des menuisiers qui font des bières, que des charpentiers qui font des moulins, je vous suis pourtant très obligé du *Manuel du Meunier et du Charpentier*, que vous m'apprenez avoir fait imprimer par

[1] Ils s'en sont séparés, et forment aujourd'hui les États-Unis d'Amérique. B.

[2] Edme Béguillet, avocat et notaire à Dijon, où il est mort en 1786, avait envoyé à Voltaire son *Manuel du Meunier et du Charpentier de moulins*, 1775, in-8°. B.

ordre du ministère, et avoir présenté au roi, et dont vous avez la bonté de m'envoyer un exemplaire. Je vois que vous êtes un citoyen zélé et instruit, et que le bien public est votre passion. Le public, il est vrai, ne récompense pas toujours ceux qui le servent; mais votre courage égale vos bonnes intentions, et vous m'intéressez à vos succès. Je ne suis pas en état de faire usage de vos instructions: la situation du petit coin de terre que j'habite ne me permet pas d'y bâtir des moulins. Je n'en suis pas moins sensible à l'attention dont vous m'avez honoré. Je vous prie d'être persuadé de toute l'estime et de toute la reconnaissance avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

6987. A CATHERINE II.

A Ferney, 18 octobre.

Madame, après avoir été étonné et enchanté de vos victoires pendant quatre années de suite, je le suis encore de vos fêtes. J'ai bien de la peine à comprendre comment votre majesté impériale a ordonné à la mer Noire de venir dans une plaine auprès de Moscou. Je vois des vaisseaux sur cette mer, des villes sur les bords, des cocagnes pour un peuple immense, des feux d'artifice, et tous les miracles de l'Opéra réunis.

Je savais bien que la très grande Catherine II était la première personne du monde entier; mais je ne savais pas qu'elle fût magicienne.

Puisqu'elle a tant de pouvoir sur tous les éléments, que lui en aurait-il coûté de plus pour m'envoyer la flèche d'Abaris, ou le carrosse du bon homme Élie, afin que je fusse témoin de toutes vos grandeurs et de tous vos plaisirs?

On croit, dans mon pays, que tout cela est un songe. J'en aurais certifié la vérité; j'aurais dit à mes petits compatriotes, qui font les entendus: Messieurs, les fêtes sur la mer Noire sont encore fort peu de chose en comparaison des établissements pour les orphelins et pour les maisons d'éducation; ces fêtes passent en un jour, mais ces maisons durent tous les siècles.

Je me jette aux pieds de votre majesté impériale, pour lui demander bien humblement pardon d'avoir osé l'interrompre par toutes mes importunités misérables.

Je demande pardon d'avoir laissé partir le tableau d'un peintre de la ville de Lyon[1].

Je demande pardon d'avoir parlé d'un vice-consul de Cadix, nommé Widallin[2], et d'un autre qui se présente pour exercer la suprême dignité du vice-consulat.

Je demande pardon d'avoir proposé une autre dignité de consul à Marseille[3].

J'ai honte de dire qu'il se présentait encore un autre consul à Lyon.

[1] Voyez lettre 6916. B.

[2] Voltaire l'appelle Peltremann dans la lettre 6916. B.

[3] Dans la lettre 6924, Voltaire demandait la place de consul de la Russie à Marseille pour un neveu de Lefort. B.

L'empire romain ne donnait jamais que deux consulats à-la-fois : mais tout le monde veut être consul de Russie. Tous ceux qui entrent chez moi, et qui voient votre portrait, s'imaginent que j'ai un grand crédit à votre cour. Ils me disent : Faites-nous consuls de cette impératrice qui devrait être souveraine de tout ce globe, mais qui en possède environ un quart. Je tâche de réprimer leur ambition.

Je ferais mieux, madame, de réprimer ma bavarderie. Je sens que j'ennuie la conquérante, la législatrice, la bienfaitrice : il m'est permis de l'adorer, mais il ne m'est pas permis de l'ennuyer à cet excès. Il faut mettre des bornes à mon zèle et à mes témérités, il faut se borner malgré soi au profond respect.

6988. A M. DE VAINES.

A Ferney, 22 octobre.

Vous m'avez fait un plaisir extrême, monsieur, de m'envoyer la copie de la belle lettre de M. Turgot. Elle est d'un philosophe qui est votre ami. On n'écrivait pas ainsi autrefois. J'ai toujours mes détracteurs. Il y a des gens qui prétendent que j'ai eu ce matin une attaque d'apoplexie. Je ne crois pas cette médisance entièrement décidée ; mais j'avoue que j'en suis véhémentement soupçonné.

Je prie M. de La Harpe de se préparer à prendre ma place.

Je vous souhaite, monsieur, de tout mon cœur des jours plus longs et plus heureux que les miens. V.

6989. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 22 octobre.

La goutte m'a tenu lié et garrotté pendant quatre semaines: s'entend que je l'ai eue aux deux pieds, aux deux genoux, aux deux mains, et, par surcroît de faveur, au conde. A présent la fièvre et les douleurs ont cessé, et je ne souffre plus que d'un grand épuisement de forces. Pendant cet accès j'ai reçu de Ferney deux lettres charmantes [1]; mais eussent-elles été du grand Demiourgos, je n'aurais pu même dicter la réponse. J'ai lié connaissance avec Apollon, dieu de la médecine; mais Apollon, dieu du Parnasse, si jamais il m'inspire, ne me communiquera ses dons qu'après que mon corps aura repris assez de forces pour en communiquer à mon cerveau.

Divinus Etallundus vient d'arriver: c'est un enfant arraché aux griffes de l'*inf*... [2] et aux flammes de l'inquisition. Il a été très bien reçu, parcequ'il m'a assuré que les médecins donnaient encore dix années de vie à son généreux défenseur, au sage du mont Jura, qui fait rougir les Welches de leurs lois et de leurs procédures barbares. D'Étallonde assure que vous avez plus d'huile dans votre lampe que n'en avaient toutes les vierges de l'Évangile. Puisse-t-elle durer toujours, et puisse au moins votre corps subsister à proportion de ce que durera votre réputation! Vous toucheriez à l'immortalité.

J'attends le retour de mes forces et de mes pensées pour vous écrire d'un style moins laconique, en vous assurant que le malade de Sans-Souci aimera toujours le patriarche de Ferney. *Vale.* FÉDÉRIC.

[1] Elles manquent sans doute: car la dernière lettre de Voltaire est du 31 auguste (n° 6955); et Frédéric y répond les 8 et 29 septembre (6963 et 6971). B.

[2] « De la Fureur. » (*Édit. de Berlin.*)

6990. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

24 octobre.

Ces jours passés le hasard m'a fait tomber entre les mains une critique de *la Henriade*, dont La Beaumelle et Fréron sont les auteurs [1]. J'ai eu la patience de parcourir leurs remarques, qui respirent plutôt l'amour de nuire que celui de la justice et de l'impartialité. Je croyais que ces zoïles avaient épuisé tout leur venin dans ces notes; mais quelle fut ma surprise lorsque je trouvai des moitiés de chants de leur composition, qu'ils prétendaient insérer dans ce poëme! Ces vers, d'un style sec et décharné, ne méritent pas d'être lus par les honnêtes gens. Moi, qui suis bien loin de posséder les connaissances des d'Olivet, je me trouve en état d'en faire une bonne critique, tant leur versification est détestable. La bêtise, la basse jalousie, et la méchanceté de ces insectes du Parnasse, me firent imaginer la fable que voici :

Un beau jour certain âne, en paissant dans les bois,
Entendit préluder la tendre Philomèle,
Qui célébrait l'amour dans la saison nouvelle.
Admirateur jaloux des charmes de sa voix,
L'âne ose imaginer de l'emporter sur elle;
Sa voix rauque aussitôt se prépare à chanter
(Tout, jusqu'à l'âne même, incline à se flatter);
Mais comment réussit son desir téméraire?
Tout s'envola d'abord quand il se mit à braire.
Petits auteurs, apprenez tous
A demeurer dans votre sphère,
Ou l'on se moquera de vous.

Peut-être que mes vers ne valent guère mieux que ceux de messieurs vos critiques; ils contiennent cependant quelques vérités qui pourraient leur faire rabattre de leur amour-propre excessif; mais laissons ces avortons de Zoïle.

Je me flatte d'être le premier qui vous félicite de l'intention-

[1] Voyez lettre 6950. B.

dance du pays de Gex, dont on vient de vous revêtir[1], et sur l'érection en marquisat de votre terre de Ferney. A force de mérite vous forcez votre patrie à vous témoigner sa reconnaissance. Je prends part à tout ce qui arrive d'avantageux à notre bon patriarche, et je le prie de se souvenir quelquefois du solitaire de Sans-Souci. *Vale.*

6991. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 novembre.

Mon cher ange, j'ai été long-temps sans vous écrire; mais c'est que je n'étais pas en vie. Il est ridicule de tomber dans une espèce d'apoplexie quand on est aussi maigre que je le suis : cependant j'ai eu ce ridicule. Je trouve que cela est pis que les Fréron et que les Clément.

Madame de Saint-Julien ne tombe ni en apoplexie ni en paralysie, quand il s'agit de faire du bien. Si vous êtes mon ange gardien, elle est un ange qui a des ailes. Mon petit pays et ma colonie lui devront leur salut; et moi, la consolation du reste de mes jours: mon cœur est partagé entre vous deux.

Mon d'Étallonde est actuellement auprès du roi de Prusse, qui a fort goûté sa sagesse et sa circonspection. Il peut faire une grande fortune, si on en fait dans ce pays-là. Lekain se plaint de ne l'avoir pas faite; mais c'est qu'il n'a pas récité les vers du roi, et d'Étallonde sera un de ses bons acteurs dans les pièces que le roi de Prusse peut encore jouer.

Savez-vous qu'un ministre d'état, qui passe pour un des meilleurs généraux de l'Europe, a été sept ans

[1] Il n'en était rien. B.

jésuite dans mon voisinage, et qu'il a régenté depuis la septième jusqu'à la seconde[1]? On ne perd jamais entièrement le goût des belles-lettres; il en reste toujours un doux souvenir. M. Turgot a fait sa licence en Sorbonne. Il n'est pas mal qu'un ministre ait tâté de tout. On dit que nous allons avoir l'âge d'or. Vous êtes fait pour cet âge.

Est-il vrai que M. le duc de Choiseul va faire à Vienne le mariage de l'empereur avec madame Élisabeth, après avoir fait celui du roi? Si la chose est vraie, c'est une fonction digne de lui.

Adieu, mon cher ange : soyez toujours heureux, et conservez-moi vos bontés.

6992. A M. DALEMBERT.

6 novembre.

Vous devez être surchargé continuellement de lettres, mon cher et grand maître. Je n'augmenterai pas long-temps le fardeau. J'ai reçu, il y a quelque temps, un petit avertissement de la nature qui m'a dit : *Dispone domi tuæ; cras enim morieris*[2].

M. d'Argental m'a envoyé de petits billets char-

[1] Claude-Louis, comte de Saint-Germain, né en 1707 près de Lons-le-Saulnier, avait été en effet jésuite avant d'être militaire. Il avait passé quelques années au service de diverses puissances, lorsqu'il revint en France pendant la guerre de 1741, dont il fit les campagnes. Il fit aussi les premières de la guerre de sept ans. Une injustice le décida à passer en Danemark. Il revint en France en 1768, fut nommé ministre de la guerre en 1775, fit quelques réformes, en projeta beaucoup auxquelles il lui fallut renoncer, donna sa démission en septembre 1777, et mourut en 1778. B.

[2] Il y a dans Isaïe, chapitre XXXVIII, verset 1 : « Dispone domi tuæ, quia morieris tu, et non vives. » B.

mants de mademoiselle d'Espinasse[1]. Je ne me sens pas la tête encore assez forte pour oser la remercier de la part qu'elle a daigné prendre à ma petite province. Vous lui parlerez bien mieux que je ne lui écrirais. Dites-lui, je vous en prie, combien je suis pénétré de ses bontés. Je ne veux pas mourir ingrat.

D'Étallonde est actuellement à Potsdam; le roi l'a très bien accueilli, très bien traité, très encouragé, et lui a dit qu'il aurait soin de sa fortune. Le jeune homme s'est conduit et a parlé avec la plus grande prudence. Il réussira beaucoup, ou je suis fort trompé. Cela fait voir qu'il ne faut pas tant se presser de couper le poing et la langue à un enfant, de lui donner la question ordinaire et extraordinaire, et de le jeter tout vivant dans un bûcher composé d'une corde de bois et d'une grande charrette de fagots; car on ne sait jamais ce qu'un enfant deviendra. Un homme qui est aujourd'hui un ministre d'état cher à la France, et qui passe pour un des meilleurs généraux de l'Europe[2], commença par être camarade du P. Adam dans la ville de Dôle; et le prince Eugène, à dix-sept ans, s'enivrait avec Dancourt, et couchait avec le reste de la famille.

Vous savez que le roi de Prusse vient d'essuyer un terrible accès de goutte aux quatre membres; c'est actuellement la mode des grands hommes[3].

[1] Les *Lettres de mademoiselle de l'Espinasse, écrites depuis l'année 1773 jusqu'à l'année 1776*, forment deux volumes. Paris, 1809; réimprimées en 1811. On a publié de *Nouvelles Lettres de mademoiselle de l'Espinasse*, 1820, un volume in-8°. B.

[2] M. de Saint-Germain. K. — Voyez page 407. B.

[3] M. Turgot. K.

Le roi établit donc à l'académie des sciences un prix pour du salpêtre. J'avais, en vérité, gagné ce prix, car j'avais équipé pour ma part un vaisseau[1] qui amenait du salpêtre de Bengale en France. Notre salpêtre a été fondu par l'eau de la mer, qui est entrée dans le vaisseau, et je n'aurai point le prix. Je ne m'étonne point que les Chinois aient inventé la poudre quinze cents ans avant nous; leur terre est pleine d'un salpêtre excellent, et nous ne savons encore que gratter des caves.

On dit que les bonzes ont voulu depuis peu faire du mal aux disciples de Confucius, et que le jeune empereur Kang-hi[2] a tout apaisé avec une sagesse au-dessus de son âge : cela donne envie de vivre encore quelque temps; cependant il faut bien s'aller rejoindre à l'Être des êtres.

Raton embrasse avec révérence les deux Bertrands de ses deux petites pattes moitié griffées, moitié desséchées.

6993. A M. DES ESSARTS[3].

6 novembre.

Le solitaire de quatre-vingt-deux ans, à qui M. Des

[1] Dans sa lettre à d'Argental, du 8 mars (n° 6868), Voltaire parle d'un autre accident arrivé à un vaisseau qu'il avait, avec quelques associés, envoyé dans l'Inde. Dans sa lettre à Florian, du 6 janvier 1777, il est encore question de l'expédition d'un vaisseau qui paraît encore différente. B.

[2] Louis XVI. K.

[3] Nicolas Le Moyne Des Essarts, né à Coutances le 1er novembre 1744, mort à Paris le 5 octobre 1810, d'abord avocat, puis libraire, avait envoyé à Voltaire le cahier de son *Journal des Causes célèbres*, où il parlait de l'affaire des Calas, et un exemplaire de son *Mémoire* pour Rivière, qu'on avait retenu onze ans dans un des cachots de Bicêtre, comme coupable d'un assassinat qu'il n'avait pas commis. B.

Essarts a eu la bonté d'envoyer les choses les plus intéressantes et les mieux écrites, reçut, il y a quelques semaines, un avertissement de la nature[1], qui le mit hors d'état de faire réponse à M. Des Essarts. Il a encore assez de force pour sentir le mérite de ses écrits, qui respirent l'humanité et l'éloquence; il lui en fait les plus sensibles remerciements, et il le prie de pardonner à son triste état, qui ne lui permet pas de donner plus d'étendue aux expressions de tous les sentiments avec lesquels il a l'honneur d'être son très humble et très obéissant serviteur.

6994. A M. DE MALESHERBES.

A Ferney, 12 novembre.

Vous ne vous contentez pas, monseigneur, des bénédictions de la France; vous étendez vos bontés jusqu'aux frontières de la Suisse. J'étais dans un état assez douloureux, après un de ces petits avertissements que la nature donne souvent aux gens de mon âge, lorsque madame de Rosambo[2] a daigné faire une apparition dans ma retraite avec monsieur votre gendre, et les cousins issus de germain de Télémaque. J'ai vu chez moi deux familles de grands hommes; et, quoique mon état ne m'ait pas permis de jouir de cet honneur autant que je l'aurais voulu, je me suis senti consolé autant qu'honoré. Vous avez joint à cet avantage, que je vous dois, une lettre charmante, dont

[1] Voyez lettre 6991. B.

[2] Fille de Malesherbes, épouse de Louis Le Pelletier de Rosambo, président du parlement de Paris. B.

vous me permettrez de vous faire les plus sincères et les plus tendres remerciements. Madame de Rosambo est comme vous, monseigneur; elle porte la consolation partout où elle paraît, elle tient de vous le don d'attirer tous les cœurs autour d'elle.

Je crains d'abuser des moments que vous donnez au bien public, en vous parlant des obligations que je vous ai, et de la bonté généreuse avec laquelle vous en avez daigné user envers moi; mais ces bontés ne sortiront jamais de ma mémoire.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus profond respect, monseigneur, votre, etc.

6995. A M. DE TRUDAINE.

Ferney, 13 novembre.

Monsieur, daignez, au milieu de vos grandes occupations, recevoir mes très humbles remerciements, et souffrez qu'ils soient accompagnés d'un *Mémoire*[1] dont on vient de me charger. Je vous supplie de vouloir bien le lire. Mais je vous supplie avec bien plus d'instance d'être persuadé de la soumission, du respect, et de la reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

6996. A M. VASSELIER.

A Ferney, 13 novembre.

J'ai une étrange prière à vous faire: il y a dans Lyon un ex-jésuite nommé Fessi, dont le père (qui

[1] C'est le *Mémoire du pays de Gex*, de novembre 1775; voy. t. XLVIII, p. 148. B.

s'appelait originairement M. Fesse, banquier dans votre ville) changea son nom en Fessi, dès que son fils fut jésuite.

Ce M. Fessi, homme d'environ soixante-dix ans, demeure à Lyon, chez sa sœur, qui s'appelle mademoiselle Meinard.

Il s'agit de savoir de ce Fessi s'il est vrai que cet ex-jésuite ait eu autrefois l'avantage d'être le camarade de ce brave officier M. de Saint-Germain, devenu aujourd'hui ministre de la guerre avec l'applaudissement de toute la France.

Père Adam soutient qu'en effet M. de Saint-Germain, dans sa grande jeunesse, se fit jésuite, et régenta les basses classes avec père Fessi, à Dôle, en Franche-Comté.

Je vous demande en grace d'employer le vert et le sec, et toute votre industrie, pour vous informer de la vérité ou de la fausseté de cette anecdote. Vous trouverez aisément dans Lyon l'ex-jésuite Fessi. Je vous demande bien pardon; mais la chose mérite assurément votre curiosité.

Adieu, mon cher ami : je suis toujours dans un triste état.

6997. A M. LEKAIN.

A Ferney, 14 novembre.

Une petite apoplexie, mon cher ami, laquelle m'a dérangé le corps et l'ame, m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre de Fontainebleau, du 29 octobre. Je suis persuadé que vous aurez pour vos étrennes des nouvelles du héros dont vous me parlez, et ce

n'est pas sans vraisemblance que je conçois cet espoir. Comptez que des talents comme les vôtres ne sont jamais oubliés par ceux qui sont capables de les sentir.

Vous n'avez point fait l'ambassade de Sosie[1] : vous avez été fêté, admiré, et même noblement récompensé par le prince Henri. Vous avez dû, à votre retour, briller à Fontainebleau ; et Paris sera toujours le théâtre de votre gloire. Je n'en serai pas le témoin ; je sens bien que je ne vous verrai plus. Je m'intéresserai à vous jusqu'à mon dernier moment; l'état où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage ; je vous embrasse de mes très faibles mains.

6998. A M. L'ABBÉ MORELLET.

14 novembre.

Ils disent, mon cher philosophe sorbonique, que je suis tombé en apoplexie ; cela pourrait bien être. C'est pauvre chose que l'homme, et il est ridicule à un homme aussi maigre que moi d'avoir une pareille aventure. Quoi qu'il en soit, je prends la liberté de vous envoyer pour mon testament un mémoire[2] que je recommande à vos bons offices. Il faut qu'avant de mourir je tâche de servir ma petite province : elle fera sans doute tout ce que le ministère ordonnera, et le fera avec joie et reconnaissance ; mais il

[1] Sosie, que Mercure accable de coups pour l'empêcher d'entrer chez Alcmène et de s'acquitter de son ambassade, dit dans *Amphitryon*, acte I, scène 2 :

O juste ciel ! j'ai fait une belle ambassade. B.

[2] Celui qui est tome XLVIII, page 148. B.

me semble que ce mémoire démontre que l'indemnité de trente mille livres pour la ferme générale est un peu trop forte. Si ces trente mille livres étaient pour le roi, nous ne ferions pas de représentations; mais c'est cinq cents livres pour la poche de chacun de messieurs les soixante fermiers généraux. Ce n'est rien pour eux, et c'est un fardeau immense pour nous.

Au reste, ce n'est pas moi qui parle, c'est le pays; je n'ouvre la bouche que pour remercier.

Un orage suivi d'un déluge a détruit deux de mes maisons; et, ce qui est bien pis, a failli à noyer la fille de M. de Malesherbes, qui daignait passer par Ferney pour s'aller promener en Suisse.

Pour la maison que mon ame habite, elle sera bientôt en cannelle; mais en tant que j'y logerai, je vous serai tendrement attaché. Madame Denis vous en dit autant, et certainement nous vous aimons tous deux de tout notre cœur.

6999. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

14 novembre.

Le sec apoplectique reçoit aujourd'hui, par les mains de M. de Crassy, une lettre de la protectrice. Il a expliqué son affaire à madame Denis et à moi. Vous souvenez-vous, madame, des *Lettres de M. le chevalier de Boufflers à madame sa mère*[1], et celle

[1] 1770, in-8°; ces lettres sont au nombre de neuf; Voltaire les fit réimprimer, en 1776, à la suite des *Lettres chinoises, indiennes, et tartares* (voyez tome XLVIII, page 186). Les *Lettres* de Boufflers se trouvent encore

où il lui conte sa conversation avec M. de Saint-Robert? « La cavalerie du roi, mort-dieu! battait « partout les ennemis du roi; ils nous avaient en- « veloppés, jarni-dieu! mais nous sommes entrés de- « dans comme dans du beurre, sacre-dieu! »

Mais, madame, il ne m'a rien dit ni de vos affaires[1], ni de votre maison, ni de votre procès, dont vous ne me parlez pas. Vous daignez vous intéresser à nous, à notre petit pays; vous le protégez auprès des ministres, et vous vous oubliez vous-même pour nous secourir.

J'écrirai à votre très aimable et respectable duc[2], puisqu'il le veut bien permettre, et que vous me flattez que ma lettre sera bien reçue. Cette lettre sera mon testament, que mon cœur dictera.

Mon cher Wagnière, qui a eu l'honneur de vous écrire, a pu vous mander combien ce cœur est sensible, mais que ma tête n'est pas trop bonne. Le petit accident qui m'est arrivé laisse toujours des bourdonnements dans le cerveau et dans l'esprit, qui font une peine extrême à l'ame immortelle.

J'envoie pourtant un mémoire[3] à M. de Trudaine, qui est un peu raisonné, et dans lequel même il y a de l'arithmétique; et, si vous le permettez, j'en mettrai une copie à vos pieds, pour vous faire voir

dans le tome XIII de *l'Évangile du jour*. Le personnage que Voltaire appelle Saint-Robert est nommé Sarobert dans la première lettre de Boufflers, dont, au reste, Voltaire ne rapporte pas exactement le texte. B.

[1] Voyez lettres 6981 et 7006. B.

[2] La lettre manque. B.

[3] C'est celui qui est tome XLVIII, page 148. B.

que je peux encore arranger des idées, quand le soleil n'est pas couché.

L'abbé Morellet m'a mandé que monsieur le contrôleur général était résolu à nous faire acheter notre liberté trente mille livres par an, pour l'indemnité de la ferme générale. Je sais bien que cette liberté n'a point de prix; mais je représente humblement que, si on pouvait nous la faire payer un peu moins cher, on nous la rendrait encore plus précieuse. Cependant nous en passerons sans doute par tout ce que M. Turgot et M. de Trudaine ordonneront.

Les maisons de la république de Ferney n'avancent guère. Nous avons eu un déluge qui a failli à noyer la fille de M. de Malesherbes, allant en Suisse par Ferney. Cet orage a jeté bas une de nos maisons du grenier à la cave, et en a fort endommagé une autre. Nous ne pourrons réparer nos malheurs qu'au printemps. Nous espérons que vous nous ramènerez les beaux jours.

Père Adam soutient toujours que ce brave général qui est à présent ministre de la guerre[1] a commencé par être jésuite; et il le dit si positivement, que j'en doute; mais si la chose est vraie, cela fait voir qu'on peut se méprendre dans la jeunesse sur le choix d'un état. Nous avons eu des évêques qui avaient été mousquetaires.

Ce jeune Morival, qui a eu l'honneur de vous faire sa cour à Ferney, a commencé, comme vous savez, sa carrière d'une manière plus funeste. Il est

[1] M. le comte de Saint-Germain. K.

actuellement très bien auprès du roi de Prusse, qui se fait un honneur et un mérite de réparer les horreurs que ce jeune homme a éprouvées, dans son enfance, de la part de certains monstres. Ferney lui a porté bonheur. Je serai heureux aussi, quand vous reviendrez embellir ce séjour de votre présence, s'il m'appartient encore de prononcer ce nom de bonheur, dans le triste état où la nature m'a réduit.

7000. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

19 novembre.

Vous croyez donc, monsieur le galactophage, qu'il n'y a de gens sobres dans le monde que ceux qui vivent de lait comme vous; et vous pensez que les autres hommes ne peuvent être malades que d'indigestion. Je vous jure que ma petite apoplexie n'a été chez moi que l'effet de ma faiblesse. Ne me calomniez point, mais daignez quelquefois continuer à converser un peu avec moi quand vous voudrez bien m'écrire.

Vous ne me dites point si vous avez vu *Menzicof*[1] à Fontainebleau, et si ce garçon pâtissier, devenu prince et maître d'un grand empire, et pauvre esclave en Sibérie, a réussi à la cour autant que je le souhaite. La Harpe avait besoin d'un très grand succès pour fermer la bouche à ses ennemis. Lekain, sans doute, aura paru dans cette pièce. Il ne me paraît pas aussi content de son voyage de Prusse qu'il s'attendait à l'être. Cependant le prince Henri lui a

[1] Tragédie de La Harpe; voyez lettre 6946. B.

fait un présent très magnifique, et je crois que le roi de Prusse lui enverra des étrennes.

Est-il vrai qu'on joue à l'Opéra-Comique ou à la Foire *la Reddition de Paris à Henri IV*[1] ? Sedaine ne devait-il pas donner cette tragédie en prose[2] à la Comédie française? et le premier acte n'était-il pas composé de bouchers et de rôtisseurs ? Voilà comme les beaux-arts se perfectionnent en France, et ce qui arrive après les grands siècles. Je vais bientôt sortir du mien; mais je suis un peu fâché de partir avant d'avoir achevé la petite ville que je bâtissais. Je suis encore plus affligé de m'en aller sans avoir pris congé de vous, et sans vous avoir embrassé. Je me flatte qu'au moins je laisserai mes deux heureux habitants de ce quai des Théatins en bonne santé. J'espère encore que madame de Saint-Julien, M. Turgot, et M. de Trudaine, protégeront mon petit pays.

Madame Denis ne vous écrira pas plus qu'à son ordinaire; sa santé est toujours languissante, et sa paresse toujours la même; mais elle vous conservera une amitié inaltérable; c'est ainsi que j'en use vif ou mort.

7001. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 novembre.

Mon cher ange, je suis calomnié par M. de Thibouville, qui nie tout net ma petite apoplexie[3], et je

[1] On la jouait à l'Opéra-Comique (ou Comédie italienne) et sur les boulevarts; voyez pages 114 et 133. B.

[2] *Maillard*; voyez tome LXVI, page 426. B.

[3] Voyez lettre 6991. B.

suis abandonné par vous, qui vous en moquez. Non seulement vous ne me dites rien des plaisirs que vous avez eus à Fontainebleau, mais vous ne me parlez ni du Lekain, ni du *Menzicof*. Je ne sais point ce que fait la protectrice de Ferney, madame de Saint-Julien. J'ignore les dernières résolutions du ministère sur ma petite et très froide patrie de Gex : on y gèle à présent plus qu'en Laponie. Je suis à la glace dans mes limbes, et vous ne daignez pas me réchauffer.

Dites-moi donc si on joue *Menzicof* à Paris. Notre petit *tripot* philosophique a besoin que La Harpe ait un grand succès. Il faut opposer quelques victoires au triomphe des dévots. Pour moi, physiquement parlant, j'ai besoin de vos consolations; car, en vérité, quoi que madame de Saint-Julien et M. de Thibouville en disent, je ne suis point du tout dans une santé brillante.

Je voudrais savoir si madame la princesse de Bareuth[1], mademoiselle Clairon, est à Paris, si elle est venue vous voir. En un mot, je gémis de ne point recevoir de vos nouvelles. Peut-être au moment que je me plains y a-t-il en chemin une lettre de vous : en ce cas, je suis heureux; mais, s'il n'y en a point, que deviendrai-je dans ma misère? Vous savez qu'il n'y a que vos lettres qui me consolent de l'éternel malheur d'être à cent lieues de vous.

Portez-vous bien, mon cher ange; jouissez de l'a-

[1] Ce n'était pas chez le margrave de Bareuth, mais chez le margrave d'Anspach, que mademoiselle Clairon avait toute puissance; voyez ses *Mémoires*, et pages 185-219 du tome I de la traduction française des *Mémoires de la margrave d'Anspach*, 1826, deux volumes in-8°. B.

grément de vivre au milieu d'une famille qui vous chérit; jouissez de vos amis, de votre considération, de tous les fruits de votre sagesse, et n'oubliez pas votre vieux malade de Ferney.

7002. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

24 novembre.

Notre respectable et charmante protectrice ne cesse de veiller sur la petite province qui est dans son département; elle ressemble à ces déesses de l'antiquité, qui avaient chacune leur ville à gouverner. Minerve était chargée d'Athènes; Diane, de Lemnos; papillon-philosophe règne sur Gex, dont le nom n'est pas si doux à l'oreille. Non seulement elle protége ce petit terrain, mais elle y met la paix dans les familles. Je ne suis point entré dans les querelles de MM. de Divonne et de Crassi; et d'ailleurs, ne sortant pas de mon lit depuis quinze jours, je n'ai pu me trouver ni auprès des combattants, ni entre eux.

Je ne sais pas non plus de nouvelles touchant la ferme générale. L'abbé Morellet doit avoir montré à notre protectrice un mémoire[1] que je lui adressai, il y a quelques jours, sous l'enveloppe de M. de Trudaine, pour sauver les frais d'un port trop considérable. Ce mémoire, comme je vous l'ai mandé[2], madame, n'a d'autre objet que de diminuer le far-

[1] Celui qui est tome XLVIII, page 148. B.
[2] Lettre 6999. B.

deau immense de trente mille livres, dont messieurs les fermiers généraux veulent nous accabler.

Mais cet unique objet est mêlé de tant d'observations et de tant de chiffres, que j'en suis honteux, et que je vous en demande pardon; c'est une vraie besogne de commis des aides et gabelles.

Ni mes chiffres, ni ma petite apoplexie, ni mes quatre-vingt-deux ans, ni mes deux maisons tombées par l'orage, ni toutes mes misères, ne me font oublier vos affaires et vos plaisirs. J'ignore où vous en êtes de votre procès de famille, autant que j'ignore l'état de celui de M. de Richelieu[1].

Je ne sais point si vous avez vu jouer *Menzicof*, et s'il a réussi, je ne dis pas auprès du public, je dis auprès de vous, en qui j'ai plus de foi qu'en ce public.

C'est aujourd'hui vendredi, 24 du mois; je compte, demain samedi, faire partir une montre que vous avez commandée à Panrier; je l'adresserai à M. d'Ogny. La poste part; je me mets dans mon lit, au pied du vôtre.

7003. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

26 novembre.

Puisque vous dites, madame, à M. d'Argental :

Atys, comblé d'honneurs, n'aime plus Sangaride[2];

je vous dirai :

[1] Avec madame de Saint-Vincent. B.

[2] Quinault, *Atys*, acte IV, scène 1. B.

Églé ne m'aime plus, et n'a rien à me dire[1].

Car j'aime autant Quinault que vous : je ne suis pas de ces pédants qui le trouvent fade, et qui le condamnent pour avoir parlé d'amour lorsqu'il en devait parler. Je le regarde comme le second de nos poëtes pour l'élégance, pour la naïveté, la vérité, et la précision.

Il est très-vrai que vous n'avez plus rien à me dire, puisque vous ne m'écrivez point; mais il n'est pas vrai que je sois comblé d'honneurs; je ne le suis que de ridicules, et c'est toujours par ses amis qu'on est maltraité.

M. d'Argental s'obstine à me croire tombé dans une espèce d'apoplexie pour avoir été gourmand, et le fait est que mon accident me prit après avoir été un jour sans manger. Il m'appelle aussi commissaire départi par le roi auprès des fermiers généraux, pendant que je suis opprimé départi par ces messieurs.

Voulez-vous, madame, que je vous parle vrai? mon département est l'abîme du néant éternel, où je vais bientôt entrer.

Je lis tous les ouvrages philosophiques de Cicéron sur ce sujet plus usé qu'aisé, et je ne vous conseille pas de les lire; car, quoique ce grand homme soit très éloquent, il ne nous apprend rien du tout. L'abbé de Chaulieu avait précisément mon âge quand il est mort, et il n'en a pas appris davantage.

Les suites de mon accident[2] m'ont paru si sérieuses, que je n'ai pas voulu faire mon voyage sans

[1] Quinault, *Thésée*, acte IV, scène 5. B.

[2] Voyez lettres 6991 et 7004. B.

prendre la liberté de dire adieu à celle que vous appeliez votre grand'maman [1]. Comme il faut se réconcilier dans ces moments-là, j'avais sur le cœur l'injustice de son mari, qui me croyait un petit ingrat [2]. J'étais assurément bien éloigné de l'être; mais je n'ai pas mieux réussi auprès de votre grand'maman qu'auprès de vous. Vous me croyez comblé d'honneurs, et elle me croit plein de ménagements : elle se moque de mes honneurs et de mon apoplexie.

Jugez si dans cet état j'ai eu des choses bien amusantes à vous dire : je ne savais aucune nouvelle ni de l'opéra comique, ni de l'assemblée du clergé.

Mais vous, madame, qui vivez dans le centre des plaisirs et des grandes affaires, comment voulez-vous qu'un pauvre solitaire ose vous écrire du fond de ses déserts et de ses neiges, privé de toute société et de presque tous ses sens, lorsque vous en avez encore quatre excellents? C'est à vous à réveiller les gens qui s'endorment auprès de leur tombeau; mais ce n'est pas à eux de vous importuner de leurs rêveries; il faut qu'ils soient discrets, et qu'ils attendent vos ordres. Il n'y a que les vampires de dom Calmet qui viennent lutiner les vivants.

Soyez très sûre que si j'ai perdu tout ce qui fait vivre, passions, amusements, imagination, et toutes les bagatelles de ce monde, je vous reste sérieusement attaché, et que je le serai tant que mes petites

[1] Madame de Choiseul. B.

[2] Madame du Deffand avait déjà cherché à détromper Voltaire à ce sujet; voyez ma note, tome LXVIII, page 496. B.

apoplexies me le permettront. Je vous regarderai comme la personne de mon siècle qui est le plus selon mon cœur et selon mon goût, supposé que j'aie encore goût et cœur. Je vous demanderai vos bontés comme la première de mes consolations, et je dirai : C'est auprès d'elle que j'aurais voulu passer ma vie.

7004. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 novembre.

Il faut donc que je vous dise, mon cher ange, que, si madame du Deffand se plaint de moi par un vers de Quinault, je me suis plaint d'elle par un vers de Quinault aussi[1]. Je crois qu'actuellement nous sommes les seuls en France qui citions aujourd'hui ce Quinault, qui était autrefois dans la bouche de tout le monde.

Je ne sais quel auteur je vous citerai pour me plaindre à vous de votre acharnement à m'accuser de gourmandise. Je veux bien que vous sachiez que je n'avais pas mangé depuis vingt-quatre heures, lorsque mon accident m'arriva. Cette petite aventure a des suites assez désagréables, et je n'ai de secours que dans la patience.

Ma dignité de commissaire départi se trouve apparemment dans le même roman que mon indigestion. Il est triste d'être à-la-fois apoplectique et ridicule.

Je croyais, quand je vous ai parlé de *Menzicof*, qu'on le jouât déjà à la Comédie française. Je n'ai

[1] Voyez lettre 7003. B.

point osé importuner M. le duc de Duras en faveur de *Cicéron* et de *Catilina*; j'ai cru qu'il n'était pas trop séant, dans l'état où je suis, de disputer une place dans le *tripot* comique : cependant, si vous jugez que la chose soit convenable, je vous obéirai selon ma coutume. Je crains seulement que cette démarche ne soit hasardée pendant les représentations du prince-pâtissier.

J'ai à vous parler d'une autre nouvelle qui est assez intéressante selon ma façon de penser : c'est de la persécution que l'on suscite à l'abbé Raynal. On dit qu'il a été obligé de disparaître. Heureusement son livre ne disparaîtra pas. Est-il vrai qu'on en veut à ce livre et à la personne de l'auteur? Les jansénistes et les pharisiens se sont réunis, *et fuerunt amici ex illa hora*[1]. Il n'y aura donc plus moyen chez les Welches de penser honnêtement, sans être exposé à la fureur des barbares! Cette idée me trouble jusque dans la paix de ma retraite, et aux portes de la paix éternelle, où je vais bientôt entrer. Je me flatte qu'au moins l'abbé Raynal trouvera des amis. Dieu veuille qu'on ne soit pas forcé à lui chercher des vengeurs, qu'on ne trouverait pas!

Adieu, mon cher ange; aimez toujours un peu celui qui est à vous depuis environ soixante-dix ans.

7005. A M. FABRY.

26 novembre.

Je n'ai encore, monsieur, aucune réponse du mi-

[1] Il y a dans saint Luc, chapitre XXIII, verset 12 : « Facti sunt amici ex « ipsa die. » B.

nistère, ni sur la pleine consommation de ses projets, ni de ses promesses, ni sur l'exorbitante indemnité prétendue par des personnes qui n'ont aucun besoin d'indemnité.

Cependant le temps approche où il faudra finir cette affaire, si importante au pays.

C'est à vous à voir si vous voulez qu'on propose à messieurs du mandement d'entrer dans nos frais, ou de payer à un bureau établi par vous les mêmes droits qu'ils payaient à la ferme générale. A quelque projet que vous vous arrêtiez, vous savez que je suis entièrement à vos ordres : je les attends.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

7006. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

2 décembre.

Il est donc dit que mon héros verra mourir tous ses courtisans l'un après l'autre, et qu'il fera continuellement maison neuve. Madame de Voisenon me mande qu'elle vient de perdre son petit beau-frère [1] que vous aimiez. Je tiens bon encore, mais ce n'est pas pour long-temps. J'ai eu, il y a quinze jours, un petit avertissement de la nature. Elle m'a signifié qu'il fallait bientôt faire mon paquet. Je vous avoue que j'aurais mieux aimé mourir à vos pieds, dans Paris ou à Richelieu, qu'au milieu des neiges du mont Jura. Mais il faut que chacun remplisse sa destinée. La vôtre, monseigneur, a été brillante de grandeurs

[1] L'abbé de Voisenon, mort le 22 novembre; voyez t. LV, p. 63. B.

et de plaisirs ; j'ajoute encore de tracasseries de cour, qui n'ont jamais pu vous ôter votre gloire. Je relisais hier des paperasses dans lesquelles je voyais les beaux tours qu'on vous joua, lorsque vous eûtes fait mettre bas les armes à l'armée anglaise, et que vous la fîtes passer sous les fourches Caudines de Closter-Severn. Vous alliez tout de suite à Magdebourg et à Berlin ; c'eût été la plus belle campagne qu'on eût faite. Mais au lieu de vous laisser consommer votre ouvrage, je vois qu'une petite intrigue vous envoya à Bordeaux. Cependant, quelques niches qu'on ait pu vous faire, vous avez toujours été victorieux en guerre comme en amour.

Il me semble qu'il ne s'agit plus que de vivre dans un loisir honorable, avec un peu de philosophie.

Je ne sais pas qui vous prendrez pour confrère, à la place de ce pauvre abbé de Voisenon. Je ne sais pas si vous serez le protecteur de notre académie, et si la détestable aventure de votre maudite Provençale vous laissera le temps d'être le modérateur de nos petites intrigues littéraires. On a fait de l'indigne procès de madame de Saint-Vincent un labyrinthe dans lequel on veut vous faire tourner des années entières. Il faut pourtant qu'à la fin justice se fasse.

Je pense que vous aurez vu madame de Saint-Julien, qui a, je crois, de son côté un procès pour un petit legs que lui avait fait M. de Gouvernet, le mari des *vous* et des *tu* [1].

Si j'osais vous parler de mes misères, je vous dirais

[1] Voyez tome XIII, page 78. Madame de Saint-Julien était sœur de M. de Gouvernet. B.

que j'en ai un avec les fermiers généraux, qui veulent écraser un peu trop fort la petite et chétive patrie que je me suis faite. M. Turgot et M. de Trudaine sont juges suprêmes dans ce procès, dans lequel il s'agit du sort d'une province. Mais je vous assure que le vôtre me tient bien plus à cœur. En vérité, depuis que les bénédictins font des titres, il n'y a point eu d'affaire pareille à celle que vous êtes obligé de soutenir. Mon neveu d'Hornoy m'a dit que vous avez un rapporteur un peu lent. Si d'Hornoy avait été le vôtre, je crois que l'affaire serait bientôt finie; mais je parle de tout au hasard. On est si peu au fait des choses à cent lieues; on voit de si loin et si mal, qu'il faut se taire, et se borner au respectueux et tendre dévouement que le vieux malade de quatre-vingt-deux ans conservera jusqu'à son dernier soupir pour son héros, toujours rempli de gloire et de graces. V.

7007. A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 3 décembre.

Monsieur, c'est malgré moi que j'eus l'honneur de vous envoyer les cris de ma province[1] contre les trente mille livres; et c'est du fond de mon cœur que je vous présente ma reconnaissance pure et simple.

Je fais part à nos syndics de vos intentions. Je me flatte qu'ils penseront comme moi. J'ai peu de jours à jouir de vos bontés; mais je serai jusqu'au dernier moment de ma vie avec respect, attachement, et re-

[1] C'est le *Mémoire* qui est tome XLVIII, page 148. B.

connaissance, monsieur, votre très humble, très obéissant, et très obligé serviteur, VOLTAIRE.

7008. A M. FABRY.

3 décembre.

L'arrêt du conseil, monsieur, partira probablement demain de Paris, et sera adressé à monsieur l'intendant pour avoir son avis; après quoi monsieur l'intendant l'enverra à nos états, et le fera ensuite enregistrer au parlement de Dijon. Je vous préviens que nous paierons les trente mille livres; la ferme générale en avait demandé d'abord soixante mille, et s'était restreinte à cinquante-cinq mille. On avait engagé l'Alsace et la partie occidentale de la Franche-Comté à demander la même grace que nous obtenons.

Vous savez que je suis toujours à vos ordres.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

7009. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 4 décembre.

Aucune de vos lettres ne m'a fait autant de plaisir que celle que je viens de recevoir [1]: elle me tire des inquiétudes que la nouvelle de votre maladie m'avait causées. Il faut que le patriarche de Ferney vive longues années pour la gloire des lettres, et pour honorer le dix-huitième siècle. J'ai survécu vingt-six ans à une attaque d'apoplexie que j'eus l'année 1749: j'espère que vous en ferez de même. Ce qu'on appelle semi-apoplexie n'est pas si dangereux; et, en observant un bon

[1] Elle manque. B.

régime, en renonçant aux soupers, j'espère que nous pourrons vous conserver encore pour la satisfaction de tous ceux qui pensent.

Vous me demandez ce que c'est que l'*esprit*. Hélas! je vous dirai tout ce qu'il n'est pas. J'en ai si peu moi-même, que je serais bien embarrassé de le définir. Si cependant vous voulez, pour vous amuser, que je fasse mon roman comme un autre, je m'en tiendrai aux notions que l'expérience m'a données.

Je suis très certain que je ne suis pas double : de là je me considère comme un être unique. Je sais que je suis un animal matériel, animé, organisé, et qui pense ; d'où je conclus que la matière animée peut penser, ainsi qu'elle a la propriété d'être électrique.

Je vois que la vie de l'animal dépend de la chaleur et du mouvement : je soupçonne donc qu'une parcelle de feu élémentaire pourrait bien être la cause de l'un et de l'autre de ces phénomènes. J'attribue la pensée aux cinq sens que la nature nous a donnés; les connaissances qu'ils nous communiquent s'impriment dans les nerfs, qui en sont les messagers. Ces impressions, que nous appelons *mémoire*, nous fournissent les idées; la chaleur du feu élémentaire, qui tient le sang dans une agitation perpétuelle, réveille ces idées, occasionne l'imagination. Selon que ce mouvement est vif et facile, les pensées se succèdent rapidement; si le mouvement est lent et embarrassé, les pensées ne viennent que de loin en loin. Le sommeil confirme cette opinion : quand il est parfait, le sang circule si doucement, que les idées sont comme engourdies, que les nerfs de l'entendement se détendent, et l'ame demeure comme anéantie. Si le sang circule avec trop de véhémence dans le cerveau, comme chez les ivrognes ou dans les fièvres chaudes, il confond, il bouleverse les idées; si quelque légère obstruction se forme dans les nerfs du cerveau, elle occasionne la folie; si une goutte d'eau se dilate dans le crâne, la perte de la mémoire s'ensuit; si enfin une goutte de sang extravasé presse le cerveau et les nerfs de l'entendement, voilà la cause de l'apoplexie.

Vous voyez que j'examine *l'ame* plutôt en médecin qu'en métaphysicien. Je m'en tiens à ces vraisemblances, en attendant mieux. Je me contente de jouir des fruits de votre entendement, de votre imagination renaissante, de votre beau génie, sans m'embarrasser si ces dons admirables nous viennent d'idées innées, ou si Dieu vous inspire toutes vos pensées, ou si vous êtes une horloge dont le cadran montre Henri IV, tandis que votre carillon sonne *la Henriade*.

Qu'un autre se fasse un labyrinthe pour s'y égarer, je me délecte dans vos ouvrages, et je bénis l'Être des êtres de ce qu'il m'a rendu votre contemporain.

Je n'ai pu vous écrire de long temps; je sors de mon quatorzième accès de goutte. Jamais elle ne m'a plus maltraité; je suis à demi perclus de tous mes membres. Cela ne m'a pas empêché de voir Morival, et de m'entretenir longuement sur votre sujet. Il faut bien que nous fêtions nos martyrs; ils souffrent pour la vérité, et les autres n'ont été que les victimes de l'erreur et de la superstition. Je m'attends de jour à autre que Morival fera des miracles. Le plus célèbre serait de confondre [1] et de causer des remords à ses juges iniques, qui l'ont condamné à subir une mort affreuse.

J'ai participé à la faveur que [2] le roi de France a faite à M. de Saint-Germain. Ce brave officier m'est connu depuis long-temps; il ne se rendra pas indigne de la place qu'il a obtenue. Il a tout le mérite qu'il faut pour la remplir, et un zèle bien louable pour le bien public; ce qui doit le rendre recommandable à tous les honnêtes gens.

Je vous félicite en même temps, mon cher Voltaire; on m'assure que vous êtes devenu directeur des impôts dans le pays de Gex; que vous réduirez toutes les taxes sous un seul titre, et que l'exemple que vous donnerez de cette simplification sera introduit dans toute la France. Les bons esprits sont propres à tous les emplois. Un raisonnement juste, des idées

[1] « De confondre les juges iniques qui l'ont condamné, et de leur causer des remords. » (*Édit. de Berlin.*)

[2] « J'ai pris part à la faveur que... » (*Édit. de Berlin.*)

nettes, et un peu de travail, servent également d'instrument pour les arts, pour la guerre, pour les finances, et pour le commerce.

Il sera donc dit que celui dont l'imagination enfanta *la Henriade*, l'*OEdipe*, et tant d'autres admirables tragédies, que le traducteur de Newton, l'auteur de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, l'oracle de la tolérance, l'émule de l'Arioste, aura encore instruit sa nation dans l'art de soulager les peuples dans la perception des impôts.

Nous ne connaissons pas trop Homère, mais Virgile n'était que poëte. Racine n'écrivait pas bien en prose; Milton n'avait été que l'esclave du tyran de sa patrie: il n'y a que vous seul qui ayez réuni tant de genres si différents. Vivez donc pour éclairer votre patrie dans cette nouvelle carrière: elle vous devra son goût, sa raison; et les laboureurs, leur conservation. Quel bien de plus vous reste-t-il à faire, sinon de ne pas oublier le solitaire de Sans-Souci, qui vous admire trop pour que vous ne l'aimiez pas un peu? *Vale.*

FÉNÉRIC.

7010. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 5 décembre.

Je vous ai mille obligations de la semence [1] que vous avez bien voulu m'envoyer. Qui aurait dit que notre correspondance roulerait sur l'art de Triptolème, et qu'il s'agirait entre nous deux qui cultiverait le mieux son champ? C'est cependant le premier des arts, et sans lequel il n'y aurait ni marchands, ni rois, ni courtisans, ni poëtes, ni philosophes. Il n'y a de vraies richesses que celles que la terre produit. Améliorer ses terres, défricher des champs incultes, saigner des marais, c'est faire des conquêtes sur la barbarie, et procurer de la subsistance à des colons qui, se trouvant en état de se

[1] Dans sa lettre à d'Étallonde, du 27 décembre (n° 7032), Voltaire parle de deux paquets de graine qu'il avait envoyés pour le roi de Prusse. B.

marier, travaillent gaîment à perpétuer l'espèce, et augmentent le nombre des citoyens laborieux.

Nous avons imité ici les prairies artificielles des Anglais; ce qui réussit très bien, et a fait augmenter nos bestiaux d'un tiers. Leur charrue et leur semoir n'ont pas eu le même succès: la charrue, parcequ'en partie nos terres sont trop légères; le semoir, parcequ'il est trop cher pour le peuple et pour les paysans.

En revanche, nous sommes parvenus à cultiver la rhubarbe dans nos jardins; elle conserve toutes ses propriétés, et ne diffère point, pour l'usage, de celle qu'on fait venir des pays orientaux.

Nous avons gagné cette année dix mille livres de soie, et l'on a augmenté les ruches à miel d'un tiers.

Ce sont là les hochets de ma vieillesse, et les plaisirs qu'un esprit dont l'imagination est éteinte peut goûter encore. Il n'est pas donné à tout le monde d'être immortel comme vous. Notre bon patriarche est toujours le même. Pour moi, j'ai déjà envoyé une partie de ma mémoire, le peu d'imagination que j'avais, et mes jambes, sur les bords du Cocyte. Le gros bagage prend les devants, en attendant que le corps de bataille le suive. C'est une disposition d'arrière-garde à laquelle Feuquières et M. de Saint-Germain donneraient leur approbation.

J'espère que vous continuerez de me donner de bonnes nouvelles de votre santé, qui certainement ne m'est pas indifférente, et que vous vous souviendrez quelquefois du solitaire de Sans-Souci. *Vale.* FÉDÉRIC.

7011. A M. FABRY.

6 décembre.

Je trouve comme vous, monsieur, la somme de trente mille livres bien forte. Mais, après les efforts infinis que j'ai faits de tous côtés pour la faire modérer, je n'ai pu y parvenir. M. de Trudaine

me marque que l'arrêt du conseil est minuté avec une conformité exacte aux propositions signées par nous. Je ne crois pas que nous devions disputer à présent, et je conjure même tous messieurs les syndics de recevoir l'arrêt du conseil avec la plus grande reconnaissance. Commençons par être délivrés des vexations cruelles que tout le pays éprouvait, c'est là le point principal. Vous pourrez ensuite proposer aux fermiers généraux de vous vendre leur sel au même prix qu'on le vend au Valais. Il n'y a pas d'apparence qu'ils vous refusent, puisque c'est un petit gain qu'ils feront.

Nous pouvons encore, au bout de l'année, représenter à monsieur le contrôleur général l'impossibilité de trouver trente mille livres pour la ferme. Le ministère n'exige point la taille des villages qui ont été grêlés ou incendiés. Notre pauvreté nous tiendra lieu de feu et de grêle.

Je voudrais vous parler sur tout cela. Ne pourriez-vous point venir dîner demain chez le vieux malade, avec M. Dupuits, que vous prendriez en chemin? Si je n'étais pas dans mon lit, je serais chez vous.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

7012. A M. DE VAINES.

6 décembre.

C'est pour vous demander pardon, monsieur, de vous avoir importuné d'un mémoire de mon petit pays. Il n'est plus question de fatiguer M. Turgot de tant de vaines représentations. L'affaire est con-

sommée. Nos chétifs états ne doivent plus se livrer qu'aux sentiments de la reconnaissance. Les fermiers généraux veulent absolument nous arracher trente mille francs, ils les auront : on ne peut acheter trop cher sa liberté. Je n'ai actuellement d'autres négociations en tête que celle de placer M. de La Harpe au rang de ceux qui donnent des prix. C'est une place qui lui est bien due, après qu'il en a tant gagné.

Le vieillard de quatre-vingt-deux ans vous est attaché, monsieur, aussi vivement que s'il n'en avait que trente.

7013. A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 8 décembre.

Monsieur, nos petits états s'assembleront lundi, 11 du mois; je m'y trouverai, moi qui n'y vais jamais. J'y verrai quelques curés qui représentent le premier ordre[1] de la France, et qui regardent comme un péché mortel l'assujettissement de payer trente mille francs à la ferme générale. Ils auront beau dire que les publicains sont maudits dans l'Évangile[2], je leur dirai qu'il faut vous bénir, et que vous êtes le maître à qui les publicains et eux doivent obéissance.

Je leur remontrerai qu'il faut accepter votre édit

[1] Lorsque les habitants de la France étaient divisés en trois ordres, le tiers-état, la noblesse, et le clergé, le clergé prétendait être le premier ordre; voyez ce que Voltaire en a dit t. XVI, p. 442; et XX, 344. B.

[2] Matthieu, XVIII, 17. B.

purement et simplement, comme on acceptait la bulle.

Mais, monsieur, il faut que je vous envoie une lettre que je viens de recevoir de M. Fabry, l'un de nos syndics. Il écrit comme un chat; mais peut-être a-t-il raison de se plaindre des fermiers généraux, qui, en 1760, portèrent, par une exagération excessive, le produit des traites et gabelles, dans le pays de Gex, à vingt-trois mille six cents livres, et qui, par une autre exagération, le portent cette année-ci à soixante mille livres : *positis ponendis, et ablatis auferendis.*

Je ne saurais guère accorder ces assertions avec la dernière idée de nos états, qui m'assuraient, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander [1], que le profit net des fermiers généraux n'allait avec nous qu'à sept ou huit mille livres. S'il faut que vous soyez obligés continuellement, vous, monsieur, et monsieur le contrôleur général, de réformer tous les mémoires dont la cupidité humaine vous pestifère, je vous plains de passer si tristement votre temps.

Mais notre chétive province est peut-être aussi un peu à plaindre d'être obligée de donner cinq cents francs par an à chacune des soixante colonnes de l'état, qui sont des colonnes d'or. Nous ne sommes que d'argile, et notre argile encore ne vaut rien. Quand on y a semé un grain, il ne meurt pas, à la vérité, pour renaître, comme l'Évangile le disait [2], mais il ne rend jamais que trois pour un aux pauvres

[1] La lettre manque. B.

[2] Jean, XII, 24; et saint Paul, I. Corinth., XV, 36. B.

cultivateurs, *qui euntes ibant, et flebant mittentes semina sua*[1].

Enfin, monsieur, cette opération est la vôtre; c'est celle de M. Turgot. Ou je mourrai à la peine, ou lundi prochain la plus petite de toutes les cohues signera son remerciement; mais nous empêcherez-vous de vous demander l'aumône? on la doit aux pauvres, c'est par-là qu'on rachète ses péchés. Certainement les fermiers généraux en ont fait; et, quand ils nous donneront cinq ou six mille livres pour entrer dans le royaume des cieux, ils feront un très bon marché. Je propose cette bonne œuvre à monsieur le contrôleur général. Qu'il mette dans l'édit vingt-cinq mille francs au lieu de trente, cela est très aisé; et messieurs des fermes ne pousseront pas plus de cris de douleur que nous autres gueux nous en pousserons de joie.

Pardonnez à cette exhortation chrétienne. Elle n'a rien de commun avec l'acceptation solennelle que nous devons faire dans la grande ville de Gex, etc.

7014. A M. CHRISTIN.

A Ferney, 8 décembre.

Voici, mon cher ami, une lettre qui nous assure enfin la délivrance prochaine du frère de cette bonne madame Barondel. Je vous prie de la lui montrer, pour la consoler.

Nous réussirons malgré le subdélégué, qui était impitoyable. Il est plaisant que ce soit moi qui contri-

[1] Psaume CXXV, 6. B.

bue à tirer un curé de prison. Mais que ne doit-on pas attendre d'un associé à l'ordre des capucins?

L'idée de présenter un mémoire pour la suppression de la mainmorte, et un dédommagement aux seigneurs, n'est pas certainement à négliger. Je pense qu'il faudrait articuler ce dédommagement, et le montrer sous un jour si clair, que le ministère ne pût le refuser, et que les seigneurs ne pussent pas se plaindre. Il faut présenter toujours aux ministres les choses prêtes à signer. La moindre difficulté les rebute, quand ils n'ont pas un intérêt pressant au succès de l'affaire. Vous êtes plus à portée que personne de rédiger toutes les conditious du traité, vous qui êtes au beau milieu de l'enfer de la mainmorte. Vous devriez venir nous voir aux bonnes fêtes de Noël, et apporter avec vous le réglement du roi de Sardaigne. Je me chargerais hardiment d'être votre facteur, et d'envoyer le mémoire aux ministres. S'il ne réussit pas, nous aurons toujours le mérite d'avoir fait une bonne œuvre.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

7015. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

8 décembre.

Notre protectrice sait sans doute qu'il n'est plus question de ce mémoire que l'abbé Morellet devait lui communiquer[1]. L'affaire est faite; l'édit est entre les mains de nos chétifs états. Nous nous assemblons

[1] Voyez lettre 7002. B.

le 11 du mois pour accepter la bulle *Unigenitus* purement et simplement, et même en remerciant.

Il est vrai, madame, que je demande une petite explication, et cette explication est une aumône de cinq mille livres, somme excessivement petite, par laquelle je propose aux soixante publicains, maîtres du royaume, de racheter leurs péchés. Je fais les derniers efforts auprès de M. Turgot pour obtenir de lui cette bonne œuvre. Mais, soit qu'il se rende, soit qu'il persiste dans l'impénitence finale, je ferai le diable à quatre dans nos états pour faire accepter sa pancarte même par le clergé.

Je profite des bontés de M. le marquis de La Tour-du-Pin, que vous m'avez procurées. Je lui demande un ordre [1] pour me chauffer, quoique les fermiers généraux nous réduisent à n'avoir pas de quoi acheter du bois.

Je me suis avisé de faire l'épitaphe de l'abbé de Voisenon :

Ici gît, ou plutôt frétille,
Voisenon, frère de Chaulieu.
A sa muse vive et gentille
Je ne prétends point dire adieu;
Car je m'en vais au même lieu,
Comme un cadet de la famille.

Il ne faut pas prendre cela tout-à-fait au pied de la lettre. Il est bien vrai que l'abbé de Voisenon frétille, mais je ne veux point l'aller voir si tôt. Je veux vivre encore pour vous dire combien je suis sensible à vos bontés, combien j'adore votre caractère, votre

[1] La lettre où Voltaire demande cet ordre manque. B.

esprit lumineux, et votre personne. Vous parlez d'affaire comme un vieux conseiller d'état; vous êtes active à rendre mille bons offices, comme si vous n'aviez rien à faire; vous jugez tous les ouvrages mieux que si vous étiez de l'académie. Je me flatte bien que monsieur votre frère et vous vous gagnerez votre procès. La chicane qu'on vous fait me paraît absurde, et ce n'est pas là le cas où les choses absurdes réussissent.

Adieu, madame; je ne sors point du coin de mon feu, tandis que vous tuez des perdrix en plein air. Je ne sortirai que pour la bulle de M. Turgot, et je ne respirerai que pour vous être attaché avec le plus tendre respect.

7016. A M. FABRY.

9 décembre.

Oui, sans doute, monsieur, votre secrétaire viendra se présenter mort ou vif. Il ne désespère point du tout d'une diminution de la taxe qu'on nous impose en faveur des soixante rois de France.

Il aura l'honneur d'en parler mardi. Mais dîner! Vous ne savez pas à quels assujettissements cruels il est condamné : il est actuellement dans les plus vives souffrances; mais il est consolé par le bonheur d'être à vos ordres, et de voir votre pays délivré des plus abominables vexations.

Je vous supplie de me faire savoir précisément à quelle heure on délibérera.

Agréez toujours, monsieur, le respectueux attachement de votre très humble et très obéissant serviteur,

LE VIEUX MALADE DE FERNEY, V.

7017. A M. HENNIN.

10 décembre.

Monsieur, fatigué, excédé d'écritures, ayant excédé mon cher Wagnière, j'écris un petit mot de ma maigre main pour vous dire que j'ai fait la sauce de ces messieurs à M. Turgot[1], et que je le supplie de s'informer à M. de Vergennes si vous n'avez pas fait la même sauce. Il faut que ces pandoures déguerpissent avant que je meure de mes fatigues; mais ce sera assurément en vous aimant. V.

7018. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

11 décembre.

Mon cher marquis, le vieux malade est charmé de votre conversion. Vos lettres étaient auparavant comme celles de Cicéron *ad familiares suos*. Si vous vous portez bien, j'en suis bien aise; pour moi, je me porte bien : adieu. Vous êtes actuellement plus communicatif; vous entrez dans les détails. Ce que vous me mandez me fait craindre que le succès de *Menzicof* ne soit encore plus balancé à Paris qu'à Versailles.

Mon ami La Harpe pourrait bien, de cette affaire-ci, voir reculer son entrée dans le temple de nos quarante. Il a eu beau frapper plusieurs fois à la porte avec ses branches de laurier, il va trouver des épines qui lui boucheront cette porte. Ce n'est pas

[1] Voyez le *Mémoire*, tome XLVIII, page 153. B.

chez nous comme dans le ministère, où les places ont été données au mérite, sans cabale et sans bruit.

Je suis fâché de la mort de ce pauvre abbé de Voisenon. Avant d'aller le trouver, je m'occupe, dans mon petit antre de Gex, d'une grande affaire dont sûrement personne ne se soucie à Paris : c'est de faire un essai de liberté dans les provinces, et d'arracher le plus petit pays de France aux griffes affreuses des suppôts de la ferme générale. Il y a soixante rois en France, et je me flatte qu'un jour il n'y en aura plus qu'un, grace à la probité éclairée et aux travaux immenses d'un goutteux[1]. J'ignore encore si je réussirai dans ma tentative : cela sera décidé demain. Je vous écris donc la veille de la bataille : priez Dieu pour moi.

Dites à M. d'Argental mon ange qu'il secoue bien ses ailes. Je suis entre le *Te Deum* et le *De profundis*. Je voulais lui écrire, mais le temps me presse. Il faut, tout malade que je suis, aller à nos états faire valoir les bienfaits dont M. de Sulli-Turgot veut nous combler, et dont on ne sent pas encore tout l'avantage. Dites, je vous prie, à mon ange que, selon ses ordres charmants, j'ai écrit[2] à M. le maréchal de Duras ce matin, au sujet de *Rome sauvée*, quoique les *Catilinaires* de Cicéron n'intéressent point du tout la cour de Versailles.

Quand vous n'aurez rien à faire, et que vous aurez la bonté de m'écrire, mandez-moi tout ce qu'on fait

[1] Turgot, contrôleur général des finances. B.
[2] La lettre manque. B.

et tout ce qu'on dit. Ces fariboles amusent l'écrivain et le lecteur.

Adieu, mon cher marquis : si vous vous portez bien, j'en suis bien aise[1] ; pour moi, je me porte mal.

7019. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

13 décembre.

Le courrier du Bas-Rhin écrit de Clèves souvent des sottises, et rarement de bonnes choses; on s'est borné jusqu'ici à contenir sa plume, quelquefois trop hardie sur le sujet des souverains. Comme je ne lis point ses feuilles, j'ignore parfaitement leur contenu. S'il s'est avisé de faire l'apologie des juges et du procès de ce malheureux La Barre, il donnera au public une mauvaise opinion de son caractère moral, ou de son jugement; il était permis chez les Romains de plaider les causes d'accusés dont le crime était douteux, mais les avocats abandonnaient celles des scélérats. Hortensius se désista de la défense de Verrès convaincu de méchantes actions, et Cicéron nous apprend qu'il abandonna par la même raison un esclave d'Oppianicus pour lequel il avait commencé à plaider. Je ne puis citer de plus illustres exemples au gazetier de Clèves que ceux de deux consuls romains; pour les égaler, il faudra qu'il se résolve à chanter la palinodie, et j'espère que les ministres auront assez de crédit sur lui pour qu'il prenne généreusement le parti de se rétracter. Morival est à Berlin, où il étudie la géométrie et la fortification chez un habile professeur; il pourra fournir le mémoire aux ministres, qui s'en serviront pour condamner les mensonges du gazetier.

Mais vous me demandez[2] des nouvelles de ma santé, et vous ne m'en donnez pas de la vôtre. Cela n'est pas bien. Je n'ai que la goutte, qu'on chasse par le régime et la patience;

[1] Imitation de Cicéron; voyez le commencement de cette lettre. B.

[2] La lettre de Voltaire manque. B.

mais malheureusement vous avez été atteint d'un mal plus dangereux. Vous croyez qu'on ne prend qu'un intérêt tiède à votre santé; cela vous trompe. Il y a quelques bons esprits qui craignent avec moi que le trône du Parnasse ne devienne vacant. J'ai reçu une lettre de Grimm, qui vous a vu : cette lettre ne me rassure pas assez; il faut que le vieux patriarche de Ferney m'écrive qu'il se trouve soulagé, et qu'il me tranquillise lui-même. Croyez que vous me devez cette consolation, comme à celui de tous vos admirateurs qui vous rend le plus de justice. *Vale.*

7020. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 14 décembre.

Je n'ai point encore eu un plus beau sujet d'écrire à notre protectrice. C'était mardi, 12 de ce mois, que je devais lui mander notre triomphe sur ceux qui s'opposaient au salut du pays, et qui avaient mis des prêtres dans leur parti. Mon ame commanda à mon corps de la suivre aux états. J'allai à Gex, tout malingre et tout misérable que j'étais. Je parlai, quoique ma voix fût entièrement éteinte. Je proposai au clergé d'accepter la bulle *Unigenitus* de M. Turgot, c'est-à-dire la taxe de trente mille livres, purement et simplement, avec une *reconnaissance respectueuse.* Tout fut fait, tout fut écrit comme je le voulais. Mille habitants du pays étaient dans les environs aux écoutes, et soupiraient après ce moment comme après leur salut, malgré les trente mille livres. Ce fut un cri de joie dans toute la province: on mit des cocardes à nos chevaux, on jeta des feuilles de laurier dans notre carrosse. Nos dragons[1] accoururent en bel uni-

[1] Voyez lettre 6968. B.

forme, l'épée à la main. On s'enivra partout à votre santé, à celle de M. Turgot et de M. de Trudaine. On tira nos canons de poche toute la journée.

Je devais donc, madame, vous écrire tout cela le mardi; mais il fallut travailler à mille détails attachés à la grande opération; il fallut envoyer des paquets à Paris; j'étais excédé, et je m'endormis. Ma lettre ne partira donc que demain vendredi, 15 du mois; et vous verrez, par cette lettre, qu'il n'y a point de joie pure dans ce monde; car, pendant que nous passions doucement notre temps à remercier M. Turgot, et que toute la province était occupée à boire, les pandoures de la ferme générale, qui ne doivent finir la campagne qu'au premier de janvier, avaient des ordres secrets de nous saccager. Ils marchaient par troupes au nombre de cinquante, arrêtaient toutes les voitures, fouillaient dans toutes les poches, forçaient toutes les maisons, y fesaient le dégât au nom du roi, et obligeaient tous les paysans à se racheter pour de l'argent. Je ne conçois pas comment on n'a pas sonné le tocsin contre eux dans tous les villages, et comment on ne les a pas exterminés. Il est bien étrange que la ferme générale, n'ayant plus que quinze jours pour tenir ses troupes chez nous en quartier d'hiver, ait pu leur permettre, et même leur ordonner, des excès si punissables. Les honnêtes gens ont été très sages, et ont contenu le peuple, qui voulait se jeter sur ces brigands comme sur des loups enragés.

Puisse M. Turgot nous délivrer de ces monstres pour nos étrennes, comme il nous l'a promis!

Le palais Dauphin est bien loin d'être couvert. M. Racle nous avait flattés qu'il le serait au premier de novembre[1]; mais tout s'est borné à des préparatifs, et à piquer à coups de marteau de grandes pierres de roche, qui, à mon gré, ne conviennent point du tout à une maison de campagne. Il en a fini entièrement une pour lui, qui contient de grands magasins et des appartements commodes, et qui coûte quatre fois moins. Tout le monde est persuadé que notre petit pays va s'enrichir et se peupler. On s'empresse en effet à me demander des maisons à toute heure; mais je ne bâtis pas comme Amphion, et je n'ai plus de lyre. Tout va bientôt me manquer; mais j'aurai au moins achevé à peu près mon ouvrage, et je mourrai avec la consolation d'avoir été encouragé par vous.

Agréez l'attachement inviolable de votre protégé V., qui est à vous jusqu'à son dernier soupir.

7021. A M. BAILLY[2].

A Ferney, 15 décembre.

J'ai bien des graces à vous rendre, monsieur; car ayant reçu le même jour un gros livre de médecine et le vôtre[3], lorsque j'étais encore malade, je n'ai

[1] Voyez lettre 6981. B.

[2] Jean-Sylvain Bailly, né à Paris le 15 septembre 1736, membre de l'académie des sciences, de l'académie des inscriptions, de l'académie française, premier député de Paris aux états généraux, premier président de ces états, premier maire de Paris lors de la révolution de 1789, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 12 novembre 1793. B.

[3] *Histoire de l'astronomie ancienne, depuis son origine jusqu'à l'établissement d'Alexandrie*, 1775, in-4°. B.

point ouvert le premier; j'ai déjà lu le second presque tout entier, et je me porte mieux.

Vous pouviez intituler votre livre *Histoire du Ciel*, à bien plus juste titre que l'abbé Pluche, qui, à mon avis, n'a fait qu'un mauvais roman. Ses conjectures ne sont pas mieux fondées que celles de ce vieux fou qui prétendait que les douze signes du zodiaque étaient évidemment inventés par les patriarches juifs; que Rebecca était le signe de la vierge, avant qu'elle eût épousé Isaac; que le belier était celui qu'Abraham avait sacrifié sur la montagne Moria; que les gémeaux étaient Jacob et Ésaü, etc.

Je vois dans votre livre, monsieur, une profonde connaissance de tous les faits avérés et de tous les faits probables. Lorsque je l'aurai fini, je n'aurai d'autre empressement que celui de le relire: mes yeux de quatre-vingt-deux ans me permettront ce plaisir. Je suis déjà entièrement de votre avis sur ce que vous dites qu'il n'est pas possible que différents peuples se soient accordés dans les mêmes méthodes, les mêmes connaissances, les mêmes fables, et les mêmes superstitions, si tout cela n'a pas été puisé chez une nation primitive qui a enseigné et égaré le reste de la terre. Or il y a long-temps que j'ai regardé l'ancienne dynastie des brachmanes comme cette nation primitive. Vous connaissez les livres de M. Holwell et de M. Dow; vous citez surtout ce bon homme Holwell.

Vous devez avoir été bien étonné, monsieur, des fragments de l'ancien Shastabad, écrit il y a environ cinq mille ans. C'est le seul monument un peu an-

tique qui reste sur la terre. Il a fallu l'opiniâtreté anglaise pour le chercher et pour l'entendre. Je soupçonnais ce gouverneur de Calcuta d'avoir un peu aidé à la lettre ; je m'en suis informé au gouverneur de la compagnie anglaise des Indes, qui vint chez moi il y a quelque temps, et qui est un des hommes les plus instruits de l'Europe. Il m'a dit que M. Holwell était la vérité et la simplicité même : il ne pouvait assez l'admirer d'avoir eu le courage et la patience d'apprendre l'ancienne langue sacrée des brachmanes, qui n'est connue aujourd'hui que d'un petit nombre de brames de Bénarès.

Enfin, monsieur, je suis convaincu que tout nous vient des bords du Gange, astronomie, astrologie, métempsycose, etc.[1] . . . . . .

. . . . . .

Je ne puis assez vous remercier de la bonté dont vous m'avez honoré.

Agréez, monsieur, l'estime la plus sincère et la plus respectueuse, etc. LE VIEUX MALADE.

7022. A M. FABRY.

16 décembre.

Je vous crois, monsieur, déjà occupé des arrangements qu'il faut prendre pour donner cinq cents livres d'indemnité à chacun des soixante personnages qui sont cinq cents fois plus riches que notre petit pays.

[1] Bailly, en fesant imprimer en tête de ses *Lettres sur l'origine des sciences*, etc., 1777, in-8°, trois lettres que lui avait adressées Voltaire, y a laissé quelques passages en blanc. B.

7023. A M. FAIVRE[1].

Ferney, 18 décembre.

L'homme de quatre-vingt-deux ans, monsieur, à qui vous avez bien voulu adresser des vers très au-dessus de votre âge de dix-huit ans, vous remercie avec une extrême sensibilité. Il est encore plus touché de votre mérite que des sentiments que vous lui témoignez. Votre épître est pleine de beaux vers, écrits avec une facilité singulière.

Je vois que vous ne connaissez pas la réponse au nom de Boileau par M. de La Harpe, qui a remporté tant de prix à l'académie française. Elle est très belle, et ne dépare point la vôtre. Celle d'un polisson nommé Clément, dont vous daignez parler, a été reçue à Paris avec le mépris le plus avilissant, et ne méritait pas votre colère; mais assurément vous méritez ma reconnaissance.

Je vois que vous aurez de grands succès en quelque genre de littérature que vous veuillez travailler,

[1] Arsène Faivre, né à Besançon en 1757, mort en 1814, est auteur d'une épître de Boileau à Voltaire.

La France littéraire (par M. Ch. Malo), quatrième livraison, avril 1832, rapporte vingt-trois vers de cette épître, et donne à la suite la lettre de Voltaire, dont, ajoute-t-on, l'original existe dans la bibliothèque de Besançon.

Cela n'est pas exact. M. Weiss, bibliothécaire de Besançon, que j'ai fait consulter, a répondu : « Nous avons à la bibliothèque la lettre de Voltaire insérée dans *la France littéraire;* mais c'est une copie : elle ne porte point d'adresse, ni d'indication quelconque. J'avais d'abord pensé, comme M. Marmier, que cette lettre était adressée à M. Faivre d'Arcier; mais il me paraît plus probable maintenant que c'est à M. Éthis de Corny, l'un des correspondants de Voltaire, le dernier procureur du roi de la ville de Paris, en 1790. » B.

et je m'intéresse à vous autant que si mon âge me laissait espérer d'être le témoin de vos progrès.

J'ai l'honneur d'être, etc.

7024. A M. DE LA HARPE.

Mon cher ami, j'étais bien en peine; M. De Vaines m'annonçait par sa lettre, que je reçus le 17, votre *Menzicof*, qui devait arriver par le même courrier; mais *Menzicof* s'est arrêté en chemin, je ne l'ai reçu que le 19; je l'ai lu sur-le-champ, et je le renvoie le même jour, car il faut être fidèle.

Madame Denis n'a pas pu le lire; elle est très malade dans sa Sibérie depuis près d'un mois, et dans un état qui nous a fait trembler.

Je n'ai montré votre pièce à personne; j'ai eu du plaisir pour moi tout seul. Vous voilà, mon cher ami, dans la force de votre talent; la pièce est neuve, intéressante, fortement et élégamment écrite. En vérité c'est l'ouvrage d'un esprit supérieur, et je vous remercie de tout mon cœur de me l'avoir fait connaître. Je ne suis pas de ces gens qui, en lisant une pièce de théâtre de leur ami, imaginent sur-le-champ un plan différent de celui qu'ils lisent, et qui critiquent tout ce qu'ils ne trouvent pas conforme à leurs idées. Je me laisse aller aux idées de l'auteur, c'est lui qui me mène. S'il m'émeut, s'il m'intéresse, si son ensemble et ses détails font sur moi une grande impression, je ne le chicane pas, je ne sens que le plaisir qu'il m'a donné.

Je n'ai plus qu'un souhait à faire, c'est qu'on en-

voie en Sibérie les acteurs de Paris, qui sont indignes de jouer votre pièce, et qu'on réforme entièrement le théâtre de Paris.

La maison de Brandebourg s'enrichit actuellement de nos dépouilles, comme dans la guerre de 1756. Elle vous prend Lekain et Clairon. Il ne reste rien à Paris, et le pauvre siècle s'en irait, sans vous, dans le néant.

Pourquoi n'auriez-vous pas une troupe de Monsieur, comme il y en avait une du temps de Louis XIV? cette troupe pourrait être sous vos ordres; vous auriez là un assez joli petit ministère. C'est une idée qui me passe par la tête, et qui ne me paraît pas impraticable; il faut tout tenter plutôt que de dépendre des comédiens.

Quelque chose qui arrive, je vous regarde comme le restaurateur des belles-lettres. J'attends avec impatience, mon cher ami, le moment où vous parlerez dans l'académie, et où vous ramènerez les Welches au bon goût, dont ils se sont tant écartés; vous en ferez de vrais Français.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur; je vous aime autant que j'aime *Menzicof*.

7025. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

20 décembre.

Il se pourrait faire, notre respectable et chère protectrice, qu'il y eût actuellement par les chemins une lettre de vous, et même une de M. le marquis de La Tour-du-Pin, à qui j'écrivis il y a quinze jours pour

le remercier de vos bontés et des siennes, et pour obtenir une permission authentique de me chauffer dans son gouvernement. Vous connaissez le fort l'Écluse; ce n'est pas la plus importante citadelle du royaume, mais elle est pour moi en pays ennemi, et le major de la place ne laisse pas passer une bûche sans un ordre exprès du commandant de la province. Je me flatte que monsieur le commandant aime trop madame sa sœur pour souffrir que son protégé, qui n'a que la peau sur les os, meure de froid aux fêtes de Noël, à l'extrémité du royaume de France.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, madame, que nos postes sont tellement arrangées dans votre colonie, qu'il faut toujours vous faire réponse avant d'avoir reçu votre lettre.

Le courrier qui s'en va de chez nous part à neuf heures du matin, et le courrier qui vient de chez vous n'arrive qu'à onze heures. Cela n'est pas trop bien entendu, mais cela est au nombre des cent mille petits abus trop légers pour être réformés.

Je vous écris donc, madame, à neuf heures du matin, le 20 de décembre, en attendant que vers le midi j'aie la consolation de voir un peu de votre petite écriture.

Racle a de très beaux magasins, dans lesquels il y a de très belle faïence. Nous avons réparé tous les désastres que les ouragans et les inondations avaient causés; mais, pour Château-Dauphin, il a été entièrement négligé, je crois vous l'avoir déjà mandé [1]: ainsi je conseille à notre chère commandante, quand

[1] Lettre 7020. B.

elle viendra honorer sa colonie de sa présence, de ne point descendre à Château-Dauphin, où elle ne trouverait que des pierres qui ne sont pas encore les unes sur les autres; mais il y a encore bien loin de la fin de décembre aux beaux jours où notre commandante pourra venir visiter son pays. Elle aura le temps de faire donner, par le clergé qu'elle gouverne, un bon bénéfice à ce grand garçon de Varicour[1], qui est un des plus beaux prêtres du royaume, et un des plus pauvres. Elle aura accommodé les difficiles affaires de M. de Crassi; elle aura arrangé celles de dix ou douze familles; elle aura rapatrié M. de Richelieu avec madame de Saint-Vincent, plutôt que de venir dans notre misérable climat. Il faut me résoudre à passer mon hiver dans les regrets. Je n'ai pas encore le plaisir d'être délivré des pandoures de messieurs les fermiers généraux. Leur armée est encore à nos portes. Je ne peux pas dire :

Et mes derniers regards ont vu fuir les *commis*[2];

et je ne sais quand mes derniers regards seront consolés par votre présence.

7026. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 21 décembre.

Sire, il n'y a jamais eu ni de roi ni de goutteux plus philosophe que vous. Il faut que vous soyez

[1] Pierre Marin Rouph de Varicour, mort évêque d'Orléans le 9 novembre 1822. Madame de Villette était sa sœur. B.

[2] Vers de *Mithridate;* voyez tome XLVIII, page 296. B.

comme celui[1] qui disait : *Non, la goutte n'est point un mal.* Vos réflexions sur cette machine qui a, je ne sais comment, la faculté d'éternuer par le nez et de penser par la cervelle, valent mieux que tout ce que les docteurs en grec et en hébreu ont jamais dit sur cette matière.

Votre majesté est actuellement dans le cas de Xénophon, qui s'occupait de l'agriculture dans le loisir de la paix. Mais ce n'est pas après une retraite de dix mille, c'est après des victoires de cinquante mille.

Je crois que vous aurez un peu de peine à faire produire à votre sablonnière du Brandebourg d'aussi riches moissons que celles des plaines de Babylone, quoique, à mon avis, vous valiez beaucoup mieux que tous les rois de ce pays-là. Mais du moins vos soins rendront la Marche, et la Nouvelle-Marche, et la Poméranie plus fertiles que le pays de Salomon, qu'on appela si mal à propos *la Terre Promise*, et qui était encore plus sablonneux que le chemin de Berlin à Sans-Souci.

Votre majesté est trop bonne de daigner jeter les yeux sur mes petits travaux rustiques. Elle m'encourage en m'approuvant. Je n'ai qu'un petit coin de terre à défricher, et encore est-il un des plus mauvais de l'Europe. Vous daignez encourager de même ma chétive faculté intellectuelle, en me persuadant qu'une demi-apoplexie n'est qu'une bagatelle : je ne savais

[1] C'est Posidonius qui, tourmenté de la goutte dans une visite que lui fesait Pompée, s'écria : « Douleur, tu as beau faire; quelque importune que tu sois, je n'avouerai jamais que tu sois un mal. » B.

pas que votre majesté eût jamais eu affaire à un pareil ennemi. Vous l'avez vaincu comme tous les autres, et vous triomphez enfin de la goutte, qui est plus formidable. Vous tendez une main protectrice, du haut de votre génie, à ma petite machine pensante: je serai assez hardi, dans quelque temps, pour mettre à vos pieds des lettres assez scientifiques, assez ridicules, que j'ai pris la liberté d'écrire à M. Pauw[1] sur ses Chinois, ses Égyptiens, et ses Indiens.

La barbare aventure du général Lally, le désastre et les friponneries de notre compagnie des Indes, m'ont mis à portée de me faire instruire de bien des choses concernant l'Inde et les anciens brachmanes. Il m'a paru évident que notre sainte religion chrétienne est uniquement fondée sur l'antique religion de Brama. Notre chute des anges qui a produit le diable, et le diable qui a produit la damnation du genre humain, et la mort de Dieu pour une pomme, ne sont qu'une misérable et froide copie de l'ancienne théologie indienne. J'ose assurer que votre majesté trouvera la chose démontrée.

Je ne connais point M. Pauw. Mes lettres sont d'un petit bénédictin tout différent de M. Pernetti. Je trouve ce M. Pauw un très habile homme, plein d'esprit et d'imagination; un peu systématique, à la vérité, mais avec lequel on peut s'amuser et s'instruire.

J'espère mettre dans un mois ou deux ce petit ouvrage de saint Benoît à vos pieds.

[1] Voyez *Lettres chinoises, indiennes, et tartares*, que Voltaire donnait comme composées *par un bénédictin*, tome XLVIII, page 186. B.

On me mande qu'on a imprimé à Berlin une traduction[1] fort bonne d'Ammien-Marcellin, avec des notes instructives : comme cet Ammien-Marcellin était contemporain du grand Julien, que nos misérables prêtres n'osent plus appeler *apostat*, souffrez, sire, que je prenne une liberté avec celui auquel il n'a manqué, selon moi, pour être en tout très supérieur à ce Julien, que de faire à peu près ce qu'il fit[2], et que je n'ose pas dire.

Cette liberté est de supplier votre majesté d'ordonner qu'on m'envoie par les Michelet et Gérard un exemplaire de cet ouvrage. Je vous demande très humblement pardon de mon impudence; tout ce qui regarde ce Julien m'est précieux, mais vos bontés me le sont bien davantage.

Je me mets à vos pieds plus que jamais; je me flatte qu'ils ne sont plus enflés du tout.

7027. A M. TURGOT.

22 décembre.

Monseigneur, vous avez d'autres affaires que celles du pays de Gex; ainsi je serai court.

Quand je vous ai proposé de sauver les ames de soixante fermiers généraux pour une aumône d'environ cinq mille livres[3], c'était bon marché; et c'était

[1] *Ammien-Marcellin, ou les Dix-huit livres de son Histoire qui nous sont restés, traduction nouvelle* (par de Moulines), Berlin, 1775, trois volumes in-12. B.

[2] « La religion chrétienne a dépendu de sa vie, » dit Voltaire, t. XXX, p. 494. B.

[3] Voyez lettre 7013. B.

même contre mon intention que je vous adressais ma prière, parceque je crois fermement avec vous qu'il faut les damner pour leurs trente mille livres.

Quand je suis allé à nos états, malgré mon âge de quatre-vingt-deux ans et ma faiblesse, ce n'a été que pour faire accepter purement et simplement vos bontés, sans aucune représentation.

Si on en a fait depuis, pendant que je suis dans mon lit, j'en suis très innocent, et de plus très fâché.

Je ne me mêle que de ma petite colonie. Je fais bâtir plusieurs nouvelles maisons de pierre de taille que des étrangers, nouveaux sujets du roi, habiteront ce printemps.

Je défriche et j'améliore le plus mauvais terrain du royaume.

Je bénis, en m'éveillant et en m'endormant, M. le duc de Sulli-Turgot.

Si je devais mourir le 2 de janvier 1776, je voudrais avoir fait venir pour mes héritiers, le premier de janvier, dans ma colonie, du sucre, du café, des épices, de l'huile, des citrons, des oranges, du vin de Saint-Laurent, sans acheter tout cela à Genève.

Je vous supplie de croire que, si j'étais encore dans ma jeunesse; si, par exemple, je n'avais que soixante-dix ans, je ne vous serais pas attaché avec plus d'admiration et de respect.

7028. A M. L'ABBÉ DE VITRAC,

SOUS-PRINCIPAL DU COLLÉGE DE LIMOGES, DES ACADÉMIES DE MONTAUBAN, CLERMONT-FERRAND, LA ROCHELLE, ETC.

A Ferney, 23 décembre.

Je vous dois des remerciements, monsieur, pour les deux pièces d'éloquence[1] que vous avez bien voulu m'envoyer. Il est très beau de célébrer, au bout de deux cents ans, la mémoire de ceux qui éclairèrent leur siècle, et qui ne méritaient pas d'être oubliés du nôtre. L'éloge de l'ancien Dorat vous a fourni une occasion bien agréable de rendre justice à M. Dorat d'aujourd'hui.

Il y a un autre homme[2] dont Limoges se souviendra un jour avec une tendre reconnaissance, et qui fait actuellement autant de bien à la France qu'il en a fait à votre patrie.

Permettez-moi une observation sur l'anecdote dont vous parlez dans votre ouvrage. Vous supposez, après tant d'autres, que Charles IX est l'auteur de ces beaux vers à Ronsard[3] :

Tous deux également nous portons des couronnes, etc.

Il n'est guère possible que ces vers soient de la même main qui écrivait à Ronsard :

Si tu ne viens demain me trouver à Pontoise,
Adviendra entre nous une bien grande noise.

[1] *Éloge de Marc-Antoine Muret*, Limoges, 1774, in-8°, et *Éloge de Jean Dorat*, Limoges, 1775, in-8°. B.

[2] Turgot; voyez page 253. B.

[3] Voyez tome XXVIII, page 27. B.

On peut croire que ces derniers vers étaient de Charles IX, et que les autres étaient d'Amyot, son précepteur. Le malheureux prince qui commanda la Saint-Barthélemi n'était pas digne de faire de beaux vers.

Il est triste que vous citiez dans vos notes un aussi vil coquin que le Sabatier de Castres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

7029. A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 23 décembre.

Monsieur, depuis l'acceptation unanime de vos bienfaits, et notre prompte soumission à payer trente mille livres d'indemnité à la ferme générale, j'apprends des choses dont je crois vous devoir donner avis.

Il vous souvient qu'autrefois, lorsque vous étiez près de faire à notre pays la même grace, on suscita je ne sais quels ouvriers lapidaires de la ville de Gex pour s'y opposer. On se sert aujourd'hui du même artifice.

Ces prétendus lapidaires n'ont pas un pouce de terrain dans la province. On m'assure même qu'on a signé des noms de gens qui n'existent pas.

Je ne fais nulle réflexion sur cette manœuvre, je la soumets à votre jugement et à vos ordres, ainsi qu'à ceux de monsieur le contrôleur général.

Un nommé Lagros sort de chez moi dans le moment. Il propose, conjointement avec le sieur Sédillot, receveur du sel de la province pour les fer-

miers généraux, et avec le sieur Lachaux, receveur du domaine, de fournir de sel le pays de Gex au prix qui nous conviendra, et se charge de payer pour nous les trente mille livres à la ferme générale.

Il prétend que la république de Genève veut bien, dès à présent, lui céder mille minots au même prix qu'elle les a reçus, pourvu que vous l'approuviez conjointement avec monsieur le contrôleur général.

Je lui ai demandé s'il avait parlé de cette affaire à M. Fabry: il m'a répondu que oui; que M. Fabry a reçu ses offres avec transport, et qu'il n'attend que la consommation de l'affaire des franchises pour transiger avec cette nouvelle compagnie au nom de la province, bien entendu que le marché fait avec cette compagnie n'empêcherait point les particuliers de se pourvoir de sel où ils voudraient.

Il n'y a encore rien de signé entre cette compagnie et M. Fabry, subdélégué de monsieur l'intendant.

Je me borne, monsieur, à vous dire simplement les faits, et à vous renouveler les justes sentiments de ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre, etc.

7030. A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 décembre.

Il faut, monsieur, que je vous conte nos aventures, parceque vous les savez, et que vous avez contribué plus que personne à nous délivrer d'esclavage.

Vous ne pensez pas sans doute que les hommes

soient plus sages dans notre petit pays qu'ailleurs. Nous sommes, il est vrai, à l'abri de la grande contagion de Paris; mais nous avons nos maladies épidémiques comme les autres, nous avons nos petites brigues, nos petits intérêts, nos divisions, nos sottises : *tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia.*

Bien des gens ont prétendu qu'il fallait me jeter dans le lac de Genève, pour avoir obtenu de M. Turgot la permission de payer trente mille francs d'impôts à messieurs les fermiers généraux. Il a fallu que j'écrivisse lettre sur lettre pour supplier le ministre de diminuer cette somme; de sorte que, dans cette affaire, il a fallu me conduire comme dans les assemblées du clergé, c'est-à-dire agir contre ma conscience.

Cependant, quand il fallut assembler les états pour accepter les bontés de monsieur le contrôleur général, j'allai à cette assemblée, où d'ailleurs je ne vais jamais, et j'eus le plaisir de faire mettre dans les registres : « Nous acceptons unanimement avec « la reconnaissance la plus respectueuse. »

Je vous avertis que j'ai borné là ma mission; je ne veux aller ni sur les droits, ni sur les prétentions de personne. Je rentre dans ma colonie comme dans ma coquille. Je suis assez content, pourvu que nous soyons libres au mois de janvier, et que notre petit pays puisse commercer, comme Genève, avec les provinces méridionales du royaume.

Je suis persuadé que nos terres doubleront de prix dans un an. Elles commencent déjà à valoir beaucoup

plus qu'on ne les estimait auparavant. Ce seul mot de liberté du commerce réveille toute industrie, anime l'espérance, et rend la terre plus fertile. Encore une fois, je regarde ce petit essai de monsieur le contrôleur général comme *experimentum in anima vili;* mais assurément cette *anima vilis*, du moins la mienne, est pénétrée, enchantée de tout ce que fait M. Turgot. C'est le premier médecin du royaume; et ce grand corps épuisé et malade lui devra bientôt une santé brillante. Mais, je vous prie, qu'il nous donne la liberté entière du commerce au mois de janvier, sans quoi je serai lapidé, moi qui vous parle, moi qui ai promis cette liberté en son nom.

Nous avons les plus grandes obligations à M. de Trudaine; je le sens plus que personne. Je sens surtout combien il est doux de vous avoir pour ami, et de pouvoir vous parler à cœur ouvert.

Je ne sais rien de l'académie; on dit que M. Turgot pourrait bien nous faire le même honneur que nous fit M. Colbert; plût à Dieu! Mais vous, est-ce que vous ne serez pas un jour de la bande?

Je vous embrasse bien tendrement.

LE VIEUX MALADE.

7031. A M. L'ABBÉ DE LUBERSAC[1],

VICAIRE GÉNÉRAL DE NARBONNE.

Ferney, ce 25 décembre.

Mon grand âge, monsieur, mes maladies, mes

[1] Né en 1730, au château de Palmonteau dans le Limousin, mort à Londres en 1804. B.

yeux que je perds presque entièrement, sont mon excuse auprès de vous, si je ne suis pas encore entré dans de grands détails sur l'estimable ouvrage[1] que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je n'ai fait que le parcourir encore; mais j'ai déjà jugé combien il était profond en recherches sur l'antiquité, et bien fait pour fixer l'attention de notre jeune monarque, à qui vous le dédiez; j'ai encore vu qu'en décrivant tant de grands monuments, vous en éleviez véritablement un à votre gloire. Je souhaite surtout que celui que vous proposiez pour être élevé vis-à-vis la façade du Louvre, plein de génie, puisse être incessamment exécuté. Je vois que vous êtes animé, comme monsieur votre frère[2], de l'amour du bien public et de la gloire de votre roi. Il n'appartient pas à un vieillard près de quitter le monde d'en dire davantage à celui qui ne s'occupe qu'à l'embellir.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé VOLTAIRE.

7032. A M. D'ÉTALLONDE DE MORIVAL.

A Ferney, 27 décembre.

Mon cher ami, vous ne m'avez point accusé la réception de deux paquets de graine[3] pour sa majesté.

[1] *Discours sur les monuments publics de tous les âges et de tous les peuples connus*, 1775, in-folio. B.

[2] François-Louis, comte de Lubersac, page du roi en 1739, maréchal de camp en 1763, mort avant 1787. B.

[3] Le roi de Prusse en avait accusé réception dans sa lettre 7010. B.

Vous ne m'avez rien écrit au sujet des impertinences de la *Gazette du Bas-Rhin* [1]. Je vous ai mandé [2] que j'avais instruit sa majesté de cette affaire. Je dois vous dire, de plus, que l'avocat célèbre qui avait écrit en faveur des jeunes gens co-accusés est le seul qui soit pleinement instruit des malversations horribles qui furent commises dans Abbeville. Il dit qu'elles furent portées à un excès inconcevable, et il compte dévoiler tous ces mystères d'iniquité dans un mémoire qui servira beaucoup à la réforme de la jurisprudence.

Le présent ministère, sous lequel nous avons le bonheur de vivre, a fort à cœur cette réforme nécessaire. On y travaillera avec le plus grand zèle, et l'abominable mort de votre ancien ami ne sera pas oubliée.

C'est tout ce que peut vous mander pour le présent un pauvre malade qui n'en peut plus, et qui vous est très attaché.

7033. A M. FABRY.

28 décembre.

Je suis très sensible, monsieur, à tout ce que vous voulez bien me communiquer. Je suis aussi étonné que vous des cinquante-quatre mille livres de dédommagement que les fermiers généraux demandent. J'ai représenté cette énorme disproportion, non seulement à monsieur le contrôleur général, et à M. de Trudaine, mais à ceux qui ont travaillé sous leurs

[1] Voyez la lettre 7019. B.
[2] La lettre manque. B.

ordres. J'ai insisté vivement; je m'y suis pris de toutes les façons. Je n'ai pu faire réduire l'indemnité qu'à trente mille livres; c'était une affaire de conciliation. On ne pouvait forcer les fermiers à se désister des droits stipulés dans leur bail; il a fallu composer avec eux; nous sommes encore trop heureux d'en être quittes pour trente mille livres.

Si vous pouvez parvenir, monsieur, à faire un bon traité avec la compagnie *hasardeuse et hasardée* qui offre de vous rendre les trente mille livres, la province aura fait un marché avantageux auquel elle ne devait pas s'attendre. C'est à vos bons offices, à votre prudence et à vos lumières qu'on devra ce nouvel arrangement.

Il me paraît qu'une compagnie peut se mettre en état de vous payer les trente mille livres en se procurant des gains que les états ne pourraient jamais faire; mais enfin l'établissement de cette compagnie me semble bien délicat, et il n'y a que vous qui puissiez la protéger et la conduire.

Il me paraît bien difficile que, du 23 décembre au 1er janvier, l'affaire de l'affranchissement puisse être consommée, et que les employés nous donnent notre liberté pour nos étrennes. Cependant monsieur l'intendant ne pourrait-il pas proposer qu'on les renvoyât toujours à bon compte, le jour de la Circoncision, attendu qu'ils sont un peu juifs?

On dit que le capitaine général de cette armée a déjà reçu un ordre de Bellay d'aller marquer de nouveaux camps. Si cela est, voilà une administration toute nouvelle à laquelle vous allez travailler dès ce

moment, et il faudra que tout change dans le pays de Gex ; mais il ne sera pas aisé de faire changer de nature notre sol, nos vents, et nos neiges.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

7034. A M. DE LA FOLLIE[1].

Au château de Ferney, 29 décembre.

Le malade de Ferney, qui n'a d'autre prétention, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, que celle de mourir en paix, remercie très sensiblement le *philosophe sans prétention*[2] qui lui a fait l'honneur de lui présenter son livre. Si l'auteur n'a pas eu la prétention de plaire, il a été directement contre son but. Le vieux malade est pénétré de reconnaissance pour le philosophe qui lui a fait un présent si agréable.

Il a l'honneur d'être, avec tous les sentiments qu'il lui doit, son très humble et très obéissant serviteur.

7035. A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Ferney, 29 décembre.

Je commence, monsieur, par vous demander des nouvelles de votre procès de Rome, et puis je vous parlerai de notre procès de Gex, dont vous voulez bien être le rapporteur. Je dirai toujours que messieurs les fermiers généraux ont demandé de nous une somme un peu trop forte, mais que nous sommes

[1] Louis-Guillaume de La Follie, négociant à Rouen, né dans cette ville en 1733, y mourut en 1780. B.

[2] *Le Philosophe sans prétention, ou l'Homme rare*, 1775, in-8°, ouvrage anonyme de La Follie. B.

très heureux d'en être quittes pour trente mille livres, grace aux bontés de monsieur le contrôleur général. Il vivifie tout d'un coup notre petite province; il en sera autant du reste du royaume. L'abolition des corvées est surtout un bienfait que la France n'oubliera jamais.

Dites-moi, je vous prie, si le commencement de l'année 1776 serait un temps convenable pour demander l'abolition de la mainmorte, après avoir obtenu l'abolition des bureaux des fermes. Le goût de la liberté augmente à mesure qu'on en jouit; mais ce n'est pas pour nous que nous présenterions cette requête; ce serait pour la Franche-Comté et pour quelques autres endroits du royaume, où la nature humaine est encore écrasée par la tyrannie féodale. Quel insupportable opprobre, mon cher philosophe, que de voir, à deux pas de chez moi, trente à quarante mille hommes de six pieds de haut, esclaves de quelques moines, et beaucoup plus esclaves que s'ils étaient tombés entre les mains de messieurs de Maroc et d'Alger! Songe-t-on combien il est ridicule et horrible, préjudiciable à l'état et au roi, honteux pour la nature humaine, que des hommes très utiles et très nombreux soient esclaves d'un petit nombre de faquins inutiles? Cela peut-il se souffrir après tant de déclarations de nos rois qui ont voulu que la servitude fût détruite, et que leur royaume fût celui des Francs?

Nous avons un projet d'édit sous Louis XIV [1], minuté par le bisaïeul de M. de Malesherbes, pour

[1] Voyez tome XLVIII, page 165. B.

détruire la mainmorte, en indemnisant les seigneurs féodaux. Qui pourra s'opposer à cette entreprise, si M. de Malesherbes et M. Turgot veulent la faire réussir?

On propose, dit-on, beaucoup de nouveautés. Y en aura-t-il une aussi belle que celle de faire rentrer la nature humaine dans ses droits? Mandez-moi, je vous prie, ce que vous en pensez;

Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici[1].

Un M. l'abbé de Lubersac, vicaire général de Narbonne, etc., vient de m'envoyer un grand in-folio sur tous les monuments faits et à faire[2], et surtout un grand arc de triomphe à la gloire de Louis XVI. Je ne connais point d'arc de triomphe comparable à celui dont je vous parle. Vous devriez bien en faire un sujet de conversation avec M. Turgot. N'oubliez pas, je vous prie, de lui dire que notre petit pays le bénit, comme le royaume en entier le bénira.

Je vous demande aussi en grace de vous souvenir de moi auprès de M. de Trudaine; je suis pénétré de ses bontés.

Avez-vous vu madame de Saint-Julien? Je vous avais envoyé, il y a long-temps[3], un mémoire pour lui être communiqué; mais tous nos mémoires deviennent aujourd'hui inutiles. Je crois la franchise du pays de Gex consommée, et que nous n'avons plus rien à faire qu'à chanter des *Te Deum*.

[1] Horace, *De Arte poetica*, vers 43. B.
[2] Voyez lettre 7031. B.
[3] Voyez lettre 6998. B.

Au reste, je ne sais rien de ce qui se passe à Paris: je ne sais pas même qui succédera dans l'académie au frétillant abbé de Voisenon.

7036. A M. MALLET DU PAN L'AINÉ[1].

Vous allez dans un pays devenu presque barbare par la violence des factions; c'est un de mes grands chagrins que l'homme éloquent[2] que vous y verrez soit malheureux; il lui faudra du temps pour en parler la langue avec facilité : à combien d'embarras ce grand ouvrage politique hebdomadaire va l'exposer! C'est une chose si délicate que de vouloir rappeler à une nation ses intérêts, lorsqu'elle est privée elle-même de tous les moyens de régénération! Je doute que Xénophon eût osé le tenter chez le jeune Cyrus; mais ce qui me donne les plus grandes espérances, c'est que M. Linguet a les outils universels avec lesquels on fait tout ce qu'on veut, le courage et l'éloquence. Je lui souhaite autant de succès qu'il a de mérite. Vous savez que, selon La Fontaine,

Tout feseur de journal doit tribut au malin[3].

Il serait beau qu'il ne crût jamais avoir besoin de cette ressource, et en effet il est trop au-dessus d'elle. Je ne vous reverrai plus ni l'un ni l'autre; mon grand âge et mes maladies continuelles ouvrent mon tombeau, etc. VOLTAIRE.

[1] Voyez tome LXV, page 556. B.
[2] Linguet était alors réfugié à Londres. B.
[3] Lettre à Simon de Troyes, février 1686. B.

7037. A M. FABRY.

2 janvier 1776.

Je reçois, monsieur, de tous côtés des nouvelles du pays de Gex, mais aucune de Paris. Le pays de Gex m'instruit que le parlement de Dijon a enregistré nos lettres patentes avec des modifications; que tous les commis des bureaux sont partis, et que les fermiers généraux nous refusent du sel. Mais comme il est impossible que depuis le 22 décembre on ait eu le temps de faire sceller la déclaration du roi en cire jaune, de l'envoyer à Dijon, et de la faire revenir de Dijon à Gex, je ne dois pas ajouter beaucoup de foi à tout ce qu'on écrit de ce pays-là.

On me mande aussi que deux personnages du pays ont comploté de m'empoisonner dans du vin de liqueur. Je n'en bois point, et je ne me tiens pas pour empoisonnable.

Si vous avez, monsieur, quelque nouvelle un peu moins incertaine, je vous serai très obligé de m'en faire part. Pour moi, je n'ai rien de M. Turgot, ni de M. de Trudaine, ni de leur ayant-cause. Je les crois tous plus occupés des affaires du royaume que de celles de notre souricière.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

7038. A M. FABRY.

3 janvier.

J'ai l'honneur de vous envoyer, monsieur, la lettre de M. de Trudaine du 25, par laquelle vous verrez combien j'ai insisté pour une diminution.

La déclaration du roi doit être actuellement au parlement. Vous voyez que rien n'était plus mal fondé que tous les bruits qui ont couru dans le pays de Gex; ils n'approchent guère de ma retraite; on n'y entend que les éloges de votre administration, et les expressions de tous les sentiments avec lesquels toute notre maison vous est attachée.

Je regarde la liberté du pays comme consommée.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

7039. A M. FABRY.

4 janvier.

Je puis vous assurer, monsieur, que je n'ai jamais entendu parler du mémoire des douze notables dont vous faites mention dans votre lettre d'hier. Vous savez que je passe ma vie dans la plus grande solitude; je ne sors de ma chambre que pour aller manger un morceau avec madame Denis : je lui ai demandé en général si jamais elle avait entendu parler d'un mémoire signé par douze personnes à Gex; elle n'en a pas eu la moindre connaissance.

Je reçus hier, monsieur, une lettre de M. de Fargès, intendant des blés du royaume, de la part de M. Turgot; il me mande, comme M. de Trudaine, que la déclaration du roi doit être actuellement entre les mains du parlement de Dijon. Je crois qu'il ne sera pas difficile à monsieur l'intendant et à vous, monsieur, de faire contribuer tous les habitants du pays de Gex, puisque tous les habitants profiteront de la liberté qu'on leur donne : un tel arrangement est si juste, que je ne vois pas comment on pourrait s'y

refuser; j'en dirais un petit mot en qualité de commissionnaire des états.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. J'apprends, monsieur, que, malgré les ordres précis donnés par monsieur le contrôleur général à la ferme de retirer sans délai leurs employés du pays de Gex, ils ont pourtant encore l'insolence de saisir et de conduire en prison tous ceux qu'ils rencontrent avec des marchandises permises : cette abominable tyrannie n'est pas concevable. Nous payons trente mille francs à la ferme, du 1er janvier; donc nous sommes libres du 1er janvier; donc on ne doit regarder que comme des assassins les scélérats qui, à la faveur d'une ancienne bandoulière, viennent voler sur les grands chemins et dans les maisons les sujets du roi. Il me semble qu'il faut faire sortir de prison ceux qu'on y a si injustement conduits hier, et y mettre à leur place les coquins qui ont osé les arrêter.

7040. A M. FABRY.

5 janvier.

Si vous avez le temps, monsieur, de m'écrire un mot au milieu des occupations dont vous devez être surchargé, je vous supplie de vouloir bien m'instruire si le bureau de Versoix a reçu des ordres de déguerpir, ainsi que tous les autres. Voilà enfin notre grande affaire consommée; il ne nous reste plus qu'à payer trente mille livres aux soixante colonnes de l'état, et je vous réponds qu'il n'y a personne dans la province qui n'y contribue de bon cœur.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

7041. A M. TURGOT.

Ferney, 8 janvier.

Monseigneur, un petit peuple devenu libre par vos bienfaits, ivre de joie et de reconnaissance, se jette à vos pieds pour vous remercier.

Je vous demanderai la permission d'implorer quelquefois votre protection et vos ordres en faveur de quelques personnes qui méritent bien vos bontés. Il y a, par exemple, le sieur Sédillot, ci-devant receveur du grenier à sel, lequel s'est conduit dans cette affaire avec un désintéressement inouï; il a préféré hautement, dans l'assemblée des états, l'affranchissement de son pays à son intérêt particulier. Il y a le procureur du roi, nommé Rouph, pourvu anciennement de l'office de contrôleur du grenier à sel, homme de mérite, grand cultivateur, et chargé de dix enfants.

En attendant, je vous supplie de vouloir bien jeter un coup d'œil sur le mémoire ci-joint[1], seulement pour vous amuser, supposé que vous en ayez le temps. J'ai tâché, dans ce mémoire, de vous deviner; mais je ne suis capable que de sentir vos bienfaits, et de vous témoigner mon inutile respect, mon inutile reconnaissance, mon inutile attachement.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

[1] C'est celui qui est tome XLVIII, page 172. B.

7042. A M. DE CHABANON.

A Ferney, 8 janvier.

Lorsque vous viendrez souper, monsieur, à Saconnay ou à Ferney, vous ne verrez plus de pandoures des fermes générales fouillant des religieuses, et troussant leurs cottes sacrées. Ces petits scandales n'arriveront plus dans mon voisinage. Tous les alguazils de notre pays sont partis avec l'étoile des trois rois. Nous sommes libres aujourd'hui comme les Genevois et les Suisses, moyennant une indemnité que nous payons à la ferme générale. Je ne sais point de plus beau spectacle que celui de la joie publique; il n'y a point d'opéra qui en approche.

Vous qui aimez M. Turgot, vous auriez été enchanté de le voir béni par dix mille de nos habitants, en attendant qu'il le soit de vingt millions de Français. Il me semble qu'il fait un essai sur notre petite province. Le ministre de la guerre fait, de son côté, des arrangements aussi utiles. L'âge d'or commence; c'est à vous de le chanter, je n'ai plus de voix : *vox quoque Mœrim deficit*[1]. Mes sentiments pour vous ne se ressentent point de ma décrépitude.

Madame Denis, qui est presque aussi malade que moi, vous fait mille compliments.

[1] Vox quoque Mœrim
Jam fugit ipsa.
VIRG., *Eclog.*, IX, 53. B.

7043. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

10 janvier.

Votre lettre m'est venue bien à propos. Les gazetiers nous avaient tous alarmés par les nouvelles qu'ils débitaient de votre maladie. Je suis charmé qu'ils aient menti sur ce sujet comme selon leur coutume. Le dernier accident qui vous est arrivé vous oblige à vous ménager dorénavant plus que par le passé. Je pense qu'il faudrait se contenter d'un repas par jour; dîner à midi, pour laisser à l'estomac le temps d'achever sa digestion avant les heures du sommeil. J'ai reçu du grand-seigneur un présent de baume de la Mecque; il est de la première main. Si votre médecin juge que l'usage de ce baume vous puisse être utile, je vous en enverrai très volontiers une fiole. Voici le livre que vous me demandez [1]; le traducteur se plaint de l'obscurité de son original; il a eu toutes les peines du monde à deviner le sens de quelques passages. Messieurs nos académiciens se mettent à traduire; en quoi ils me font plaisir, parcequ'ils me mettent en état de lire des ouvrages des anciens qui jusqu'ici ont été ou mal traduits, ou traduits en vieux français, ou point du tout. Les livres sont les hochets de ma vieillesse; et leur lecture, le seul plaisir dont je jouisse. J'avoue qu'excepté la Libye, peu d'états peuvent se vanter de nous égaler en fait de sable; cependant nous défrichons cette année soixante-seize mille arpents de prairies; ces prairies nourriront sept mille vaches, ce fumier engraissera et corrigera notre sable, et les moissons en vaudront mieux. Je sais qu'il n'est pas donné aux hommes de changer la nature des choses; mais je pense qu'à force d'industrie et de travail on parvient à corriger un terrain stérile, et qu'on peut en faire une terre médiocre; et voilà de quoi nous contenter.

J'ai lu à l'abbé Pauw votre lettre [2]; il a été pénétré des

[1] La traduction d'*Ammien-Marcellin*, par de Moulines; voyez lettre 7026. B.

[2] La lettre 7026. B.

choses obligeantes que vous écrivez sur son sujet; il vous estime et vous admire, mais je crois qu'il ne changera pas d'opinion au sujet des Chinois; il dit qu'il en croit plus l'ex-jésuite Parennin, qui a été dans ce pays-là, que le patriarche de Ferney, qui n'y a jamais mis les pieds. Vous voudrez bien que je garde la neutralité, et que j'abandonne les Chinois et leur cause aux avocats qui plaident pour et contre eux. L'empereur de la Chine ne se doute certainement pas que sa nation va être jugée en dernier ressort en Europe, et que des personnes qui n'ont jamais mis le pied à Pékin décideront de la réputation de son empire. Il faut l'avouer, les Européens sont plus curieux que les habitants des autres parties de notre globe; ils vont partout, ils veulent tout savoir, ils veulent convertir tous les peuples chez lesquels ils pénètrent, et ils apprécient le mérite de chaque province.

J'attends avec impatience les ouvrages que vous voulez bien m'envoyer[1]. Vous savez le cas que je fais de tout ce qui part de votre plume; mais j'avoue en même temps mon extrême ignorance sur les mœurs des peuples du Mogol, du Japon, et de la Chine; j'ai borné mon attention à l'Europe; cette connaissance est d'un usage journalier et nécessaire. Ce que je pourrais ramasser d'érudition sur le Mogol, l'Arabie, et le Japon, serait l'objet d'une vaine curiosité. Je ne connais de l'empereur de la Chine que les mauvais vers qu'on lui attribue; s'il n'a pas de meilleurs poëtes à Pékin, personne n'apprendra cette langue pour pouvoir lire de pareilles poésies; et tant que la fatalité ne fera pas naître le génie d'un Voltaire dans ce pays-là, je m'embarrasserai peu du reste. Vivez donc, mon cher marquis, mon cher intendant[2], pour soulager le pays de Gex, pour donner un exemple à votre patrie d'un gouvernement philosophique, et pour la satisfaction de tous ceux qui s'intéressent vivement comme moi à la conservation du Protée de Ferney. *Vale.*

[1] Les *Lettres chinoises, indiennes, tartares*, etc.; voyez tome XLVIII, page 186. B.

[2] Voyez la fin de la lettre 6990. B.

7044. A M. FABRY.

Janvier.

Je suis seul, mon cher monsieur, bien malade, bien empêché, mais bien à votre service. Mon avis serait que chacun se pourvût comme il pût pendant deux ou trois mois, et qu'on tâchât, pendant cet intervalle, d'obtenir une permission particulière du roi de faire venir du sel de Peccais pour notre consommation. Le refus que vous essuierez nous servira d'appui auprès de sa majesté, et cette dureté des fermiers généraux pourrait bien servir à les priver de leurs trente mille livres. Je ne désespère de rien.

Mille respects. V.

7045. A M. DE VAINES.

11 janvier.

Il faut, monsieur, que je vous interrompe un moment. Il faut absolument que je vous dise, au nom de dix à douze mille hommes, combien nous avons d'obligations à M. Turgot, à quel point son nom nous est cher, et dans quelle ivresse de joie nage notre petite province. Je ne doute pas que ce petit essai de liberté et d'impôt territorial ne prépare de loin de plus grands événements. La plus petite province du royaume ne sera pas sans doute la seule heureuse. Je sais bien qu'il y a de fameux déprédateurs qui redoutent la vertu éclairée; je sais que des fripons murmurent contre le bonheur public, qu'ils se font écouter par leurs parasites. Ils crient que tout est perdu, si jamais le peuple est soulagé, et le roi plus

riche; mais j'espère tout de la fermeté du roi, qui soutiendra son ministre contre une cabale odieuse. Il a déjà confondu cette cabale, quand il a répondu à ses libelles en vous nommant son lecteur. Vous ne pourrez jamais lui faire lire un meilleur ouvrage que ceux auxquels vous travaillez sous les yeux de M. Turgot.

Conservez un peu de bienveillance pour votre très humble et très obéissant serviteur,

LE VIEUX MALADE.

7046. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

11 janvier.

Je ne jouis guère, ma belle protectrice, des triomphes dont nous vous avons l'obligation. L'hiver nous désole madame Denis et moi. Vous seriez bien attrapée, si vous étiez obligée, comme nous, de ne pas sortir de votre chambre. Nous sommes consolés par le bruit des acclamations, par les cris de joie de toute une province, et par les compliments que nous recevons de tous côtés. Si on pouvait savoir à Paris le bon effet que ce petit événement a produit dans le pays étranger, la cabale qui s'élève contre M. Turgot changerait bien de ton, et serait forcée de chanter ses louanges. C'est une chose honteuse et infame qu'on ose décrier dans Paris le ministre le plus éclairé et le plus intègre que la France ait jamais eu. Ses ennemis, ne pouvant désapprouver ce qu'il a fait, s'occupent à blâmer ce qu'il fera. Qu'ils attendent du moins les événements pour s'en plaindre, à moins qu'ils n'aient le don de prophétie.

Je ne sais comment vous êtes avec M. le maréchal de Richelieu. Je vous demanderais votre protection auprès de lui, s'il était assez heureux pour vous voir souvent. Il me semble que je suis dans sa disgrace, pour lui avoir écrit[1] en faveur de quelques uns de nos académiciens, et pour lui avoir remontré qu'il ne tenait qu'à lui de se faire des partisans zélés de ceux qui ont l'honneur d'être ses confrères, et auxquels il avait peut-être témoigné trop peu de bienveillance. Je vois qu'il est comme les rois, qui ne veulent pas que les courtisans leur disent leurs vérités.

Je crois M. le duc de Choiseul plus juste. Je me flatte qu'il rend justice à la pureté de ma conduite et aux sentiments de mon cœur; mais c'est de vous surtout, madame, que j'attends mes plus chères consolations; c'est sur les ailes brillantes de mon papillon-philosophe que je fonde mes espérances. Ne reviendra-t-elle pas dans son gouvernement, après avoir voltigé tout l'hiver dans Paris? ne gagnera-t-elle plus le prix des jeux au pied du mont Jura?

Je me chauffe, en attendant, avec le bois que monsieur votre frère m'a permis de tirer du fond de notre petite province; et les employés des fermes savent à présent de quel bois je me chauffe. Votre amitié et vos bontés me rendraient le plus heureux des hommes, si on pouvait être heureux à quatre-vingt-deux ans, avec une santé détestable; mais au moins, avec l'amitié dont vous m'honorez, je suis sans doute moins malheureux.

[1] Lettre 6974. B.

7047. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

11 janvier.

Mon cher marquis, je vous sais bien bon gré de vous être à la fin humanisé avec moi, et de m'avoir écrit des lettres qui disent quelque chose. J'ai le malheur, dans ma solitude, de ne connaître ni *le Paysan perverti*[1], ni *le Célibataire*[2]; mais je trouve plaisant que vous me recommandiez de ne montrer qu'à madame Denis ce que vous avez la complaisance de m'écrire. Messieurs les Parisiens s'imaginent toujours que le reste de la terre est fait comme le faubourg Saint-Germain et le quartier du Palais-Royal; et qu'au sortir de l'Opéra les Suisses content les nouvelles du jour, avant de souper avec quinze ou vingt amis intimes. Ce n'est pas là ma façon d'être. Ma solitude n'est interrompue que par les acclamations de dix ou douze mille habitants qui bénissent M. Turgot.

Notre petite province se trouve à présent la seule en France qui soit délivrée des pandoures des fermes générales. Nous goûtons le bonheur d'être libres. Nous n'avons pas parmi nous un seul paysan perverti, et il n'y a peut-être que moi qui sache si l'on a joué *le Célibataire* et *le Connétable de Bourbon*[3].

Les déserteurs, qui reviennent en foule, et qui passent par notre pays, chantent les louanges de

[1] Roman de Rétif de La Bretonne, 1776, quatre volumes in-12. B.

[2] Comédie en cinq actes et en vers de Dorat, jouée sur le Théâtre-Français à la fin de 1775. B.

[3] Tragédie du comte de Guibert. B.

M. de Saint-Germain[1], comme nous chantons celles de M. Turgot. Je me doute bien qu'il y a quelques financiers dans Paris dont les voix ne se mêlent point à nos concerts; nous savons que les sangsues ne chantent point; et nous ne nous embarrassons guère que ces messieurs applaudissent ou non aux opérations du meilleur ministre des finances que la France ait jamais eu.

On dit qu'il court dans Paris une pasquinade, intitulée *Entretien du P. Adam et du P. Saint-Germain*. Je ne connais pas plus cette sottise que *le Paysan perverti*.

Madame Denis est fort languissante. L'hiver me tue, et ne la corrigera point de sa paresse.

Le vieux malade de Ferney vous écrit pour elle, et tous deux vous sont tendrement attachés.

7048. A M. TURGOT.

13 janvier.

Pardonnez à un vieillard ses indiscrétions et ses importunités. Un des droits de votre place est d'essuyer les unes et les autres.

Vous faites naître un beau siècle, dont je ne verrai que la première aurore. J'entrevois de grands changements, et la France en avait besoin en tout genre.

J'apprends qu'en Toscane on vient d'essayer l'usage de vos principes, et qu'un plein succès en a justifié la bonté.

[1] Saint-Germain, ministre de la guerre, avait fait supprimer la peine de mort pour la désertion. B.

On me dit qu'en France des gens intéressés, et d'autres gens très ingrats, qui vous doivent leur existence, forment une cabale contre vous. Je me flatte qu'elle sera dissipée. Mon espérance est fondée sur le caractère du roi, et sur les vrais services que vous rendez à la nation.

Le petit pays de Gex est à peine un point sur la carte, mais vous ne sauriez croire les heureux effets de vos dernières opérations dans ce coin de terre. Les acclamations sont portées jusqu'aux bords du Rhin. Vous ne vous en souciez guère, mais je m'en soucie beaucoup, parceque j'aime votre gloire autant que vous aimez le bien public.

Permettez-moi, monseigneur, de vous présenter, sur un papier séparé, des *Prières* et des *Questions*[1], sur lesquelles je n'ose vous prier de me répondre. Mais je vous supplie de me faire savoir vos volontés par M. Dupont.

Je numérote mes prières, afin que, pour épargner le temps et les paroles, on me réponde *ad primum*, *ad secundum*, comme on fait en Allemagne, si mieux n'aimez faire mettre vos ordres en marge.

Triomphez, monseigneur, des fripons et de la goutte; conservez vos bontés pour le plus vieux de vos serviteurs et le plus zélé de vos admirateurs: vous ne vous embarrassez guère de son profond respect. LE VIEUX MALADE DE FERNEY.

[1] Elles sont imprimées tome XLVIII, page 175. B.

7049. A M. FABRY.

14 janvier.

Monsieur, les têtes de l'hydre se multiplient. Quoique le monstre soit chassé de notre pays, je ne vois que des gens qui viennent se lamenter d'avoir été arrêtés vers le pont de Bellegarde et vers Myoux. L'un dit : On m'a saisi mon blé; l'autre, Mon veau, mon beurre, mes œufs. Un troisième crie qu'il ne pourra plus faire passer du bois et du charbon. Les gens de Lellex se plaignent de n'avoir point de sel, et ne savent où en prendre.

Je présume que le parlement de Dijon veut modifier la déclaration du roi, puisque vous ne l'avez pas encore reçue. Je suis toujours à vos ordres.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

7050. A M. DE FARGÈS,

CONSEILLER D'ÉTAT.

Vers le 15 janvier.

Le sieur Bornel, qui fait exploiter une grande forêt de chênes à Trepierre, en Franche-Comté, a été arrêté, le 14 janvier 1776, à Nantua en Bugey, avec trois chariots d'écorces qu'il conduisait, selon son usage, au pays de Gex, desquelles écorces il offrait de payer les droits. Le directeur des bureaux des fermes, nommé Sauvage Saint-Marc, lui a signifié que s'il allait à Gex, la marchandise, les chevaux, et ses chariots, seraient confisqués, attendu que Gex était à présent province étrangère.

Les états de Gex représentent que leur pays est désuni des fermes générales, moyennant une somme annuelle, et qu'ils sont province de France.

Ils attendent la décision de M. de Fargès.

7051. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 17 janvier.

Sire, il y avait autrefois, vers le cinquante-troisième degré de latitude, un bel aigle, dont le vol était admiré dans toutes les latitudes du monde. Un petit rat était sorti de sa souricière pour aller contempler l'aigle, et il fut épris d'une violente passion pour ce roi des oiseaux; le rat vieillit depuis dans sa retraite, et fut réduit à ronger des livres; encore les rongeait-il fort mal, parcequ'il n'avait plus de dents. L'aigle conserva toujours son beau bec, mais il eut mal à ses royales pattes.

Ce qu'on ne croira jamais, c'est que cet aigle, pendant sa maladie, s'amusait quelquefois à faire de fort jolis vers, qu'il daignait envoyer au rat. Puisque les chênes de Dodone parlaient, pourquoi un aigle ne ferait-il pas des vers? Le rat devenu décrépit ne pouvait plus faire que de la prose : il prit la liberté d'envoyer à son ancien patron l'aigle quelques feuillets d'un ancien livre qu'il avait trouvé dans une bibliothèque ; ces fragments commençaient à la page 86[1].

[1] Dans l'édition originale des *Lettres chinoises*, etc., c'est à la page 86 que commence la neuvième lettre *Sur un livre des brachmanes le plus ancien qui soit au monde;* voyez tome XLVIII, page 229. B.

Les choses dont il est parlé dans ces fragments sont très vraies et très singulières. Le rat s'imagina qu'elles pourraient amuser l'aigle. S'il se trompa, on peut lui pardonner, car, dans le fond, il n'avait que de bonnes intentions; il ne voyait pas la vérité avec un coup d'œil d'aigle; mais il l'aimait tant qu'il pouvait. C'était même pour cultiver cette vérité et pour la contempler de plus près, qu'il avait fait autrefois un voyage dans la moyenne région de l'air pour se mettre sous la protection de son aigle, auquel il resta attaché bien respectueusement et bien tendrement jusqu'à ce qu'il fût mangé des chats.

P. S. Si par hasard sa majesté l'aigle pouvait s'amuser de ces chiffons, son vieux vassal le rat lui enverrait tout l'ouvrage par les chariots de poste; dès qu'il sera imprimé.

7052. A M. BAILLY.

A Ferney, 19 janvier.

J'ose toujours [1], monsieur, vous demander grace pour les brachmanes. Ces Gangarides, qui habitaient un si beau climat, et à qui la nature prodiguait tous les biens, devaient, ce me semble, avoir plus de loisir pour contempler les astres que n'en avaient les Tartares-kalcas et les Tartares-usbecks. Les autres Tartares portugais, espagnols, hollandais, et même français, qui sont venus ravager les côtes de Malabar et de Coromandel, ont pu détruire les sciences dans ce pays-là, comme les Turcs

[1] Voyez lettre 7021. B.

les ont détruites dans la Grèce. Nos compagnies des Indes n'ont pas été des académies des sciences.....

... Je n'ai pas de peine à croire que nos soldats envoyés dans l'Inde, et nos commis, encore plus cruels et plus fripons, aient un peu dérangé les études des écoles que Zoroastre et Pythagore venaient consulter. Mais enfin nous n'avons point encore brûlé Bénarès, les Espagnols n'y ont point établi l'inquisition comme à Goa; et l'on m'assure que dans cette ville, qui est peut-être la plus ancienne du monde, il y a encore de vrais savants.

Les Tartares vinrent plus d'une fois subjuguer ce beau pays; mais ils respectaient Bénarès; et il y a encore un grand pays voisin où ce qu'on appelle l'âge d'or s'est conservé.

Il ne nous est jamais venu de la Scythie européane et asiatique que des tigres qui ont mangé nos agneaux. Quelques uns de ces tigres, à la vérité, ont été un peu astronomes quand ils ont été de loisir, après avoir saccagé tout le nord de l'Inde; mais est-il à croire que ces tigres partirent d'abord de leurs tanières avec des quarts de cercle et des astrolabes? Rien n'est plus ingénieux et plus vraisemblable, monsieur, que ce que vous dites des premières observations, qui n'ont pu être faites que dans des pays où le plus long jour est de seize heures, et le plus court de huit; mais il me semble que les Indiens septentrionaux, qui demeuraient à Cachemire, vers le trente-sixième degré, pouvaient bien être à portée de faire cette découverte.

Enfin ce qui me fait pencher pour les brachmanes,

c'est cette foule de témoignages avantageux que l'antiquité nous fournit en leur faveur; ce sont les voyages étonnants entrepris des bouts de l'Europe pour aller s'instruire chez eux. A-t-on jamais vu un philosophe grec aller chercher la science dans les pays de Gog et de Magog?

Il est vrai que les bramines d'aujourd'hui qui demeurent à Tanjaour ne sont que des copistes qui travaillent de routine, et dont nous avons beaucoup dérangé les études; mais songez, je vous en prie, qu'il n'y a plus de Platon dans Athènes, ni de Cicéron dans Rome.

Ce que je sais certainement, c'est que vous citez des livres qui ne valent pas le vôtre à beaucoup près; que je vous ai une extrême obligation de me l'avoir envoyé et de m'avoir instruit, et que je vous demande pardon d'avoir quelque scrupule sur un ou deux points. Le doute sert à raffermir la foi.

J'ai l'honneur d'être, avec reconnaissance et avec l'estime la plus respectueuse, etc.

LE VIEUX MALADE.

7053. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 21 janvier.

Un des plus vieux malades du pays de Gex, un homme pénétré de chagrins et de regrets, un cœur attaché tendrement à monsieur et à madame de Rochefort tant qu'il battra dans son vieil étui, demande à monsieur et madame de Rochefort où ils sont, ce qu'ils font, ce qu'ils pensent. Leur montre est faite depuis long-

temps; mais où l'envoyer, où l'adresser? êtes-vous en Champagne, à la cour? Dans quelque endroit que vous soyez, n'oubliez pas ce pauvre homme. Quand je dis ce pauvre homme, ce n'est pas dans le goût du Tartufe [1].

Je suis enterré sous dix pieds de neige; je suis presque aveugle; je n'ai plus qu'un souffle de vie, et c'est pour vous aimer.

7054. A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 26 janvier.

Monsieur, vos bontés m'ont enhardi à vous faire de nouvelles sollicitations.

J'ai envoyé à monsieur le contrôleur général [2] un petit mémoire de nos requêtes pour être renvoyé à votre examen et à votre décision. J'ai malheureusement appris depuis qu'il avait un nouvel accès de goutte. J'attendrai le retour de sa santé et de vos ordres.

Permettez-moi, monsieur, de joindre à ce mémoire de nouvelles supplications que je vous présente au nom de ma province.

Nous avons au revers du mont Jura, à trois ou quatre cents pieds sous neige, juste au bout du chemin de la Faucille, un abyme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents malheureux que la nature a placés dans les pays de Gex, et que M. l'abbé Terray en a détachés. Ils étaient nos compatriotes de temps immémorial. Ils prenaient leur sel à Gex.

[1] Acte V, scène 5. B.
[2] Voyez la lettre 7048. B.

M. Fabry, notre subdélégué, les fesait travailler aux corvées de Gex. Ils grimpaient l'abominable Faucille de Gex avec leurs outils, pour venir perdre leur temps aux chemins de Gex. M. l'abbé Terray les a déclarés, en 1771, habitants de la banlieue de Belley, qui est à quinze lieues de Gex. Ces pauvres malheureux croient que vous pouvez défaire ce que M. l'abbé Terray a fait, et rendre à la nature ce qu'on a voulu lui ôter. Ils crient : Rendez-nous à Gex.

J'ai l'honneur de vous présenter un petit croquis topographique qui vous fera voir d'un coup d'œil que M. l'abbé Terray n'était pas géographe. Les échanges faits avec le roi de Sardaigne ont été la cause de ce péché contre nature.

Nous attendons vos ordres, monsieur, jusqu'à ce que les nouveaux arrangements qu'on projette vous laissent le temps de jeter les yeux sur notre petit coin de terre.

J'ose encore vous supplier de daigner protéger nos tanneries, notre bois de chauffage, notre charbon, notre beurre, notre fromage. Nous avons compté que tous ces objets de première nécessité ne paieraient aucun droit, en vertu de nos trente mille livres. Ces trente mille livres que nous donnons tous les ans prouvent assez que nous ne sommes point province étrangère; et nos tanneurs croient surtout que nous ne devons rien à la compagnie des cuirs, attendu qu'ils ont été déclarés exempts de cet impôt par Henri IV. Ils prétendent, monsieur, que les volontés de Henri IV doivent vous être chères, à vous et à M. Turgot, plus qu'à personne.

J'aurais encore, si je l'osais, d'autres requêtes à vous présenter. Je vous dirais que nous sommes obligés d'envoyer à Belley, c'est-à-dire à quinze lieues de chez nous, l'argent de notre capitation, de nos vingtièmes, et de la taille de nos villages. Ne serait-il pas raisonnable que nous eussions chez nous un receveur qui ferait passer tout d'un trait nos contributions à Paris?

Ne serait-il pas juste de donner cet emploi à M. Sédillot, ci-devant receveur du grenier à sel, qui a séance dans nos états, qui possède une terre seigneuriale dans le pays, et qui, dans notre affaire avec les fermiers généraux, a préféré hautement le bien public à son intérêt particulier?

Voilà, monsieur, ce que je prendrais la liberté de vous proposer, parceque la chose me paraît juste.

Je vous demande pardon d'abuser de votre temps et de votre patience.

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance, monsieur, votre, etc.

7055. A M. DE FARGÈS.

A Ferney, 26 janvier.

Monsieur, vous vous êtes bien douté qu'étant au nombre des reconnaissants, je serais aussi au nombre des importuns. Les petites provinces fatiguent le ministère comme les grandes.

Nous avons entre les deux plus horribles montagnes de l'Europe un petit abyme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents habitants, qui

ont toujours été employés aux corvées de l'abominable chemin dit la Faucille. Ces malheureux ont toujours pris leur sel à Gex; ils étaient du pays de Gex, quand cette province appartenait au duc de Savoie.

Il a plu à M. l'abbé Terray de les déclarer ressortissants de Belley, quoique Belley soit à plus de quinze lieues, et que Gex ne soit qu'à une.

Il me semble que M. Turgot a autant de droit de les remettre dans l'état où la nature les a placés, que M. l'abbé Terray en a eu de les en ôter.

Je joins, monsieur, à la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, une carte fidèle de cet affreux coin de terre, et un ordre de M. Fabry, chevalier de l'ordre du roi et subdélégué de Gex, donné à ces malheureux en 1774. J'y joins aussi un certificat d'un curé. Vous pourrez décider sur ces pièces quand il vous plaira.

Comme les tanneries du royaume et les papeteries, monsieur, sont aussi sous vos lois, permettez-moi de vous demander si vous voulez que ces manufactures paient des droits. N'avez-vous pas entendu qu'au moyen des trente mille livres que nous donnons, notre petite province serait délivrée de tous ces impôts? N'est-ce pas l'intention de monsieur le contrôleur général?

Je lui ai envoyé un mémoire concernant nos autres griefs; mais malheureusement j'ai appris au départ de mon paquet que notre bienfesant ministre avait un nouvel accès de goutte.

J'apprends aussi que ses ennemis ont un nouvel

accès de rage. Ils sont comme les diables, dont on dit que les tourments redoublent quand Dieu veut faire du bien aux hommes.

Je me flatte, monsieur, que, sans écouter leurs cris, vous voudrez bien m'envoyer votre décision, et pardonner à mes importunités avec votre bonté ordinaire.

J'ai l'honneur d'être avec autant de respect que de reconnaissance, monsieur, votre, etc.

P. S. Je vous supplie de pardonner à mes yeux de quatre-vingt-deux ans, s'ils ne peuvent pas lire votre écriture. Ayez la bonté, monsieur, de me donner vos ordres par un secrétaire; car, révérence parler, vous écrivez comme un chat.

Le parlement de Dijon vient enfin d'enregistrer nos franchises, en se réservant de faire des remontrances au roi.

On me dit que M. Turgot est très mal. Si cela est, je suis désespéré, et je renonce à toute affaire.

7056. A M. DE VAINES.

27 janvier.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, le commissionnaire des états du petit pays de Gex, a été bien malavisé d'envoyer de son lit des mémoires de sa province[1] à M. Turgot. Il ne savait pas que ce ministre, notre bienfaiteur, les recevrait dans le sien, et qu'il était attaqué de la goutte et de la fièvre. Je suis alarmé de sa santé beaucoup plus que de la rage insensée et impuissante de ses ennemis. Je suis bien sûr que les frondeurs deviendront comme moi adorateurs.

[1] Voyez tome XLVIII, pages 172 et 175. B.

Je vous demande en grace, monsieur, de vouloir bien me rassurer sur une santé si précieuse, et d'avoir la bonté de m'envoyer ses édits dès qu'ils paraîtront. Je vous aurai une obligation infinie.

Permettez que je vous adresse une lettre pour votre digne ami M. le marquis de Condorcet.

Conservez vos bontés pour le vieux malade de Ferney. V.

7057. A M. FABRY.

28 janvier.

Vous avez fait, monsieur, un beau coup de partie par votre négociation avec Berne : vous êtes toujours le bienfaiteur de notre petit pays.

Il serait, ce me semble, très nécessaire que vous assemblassiez les états tous les mois; il faut que nous tâchions d'obtenir de M. Turgot qu'il défasse ce que M. l'abbé Terray a fait, qu'il nous rende le canton de Lellex à nous donné par la nature, et à nous arraché par monsieur l'abbé.

Il me semble que le pays de Gex n'est point réputé province étrangère dans la déclaration du roi. Ce mot de *province étrangère* me choque furieusement l'oreille. Comment peut-on être étranger quand on paie trente mille livres par an à la ferme générale du roi ?

Les commis répandus sur la frontière vexent tous ceux qui nous apportent du comestible et tout ce qui est nécessaire à la vie; cela est intolérable.

Je voudrais bien que tous nos griefs fussent redressés; on est obligé malheureusement de s'adresser à quatre ou cinq départements différents.

Je serai toujours votre fidèle commissionnaire; je serai à vos ordres jusqu'à ce que je meure.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

7058. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

29 janvier.

Sire, je reçois dans ce moment la lettre charmante dont votre majesté m'honore, du 2 décembre[1]; elle me rend la force, elle me fait oublier tous les maux auxquels je suis souvent près de succomber.

Je ne fais assurément nulle comparaison entre vous et l'empereur Kien-long, quoiqu'il soit arrière-petit-fils d'une vierge céleste, sœur de Dieu. J'ai pris la liberté de m'égayer un peu[2] sur cette généalogie, qui est beaucoup plus commune qu'on ne croyait; je n'ai fait tout ce badinage que pour dissiper mes souffrances: s'il peut amuser votre majesté un moment, ma peine n'est pas perdue.

L'ancienne religion des brachmanes est évidemment l'origine du christianisme; vous en serez convaincu si vous daignez lire la lettre sur l'Inde, et cela pourra peut-être amuser davantage votre esprit philosophique: tout ce que je dis des brachmanes est puisé mot à mot dans des écrits authentiques, que M. Pauw connaît mieux que moi.

Je pense absolument comme lui sur ceux qui croient

[1] Il n'y a point de lettre de Frédéric du 2 décembre; celle qu'on a est du 4; voyez lettre 7009. B.

[2] Voyez, tome XLVIII, page 191, la fin de la première des *Lettres chinoises*, etc. B.

connaître mieux la Chine que ce père Parennin, homme très savant et très sensé, qui avait demeuré trente ans à Pékin.

Au reste, ces lettres sont sous le nom d'un jeune bénédictin qui voudrait être un peu philosophe, et qui s'adresse à M. Pauw comme à son maître, en dépit de saint Benoît et de saint Idulphe.

Il est vrai, sire, que je fais plus de cas de vos soixante-seize mille journaux de prairies, et des sept mille vaches qui vous devront leur existence, que des romans théologiques des Chinois et des Indiens; mais l'empereur Kien-long défriche aussi, et on prétend même que sa charrue vaut mieux que sa lyre. Vous êtes assurément le seul roi sur ce globe qui soyez supérieur dans tous les genres.

Vous ressembleriez à Apollon comme deux gouttes d'eau, si vous n'aviez pas pris si long-temps pour votre patron un autre saint nommé Mars; car Apollon bâtissait comme vous des palais, cultivait des prairies, était le dieu de la musique et de la poésie: de plus, vous êtes médecin comme lui; car votre majesté pousse la bonté jusqu'à vouloir m'envoyer une fiole du baume de la Mecque[1]. C'est un remède souverain pour la maladie de poitrine dont ma nièce est attaquée, et pour la faiblesse extrême où je suis. Non seulement votre majesté fait le charme de ma vie, mais elle la prolonge : le reste de mes jours doit lui être consacré.

Je la remercie de l'Ammien-Marcellin, dont on m'a dit que les notes étaient très instructives. Cet Ammien

[1] Voyez lettre 7043. B.

était un superstitieux personnage qui croyait aux démons de l'air et aux sorciers, comme tout le monde y croyait de son temps, comme les Welches y ont cru du temps même de Louis XIV, comme les Polonais y croient plus que jamais; car on dit qu'ils viennent de brûler sept pauvres vieilles femmes accusées d'avoir fait manquer la récolte par des paroles magiques.

Je ne sais, sire, si je ne me suis pas démis à vos pieds de mon marquisat; je n'ai voulu accepter aucune récompense du peu de peine que j'ai pris pour le petit pays dont j'ai fait ma patrie.

J'ai quatre-vingt-deux ans, je n'ai point d'enfants; l'érection d'une terre en marquisat demande des soins au-dessus de mes forces; je ne desire à présent d'autres honneurs que celui d'être toujours protégé par le roi Frédéric-le-Grand, à qui je suis attaché avec le plus profond respect jusqu'au deruier moment de ma vie.

7059. A M. FABRY.

31 janvier.

Ma foi, monsieur, vous êtes un homme admirable. Vous sauvez le pauvre petit pays. Je vais être sur-le-champ votre commissionnaire auprès de M. Turgot. Il faut espérer qu'il engagera les fermiers généraux à traiter avec nous, selon vos offres.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

7060. A M. DALEMBERT.

6 février.

Je vous avertis, illustre secrétaire de notre académie, que M. Poncet, l'un des plus célèbres sculpteurs de Rome, vient exprès à Paris pour faire votre buste en marbre. Il s'est, en passant, essayé sur moi, pour arriver jusqu'à vous par degrés. Ce n'est pas un simple artiste qui copie la nature, c'est un homme de génie qui donne la vie et la parole.

Prêtez-lui votre visage pour quelques heures, et conservez votre amitié pour votre très humble et très obéissant serviteur et confrère, V.

7061. A M. TURGOT.

A Ferney, 7 février.

Quoique le protégé de monsieur le contrôleur général sache très bien qu'il prend mal son temps, il ne peut s'empêcher de se mettre à ses pieds avec tous les habitants du petit pays nommé Lellex, appartenant au pays de Gex, au bas du mont Jura, lesquels ayant toujours pris leur sel à Gex, ayant toujours travaillé aux corvées à Gex, viennent d'être saisis par les commis du voisinage, en rapportant le sel de Gex qu'ils venaient d'acheter, et sont réputés faux-sauniers dans le procès-verbal des commis.

Ils ont envoyé ci-devant à monseigneur leurs titres en bonne forme, par lesquels il leur a toujours été ordonné de prendre leur sel à Gex. Ils demandent justice contre la vexation qu'ils éprouvent[1].

[1] En attendant que le sort du pays de Lelex soit décidé, il ne faut pas

7062. A M. FABRY.

7 février.

Votre secrétaire, monsieur, et votre commissionnaire ont l'honneur de vous mander que monsieur le contrôleur général vous accorde deux mille minots de sel, à sept livres le minot.

Quand vous voudrez me donner vos ordres pour tout le reste, je suis prêt à vous obéir avec le plus sincère respect et le plus inviolable attachement. V.

7063. A M. FABRY.

7 février.

Monsieur, M. le contrôleur général me mande par M. de Fargès, son confident, que nous aurons deux mille minots de sel de la ferme générale à sept livres le minot. Vous en serez sans doute informé par le courrier d'aujourd'hui.

Il y aura de petites difficultés pour la répartition des trente mille livres que nous devons payer aux fermes. Il serait très nécessaire que vous voulussiez bien vous assembler avec M. de Verny. Nous avons plus d'une grace à demander au ministère.

Tant que je respirerai, j'aurai l'honneur d'être votre secrétaire, et avec le plus tendre et le plus respectueux attachement. VOLTAIRE.

que les commis punissent les habitants d'avoir acheté du sel où ils étaient dans l'usage d'en acheter. (*Note de M. de Fourqueux.*) — Bouvart de Fourqueux était un conseiller d'état. La note mise par lui au bas de la lettre de Voltaire était une décision. B.

7054. A M. DALEMBERT.

8 février.

Notre maître à tous, notre grand Bertrand, vous abandonnez votre vieux Raton depuis que vous êtes secrétaire du clergé, sous le nom de secrétaire de l'académie. Je ne suis plus l'heureux Raton à qui vous fesiez quelquefois tirer les marrons du feu. Je ne tire que les marrons de mon petit pays de Gex; et, dans cette aventure, j'ai plus brûlé les griffes des fermiers généraux que je n'ai brûlé mes pattes. Il est bien doux d'avoir délivré ma nouvelle petite patrie de la rapacité de soixante-dix-huit alguazils, qui n'étaient que soixante-dix-huit voleurs de grand chemin, au nom du roi.

Vous souvenez-vous de celui qui disait à Jacques-Auguste De Thou: « Je travaille comme un diable, « pour avoir quelque part dans votre histoire? » Je pourrais vous en dire autant, puisque vous vous amusez quelquefois à faire passer vos confrères à la postérité.

A propos de postérité, je vous avertis, mon cher philosophe, que vous aurez bientôt un sculpteur de Rome, qui vient exprès à Paris pour faire votre statue en marbre. Je lui ai donné une lettre[1] pour vous, et je vous préviens que je ne vous trompe pas dans cette lettre, quand je vous dis qu'il donne la vie et la parole.

Il aurait aussi une grande envie de sculpter M. Turgot:

Consule Fabricio, dignumque numismate vultum.

[1] N° 7060. B.

M. Turgot succédera-t-il dans notre académie à M. le duc de Saint-Aignan, qui était, je pense, son beau-frère? et si vous ne choisissez pas M. Turgot, prendrez-vous M. de La Harpe[1]? il nous faut un homme qui ose penser, soit ministre, soit poëte tragique.

Je ne peux pas vous dire au juste quand ma place sera vacante, mais je vous confie qu'il y a quelques fanatiques d'un *tripot*[2] remis en honneur qui feront tout ce qu'ils pourront pour me rendre les mêmes honneurs qu'ils ont rendus au chevalier de La Barre et à d'Étallonde. Un misérable libraire, nommé Bardin[3], s'est avisé d'annoncer une édition en quarante volumes, sous mon nom. Il ne se contente pas de m'étouffer sous ce tas énorme de sottises qu'il m'attribue, il veut encore me faire brûler avec elles. Le scélérat m'impute hardiment tous les ouvrages de milord Bolyngbrocke, *le Catéchumène* de M. Bordes[4], académicien de Lyon; *le Dîner de Boulainvilliers*[5], des extraits de Boulanger et de Fréret, et cent autres abominations de cette force. Ce procédé est punissable; mais que faire à un libraire qui demeure dans une république où tout le monde est ouvertement socinien, excepté ceux qui sont anabaptistes ou mo-

[1] On élut Colardeau; mais il mourut le 7 avril, avant sa réception; et La Harpe alors fut élu. B.

[2] Le parlement que Louis XVI venait de rappeler. B.

[3] Voyez lettre 7096. B.

[4] Voyez ma note sur la lettre 6984. B.

[5] Cet ouvrage est de Voltaire; voyez tome XLIII, page 562. Dans l'édition de 1775, il est au tome II des *Pièces détachées* (trente-septième volume de la collection). B.

raves? Figurez-vous, mon cher ami, qu'il n'y a pas actuellement un chrétien, de Genève à Berne; cela fait frémir. Il n'y a pas long-temps que les polissons qu'on nomme ministres ou pasteurs ont présenté une requête aux polissons de je ne sais quel conseil de Genève, pour obtenir une augmentation de leur pension, et une diminution du nombre de leurs prêches, attendu, disaient-ils, que personne ne venait plus les entendre. Nous n'avons plus de défenseurs de la religion que dans la Sorbonne et dans la grand'chambre; mais aussi il ne faut pas que ces messieurs persécutent ceux que le libraire Bardin calomnie si indignement. Je ne plaisante point, je sens combien il est dangereux d'être accusé, et combien il est ridicule de se justifier; je sens aussi qu'il serait bien triste, à mon âge de quatre-vingt-deux ans, de chercher une nouvelle patrie comme d'Étallonde. J'aime fort la vérité, mais je n'aime point du tout le martyre.

Je vous embrasse très tendrement; consolez-moi, je vous prie, si cela peut vous amuser quelques minutes.

7065. A M. DE FARGÈS.

9 février.

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez, du 31 de janvier, reçue le 7 de février, redouble la joie et les acclamations de mes compatriotes.

Je commence par vous remercier, au nom de douze mille hommes, de vos deux mille minots de sel.

Ensuite j'ose vous prier, monsieur, de vouloir bien seulement montrer à monsieur le contrôleur géné-

ral, dans un moment de loisir, ce petit article-ci, par lequel je lui demande pour nos états la faveur de les laisser les maîtres d'asseoir la répartition des trente mille livres pour les pauvres fermiers généraux. Le fait est qu'en général l'agriculture dans notre canton est à charge aux propriétaires, et qu'un homme qui n'a point d'attelage pour labourer son champ, et qui emprunte la charrue et la peine d'autrui, perd douze livres par arpent. Un gros marchand horloger peut gagner trente mille francs par an. N'est-il pas juste qu'il contribue un peu à soulager le pays qui le protége? tout vient de la terre, sans doute; elle produit les métaux comme les blés; mais cet horloger n'emploie pas pour trente sous de cuivre et de fer au mouvement d'une montre qu'il vend cinquante louis d'or; et ce cuivre, et ce fer changé en acier fin, il les tire de l'étranger. A l'égard de l'or dont la boîte est formée, et les diamants dont elle est souvent ornée, on sait assez que notre agriculture ne produit pas de ces misères.

Nous nous proposons, monsieur, de ne recevoir jamais au-delà de six francs par tête de chaque maître horloger, et nous n'en recevrons pas davantage des autres marchands et des cabaretiers qui offrent tous de nous secourir dans l'affaire des trente mille livres, et dans celle de l'heureuse abolition des corvées.

Quant à la nécessité absolue de tirer nos grains de la Franche-Comté et du Bugei, ou de mourir de faim, si quelques paysans abusent de cette permission,

il sera aisé à monsieur le contrôleur général de limiter d'un mot la quantité de cette importation.

Pour les tanneries, j'ai cru, monsieur, sur la foi de l'*Almanach royal*, qu'elles étaient sous vos ordres. Je me contente de représenter ici que les tanneries de Gex ont été déclarées exemptes de tous droits par le duc de Sulli, prédécesseur immédiat de M. Turgot.

A l'égard des pauvres habitants de l'abyme nommé Lellex, cinq cents pieds sous neige au bas de la Faucille de Gex, déclarés dépendants de Belley, à quinze lieues de leur habitation, par cet autre prédécesseur M. l'abbé Terray, je me jette encore aux pieds de monsieur le contrôleur général, en faveur de ces malheureux qui travaillèrent encore l'an passé à nos corvées, et qui ont toujours pris leur sel à Gex. Les gardes viennent de les saisir chargés de quelques livres de sel achetées à Ferney. J'ai pris la liberté d'envoyer le procès-verbal à monsieur le contrôleur général.

Nous attendons l'édit des corvées, comme des forçats attendent la liberté. Vous daignez me proposer, monsieur, de publier un écrit sur cet objet. J'y travaillerais sans doute dès ce moment, si j'avais vos connaissances, votre style, et votre précision. Je suis si ignorant sur cette matière, que je ne sais pas même comment M. Turgot s'y est pris pour détruire ce cruel abus dans sa province. Si je recevais de vos bontés quelques instructions, je pourrais hasarder de me faire de loin votre secrétaire, comme je le suis de nos états.

Pourriez-vous, monsieur, pousser votre extrême condescendance jusqu'à me favoriser d'un mot de réponse et d'éclaircissement sur les articles de cette trop longue lettre?

J'ai l'honneur d'être avec respect et reconnaissance, monsieur, votre, etc.

7066. A M. FABRY.

9 février.

Ayez la bonté, monsieur, de venir nous donner vos ordres lundi à dîner chez le vieux malade de Ferney, avec M. de Verny, et qui vous voudrez amener.

Votre mémoire partira mercredi, et il sera peut-être nécessaire d'envoyer encore quelques remontrances. C'est bien dommage que nous soyons si éloignés les uns des autres. Je voudrais être à portée de m'instruire avec vous chaque jour, et de demander à tous moments vos lumières et vos secours.

Comptez sur moi, je vous en supplie, comme sur un homme qui vous est véritablement attaché avec les sentiments les plus respectueux.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY, V.

7067. A M. BAILLY.

A Ferney, 9 février.

Vous faites, monsieur, comme les missionnaires qui vont convertir les gens dans le pays dont nous parlons. Dès qu'un pauvre Indien est convenu de la création *ex nihilo*, ils le mènent à toutes les vérités sublimes dont il est stupéfait. Vous n'êtes pas

content de m'avoir appris des vérités long-temps cachées, vous voulez toujours que je croie à votre ancien peuple perdu, qui devina l'astronomie, et qui l'enseigna aux nations avant de disparaître de la terre; je vous avoue que je suis fort ébranlé et presque converti.

D'abord votre conjecture très ingénieuse, et très plausible, que l'astronomie avait dû naître dans le climat où le plus long jour est de seize heures, et le plus court de huit, m'avait vivement frappé. Il n'y a que ma faiblesse pour les anciens brachmanes, pour les maîtres de Pythagore, qui m'avait un peu retenu.

J'avais lu Bernier il y a long-temps. Il n'a ni votre science, ni votre sagacité, ni votre style. Il me parut qu'il parlait de la philosophie antique de l'Inde, comme un Indien parlerait de la nôtre s'il n'avait entretenu que nos bacheliers européans, au lieu de s'instruire avec vous. Bernier fit un petit voyage à Bénarès; d'accord : mais avait-il conversé avec le petit nombre de brames qui entendent la langue du Shasta? Deux directeurs du comptoir anglais de Calcuta, peu éloigné de Bénarès, m'assurèrent, il y a quelques années, que les véritables savants brames ne se communiquaient presque jamais aux étrangers; et M. Legentil, qui en sait plus qu'eux, avoue que les petits savants de province, qui demeurent dans le voisinage de Pondichéri, ont pour nous le même mépris dont leurs ancêtres honorèrent les Portugais.

Si un Bernier indou était venu à Paris ou à Rome entendre un professeur de la Propagande ou du

collége des Cholets, et s'il jugeait de nous par ces deux animaux, ne nous prendrait-il pas tous pour des fous et des imbéciles?

Cependant, monsieur, il me paraît très surprenant qu'un peuple, qui certainement avait étudié les mathématiques depuis cinq mille ans, fût tombé dans l'abrutissement que Bernier et d'autres voyageurs lui attribuent. Comment, dans la même ville, a-t-on pu inventer la géométrie, l'astronomie, et croire que la lune est cinquante mille lieues au-delà du soleil? Ce contraste me fesait de la peine; mais l'aventure de Galilée et de ses juges m'en fesait davantage; et je me disais comme Arlequin: *Tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia.*

Ensuite je me figurais qu'une nation pouvait avoir été autrefois très instruite, très industrieuse, très respectable, et être aujourd'hui très ignorante à beaucoup d'égards, et peut-être assez méprisable, quoiqu'elle eût beaucoup plus d'écoles qu'autrefois. Si vous alliez aujourd'hui, monsieur, commander une quinquérème au sacré collége, je doute que vous fussiez aussi bien servi que du temps d'Auguste. Le gouvernement tartare a bien pu produire d'aussi grands changements dans l'Inde que les deux clefs de saint Pierre en ont opéré à Rome.

Il faut vous faire ma confession entière. Je me souvenais qu'autrefois nos nations de la zone tempérée n'imaginaient pas que la terre fût habitée au-delà du cinquantième degré de latitude boréale; et je fesais encore honneur à mes brachmanes d'avoir deviné que le plus long jour d'été était double du

plus long jour d'hiver; je pardonnais aux Grecs d'avoir placé les ténèbres cimmériennes précisément vers le cinquantième degré.

Enfin, monsieur, pardonnez-moi surtout si la faiblesse de mes organes ne m'avait pas permis de croire que l'astronomie eût pu naître chez les Usbecks et chez les Kalcas. J'habite depuis près de vingt-quatre ans un climat couvert de neige et de frimas, comme le leur, pendant six mois de l'année au moins. Nos étés nous donnent rarement de beaux jours, et jamais de belles nuits. J'ai eu long-temps chez moi un Tartare fort aimable, envoyé par l'impératrice de Russie; il m'a dit que le mont Caucase n'est pas plus agréable que le mont Jura, et je me suis imaginé qu'on n'était guère tenté d'observer assidument les étoiles sous un ciel si triste, surtout lorsqu'on manquait de tous les secours nécessaires.

L'abbé Chappe a observé le passage de Vénus sur le soleil à Tobolsk, vers le cinquante-huitième degré, sur le terrain le plus froid, et sous le ciel le plus nébuleux; mais il était muni de toute la science de l'Europe, des meilleurs instruments, de la santé la plus robuste; encore mourut-il bientôt après de telles fatigues.

J'étais donc toujours persuadé que le pays des belles nuits était le seul où l'astronomie avait pu naître. L'idée que notre pauvre globe avait été autrefois plus chaud qu'il n'est, et qu'il s'était refroidi par degrés, me fesait peu d'impression. Je n'ai jamais lu le feu central de M. de Mairan, et, depuis qu'on ne croit plus au Tartare et au Phlégéthon,

il me semblait que le feu central n'avait pas grand crédit.

La fable du phénix ne me paraissait pas inventée par les habitants du Caucase; mais enfin, monsieur, tout ce que vous avancez me paraît d'une si vaste érudition, et appuyé de si grandes probabilités, que je sacrifierais sans peine mes doutes à votre torrent de lumières.

Je ne suis pas digne d'entrer dans l'un des cieux antiques dont vous parlez si bien; mais je vous supplierais de m'accorder une place dans le quarante-neuvième degré.

Votre livre est non seulement un chef-d'œuvre de science et de génie, mais un des systèmes les plus probables. Il vous fera un honneur infini. Je vous remercie encore une fois de la bonté que vous avez eue de m'en gratifier.

Je vous demande bien pardon de mes petits scrupules. Vous les chassez de mon esprit, et vous n'y laissez que la tendre estime et la respectueuse reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

7068. A M. DE VAINES.

9 février.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, craint beaucoup d'abuser de vos moments dans un temps où vous devez être plus occupé que jamais.

Il n'ose vous prier de lui faire avoir ce qui s'est écrit de mieux sur les corvées, qui font aujourd'hui une si grande sensation; mais il vous supplie de vou-

loir bien permettre qu'il glisse une lettre pour M. Dalembert[1] dans votre paquet.

Il vous réitère surtout les assurances bien sincères de la part qu'il prend à vos succès et à la gloire de M. Turgot.

Le vieux malade V. vous sera dévoué, monsieur, jusqu'au dernier moment de sa vie.

7069. A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 février.

Je ne sais pas bien de quoi il s'agit, monsieur; mais je vois que l'on commet une injustice ridicule et affreuse. Tout me persuade qu'il y a un parti pris d'opprimer ceux qui ont la vertueuse folie de vouloir éclairer les hommes. La petite aventure qu'essuya l'année passée le pauvre La Harpe[2] me fit naître cette idée, et tout me l'a confirmée depuis. Jugez si l'homme qui se plaignit[3] à vous d'une épître qu'on lui imputait avait raison de se plaindre. Vous savez qu'il n'y a nul ouvrage qu'on ne puisse empoisonner, et nul homme qu'on ne puisse persécuter.

Je vous prie très instamment de vouloir bien me dire quel est l'infortuné[4] qui m'a écrit de chez vous;

[1] Probablement la lettre 7064. B.

[2] Voyez ma note, tome XLVIII, page 102. B.

[3] Voltaire lui-même; voyez page 228. B.

[4] Jean-Baptiste-Claude Isoard, connu sous le nom de Delisle de Sales, né à Lyon en 1743, mort à Paris le 22 septembre 1816, membre de l'institut, auteur de la *Philosophie de la nature*, dont la première édition est de 1769, trois volumes in-12; la seconde, de 1774, en six volumes in-12; la septième, de 1804, en dix volumes in-8°. L'auteur fut poursuivi à l'occasion de la seconde édition, qui fut dénoncée au Châtelet en 1776, et condamnée

quel est le scélérat qui le poursuit; pourquoi on l'accuse d'être l'auteur d'un ouvrage qui n'est pas sous son nom; quelles procédures on a faites contre son ouvrage et contre sa personne. Est-il décrété de prise de corps? Est-il poursuivi par le procureur du roi? a-t-il des défenseurs et des protecteurs? Il faut, dans ces affaires, en agir comme en temps de peste, *citò*, *longè*, *tardè*. Fuyez Vite, allez Loin, revenez Tard.

Pythagore a dit: *Dans la tempête adorez l'écho.* Cela signifie, à mon avis, Si on vous persécute à la ville, allez-vous-en à la campagne. Votre homme fait fort bien d'adorer l'écho de Franconville; les échos de ma retraite saluent très humblement ceux de la vôtre.

Je vous demande en grace de m'instruire pleinement de tout, ou d'engager votre réfugié à m'instruire.

Agréez mes respects et mon tendre attachement, qui ne finira qu'avec ma vie.

7070. A M. DELISLE DE SALES[1].

11 février.

Le philosophe qui adore actuellement l'écho de Franconville[2], pendant le plus ridicule orage du monde, ne doit pas douter du vif intérêt que je prends à lui. Je dois d'ailleurs lui dire: *Hodie tibi*,

en mars 1777; l'auteur fut banni à perpétuité. Mais ce jugement fut réformé par le parlement en mai 1777; l'auteur fut seulement admonesté. B.

[1] Voyez la note sur la lettre qui précède. B.

[2] Le comte de Tressan; voyez lettre 7093. B.

cras mihi[1]. Il peut, en attendant, me donner ses ordres en sûreté.

7071. A M. FABRY.

11 février.

Monsieur, on est jaloux, à Paris et à Versailles, de tout le bien que M. Turgot fait au peuple. Tous ceux qui prétendent à la place de M. de Saint-Germain sont jaloux de lui; et il y a environ quatre mille ans qu'on a fait courir le proverbe que *le potier est jaloux du potier*. Comptez que je sais autant de nouvelles que personne de cette passion si commune au genre humain.

Nous raisonnerons demain à l'aise du parti que vous voulez prendre. Comptez que je suis toujours entièrement à vos ordres. Je suis pénétré des services que vous rendez à la province, et de l'amitié que vous me témoignez.

J'enverrai à M. de Fourqueux le placet du sieur Chabot, si vous le trouvez bon. Je pense qu'il faut épargner, dans ce moment, ces petits détails à M. Turgot, qui a d'assez grandes affaires sur les bras.

J'en ai une assez triste, c'est la souffrance continuelle où mes maladies me réduisent; mais elles ne diminuent rien des sentiments que je vous ai voués, et du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

[1] L'*Ecclésiastique* dit, chapitre XXXVIII, verset 23 : « Mihi heri, et tibi « hodie. » B.

7072. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 février.

Votre lettre, mon cher ange, est venue consoler deux pauvres victimes de l'hiver affreux du mont Jura.

Vous me rendez la vie, mais j'ai à peine la force de vous le dire. Nous étions trop heureux par les bienfaits inouïs dont M. Turgot a comblé notre petit coin de terre; mais il ne commande pas aux éléments qui nous persécutent. Le buste que vous avez daigné placer chez vous n'en sent rien. L'original reprend toute sa sensibilité, en apprenant que son image est chez vous; et d'ailleurs il est content de n'y être pas tout nu. De quoi s'est avisé Pigalle de me sculpter en Vénus? Quoi qu'il en soit, je suis sûr que mon buste vous a dit cent fois qu'il vous aimera jusqu'à mon dernier soupir. Il ne vous le dira pas en vers, car assurément il n'en pourrait faire qui approchassent de ceux de M. l'abbé Arnaud, tout prodigieusement exagérés qu'ils sont.

Je ne suis point étonné de ce que vous me dites sur Lekain. Il est le seul acteur qui ait été véritablement tragique. Baron n'était que noble et décent, mais il n'avait jamais su peindre les grands mouvements de l'ame.

Vous me parlez d'un plus grand acteur[1] qui joue actuellement le premier rôle, et que le parlement

[1] Turgot, contrôleur général des finances. B.

voudrait bien siffler, mais auquel il sera forcé d'applaudir tout comme moi.

Je vous supplie, mon cher ange, de me dire si vous savez que ce parlement, occupé de ses grandes pièces, a remis à son substitut, le Châtelet, le soin de persécuter les brochures et leurs auteurs.

Savez-vous ce que c'est qu'un M. Delisle de Sales, que le Châtelet poursuit à toute rigueur[1], pour je ne sais quel livre imprimé et ignoré il y a environ six ans, intitulé *la Philosophie de la Nature?* Il y a tant de livres sur cette pauvre nature, qu'il faut que le Châtelet soit bien désœuvré pour rechercher celui-là, et pour intenter un procès criminel à l'auteur. De quoi se mêle le Châtelet? a-t-il l'inspection de la librairie? se sert-on de cette juridiction subalterne pour étouffer toutes les connaissances humaines? y a-t-il un dessein formé contre la liberté de penser et d'écrire? les réformes qu'on fait en tant de genres s'étendent-elles jusqu'à la presse? Un de mes amis m'écrit très tragiquement sur cette aventure. Je vous demande en grace de me dire ce que vous en savez, et ce que vous en pensez. Cette *Philosophie* prétendue *de la Nature* est sans nom d'auteur. Pourquoi a-t-on déterré ce Delisle de Sales? cela m'intéresse comme ami de la tolérance.

J'aime fort les réformes de M. Turgot et de M. de Saint-Germain; mais je n'aime point qu'on fasse des procès criminels aux gens, pour avoir raisonné ou déraisonné en métaphysique. Mon cher ange, j'ai fort à cœur cette aventure de M. Delisle de Sales,

[1] Voyez lettre 7069. B.

dont probablement vous ne vous souciez guère; mais, par bonté pour moi, tâchez de vous en soucier un peu.

Je mets à l'ombre de vos ailes le vieux pigeon, qui grelotte à présent sans plumes; et je vous dis toujours, du fond de ma solitude : Conservez-moi votre amitié, qui fait la consolation de ma vie.

7073. A M. DE LA HARPE.

12 février.

Prenez toujours votre place à l'académie, mon cher ami, en attendant qu'on joue *Menzicof* et *les Barmécides*. N'allez pas manquer cette place. Notre *tripot*, à ce qu'il me semble, s'est fait une espèce de loi de remplacer de simples ducs et pairs de la cour par des ducs et pairs de la littérature. Nous avons besoin de vous; il faut absolument que cette fois-ci vous remplissiez le quarantième fauteuil.

Auriez-vous entendu parler d'un M. Delisle de Sales, auteur d'un livre intitulé *la Philosophie de la Nature*, en trois petits volumes[1] ? Est-il vrai qu'on s'est avisé de persécuter le livre et l'auteur, qu'on ait déchaîné le Châtelet contre lui, et qu'on l'ait décrété de prise de corps ? Cela me paraît également horrible et absurde. J'ai bien peur qu'en voulant réformer les finances et le ministère, on n'ait prétendu aussi réformer la philosophie. Elle n'est pourtant pas onéreuse à l'état. Mandez-moi, je vous prie, tout ce que vous aurez pu apprendre de l'aven-

[1] In-12. B.

ture dont je vous parle. Ce M. Delisle de Sales appartient à des personnes qui me sont chères. Ne regardez point ma prière comme une simple curiosité de provincial qui veut savoir des nouvelles de Paris.

Savez-vous bien que nous sommes libres à présent à Ferney comme on l'est à Genève? J'ai eu le bonheur d'obtenir de M. Turgot qu'il nous délivrât de l'armée des aides et gabelles. Il est le bienfaiteur des peuples, et il doit avoir contre lui les talons rouges et les bonnets carrés.

Adieu, mon cher ami, et bientôt mon cher confrère.

7074. A M. DE VAINES.

12 février.

J'importune, monsieur, tous les jours M. Turgot et vous très indiscrètement; mais je ne saurais m'en empêcher, je m'intéresse trop au succès de toutes vos opérations.

Permettez que je mette sous votre enveloppe cette lettre pour M. de La Harpe [1].

Conservez vos bontés, monsieur, pour le vieux malade de Ferney. V.

7075. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 13 février.

La fable du rat et de l'aigle [2] vaut bien celle de l'âne et du rossignol [3]. L'aigle troquerait volontiers avec le rat, si par ce

[1] La lettre 7073. B.
[2] Voyez lettre 7051. B.
[3] Voyez lettre 6990. B.

troc il pouvait s'approprier les rares talents du dernier. Mais il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe, de même que n'est pas Protée qui veut.

Dans la fable, jadis dans la Grèce inventée,
Nous admirons surtout le grand art de Protée,
Qui, toujours à propos sachant se transformer,
A tous les cas divers pouvait se conformer;
Mais, bien plus merveilleux encor que cette fable,
Voltaire la rendit, de nos jours, véritable.

En effet, il n'y a point de mutation dont vous ne soyez susceptible; et, pour vous rendre entièrement universel, il ne nous manque de vous qu'un ouvrage sur la tactique. Je l'attends incessamment, comme devant éclore de votre universalité.

J'ai lu la brochure que vous m'avez envoyée [1], et j'espère bien que vous voudrez y joindre la continuation, qui contiendra sans doute des découvertes et des combinaisons curieuses.

Je viens d'essuyer encore un violent accès de goutte qui me met bien bas. Il faut que la belle saison vienne à mon secours pour me rendre mes forces. En attendant, le marquis de Ferney, intendant du pays de Gex, soulagera les peuples du fardeau des impôts; il réglera les corvées, et donnera l'échantillon de ce qui pourra servir à établir le bonheur des Welches. Je finirai ma lettre comme Boileau, épître *à Louis XIV* [2]:

J'admire et je me tais.

Vale. FÉDÉRIC.

7076. A M. HENNIN.

A Ferney, mardi au soir, 13 février.

Monsieur le résident est prié de vouloir bien nous

[1] Voyez lettre 7051. B.
[2] Épître VIII, vers dernier. B.

dire qui a gagné, de madame Denis ou du vieux malade?

Le vieux malade gage vingt et un sous que les deux seigneurs[1] qu'on a arrêtés hier à Genève ne sont point des coupeurs de bourse.

Madame Denis gage ses vingt et un sous qu'ils sont coupeurs de bourse.

L'un portait une croix de Malte garnie de brillants, qui valait au moins vingt mille écus. L'autre jouait du clavecin d'une manière qui en vaut quarante mille.

Le joueur de clavecin est bègue comme Moïse, et colère comme lui. Il nous a dit être officier dans le corps des gendarmes de M. le prince de Soubise. Il était très irrité contre M. le comte de Saint-Germain.

Tous deux vinrent à Ferney hier lundi; tous deux bien faits; tous deux polis; tous deux bien mis; tous deux sans laquais; tous deux n'ayant point dit leurs noms.

M. le résident est prié de vouloir bien nous apprendre ce qu'il en sait.

7077. A M. DUPONT,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE VASA.

A Ferney, 14 février.

Je suis pénétré, monsieur, de tous les sentiments que je vois dans la lettre dont vous m'honorez de

[1] On voit par la lettre de Hennin, du 14 février, que ces deux personnages étaient allés à Ferney, et que l'un des deux était Italien et un escroc; son camarade ne valait probablement pas mieux. B.

Versailles, premier de février: amour du bien public, par conséquent zèle ardent pour M. de Sulli-Turgot, et enfin bonté pour moi, en qualité d'homme de votre religion.

Oserais-je m'adresser à vous pour vous prier de me faire avoir ce qu'on a écrit de mieux sur les corvées? mon vieux sang bouillonne dans mes vieilles veines, quand j'entends dire que les escarpins de Versailles et de Paris s'opposent à l'extirpation de cette barbare servitude destructive des campagnes.

Nous autres Suisses de Gex nous soupirons après l'édit des corvées, comme nous avons soupiré après la retraite des armées de la ferme générale; et nous paierons tous avec allégresse ce qui sera ordonné.

Nous ne fesons de représentations que sur un seul point. Nous insistons sur le droit qu'ont tous les pays d'état d'asseoir l'imposition. Notre imposition par les états de Gex n'est autre chose qu'un don gratuit de nos compatriotes. Nos maîtres horlogers donnaient, par exemple, six louis d'or aux commis d'un bureau de Saconnay, pour n'être pas fouillés en allant acheter à Genève leur nécessaire, et nous n'acceptons d'eux que six écus de six francs pour leur part de la subvention qu'ils nous offrent. Nous comptons ne prendre qu'un écu de trois livres de tout autre fabricant non possessionné. Monsieur le contrôleur général ne permettra-t-il pas que nos états arrêtent le tarif de cette légère contribution, qui est fort au-dessous de ce qu'on nous offre, et que nous n'augmenterons jamais? Nos fabricants étrangers offrent de nous soulager; le ministère s'y opposera-t-il?

En général la terre doit tout payer, parceque tout vient de la terre; mais un horloger qui emploie pour trente sous d'acier et de cuivre formés dans la terre, et qui, avec cent écus d'or venu du Pérou, et cent écus de carats venus de Golconde, fait une montre de soixante louis, n'est-il pas plus en état de payer un petit impôt qu'un cultivateur dont le terrain lui rend trois épis pour un? Je parle contre moi, car j'ai rassemblé plus d'horlogers que tous les possesseurs des terres n'en ont autour de Genève : mais je vous imite, monsieur, je préfère le bien public à mon amour-propre.

Vous voulez que je vous parle à cœur ouvert sur M. Fabry. Il est vrai qu'il réunit plusieurs offices qui semblaient peu compatibles. Il est comme le chien de La Fontaine[1] :

> Il mangeait plus que trois, mais on ne disait pas
> Qu'il avait aussi triple guenle
> Quand les loups livraient des combats.

Il travaille en effet plus que trois hommes occupés; et depuis que les états m'ont fait leur commissionnaire, je ne l'ai trouvé en faute sur rien. Je dirai naïvement la vérité à monsieur le contrôleur général en toute occasion.

Puisque vous m'avez envoyé les réponses de ce digne ministre à mes importunes questions, permettez que je demande encore ses ordres; j'aime à les recevoir de votre main. Puisse la sienne, qu'il emploie au soulagement des peuples, n'être plus enflée de la goutte!

[1] Livre VIII, fable XVIII. B.

7078. A M. TURGOT.

18 février.

Il n'y a point, monseigneur, de malade plus importun que moi. Il faut que je vous ennuie de mon lit, autant qu'on vous ennuie à Paris par des remontrances.

J'apprends de mon curé (qui ne me confesse pourtant point) qu'on trouve mauvais que nos états aient traité avec Berne pour saler notre pot. Je vous assure que nos états n'ont fait aucun traité avec Berne; ils ne sont point du corps diplomatique.

Nous manquions absolument de sel dès la fin de décembre dernier; on nous en a vendu deux mille minots, soit à Nyon dans la Suisse même, soit à Genève. J'en ai acheté pour ma part huit quintaux; *car, si le sel s'évanouissait, avec quoi salerait-on* [1]*?*

J'ose vous représenter qu'il nous faudrait environ cinq mille minots, parceque nous comptons en donner prodigieusement à tous nos bestiaux, dans la crainte trop bien fondée de l'épizootie, et parceque je compte en semer sur mes champs avec mon blé, pour détruire l'ancien préjugé qui fesait autrefois répandre du sel sur les terrains qu'on voulait frapper de stérilité. Un peu de sel, au contraire, versé sur les terres glaiseuses, est un des meilleurs engrais possibles : c'est une expérience de physique et de labourage.

Je vous demande en grace, monseigneur, de n'être point fâché contre nos états, qui n'ont ni proposé ni signé aucun traité avec personne. C'est de quoi je

[1] Évangile de saint Matthieu, v. 23. B.

vous réponds sur ma vie, laquelle ne tient qu'à un filet, et laquelle est à vous avec respect et reconnaissance. LE VIEUX MALADE.

7079. A M. FABRY.

18 février.

Le vieux malade, monsieur, est tout aussi étonné que vous, et aussi fâché, de tout ce qui se passe au sujet de ce sel. Nos villages chantent des *Te Deum*, et il faut que nous chantions des *Miserere*.

J'écris sur-le-champ à monsieur le contrôleur général, et je me flatte que vous ne serez pas mécontent de ma lettre.

7080. A M. FABRY.

21 février.

Je ne conçois rien, monsieur, à toutes les difficultés qu'on suscite, et à l'embarras où l'on met nos états, lorsque toutes nos paroisses chantent des *Te Deum*, et que le peuple crie dans tout le pays : *Vive le roi et M. Turgot!* Je reçois aujourd'hui une lettre qui doit redoubler nos inquiétudes. Condamné à rester dans mon lit, je vous demande en grace de vouloir bien prendre la peine de passer chez moi. Il me paraît absolument nécessaire que j'aie l'honneur de vous entretenir.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

7081. A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 février.

Mon cher philosophe, pourquoi n'entreriez-vous pas dans notre académie? Vous n'êtes point prêtre.

vous êtes homme, et homme aussi estimable dans la société qu'utile dans les belles-lettres et dans les affaires.

On me mande que M. Turgot ne veut point être des nôtres, et que M. de La Harpe ne peut en être. Il me semble que nous avons un besoin extrême de vous et de M. de Condorcet. Il ne faut pas que vous abandonniez vos amis dans leurs nécessités urgentes.

Nous chantons des *Te Deum* tous les dimanches dans notre petit trou de Gex. J'en ferai chanter un dans ma paroisse quand j'apprendrai votre réception.

Mandez-moi, je vous en prie, tout ce que vous savez de l'aventure de M. Delisle de Sales, affublé d'un décret de prise de corps rendu au Châtelet contre lui, à la réquisition d'un avocat du roi. Le libraire Saillant est impliqué dans cette affaire. Delisle est en fuite. Il s'agit d'un livre imprimé en 1769, avec permission du lieutenant de police; ce livre est intitulé *la Philosophie de la Nature*. On prétend qu'il y a un conflit de juridiction entre le parlement et le Châtelet, à qui fera brûler le livre et l'auteur.

Les ministres, dit-on, ne veulent se mêler en aucune façon de pareilles affaires; ils les abandonnent toutes à ce qu'on appelle chez vous la justice; et vous savez comment cette justice est faite. On m'assure que, dans sa dernière séance, l'assemblée du clergé livra au bras séculier, par un décret formel, quatre-vingts volumes et quatre-vingts auteurs. Le zèle de la maison de Dieu les dévore.

Vous devez être instruit de toutes ces facéties en qualité de *socius sorbonicus*. Écrivez-moi en qualité d'*amicus*, car je suis assurément votre ami, et rempli pour vous du plus sincère attachement.

LE VIEUX MALADE.

7082. A M. DUPONT.

A Ferney, 23 février.

Je sais bien, monsieur, que je prends mal mon temps, et que notre digne ministre a autre chose à faire qu'à répondre aux hurlements de quelques bipèdes ensevelis sous cinq cents pieds de neige, et dépecés par des moines et par des commis des fermes, au milieu des rochers et des précipices; mais c'est le cas où M. Turgot dira :

> Homo sum : humani nihil a me alienum puto.
>
> TÉRENCE, *Heautontimorumenos*, act. I, sc. 1.

Premièrement, je le supplie très instamment de m'envoyer par vous ses réponses décisives en marge du dernier mémoire que je lui ai adressé, signé de nos états [1].

Secondement, voici un tableau très fidèle de la situation et du bonheur des bipèdes, dont il faut absolument que je l'entretienne. Tâchez de n'en point frémir.

Au milieu des rochers et des abîmes qui bordent le pays de Gex, au revers du mont Jura, au bord d'un torrent nommé la Valserine, est une habitation d'en-

[1] Je crois qu'il s'agit des *Remontrances du pays de Gex*; voy. t. XLVIII, p. 296. B.

viron douze cents spectres, qui appartenaient à la Savoie, et qui sont réputés Français depuis l'échange fait avec le roi de Sardaigne en 1760.

Les bernardins sont seigneurs de ce terrain; et voici les droits que s'arrogent ces seigneurs, par excès d'humilité et de désintéressement.

Tous les habitants sont esclaves de l'abbaye, et esclaves de corps et de biens. Si j'achetais une toise de terrain dans la censive de monseigneur l'abbé, je deviendrais serf de monseigneur, et tout mon bien lui appartiendrait sans difficulté, fût-il situé à Pondichéri.

Le couvent commence, à ma mort, par mettre le scellé sur tous mes effets, prend pour lui les meilleures vaches, et chasse mes parents de la maison.

Les habitants de ce pays les plus favorisés sèment un peu d'orge, et d'avoine, dont ils se nourrissent; ils paient la dîme, sur le pied de la sixième gerbe, à monseigneur l'abbé; et on a excommunié ceux qui ont eu l'insolence de prétendre qu'ils ne devaient que la dixième gerbe.

En 1762, le 20 janvier, le feu roi de Sardaigne [1] abolit dans tous ses états cet esclavage chrétien. Il permit à tous ces malheureux d'acheter leur liberté de leurs seigneurs, et prêta même de l'argent à tous les colons qui n'en avaient pas pour se rédimer.

Ainsi, monsieur, il est arrivé que les cultivateurs dont je vous parle auraient été libres s'ils étaient restés Savoyards jusqu'en 1762, et qu'ils ne sont au-

[1] Charles-Emmanuel III; voyez tome XLVIII, page 178. B.

jourd'hui esclaves de moines que parcequ'ils sont Français.

Le petit pays dont je vous parle s'appelle Chézery. Monsieur le contrôleur général peut s'attendre que, si Dieu me prête vie, je viendrai me jeter à ses pieds avec tous les habitants de Chézery, et lui dire : *Domine, perimus, salva nos*[1]. Mais ce qu'il y a de plus admirable et de plus chrétien, c'est que la France a le bonheur de posséder plus de cinquante mille hommes qui sont dans le cas de Chézery, et par conséquent immédiatement au-dessous des bœufs qui labourent les terres monacales.

M. de Sulli-Turgot verra combien l'hydre qu'il combat a de têtes; mais il verra aussi que tous les cœurs des vrais Français sont à lui.

Ayez la bonté, je vous en conjure, de m'envoyer les ordres de monsieur le contrôleur général en marge de mon mémoire, dès que vous le pourrez.

Votre très humble et très obéissant serviteur, du fond de mon cœur. LE VIEUX MALADE.

Je ne sais ce que c'est qu'un reproche qu'on fait à nos petits états d'avoir traité de couronne à couronne avec la république de Berne, pour saler notre pot.

7083. A M. DELISLE DE SALES.

25 février.

Étant entré, monsieur, dans ma quatre-vingt-troisième année, et accablé de maladies, j'attends et

[1] Il y a dans saint Matthieu, VIII, 25 : « Domine, salva nos, perimus. » B.

j'appelle la mort, pour n'être pas témoin des horreurs du fanatisme qui va désoler ma patrie. Je vois qu'on a déchaîné les monstres qui étaient auparavant retenus par quelques honnêtes gens. Je ne serais point étonné que ces fanatiques fissent une Saint-Barthélemi de philosophes :

Heu ! fuge crudelis terras, fuge littus *iniquum*[1] !

Le sang des La Barre fume encore : notre divine religion n'est et ne sera soutenue que par des bénéfices de cent mille écus de rente et par des bourreaux. Ce sont des marques distinctives de la vérité.

Si je puis, avant ma mort, avoir le temps de recevoir quelques ordres de vous, vous n'avez qu'à parler. Vous ne pouvez les donner à quelqu'un plus pénétré que moi d'estime pour votre personne, et de respect pour votre malheur.

7084. A M. DE FARGÈS.

Ferney, 25 février.

Monsieur, puisque vous voulez bien entrer *in judicium cum servo tuo, Domine*[2], souffrez que je vous dise que, si je pouvais sortir de mon lit, étant entré dans ma quatre-vingt-troisième année, et accablé de maladies, j'irais me jeter aux pieds de monsieur le contrôleur général ; et voici comme je radoterais au nom de nos états :

Notre petit pays est pire que la Sologne, pire

[1] *Æneid.*, III, 44. B.

[2] On lit dans le psaume CXLII, verset 2 : « Et non intres in judicium « cum servo tuo. » B.

que les plus mauvais terrains de la Champagne Pouilleuse, pire que les plus mauvais des landes de Bordeaux.

Dans notre pauvreté, vingt-huit paroisses ont chanté vingt-huit *Te Deum*, et on a crié vingt-huit fois *Vive le roi et M. Turgot!* Nous paierons avec allégresse trente mille francs à messieurs les soixante sous-rois, parceque nous sommes fort aises de mourir de faim, en étant délivrés de soixante-dix-huit coquins qui nous fesaient mourir de rage.

Nous pensons, comme vous, qu'auprès de Paris, de Milan, et de Naples, la terre peut supporter tous les impôts, parceque la terre est bonne; mais, chez nous, il n'en est pas de même; elle rend trois pour un dans les meilleures années, souvent deux, et quelquefois rien, et il faut six bœufs pour la labourer. Les mêmes grains ne produisent qu'une fois en dix ans.

Vous me demanderez de quoi nous subsistons : je réponds : De pain noir et de pommes de terre, et surtout de la vente des bois que nos paysans coupent dans les forêts, et qu'ils portent à Genève. Cette ressource va leur manquer incessamment, car tous les bois sont dévastés ici beaucoup plus que dans le reste du royaume.

J'ajoute, en passant, que le bois manquera bientôt en France, et qu'en dernier lieu on est allé acheter du bois de chauffage en Prusse.

Comme il faut tout dire, j'avoue que nous fesons quelques fromages sur quelques montagnes du mont Jura, en juin, juillet, et auguste.

Notre principal avantage est au bout de nos doigts. Nos paysans, n'ayant pas de quoi se nourrir, ont eu l'industrie de travailler en horlogerie pour les Genevois, lesquels Genevois ont fait un commerce de dix millions par an, en payant fort mal les ouvriers du pays de Gex.

Un vieillard, qui s'est avisé de s'établir entre la Suisse et Genève, a formé dans le pays de Gex des fabriques de montres qui paient très bien tous les ouvriers du pays, qui en augmentent la population, et qui feront tomber le commerce de l'opulente Genève, si elles sont protégées par le gouvernement; mais ce pauvre vieillard va mourir.

Nous ne vivons donc que d'industrie. Or je demande si le fabricant de montres, qui aura gagné dix mille francs par an, qui jouit du bénéfice du sel bien plus que les cultivateurs, ne peut pas aider ces cultivateurs à payer les trente mille francs d'indemnité pour ce sel.

Je demande si les gros cabaretiers, qui gagnent encore plus que les horlogers, et qui consomment plus de sel, ne doivent pas aider aussi les pauvres possesseurs d'un détestable terrain.

Les gros manufacturiers, les hôteliers, les bouchers, les boulangers, les marchands, ont si bien connu l'état misérable du pays, et les bontés du ministère, qu'ils offrent tous de nous aider d'une légère contribution.

Ou permettez cette contribution, ou diminuez un peu la somme exorbitante de trente mille livres que les soixante sous-rois exigent de nous.

Voilà un des sous-rois, nommé Boisemont, qui vient de mourir riche, dit-on, de dix-huit millions. Ce drôle-là avait-il besoin que nous fussions écorchés, pour que notre peau lui valût cinq cents livres?

Voilà, monsieur, une très petite partie des doléances que je mettrais aux pieds de monsieur le contrôleur général; mais je ne dis mot, je m'en rapporte à vous. Si vous êtes touché de mes raisons, vous daignerez les représenter; si elles vous paraissent mauvaises, vous les sifflerez.

Si j'ai tort en plaidant fort mal pour mon pays, j'ai certainement raison en vous disant que je suis pénétré de la plus grande estime pour vos lumières, de reconnaissance pour vos bontés, et du sincère respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

7085. A M. DES ESSARTS.

A Ferney, 26 février.

Je ne sais pas, monsieur, si le code noir permet d'écrire le nom d'une Négresse sur un de ses tétons, et celui d'un Nègre sur une de ses fesses. Tout ce que je sais, c'est que si j'étais juge, j'écrirais sur le front du Juif: *Homme à pendre.* Il est à croire du moins que, si les allégations de vos clients sont prouvées, ils seront déclarés libres.

Au reste, vous faites trop d'honneur à la France de la louer de ne point admettre d'esclaves chez elle. Il y a dans une province de France qui touche à la Suisse, et dont je ne suis séparé que par une montagne, quinze ou seize mille esclaves, beaucoup plus

malheureux que les Nègres qui sont protégés par vous; car, si vos esclaves appartiennent à un Juif, ceux dont je vous parle appartiennent à des moines, en dépit de Louis-le-Gros, de Louis-Hutin, et de Henri II. C'est dans la Comté, nommée *Franche*, que le peuple est réduit à cet esclavage. Il faut espérer qu'on détruira un jour cet opprobre infame. En attendant, je me flatte, monsieur, que vous rendrez la liberté à Pampy et à Aminthe [1]; car il se peut en effet qu'il y ait encore quelque vertu sociale, et quelque humanité, dans la nation qui s'est rendue coupable de la Saint-Barthélemi, etc.

Vos principes serviront peut-être à corriger un peuple dont une moitié a été si souvent frivole, et l'autre barbare.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime que je vous dois, monsieur, votre, etc.

7086. A M. DE VAINES.

26 février.

Pardon, monsieur, mais si vous voulez bien avoir la bonté d'ordonner qu'on m'envoie l'édit ou l'ordonnance concernant l'école militaire, je vous serai infiniment obligé.

Je vois bien que je n'aurai pas si tôt les six édits en faveur du peuple enregistrés. Les Welches sont plus Welches que jamais. Mais un Français tel que vous me console.

Permettez que je vous adresse cette lettre [2] pour votre ami M. le marquis de Condorcet.

[1] M. Des Essarts a en effet procuré la liberté aux deux Nègres qu'il défendait. K. — [2] Elle manque. B.

7087. A M. FABRY.

27 février.

La pièce d'éloquence, monsieur, dont vous voulez bien me donner communication, ne doit point vous décourager. Je pense qu'il faudrait nous assembler à dîner quelqu'un de ces jours chez le vieux malade, et que chacun eût le temps de réfléchir un peu sur les choses qu'il aurait à proposer.

Le troisième dimanche de carême, 10 du mois de mars, où nous allons entrer, vous conviendrait-il? et pourriez-vous avoir la bonté de nous faire voir, avant ou après le dîner, un petit relevé des vingtièmes? car il est bon de s'arranger plus tôt que plus tard, pour être en état de payer cinq cents francs à chacun des soixante sous-rois de France. Il vient d'en mourir un, nommé Boisemont, qui a laissé dix-huit millions de bien, le tout dans son portefeuille. Il ne contribuait pas d'une obole aux charges de l'état : il est juste d'assister de pareilles gens.

A l'égard de notre sel bernois, je n'ai pas encore bien compris les sens profonds de la sublime lettre qu'on vous a écrite en style d'Apocalypse; mais je dis et je dirai toujours, en style très simple, que vous nous avez rendu un très grand service, que la province vous doit de la reconnaissance, que votre entrepreneur en use très honnêtement en nous donnant douze mille francs, et en payant ainsi lui seul plus du tiers de notre indemnité.

J'ai vu l'édit de la suppression de la caisse de Poissy : il m'a paru très bien fait, très sage, très noble,

très bienfesant; *Messieurs* ne pourront y mordre. L'édit des corvées ne sera pas si bien reçu, et pourra bien nous embarrasser un peu dans notre fourmilière.

Adieu, monsieur; comptez sur la tendre et respectueuse amitié du vieux malade de Ferney.

7088. A M. AUDIBERT.

A Ferney, 28 février.

« Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retri-« buit mihi [1]? »

Quoi! monsieur, c'est au milieu de vos voyages et de vos plus grandes occupations que vous avez la bonté de songer à Ferney, à mon huile, à cette petite rente sur M. le marquis de Saint-Tropez, de laquelle je n'ai obligation qu'à vous seul! Si les princes et les ducs et pairs étaient aussi généreux et aussi bienfesants que vous, je ne serais pas dans la triste situation où je me trouve. Il est triste d'avoir affaire à des débiteurs grands seigneurs. Leurs chiens, leurs chevaux, leurs p....., et leurs usuriers, disposent de tout leur argent : il ne leur en reste plus pour payer leurs dettes. Je suis obligé de renoncer à tous les travaux de Ferney, et je suis menacé de mourir misérable, parceque de grands seigneurs vivent à mes dépens. Vous êtes plus sage que moi; vous ne mettez point votre fortune entre les mains des princes. C'est encore un trait de votre sagesse de passer l'hiver dans un climat doux et chaud, lorsque nous sommes cent

[1] Psaume cxv, verset 12. B.

pieds sous neige vers le mont Jura. Le *Pastor fido* a bien raison de dire : « Lieto nido, esca dolce, aura « cortese... bramano i cigni. »

Agréez, monsieur, mes tendres remerciements, et l'attachement inviolable de votre très humble et très obéissant serviteur,

LE VIEUX MALADE DE FERNEY, V.

[1] Vous savez peut-être que le parlement de Paris ayant dit au roi, dans une grande députation, que sa majesté dégraderait la noblesse de son royaume en l'invitant de payer les journées de ceux qui travaillent aux chemins de leurs terres, le roi leur a répondu : « J'ai l'honneur d'être gentilhomme aussi : je paierai « dans mes domaines la confection des chemins, et je « ne me crois point dégradé pour cela. »

Vous savez peut-être aussi que ce parlement, ayant fait brûler par son bourreau, au pied de son grand escalier, un excellent livre [2] en faveur du peuple, composé par M. de Boncerf, premier commis de M. Turgot, et ayant décrété l'auteur d'ajournement personnel, sa majesté leur a ordonné de mettre leur décret à néant, et leur a défendu de dénoncer des livres : elle leur a dit que ces dénonciations n'appartenaient qu'à son procureur général, qui même ne pouvait le faire qu'après avoir pris ses ordres [3].

[1] Les trois derniers alinéa ne sont pas dans l'original que j'ai vu ; mais ils sont dans les éditions de Kehl, et, comme mes prédécesseurs, je les ai conservés, ne sachant à quelle lettre ils appartiennent réellement. B.

[2] Voyez lettre 7098. B.

[3] Cette nouvelle n'est pas exacte. Il est très vrai seulement que le parlement fit brûler ce livre, mais la protection du ministère se borna à empê-

Voilà des jugements de Titus et de Marc-Aurèle; mais *Messieurs* ne sont pas des sénateurs de Rome. Pour M. Turgot, il a tout l'air d'un ancien Romain.

7089. A M. DE VAINES.

Ferney, 28 février.

Vous savez, monsieur, qu'il n'est plus question de fatiguer M. Turgot de tant de vaines représentations: l'affaire est consommée. Nos chétifs états ne doivent plus se livrer qu'aux sentiments de reconnaissance. Les fermiers généraux veulent absolument nous arracher trente mille francs; ils les auront: on ne peut acheter trop cher sa liberté, car ce n'est que par la liberté que l'homme est heureux. Je n'ai actuellement d'autre négociation en tête que celle de placer M. de La Harpe au rang de ceux qui donnent les prix; c'est une place qui lui est bien due, après qu'il en a tant gagné.

7090. A M. L'ABBÉ DU VERNET.

Ferney, février.

Ceux qui vous ont dit, monsieur l'abbé, qu'en 1744 et 1745 je fus courtisan[1], ont avancé une triste vérité. Je le fus; je m'en corrigeai en 1746, et je m'en repentis en 1747. De tout le temps que j'ai perdu en ma vie, c'est sans doute celui-là que je re-

cher de poursuivre l'auteur. Plusieurs ministres fomentaient dès-lors sous main ces entreprises du parlement, et s'étaient réunis avec lui pour empêcher M. Turgot de sauver la nation. K.

[1] Voyez tome XXXVIII, page 531. B.

grette le plus. Ce ne fut pas le temps de ma gloire, si j'en eus jamais. J'élevai pourtant, dans le cours de l'année 1745, un *Temple à la gloire*[1]. C'était un ouvrage de commande, comme M. le maréchal de Richelieu et M. le duc de La Vallière peuvent le dire. Le public ne trouva point agréable l'architecture de ce temple; je ne la trouvai pas moi-même trop bonne. Piron y logea des rats; j'aurais pu le loger lui-même dans la caverne de l'Envie, que j'avais placée à l'entrée du temple de la Gloire. Mes amis m'ont toujours assuré que, dans la seule bonne pièce que nous ayons de lui, il m'avait fait jouer un rôle fort ridicule. J'aurais bien pu le lui rendre; j'étais aussi malin que lui, mais j'étais plus occupé. Il a passé sa vie à boire, à chanter, à dire des bons mots, à faire des priapées, et à ne rien faire de bien utile. Le temps et les talents, quand on en a, doivent, ce me semble, être mieux employés. On en meurt plus content.

7091. A M. DE LA HARPE.

1er mars.

Mon cher ami, je vois bien que la destinée a ordonné que vous me succéderiez; cependant je vous aurais encore mieux aimé pour mon confrère que pour mon successeur. Vous vivez dans un singulier temps, et parmi d'étonnants contrastes. La raison d'un côté, le fanatisme absurde de l'autre; des lauriers à droite, des bûchers à gauche; d'un côté le temple de la gloire, et de l'autre des préparations

[1] Tome V, page 303. B.

pour une Saint-Barthélemi; un contrôleur général[1] qui a pitié du peuple, et un parlement qui veut l'écraser; une guerre civile dans tous les esprits, des cabales dans tous les *tripots*..... *Sauve qui peut!* Pour moi, je ne suis pas encore assez loin.

S'il y a quelque chose d'intéressant, je vous demande en grace de m'en instruire sous l'enveloppe de M. De Vaines, qui pense comme il faut, et qui vous aime comme il le doit.

7092. A M. DE VAINES.

1er mars.

Le vieux malade, monsieur, vous demande bien pardon de vous avoir importuné pour avoir l'édit concernant l'École militaire. Il l'a lu dans un journal; mais sa grande passion est pour les corvées et pour les maîtrises.

Il vient de lire le factum de maître La Croix, de l'ordre des avocats. Voilà donc M. Turgot qui a un procès en parlement, tandis que le roi en a un autre au sujet des Remontrances. Les voilà tous deux bien payés d'avoir rétabli leurs juges[2]! Tous deux doivent être charmés de la reconnaissance qu'on leur témoigne.

Ce factum de maître La Croix paraît très insidieux; il écarte toujours avec adresse le fond de la question, et le principal objet de M. Turgot, qui est le soulagement du peuple. Il est bien clair que toutes ces

[1] Turgot. B.

[2] M. Turgot n'a eu aucune part à ce rétablissement. K.

maîtrises et toutes ces jurandes n'ont été inventées que pour tirer de l'argent des pauvres ouvriers, pour enrichir des traitants, et pour écraser la nation. Voilà la première fois qu'on a vu un roi prendre le parti de son peuple contre *Messieurs*.

C'est le mémoire de M. Bigot, imprimé, dit-on, il y a cinq ou six mois, que j'ai une extrême impatience de lire. C'est contre ce M. Bigot que ce maître La Croix présente requête au parlement. Heureusement M. Bigot, qui était président de je ne sais où [1], est mort; mais le corps du délit subsiste.

J'ose vous supplier, monsieur, de vouloir bien m'envoyer ce corps du délit. Je suis curieux de voir comment on a eu l'insolence de soutenir qu'un homme pourrait, à toute force, raccommoder des souliers ou recoudre des culottes, sans avoir payé cent écus aux maîtres jurés.

En un mot, monsieur, j'implore vos bontés pour être instruit de tout ce qui se passe dans ce procès de *Messieurs* contre le roi et son peuple; mais je ne veux pas abuser de votre temps, il est trop précieux. Je vous demande simplement d'ordonner qu'on m'envoie tout. Il faut avoir pitié d'un vieux solitaire.

J'apprends que les prêtres se joignent à *Messieurs:* Dieu soit béni!

Vous ne sauriez croire combien mon cœur est pénétré de reconnaissance pour vous.

[1] Bigot avait été intendant du Canada; voy. ma note, t. LX, p. 450. B.

7093. A M. LE COMTE DE TRESSAN.

A Ferney, 3 mars.

L'apôtre prétendu de la tolérance pourrait bien en être le martyr. Il sait très bien que la cabale du fanatisme est plus animée et plus dangereuse que la cabale contre M. Turgot.

Le vieil apôtre est obligé, dans le moment présent, d'aller faire un petit voyage en Allemagne pour des affaires indispensables; mais, en quelque endroit qu'il soit, il prendra un intérêt bien vif à M. De Lisle, auquel il conseille de ne jamais exposer sa personne. L'effervescence est trop violente, on n'est que trop bien informé des résolutions prises par des assassins en robe noire, les uns tondus, les autres en bonnet carré. Tout cela est affreux, mais très digne d'une nation qui n'a encore assassiné que trois de ses rois, qui n'a fait qu'une grande Saint-Barthélemi, mais qui en a fait mille petites en détail. Les ministres, tout sages et tout éclairés qu'ils sont, ne pourraient s'opposer aux barbaries que les persécuteurs méditent.

On embrasse tendrement le seigneur de Franconville [1].

7094. A M. CHRISTIN.

5 mars.

Mon cher ami, voici bien d'autres nouvelles. Vous connaissez ce petit livre qui en vaut bien un plus

[1] C'était à Franconville que s'était réfugié Delisle de Sales; voy. lettre 7070. B.

gros, cet examen sage et savant, ce code plein d'humanité, intitulé *les Inconvénients des Droits féodaux*[1]. Nous le regardions, vous et moi, comme un préliminaire de la justice que le roi pouvait rendre à ses sujets les plus utiles. Nous attendions en conséquence le moment de présenter un mémoire à M. Turgot et à M. de Malesherbes. Je vous attendais à Pâques pour y travailler avec vous. La cour de parlement, garnie de pairs, vient de faire brûler, par son bourreau, au pied de son grand escalier, cet excellent ouvrage des *Inconvénients des Droits féodaux*. Les princes du sang ont donné leur voix pour le proscrire. Je suis pétrifié d'étonnement et de douleur. Il faut absolument que nous mangions l'agneau pascal ensemble. Il faut que vous veniez le plus tôt qu'il vous sera possible, et que la dernière action de ma vie soit de m'unir à vous pour secourir des opprimés.

N. B. Le clergé réuni avec le parlement a laissé, par sa dernière assemblée, quatre-vingts ouvrages à brûler par ces *Messieurs*, et quatre-vingts auteurs à être jetés dans les mêmes flammes.

7095. A M. DE VAINES.

A Ferney, ce 6 mars.

Il est clair que c'est faire brûler par le bourreau les édits du roi, que de faire brûler cette brochure intitulée *les Inconvénients des Droits féodaux;* cette brochure ne contient, à ce qu'il me paraît, que les

[1] Voyez lettre 7098. B.

principes de M. Turgot, l'abolissement des corvées, le soulagement du peuple, et le bien de l'état. Je ne sais comment tout ceci tournera, mais je vois de loin des serpents qui mordent le sein qui les a réchauffés.

Permettez-moi de recommander à vos bontés cette lettre pour votre ami M. le marquis de Condorcet.

7096. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 mars.

Mon cher ange, je n'ai envoyé *Sésostris* [1] qu'à vous, parceque vous êtes l'homme de France qui connaissez le mieux la cour d'Égypte, et qui jugez le mieux des vers égyptiens.

Si donc vous trouvez que cette petite plaisanterie peut passer des bords du Nil à ceux de la Seine, je la mets sous votre protection. Vous n'êtes pas hors de portée de la faire parvenir à M. de Maurepas, qui probablement ne me traitera pas cette fois-ci comme un crocodile; et, entre nous, je ne serais pas fâché que Sésostris [2] eût quelque bonne opinion de moi. J'en aurais d'autant plus de besoin, que les mêmes barbares qui persécutent si violemment l'ex-oratorien Delisle de Sales, ont juré de m'en faire autant.

Une maudite édition faite, non seulement sans moi, mais malgré moi, à Genève, par Gabriel Cramer, et par un nommé Bardin [3], ne donne que trop beau jeu

[1] Tome XIV, page 106. B.
[2] Louis XVI. B.
[3] Il en est déjà parlé dans la lettre 7064. B.

aux persécuteurs. J'apprends que Panckoucke s'est chargé de cette édition très criminelle, en quarante volumes[1]. Je n'ai su cette manigance que quand elle a été faite, et je ne puis y remédier.

Je demeure, il est vrai, à une lieue de Genève; mais je n'irai certainement pas intenter un procès dans Genève à un Genevois. Je sais toutes les atrocités qu'on prépare à Paris. Je me vois de tous côtés entre l'enclume et le marteau, victime de l'avarice d'un libraire, victime d'une faction de fanatiques à Paris, et près de quitter, dans ma quatre-vingt-troisième année, le château et la ville que j'ai bâtis, les jardins et les forêts que j'ai plantés, les manufactures florissantes que j'ai établies, et d'aller mourir ailleurs, loin de toutes mes consolations. Ma situation est étrange. Ce Cramer a gagné plus de quatre cent mille francs à imprimer mes ouvrages depuis vingt ans. Il finit par une édition dans laquelle il glisse des ouvrages beaucoup plus dangereux que ceux de Spinosa et de Vanini, des ouvrages qu'il sait n'être pas de moi; et je ne puis faire éclater mes plaintes, parceque personne ne croira jamais qu'on ait fait une telle entreprise à une lieue de chez moi, sans que je m'en sois mêlé. Cramer n'a point mis son nom en tête de l'ouvrage, et à peine a-t-il vendu cette édition à Panckoucke, qu'il a quitté sur-le-champ la librairie, et vit dans une très belle maison de campagne qu'il vient d'acheter chèrement. Je ne sais pas encore quel parti je prendrai; mais il est clair que je n'en puis prendre un que fort triste. Pour la faction des Clé-

[1] Voyez ma note sur la lettre 6984. B.

ment et des Pasquier, je sais bien quel parti elle prendra. Il y a soixante ans que je vis dans l'oppression; il faut mourir comme on a vécu : mais aussi je mourrai en adorant mon cher ange.

Il y a trois mois que madame de Saint-Julien ne m'a écrit. Je puis envoyer à M. de Sartines le rogaton [1] dont je vous ai parlé; il s'en amusera peut-être, d'autant plus qu'il y est un peu question de la compagnie des Indes [2], dont il s'est mêlé avant qu'il fût ministre. Mon idée est donc de lui en envoyer un exemplaire pour lui, et un pour vous. Je crois d'ailleurs madame de Saint-Julien si occupée de son procès, qu'elle ne se souciera guère des affaires des Indes et de la Chine. Au reste, cette bagatelle ne me fait plus aucun plaisir depuis qu'elle est imprimée. Toutes les éditions me sont odieuses depuis l'aventure de Cramer.

J'attends avec bien de l'impatience l'événement de la querelle entre M. Turgot et le parlement. Je vous avoue que je suis entièrement pour M. Turgot, parceque ses vues sont humaines et patriotiques. Il est réellement père du peuple, et le parlement veut le paraître. Je dois à ce ministre la liberté et le bonheur de la petite patrie que je me suis faite; il sera bien douloureux de la quitter.

[1] On voit par la lettre 7111 qu'il s'agit ici des *Lettres chinoises, indiennes, tartares.* B.

[2] Voltaire veut parler des IXe, X^e, et XIe *Lettres chinoises*, etc.; voyez tome XLVIII, page 229; mais c'est tout au plus s'il y est un peu question de la compagnie des Indes. B.

7097. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Ferney, 7 mars[1].

Mais vraiment vous parlez à un malade de quatre-vingt-trois ans comme s'il était de votre espèce, comme s'il était toujours jeune, comme s'il vivait dans le grand monde, comme s'il pouvait vous amuser dans vos moments perdus, comme si la mort, cette compagne si hideuse, ne l'avait pas déjà entraîné à moitié dans son tombeau ; enfin, comme si ce n'était pas de là qu'il vous écrit. Pensez-vous, d'ailleurs, que je sois grand-maître des postes? J'avais envoyé, par M. de Sartines, à M. le comte d'Argental les insipides rogatons dont vous me parlez, et M. d'Argental ne les a point reçus. On ne sait plus ni à quel ministre on peut s'adresser pour faire passer un livre, ni à quel saint il faut se vouer pour le faire. Trouvez-moi une adresse sûre, et je vous ferai tenir tout ce que vous me demanderez; mais je ne vous enverrai rien de mieux que votre épitaphe de l'ami Fréron.

Savez-vous que j'ai reçu une lettre très tendre d'une dame[2] qui est sûrement parente de Fréron, si elle n'est pas sa veuve? Elle m'avoue que ce pauvre diable est mort banqueroutier, et elle me conjure de marier sa fille, par la raison, dit-elle, que j'ai marié

[1] Voici encore une lettre formée de lambeaux de plusieurs, et de diverses époques. Elle est datée du 7 mars; Fréron n'est mort que le 10. *La Partie de chasse de Henri IV* avait été jouée le 16 novembre 1774 (voyez p. 114). Madame d'Argental était morte le 3 décembre 1774 (voyez p. 130). B.

[2] Voltaire en reparle dans la lettre 7118. B.

la petite-fille de Corneille; elle me propose le curé de la Madeleine pour l'entremetteur de cette affaire; ces curés se fourrent partout. J'ai répondu que si Fréron a fait *le Cid* et *Cinna*, je marierai sa fille sans difficulté.

M. d'Argental s'est bien donné de garde de m'avouer les dégoûts que le *tripot* vous a donnés à tous deux : c'est un ministre qui ne veut pas révéler la turpitude de sa cour. Vous êtes plus confiant, mon cher Baron[1], et je n'y suis que plus sensible.

On dit que vous allez avoir *Henri IV* à la Comédie française, à l'italienne, et chez Nicolet : qu'on le fasse du moins parler comme il parlait.

Quoique je n'aie pas grande foi aux discours de Paris, voulez-vous bien cependant me mander ce qu'on pense, dans cette babillarde ville, de l'affaire de M. le maréchal de Richelieu? mais surtout dites-moi au juste en quel état est la santé de madame d'Argental.

Pour ma santé, mon cher marquis, vous saurez au juste que le vieux malade causait hier avec un apothicaire de Genève. Hélas ! il n'a que trop souvent de tels entretiens. A propos, dit le malade à l'apothicaire, de quoi guérit l'épine-vinette? De rien du tout, me dit-il, ainsi que la plupart des remèdes. Et où trouve-t-on, lui dit le malade, des pastilles d'épine-vinette? On les fait à Dijon, répliqua-t-il : j'en ai chez moi par hasard une petite boîte. Envoyez-la-moi tout-à-l'heure, dit le malade. Il l'envoya, et je vous l'envoie.

[1] Voyez la note, tome LV, page 439. B.

Envoyez-moi un cœur différent du mien, si vous ne voulez plus être aimé, car j'aurai cette passion pour tout le temps qu'il me restera de vie.

Mes maladies me condamnent à vivre absolument dans la solitude; mais si quelque voyageur passe vers ma caverne en allant à Paris, je vous enverrai par lui beaucoup de sottises. Pour madame Denis, elle ne vous enverra rien, car elle n'écrit à personne. Personne ne vous est plus attaché que moi, monsieur le marquis; c'est un bonheur que je sens, et auquel je me livre.

7098. A M. DE BONCERF[1].

8 mars.

J'avais lu, monsieur, l'excellent ouvrage dont vous me faites l'honneur de me parler, et toute ma peine était d'ignorer le nom de l'estimable patriote que je devais remercier. Il me paraissait que les vues de l'auteur ne pouvaient que contribuer au bonheur du peuple et à la gloire du roi : j'en étais d'autant plus persuadé, qu'elles sont entièrement conformes aux projets et à la conduite du meilleur ministre que la France ait jamais eu à la tête des finances. Ce grand

[1] Pierre-François Boncerf, né à Chasaulx en Franche-Comté vers 1745, avocat à Besançon, puis commis dans les bureaux du contrôle général des finances, avait publié, sous le nom de Francalleu, un écrit intitulé *les Inconvénients des Droits féodaux*, qui fut brûlé par arrêt du parlement le 23 février. L'auteur avait été décrété de prise de corps; mais le roi fit défendre au parlement de donner suite à cette affaire. Devenu officier municipal à Paris, au commencement de la révolution, il fut chargé d'installer le tribunal civil; et on remarqua que cette installation se fit dans le même local où le parlement avait condamné le livre sur les droits féodaux. Boncerf est mort en 1794. B.

ministre venait même d'abolir les corvées dans le petit pays dont j'ai fait ma patrie depuis plus de vingt années. Non seulement nos cultivateurs étaient délivrés de cet horrible esclavage, mais nous venions d'obtenir la franchise du sel, du tabac, et de l'impôt sur toutes les denrées, moyennant une somme modique : toutes nos communautés chantaient des *Te Deum;* enfin j'espérais mourir, à mon âge de près de quatre-vingt-trois ans, en bénissant le roi et M. Turgot.

Vous m'apprenez, monsieur, que je me suis trompé, que l'idée de faire du bien aux hommes est absurde et criminelle, et que vous avez été justement puni de penser comme M. Turgot et comme le roi. Je n'ai plus qu'à me repentir de vous avoir cru; et il faut qu'au lieu de mourir en paix, mes cheveux blancs descendent au tombeau avec amertume, comme dit l'autre [1].

Cependant j'ai bien peur de mourir dans l'impénitence finale, c'est-à-dire plein d'estime et de reconnaissance pour vous; je pourrai même mourir martyr de votre hérésie. En ce cas, je me recommande à vos prières, et je vous supplie de me regarder comme un de vos fidèles.

7099. A M. MARMONTEL.

8 mars.

Mon très cher confrère, mon ancien et véritable ami, vous ornez de belles fleurs mon tombeau : je

[1] Voyez ma note, page 283. B.

n'ai jamais été si malade, mais aussi je n'ai jamais été si consolé ni si sensiblement touché qu'en lisant vos beaux vers récités à l'académie [1]. Quand nos Fréron, nos Clément, nos Sabatier, s'acharnent sur les restes de votre ami, vous embaumez ces restes, et vous les préservez de la dent de ces monstres. Il n'y a point de mort plus heureux que moi.

Conservez-moi, mon cher ami, une partie de ces sentiments tant que vous vivrez. Je suis si bien mort, que je ne savais pas que mademoiselle Clairon fût à Paris. Je vous trouve bien heureux l'un et l'autre de vous être rapprochés; vous êtes faits l'un pour l'autre. Son mérite est encore au-dessus de ses talents. Si j'existais, je voudrais bien me trouver en tiers avec vous. La littérature et un cœur noble sont le véritable charme de la société.

J'entends dire que dans Paris tout est faction, frivolité, et méchanceté. Heureux les honnêtes gens qui aiment les arts et qui s'éloignent du tumulte!

Il faut espérer que Sésostris [2] dissipera toutes ces cabales affreuses qui persécutent l'innocence et la vertu. Ce sage Égyptien doit écarter les crocodiles. J'apprends que vous en avez un très grand nombre sur les bords de la Seine; mais vous ne vivez qu'avec vos pareils, qui sont les cygnes de Mantoue.

Madame Denis a eu une maladie de six mois, et n'est pas encore parfaitement rétablie. Nos étés sont délicieux, mais nos hivers sont horribles. Si le canton

[1] Le 29 février, jour de la réception de M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, Marmontel avait lu son *Discours en vers sur l'éloquence*. B.

[2] Louis XVI; voyez tome XIV, page 106. B.

d'Allemagne[1] où mademoiselle Clairon règne est dans un pareil climat, elle a bien fait de le quitter.

Je lui souhaite, comme à vous, des jours heureux.

Je ne demandais autrefois pour moi que des jours tolérables, qui sont très difficiles à obtenir.

Adieu, mon cher ami; je vous serre entre mes faibles bras, et ma momie salue très humblement la figure vivante de mademoiselle Clairon.

7100. A M. L'ABBÉ SPALLANZANI.

Le ... mars.

« Ringrazio vostra S. illustrissima per il bel regalo « del quale io sono veramente indegno. » Ma main, que quatre-vingt-deux ans font un peu trembler, ne peut écrire, et mes yeux, qui ont quatre-vingt-deux ans aussi, peuvent lire à peine.

Cependant j'ai lu avec bien du plaisir le livre utile dans lequel vous m'instruisez. Vous donnez le dernier coup, monsieur, aux anguilles du jésuite Needham. Elles ont beau frétiller, elles sont mortes, et M. Bonnet ne les ressuscitera pas dans sa *Palingénésie*. Des animaux nés sans germe ne pouvaient pas vivre longtemps. Ce sera votre livre qui vivra, parcequ'il est fondé sur l'expérience et sur la raison.

Il faut rire des anciennes charlataneries et des nouvelles, et de tous les romanciers, *che si fanno eguali a Dio e creano un mundo colla parola*.

Si je ne craignais d'abuser de votre temps, je vous demanderais quelques nouvelles de limaçons. Je

[1] Le margraviat d'Anspach; voyez lettre 7001. B.

croyais avoir coupé des têtes à quelques uns de ces animaux, et que ces têtes étaient revenues : des gens plus adroits que moi m'ont assuré que je n'avais coupé que des visages, dont la peau seule avait été reproduite. C'est toujours beaucoup qu'un visage renaisse. Taliacotius[1] ne reproduisait que des nez. Je m'en rapporte à vous, monsieur, sur tous les animaux grands et petits, sur toute la nature, et sur les systèmes.

7101. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, 11 mars.

Sire, l'infatigable Achille sera-t-il toujours pris par le pied? L'ingénieux et sage Horace souffrira-t-il toujours de cette main qui a écrit de si belles choses? Vos fréquents accès de goutte alarment ce pauvre vieillard qui vous dit autrefois qu'il voudrait mourir à vos pieds, et qui vous le dit encore. La saison où nous sommes est bien malsaine; notre printemps n'est pas celui que les Grecs ont tant chanté; nous avons cru, nous autres pauvres habitants du septentrion, que nous avions aussi un printemps, parceque les Grecs en avaient un; mais nous n'avons en effet que des vents, du froid, et des orages. Votre majesté brave tout cela dès qu'elle est quitte de sa goutte : il n'en est pas de même des octogénaires, qui ne peuvent remuer, et à qui la nature n'a laissé qu'une main pour

[1] Nom latin du médecin Gaspard Tagliacozzi, mort en 1599 à Bologne sa patrie, à l'âge de soixante-quatre ans. B.

avoir l'honneur de vous écrire, et un cœur pour regretter le temps où il était auprès de vous.

Puisque votre majesté m'ordonne[1] de lui envoyer la correspondance d'un bénédictin avec M. Pauw, je la mets à vos pieds; j'en retranche un fatras de pièces étrangères qui grossissaient cet inutile volume; j'y laisse seulement un petit ouvrage de Maxime de Madaure[2], célèbre païen, ami de saint Augustin, célèbre chrétien. Il me semble que ce Maxime pensait à peu près comme le héros de nos jours, et qu'il avait l'esprit plus conséquent et plus solide que monsieur l'évêque d'Hippone. Le paquet est un peu gros pour partir par la poste, mais votre majesté l'ordonne.

Je lui souhaite la santé et la longue vie du maréchal Keit[3]; je lui souhaite un doux repos, qu'il a bien mérité par son activité en tout genre. Je suis au désespoir de mourir loin de lui; j'ose lui demander avec autant de respect que de tendresse la continuation de ses bontés.

7102. A M. HENNIN.

13 mars.

En vous remerciant, monsieur. Soyez sûr que je vous garderai le secret.

Vous savez qu'il y avait autrefois un gros chien qui mangeait plus que trois[4]. On proposa d'avoir à sa place trois roquets; mais comme les trois ensemble

[1] Voyez lettre 7043. B.
[2] Voyez tome XLVIII, page 186; et XLII, 300. B.
[3] Voyez lettre 6934. B.
[4] Voyez page 519. B.

auraient mangé autant que lui, on fut obligé de garder le gros chien.

Nos états ne savent que faire ni que dire. Je voudrais qu'ils vous donnassent leurs pleins pouvoirs, et que vous voulussiez bien les accepter; nos affaires iraient plus vite et mieux. Tout change dans ce petit pays-ci, comme tout va changer en France. Le roi a ordonné au parlement d'enregistrer; et, sur ce que ce corps AUGUSTE lui disait que la noblesse serait dégradée si elle souffrait que ses fermiers donnassent quelques petites contributions pour épargner les corvées aux cultivateurs, sa majesté a répondu [1] qu'elle payait elle-même cette contribution dans ses domaines, et qu'elle ne se croyait point dégradée.

Malgré cette réponse, digne de Titus et de Marc-Aurèle, *Messieurs* font d'itératives remontrances. Le roi sera ferme, et le bien de la nation sera opéré.

Il a fort désapprouvé l'arrêt étonnant qui a condamné le petit livre de M. Boncerf [2], premier commis de M. Turgot, à être brûlé. Il leur a dit qu'il ne souffrirait pas qu'on vexât ainsi ses plus fidèles sujets; qu'il défendait les dénonciations faites par les officiers du corps; qu'elles ne devaient être faites que par son procureur général, après avoir pris ses ordres. Il faut espérer que la sagesse et la bonté de notre jeune monarque feront taire à la fin des voix peut-être un peu trop dangereuses.

Conservez toujours, monsieur, un peu d'amitié

[1] Voyez page 533. B.
[2] Voyez lettre 7098. B.

pour votre vieux malade, qui vous est bien tendrement dévoué. V.

7103. A M. FABRY.

13 mars.

Le vieux malade, monsieur, a encore reçu aujourd'hui des lettres de M. Turgot. Il est fort triste que la santé de M. de Verny ne lui permette pas de venir dîner demain avec madame Denis.

Il s'agira de délibérer s'il faut accepter une diminution sur les trente mille livres, ou une diminution sur l'industrie.

Vous faites surtout le bien de la province, en lui procurant une augmentation de bénéfice sur le sel.

Je vous prie d'apporter la copie des Remontrances du parlement de Dijon, avec un état sommaire des charges et des revenus de ce petit pays. Tout va changer ici, comme dans le reste de la France; et, quelle que soit l'administration du ministère, ce sera toujours dans vous que sera la ressource de notre province, qui vous doit une reconnaissance inaltérable.

J'ai l'honneur d'être, etc. LE VIEUX MALADE, V.

7104. A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 14 mars.

Un officier du régiment de Deux-Ponts, nommé M. de Crassi, mon voisin et mon ami, a mandé, monsieur, que j'avais grand tort; que vous m'aviez favorisé de trois lettres, et que vous n'aviez reçu de moi aucune réponse. Je vous jure que depuis le mois

que les Welches appellent *aoust*, je n'ai pas entendu parler de vous. Il faudrait que je fusse mort pour être indifférent. Il est vrai que je ne suis guère en vie, et qu'on peut même, dans sa quatre-vingt-troisième année, n'être pas fort exact à écrire, quand on est accablé de maladies comme je le suis; mais, malgré mon triste état, ne croyez pas que je vous eusse oublié un moment. J'avais au contraire un besoin extrême de vos lettres; elles auraient fait ma consolation. Il n'y a que votre présence qui aurait pu me plaire davantage.

Je vous avouerai que je ne suis pas tout-à-fait de votre avis sur les préfaces des édits [1]. Je peux me tromper; mais elles m'ont paru si instructives, il m'a paru si beau qu'un roi rendît raison à son peuple de toutes ses résolutions, j'ai été si touché de cette nouveauté, que je n'ai pu encore me livrer à la critique. Il faut me pardonner. Le petit coin de terre que j'habite n'a chanté que des *Te Deum* depuis qu'il est délivré des corvées, des jurandes, et des commis des fermes. Si notre bonheur nous trompe, et si notre reconnaissance nous aveugle, je me rétracterai; mais actuellement nous sommes dans l'ivresse du bonheur.

S'il est vrai que l'auteur du *Portier des Chartreux* ait fait le discours du premier président [2], il ne s'est

[1] M. Delisle était attaché à M. de Choiseul, dont la cabale s'était réunie aux ennemis de M. Turgot. K.

[2] M. d'Aligre prononça au lit de justice, pour l'abolissement des corvées, un discours composé, disait-on, par un avocat nommé Gervaise. K. — Ce Gervaise est auteur du *Portier des Chartreux*; voyez ma note, tome XIV, p. 166. B.

pas souvenu de la règle de saint Bruno, qui ordonne aux chartreux le silence. Je vous remercie bien fort d'avoir rompu celui que vous gardiez avec moi. J'ai cru être à ce lit de justice en lisant votre lettre.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point d'*itératives*, et qu'on s'en tiendrait à l'éloquence du *Portier*, et de l'avocat général *des bord*.... Je ne sais ce qui en est, car dans ma solitude je ne sais rien, sinon que vous êtes le plus aimable homme du monde, et moi un des plus vieux.

7105. A M. VASSELIER.

Ferney, 15 mars.

Je suis enchanté des édits sur les corvées et sur les maîtrises. On a eu bien raison de nommer le lit de justice *le lit de bienfesance*; il faut encore le nommer *le lit de l'éloquence* digne d'un bon roi. Lorsque maître Seguier lui dit qu'il était à craindre que le peuple ne se révoltât, parcequ'on lui ôtait le plaisir des corvées, et qu'on le délivrait de l'excessif impôt des maîtrises, le roi se mit à sourire, mais d'un sourire très dédaigneux. Le siècle d'or vient après un siècle de fer.

7106. A M. DALEMBERT.

16 mars.

Mon cher philosophe, il me paraît démontré par convenance, plus justice, moins bavarderie et ennui, plus intérêt du corps, divisé par véritable esprit et véritable éloquence, qu'il faut absolument que M. de

Condorcet soit des nôtres, sans quoi notre académie sera un jour aussi méprisée que la Sorbonne. Nous avons été si touchés sur notre frontière de Suisse des remontrances de votre parlement de Paris, que nous en avons fait aussi dans notre province. Je vous les envoie [1]. Ces pauvretés amusent un moment; mais moi je vous relis toujours, et je vous aime de même. V.

Je reçois dans ce moment une lettre de votre digne ami, M. de Condorcet, du 10 mars. Voici le siècle de Marc-Aurèle, ou je suis bien trompé.

Mais que dites-vous de *Messieurs?*

7107. A M. DE VAINES.

16 mars.

Votre amitié et votre indulgence, monsieur, veulent bien, malgré toutes vos occupations, me demander deux pages. J'ai l'honneur de vous en envoyer quatre; elles sont écrites par toute une province; je ne suis que le secrétaire. Votre parlement nous donne l'exemple des remontrances; mais nous le suivons sans crainte de nous égarer sur les traces de cet auguste corps, toujours impartial et toujours infaillible.

7108. A M. DE VAINES.

Ferney, le 17 mars.

Voici, monsieur, ce *Sésostris* [2], qui est un peu moins incorrect que la copie qui court dans Paris. Je ne sais

[1] *Remontrances du pays de Gex;* voyez tome XLVIII, page 296. B.
[2] Tome XIV, page 106. B.

si *Messieurs* feront brûler ce petit ouvrage, et si la brochure excommuniera l'auteur comme hérétique sentant l'hérésie. On prétend que *Messieurs*, dans leurs remontrances, ont dit qu'ils ne doutaient pas que les bontés et l'humanité de Sésostris ne l'engageassent à maintenir les corvées, et à faire travailler les gens loin de chez eux, sans leur donner ni à manger ni à boire. Mais le roi d'Égypte leur aura répondu, sans doute, que ses ancêtres donnaient du pain et des ognons à ceux qui bâtissaient des pyramides. J'ai surtout la plus grande espérance dans la vertu persévérante de M. Turgot. Je maintiendrai toujours, malgré la Sorbonne et *Messieurs*, que le ministre qui protége le peuple, et qui inspire à Pharaon l'esprit de sagesse et d'économie, vaut beaucoup mieux que le ministre[1] des sept vaches maigres et des sept vaches grasses, qui ne fit manger du pain au peuple qu'en le rendant esclave.

Je suis très fâché, monsieur, d'être trop vieux pour voir encore un an ou deux de ce Sésostris dont vous êtes le lecteur; j'attends avec impatience ces édits enregistrés ou non enregistrés. Ceux que j'ai lus jusqu'à présent me paraissent tout à fait dans le goût chinois. Ils encouragent à la vertu, et ils promettent le bonheur: ces deux choses sont de votre ressort.

Voilà beaucoup de *Sésostris* qui se mettent sous votre protection.

[1] Joseph; voyez la *Genèse*, chap. XLI, v. 27; et XLVII, 19. B.

7109. A M. LE COMTE DE TRESSAN.

17 mars.

Mon respectable philosophe, je n'ai pu vous féliciter, vous et M. Delisle, aussitôt que je l'aurais voulu. Je savais bien que M. d'Argental ne serait pas inutile à M. de Sales; il a été autrefois conseiller au parlement, il y a des amis, il déteste la persécution, et chérit la philosophie. Il me paraît qu'on ne persécute, dans le moment présent, que M. Turgot. Celui-là se tirera d'affaire fort aisément; il a du génie et de la vertu; son maître paraît digne d'avoir un tel ministre; et je ne crois pas que *Messieurs* veuillent faire la guerre de la Fronde pour des corvées. Je dois à ce digne ministre la suppression de toutes les gabelles et de tous les commis qui désolaient mon petit pays, moitié français, moitié suisse. J'en souhaite autant aux citoyens de Franconville et de Pontoise, mais ils sont trop près du centre. On a commencé par notre chétive frontière pour faire un essai; c'est *experimentum in anima vili:* mais l'expérience est belle, et est de la vraie philosophie.

Celles que vous faites sur l'électricité m'instruiront beaucoup. Je me suis mêlé d'électriser le tonnerre dans le jardin que je cultive auprès de ma chaumière. Il y a long-temps que je regarde cette électricité comme le feu élémentaire qui est la source de la vie. Je me flatte qu'il n'en sera pas de votre ouvrage comme de celui de l'éducation, que j'ai si vainement attendu. Continuez, philosophez dans votre retraite : votre printemps a été orné de tant de fleurs, qu'il faut bien

que votre automne porte beaucoup de fruits. Il n'y a plus de jouissance pour moi, qui suis dans l'extrême vieillesse; mais vous me consolerez, vous me donnerez des idées, si je ne puis en produire.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'ouvrage de M. Bailly sur l'ancienne astronomie. Il y a des vues bien neuves et bien plausibles; je souhaite que tout soit aussi vrai qu'ingénieux. Ce livre recule furieusement l'origine du monde, s'il y en a une. Remarquez, en passant, que le petit peuple juif, qui parut si tard, est le seul qui ait parlé d'Adam et de sa famille, absolument inconnus dans le reste du monde entier.

Adieu, monsieur; conservez-moi vos bontés, et ne m'oubliez pas auprès de M. de Sales, à qui je fais les plus sincères et les plus tendres compliments.

7110. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 19 mars.

Il est vrai, comme vous le dites[1], que les chrétiens ont été les plagiaires grossiers des fables qu'on avait inventées avant eux. Je leur pardonne encore *les vierges* en faveur de quelques beaux tableaux que les peintres en ont faits; mais vous m'avouerez cependant que jamais l'antiquité ni quelque autre nation que ce soit n'a imaginé une absurdité plus atroce et plus blasphématoire que celle de manger son dieu. C'est le dogme le plus révoltant, le plus injurieux à l'Être suprême, le comble de la folie et de la démence. Les gentils, il est vrai, fesaient jouer à leurs dieux des rôles assez ridicules, en leur prêtant toutes les passions et les faiblesses humaines. Les Indiens font incarner trente fois leur *Sommona-Codom*, à la bonne heure: mais tous ces peuples ne mangeaient point les objets de leur adoration. Il n'aurait été permis qu'aux Égyp-

[1] Lettre 7058. B.

tiens de dévorer leur dieu Apis. Et c'est ainsi que les chrétiens traitent l'autocrateur[1] de l'univers.

Je vous abandonne, ainsi qu'à l'abbé Pauw, les Chinois, les Indiens, et les Tartares. Les nations européennes me donnent tant d'occupation, que je ne sors guère, avec mes méditations, de cette partie la plus intéressante de notre globe. Cela n'empêche pas que je n'aie lu avec plaisir les dissertations que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Comment recevrait-on autrement ce qui sort de votre plume! L'abbé Pauw prétend savoir que l'empereur Kien-long est mort, que son fils gouverne à présent, et que le défunt empereur a exercé d'énormes cruautés envers les jésuites. Peut-être veut-il que je prenne fait et cause contre Kien-long, d'autant plus qu'il sait combien je protége les débris du troupeau de saint Ignace. Mais je demeure neutre, plus occupé d'apprendre si la colonie de Penn continuera de pratiquer ses vertus pacifiques, ou si, tout quakers qu'ils sont, ils voudront défendre leur liberté et combattre pour leurs foyers. Si cela arrive, comme il est apparent, vous serez obligé de convenir qu'il est des cas où la guerre devient nécessaire, puisque les plus humains de tous les peuples la font.

Ammien-Marcellin doit être bien près de Ferney, à compter le temps qu'on vous l'a expédié. Nos académiciens conviennent tous que c'est un des auteurs de l'antiquité les plus difficiles à traduire, à cause de son obscurité. Il est sûr que, si d'ailleurs nous ne surpassons pas les anciens en autre chose, du moins écrit-on mieux dans ce siècle qu'à Rome après les douze Césars. La méthode, la clarté, la netteté, règnent dans tous les ouvrages, et l'on ne s'égare pas dans des épisodes, comme les Grecs en avaient l'habitude.

Je n'aime point les auteurs qu'on admire en bâillant, fussent-ils même empereurs de la Chine. Mais j'aime ceux qu'on lit et qu'on relit toujours volontiers, comme les ouvrages d'un certain patriarche de Ferney, dont l'antiquité nous fournit quelques uns de la même trempe.

[1] « L'autocrate. » (*Édit. de Berlin.*)

Il faut, par toutes ces raisons, que vous ne mouriez point, et que, tandis que le parlement, qui radote, vous brûle à Paris[1], vous preniez de nouvelles forces pour confondre les tuteurs des rois, et ceux qui empoisonnent les ames du venin de la superstition. Ce sont les vœux d'un pauvre goutteux qui se réjouit de sa convalescence, jouissant par-là du plaisir de vous admirer encore. *Vale.* FÉDÉRIC.

7111. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 mars.

Mon cher ange, vous souvenez-vous que lorsqu'on brûla Déchauffourd au lieu de l'abbé Desfontaines, le feu prit le même jour au collége des jésuites, et qu'on fit ce petit quatrain honnête?

Lorsque Déchauffourd[2] on brûla
Pour le péché philosophique,
Une étincelle sympathique
S'étendit jusqu'à Loyola.

Ne soyez donc pas surpris si un certain homme a songé à se mettre à l'abri, lorsqu'on poursuivait ce M. Delisle de Sales, qui a tant d'obligation à vos bons offices, et ce M. de Boncerf si estimable, et M. de Condorcet si éloquent et si intrépide, etc., etc.

Voici donc *Sésostris*, auquel il manque encore une rime; mais un vieux malade dans son lit, un peu accablé des intérêts de sa petite province, ne peut pas songer à tout.

Puisque vous me répondez de M. de Sartines, je vais

[1] Le roi de Prusse croyait sans doute Voltaire auteur de l'ouvrage de Boncerf sur les droits féodaux; voyez lettre 7098. B.

[2] Voyez tome XXVI, pages 280-81. B.

donc lui adresser les insolentes *Lettres chinoises, indiennes, et tartares.*

Vous n'êtes pas au bout, mon cher ange; je ne suis que dans ma quatre-vingt-troisième année. Vous verrez bien d'autres sottises quand je serai majeur.

Je n'ai pas reçu un mot de madame de Saint-Julien. Mon papillon-philosophe n'est plus que papillon tout court.

Mon cher ange, conservez-moi toutes vos bontés, sans quoi je meurs à la fleur de mon âge.

7112. A M. DUPONT.

A Ferney, 20 mars.

Ayant vu que nos états n'avaient point encore pu asseoir la contribution nécessaire pour suppléer à l'abolition des corvées; que la pauvreté du pays rendait cet impôt, et surtout celui de trente mille livres en faveur des fermiers généraux, extrêmement difficiles; que pendant ces délais le grand chemin de Gex à Genève est devenu impraticable en plusieurs endroits, et que ce n'était plus qu'une longue fondrière; pressé par toutes ces circonstances, j'ai fait assembler la colonie de Ferney. Chacun a offert ou un peu d'argent ou sa peine.

On a donné depuis un écu jusqu'à trois sous, et on a fait une liste de tous ceux qui ont donné, et de ceux qui ont travaillé. J'ai fourni mes chariots, mes chevaux, mes bœufs, mes domestiques, mes manœuvres, ma contribution; tout le monde a travaillé

avec allégresse, et, en six jours, le chemin a été solidement réparé.

J'ai promis que je rendrais l'argent à ceux qui l'ont avancé, quand on ferait la contribution générale pour les corvées. Je propose que chaque seigneur en fasse autant dans sa terre; il est juste que nous contribuions à l'entretien des chemins, puisque nous en jouissons. Tous nos manœuvres demandent à y travailler chacun dans le district dont il dépend.

L'horreur des corvées consiste à faire venir de trois à quatre lieues de pauvres familles sans leur donner ni nourriture ni salaire, et à leur faire perdre plusieurs journées entières, qu'ils emploieraient utilement à cultiver leurs héritages.

Que chacun travaille sur son territoire, tous les ouvrages seront faits avec très peu de dépense.

Que les habitants de la ville de Gex, qui au lieu de cultiver la terre dévastent les forêts, et conduisent, trois fois par semaine, les bois à Genève sur des charrettes attelées de trois chevaux, réparent du moins les chemins qu'ils détruisent. Le ministère les a délivrés de la gabelle et des employés, ce n'est pas pour s'occuper uniquement de dégrader les forêts du roi, et passer le reste du temps au cabaret. Il faut que le dernier paysan apprenne à aimer le bien public, quand le roi donne l'exemple.

Qu'on leur prêche chaque jour cet évangile, ils le sentiront et ils l'aimeront. Il y a dans l'ame la plus brute un rayon de justice.

Un entrepreneur de tous les chemins de la pro-

vince voudra y gagner beaucoup. Chaque paroisse, en travaillant séparément, et en payant un peu sous les ordres de monsieur l'intendant, rendra le fardeau insensible.

7113. A M. L'ABBÉ DE LA CHAU[1].

21 mars.

Monsieur, après avoir lu votre *Vénus*[2], j'ai dit entre mes dents :

Intermissa, Venus, diu
Tandem bella moves? *Incipe*, dulcium
Mater *grata* Cupidinum,
Circa *centum hiemes* flectere mollibus,
Heu, durum imperiis[3].

Je vous rends mille actions de graces, monsieur, de m'avoir fait l'honneur de m'envoyer votre Dissertation. Votre *accessit*, selon moi, signifie *accessit ad Deæ templum*.

Je crois fermement qu'il n'y a jamais eu de culte contre les mœurs, c'est-à-dire contre la décence établie chez une nation. Le *phallus* et le *kteis* n'étaient point indécents dans les pays où l'on regardait la propagation comme un devoir très sérieux. Je sais

[1] J'ai parlé, dans ma Préface du tome XI, d'un abbé de La Chau, ancien habitué de l'hôpital, et brouillé avec l'archevêque de Paris, que la police soupçonna de vendre des copies manuscrites de *la Pucelle*. Je ne sais si c'est le même que Gérard de La Chau à qui est adressée la lettre de Voltaire, et dont le nom se lit sur le second volume de la *Description des principales pierres gravées du cabinet du duc d'Orléans*, 1780, in-folio. B.

[2] *Dissertation sur les attributs de Vénus, qui a obtenu l'accessit, au jugement de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, à la séance publique du mois de novembre* 1775; Paris, 1776, in-4°. B.

[3] Horace, livre IV, ode 1. B.

bien que partout les fêtes, les processions nocturnes, dégénérèrent en parties de plaisir. On voit dans Plaute un amant qui avoue avoir fait un enfant, dans la célébration des mystères, à la fille de son ami, comme chez vous on fait l'amour à la messe et à vêpres. Mais, dans l'origine, les fêtes n'étaient que sacrées : les prêtresses de Bacchus fesaient vœu de chasteté. Si les jeunes filles dans Rome se montraient toutes nues devant la statue de Vénus, dans une petite chapelle, c'était pour la prier de cacher les défauts de leur corps aux maris qu'elles allaient prendre.

Il est ridicule que de prétendus savants aient regardé des bord... tolérés comme des lois religieuses, et qu'ils n'aient pas su distinguer les filles de l'Opéra de Babylone d'avec les femmes et les filles des satrapes.

Votre ouvrage, monsieur, est utile et agréable. Je vous sais bon gré de l'avoir orné de monuments très instructifs. Votre Vénus émergente est admirable ; et, pour votre *callipyge :*

> En voyant cette belle estampe,
> Tout lecteur est bien convaincu,
> Lorsque Vénus montre son cu,
> Que ce n'est pas un cul-de-lampe.

Vos recherches, à l'occasion du temple d'Érycine, sont aussi intéressantes que savantes. Enfin je vous crois interprète de la déesse autant que de M. le duc d'Orléans.

Agréez, monsieur, les sincères remerciements, la respectueuse estime, et la reconnaissance d'un vieil-

lard très indigne de votre beau présent, mais qui en sent tout le prix.

7114. A M. DUPONT.

23 mars.

Oui, monsieur, ce qu'on a jamais écrit de mieux sur les corvées, c'est l'édit des corvées. Je trouve que l'amour du bien public est la plus éloquente de toutes les passions; mais j'aime bien autant la préface des maîtrises[1]. Béni soit l'article XIV de l'édit qui abolit les confréries! Si on avait aboli en Languedoc les confréries des pénitents bleus, blancs, et gris, le bon homme Calas n'aurait pas été roué et jeté dans les flammes. Voici l'âge d'or qui succède à l'âge de fer; cela donne trop envie de vivre, et cette envie ne me sied point.

Dites-moi donc, je vous prie, monsieur, si ce beau siècle sera pour nous le siècle du sel, et s'il est vrai que nous aurons deux mille huit cents minots de Peccais.

Je me trompe fort, ou le père de la nation ne souffrira pas long-temps que des moines aient des sujets du roi pour esclaves. Je vous prierai quelque jour de coopérer à cette bonne œuvre, et de m'avertir quand il sera temps de présenter requête au libérateur de la nation.

Je trouve fort plaisant le discoureur qui a dit au roi que les peuples pourraient bien se révolter, si on

[1] Le préambule de l'ordonnance qui supprimait les maîtrises. B.

les délivrait des corvées et des jurandes. Ma foi, si on se révolte, ce ne sera pas chez nous.

Je vous remercie du fond de mon cœur, monsieur. Votre, etc.

7115. A M. FABRY.

26 mars.

Monsieur, des amis de M. Turgot m'ont écrit qu'à la vérité nous aurions deux mille huit cents quintaux de sel de Peccais, mais M. Turgot ne m'en a rien fait savoir lui-même; si vous en avez quelques nouvelles sûres, je vous en félicite.

Oserais-je vous supplier de me dire à qui je dois m'adresser pour rendre cette inutile foi et hommage à notre jeune souverain Louis XVI? Je ne connais personne à Dijon. Pardonnez-moi cette importunité.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LE VIEUX MALADE DE FERNEY, V.

7116. A M. DE VAINES.

30 mars.

Vous me demandez, monsieur, ce que je pense sur le lit qu'on nomme *de justice et de bienfesance*, le premier lit dans lequel on ait fait coucher le peuple, depuis le commencement de la monarchie. Je ressemble au roi comme deux gouttes d'eau; je m'affermis dans mon goût pour les édits par les objections mêmes.

Je me souviens que lorsque Newton, au commencement du siècle, nous montra comment la lumière

est faite, ce que personne n'avait encore vu depuis la création du monde, quelques uns de nos mathématiciens voulurent faire ses expériences, et les manquèrent; de là on jugea qu'un certain ouvrier nommé Newton (*artifex quidam nomine Newton* [1]) s'était trompé; mais bientôt après, les expériences étant mieux faites, on dit : *Fiat lux, et facta est lux* [2].

J'ose être persuadé que la même chose arrivera au parlement : il sentira l'avantage de ces édits, et il les regardera comme le salut de l'état.

J'oserais croire que, quand on a cité Henri IV, qui adopta les impôts sur les maîtrises et sur les corporations, à la fameuse assemblée des notables de Rouen, on n'a pas fait réflexion que toutes les taxes de ce genre, et celle du sou pour livre, furent l'objet des railleries du duc de Sulli. Il fallait, comme vous savez, condescendre aux idées de l'évêque de Paris, Gondi, qui se croyait un grand financier, parcequ'il avait beaucoup d'argent, et qu'il n'en dépensait guère. M. de Sulli eut la malice de partager avec lui le fardeau de l'administration; et il se chargea des véritables objets de finance, et laissa à l'évêque tous ces petits détails. M. de Sulli réussit dans tout ce qu'il s'était réservé; et l'évêque, au bout de six mois, n'ayant pas pu recouvrer un denier dans son département, vint remettre au roi sa moitié de surintendance, et le supplier de le délivrer d'un poids qu'il ne pouvait porter.

[1] Voyez tome XXXVII, page 210; et XXXI, 276. B.
[2] *Genèse*, 1, 3. B.

Je vous avoue pourtant, monsieur, que l'ancienne proposition renouvelée par M. Seguier de faire travailler les troupes aux grands chemins m'a fait beaucoup d'impression. La mère du grand Condé dit, dans une requête au parlement, que son fils avait obtenu de ses soldats qu'ils travaillassent sans salaire à aplanir des chemins qui les conduisirent à des victoires.

M. Seguier veut qu'on double leur paie. Je ne m'y connais point, et ce n'est pas à moi de juger le grand Condé. Je vous dirai seulement qu'en dernier lieu, voyant la grande route de Gex à Genève devenue une fondrière affreuse, je me suis joint à des gens de bonne volonté pour rendre le chemin praticable. Il est juste que ceux qui profitent le plus de l'agrément des belles routes y contribuent. Il est encore plus juste que ceux qui les gâtent les raccommodent. Je vois trois fois par semaine des chariots, chargés de bois qu'on a volé dans les forêts du roi, enfoncer le terrain qui mène juste au bout du royaume. Je voudrais que les maîtres des charrettes payassent au moins le dégât, et qu'on fît comme dans tant d'autres pays où l'on établit des barrières auxquelles les voitures paient le droit de gâter la route[1]; mais je suis Gros-Jean qui remontre à son curé. J'aime bien mieux lui demander sa bénédiction, et je vous remercie tendrement, monsieur, de m'avoir envoyé son prône.

[1] Le droit de passe a été établi pendant quelque temps en France; mais il a été supprimé dans les premières années du dix-neuvième siècle. B.

7117. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Ferney, le 30 mars.

Sire, si votre camarade l'empereur Kien-long est mort, comme on vous l'a dit, j'en suis très fâché. Votre majesté sait assez combien j'aime et révère les rois qui font des vers; j'en connais un qui en fait assurément de bien meilleurs que Kien-long, et à qui je serai bien attaché jusqu'à ce que j'aille faire ma cour là-bas à feu l'empereur chinois.

Nous avons actuellement en France un jeune roi[1] qui, à la vérité, ne fait point de vers, mais qui fait d'excellente prose. Il a donné en dernier lieu sept beaux ouvrages, qui sont tous en faveur du peuple. Les préambules de ces édits sont des chefs-d'œuvre d'éloquence, car ce sont des chefs-d'œuvre de raison et de bonté. Le parlement de Paris lui a fait des remontrances séduisantes : c'était un combat d'esprit; s'il avait fallu donner un prix au meilleur discours, les connaisseurs l'auraient donné au roi sans difficulté.

Ce droit d'enregistrer et de remontrer, que vous ne connaissez pas dans votre royaume, est fondé sur l'ancien exemple d'un prevôt de Paris du temps de saint Louis, et de votre Conrad Hohenzollern II, lequel prevôt[2] s'avisa de tenir un registre de toutes les ordonnances royales, en quoi il fut imité par un

[1] Louis XVI. B.

[2] Jean de Montluc, conseiller au parlement sous Philippe-le-Bel; voyez tome XXII, page 54. B.

greffier du parlement, nommé Jean Montluc, en 1313. Les rois trouvèrent cette invention fort utile. Philippe de Valois fit enregistrer au parlement ses droits de *régale*. Charles V prit la même précaution pour le fameux édit de la majorité des rois à quatorze ans. Des traités de paix furent souvent enregistrés : on ne savait pas, dans ce temps-là, ce que c'était que des remontrances. Les premières remontrances sur les finances furent faites sous François Ier, pour une grille d'argent massif qui entourait le tombeau de saint Martin. Ce saint n'ayant nullement besoin de sa grille, et François Ier ayant grand besoin d'argent comptant, il prit la grille, qui lui fut cédée par les chanoines de Tours, et dont le prix devait être remboursé sur les domaines de la couronne ; le parlement représenta au roi l'irrégularité de ce marché. Voilà l'origine de toutes les remontrances qui ont depuis tant embarrassé nos rois, et qui ont enfin produit la guerre de la Fronde dans la minorité de Louis XIV. Nous n'avons pas de Fronde à craindre sous Louis XVI ; nous avons encore moins à craindre les horreurs ridicules des jésuites, des jansénistes, et des convulsionnaires. Il est vrai que nos dettes sont aussi immenses que celles des Anglais ; mais nous goûtons tous les biens de la paix, d'un bon gouvernement, et de l'espérance. Votre majesté a bien raison de me dire que les Anglais ne sont pas aussi heureux que nous ; ils se sont lassés de leur félicité. Je ne crois pas que mes chers quakers se battent ; mais ils donneront de l'argent, et on se battra pour eux. Je ne suis pas grand politique, votre majesté

le sait bien ; mais je doute beaucoup que le ministère de Londres vaille le nôtre. Nous étions ruinés, les Anglais se ruinent aujourd'hui : chacun son tour.

Pour vous, sire, vous bâtissez des villes et des villages ; vous encouragez tous les arts, et vous n'avez plus pour ennemi que la goutte ; j'espère qu'elle fera sa paix avec votre majesté, comme ont fait tant d'autres puissances.

Quant aux jésuites, que vous aimez tant[1], la protection que vous leur donnez est bien noble dans un excommunié tel que vous avez l'honneur de l'être ; j'ai quelque droit, en cette qualité, de me flatter aussi de la même protection. Je ne crois point, comme M. Pauw, que l'empereur Kien-long ait traité cruellement les jésuites qui étaient dans son empire. Le P. Amiot avait traduit son poëme[2] ; on aime toujours son traducteur, et je maintiens qu'un monarque qui fait des vers ne peut être cruel.

J'oserais demander une grace à votre majesté : c'est de daigner me dire lequel est le plus vieux de milord Maréchal ou de moi ; je suis dans ma quatre-vingt-troisième année, et je pense qu'il n'en a que quatre-vingt-deux. Je souhaite que vous soyez un jour dans votre cent douzième.

[1] Lors du bref du pape qui détruisit la société des jésuites, Frédéric accorda sa protection aux jésuites de Silésie. B.

[2] *Éloge de la ville de Moukden ;* voyez ma note, t. XLVIII, p. 187. B.

7118. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 mars.

Mon cher ange, vous devez avoir reçu les très inutiles rogatons envoyés à M. de Sartines[1]. Ils consistent en magots de la Chine, en pagodes des Indes, et en figures tartares. J'ai bien peur que cela ne vous amuse guère; mais enfin, quand j'y travaillais, c'était pour vous amuser, et vous me saurez gré de l'intention. Les éditeurs y ont joint des pauvretés assez inutiles.

Je ne crois pas que *les Remontrances*[2] d'une province aussi chétive que celle de Gex puissent faire à Paris une grande sensation. Je présume qu'on se soucie fort peu que nous soyons délivrés des fermes, des corvées, et des maîtrises. Je vous avoue cependant que je serais bien flatté que la simple et grossière reconnaissance d'un petit pays presque barbare pût parvenir jusqu'à Sésostris et à Sésostra. Peut-être aimerait-on bien autant notre rusticité que la politesse et l'éloquence touchante de M. Seguier.

Peut-être y aura-t-il quelques partisans de l'ancien gouvernement féodal qui trouveront nos remontrances trop populaires. Nous leur répondrons que dans l'ancienne Rome, et même encore à Genève et à Bâle, et dans les petits cantons, ce sont les citoyens qui font les plébiscites, c'est-à-dire les lois.

[1] Les *Lettres chinoises, indiennes*, etc. (voyez t. XLVIII, p. 186), dont la première édition contient quelques autres pièces. B.

[2] Voyez ces *Remontrances*, tome XLVIII, page 296. B.

Je n'ai point vu les remontrances du parlement; mais j'ai lu avec beaucoup d'attention tous les discours adressés au roi dans *le lit de bienfesance*[1].

Quelqu'un[2] m'avait mandé que les préfaces des édits étaient *très ignobles*. Il voulait dire apparemment qu'il ne convenait pas à un roi de rendre raison à son peuple, et qu'il fallait en user comme le parlement, qui ne motive jamais ses arrêts. Je suis persuadé que vous ne pensez pas ainsi, et que vous trouvez ces préfaces très nobles et très paternelles. Il me semble qu'elles sont dans le vrai goût chinois, et que ceux qui les condamnent sont un peu tartares. Il y a pourtant un endroit du discours de Seguier qui m'a paru humain et politique, deux choses qui vont rarement ensemble : c'est le conseil qu'il donne au roi de faire travailler les troupes aux grands chemins, en doublant leur paie pour ces travaux. Le grand Condé les y avait accoutumées, et même sans paie; mais aussi c'était le grand Condé.

Quelque parti qu'on prenne, Dieu bénisse le gouvernement! et Dieu bénisse un contrôleur général des finances qui, le premier depuis la fondation de la monarchie, a eu pour passion dominante l'amour du bien public!

Savez-vous, mon cher ange, que j'ai reçu une invitation d'assister à l'inhumation de Catherin Fréron,

[1] C'est ainsi que Voltaire appelait le lit de justice tenu à Versailles, le 12 mars, pour l'enregistrement des édits supprimant les corvées, les jurandes et communautés de commerce, etc., etc. B.

[2] Le chevalier De Lisle; voyez lettre 7104. B.

et de plus une lettre anonyme d'une femme[1] qui pourrait bien être la veuve? Elle me propose de prendre chez moi la fille à Fréron, et de la marier, puisque, dit-elle, j'ai marié la petite-nièce de Corneille. J'ai répondu que si Fréron a fait *le Cid*, *Cinna*, et *Polyeucte*, je marierai sa fille incontestablement.

Adieu, mon très cher ange; je suis bien vieux et bien malade. Est-il vrai que M. de Sainte-Palaye est tout comme moi?

[1] Voyez lettre 7097. B.

FIN DU TOME XIX

DE LA CORRESPONDANCE.

TABLE

DES PERSONNAGES AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES DU DIX-NEUVIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

Alco (le président d'). Lettre 6871.
Anonymes. Lettre 6827.
Argental (le comte d'). Lettres 6736, 6754, 6759, 6767, 6771, 6775, 6781, 6785, 6793, 6799, 6808, 6813, 6821, 6824, 6835, 6839, 6868, 6873, 6886, 6890, 6900, 6918, 6926, 6941, 6966, 6969, 6991, 7001, 7004, 7072, 7096, 7111, 7118.
Audibert. Lettres 6819, 6932, 7088.
Bailly. Lettres 7021, 7052, 7067.
Baudeau (l'abbé). Lettre 6889.
Béguillet. Lettre 6986.
Belowselki (le prince de). Lettre 6880.
Bernis (le cardinal de). Lettre 6920.
Bertillot. Lettre 6923.
Boncerf (de). Lettre 7098.
Bourgelat. Lettre 6872.
Campi (le comte). Lettre 6737.
Catherine II, impératrice de Russie. Lettres 6752, 6778, 6782, 6817, 6916, 6924, 6987.
Chabanon (de). Lettres 6826, 6938, 7042.
Champort (de). Lettre 6794.
Chastellux (le chevalier de). Lettre 6869.
Christin. Lettres 6833, 6907, 6944, 6973, 7014, 7094.
Colini. Lettres 6937, 6967.
Condorcet (le marquis de). Lettre 6742.
Constant de Rebecque (le baron de). Lettres 6841, 6943.
Courtivron (le marquis de). Lettre 6984.
Cubières (le chevalier de). Lettres 6772, 6896.
D'Agay (le comte). Lettre 6777.

Dalembert. Lettres 6760, 6764, 6769, 6776, 6788, 6792, 6798, 6809, 6848, 6856, 6862, 6887, 6901, 6921, 6929, 6936, 6951, 6992, 7060, 7064, 7106.
D'Argence de Dirac (le marquis). Lettre 6814.
Delacroix. Lettre 6838.
De Lisle (le chevalier de). Lettres 6734, 6740, 6878, 7104.
Delisle de Sales. Lettres 7070, 7083.
D'Enville (la duchesse). Lettres 6801, 6843.
D'Épinai (madame). Lettres 6738, 6849.
Des Essarts. Lettres 6993, 7085.
D'Espagnac (le baron). Lettres 685· 6870, 6957.
D'Étallonde de Morival. Lettre 7032.
De Vaines. Lettres 6865, 6874, 6892, 6893, 6895, 6902, 6904, 6909, 6925, 6942, 6948, 6956, 6958, 6960, 6965, 6983, 6988, 7012, 7045, 7056, 7068, 7074, 7086, 7089, 7092, 7095, 7107, 7108, 7116.
D'Hornoy. Lettre 6797.
Dionis du Séjour. Lettre 6837.
Dodin. Lettre 6927.
Doigny du Ponceau. Lettre 6985.
Du Deffand (la marquise). Lettres 6746, 6755, 6768, 6800, 6802, 6803, 6806, 6825, 6844, 6864, 6883, 6891, 6908, 7003.
Dupont. Lettres 6964, 6982, 7077, 7082, 7112, 7114.
Du Vernet (l'abbé). Lettres 6844, 6912, 7090.
Éditeurs de la Bibliothèque univ. des romans. Lettre 6947.
Fabry. Lettres 6911, 6919, 6952, 6953, 7005, 7008, 7011, 7016, 7022, 7033, 7037, 7038, 7039, 7040, 7044, 7049, 7057, 7059, 7062, 7063, 7066, 7071, 7079, 7080, 7087, 7103, 7115.
Faivre. Lettre 7023.
Fargès (de). Lettres 7050, 7055, 7065, 7084.
Favart. Lettre 6975.
Florian (le marquis de). Lettre 6773.
Florian (le chevalier de). Lettre 6840.
François de Neufchateau. Lettre 6766.
Frédéric II, roi de Prusse. Lettres 6739, 6758, 6795, 6804, 6815, 6830, 6846, 6854, 6857, 6859, 6881, 6898, 6899, 6905, 6915, 6922, 6934, 6939, 6955, 7026, 7051, 7058, 7101, 7117.
Goltz (le baron de). Lettres 6805, 6850.
Hennin. Lettres 6765, 6786, 6822, 6860, 7017, 7076, 7102.
La Chau (l'abbé de). Lettre 7113.

La Follie (de). Lettre 7034.
La Harpe (de). Lettres 6884, 6946, 6959, 6980, 7024, 7073, 7091.
Lalande (de). Lettres 6818, 6855.
La Motte (de). Lettre 6743.
La Rochefoucauld (le duc de). Lettre 6851.
La Touraille (le comte de). Lettre 6735.
Laus de Boissy. Lettre 6888.
Lebas. Lettre 6828.
Lekain. Lettres 6836, 6997.
L'Épine. Lettre 6811.
Lewenhaupt (le comte de). Lettre 6816.
Ligne (le prince de). Lettre 6783.
Lubersac (l'abbé de). Lettre 7031.
Malesherbes. Lettres 6829, 6863, 6930, 6994.
Mallet du Pan l'aîné. Lettre 7036.
Maret. Lettre 6834.
Marin. Lettre 6757.
Marmontel. Lettre 7099.
Maupeou (de). Lettre 6756.
Medini (le comte de). Lettre 6807.
Mezière. Lettre 6753.
Morellet (l'abbé). Lettres 6935, 6954, 6962, 6998, 7030, 7035, 7081.
Necker (madame). Lettre 6913.
Parmentier. Lettre 6885.
Pebronet. Lettre 6747.
Pezay (de). Lettre 6750.
Pomaret. Lettre 6745.
Poultier-Delmotte. Lettre 6761.
Richelieu (le maréchal duc de). Lettres 6748, 6770, 6845, 6877, 6897, 6940, 6974, 7006.
Rochefort (le comte de). Lettres 6914, 7053.
Rulhière (de). Lettre 6751.
Sacy (de). Lettre 6970.
Saint-Julien (madame de). Lettres 6853, 6903, 6968, 6972, 6976, 6977, 6978, 6981, 6999, 7002, 7015, 7020, 7025, 7046.
Sauvigny (madame de). Lettres 6820, 6842.
Schomberg (le comte de). Lettre 6961.
Schowalow (le comte de). Lettre 6882.
Spallanzani (l'abbé). Lettre 7100.

Suard. Lettre 6741.
Suard (madame). Lettre 6917.
Thibouville (le marquis de). Lettres 6791, 6875, 7000, 7018, 7047, 7097.
Tressan (le comte de). Lettres 6876, 7069, 7093, 7109.
Trudaine (de). Lettres 6979, 6995, 7007, 7013, 7029, 7054.
Turgot. Lettres 7027, 7041, 7048, 7061, 7078.
Vasselier. Lettres 6810, 6996, 7105.
Vernes. Lettre 6787.
Violaine. Lettre 6789.
Vitrac (l'abbé de). Lettre 7028.
Voisenon (l'abbé de). Lettres 6762, 6780.

Personnages qui, dans ce volume, ont adressé des lettres à Voltaire.

Bernis (le cardinal de). Lettre 6894.
Catherine II, impératrice de Russie. Lettres 6763, 6790, 6832.
Dalembert. Lettres 6949, 6950.
Frédéric II, roi de Prusse. Lettres 6749, 6774, 6779, 6784, 6796, 6812, 6823, 6831, 6847, 6858, 6861, 6866, 6867, 6879, 6906, 6910, 6928, 6931, 6933, 6945, 6963, 6971, 6989, 6990, 7009, 7010, 7019, 7043, 7075, 7110.

FIN DE LA TABLE.

3.312
7
2
1694787

7.3.312

Digitized by Google

CB
Digitized by Google